



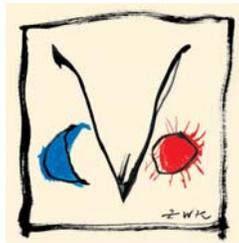
PIERRE
BERGÉ
& ASSOCIÉS

PARIS - VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013

FEUX & FLAMMES

Bibliothèque Dominique de Villepin

II . LES PORTEURS DE FLAMMES



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PARIS

Pierre Bergé & associés

Bibliothèque Dominique de Villepin

FEUX & FLAMMES

Un itinéraire politique

II. LES PORTEURS DE FLAMMES

DATE DE LA VENTE

Vendredi 29 novembre 2013 - 14 heures

LIEU DE VENTE

Drouot-Richelieu - salle 1
9 rue Drouot 75009 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Mercredi 27 novembre de 11 heures à 18 heures
Jeudi 28 novembre de 11 heures à 12 heures (Première partie)
Vendredi 29 novembre de 11 heures à 12 heures (Seconde partie)

EXPOSITION PRIVÉE CHEZ L'EXPERT

Librairie Benoît Forgeot - 4 rue de l'Odéon, 75006 Paris **T.** +33 (0)1 42 84 00 00 **E.** info@forgeot.com
Sur rendez-vous du jeudi 14 au lundi 25 novembre 2013

TÉLÉPHONE PENDANT L'EXPOSITION PUBLIQUE ET LA VENTE

T. +33 (0)1 48 00 20 01

CATALOGUE ET RÉSULTATS CONSULTABLES EN LIGNE
www.pba-auctions.com



CONTACTS POUR LA VENTE

Eric Masquelier
T. + 33 (0)1 49 49 90 31
emasquelier@pba-auctions.com

Sophie Duveillier
T. + 33 (0)1 49 49 90 10
sduveillier@pba-auctions.com

EXPERT POUR LA VENTE

Benoît Forgeot
*Membre du Syndicat Français
des Experts professionnels*

Assisté de Andrea Gaborit

4, rue de l'Odéon 75006 Paris
T. + 33 (0)1 42 84 00 00
info@forgeot.com

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier
Ghislaine et Jacques T. Quentin
pour leur aide précieuse dans
la rédaction de ce catalogue.

RELATIONS PUBLIQUES**PRESSE**

Nathalie du Breuil
T. + 33 (0)1 49 49 90 08
ndubreuil@pba-auctions.com

DIRECTION ARTISTIQUE

Aurore Blot Lefevre
T. + 33 (0)1 49 49 90 03
ablotlefevre@pba-auctions.com

TRAITEMENT ICONOGRAPHIQUE

Céline Scaringi
T. + 33 (0)1 49 49 90 17
cscaringi@pba-auctions.com

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

Christie Demanche
T. + 33 (0)1 49 49 90 19
cdemanche@pba-auctions.com

RÈGLEMENT

Mariana Si Saïd
T. + 33 (0)1 49 49 90 02
F. + 33 (0)1 49 49 90 04
msisaïd@pba-auctions.com

TRANSPORT / LOGISTIQUE

Jean-Yves Le Moal
T. + 33 (0)1 48 58 36 06
jylemoal@pba-auctions.com

**MEUBLES ET OBJETS D'ART
TABLEAUX - DESSINS ANCIENS
ORIENT ET EXTRÊME-ORIENT
EXPERTISE - INVENTAIRE**

Daphné Vicaire
T. + 33 (0)1 49 49 90 15
dvicaire@pba-auctions.com
Harold Lombard
T. + 32 (0)2 504 80 30
hlombard@pba-auctions.com
Chantal Dugénit
T. + 33 (0)1 49 49 90 23
cdugenit@pba-auctions.com

MONTRES DE COLLECTION**BIJOUX**

Sophie Duveillier
T. + 33 (0)1 49 49 90 10
sduveillier@pba-auctions.com

ARCHÉOLOGIE

Daphné Vicaire
T. + 33 (0)1 49 49 90 15
dvicaire@pba-auctions.com

VÉHICULES DE COLLECTION

Nicolas Marceau
T. + 33 (0)1 49 49 90 00
nmarceau@pba-auctions.com

ART MODERNE**ART CONTEMPORAIN****PHOTOGRAPHIES**

Fabien Béjean-Leibenson
T. + 33 (0)1 49 49 90 32
fbejean@pba-auctions.com
Sophie Duveillier
T. + 33 (0)1 49 49 90 10
sduveillier@pba-auctions.com

ARTS DÉCORATIFS ET DESIGN DU XX^e**BIJOUX D'ARTISTES****DESIGN**

Sandor Gutermann
T. + 33 (0)1 49 49 90 13
sgutermann@pba-auctions.com
Jean Maffert
T. + 33 (0)1 49 49 90 33
jmaffert@pba-auctions.com

LIVRES**AUTOGRAPHES - MANUSCRITS**

Eric Masquelier
T. + 33 (0)1 49 49 90 31
emasquelier@pba-auctions.com
Sophie Duveillier
T. + 33 (0)1 49 49 90 10
sduveillier@pba-auctions.com

Pierre Bergé
Président

Antoine Godeau
Vice-président
Commissaire Priseur

Olivier Ségot
Administrateur

Raymond de Nicolay
Consultant

Paris

92 avenue d'Iéna 75116 Paris
T. +33 (0)1 49 49 90 00
F. +33 (0)1 49 49 90 01

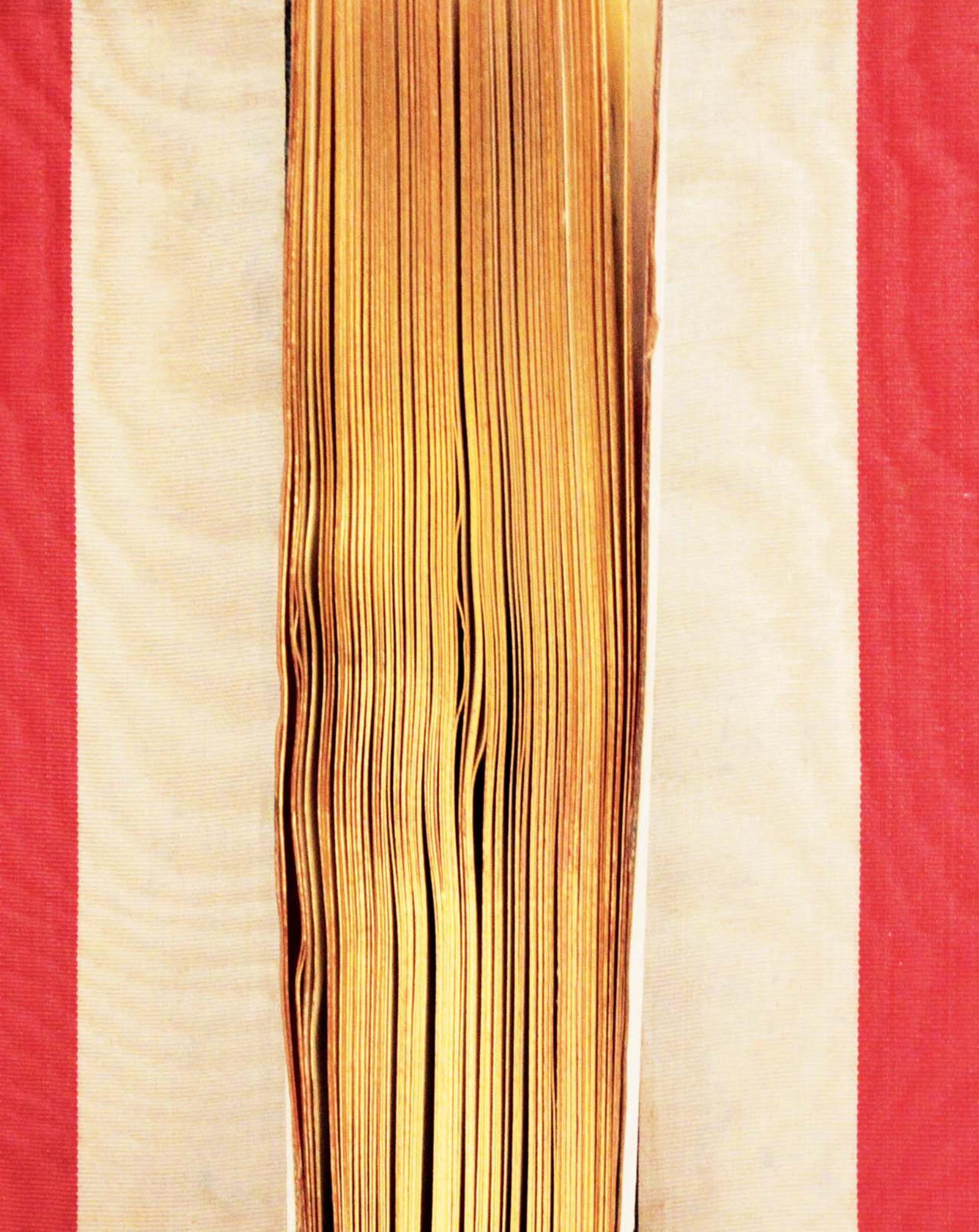
Bruxelles

Harold Lombard
hlombard@pba-auctions.com
Olivia Roussev
oroussev@pba-auctions.com

Avenue Louise 479
Louizalaan
Bruxelles 1050 Brussel
T. +32 (0)2 504 80 30
F. +32 (0)2 513 21 65

Numéro d'agrément
2002-128 du 04.04.02

www.pba-auctions.com

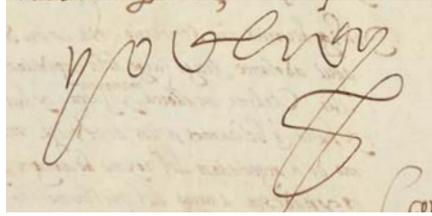




Les porteurs de flammes

Acteurs et témoins de l'embrassement du monde

du n° 242 au n° 542



YO EL REY, À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

242

CHARLES QUINT. [Dispositions prises pour l'organisation du royaume.]

Barcelone, 30 mai 1535.

Manuscrit signé *Yo el Rey*, en espagnol : 2 pp. in-folio.

Remarquable et important document historique.

A BARCELONE, AU MOMENT D'APPAREILLER POUR L'EXPÉDITION D'AFRIQUE, CHARLES QUINT FIXE LE GOUVERNEMENT DE SON ROYAUME.

L'empereur déclare d'abord qu'il a rassemblé une armada contre Barberousse, chef des flottes turques, ennemi commun et perpétuel de la chrétienté – *Barbarossa [...] y las fuerças del turco enemigo comun y perpetual de la repu[bli]ca Christiana...*

Il déclare qu'il profitera de cette expédition pour se rendre dans ses royaumes de Sicile, Naples et Sardaigne qu'il n'avait pu encore inspecter (... *y visitar de camino con esta comodidad los de napoles sicilia y cerdena...*). Pour administrer le royaume, il nomme l'Impératrice et Reine, sa femme – *mi muy amada muger* –, "lieutenant général de tous nos royaumes d'Espagne" – *teniente general en todos n[uestr]os reynos despaña*. Il désigne nommément les conseillers qui doivent l'entourer : Miguel Clemente pour l'Aragon, Ugo de Urries pour Valence et Baléares, Juan de Camalanga pour la Catalogne, etc. Le docteur Miguel May assisté de Bernardo Arriete sont également mentionnés.

Le texte est daté de "Barçelona a trey[n]ta dias de mayo de M DXXX V años." Le jour même, Charles Quint embarquait sur sa galère pour rejoindre l'armada hispano-portugaise.

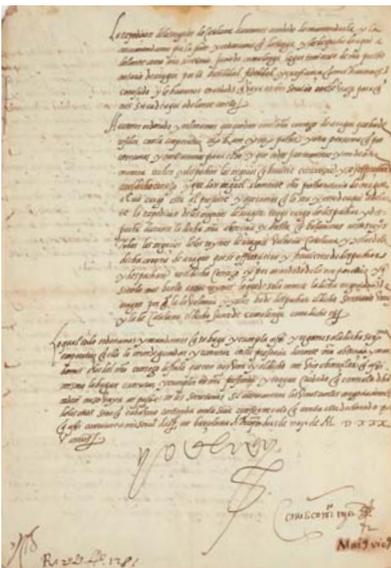
UNE EXPÉDITION MILITAIRE FINANCÉE PAR L'OR DES INCAS.

En décembre 1533, le sultan Soliman avait convaincu Khayr al-Dîn, dit Barberousse, qui commandait la forteresse pirate d'Alger, de s'en prendre directement aux forces chrétiennes de la Méditerranée tandis que lui-même attaquerait la Perse. "Barberousse participa d'abord à la reconquête de Corinthe. Puis, en août 1534, il s'empara de Tunis, Etat tributaire de l'Espagne, d'où ses forces pouvaient aisément fondre sur les côtes de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Italie du Sud. Pour Charles Quint, impossible d'ignorer ce défi : il se lança immédiatement dans la préparation d'une grande expédition en Afrique du Nord." L'Empereur put mettre sur pieds son expédition grâce à l'or envoyé par Pizarro depuis les Andes. "En fait, ce furent les Incas qui payèrent l'expédition de Tunis, le plus grand triomphe militaire de Charles Quint" (Geoffrey Parker in *Charles Quint*, 1999, pp. 162-163).

L'armada forte de près de 400 vaisseaux et 35 000 hommes conquiert Tunis, aidé par le soulèvement des esclaves. Il plaça un de ses protégés sur le trône, imposa le culte catholique et garantit la liberté à tout sujet des Habsbourg en captivité.

PRÉCIEUSE PIÈCE MANUSCRITE.

Elle est conservée dans une chemise de la librairie Damascène Morgand et porte l'ex-libris de la collection d'autographes de *Léon Muller*.



242

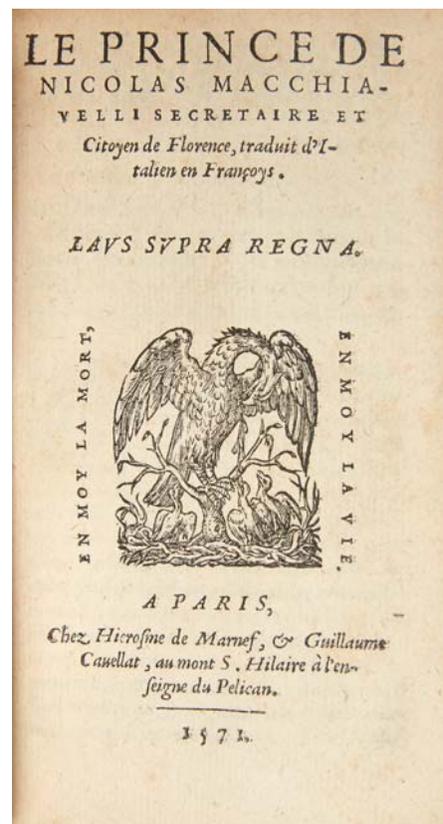
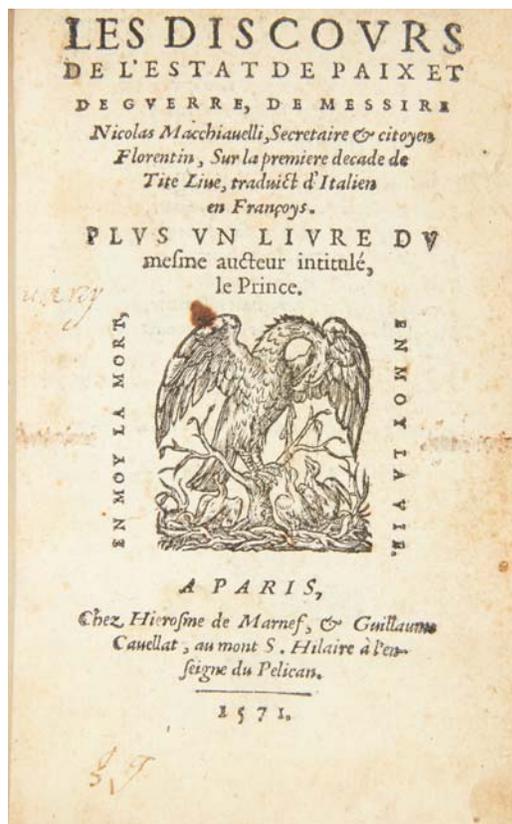
6 000 / 8 000 €

El Rey

Haviendo determinado de combatiarnos con ayuda de mio Señor el armado & hauiamos mandado a diez
ca para contra herbernosse & con armada guerra y las fuerzas del uno enemigo comun y por parte
de la rep^{ta} Christiana hauyendo a inuadir onella para proouer meza con nra presençia los
vencimos mas combatiendo ala defension y bionça de la Christianidad y ala conseruacion y
seguridad de nros Reynos maritimos y bionça de camino con esta comodidad los de napolos
Sicilia y cordona (hasta agora no la hauiamos podido fazer) si no lo necessaria (alguna de
ellos del nro consejo y secretarios de la nra corona de los Reynos de aragon vayan con
nra persona y en nro seruicio para la expedicion de los negocios asy de conseruacion y
justicia como de guerra y de qual quier calidad & se podran ofrecer en nra presençia y otros
quedon en la corte muy alta y muy poderosa imperial y Reyna nra muy çhara y
muy amada muger aqui en dexamos por nro lugar teniente general en todos nros Reynos
de spaña para las ç de ellos alla occurrença y se huiere de despachar lo que se oviere
de spaña para ay las personas que para ello con bionça y que de conseruacion nra camorra
hauiamos ordenado y ordenamos para la parte que en la expedicion de los dichos negocios asy
en nra presençia como en la dicha imperial entendiend las personas & abaxo de
nra memoria y para forma y manera que adelante sera declarada /

En nra presençia el dho. nro muy çhara y nro vicechancellor de aragon
aquien por sus letras exponiamos y bionçal y por la confianza que de
tenemos hauiamos querido llevar y llevarnos en nro seruicio en este viaje
para tratar y despachar los dichos negocios por la orden y de la manera ç
agora se haze y se haze y que en los dichos Reynos de napolos Sicilia
y otras otras partes de la corona de nros Reynos donde llegaremos se tome
un regente de los que en ellos residen para los negocios ç se ofrecieren y
de nros dichos vayan en este viaje en nro seruicio Al p. Borcardo ançe
y nro sancheta para ç seruan en las cosas ç se ofrecieren y para nros
y de nra parte les faue mandado /

Don hgo de urries nro secretario sea en nro seruicio foye y queramos ç de
aqui adelante tenga cargo de la expedicion de los negocios de valencia Si
cilia Cordona mallorca y sicilia / y durante nra absençia de nros Reynos
y hasta ç boluamos a ellos deste viaje mandamos ç lo tenga asy firmis
mo de la negociacion del Reyno de aragon que como adelante se dize
es y ha de ser a cargo del protonotario de aragon /



NAISSANCE DE LA SCIENCE POLITIQUE MODERNE

243

MACHIAVEL. *Les Discours de l'estat de paix et de guerre*, sur la premiere decade de Tite Live, traduit d'Italian en François. *Plus un livre du mesme aucteur intitulé, le Prince*. Paris, Jérôme de Marnef, 1571.

Petit et fort in-16 de 778 pp., la dernière non chiffrée, (3) ff. : maroquin vert olive, dos à trois nerfs fileté or, double filet doré encadrant les plats (*reliure du temps*).



Réunion canonique de la traduction des *Discours* par Jacques Gohory et du *Prince* par Gaspard d'Auvergne. Les deux textes furent édités ensemble onze fois entre 1571 et 1606.

Le Prince, compris dans la pagination, est précédé d'une page de titre particulière.

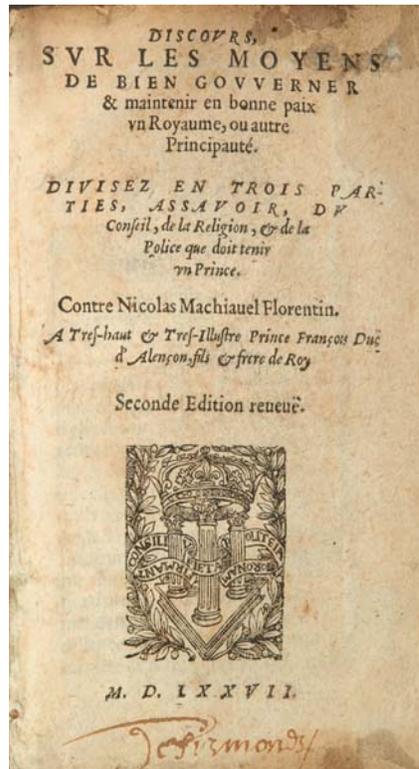
"Il faut voir dans *Le Prince* le livre de la fondation de l'État envisagée du point de vue du prince, et dans les *Discours* cette même fondation envisagée du point de vue du peuple. Les deux ouvrages sont inséparables et ne peuvent être compris l'un sans référence à l'autre" (Mairet, *Les Grandes Œuvres politiques*, 2009, p. 97).

JOLI EXEMPLAIRE EN MAROQUIN ANCIEN.

(Balsamo, *Les Traductions de l'italien en français au XVI^e siècle*, 2009, p. 285.)

2 000 / 3 000 €

243



L'ANTI-MACHIAVEL

244

[GENTILLET (Innocent)]. **Discours, sur les moyens de bien gouverner** & maintenir en bonne paix un Royaume, ou autre Principauté. Divisez en trois parties, assavoir, du Conseil, de la Religion, & de la Police que doit tenir un Prince. Contre Nicolas Machiavel Florentin. (...) Seconde édition revueë. *Sans lieu* [Genève, Jacob Stoer], 1577. In-16 de 843 et (10) ff. : vélin ivoire à rabats (*reliure de l'époque*).

Deuxième édition, revue, imprimée à Genève. Le célèbre ouvrage anonyme, appelé communément l'*Anti-Machiavel*, avait vu le jour un an plus tôt chez le même éditeur, Jacob Stoer.

Juriste et théologien réformé, Innocent Gentillet (1535-1588) se réfugia à Genève après la Saint-Barthélemy. En 1581, il fut nommé président du parlement grenoblois.

L'INVENTION DU "MACHIAVÉLISME".

Alors porte-parole du parti des « Malcontents » et du duc d'Alençon, à qui l'ouvrage est dédié, Gentillet réfute les théories du Florentin, donnant naissance à un véritable mythe politique, celui du machiavélisme. Le terme sert à stigmatiser le pouvoir tyrannique de Catherine de Médicis, la cruauté du prince et les Italiens, tous désignés comme responsables des malheurs du temps.

BEL EXEMPLAIRE EN VÉLIN DU TEMPS.

De la bibliothèque montaigniste du docteur *Francis Pottée-Sperry* (cat. 2003, n° 106, où l'ouvrage est attribué par erreur aux presses lyonnaises des Béringuen).

(Haag, *La France protestante*, V, 247-248.- GLN-2632.- INED, n° 2007.)

1 000 / 2 000 €



244



LA CONTINUITÉ DE L'ÉTAT

245

LOUIS XIII. *Lettre adressée à Mr de Champeron, à Seurre. Paris, 14 mai 1610.*

Lettre signée *Loys* par un secrétaire de la main, contresignée *Potier*, 1 p. in-folio ; adresse au verso : "Mons[ieu]r de Champeron commandant pour mon service en ma ville de Seurre."

EXCEPTIONNELLE PIÈCE HISTORIQUE DATÉE DU JOUR DE L'ASSASSINAT DU ROI HENRI IV ET SIGNÉE PAR SON FILS ET SUCCESEUR, LOUIS XIII.

*Mons[ieu]r de Champeron, ce jourd'huy sur les quatre heures de l'apresdisner, le feu roy mon trèshonorable s[ei]gneur & père – à qui Dieu donne paix – ayant esté frappé au costé gaulche par ung malheureux assassin, il est peu de temps après decedé, de quoy je vous ay promptement voulu donner advy par la p[ré]sente & prier quand & quant de pourveoir en l'estendue de v[ot]re governem[ent] à ce que toutes choses soient maintenues & conservées en mon obéissance, ayant soing particulier d'y faire observer les Editz de Paciffica[ti]on. Attendant de vous escrire plus particulierem[ent] sur cest accident, je prieray Sa divine bonté vous avoir, mons[ieu]r de Champeron en Sa sainte & digne garde.
De Paris ce xiiii jour de may 1610.*

Loys.

LA CONCORDE NATIONALE PASSE PAR LE RESPECT DES ÉDITS DE TOLÉRANCE.

À la mort du roi Henri IV sous les coups du fanatique anti-huguenot Ravailiac, les craintes d'une nouvelle guerre de religion sont vives et la prudence est de mise. Soucieux de maintenir la stabilité de l'État dans un moment de trouble extrême, le nouveau roi Louis XIII demande donc qu'on continue "d'observer les édits de pacification", c'est-à-dire la déclaration de Saint-Cloud du 4 août 1589, l'édit de Mantes de 1591, la déclaration de Saint-Germain de 1593 et, évidemment, l'édit de Nantes de 1598.

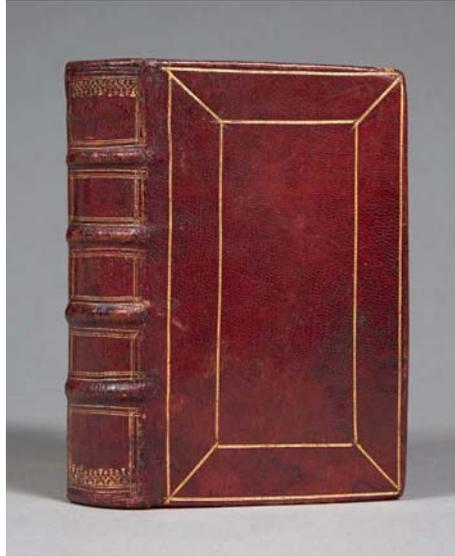
Un texte quasiment identique fut adressé à Philippe du Plessis-Mornay, gouverneur de Saumur à cette époque et l'un des membres les plus éminents du parti protestant, ainsi qu'à la ville de Nantes qui le reçut le 20 mai 1610 (cf. Travers, *Histoire de Nantes*, 1841, p. 161).

Robert de Montbel, sieur de Champéron ou Chaperon, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, est représentatif d'une génération de soldats promus et mûris sous le harnais, au gré des revirements et des aventures militaires. Lors de la reconquête du royaume par Henri IV en 1596, la Bourgogne ligueuse bascule du côté royal. Dans la forteresse de Seurre, le capitaine La Perle cède la place au capitaine La Fortune, vite tenté par l'aventure. En 1598, après la paix de Vervins, Henri IV nomme lui-même le prudent et fidèle Robert de Montbel pour pacifier la région.



245

4 000 / 6 000 €



246

“RECULER LES BORNES DE L'EMPIRE HUMAIN EN VUE DE RÉALISER TOUTES LES CHOSES POSSIBLES” : LE PROGRAMME DE LA GRANDE UTOPIE DU POUVOIR PAR LE SAVOIR

246

BACON (Francis). **Histoire naturelle**. Paris, Antoine de Sommaville & André Soubbron, 1631. In-8 de (8) ff., 26 pp., (3) ff., 567 pp. : maroquin rouge, dos à nerfs orné de caissons de filets dorés, deux filets encadrant les plats (*reliure de l'époque*).

Édition originale de la traduction française par François Amboise.

“Elle a cet intérêt d'avoir été faite sur le manuscrit original et de représenter une rédaction beaucoup plus fidèle que celle de l'édition anglaise arrangée, pour le bien de la religion, par l'aumônier de Bacon” (Remy de Gourmont).

PREMIÈRE PUBLICATION EN FRANÇAIS DE LA NEW ATLANTIS ET PREMIÈRE BIOGRAPHIE IMPRIMÉE DE FRANCIS BACON.

“This book contains a version of Francis Bacon's *Sylva Sylvarum*, and an edited translation of *New Atlantis* (called, in the translation, *Nouvel Atlas*), both supplemented by prefaces of the translator and a Life of Bacon that is, probably, the first ever to appear in print. Little is known about the translator, Pierre Amboise, apart from what he says about himself in the preface and the dedicatory letter : he seems to have been a member of the French embassy in London, under Charles d'Aubepine, Marquis de Chateauneuf, who was ambassador in 1629 and 1630. The translator claims to have worked upon Bacon's original manuscripts while in London” (Princeton University Digital Library).

New Atlantis a été publiée pour la première fois en 1627, après la mort de l'auteur. “Sous la forme romanesque d'un récit de voyage, l'auteur rattache l'île de Bensalem au mythe platonicien de l'Atlantide. Bacon s'inspire de la cité du Soleil et de Christianopolis, mais il fonde son utopie sur le savoir scientifique, inaugurant ainsi le genre de la science-fiction. Bensalem est une technocratie régie par la « maison de Salomon », qui est la préfiguration des académies des sciences” (BnF, *Utopie*, n° 78 : pour la cinquième édition anglaise parue en 1639).

L'utopie de Bacon ne se contente pas d'explicitier ses écrits théoriques, elle les prolonge en vue d'une science future.

BEL EXEMPLAIRE, EN MAROQUIN DE L'ÉPOQUE. Petites restaurations.

2 000 / 3 000 €

Il félicite le surintendant en premier lieu “de la diligence avec laquelle vous avez pourveu a ce qui est necess[ai]re pour remettre les vaisseaux et les galleres en état de servir & de retourner aux Costes de Catalogne, & de celle que vous voulez continuer d’apporter a l’expédition des aff[ai]res qui vous seront envoyées. Moyennant cela, et le soin que vous prenez de regler vos fonds & toutes vos aff[ai]res de finances, j’espere que tout ira bien.

Je suis bien aise du secours que vous tirez des Tresoriers de France et de la disposition en laquelle vous estes d’ayder de favoriser (...) les compagnies souveraines et les autres corps du Royaume. (...)

Je me remez à vous de faire en l’affaire des aydes de ce que vous estimerez plus apropos pour l’avantage du Roy, vous recommandant seulement d’avoir egard aux interetz des particuliers lors quils seront instruits afin qu’aucun ne se puisse plaindre avec raison. Si on me vient parler de cette affaire, je renvoieray tous ceux qui se croyront interessez au Conseil, ainsy que vous me le mandez.

Je suis bien aise que la subvention generale s’establisse selon que vous me l’ecrivez, estimant avec vous qu’il en remendra un secours notable au Roy lorsque cette affaire sera bien réglée. Je ne doute point que Mons[ieu]r le Prince ne face pour cela & en Languedoc et en Bourgogne tout ce qui deppendra de luy.”

Il conclut sa lettre en l’approuvant de soulager le sieur Sabatier. Il se réjouit également “que Mr le Marquis de Nonan ne soit pas mort, & le seray encore davantage lors quil sera entierelement guery de sa blessure”.

Et en post-scriptum, d’ajouter :

Si Madame la Princesse se fasche sans sujet, elle se deffaschera je m’asseure avec raison.

Claude Bouthillier fut l’un des hommes clés de l’État royal de Louis XIII, notamment du grand “tour de vis fiscal”, et un rouage essentiel du système de pouvoir du cardinal de Richelieu. C’est lui qui fut désigné exécuter des dernières volontés de Louis XIII, dans ces moments de fragilité particulière de la monarchie que sont les successions avec un héritier encore enfant.

Il s’agit ici non seulement des dépenses liées aux engagements guerriers de la France en 1641, au plus fort de la Guerre de Trente Ans – c’est dans ce contexte qu’eut lieu le rattachement de la Catalogne à la France, ici évoqué –, mais de la difficulté de trouver de nouvelles recettes fiscales telles que les “aides”, sans déclencher de nouvelles émeutes contre l’impôt, à l’image des Croquants du Périgord en 1636-1637 ou des Nu-Pieds de Normandie en 1639.

1 000 / 2 000 €

L’ESPRIT DE COUR

248

REFUGE (Eustache de). **Traicté de la Cour, ou Instruction des courtisans.** Dernière édition. Leyde, Elzevier, 1649.

Petit in-12 de (4) ff., 377-(23) pp. : cuir-de-Russie rouge, dos à quatre faux nerfs richement orné, roulettes dorées encadrant les plats, coupes ornées, dentelle intérieure, tranches dorées (reliure du milieu du XIX^e siècle).

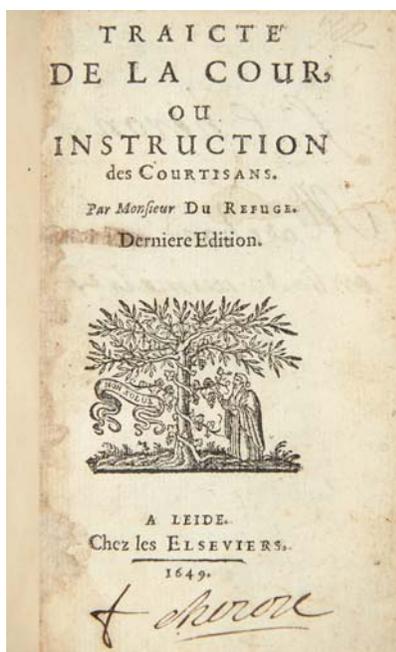
Première édition elzévirienne.

FAMEUX MANUEL D’INSTRUCTION DU COURTISAN, paru pour la première fois en 1616.

Eustache de Refuge fut conseiller au Parlement de Paris (1592), maîtres des requêtes (1600), ambassadeur extraordinaire en Suisse, en Hollande (1614) et en Flandre. Il mourut en 1617. Son *Traicté de la Cour* fut réimprimé de nombreuses fois et traduit en italien dès 1621.

Bel exemplaire de la bibliothèque F. Cheron avec ex-libris manuscrit ancien sur le titre. Petites taches en marge intérieure du titre.

800 / 1 200 €



248

L'ANTI-FRONDE

249

SILHON (Jean de). **Esclaircissement de quelques difficultez touchant l'administration du cardinal Mazarin.** Première partie. Paris, Imprimerie royale, 1650.

In-folio de (10) ff., 295 pp. : maroquin rouge, dos à nerfs fleurdélié, triple filet doré encadrant les plats, armes dorées au centre, coupes décorées, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Édition originale : première partie seule parue.

À la fin de son ouvrage, Silhon a inséré un *Avis aux Flamens, sur le traité que les Espagnols ont fait avec la duchesse de Longueville, & le mareschal de Turenne*.

Imprimé sur les presses de l'Imprimerie royale créée en 1640 par Richelieu, l'ouvrage a été édité par Sébastien Cramoisy pendant les années noires de la Fronde. Le directeur du premier établissement typographique d'État espérait ainsi faire oublier son attitude : non seulement il s'était rangé dans le camp des ennemis du cardinal-ministre, mais encore avait-il accepté d'entreposer chez lui le trésor de guerre des Frondeurs parisiens.

L'ouvrage eut un grand retentissement et fut réimprimé à Rouen l'année suivante, puis en Hollande par les Elzevier, traduit en latin et, enfin, inséré en 1662 à la suite de *l'Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*.

MUSELER LES TUMULTES DE L'OPINION PUBLIQUE.

Ainsi, au milieu de la plus grande crise de l'État absolutiste naissant, Mazarin misait sur la bataille de l'opinion publique : aux mazarinades vitriolées répondirent des apologies édifiantes de commande.

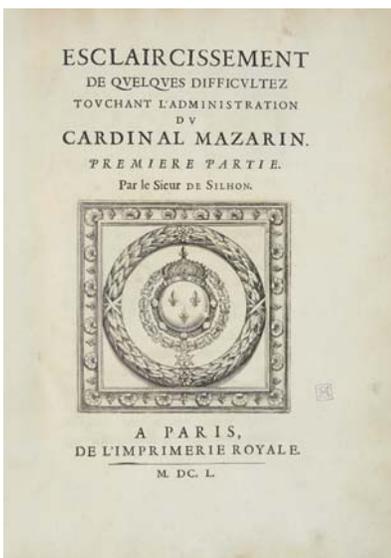
“Une des apologies les plus victorieuses qu'on ait jamais faites de la conduite de (...) Mazarin, qui ne fut peut-être pas complètement étranger à sa composition. (...) C'est une sorte d'histoire de France abrégée depuis la mort de Louis XIII : ouvrage à la fois historique et politique. (...) [II] jetait un jour tellement favorable sur la politique de Mazarin qu'il émut grandement les Frondeurs et que, dans la séance du 27 février 1651, le président Le Coigneux le dénonça en plein Parlement” (Kerviler, *Jean de Silhon*, 1876, pp. 66-67).

Né à Sos, dans l'Agenais, en 1596, Jean de Silhon fut un des secrétaires de Richelieu et de Mazarin. Il mit à leur service sa plume de polémiste et de théoricien politique, ce qui lui valut un siège à l'Académie française. Il fut ensuite pensionné par le roi Louis XIV, jusqu'à sa mort survenue en 1667. Peu suspect de complaisance, Pierre Bayle dit de lui : “Un des plus solides et des plus sérieux auteurs de son siècle.”

Silhon paya cependant un tribut personnel à la lutte des idées engagée par Mazarin : sa maison fut pillée par les Frondeurs en guise de représailles.

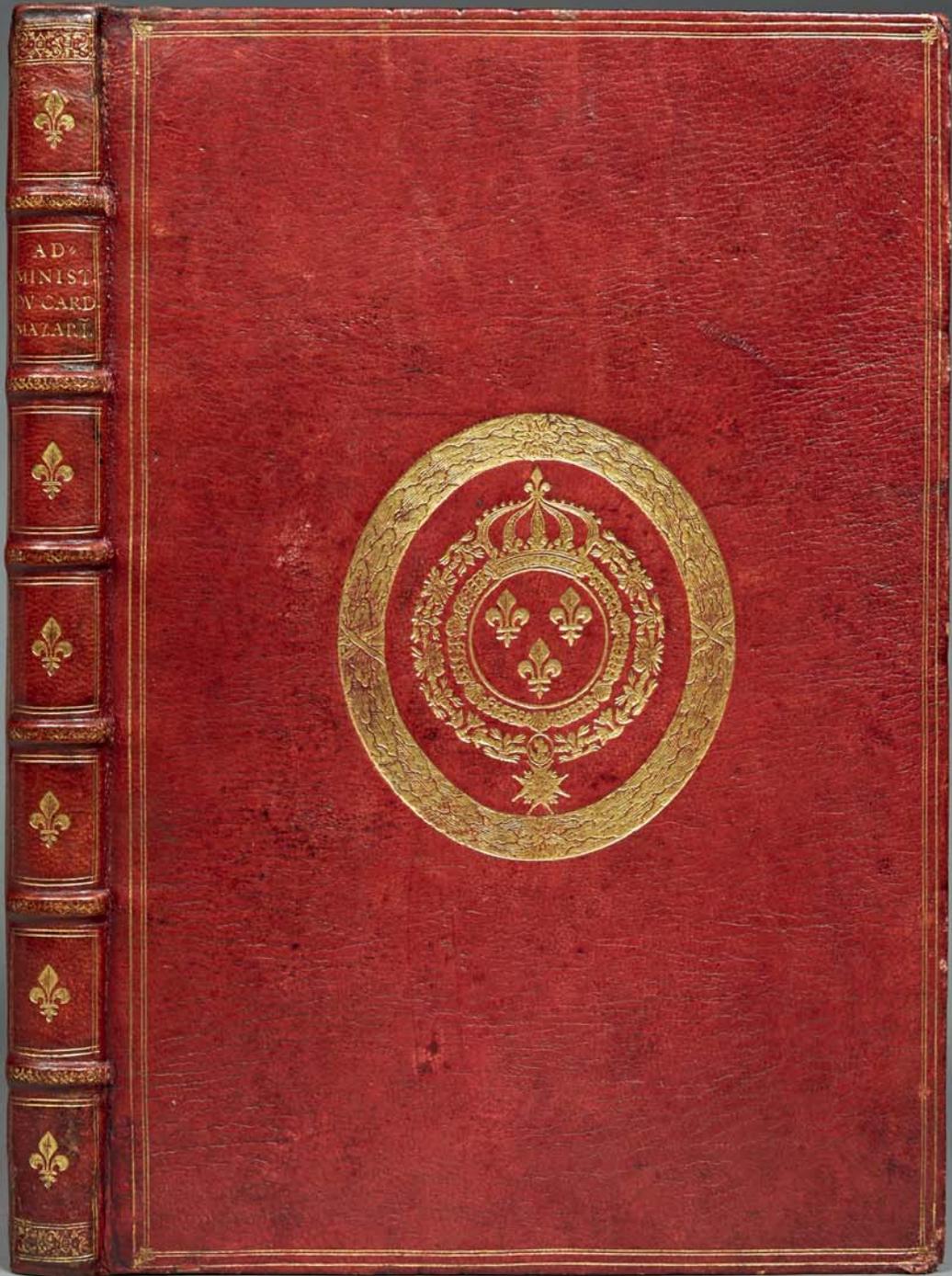
BEL EXEMPLAIRE DE PRÉSENT, TIRÉ SUR GRAND PAPIER, EN MAROQUIN DÉCORÉ DU TEMPS, AUX GRANDES ARMES DU ROI LOUIS XIV.

De la bibliothèque *Gustave Mouravít*, avec tampon ex-libris et note autographe signée (catalogue I, 1938, n° 524). Coiffes restaurées.



249

2 000 / 3 000 €



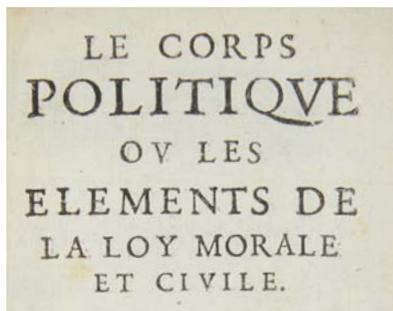
AD
MINIST
V. CARD
MAZARIN

COMMENT LA PENSÉE DE L'ÉTAT NAQUIT CASQUÉE DES GUERRES CIVILES

250

HOBBS (Thomas). **Le Corps politique** ou les Elements de la loy morale et civile. Avec des reflexions sur la Loy de Nature, sur les serments, les pacts [sic], & les diverses sortes de gouvernemens ; leurs changemens, & leurs revolutions. Par Thomas Hobbes, Anglois. Traduit d'anglois en françois par un des ses amis [Samuel Sorbière]. *Sans lieu ni nom, 1652.*

Petit in-12 de (4) ff. y compris le frontispice, 180 pp. : maroquin rouge, dos lisse orné, pièce de titre de maroquin vert, double filet encadrant les plats, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (*reliure du XVIII^e siècle*).



ÉDITION ORIGINALE DE LA TRADUCTION FRANÇAISE PAR SAMUEL SORBIÈRE.

Elle est ornée d'une copie réduite du frontispice du *Léviathan* ; cette gravure ne sera pas reprise dans les éditions ultérieures.

Le Corps politique forme la seconde partie des *Éléments du droit* qui circulèrent sous le manteau dès 1640. C'est en 1650 que le *De corpore politica* parut pour la première fois séparément.

THOMAS HOBBS A FORMULÉ LE PREMIER AVEC CLARTÉ LES PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE MODERNE.

Présenté comme le théoricien de l'État autoritaire, on souligne aujourd'hui sa conception émancipatrice de la politique et Pierre Manent en fait un des pionniers du libéralisme parmi les plus stimulants. Ses écrits – et leur rapide traduction – témoignent aussi d'une période politique troublée en Angleterre et en France.

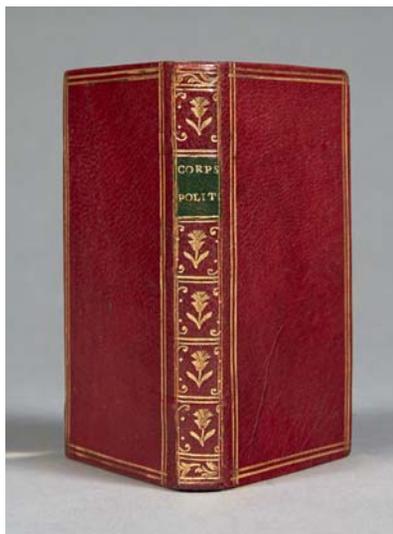
Depuis 1641, la guerre civile faisait rage en Angleterre, créant un véritable appel d'air pour la réflexion politique. Et c'est en France, pendant la Fronde, que Hobbes passa comme précepteur du futur Charles II les années de réflexion qui aboutirent au *De corpore politico*. Nourri de ces expériences, par réaction, Hobbes élaborait une théorie nouvelle de l'État qui posait dans ses principes l'absolutisme monarchique.

Médecin et philosophe protestant, Samuel Sorbière avait donné en 1643 une traduction française de l'*Utopie* de Thomas More. Deux ans plus tard, il rencontra Thomas Hobbes. Il reçut en 1660 le titre d'historiographe du roi.

EXEMPLAIRE RAVISSANT, EN MAROQUIN DÉCORÉ DU XVIII^e SIÈCLE.

De la bibliothèque *Vrillet* avec ex-libris manuscrit au verso du quatrième feuillet, daté du 3 juillet 1715. Le frontispice est plus court en marge inférieure.

L'exemplaire est conservé dans un emboîtement moderne, en demi-marquain rouge.



250

2 000 / 3 000 €



PASSAGE DE TÉMOIN AU SOMMET DU POUVOIR

251

MAZARIN (Jules, cardinal). **Pouvoir en faveur de Colbert.** Paris, au Louvre, 27 mars 1654. Pièce manuscrite signée *Le Card Mazarini* : 11 pages in-folio, lien de soie rose.

PRÉCIEUSE PIÈCE HISTORIQUE : LE CARDINAL MAZARIN CONFIE À COLBERT LA GESTION DE SES AFFAIRES PERSONNELLES, FAVORISANT L'ASCENSION DE SON PROTÉGÉ.

Les pouvoirs accordés à Colbert confirment ceux accordés antérieurement, le 14 février 1653 : "Son Eminence reconnoist estre entièrement satisfait de tous les services que le sieur Colbert luy a rendu et lui rend tous les jours et des avantages qu'elle en reçoit en l'ordre et pour le bien de ses affaires."

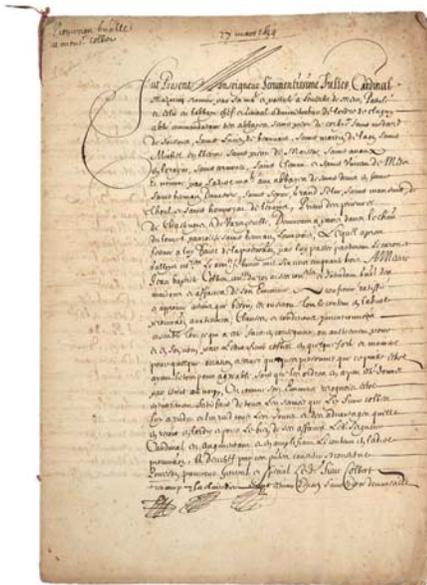
Le cardinal Mazarin abandonne donc la gestion de sa fortune personnelle – une des plus considérables de l'époque –, donnant à Jean-Baptiste Colbert "plain entier et absolu pouvoir de gouverner régir et administrer cour et chambre les biens tant meubles qu'immeubles à luy appartenant à present."

En 1654, le cardinal Mazarin était au faite de son pouvoir, après avoir survécu aux troubles de la Fronde. Il entreprit donc de favoriser l'ascension du jeune Colbert qu'il avait appelé auprès de lui en 1648. Son intendant lui inspira une confiance sans mélange depuis qu'il avait été chargé de les affaires périlleuses et compliquées de ses affaires lors de son exil durant la Fronde. Il le combla de faveurs en récompense de son zèle et de son efficacité.

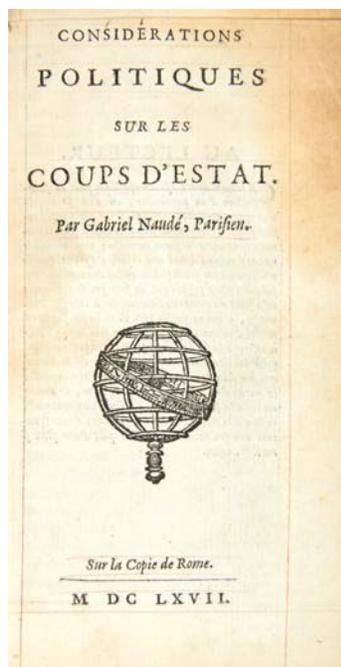
Colbert devint par la suite l'un des principaux ministres du roi Louis XIV : Mazarin avait sauvé la monarchie sous la Régence, Colbert devait régir les finances du royaume sous le règne du Roi Soleil. Ce pouvoir accordé en mars 1654 signe ainsi le départ de la formidable carrière de Colbert ; il est une manière de passage de témoin au sommet de l'État entre deux de ses plus éminents serviteurs.

À sa mort, Mazarin confia au roi : "Sire, je vous dois tout, mais je m'acquitte envers Votre Majesté en lui donnant Colbert."

3 000 / 4 000 €



251



252

UN LIBERTIN ÉRUDIT, ADEPTE DE MACHIAVEL

252

NAUDÉ (Gabriel). **Considérations politiques sur les coups d'Etat.** *Sur la copie à Rome*, [Elzevier, à la sphère], 1667.

In-12 de (2) ff., 243 pp. : maroquin noir, dos à nerfs orné, triple filet encadrant les plats, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées sur marbrures (*reliure de l'époque*).

Deuxième édition, la première elzévirienne.

L'édition originale, tirée à une centaine d'exemplaires, avait paru en 1639.

“Dans ses *Considérations sur les coups d'État*, sans illusion sur les sources du pouvoir, qui, à ses yeux, est toujours fondé sur la force, il prône la séparation de la politique d'avec la morale et la religion, et le pouvoir sans partage du monarque. (...) Son attitude est exemplaire des options des libertins : méfiants à l'égard du peuple, qu'ils jugent superstitieux et ignorant, ils voient dans l'absolutisme une nécessité historique” (A. Viala).

Ainsi débarrassé de considérations d'ordre moral, il va jusqu'à faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, une apologie, dit Nodier, “d'une candeur de férocité qui étonne et qui révolte”.

EXEMPLAIRE RÉGLÉ, EN MAROQUIN NOIR DÉCORÉ DE L'ÉPOQUE.

Petite mouillure angulaire en tête. Le haut du titre a été coupé, sans atteinte au texte, sans doute afin d'effacer une signature manuscrite. La dorure du dos est en partie effacée.

Ex-libris “On abuse du vrai” d'Antoine Mouradian.

800 / 1 200 €

L'ART DE LA GUERRE

253

LOUVOIS (Michel Le Tellier, marquis de). **Lettre au maréchal de Schomberg.** *Versailles, 16 août 1676.*

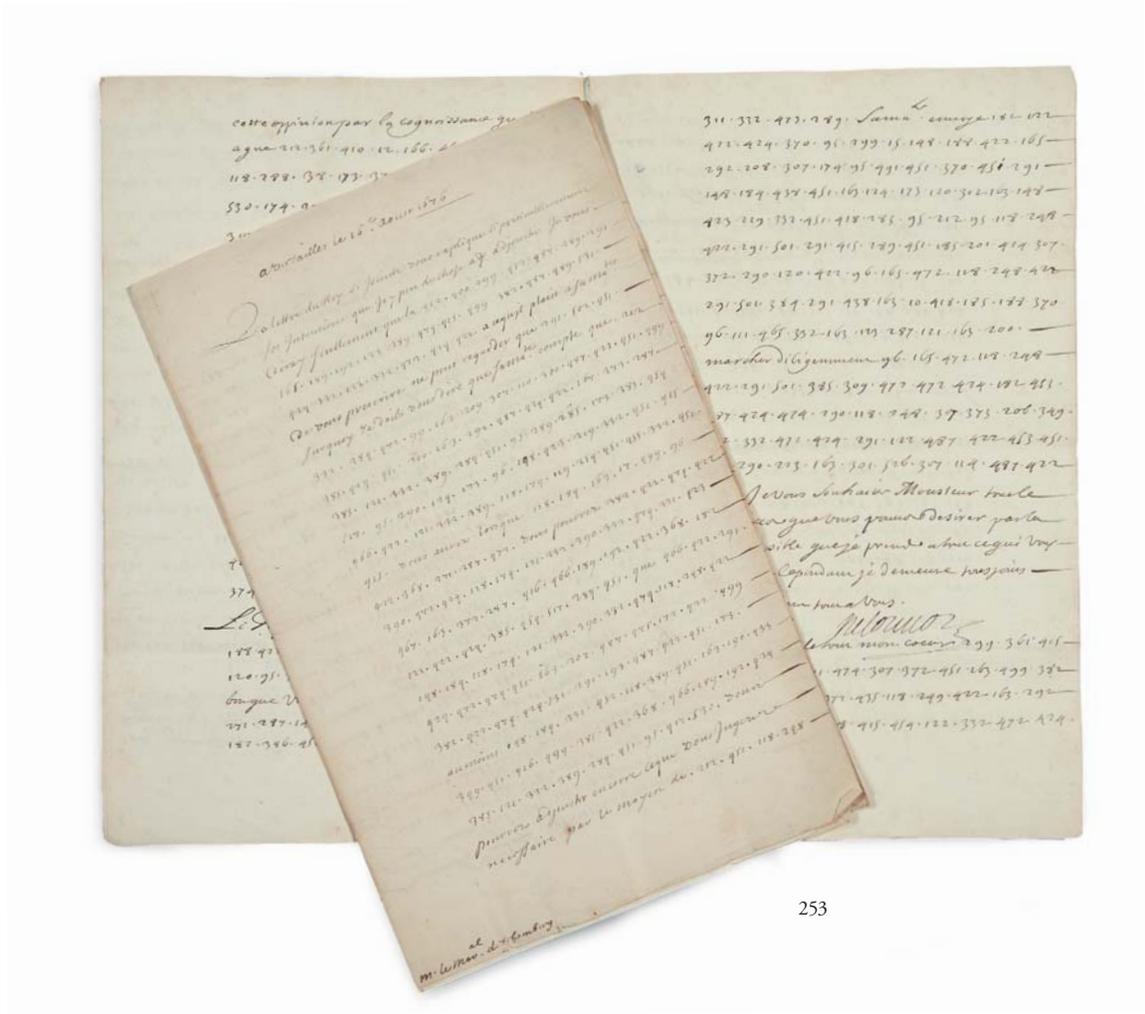
Lettre signée *M Louvois* : 8 pp. in-folio.

IMPORTANTE LETTRE CODÉE RELATIVE À LA GUERRE DE HOLLANDE ET AU SIÈGE DE MAASTRICHT.

Secrétaire d'État à la Guerre du roi Louis XIV, Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1641-1691), fut le réorganisateur de l'armée française. Sa lettre au maréchal Schomberg est écrite au cœur des événements de la guerre de Hollande (1672-1678), pendant le siège de Maastricht.

Chargé du commandement de l'armée de Flandres sous Monsieur, le maréchal duc de Schomberg (1615-1690) prit Condé et Bouchain. Le 27 août, il forçait le prince d'Orange à lever le siège de Maastricht. “On le considérait comme le premier capitaine de son siècle, après le prince de Condé et le maréchal de Turenne” (Rapin de Thoiras).

Le grand intérêt de la lettre réside dans son système de codage : elle utilise un langage chiffré qui doit permettre la préservation des informations stratégiques en cas de saisine du courrier par l'ennemi.



La lettre donne des détails sur la logistique, notamment en ce qui concerne les rations de vivres à délivrer à l'infanterie, à la cavalerie et aux dragons. Le marquis de Louvois donne ensuite quelques indications tactiques pour la protection des fours et des boulangeries.

Puis il évoque les forces ennemies qui assiègent Maastricht, considérant peu probable une attaque du prince d'Orange et du duc de Villahermosa contre Schomberg, car ils affaibliraient leur camp et M. de Calvo (commandant de Maastricht) s'empresserait de faire raser leurs travaux. C'est pourquoi :

Vous ne debriez pas laisser échapper l'occasion de donner bataille aux ennemis s'ils la veulent accepter dans un endroit où ils n'ayent pas de avantage considerable.

Après une estimation de l'infanterie ennemie, jugée moins forte qu'au commencement des hostilités, suivent d'autres instructions relatives à l'envoi de régiments à Charleville pour mettre la Champagne en sécurité.

Dans un post-scriptum, Louvois précise que Schomberg doit tenir sa position à La Chaussée, afin de pouvoir tirer ses vivres de Charleroi, observer les mouvements de l'ennemi après le siège et s'opposer à tout ce qu'ils pourraient vouloir entreprendre en Hollande. Il doit communiquer au maréchal d'Humières "toutes les nouvelles que vous aurez des Ennemis (...) afin qu'il soit en estat de jeter du monde a propos dans les places qui en auront besoing".

Le siège de Maastricht fut finalement levé le 27 août 1676, quelques jours seulement après la rédaction de cette lettre.

2 000 / 3 000 €

PREMIER MANIFESTE POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE EN FRANCE

254

NICOLAS (Augustin). **Si la torture est un moyen seur a verifier les crimes secrets** ; dissertation morale et juridique, par laquelle il est amplement traité des abus qui se commettent par tout en l'instruction des procès criminels, & particulièrement en la recherche du Sortilege. Ouvrage necessaire à tous Juges, tant Souverains que Subalternes, & à tous Avocats consultants & patrocinsans. *Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1681.*

Petit in-8 : maroquin rouge, dos à quatre nerfs orné, double encadrement de filets dorés sur les plats avec fleurons dans les angles, coupes filetées or, roulette dorée en encadrement intérieur, doublures et gardes de soie rouge, tranches dorées (*Abich*).

Édition originale : elle est rare.

UN MANIFESTE POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE, UN SIÈCLE AVANT BECCARIA.

Au terme d'une longue démonstration, à la fois morale et juridique, Augustin Nicolas, conseiller du roi et maître des requêtes au parlement de Dijon, prenait nettement position :

Nous pouvons conclure avec évidence que la torture est une voye de mensonge, d'erreur, & de témérité évidente, que Dieu nous a commandé exclusivement d'éviter en tous nos jugements, tant dans le vieux que dans le nouveau Testament, qu'elle produit tous les jours des excès de cruautéz indignes de nostre humanité, & du nom Chrestien : qu'on n'y peut prescrire tant de modération, qu'elle ne réussisse d'autant plus trompeuse à l'égard des fourbes & des sorciers, & que l'ignorance, la malice, le zèle indiscret, ou l'engagement des Juges n'y puissent introduire mille abus & mille excès, qui ne peuvent moralement estre évitez que par une entière abolition d'un moyen d'erreur, d'injustice, & d'iniquité si reconnu.

L'ouvrage, qui annonçait le réformisme des Lumières et parut un siècle avant le maître livre de Beccaria (cf. n° 271), est dédié au roi Louis XIV ; Augustin Nicolas n'obtint cependant pas le droit de le publier en France et fut obligé de recourir aux presses d'Amsterdam.

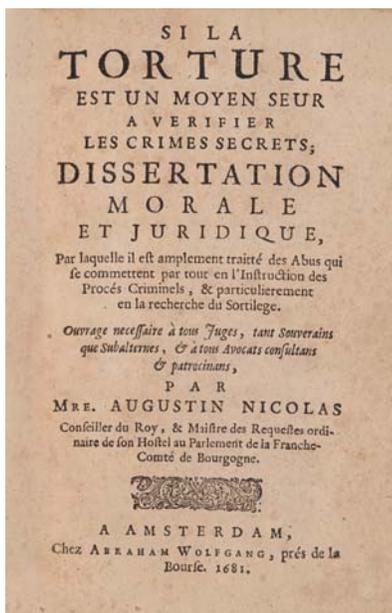
Maître des requêtes au parlement de Dijon, l'auteur écrivait en homme d'expérience, confronté en tant que magistrat à l'usage de la torture. Il s'inscrivait également au terme d'un siècle de répressions brutales contre la sorcellerie dans l'ensemble de l'Europe occidentale, multipliant les recours à la question ordinaire et extraordinaire. Les doutes croissants sur la réalité de la sorcellerie après 1650, dans une société en cours de sécularisation, chez les philosophes comme dans l'appareil d'État, conduisirent à supprimer le crime de sorcellerie du Code criminel par l'édit de 1682.

Quelques années plus tard, La Bruyère résumait la problématique par une formule ironique qui devait être reprise par Voltaire : "La Question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste."

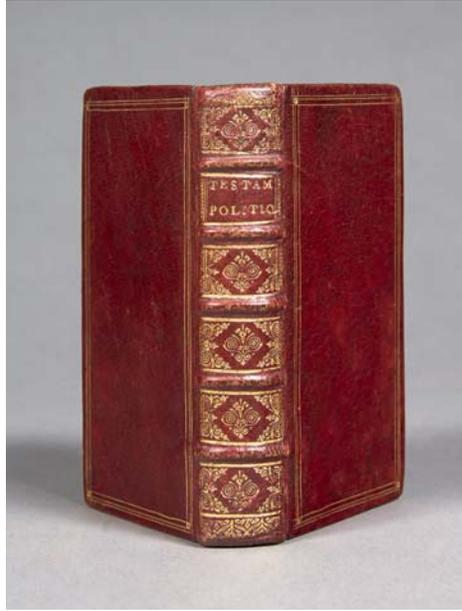
TRÈS BEL EXEMPLAIRE.

Plusieurs corrections manuscrites de l'époque à l'encre dans le texte.

1 000 / 2 000 €



254

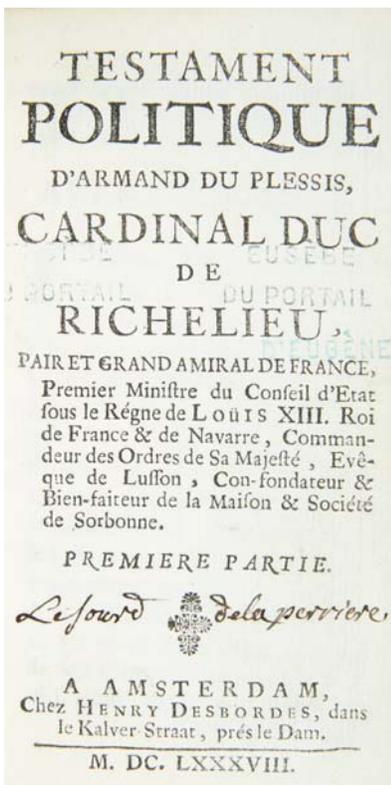


“LE BRÉVIAIRE DE L’HOMME D’ÉTAT” (SAINTE-BEUVE)

255

RICHELIEU (Armand-Jean du Plessis, cardinal duc de). **Testament politique**. Amsterdam, Henry Desbordes, 1688.

2 parties reliées en un petit volume in-12 de I. (12) ff., le premier bl., 282-(4 bl.) pp. – II. 192 pp. : maroquin rouge, dos à nerfs orné, triple filet encadrent les plats, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (*reliure de l’époque*).



Édition originale.

Elle a été donnée à Amsterdam par le protestant français Henry Desbordes, d’après une copie remise par le réformé Viguier, gardien du château de Richelieu. Desbordes se proposait de combattre l’intolérance religieuse de Louis XIV en montrant combien le monarque s’était écarté de la pensée du cardinal.

TEXTE FONDATEUR.

Précédé d’une épître dédicatoire au roi Louis XIII, il conjugue défense de l’action de Richelieu et maximes politiques intemporelles : “Le bréviaire de l’homme d’État”, selon le mot de Sainte-Beuve. Il a été publié l’année de la “glorieuse révolution” anglaise qui devait offrir un contre-modèle à l’absolutisme incarné par le cardinal.

Un architecte qui, par l’excellence de son art, corrige les défauts d’un ancien bâtiment et qui, sans l’abattre, le réduit à quelque symétrie supportable, mérite bien plus de louange que celui qui le ruine tout à fait pour refaire un nouvel édifice parfait et accompli.

Si Voltaire exprima des doutes quant à l’authenticité du texte, “il n’est pas douteux que le travail des secrétaires a été dirigé par Richelieu, et que le *Testament politique* constitue l’expression fidèle de sa pensée” (Chatelet & Duhamel, *Dictionnaire des œuvres politiques*, 1995, p. 1011).

RARE EXEMPLAIRE EN MAROQUIN DE L’ÉPOQUE.

De la bibliothèque *Lesourd de La Perrière* avec ex-libris manuscrit sur le titre et *Eusèbe du Portail*, avec cachet sur le titre.

1 500 / 2 500 €

255

LE BRÛLOT HUGUENOT LÉGITIMANT L'INSURRECTION

256

Les Soupirs de la France esclave, qui aspire après la liberté. *Amsterdam, 1690.*

15 pièces réunies dans un volume in-4 de 40 pp., pp. 49-238, sans manque : maroquin rouge, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin bleu, triple filet doré encadrant les plats, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées sur marbrures (*reliure du XVIII^e siècle*).



256

CÉLÈBRE RECUEIL PÉRIODIQUE COMPOSÉ DE 15 PAMPHLETS, À L'ORIGINE PUBLIÉS SÉPARÉMENT.

À l'instar du recueil des *Provinciales*, ces quinze pièces furent réunies sous une même page de titre, peu après leur publication. Les trois premières ainsi que la page de titre sont ici en second tirage.

VÉHÉMENT RÉQUISITOIRE DRESSÉ CONTRE L'ABSOLUTISME : ON Y PROCLAME LE PRINCIPE DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

L'auteur supposé en est Pierre Jurieu (1637-1713), pasteur calviniste français, mais l'ouvrage fut aussi attribué à Michel Levasor.

“Jurieu délia les huguenots français du devoir d'obéissance au souverain, il légitima ainsi l'insurrection et fut l'un des pères de la démocratie” (Niderst).

Peu nombreux sont les ouvrages de polémique qui ont survécu aux circonstances qui les ont suscitées : ce brûlot huguenot contre le “despotisme” que représentait à ses yeux l'absolutisme de Louis XIV en fait un précurseur essentiel de la Révolution française. “C'est dans *Les Soupirs de la France esclave* qu'un pas décisif fut franchi. Utilisant avec insistance l'adjectif « despotique », l'auteur lia fortement ce qui avait été, selon lui, l'altération de la constitution coutumière, la confusion entre monarchie absolue et « empire despotique » à la notion de nivellement social” (Denis Richet, *Autour des origines lointaines de la Révolution française*, Annales 1969).

“C'est en 1689 que parut cet ouvrage où reposait le germe d'une révolution qui devait éclore un siècle après et le premier des quinze mémoires est daté du 10 août... (...) Je doute qu'il existe un livre qui contienne plus de matériaux importants pour les discussions parlementaires d'un état constitutionnel” (Charles Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*).

UN RECUEIL INTERDIT.

“On détruisit avec le plus grand soin tous les exemplaires sur lesquels on put mettre la main” (Du Roure). On cite l'enchère considérable de 500 livres payée par le chancelier Maupeou lors d'une vente publique en 1772 pour emporter l'ouvrage contre le duc d'Orléans.

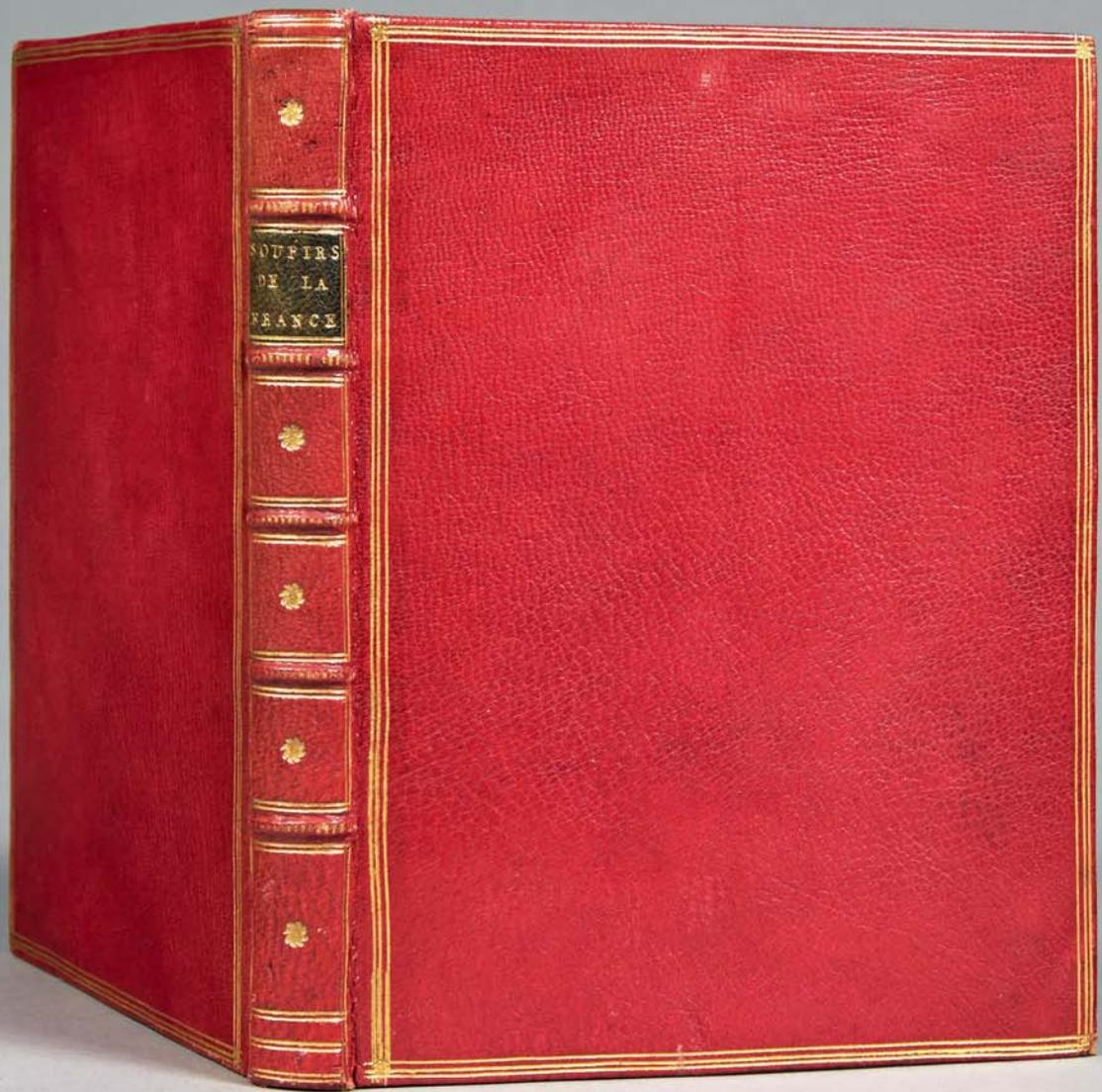
La réimpression donnée en 1788 sous le titre de *Vœux d'un patriote* est non seulement fautive mais incomplète.

SUPERBE EXEMPLAIRE EN MAROQUIN DU XVIII^e SIÈCLE.

Des bibliothèques du prince *Sigismond Radziwill* (cat. 1865, n° 1469 : reliure attribuée à Derome) et *Ernest Stroehlin*, avec ex-libris portant la devise *Mente libera* (cat. II, 1912, n° 1201).

(Rahir, *Bibliothèque de l'amateur*, 476.- Haag, *La France protestante* VI, 112 : “La police française mit tant de soins à supprimer ce livre qu'il est aujourd'hui extrêmement rare.”- Du Roure, *Analecta Biblion* II, pp. 355-378.)

4 000 / 6 000 €



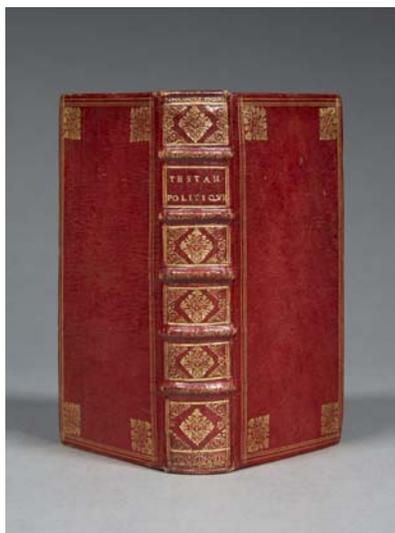
MAISONNETTE

SOUFRES
DE LA
FRANCE

MAISONNETTE

MAISONNETTE

“IL EST CLAIR QUE SI CE MINISTRE AVAIT FAIT UN PAREIL TESTAMENT, IL EÛT FALLU L’INTERDIRE”
(VOLTAIRE)



257

257

[COURTILZ DE SANDRAS (Gatien de)]. **Testament politique de messire Jean-Baptiste Colbert**, ministre & secrétaire d’Estat. Où l’on voit tout ce qui s’est passé sous le règne de Louis le Grand, jusqu’en l’année 1684. Avec des remarques sur le gouvernement du royaume. *La Haye, Henry van Bulderan, 1694.*

In-12 de (14) ff., 501 pp. : maroquin rouge, dos à nerfs richement orné, triple filet doré encadrant les plats avec fleurons dorés dans les angles, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées *reliure de l’époque*).

Édition originale : exemplaire de seconde émission avec titre renouvelé à la date de 1694.

La vogue des testaments politiques à la fin du XVII^e siècle, notamment celui de Richelieu dans le pas duquel celui-ci s’inscrit, devait inciter les mercenaires des Lettres à rédiger ceux des hommes d’État récemment décédés. Gatien de Courtilz de Sandras était du nombre des “teinturiers” travaillant pour le compte des éditeurs ; c’est à lui que l’on doit le *Testament de messire Jean-Baptiste Colbert*. Le principal ministre du Roi Soleil était décédé dix ans plus tôt, en 1683, à l’âge de 64 ans.

La supercherie fut rapidement découverte et Voltaire, biographe du siècle de Louis XIV, fit mine plus tard de s’en offusquer : “Il était bien honteux qu’un capitaine de régiment en Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires.” Il ajouta ailleurs : “Il est clair que si ce ministre [Colbert] avait fait un pareil testament, il eût fallu l’interdire” – raison supplémentaire pour le lire...

“Dans les six premiers chapitres, le polémiste résume l’histoire du règne de Louis XIV de 1643 à 1684 : dans les suivants, il examine les devoirs d’un roi et passe en revue les diverses classes de la nation – clergé, noblesse, gens de justice, gens d’affaires, marchands, laboureurs et agriculteurs. On peut y trouver quelquefois des indications intéressantes” (Bourgeois et André, *les Sources de l’histoire de France*, n° 3089).

Capitaine au régiment de Beauprès-Choiseul, Courtilz de Sandras (1644-1712) quitta l’armée en 1679, après la paix de Nimègue, pour vivre de sa plume. Installé en Hollande, où il épousa la fille d’un libraire, il composa de nombreux ouvrages, mémoires supposés, pamphlets, biographies, etc. “Auteur prolifique d’une œuvre énorme (...) difficile à cerner car publiée anonymement, en raison de son contenu scandaleux, à Amsterdam et à Cologne, répandue clandestinement en France, avec un immense succès, par un réseau de colporteurs, il fut poursuivi par le pouvoir, qui l’embastilla deux fois (...). Voué à la célébrité dans l’anonymat, Courtilz est également le héros de « la plus célèbre histoire de nègre de notre littérature » (R. Dumay). Dumas lui doit sa célébrité : il a en effet « emprunté », intégralement sinon littéralement, *les Trois Mousquetaires* aux *Mémoires* que Courtilz avait prêtés à un certain M. d’Artagnan” (*Dictionnaire des littératures de langue française*, I, p. 599).

RAVISSANT EXEMPLAIRE EN MAROQUIN DÉCORÉ DE L’ÉPOQUE.

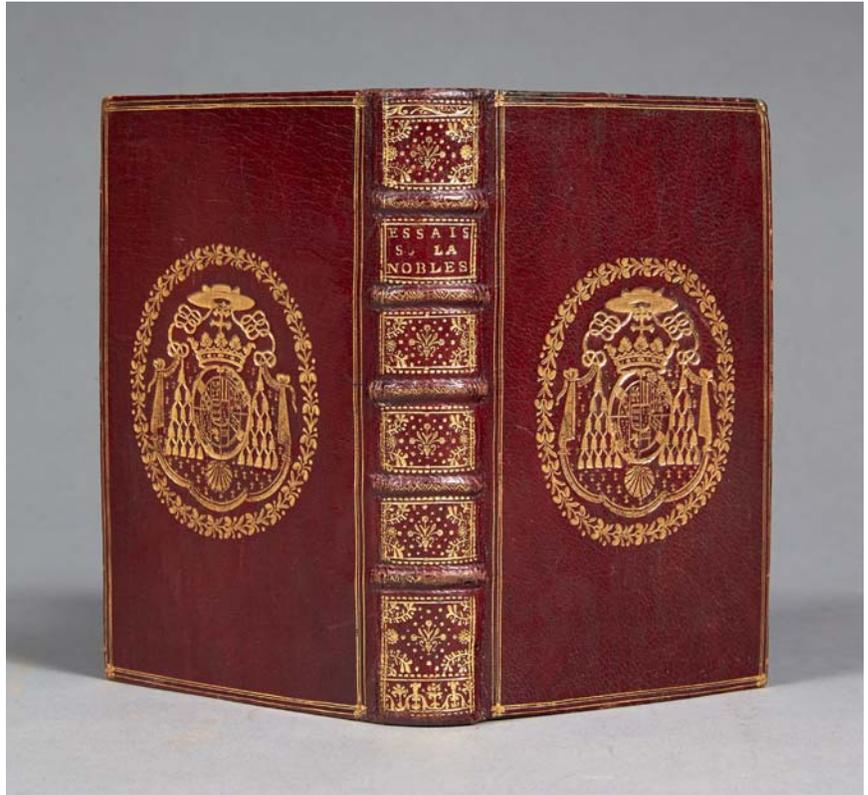
1 000 / 2 000 €

L’INVENTION DU “LIBÉRALISME ARISTOCRATIQUE”

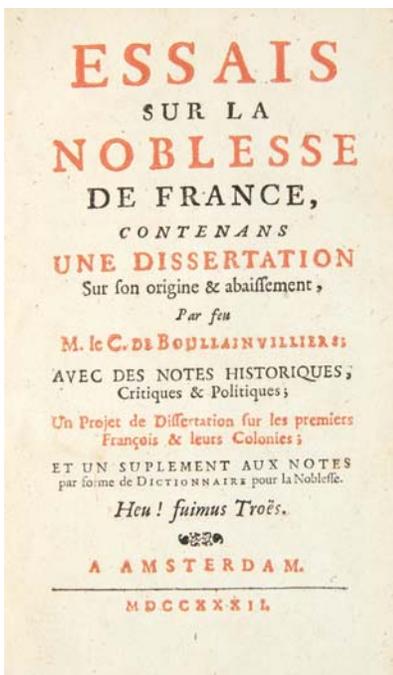
258

BOULAINVILLIERS (Henri, comte de). **Essais sur la noblesse de France**, contenant une dissertation sur son origine & abaissement ; avec des notes historiques, critiques & politiques ; un projet de dissertation sur les premiers François & leurs colonies ; et un supplément [sic] aux notes par forme de dictionnaire pour la noblesse. *Amsterdam [Rouen], 1732.*

In-8 de (2) ff., XVI pp., (4) ff. de table, 340 pp., (2) ff., 120 pp., (1) f. d’errata : maroquin rouge, dos à nerfs richement orné, triple filet doré encadrant les plats avec armes dorées au centre, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées sur marbrures *(reliure de l’époque)*.



Édition originale, publiée et annotée par J.F. de Tabary.
 Les ouvrages du comte de Boulainvilliers (1658-1722) sont tous posthumes. De l'historien, Voltaire dit qu'il fut le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire et le plus capable d'écrire celle de la France.



CRITIQUE DU DESTIN ABSOLUTISTE DE LA MONARCHIE.

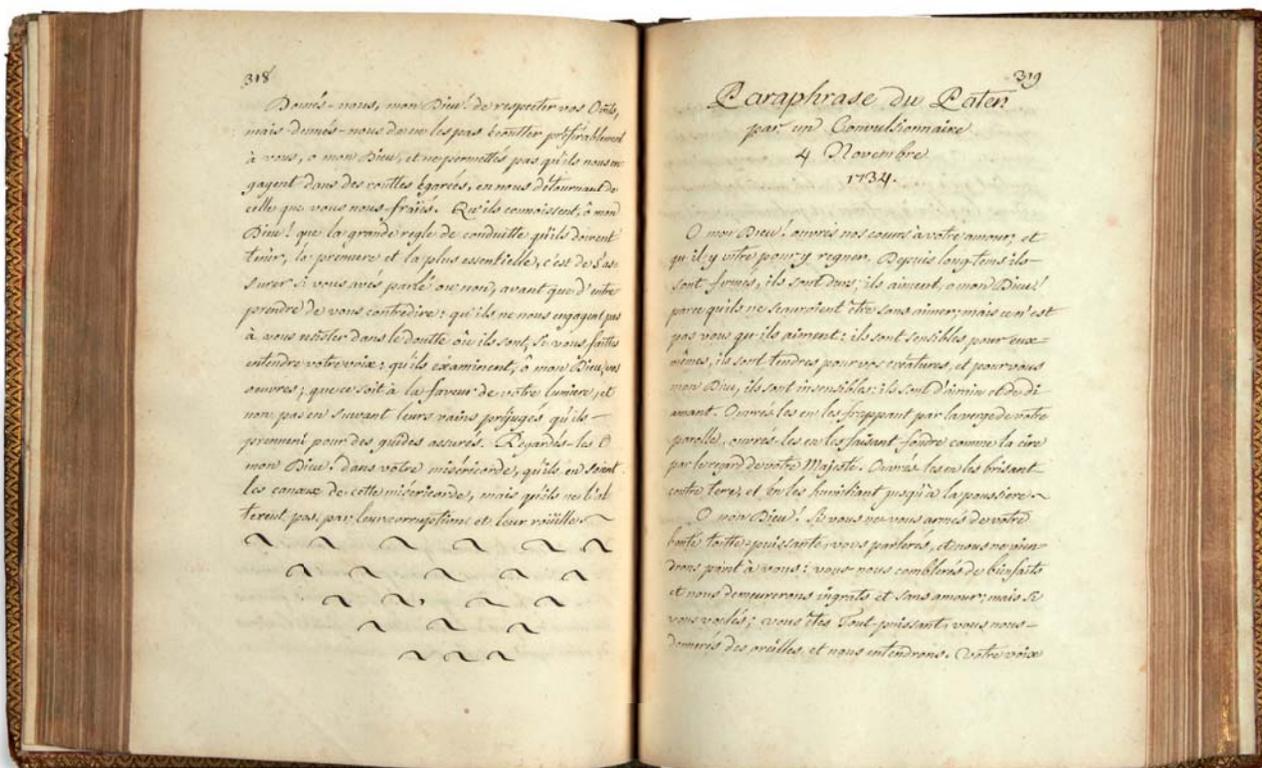
Défenseur du régime féodal, Boulainvilliers soutient la théorie de la descendance franque de la noblesse, selon laquelle il y eut deux races en France : celle des conquérants, les nobles, et celle des vaincus, les Gallo-Romains, représentés par le tiers état. Les usurpateurs, ce sont les Capétiens qui ont dépouillé la noblesse de ses droits. Les idées de l'apôtre d'une noblesse antimonarchique, républicaine par patriotisme, firent leur chemin dans les milieux nobiliaires.

“Boulainvilliers a servi d'inspirateur à Montesquieu et ses thèses sont pour une bonne partie reproduites dans la dernière partie de *l'Esprit des lois* : cela est fort important quand on veut connaître la réaction aristocratique au XVIII^e siècle, laquelle aboutit à la Révolution. Car n'oublions pas que ce sont les nobles qui ont imposé à Louis XVI la réunion des états généraux” (Lefebvre, *La Naissance de l'historiographie moderne* 1971, p. 100).

EXEMPLAIRE REMARQUABLE, EN MAROQUIN DÉCORÉ DU TEMPS, AUX ARMES DU CARDINAL DE ROHAN (1674-1749).

Armand Gaston de Rohan, prince-évêque de Strasbourg et grand aumônier de France, fut membre de l'Académie française (1704). Bibliophile passionné mais attentif aux dépenses inutiles, il ne faisait relier à ses armes que les livres neufs, conservant la reliure originelle des livres achetés de seconde main. Sa bibliothèque fut dispersée au printemps 1789 avec celle de son neveu, le prince de Soubise (*Cat. de la bibliothèque du prince de Soubise*, 1788, n° 7356).

3 000 / 5 000 €



LES CONVULSIONNAIRES DE SAINT-MÉDARD

259
 [CONVULSIONNAIRES]. **Recueil de discours de différents convulsionnaires** [sic].
 1733-1747.

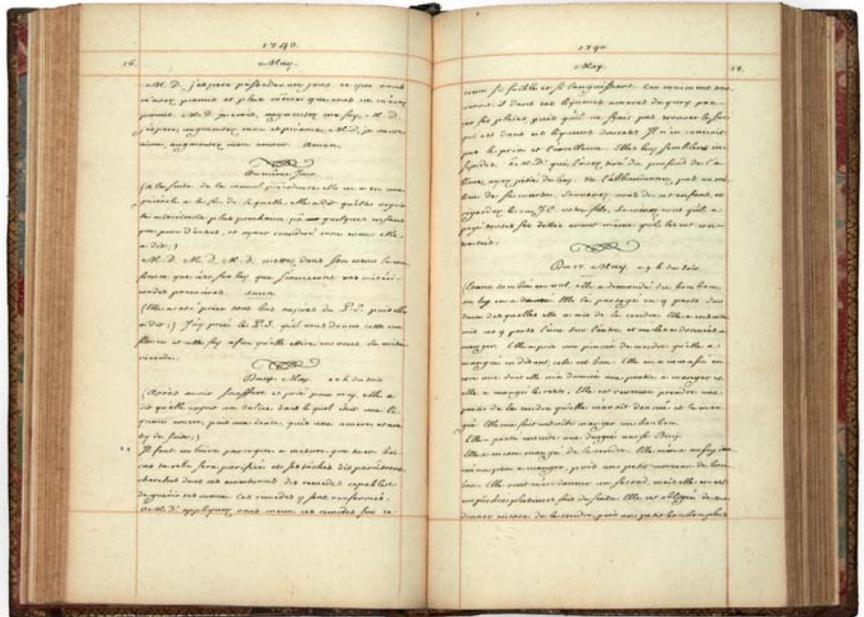
Manuscrits de l'époque, 2 volumes in-4 : veau marbré, dos à nerfs ornés, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (reliure de l'époque).

LA FRACTURE JANSÉNISTE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES.

La querelle autour du jansénisme ne s'éteint pas avec la destruction de Port-Royal. Elle rebondit même au XVIII^e siècle en prenant une coloration politique, occupant une place majeure dans la vie religieuse et publique.

Le nom de convulsionnaire a été donné à des jansénistes illuminés qui se livraient à des manifestations d'hystérie collective. Le diacre François de Paris, janséniste d'une foi ardente, en fut la cause bien malgré lui. Il meurt en 1727, en léguant tous ses biens aux pauvres. Enterré au cimetière Saint-Médard à Paris, les miracles et actes de dévotion vont se multiplier sur sa tombe - jusqu'à la fermeture du cimetière en 1732 pour cause de scandale public, contraignant les convulsionnaires à la clandestinité. Parmi eux, de nombreux religieux furent enfermés à Vincennes et à Bicêtre. Le mouvement refluera dans la seconde moitié du siècle, suscitant l'inquiétude et l'ironie des Encyclopédistes. Les jansénistes eux-mêmes avaient renoncé à soutenir ces excès mais l'aventure avait ému Paris, et même la province où la contagion s'était répandue.





260

BEAU ET PRÉCIEUX MANUSCRIT, orné d'un encadrement et de cartouches dessinés à la plume sur les deux titres.

Il offre la transcription, jour par jour et heure par heure, des discours tenus par des convulsionnaires pendant leur extase.

CRIS ET CHUCHOTEMENTS : LA CIRCULATION MANUSCRITE ET CLANDESTINE DES DISCOURS.

Les convulsionnaires incarnent la subversion dans la mesure où ils s'opposent à la rationalité et au pouvoir. Lorsque le conseiller au Parlement Carré de Montgeron se risqua à publier *la Vérité des miracles du diacre Pâris* (1737), il fut embastillé puis exilé jusqu'à la fin de ses jours. Dissidents religieux, imposteurs ou malades mentaux, ils sont les mal-aimés de l'historiographie janséniste. Le mouvement a intéressé les médecins dès le XVIII^e siècle. Leurs discours apparemment incohérents, quand ils ne relèvent pas de la glossolalie, furent pris en note par des assistants qui ont consigné les visions, prophéties et "voyages".

De la bibliothèque *Félix Rolland* avec ex-libris.

2 000 / 3 000 €

260

[CONVULSIONNAIRES]. **Recueil de discours d'une Convulsionnaire. 1737-1747.**

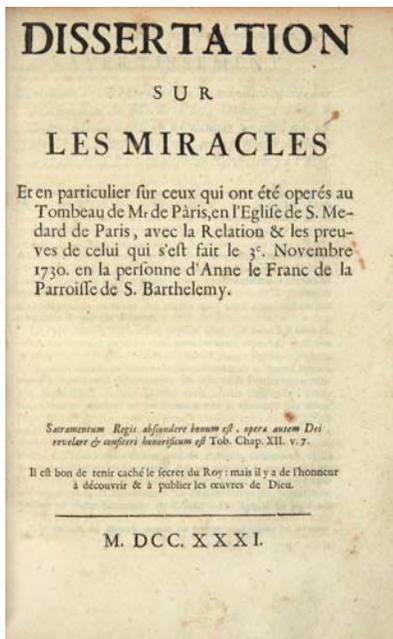
Manuscrit de l'époque.

2 volumes in-8 : veau brun, dos à nerfs ornés, pièces de titre de maroquin (*reliure de l'époque*).

CURIEUX MANUSCRIT RESTITUANT, SOUS FORME DE JOURNAL, LES DISCOURS D'UNE FEMME CONVULSIONNAIRE.

Le second volume est illustré d'une planche à double page montée sur onglet : *Différentes agitations des convulsionnaires*.

1 000 / 2 000 €



261

261

[CONVULSIONNAIRES]. **Recueil de pièces, du début des années 1730**, relatives aux convulsionnaires.

24 publications reliées en un volume in-4 : veau jaspé, dos à nerfs orné, coupes décorées, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Remarquable réunion de pièces à propos des convulsionnaires et des miracles opérés à Saint-Médard ou par l'intercession du diacre Paris.

Le recueil offre également des lettres au sujet du nouveau catéchisme de l'archevêque de Sens.

- Examen de la troisième lettre contre les convulsions et de la théologie de son auteur sur les guérisons miraculeuses. 28 pp.

- Actes et protestations signifiées aux religieux qui prétendent composer le chapitre général de la congrégation de S. Maur, par plusieurs députés dudit chapitre. 4 pp.

- Dissertations sur les miracles et en particulier sur ceux qui ont été opérés au tombeau de Mr Paris, en l'église de S. Médard de Paris, avec la relation & les preuves de celui qui s'est fait le 3^e novembre 1730 en la personne d'Anne le Franc de la paroisse de S. Barthélemy. 1731. 48 pp.

- Lettres au sujet du miracle opéré en faveur d'une religieuse bénédictine de la ville de Troyes, par l'intercession du B. H. François de Paris. Troyes le 2 avril 1732. 4 pp.

- Extrait d'une lettre d'un chartreux de Hollande, à un de ses plus proches parens, au sujet des miracles qui s'opèrent journellement au tombeau de M. de Paris. Du 3 septembre 1732. 4 pp.

- Lettre de M. l'abbé de Bescherand à M. l'abbé d'Asfeld [et réponse]. Février 1733. 6 pp.

- Troisième lettre de M. l'abbé de l'Isle sur les miracles de M. de Paris, pour servir de réponse à l'écrit qui a pour titre, Discours sur les miracles par un théologien. Le 18 janvier 1732. 23 pp.

- CHAULIN. Relation de la manière dont Gabrielle Gantier, veuve Delorme a été frappée [sic] d'une paralysie subite au tombeau de M. de Paris le quatre d'août 1731. 1732. 33 pp.

- Troisième [quatrième et sixième] recueil des miracles opérés sur le tombeau et par l'intercession de M. l'abbé de Paris. 59-28-28 pp.

- Première [seconde] lettre de M. A. docteur en théologie à un curé de ses amis, pour servir de réponse à la seconde lettre d'un anonyme [sic] défenseur du livre de M. de Montgeron sur les secours meurtriers. 12-16 pp.

- Lettres d'un très grand nombre de curés, chanoines, & autres ecclésiastiques à monseigneur l'évêque d'Auxerre. 4 pp.

- Lettre de messieurs les juges de Bayeux à M. le chancelier [sic]. 1733. 4 pp.

- Remontrances du parlement de Paris au roy au sujet de l'arrêt du Conseil d'État du 30 juillet 1731. 1731. (1) f., 6 pp.

- Troisième lettre à monseigneur l'évêque de Soissons sur les promesses faites à l'Église, où on explique comment l'église parle pour la vérité, & réclame contre les erreurs. 60 pp.

- Quatrième lettre à monseigneur l'évêque de Soissons sur les promesses faites à l'Église où l'on examine, si les promesses faites à l'Église doivent toutes s'accomplir de manière, que les avantages promis se trouvent tous nécessairement & en tout tems dans le grand nombre, & même dans la totalité morale de ceux qui composent le corps de l'Église. 41-(2) pp.

- Dénonciation faite par MM. les curez de la ville de Sens à M. l'archevêque d'une thèse dédiée à ce prélat, soutenue au collège des Jésuites par le père Busserot, le 18 de juillet 1732. 1733. (1) f., XVIIJ-18 pp.

- Remontrances respectueuses des curés chanoines et autres ecclésiastiques de la ville et du diocèse [sic] de Sens à monseigneur leur archevêque au sujet de son nouveau catéchisme. 1733. 36-20-15 pp.

- Seconde lettre des curez chanoines et autres ecclésiastiques du diocèse [sic] de Sens à monseigneur l'archevêque avec un mémoire qu'ils lui ont présenté... 1732. VIJ-(1 bl.)-50 pp.

- Lettre de plusieurs curés du diocèse de Nevers à Mgr leur évêque à l'occasion de la lettre des curés du diocèse de Sens. 4 pp.

- Lettre des curés de la ville de Troyes à M. leur évêque, au sujet de la lettre pastorale de M. l'archevêque de Sens touchant la charité. 4 pp.

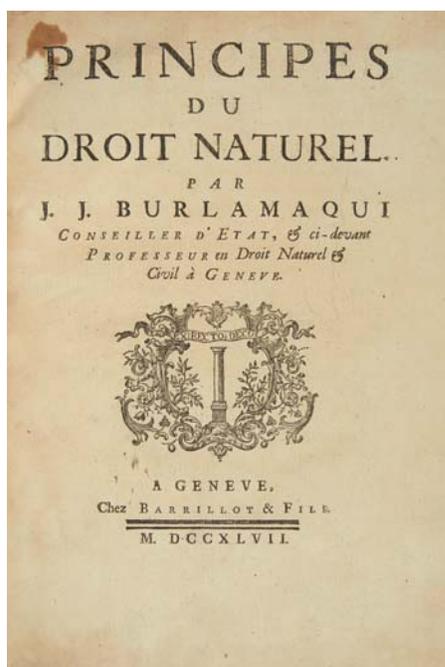
- Seconde lettre d'un ami à un curé du diocèse de Sens. 1732. 8 pp.

- Avis aux personnes chargées de l'instruction de la jeunesse dans le diocèse de Sens, touchant l'usage du nouveau catéchisme. 20 pp.

- Seconde requête présentée à monseigneur l'archevêque par les curés de Paris. 1731. (1) f., 5 pp.

- Avis aux fidèles de l'église de Paris sur ce qu'ils ont à craindre de la part des confesseurs qui acceptent la constitution Unigenitus. 32 pp.

1 500 / 2 500 €



262

L'HOMME EST UN AMI POUR L'HOMME : AUX SOURCES DU CONTRAT SOCIAL

262

BURLAMAQUI (Jean-Jacques). **Principes du droit naturel.** Genève, Barrillot & fils, 1747. In-4 de XXIV, 352 pp. : veau porphyre, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin vert, triple filet doré encadrant les plats, coupes filetées or, tranches marbrées (reliure de l'époque).

Édition originale.

Elle parut un an avant *De l'esprit des lois*, chez le même éditeur genevois, Barrillot.

UN DES OUVRAGES FONDATEURS DE LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES.

La société humaine ne pouvant ni subsister, ni produire les heureux effets pour lesquels Dieu l'a établie, à moins que les hommes n'ayant les uns pour les autres des sentiments d'affection et de bienveillance, il s'ensuit que Dieu notre créateur et notre Père commun, veut que chacun soit animé de ces sentiments, et fasse tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir cette société dans un état avantageux et agréable, et pour en resserrer de plus en plus les nœuds par des services et des bienfaits réciproques.

Professeur de droit à la faculté de Genève, Jean-Jacques Burlamaqui (1694-1748) expose en un système ordonné les doctrines du droit naturel.

“Burlamaqui sut exprimer dans la langue de son temps, en un français clair et pur, ce qu'un Grotius ou un Puffendorf n'avaient pu expliquer que dans d'énormes ouvrages, bourrés d'exemples et de citations puisés dans l'Antiquité et les Saintes Écritures” (Gagnebin, *Burlamaqui et le Droit naturel*, 1944, p. 300).

Les thèses de l'autre Jean-Jacques genevois ont exercé une influence notable, attestée par une soixantaine d'éditions et leur traduction en sept langues.

“Jean-Jacques Rousseau comme les Pères de la jeune république américaine ont lu avec profit ce « manuel » représentatif de l'école protestante du Droit Naturel” (*En français dans le texte*, 1990, n° 150.)

BEL EXEMPLAIRE DE L'ÉDITION AU FORMAT IN-QUARTO, EN RELIURE DU TEMPS.

1 000 / 2 000 €

LA RÉVOLUTION DES ESPRITS

263

[MONTESQUIEU (Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de)]. **De l'esprit des loix** ou Du rapport que les loix doivent avoir avec la Constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, &c. À quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françoises, & sur les loix féodales. *Genève, Barrillot & fils, sans date* [1748].

2 volumes in-4 de (4) ff., XXIV pp., 522 pp. ; (2) ff., XVI pp., 564 pp. : veau fauve moucheté, dos à nerfs ornés, pièces de titre et de toison de maroquin rouge et noir, coupes décorées, tranches rouges (*reliure anglaise de l'époque*).

PRÉCIEUSE ÉDITION ORIGINALE.

Deux volumes au format in-quarto, imprimés à Genève avec élégance.

Publié anonymement, l'ouvrage connut un succès inouï en dépit de sa condamnation par la Sorbonne et par Rome. On ne compte pas moins de vingt-deux éditions et contrefaçons publiées dans les deux années qui suivirent.

LE LIVRE SÉMINAL DE LA SCIENCE POLITIQUE MODERNE.

La parution de cet ouvrage capital marqua une rupture dans l'histoire politique des Lumières : il offrait un contre-modèle, fondé sur l'équilibre des pouvoirs, à la monarchie absolue en vigueur, la minant de l'intérieur – avant que, quinze ans plus tard, Rousseau avec *le Contrat social* achève l'édifice en renversant la souveraineté.

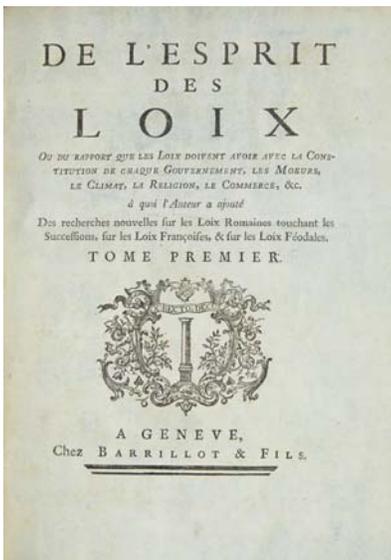
“In many ways one of the most remarkable works of the eighteenth century. (...) The most distinctive aspect of this immense syllabus is its moderation : a quality not designed to achieve official approval in 1748. (...) The scheme that emerges of a liberal benevolent monarchy limited by safeguards on individual liberty was to prove immensely influential. (...) [Montesquieu's] theories underlay the thinking which led up to the Americans and French revolutions, and the United States Constitution in particular is a lasting tribute to the principles he advocated” (*Printing and the Mind of Man*).

BEL EXEMPLAIRE, À GRANDES MARGES, EN RELIURE ANGLAISE DE L'ÉPOQUE.

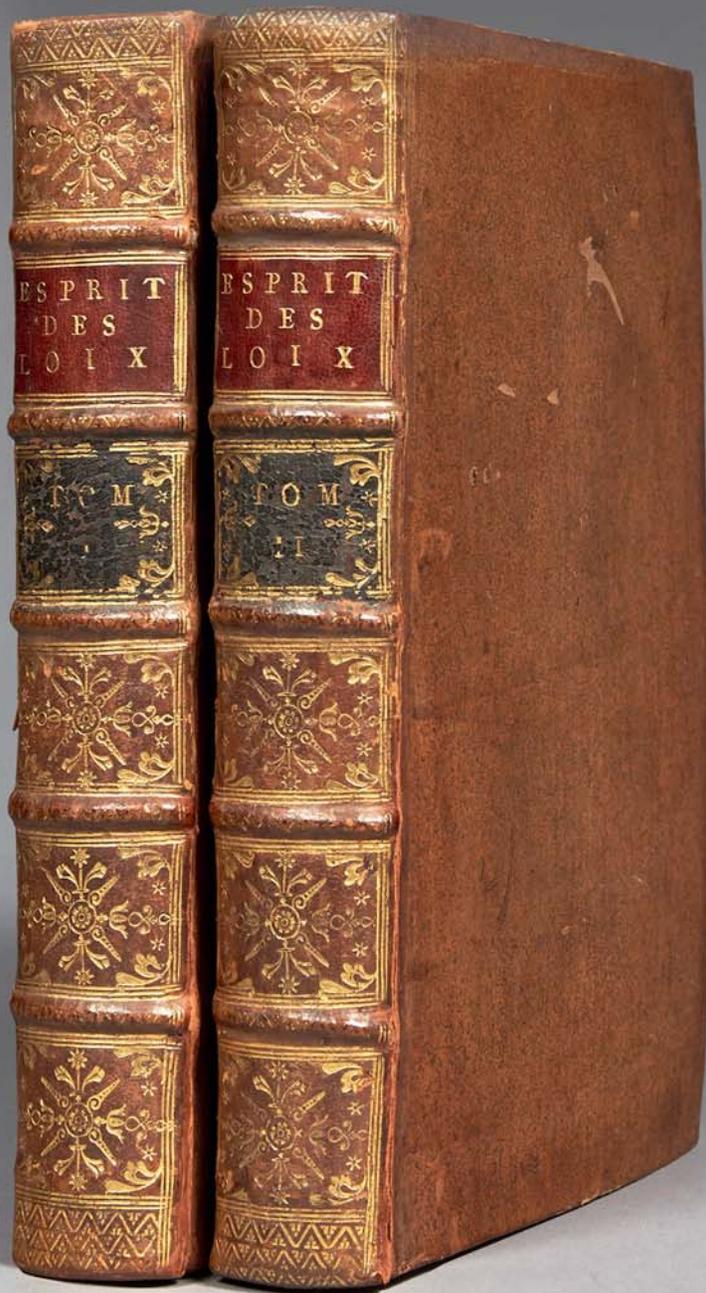
Ex-libris armorié gravé du comte *Fitzwilliam*, pour qui l'exemplaire fut sans doute relié. Ex-libris typographique *Milton, Peterborough*. Milton était la propriété des Fitzwilliam à Peterborough, dans le Cambridgeshire, à une centaine de kilomètres au nord de Londres. Provenance piquante pour cet ouvrage emblématique du modèle anglais dans la France des Lumières. Mors fendillés.

(*Printing and the Mind of Man*, 196, n° 197.- *En français dans le texte*, 1990, n° 138. Le rédacteur de la notice fait état, par erreur, d'une carte dépliant au tome I, laquelle ne fut ajoutée qu'à la troisième édition in-quarto. Quant aux deux feuillets d'errata, ils ne relèvent pas de l'édition originale, ayant été imprimés à Paris.)

20 000 / 30 000 €



263

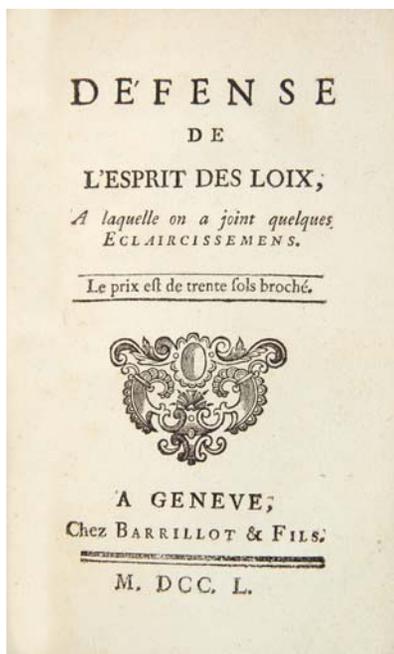


ESPRIT
DES
LOIX

ESPRIT
DES
LOIX

TOME

TOME



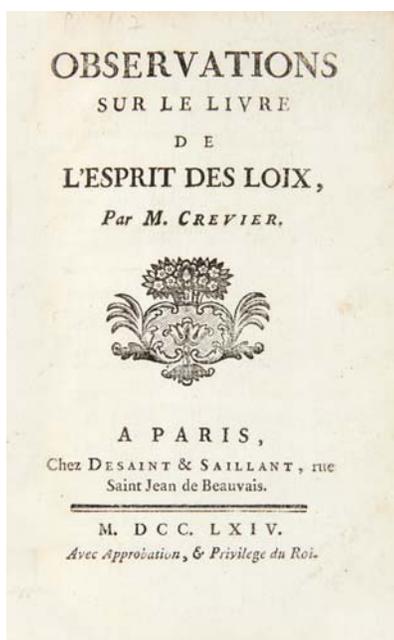
“M. DE MONTESQUIEU, CHARGÉ PAR SON ADVERSAIRE D'IMPUTATIONS ATROCES, POUVAIT LE RENDRE ODIEUX SANS PEINE ; IL FIT MIEUX, IL LE RENDIT RIDICULE” (D'ALEMBERT)

264

[MONTESQUIEU (Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de)]. **Défense de l'esprit des loix**, à laquelle on a joint quelques éclaircissemens. Genève, Barrillot & fils, 1750. In-12 de 207 pp. : basane marbrée, dos à nerfs orné, coupes ornées, tranches rouges (reliure de l'époque).

Édition originale.

La publication de *l'Esprit des lois* (1748, cf. n° 263 ci-dessus) souleva un concert de louanges mais aussi une campagne de critiques qui devait aboutir à sa mise à l'Index en 1751. Le philosophe préconisait avec insistance une franche séparation du politique et du religieux. Dans sa *Défense*, il rétorque que l'ouvrage est un livre de droit, non de théologie. (Rahir, *Bibliothèque de l'amateur*, p. 550.)



On trouve relié à la suite deux autres ouvrages sur le même sujet, en édition originale, témoignant de la controverse :

- *Observations sur l'esprit des loix, seconde partie* [par Joseph de La Porte] Amsterdam, Pierre Mortier, 1751. In-12 de (2) ff, xx pp., pp. 3 à 118. Le texte de Montesquieu est relié entre les pages 39 et 40 de cet ouvrage, or c'est à la page 40 que commence la *Réponse à la défense de l'Esprit des loix*.

- *Suite de la défense de l'esprit des loix, ou examen de la réplique du gazetier ecclésiastique, à la défense de l'esprit des loix* [par Laurent Angliviel de La Beaumelle]. Berlin, 1751. Petit in-8 de (1) f., 76 pp.

Bon exemplaire. Coins restaurés.

On joint :

CREVIER (Jean-Baptiste-Louis). *Observations sur le livre De l'esprit des loix*. Paris, Desaint & Saillant, 1764.

In-12 de (4) ff., 304 pp. : veau marbré de l'époque, dos lisse orné, tranches marbrées.

Édition originale.

Bon exemplaire en reliure du temps. De la bibliothèque de *George Guestier* de Bordeaux, avec ex-libris armorié. Coiffe restaurée.

2 000 / 3 000 €

264

Sup. 19. 9. 1757
19. 9. 1757

Monsieur mon frere et cousin. j'ai appris avec la plus grande sensibilité, ce qui est arrivé le 5: de ce mois à l'armée de V. M. sous les ordres du prince de Soubise, combinée avec celles des cercles. ce qui me console c'est que je suis certaine, qu'elle trouvera des ressources contre sa juste affliction dans l'élevation de son cœur supérieur à tous les evenemens, et ce qui me rassure, c'est que nous ne manquerons pas, graces a Dieu, de moyens pour reparer au mal, et que je crois, moyenant cela, pouvoir regarder le remede, comme certain, si bien loin de nous laisser abatre, nous les employons efficacement et convenablement chacun de notre côté, encore avant le quartier d'hiver. en attendant l'importante prise de schweidnitz, que je dois autant aux bons services, que m'ont rendus les officiers de V. M. qu'à la valeur de mes troupes, peut nous être un motif de consolation. je desirerois fort, que ce succès si considérable par lui même, que par les suites qu'il peut avoir, put adoucir la juste sensibilité de V. M. ma satisfaction en ce cas, en seroit bien

plus vive. je la prie de vouloir en être persuadée et je lui repete, qu'elle peut compter pour jamais sur mon attachement pour elle, sur ma constance et sur l'amitié sincere avec laquelle je suis, et serai mon frere et cousin.

De votre Majesté

bonne soeur et cousine
marie Therese

265

265

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE. Lettre à Louis XV. 19 novembre 1757.

Lettre autographe signée Marie Therese, 1 p. 1/3 in-4.

PRÉCIEUSE LETTRE AUTOGRAPHE DE L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE À SON NOUVEL ALLIÉ, LE ROI DE FRANCE, À PROPOS DE LA BATAILLE DE ROSSBACH.

Le traité d'alliance, signé en mai 1756 entre l'Autriche et la France, mit fin à des siècles d'hostilités entre les deux puissances. La Prusse s'étant rapprochée peu avant de l'empire britannique, les rapports de force s'en virent modifiés de fond en comble sur le continent européen.

Le 6 novembre 1757, l'armée française venait de subir, sous les ordres de Soubise, une défaite importante à Rossbach. Ses troupes ayant fait preuve de leur supériorité face aux Prussiens le 18 juin à Kolin, Marie-Thérèse se montre néanmoins optimiste :

Monsieur mon frere et cousin, j'ai appris avec la plus grande sensibilité, ce qui est arrivé le si[x]— de ce mois à l'armée de V. M. sous les ordres du prince de Soubise, combinée avec celles des cercles. Ce qui me console c'est, que je suis certaine, qu'elle trouvera des ressources contre sa juste affliction dans l'élevation de son cœur supérieur à tous les evenemens, et ce qui me rassure, c'est que nous ne manquerons pas, graces a Dieu, de moyens pour reparer au mal, et que je crois, moyenant cela, pouvoir regarder le remede, comme certain, si bien loin de nous laisser abatre, nous les employons efficacement et convenablement chacun de notre côté, encore avant le quartier d'hiver, en attendant l'importante prise de schweidnitz, que je dois autant aux bons services, que m'ont rendus les officiers de V. M. qu'à la valeur de mes troupes, peut nous être un motif de consolation. (...)

En dépit des espérances de l'impératrice Marie-Thérèse, les Prussiens sortirent largement vainqueurs de la bataille de Leuthen, le 5 décembre 1757.

Lettre restaurée dans la marge avec reprise d'une lettre.

1 000 / 2 000 €



266

LES DENIERS DE L'INFAMIE

266

[ESCLAVAGE]. **Facture de la vente d'une cargaison de onze barriques de sucre et de 243 esclaves.** Cayenne, 12-14 janvier 1758.

Pièce manuscrite : 3 pp. in-folio.

FACTURE DE 243 ESCLAVES VENDUS À CAYENNE EN 1758, DUMENT CERTIFIÉE PAR LE COMMISSAIRE DU ROI DE FRANCE.

Le brigantin *l'Hirondelle*, commandé par le capitaine Thomas, a cédé onze barriques de sucre au navire négrier *l'Industrie* de Nantes, pour la somme de 1 844,60 livres.

Cette somme, qui fait l'objet de la première facture, est réglée par une partie de la vente de "deux cent quarante trois noirs des deux sexes apportés par le navire *l'Industrie*, capitaine Duqué, arrivé à Cayenne le 6 may 1755". Ces derniers sont vendus pour la somme de 189 300 livres : ils font l'objet de la seconde facture, datée du 12 janvier 1758.

Ces deux mémoires ont été ratifiés le 14 janvier 1758 par Antoine Philippe Lemoyne, "conseiller du Roy en ses Conseils, commissaire de la Marine, ordonnateur en l'Isle et terre ferme de Cayenne province de Guyanne en Amérique et subdélégué à l'intendance des Isles du Vent audit pays". Le commissaire détaille le règlement des deux transactions.

Antoine Philippe Lemoyne fut commissaire ordonnateur du roi à Cayenne de 1747 à 1763. À la fin de son séjour, il disposait d'une maison de Cayenne, une briqueterie et 22 esclaves. Sa signature autographe au bas de la troisième page est accompagnée de son sceau armorié.

ÉMOUVANT DOCUMENT HISTORIQUE.

3 000 / 4 000 €



267

“UN FURIEUX COUP DE MASSUE PORTÉ SUR LES PRÉJUGÉS” (DIDEROT)

267

[HELVÉTIUS (Claude-Adrien)]. *De l'esprit*. Paris, Durand, 1758.

In-4 de (2) ff., XXII, 643 pp. : veau blond, dos à nerfs orné, pièce de titre de toison rouge, triple filet doré encadrant les plats, coupes filetées or, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Deuxième édition originale.

Muni d'un privilège, *De l'esprit* vit le jour en juin 1758. Quelques exemplaires d'auteur furent distribués aux amis. À la suite du scandale, le directeur de la Librairie, Malesherbes, en vint à suspendre sans tarder la diffusion. En juillet, l'imprimeur Durand mit en route une nouvelle édition où le texte était corrigé conformément aux vœux des censeurs. Les remaniements furent jugés insuffisants. Dès lors, l'ouvrage était définitivement interdit après intervention de la famille royale et du Parlement. Néanmoins, 14 éditions clandestines parurent en France et en Hollande dans les mois qui suivirent.

Matérialiste, Claude-Adrien Helvétius (1715-1771) s'efforce d'élaborer une morale sans fondement religieux : les lois de Newton lui semblent suffisantes pour expliquer le monde. Sa critique violente du despotisme et du fanatisme sacerdotal menaçait par trop l'ordre social. Les pouvoirs décidèrent de frapper un grand coup, condamnant le livre au feu tout en arrêtant par la même occasion la publication de l'*Encyclopédie*, qui ne sera reprise qu'en 1765.

Bon exemplaire en reliure du temps.

De la bibliothèque *Edme Hermitte* avec ex-libris. Coiffes et coins un peu frottés.

(*Lumières !*, BnF, 2006 n° 44 : “Helvétius professe un matérialisme athée qui choque Rousseau, comme le montrent les notes marginales dans son exemplaire.”)

600 / 800 €



DROIT
DES GENS

ESPRIT
DES
LOIX

ESPRIT
DES
LOIX

PRINCIPES
DU D. D.
NATUREL

674
L'ORDRE
DES
SOCIÉTÉS
POLITIQUES

DE L'ESPRIT

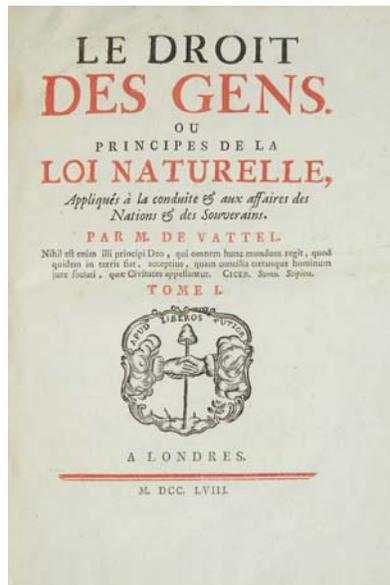
268

263

262

272

267



ENVAHIR OU NÉGOCIER ? LE DROIT CONTRE LA FORCE

268

VATTEL (Emmerich de). **Le Droit des gens.** Ou principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des souverains. *Londres* [Neuchâtel, Droz], 1758.

2 tomes en 1 volume in-4 : veau fauve marbré, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin rouge, coupes filetées or, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Deux beaux volumes imprimés au format in-quarto. Ils comptent parmi les chefs-d'œuvre de la typographie neuchâteloise (*Le Livre neuchâtelois, 1533-1983*, n° 29).

En se fondant sur les travaux de Grotius et de Pufendorf, Emmerich de Vattel (1714-1767) est parvenu à donner la première description claire et élégante de l'ordre juridique international. Ministre de l'Électeur de Saxe à Berne, Auguste III le rappela auprès de lui en 1758 avec le titre de conseiller privé.

PUBLIÉ EN PLEINE GUERRE DE SEPT ANS, SON TRAITÉ FIT DATE DANS L'HISTOIRE DU DROIT INTERNATIONAL MODERNE ET DE LA DIPLOMATIE.

Il en établit les fondements théoriques (respect des peuples, nécessaire concertation entre États), contre l'usage illégitime de la force. Il fut rapidement traduit dans toutes les langues d'Europe, exerçant son influence jusqu'en Amérique.

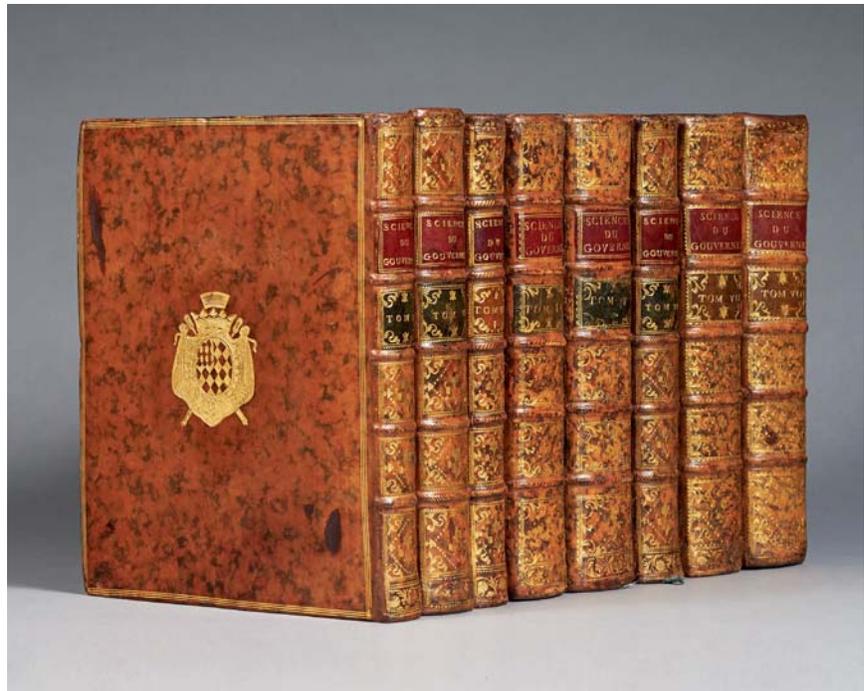
L'invasion de l'Irak en 2003, puis, plus récemment, la controverse internationale sur l'opportunité de "frappes punitives" en Syrie, donnent à cette défense du Droit contre la force une actualité brûlante.

BEL EXEMPLAIRE EN RELIURE DU TEMPS.

Coiffe supérieure habilement restaurée.

(Rahir, *Bibliothèque de l'amateur*, 667.- INED, n° 4391, pour une édition postérieure : "Paragraphe sur le commerce, la culture des terres, la monnaie, la population".- Pas aux catalogues de la Kress Library, Goldsmiths' Library ou Luigi Einaudi).

2 000 / 3 000 €



UNE ENCYCLOPÉDIE DE LA SCIENCE POLITIQUE ET MORALE

269

RÉAL DE CURBAN (Gaspard de). **La Science du gouvernement**, ouvrage de morale, de droit, et de politique, qui contient les principes du commandement & de l'obéissance ; où l'on réduit toutes les matières de gouvernement en un corps unique, entier dans chacune de ses parties ; & où l'on explique les droits & les devoirs des souverains, ceux des sujets, ceux de tous les hommes, en quelque situation qu'ils se trouvent. *Aix-la-Chapelle*, puis *Paris*, puis *Amsterdam*, 1761-1765. 8 volumes in-4 : veau fauve marbré aux armes sur les plats des tomes 1, 2, 3 et 5, dos à nerfs ornés, pièces de titre et de toison de maroquin rouge et vert, triple filet encadrant les plats, coupes filetées or, bordures intérieures décorées, tranches dorées (*reliures de l'époque*).



269

Édition en partie originale, ornée des portraits gravés de l'auteur et du roi de Pologne. Les six derniers volumes, posthumes, ont été publiés par l'abbé de Burle, neveu de l'auteur.

“REMARQUABLE OUVRAGE” (PIERRE LAROUSSE).

Traité monumental composé pendant plus de trente ans par Gaspard de Réal (1682-1752), juriste provençal et conseiller du roi. Il s'est efforcé de réconcilier la monarchie absolue, l'Église et la philosophie des Lumières en un ouvrage de “science politique”, “la plus utile et la plus noble des sciences humaines”.

L'ouvrage fourmille de réflexions originales. Il prédit la disparition de la Pologne, victime de la “Moscovie”, et envisage l'unification de l'Italie. En matière pénale, il dégage les principes précurseurs consacrés par Beccaria et la Révolution française : abolition de la torture, proportionnalité des peines. Le tome 8 renferme une ample et précieuse bibliographie critique “des principaux ouvrages composés sur des matières de gouvernement”.

(Rahir, *Bibliothèque de l'amateur*, p.605.- *Dictionnaire historique des juristes français, XII^e-XX^e siècle*, 2007, pp. 655-656.)

EXEMPLAIRE AUX ARMES DU CHANCELIER DE LAMOIGNON SUR LES PLATS DES TOMES I, 2, 3 ET 5.

Intéressante provenance que celle de Guillaume de Lamoignon (1683-1772), chancelier de France, qui eut à mettre en pratique cette "science du gouvernement", résistant à la fronde parlementaire et finalement exilé dans son château de Malesherbes en 1763.

Ex-libris manuscrit *De Berlac-Perussis* sur tous les titres et note en tête du tome 7 : "Le présent exemplaire provient de la bibliothèque du chancelier Lamoignon, d'où il passa dans celle de M. d'Eymar-Montmetan, avocat-général au parlement de Provence, et notre cousin."

Il s'agit sans doute de Jean-François-Pascal d'Eymar de Montmeyan (1752-1824), avocat général au Parlement avant la Révolution. Restaurations aux coiffes et aux coins. La décoration des dos est très proche mais non uniforme.

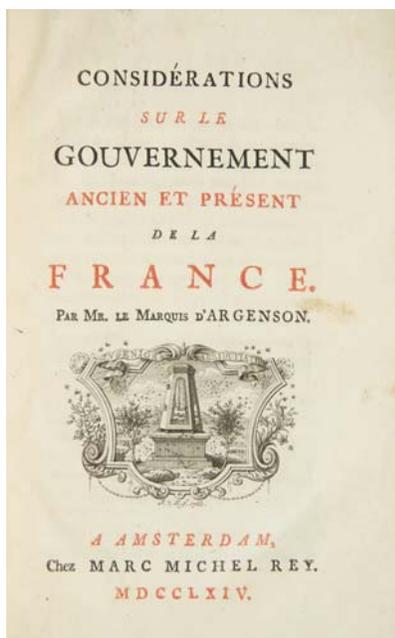
1 500 / 2 500 €

LE MARQUIS ROUGE

270

ARGENSON (René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'). **Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France.** Amsterdam, Marc Michel Rey, 1764.

In-8 de XVI, 328 pp. : basane marbrée, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin rouge, coupes filettées or, tranches rouges (*reliure de l'époque*).



270

ÉDITION ORIGINALE DE CE TEXTE PRÉCURSEUR, CITÉ AVEC ÉLOGE PAR ROUSSEAU DANS LE CONTRAT SOCIAL.

Bien que sévèrement proscrit en France, l'ouvrage a connu trois éditions en quelques mois. Ministre des Affaires étrangères sous Louis XV, proche des philosophes et ami de Voltaire, le marquis d'Argenson (1694-1757) fut un pionnier de la physiocratie et prédit la Révolution avec un demi-siècle d'avance. Il prône le respect des droits de l'individu, la liberté économique, la tolérance religieuse, l'égalité fiscale, la fin des privilèges et le recours à des assemblées élues. On y souligne que l'inégalité découle de la propriété individuelle et que les terres ne doivent appartenir qu'à ceux qui les cultivent. Il voit dans les intendants "une aristocratie odieuse", "une satrapie de roture"...

"Sa doctrine économique a de nombreux points communs avec celle des disciples de Quesnay. Si les Physiocrates ne reconnurent pas en Argenson un précurseur direct, du moins ils lui adressèrent les mêmes éloges qu'à Gournay" (Weulersse, I, p. 17).

BON EXEMPLAIRE EN RELIURE DU TEMPS. Coins émoussés.

(Stourm, *Bibliographie historique des finances*, 107-108.- Cette édition originale des *Considérations* n'est pas aux catalogues des collections Goldsmith, Kress ou Einaudi.- Leblanc, *De Thomas More à Chaptal. Contribution bibliographique à l'histoire économique*, 1961, n° 56.- INED, n° 87.)

800 / 1 200 €

UN DES LIVRES CLÉS DES LUMIÈRES, À L'ORIGINE DE L'ABOLITION DE LA TORTURE

271

[BECCARIA (Cesare)]. **Traité des délits et des peines**, traduit de l'italien [par l'abbé André Morellet], d'après la troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Avec des additions de l'auteur, qui n'ont pas encore paru en italien. *Lausanne, 1766*. In-12 de XXXI, 286 pp. : veau marbré, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin rouge, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale de la première traduction française par l'abbé Morellet.
Impression anonyme et clandestine, éditée à l'adresse fictive de Lausanne.

OUVRAGE RÉVOLUTIONNAIRE, COMMENTÉ AVEC ENTHOUSIASME PAR VOLTAIRE.

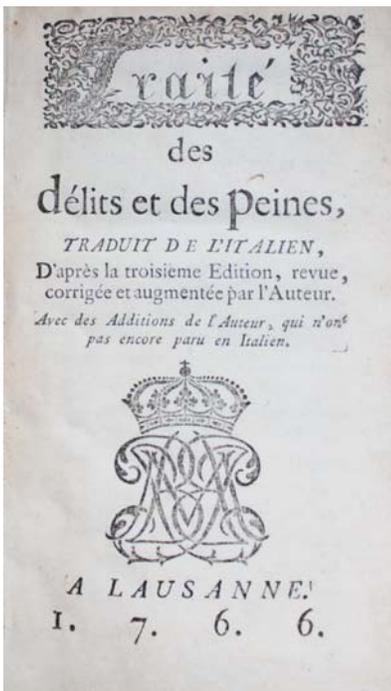
Paru pour la première fois sous le voile de l'anonyme à Milan en 1764, le *Traité des délits et des peines* propose "une réforme globale de la justice et du droit pénal inspirée par le droit naturel. Partant d'une conception contractualiste de la société, [Beccaria] en déduit une théorie des peines où les crimes doivent être jugés en fonction du dommage qu'ils créent à la société et non de la transgression d'un dogme. (...) Pour réduire l'arbitraire de la justice, il limite le pouvoir du juge. (...) Il distingue le droit et la morale, refuse de punir l'intention, individualise la peine et pose le principe de la proportionnalité entre les délits et les peines" (*Lumières!*, BnF, n° 197). L'ouvrage eut des répercussions importantes : il poussa notamment Louis XVI et bien d'autres souverains européens à supprimer l'usage de la torture.

BEL EXEMPLAIRE EN RELIURE DU TEMPS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COMTE CAPRARA, FUTUR NÉGOCIATEUR DU CONCORDAT.

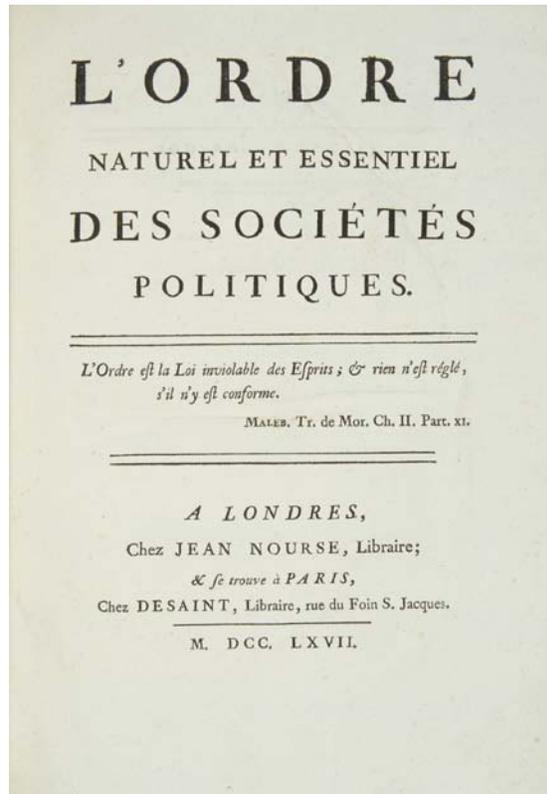
Ce dernier a noté, sur un feuillet de garde : "Le Conte Montécuculi Caprara Nonce en Suisse. L'Hotel des Asturis. Rue du Sepulchre fau bourg S. Germain."
Fils du marquis de Montecuculi (mais il choisit plutôt le nom de sa mère), né à Bologne, Giovanni Battista Caprara (1733-1810) eut une brillante carrière au service de Rome avant de succomber au charme de Bonaparte. À l'âge de 25 ans, sous le pontificat de Benoît XIV, il fut envoyé à Ravenne comme vice-légat ; il devint par la suite nonce, à Cologne en 1767, à Lucerne en 1775, puis à Vienne en 1785. Pie VI le fit cardinal en 1792. Envoyé comme légat à Paris en 1801, il se lia avec Bonaparte avec qui il conclut le Concordat de 1801 qui rétablissait le culte catholique en France. Bonaparte le nomma archevêque de Milan : en cette qualité, il sacra dans la ville Napoléon Bonaparte roi d'Italie le 26 mai 1805.
Le comte Caprara est inhumé au Panthéon.

(*Printing and the Mind of Man*, n° 209 : "One of the most influential books in the whole history of criminology." - Châtelet et Duhamel, *Dictionnaire des œuvres politiques*, pp. 89-94 : "Fichte soulignait, avec une grande sagacité, qu'en traitant des délits et des peines, Beccaria avait avant tout fait œuvre politique.")

1 500 / 2 500 €



271



272

LE MAÎTRE LIVRE DE LA PHYSIOCRATIE

272

LE MERCIER DE LA RIVIÈRE (Pierre-Paul). **L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.** Londres [Paris ou Pays-Bas], Jean Nourse, & se trouve à Paris, chez Desaint, 1767. In-4 de (1) f. de faux-titre, VIII pp. la dernière non chiffrée, 511 pp. : veau marbré, dos à nerfs orné, pièce de titre de maroquin rouge, coupes filetées or, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Conseiller au parlement de Paris, ancien intendant de la Martinique, Le Mercier de La Rivière (1720-1794) fut élu député du Calvados.

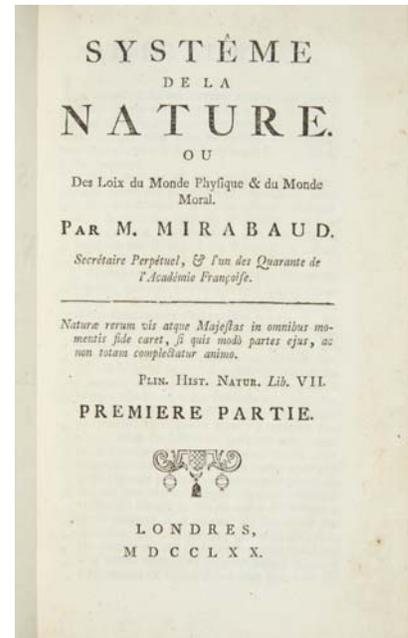
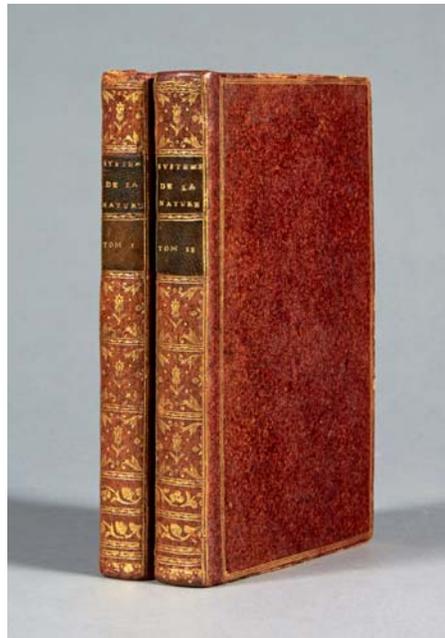
“L'EXPOSÉ LE PLUS COMPLET DE LA DOCTRINE PHYSIOCRATIQUE”, AUX DIRES D'ADAM SMITH.

Il a été rédigé sous l'inspiration directe de François Quesnay. Livre à succès ; il valut à l'auteur d'être appelé sur la recommandation de Diderot à Saint-Petersbourg auprès de Catherine II. Il souleva les violentes attaques de Mably et Voltaire le réfuta dans le conte *L'Homme aux quarante écus* : en ne frappant fiscalement que les produits de la terre, son héros devient indigent, tenu de prélever la moitié de son revenu, soit vingt écus.

BEL EXEMPLAIRE DE L'ÉDITION IN-QUARTO, EN RELIURE DU TEMPS.
Petite mouillure en fin de volume, sans gravité.

(Leblanc, *De Thomas More à Chaptal*, 1961, n° 94.- INED, n° 2791 et Catalogue Einaudi pour l'édition in-12 seulement.)

2 000 / 3 000 €



273

LE PLUS RADICAL DES PAMPHLETS DU BARON D'HOLBACH
 "CE SYSTÈME A RENDU TOUS LES PHILOSOPHES EXÉCRABLES AUX YEUX DU ROI ET DE LA COUR"
 (VOLTAIRE)

273

[HOLBACH (Paul Thiry, baron d')]. **Système de la nature** ou des loix [sic] du monde physique & du monde moral. Par M. Mirabaud, secrétaire perpétuel, & l'un des quarante de l'académie françoise. Londres, sans nom, 1770.

2 volumes in-8 de (6) ff., 370 pp. ; (2) ff., 412 pp. : veau marbré, dos lisses ornés, pièces de titre et de tomailson de maroquin vert, triple filet doré encadrant les plats, coupes filetées or, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

ÉDITION ORIGINALE DE CE VÉRITABLE MANIFESTE DU MATÉRIALISME.

C'est sous un nom d'emprunt et à Amsterdam que le baron d'Holbach fit discrètement imprimer le *Système de la nature*. Parvenu en France par mille détours, son traité se vendait sous le manteau jusqu'à dix louis (240 livres tournois, un prix spectaculaire). Il provoqua un des plus grands scandales du siècle : condamnation immédiate à la lacération et au feu le 18 août 1770, mise à l'Index le 9 novembre suivant. Au témoignage de Grimm, on ne brûla que le rôle du jugement. Les magistrats tenaient à garder pour eux l'ouvrage condamné. Dix éditions clandestines se succédèrent rapidement.

L'ouvrage a été rédigé avec la collaboration probable de Diderot. Il s'achève sur une apologie de l'athéisme. Il choqua même les philosophes amis et suscita un débat polémique. Atterré par une doctrine aussi radicale, Voltaire se manifesta. Il ignorait que d'Holbach en fût l'auteur : "Ce Système a tout perdu, il a rendu tous les philosophes exécrationnels aux yeux du roi et de toute la cour." Il le dit encore à d'Alembert en 1771 : "Nous ne guérirons jamais bien de cette blessure mortelle."

BEL EXEMPLAIRE EN RELIURE DÉCORÉE DU TEMPS.

Le feuillet d'errata, tiré après coup, n'a pas été relié dans cet exemplaire, comme souvent. Petit accroc à une coiffe.

1 000 / 2 000 €

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE ORDINAIRE EN HAÏTI

274

DURANTON (M.). **Lettre à M. Dubreul, directeur de la poste de Riom.**

St-Domingue, au Cap, le 22 may 1770.

Lettre autographe signée *Duranton* : 13 pp. in-4.

DOCUMENT HISTORIQUE ACCABLANTE, DÉCRIVANT PAR LE MENU LE SYSTÈME DE L'ESCLAVAGE À SAINT-DOMINGUE, ACTUELLE HAÏTI.

La lettre évoque la colonisation et l'esclavage comme système social sur lequel toute l'économie de la colonie repose, avec force détails sordides.

Vous connoissés peu la Colonie, mon cher ami, quand vous dittes qu'il seroit a souhaiter qu'on donnâ la liberté aux esclaves, c'est comme si on vouloit vous determiner a vous dépouiller de vos biens pour en faire present aux Etrangers. Comment recevrés-vous cette proposition ? Ne vous paroitroit-elle pas absurde ? (...) figurés-vous que l'esclave est la richesse de l'habitant, c'est luy qui cultive la terre, et qui la défriche. C'est luy qui en recolte les productions. C'est luy enfin qu'on employe aux travaux les plus durs et les plus pénibles, mais il renonce à toutes ses occupations des qu'il recouvre sa liberté, la paresse succede a l'activité, et il devient souvent mauvais sujet. (...) Ce qui me feroit hésiter a affranchir un esclave, c'est la somme qu'il a coutté, le plus petit vaut jusqu'à 1800^{ff} argent d'Espagne, vous vous imaginés bien qu'on n'aime pas a faire de pareille perte, cependant on s'y résout quelquefois quand on est riche, ou qu'on en a reçu quelque bienfait, ou, comme je vous lay déjà observé, quand on a partagé son lit avec quelque négresse, ou mulatresse, je ne peux pas encore concevoir comment on peut avoir le gout assés dépravé pour se livrer a ces vilaines créatures, cependant rien n'est si commun.

La conception figée de l'esclavage ne permet pas d'envisager un quelconque assouplissement du système :

Je pensois comme vous, quand je suis arrivé à S Domingue, a l'égard des mauvais traitemens qu'on fait aux esclaves, mais j'étois dans l'erreur, il faut mener durement ces malheureux quant ils s'écartent de leur devoir, autrement ils ne travaillent plus et deviennent voleurs. Les chatiments qu'on leur fait subir les corrigent de leurs mauvaises inclinations et les empechent de se rendre marons de peur d'etre plus séverement puni, il est vray qu'il y a des maîtres dont la barbarie n'a point de bornes, ce pays est fertile en gens inhumains, l'habitant en général est dur et le Creol, ou le naturel de l'isle, est inexorable, il voit d'œil tranquille les coups de fouët redoublés qu'on donne sur le dos de ces infortunés, et peu luy importe que les morceaux de chair sautent en l'air.

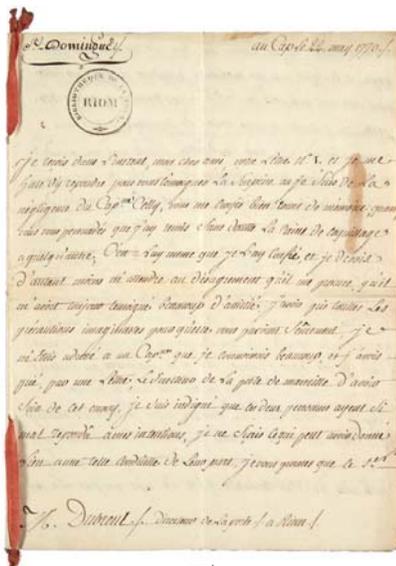
Duranton cite ensuite l'exemple des quakers de Pennsylvanie, qui ont affranchi leurs esclaves :

La chose étoit possible dans cette province, attendu qu'il y a fort peu de negres, les anglois et les indiens qui l'habitent, sont en très grand nombre, et leur dextérité, ainsi que leur courage, les mettent à l'abri de toute crainte, ils auroient bientôt détruit ceux qui ozeroient exciter quelque revolte, aussi leurs affranchis n'ont garde d'y penser ce qu'ils fairoient peut etre s'ils avoient une quantité de camarade superieure a celle des blancs, ainsi qu'on le voit dans cette colonie ou un seul européen gouverne dans une habitation 800 negres qui ne sont retenù que par la gêne et l'esclavage.

Les rébellions sont en effet monnaie courante parmi les esclaves. Duranton fait état de troubles dans les possessions anglaises et sur les navires servant à la traite.

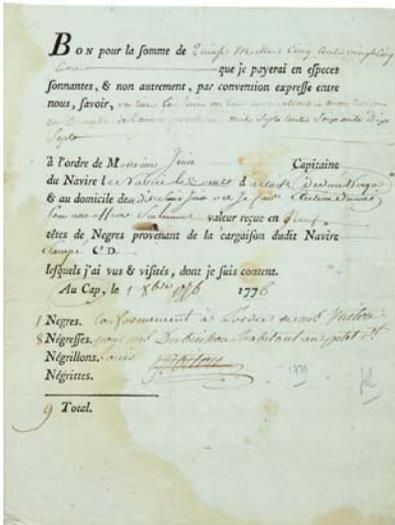
Haïti devient la première nation noire indépendante le 1^{er} janvier 1804, conduite sur le chemin de sa souveraineté par Toussaint Louverture, une fois vaincu un corps expéditionnaire envoyé par Napoléon Bonaparte. (Sur Toussaint-Louverture, cf. n° 392).

Excellent état de conservation. Cachet de la bibliothèque de la cour de Riom.



274

2 000 / 3 000 €



275

275

[ESCLAVAGE]. **Contrat de vente d'esclaves.** *Le Cap, 1^{er} octobre 1776.*
Document imprimé et manuscrit : 1 page in-8.

EXCEPTIONNEL DOCUMENT TÉMOIGNANT DE LA DOULOUREUSE ÉPOQUE DE L'ESCLAVAGE.

Contrat de vente pré imprimé conclu entre Mr. Dubuisson, habitant au petit St. Louis, et Monsieur Juin, capitaine du navire *le Comte d'Artois* de Dunkerque, cédant au premier pour la somme de 15 525 livres 9 "têtes de nègres" provenant de la cargaison de son navire, lesquels "il a vus & visités, dont il est content".

L'acheteur avait le choix entre quatre types d'esclaves : "nègres, négresses, négrillons ou négrittes." Dubuisson a opté pour "1 nègre et 8 négresses".

Richard-Marcel Dubuisson était ancien mousquetaire, capitaine de cavalerie (1761), capitaine à la suite des Dragons blancs de Remoussui, capitaine de milice de Port de la Paix (1774) et chevalier de Saint-Louis (1776).

2 000 / 3 000 €

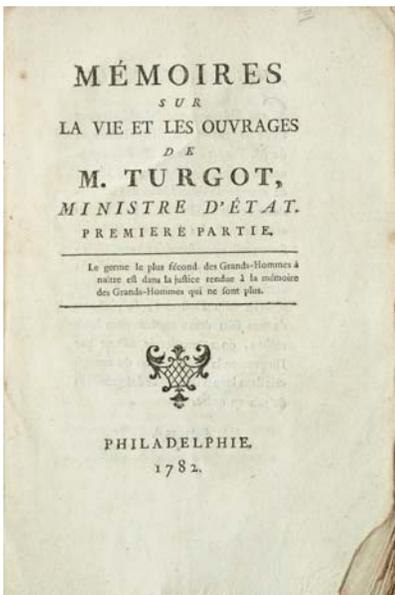
276

[DUPONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel)]. **Mémoires sur la vie et les ouvrages de M. Turgot**, ministre d'État. *Philadelphie* [Paris, Barrois l'Ainé], 1782.

2 parties en un volume in-8 de VIII, 148 et 268 pp. : broché, couverture bleue muette, sous chemise en demi-maroquin bleu à long grain.

Édition originale.

L'essai dresse le portrait d'un visionnaire qui tenta de sauver le royaume de la banqueroute. Apologie de celui qui fut le chef du mouvement physiocratique dont Dupont de Nemours avait été l'un des principaux inspirateurs. (Leblanc, De Thomas More à Chaptal, n° 82.)



276

TRÈS BEL EXEMPLAIRE CONSERVÉ TEL QUE PARU.

800 / 1 200 €

"L'ÉTERNELLE HAINE NATIONALE NE NOUS PERMET QUE DES TRÊVES"

277

ARGENSON (Antoine René de Voyer, marquis de Paulmy d'). **Lettre adressée à Mr. Chambers.** 12 février 1780.

Lettre autographe signée de *Voyer d'Argenson* : 2 pp. in-8.

IMPORTANTE LETTRE RÉDIGÉE À L'HEURE DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS.

Ambassadeur et secrétaire d'État à la guerre, le marquis de Paulmy d'Argenson (1722-1787) fut nommé en 1755 gouverneur de l'Arsenal. Bibliophile émérite, il siégeait à l'Académie française depuis 1748.

Ami intime de la famille d'Argenson qui l'accueillait à Paris, William Chambers (1723-1796), architecte d'origine écossaise, dessina en 1774 les décors de l'hôtel de Voyer, aujourd'hui disparu, que le marquis d'Argenson avait fait rénover de fond en comble. Proche du roi George III, William Chambers répandit en Angleterre le goût des chinoïseries qui devaient dominer les arts décoratifs européens.

Paris le 12 Février 1780.

J'ai lu, mon cher Chambers, avec bien du plaisir votre
Charmante et philologique lettre sur les événements présents. —
De la manière qu'ils se succèdent, tantôt heureux et tantôt —
malheureux pour vous et pour nous, on a bien raison de dire
que la Fortune, Déesse capricieuse, y préside. Elle étoit pour nous
l'été dernier; et maintenant elle nous tourne le dos pour nous
favoriser. Les Espagnols viennent de recevoir un échec de la part
de votre Amiral Rodney, qui, tout victorieux qu'il est, voit sa
flotte dispersée par les vents conjurés; et les mêmes Espagnols viennent
d'avoir leur revanche du côté de la Jamaïque. Grâce à la valeur
de sur de la motte Liqueur, la Martinique vient d'être rafraîchie —
et pourvue de vivres, malgré dix vaisseaux de convoi que vous nous
avez enlevés et quatre que vous nous avez brûlés. Vous avez eu
la gloire de pacifier l'Allemagne, la Russie et la Turquie; nous
avons éteint les feux d'une guerre qui s'apprétoit à désoler tant
de pays: Mais comme il faut des combattants pour le plaisir de
l'Europe, et pour rendre les gazettes intéressantes, on nous laisse dans le
Mr Chambers.

277

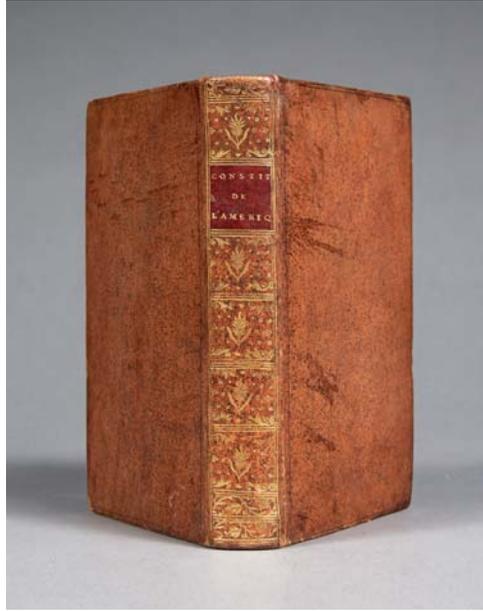
DES RELATIONS FRANCO-ANGLAISES DÉTÉRIORÉS.

La lettre du marquis d'Argenson rend compte des relations franco-anglaises au moment où les États-Unis s'extirpent de l'emprise britannique par la guerre d'indépendance (1775-1783). D'Argenson fait référence à la victoire toute récente de l'amiral Rodney contre le convoi espagnol dirigé par Don Juan de Lángara lors de la bataille de cap Saint-Vincent (16 janvier 1780) et à La Martinique courageusement défendue par Toussaint-Guillaume Picquet de la Motte le 18 décembre 1779 contre l'attaque de l'amiral Hyde-Parker. Il déplore cependant que la mésentente franco-anglaise l'empêche de rendre visite à son destinataire.

Nous avons eu la gloire de pacifier l'Allemagne, la Russie et la Turquie; nous avons éteint les feux d'une guerre qui s'apprétoit à désoler tant de pays : Mais comme il faut des combattants pour le plaisir de l'Europe, et pour rendre les gazettes intéressantes, on nous laisse dans le Champs de Mars aux prises les uns contres les autres. Que nous sert d'être les meilleurs philosophes de l'Europe, si l'éternelle haine nationale ne nous permet que des trêves, qui ne durent qu'autant de tems qu'il en faut pour réparer ses forces épuisées. Ce que votre Thomas Hobbes a dit de l'homme, qu'il est né dans l'état de guerre, est vrai dans toute la force du terme des François et des Anglois. Tout destiné que je suis pour les combats par le métier que j'ai pris, je desirerois fort que le tems de la guerre s'abrégéât, pour que je pusse vous aller voir à Londres...

Papier légèrement roussi en marge inférieure.

1 000 / 2 000 €

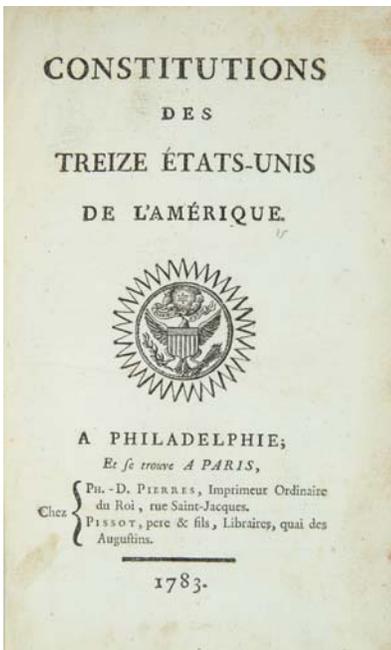


“NOUS, LE PEUPLE...” : NAISSANCE DU MODÈLE AMÉRICAIN

278

[LA ROCHEFOUCAULD (Louis-Alexandre, duc d'Enville)]. **Constitutions des treize États-Unis de l'Amérique.** *Philadelphie, et se trouve à Paris, Ph.-D. Pierres, Pissot, 1783.*
In-8 de (2) ff., 540 pp. : veau moucheté, dos lisse orné, pièce de titre de maroquin rouge, coupes filetées or, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Tout homme doit jouir de la plus entière liberté de conscience, et de la liberté la plus entière aussi dans la forme de culte que sa conscience lui dicte (Article 18).



278

Édition originale. Tirée à 600 exemplaires, elle a été imprimée avec élégance sur les presses de Pierres, proche de Benjamin Franklin, lui-même imprimeur.

“The device upon the title-page of this volume seems to be the first appearance of the Arms of the United States in any printed book” (Livingstone).

PUBLICATION OFFICIELLE À L'INSTIGATION DE BENJAMIN FRANKLIN.

Installé à Passy, le ministre plénipotentiaire des États-Unis fit les frais de la traduction à des fins de propagande en faveur de la jeune république américaine. Sur la page de titre figure le Grand Sceau des États-Unis, gravé sur bois et imprimé ici pour la première fois ; la bordure en dent de scie a été suggérée par Franklin.

L'ouvrage comporte également la *Déclaration d'indépendance* et le texte des traités d'alliance signés avec la France, les Pays-Bas et la Suède.

“C'est à travers les traductions du duc de La Rochefoucauld que les textes constitutionnels de la jeune Amérique ont été connus en France. (...) Pour la première fois, un texte solennel proclamait sans restriction la liberté religieuse” (*Lumières !*, BnF, n° 214).

TRÈS BEL EXEMPLAIRE, EN RELIURE DÉCORÉE DU TEMPS.

(Livingstone, *Franklin and his Press at Passy*, 1967, p. 187.)

2 000 / 3 000 €

279

NECKER (Jacques). **De l'administration des finances de la France.**

Sans lieu [Lausanne, Jean-Pierre Heubach], 1784.

3 volumes fort in-8 de VII, CLIX, 353 pp. et 1 planche repliée ; VII, 536 pp. ; VIII pp. mal chiffrées IX sans manque, (1) f. d'errata chiffré IX, 468 pp. : maroquin rouge, dos à nerfs joliment ornés, pièces de titre et de toison de maroquin vert, triple filet doré encadrant les plats avec armes dorées au centre, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (*reliure de l'époque*).



Édition originale.

LIVRE CÉLÈBRE ET HARDI : NECKER DRESSE UN BILAN DES FINANCES QUI SONNE LE GLAS DE LA MONARCHIE.

Banquier habile, ministre éclairé, Necker expose sans ambages les comptes chiffrés de la nation. Il met également en œuvre un programme de gouvernement, esquissant le portrait du contrôleur général des Finances idéal, c'est-à-dire lui-même. L'essai eut un retentissement considérable, tant en France qu'à l'étranger : 80 000 exemplaires en furent vendus en l'espace de quelques mois... Pendant un demi-siècle, on le considéra comme le manuel de l'homme d'État, des administrateurs et du personnel des finances. Le roi Louis XVI lui-même l'étudia, non sans être offusqué par certains passages.

"The work is generally considered to be one of the indirect causes of the Revolution since it allowed the people to learn about the exact nature of the frivolous expenditures by the king, as well as the inefficient and corrupt economic practices of the court" (*Liberty, Equality or Death*, The Lilly Library, n° 11).

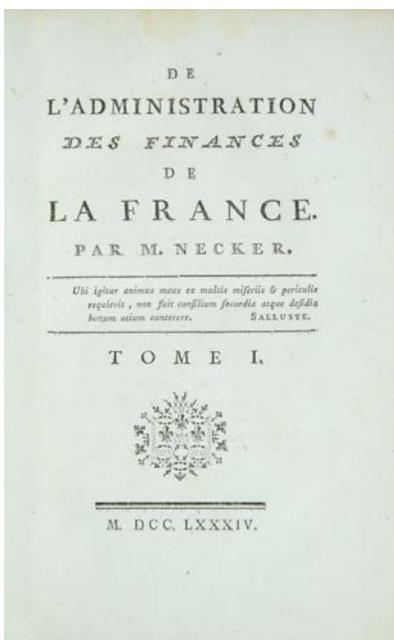
RARE ET BEL EXEMPLAIRE TIRÉ SUR GRAND PAPIER, EN MAROQUIN DU TEMPS AUX ARMES D'AMELOT DE CHAILLOU.

Intendant des Finances en 1774, Antoine-Jean Amelot de Chaillou (1732-1795) fut secrétaire d'État de la Maison du roi de 1776 à 1783, donc collègue de Necker. "Nommé malgré l'opposition de Turgot, il n'osa pas procéder aux restrictions budgétaires nécessaires, se contentant de refuser des pensions aux personnes sans crédit. On l'accusa surtout d'avoir fait, alors qu'il cumulait avec son ministère le gouvernement de la Bastille, un usage abusif des lettres de cachet. Il fit preuve en revanche d'un certain libéralisme envers les protestants, annonçant ainsi l'édit de Tolérance de 1787" (Maurepas et Boulant, *Les Ministres et les ministères du siècle des Lumières*, p. 272).

Exemplaire cité par Olivier, Herma et Roton (*Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, planche 1248, fer n° 13.)

Ex-libris *Hans Furstenberg*. Les couronnes dorées au-dessus des armoiries ainsi que le soleil figurant en tête ont été restaurés ; sans doute furent-ils grattés au moment de la Révolution.

(Rahir, *Bibliothèque de l'amateur* 1924, p. 560.- McCulloch, *The Literature of Political Economy*, 1845, p. 347 : "This work gives the only authentic account of the finances of France previously to the Revolution.")



279

4 000 / 6 000 €

CONTRE NECKER

280

[COPPONS (M. de)]. **Examen de la théorie et pratique de M. Necker, dans l'administration des Finances de la France.** *Sans lieu, 1785.*

In-8 de 536 pp., 1 tableau dépliant : demi-basane marbrée à petits coins de vélin, dos lisse orné, pièce de titre de maroquin rose, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Le succès européen de *L'Administration des finances* occupa l'opinion publique tout en déchaînant de violentes attaques contre l'homme et le ministre. Attribué au président de Coppons, l'*Examen* renferme des pamphlets non signés, parfois inspirés par de hauts personnages : "Lui qui s'érige en véritable réparateur des torts, il s'est permis plusieurs traits offensants contre des personnes respectables qui sont en place, contre les Intendants, contre M. d'Ormesson, &c. &c des plaintes très-fondées ont fait supprimer son ouvrage" (*Correspondance secrète, politique et littéraire*, 1790, tome XVIII, p. 258).

TRÈS BEL EXEMPLAIRE.

(INED, n° 4582.- Stourm, *Bibliographie historique des finances de la France au XVIII^e siècle*, p. 128.- Conlon, *Le Siècle des Lumières*, XXVII, Ds 85 : 21.)

400 / 600 €



280

LA PLUS INTIME DES PLAIDOIRES DE L'AVOCAT DESMOULINS

281

DESMOULINS (Camille). **Lettre à M. Duplessis.** *Paris, 26 (16 ?) mars 1787.*

Lettre autographe signée *Desmoulins* ; *avocat au parlement* : 4 pp. in-4.

TRÈS PRÉCIEUSE LETTRE AUTOGRAPHE : CAMILLE DESMOULINS RÉPOND AUX OBJECTIONS DE M. DUPLESSIS, PÈRE DE LUCILE, LA JEUNE FEMME QU'IL SOUHAITAIT ÉPOUSER.

Né en 1760, Camille Desmoulins fut guillotiné avec Danton en 1794. Condisciple de Robespierre à Louis-le-Grand, il fut avec Marat l'un des plus brillants pamphlétaires de la Révolution.

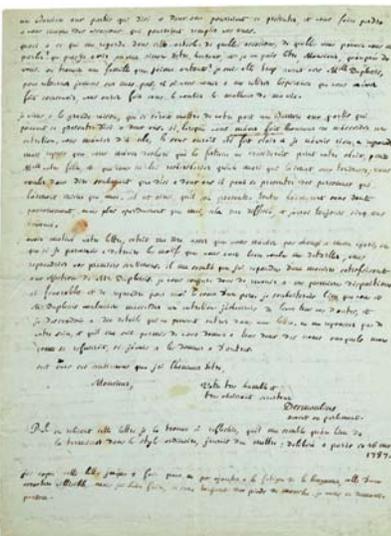
Il rencontra sa future femme, Lucile Duplessis, au jardin du Luxembourg : après avoir été reçu avocat, il demanda sa main à son père. Ce dernier, commis à l'administration des finances et détenteur d'une fortune certaine, différa sa décision, sans toutefois prononcer de refus définitif.

Le jeune Camille – il a alors 27 ans – prit donc la plume et, ce 26 mars 1787, entreprit de plaider sa cause auprès de son futur beau-père : cette plaidoirie brillante atteste de ses qualités d'avocat, non sans humour : "En relisant cette lettre je la trouve si réfléchie, qu'il me semble qu'au lieu de la terminer dans le style ordinaire, j'aurais dû mettre : délibéré à paris ce 16 mars 1787." Elle révèle aussi une personnalité forte, confiante dans ses qualités : "Ce qui rend l'état certain, ce n'est point d'être sur le tableau, c'est le talent et le travail."

La plaidoirie considère donc chacune des objections formulées par M. Duplessis – situation professionnelle, stabilité de la fonction, conditions matérielles et sincérité de l'amour – et y apporte une réponse argumentée.

Ainsi sur sa situation : "Deja j'ai un courant d'affaires qui ne peut que grossir, et j'aurai gagné cent louis cette année en supposant que je perde le proces qu'on va juger" ; sur la stabilité de sa profession : "J'ai fait vœu de stabilité dans le Barreau de la capitale. (...) il n'y auroit eu qu'une seule chose qui auroit pu me detacher de Paris, et me rendre supportable le sejour de la province, ce seroit si j'y avois rencontre M^{lle} Duplessis" ; ou encore sur le jeune âge de cette dernière : "Si vous ne faites que reculer le terme de mon bonheur, j'ai bien attendu cinq ans, je puis en attendre encore deux et plus."

De fait, il lui fallut attendre encore trois ans. Camille épousa Lucile le 29 mars 1790 ; Robespierre fut au nombre des témoins – le même qui le fit arrêter et condamner quatre ans plus tard. Car si le mariage de Camille Desmoulins et Lucile Duplessis fut heureux, il fut de courte durée : arrêté le 31 mars 1794 et guillotiné peu après, Camille Desmoulins fut suivi sur l'échafaud dix jours plus tard par sa femme. Sa dernière parole fut pour Lucile dont il cria le nom, avant que le couperet tombe.



281

8 000 / 12 000 €

Monsieur,

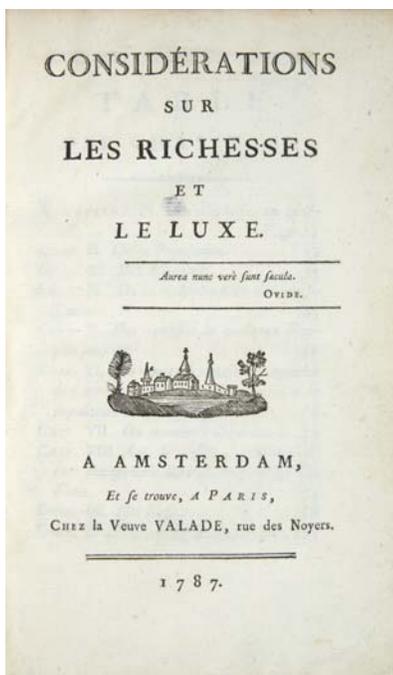
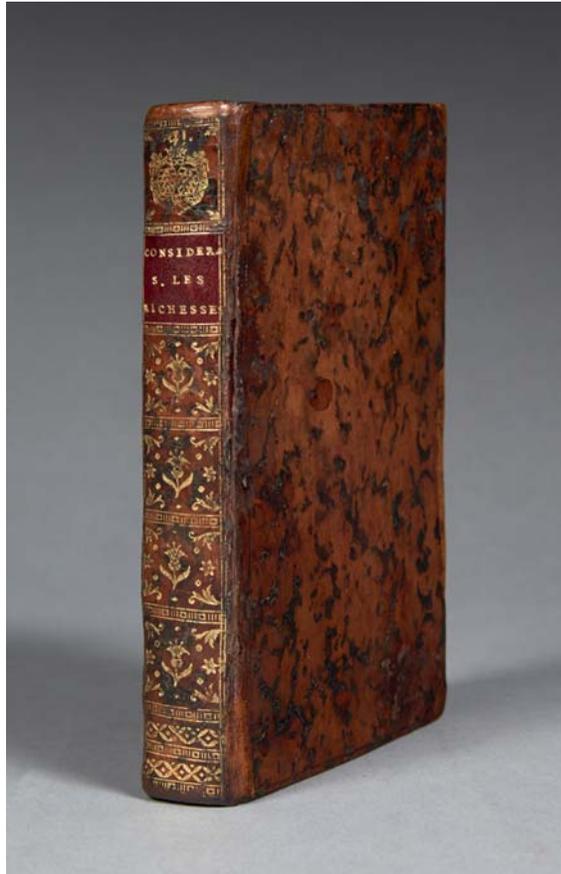
je ne mébuse pas et je suis forcé de convenir que votre lettre est digne d'un père et plaine de respect. sur premier moment de trouble et de douleur que j'ai éprouvé, succède le calme et la raison, et je profite de ce calme pour ne permettre quelques observations sur votre lettre, en vous la remettant sous les yeux.
que ma prolixité ne vous offense pas.

Les réflexions que M^e Duplessis m'a fait faire sur votre état incertain. mon état n'est point incertain. je suis avocat au parlement de paris, et dans cette profession, ce qui rend l'état certain, ce n'est point d'être sur le tableau, c'est le talent et le travail. je suis certain invariablement d'être chargé de tout les appels des sentences de Guise, ce qui seul me composera un Cabinet honnête et un revenu de 7 ou 8 mille livres au mieux. je ne puis croire qu'il y ait quelque qui après avoir lu le Mémoire que j'insérerai de moi en ce moment vous dise que mon état est incertain. déjà les lettres que j'ai de Mr. Target & Linguet, vous prouveraient, si vous les lisez, que mon état n'est point incertain. déjà j'ai un courant d'affaires qui ne peut que grossir, et j'aurai gagné cent louis cette année en supposant que je perde le procès que vous jugez et dont le gain me valdroit plus de deux mille ans.

vaillants si je vous demandi M^{lle} Duplessis pour le moment? j'ai demandé seulement, si je pourrais obtenir un jour sa main, quand mon état serait pleinement fait. jusqu'à là, je n'ai demandé que l'honneur d'être admis quelquefois chez vous, parce que la possession de tout ce charme n'auroit pu me toucher, si j'avois trouvé son cœur prouvé d'un autre inclination.

sur le événement futur qui prouve vous rappelle en province; j'ai fait voeu de stabilité dans le Domaine de la capitale. ce voeu est exprimé clairement dans l'épître et le Mémoire insérés qui vous ont de moi. il n'y auroit eu qu'une seule chose qui auroit pu me détacher de paris, et me rendre supportable le séjour de la province, ce seroit si j'y avois rencontré M^{lle} Duplessis. par quels sermens faut il que je ne le dise pour vous ôter cette crainte que je ne quitte paris? je vois bien que vous ne savez pas combien j'aime M^{lle} votre fille, puisque vous supposez que je pourrais la contraindre, en l'honneur d'un père dont elle est si tendrement chérie.

sur l'impossibilité ou vous seriez de former une veuve ou une fille par trouvez comme
chez moi les douleurs et les agitations de la vie. cette crainte paternelle a quelque chose de touchant qui n'auroit fait me reprocher à moi-même mes recherches prématurées. mais avec vous donc c'est que M^{lle} Duplessis me fut mieux chère que vous, et que je voulusse d'un



282

NECKER OU LA FAILLITE DE LA VERTU

282

[SÉNAC DE MEILHAN (Gabriel)]. **Considérations sur les richesses et le luxe.**

Amsterdam, et se trouve à Paris, chez la Veuve Valade, 1787.

In-8 de VIII, 499, (4) pp. : veau marbré, dos lisse orné, armes dorées en tête, coupes décorées, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Intendant et administrateur de mérite dans le sillage de Turgot, Sénac de Meilhan (1736-1803) fut un économiste averti. Ses *Considérations* l'apparentent aux moralistes sur le mode sceptique et ironique. Le futur auteur de *l'Émigré* perçoit le caractère irréversible de la Révolution. Celui que Sainte-Beuve tenait pour "un homme de grand esprit" rêva de devenir ministre, mais il fut disgrâcié par Necker. Conseiller du Prince, il le sera auprès de Catherine II.

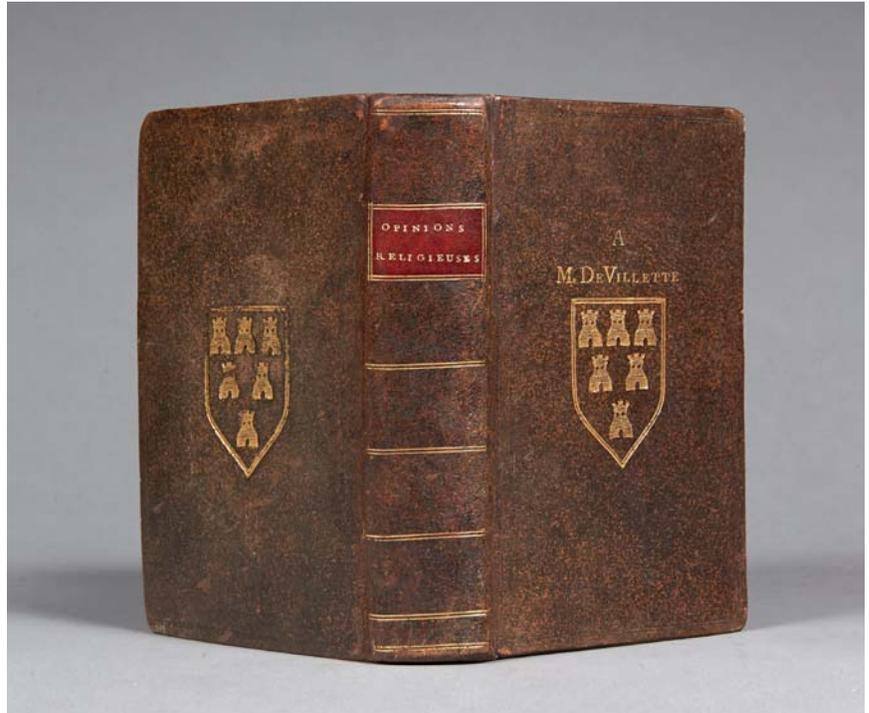
Contempteur de l'administration de Necker, il développe son propre plan de réforme : *De la population.* - *Du luxe.* - *De la vénalité des charges.* - *Du commerce des blés.* - *Des projets de la finance.* - *Des colonies.* - *Des banques,* etc.

EN RELIURE DU TEMPS, AUX ARMES DE LA DUCHESSE DE LA ROCHEFOUCAULD, DORÉES EN TÊTE DU DOS.

Coiffes et coins restaurés.

(INED, n° 4141.- Leblanc, *De Thomas More à Chaptal*, 1961, n° 224.)

600 / 800 €



LA RELIGION COMME REMPART DE LA SUBVERSION
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU FLAMBOYANT MARQUIS DE VILLETTE

283

NECKER (Jacques). **De l'importance des opinions religieuses.**

Londres et Paris, Hôtel de Thou, 1788.

In-8, veau brun granité, dos lisse fileté or, pièce de titre de maroquin rouge, armes dorées au centre des plats, coupes décorées (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

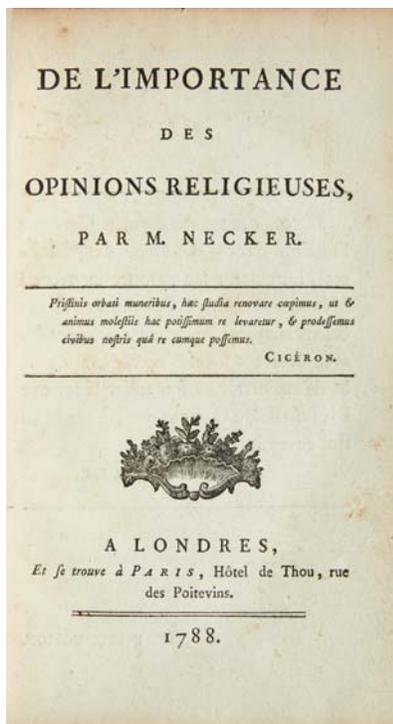
Ecarté des affaires depuis 1781, le banquier genevois s'inquiète de voir une société, qui se prétend éclairée, ne croyant plus en Dieu mais en l'Homme "naturellement bon". Il souligne l'utilité sociale de la religion, rempart contre la subversion politique menaçante. Cette défense de l'alliance nécessaire à ses yeux entre religion et liberté (qui préfigure la thèse de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*) jurait avec la pensée dominante, alors marquée par un radicalisme croissant, ce qui fit dire à Rivarol : "M. Necker publie un livre de métaphysique qui doit déplaire également aux prêtres et aux philosophes et qui peut être condamné le même jour dans Genève, dans Rome et à Constantinople."

REMARQUABLE EXEMPLAIRE AUX ARMES DU MARQUIS DE VILLETTE.

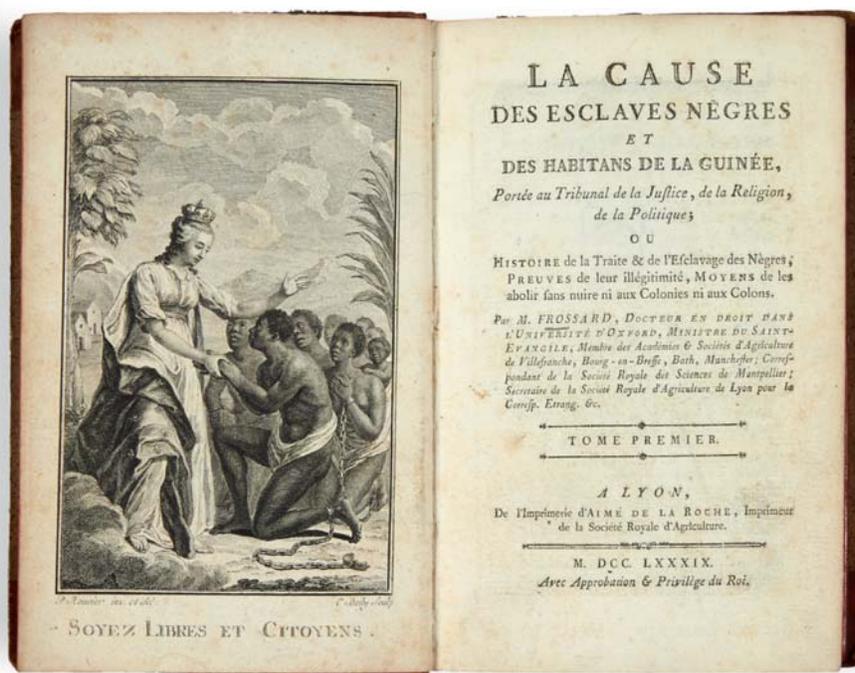
Charles, marquis de Villette (1736-1793), possédait une somptueuse bibliothèque en son hôtel de la rue de Beaune où Voltaire est mort. Il avait épousé "Belle et Bonne", la fille adoptive du Patriarche. Il entretint avec Necker une correspondance suivie. Cet ancien officier de cavalerie, poète à ses heures, volontiers mécréant, affichait une vie agitée : duels, aventures homosexuelles et même une incarcération à l'Abbaye.

Les armes sur le premier plat sont surmontées de l'inscription en lettres dorées : *À M. de Villette*. Coiffe supérieure habilement restaurée.

1 500 / 2 500 €



283



UN MANIFESTE ABOLITIONNISTE PUBLIÉ À L'AUBE DE LA RÉVOLUTION

284

FROSSARD (Benjamin Sigismond). **La Cause des esclaves nègres et des habitants de la Guinée, portée au tribunal de la justice, de la religion, de la politique** ; ou Histoire de la traite & de l'esclavage des nègres, preuves de leur illégitimité, moyens de les abolir sans nuire ni aux colonies ni aux colons. *Lyon, Imprimerie d'Aimé de la Roche, 1789.*

2 volumes in-8 de 1 frontispice, (1) f. de titre, VI pp., la dernière non chiffrée, 367 pp. ; (1) f. de titre, VII pp., 403 pp., 5 pp. de catalogue de l'éditeur et de privilège : demi-basane fauve à coins, dos à nerfs ornés, pièces de titre de basane brique, tranches rouges (*reliure allemande de l'époque*).

Édition originale.

Remarquable frontispice gravé par Boily d'après Rouvier portant la légende : "Soyez libres et citoyens".

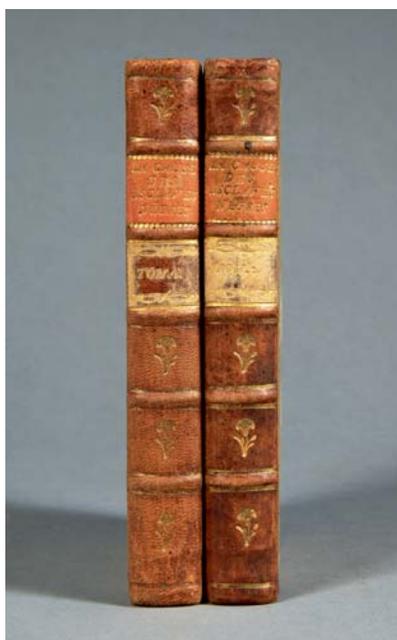
Pasteur d'origine suisse fixé à Lyon, Benjamin Sigismond Frossard (1754-1830) avait adhéré à la cause antiesclavagiste lors d'un voyage en Angleterre en 1784-1785. Il fut l'un des promoteurs de la suppression de l'esclavage par la Convention.

L'essai dénonce l'idée d'une Afrique barbare et relève l'incompatibilité qui existe entre les préceptes de la religion chrétienne et la traite des Noirs. Son livre est précieux pour la description détaillée du transport des esclaves vers l'Amérique.

Plaisant exemplaire en reliure allemande de l'époque.

Ex-libris manuscrit sur le feuillet de garde *E. J. Aurnhammer, 1803*. Cachet de la bibliothèque de Landshut, avec tampon d'annulation.

800 / 1 200 €



284

“UN VÉRITABLE CRI DE GUERRE” (TŒCQUEVILLE)

285

SIEYÈS (Emmanuel, abbé). **Qu'est-ce que le Tiers-État ?** Troisième édition. *Sans lieu* [Paris], 1789.

In-8 de 180 pp. : demi-veau très usagé du XIX^e siècle, tranches jaunes.

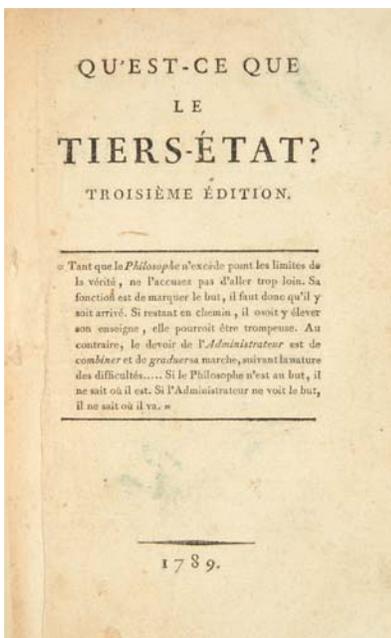
Troisième édition, en partie originale : elle fixe le texte définitif.

La publication en janvier 1789 du brûlot de l'abbé Sieyès devait faire sensation. Édité à quatre reprises en quelques semaines, il s'en débita près de 30 000 exemplaires.

LE PAMPHLET INAUGURAL DE LA RÉVOLUTION.

L'incipit, forgé par Chamfort, est fameux :

*Qu'est-ce que le Tiers-État ? – TOUT.
Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? – RIEN.
Que demande-t-il ? – À ÊTRE QUELQUE CHOSE.*



“N’eût-ce été qu’un pamphlet, il aurait offert un tableau des plus incisifs du système des castes sous l’Ancien Régime (...). Mais l’ouvrage devait incarner les revendications radicales d’un tiers état d’autant plus impatient de s’émanciper qu’il est ici conçu comme étant l’expression de la nation entière.

Qu’est-ce que le Tiers-État ?, ou comment savoir jusqu’où aller trop loin. En cette aube démocratique et égalitaire, une entité nouvelle dont la fortune sera immense est appelée à supplanter le roi de droit divin : la « nation ». Face à une bourgeoisie ambitieuse et frustrée, face aux « patriotes », le roi est nu. (...)

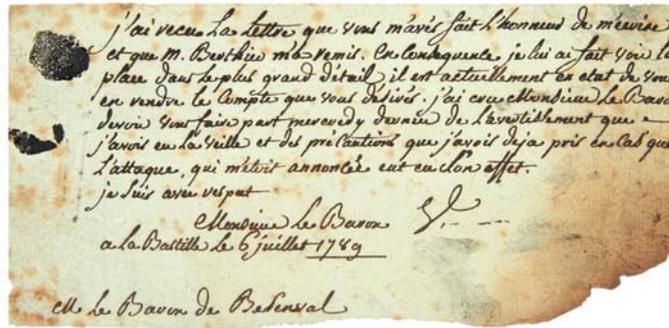
S’ensuit l’énoncé fondateur d’un régime représentatif. Sieyès est l’inventeur de la représentation moderne et d’une pratique politique sur laquelle nous n’avons cessé de vivre. À cet égard, il est un des pères de notre droit public. Enfin, le Tiers devra s’ériger en « Assemblée nationale » (on peut y lire le terme pour la première fois), puis promouvoir une constitution” (Jacques T. Quentin).

Exemplaire modeste. Reliure usagée. Restauration au dernier feuillet.

(Jacques T. Quentin in *En français dans le texte*, 1990, n° 186 : “De ce classique de la littérature politique européenne, il importe de retenir le texte intégral de la troisième édition, remanié et avantagement augmenté.”)

285

400 / 600 €



286

HUIT JOURS AVANT LA PRISE DE LA BASTILLE,
SON GOUVERNEUR S'INQUIÈTE DE L'INSURRECTION ANNONCÉE

286

LAUNAY (Bernard René Jourdan de). **Lettre au baron de Besenval.** Paris, à la Bastille, 6 juillet 1789. Billet autographe signé JL : 1 p. petit in-12 oblong.

EXCEPTIONNELLE LETTRE PRÉMONITOIRE ÉCRITE HUIT JOURS AVANT LA PRISE DE LA BASTILLE.

Gouverneur de la prison de la Bastille, comme son père avant lui, Bernard-René Jordan de Launay (1740-1789) informe Besenval, commandant militaire de l'Île-de-France et de la garnison de Paris, de la bonne réception de sa lettre et de la visite d'inspection de son envoyé, Berthier (le futur maréchal de France). Il a fait voir à ce dernier l'état de la place afin que celui-là en rende compte. Surtout, Launay s'inquiète d'un projet d'attaque contre la Bastille dont il a eu vent, contre lequel il explique avoir pris des "précautions".

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et que M. Berthier m'a remis. En conséquence je lui ai fait voir la place dans le plus grand détail, il est actuellement en état de vous en rendre le compte que vous désirez. J'ai cru Monsieur le Baron devoir vous faire part mercredi dernier de l'avertissement que j'avois eu la veille et des précautions que j'avois déjà pris en cas que l'attaque, qui m'étoit annoncée eut eu son effet.

*Je suis avec respect,
Monsieur le baron
JL*

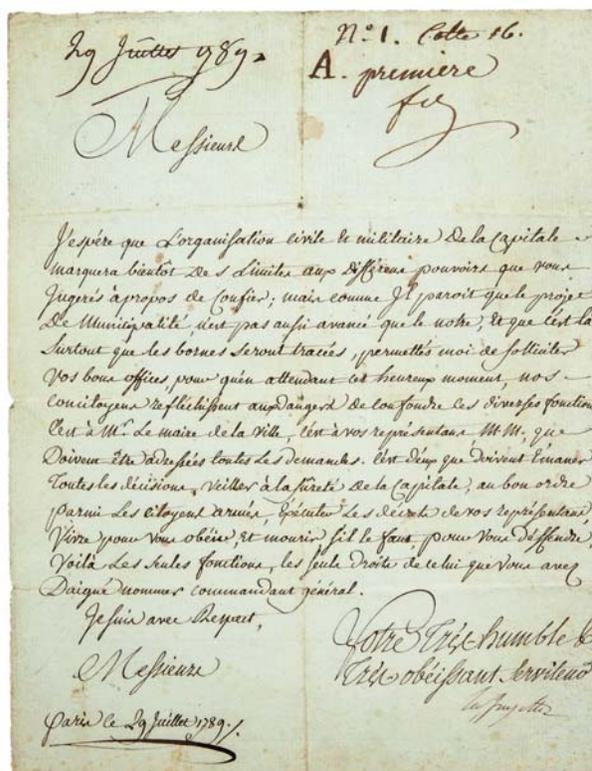
LA RESPONSABILITÉ DU BARON DE BESENVAL : UN TOURNANT DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

La question se pose de l'exacte responsabilité dans la révolution parisienne du baron de Besenval (1721-1791). Le colonel des gardes suisses s'était borné à n'envoyer le 7 juillet que 32 soldats pour assurer la sauvegarde de la Bastille. Ne recevant aucune instruction de Versailles, le 12 juillet, lorsque les troubles s'aggravèrent, il massa ses troupes place Louis XV, avant de les retirer de la capitale pour éviter le bain de sang – en dépit des menaces et de l'avertissement du marquis de Launay. Il confessa dans ses *Mémoires* avoir "livré Paris à lui-même".

Deux jours plus tard, le 14 juillet 1789, la Bastille fut prise et Launay massacré par les assaillants sur la place de l'Hôtel de Ville. Sa tête, au bout d'une pique, fut promenée dans les rues de Paris pendant deux jours. Première victime de l'insurrection, il devint le symbole de la fin d'un monde. Parmi les prisonniers dont il avait eu la charge, le plus fameux fut le marquis de Sade qui devait lui adresser nombre de lettres de récriminations.

"Ce qu'il fallait voir dans la prise de la Bastille (et que l'on ne vit pas alors), c'était, non l'acte violent de l'émancipation d'un peuple, mais l'émancipation même, résultat de cet acte. On admira ce qu'il fallait condamner, l'accident, et l'on n'alla pas chercher dans l'avenir les destinées accomplies d'un peuple, le changement des mœurs, des idées, des pouvoirs politiques, une rénovation de l'espèce humaine, dont la prise de la Bastille ouvrait l'ère, comme un sanglant jubilé" (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*).

3 000 / 4 000 €



287

LA FAYETTE GARANT DE L'ORDRE PUBLIC

287

LA FAYETTE (Gilbert Motier, marquis de). **Lettre à la Municipalité de Paris.** 29 juillet 1789.
Lettre signée *La Fayette* : 1 page in-8.

LA FAYETTE, NOUVEAU COMMANDANT EN CHEF DE LA GARDE NATIONALE, DIRIGE L'ORGANISATION DU POUVOIR EXÉCUTIF DANS LA CAPITALE.

J'espère que l'organisation civile et militaire de la capitale marquera bientôt des limites aux différents pouvoirs que vous jugerés à propos de confier ; mais comme il paroît que le projet de municipalité n'est pas aussi avancé que le notre, et que c'est là surtout que les bornes seront tracées, permettez moi de solliciter vos bons offices, pour qu'en attendant cet heureux moment, nos concitoyens réfléchissent aux dangers de confondre ces diverses fonctions. C'est à Mr Le Maire de la ville, c'est à vos représentans M.M. que doivent être adressées toutes les demandes. C'est d'eux que doivent émaner toutes les décisions, veiller à la sûreté de la capitale, au bon ordre parmi les citoyens armés, exécuter les décrets de vos représentans. Vivre pour vous obéir, et mourir, s'il le faut pour vous défendre, voilà les seules fonctions, les seuls droits de celui que vous avez daigné nommer commandant général.

Le rôle du marquis de La Fayette (1757-1834), élu vice-président de l'Assemblée le 13 juillet 1789, fut décisif lors des premiers soubresauts de la Révolution. Il ordonna la démolition de la Bastille dont il envoya les clés à George Washington. Inspirateur de la *Déclaration des droits de l'homme*, commandant de la milice parisienne, devenue garde nationale le 16 juillet, il fit adopter la cocarde tricolore, alliant le rouge et le bleu de la ville de Paris au blanc lillial de la royauté, prononçant ces mots : "Je vous apporte une cocarde qui fera le tour du monde." En cette fin juillet 1789, le "héros des deux mondes" était au faite d'une popularité telle qu'il pouvait encore avoir l'ambition d'être le Washington de la France.

1 000 / 2 000 €

“LES DÉPUTÉS PATRIOTES, EN OSANT TENTER DE NETTOYER LES ÉCURIES D’AUGIAS, ONT FORMÉ UNE ENTREPRISE PEUT-ÊTRE AU-DESSUS DES FORCES HUMAINES”

288

ROBESPIERRE (Maximilien de). **Lettre adressée à Antoine-Joseph Buissart.** Paris, le 4 mars 1790. Lettre autographe signée Robespierre : 2 pp. ½ in-4.

PRÉCIEUSE LETTRE AUTOGRAPHE DE ROBESPIERRE, ADRESSÉE À ANTOINE-JOSEPH BUISSART, SON MAÎTRE ET AMI INTIME, ÉVOQUANT LES ENJEUX ET DÉFIS DE L’IMMENSE CHANTIER OUVERT PAR LA RÉVOLUTION.

C’est avec bien de la peine, mon cher ami, que je me suis vu privé depuis longtemps du plaisir de m’entretenir avec vous. Mais en vérité vous ne pourriez vous former une idée de la multitude et de la difficulté des affaires, qui justifient mon silence, si vous pouviez oublier que les députés patriotes de l’assemblée nationale, en osant tenter de nettoyer les écuries d’Augias ont formé une entreprise peut être au dessus des forces humaines. En ce moment même je ne puis me procurer la satisfaction de m’étendre sur les choses intéressantes que je pourrais vous dire. Je prends la plume plutôt pour vous donner une marque de mon inviolable amitié dont il ne vous est pas permis de douter, que pour jouir, avec vous d’un entretien suivi.

Robespierre apporte de bonnes nouvelles à son ami arrageois concernant la gestion des biens communaux, grâce à un décret dont il fut l’inspirateur.

Un décret “qui intéresse notre province et relatif à la motion que j’ai fait imprimer pour la restitution de nos biens communaux (...) été porté ce matin et, quoi qu’il ne remplisse pas toute l’étendue des vœux que je presentois, au nom du peuple, il surpasse au moins les esperances de beaucoup de monde”.

Suit la copie dudit décret permettant la révocation des édits et lettres patentes depuis trente ans sur les droits de triage et les cessions de biens communaux – la question avait été soulevée dans les cahiers de doléances.

Le député d’Artois qui, depuis l’automne 1789, s’imposait comme l’un des grands animateurs de la Révolution, devint à l’époque l’objet des attaques des royalistes. Dans sa ville natale notamment, un mouvement d’hostilité a été initié par son concurrent Briois de Beaumetz. Il en appelle à la combativité de son complice :

Je viens d’apprendre, non sans rire, que j’ai été le sujet d’une expedition presque militaire faite au college d’Arras : mais je suis fâché de ne l’avoir appris que par une voie indirecte et d’en ignorer les details. Pour vous mon cher ami, je vous exhorte à propager votre patriotisme autant qu’il sera en vous. Jusques ici nous n’avons qu’à gemir de la froideur et de l’isolement des patriotes artesiens en général je vous prie, mon cher ami de me rappeler au souvenir de madame Buissart et de lui presenter le témoignage de mon tendre et respectueux attachement. Donnez moi en plutôt des nouvelles de sa santé, de la votre, embrassez, pour moi, mes amis, et tous les patriotes qui voudroient bien s’y preter. Dites moi ce qui se passe à Arras. Les calomnies dont je fais l’objet ne m’affligent pas... je n’en aime pas moins le peuple... quelques soient les dispositions de nos concitoiens, il ne faut pas desesperer de la republique...

NE NOUS ENDORMONS PAS, J’ENTREVOIS DES EVENEMENS QUI POURROIENT METTRE LA CONSTANCE DES DEFENSEURS DE LA PATRIE À DE PLUS RUDES EPREUVES...

De vingt ans l’aîné de Robespierre, Antoine-Joseph Buissart fut l’une des gloires du barreau arrageois. Il sollicita le tout jeune avocat en 1782 pour plaider la cause du paratonnerre d’Arras, dont Buissart avait établi le dossier. La brillante plaidoirie de Robespierre fut à l’origine de sa réputation, le faisant connaître en dehors de son pays natal. Avec sa femme Charlotte, à laquelle on prête une liaison avec Maximilien, Buissart apporta son fidèle soutien au jeune député, l’informant notamment des progrès de la Révolution à Arras.

3 000 / 4 000 €

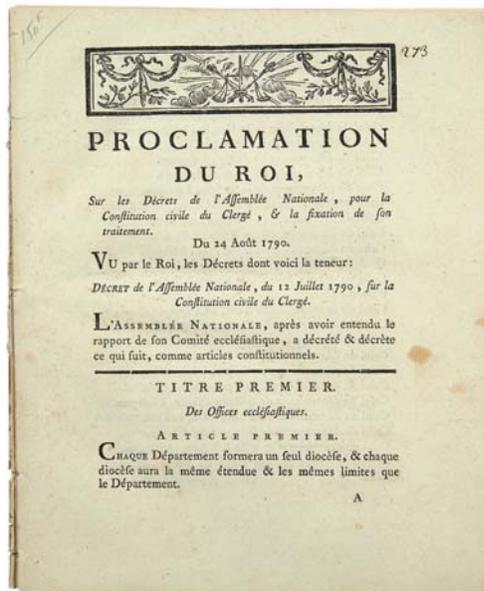
o/ Robespierre

Paris le 4 mars 1790 N^o 11

(N^o 7)

C'est avec bien de la peine, mon cher ami, que je me suis
vu privé depuis longtemps du plaisir de m'entretenir avec vous.
mais en vérité vous ne pourriez vous former une idée
de la multitude et de la difficulté des affaires, qui justifient
mon silence, si vous pouviez oublier que les députés patriotes
de l'Assemblée nationale, en osant tenter de nettoyer les yeux
d'augias, ont formé une entreprise peut être au dessus
des forces humaines. en ce moment même je ne puis
me procurer la satisfaction de m'entretenir sur les choses
intéressantes que je pourrais vous dire. je prends la
plume plutôt pour vous donner une marque de mon
inséparable amitié dont il ne vous est pas permis de douter,
que pour jurer, avec vous d'un intérêt suivi. je ~~vous~~ ^{me} bonnemi
à vous rendre compte d'un décret qui intéresse notre province
et relatif à la motion que j'ai fait imprimer pour la
restitution de nos biens communaux, et il a été porté ce matin;
et, quoiqu'il ne remplisse pas toute l'étendue des vœux que je
présente, au nom du peuple, il surpasse au moins les espérances
de beaucoup de monde.





289

LA RUPTURE ENTRE L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION

289

[CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ]. **Proclamation du Roi, sur les décrets de l'Assemblée Nationale, pour la Constitution civile du clergé, & la fixation de son traitement.**

Du 24 août 1790. *Montpellier, Jean-François Picot, 1790.*

In-4 de 54 pp., broché.

RARE ÉDITION MONTELLIÉRAINE DE LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ, TEXTE CLÉ DE LA RÉVOLUTION.

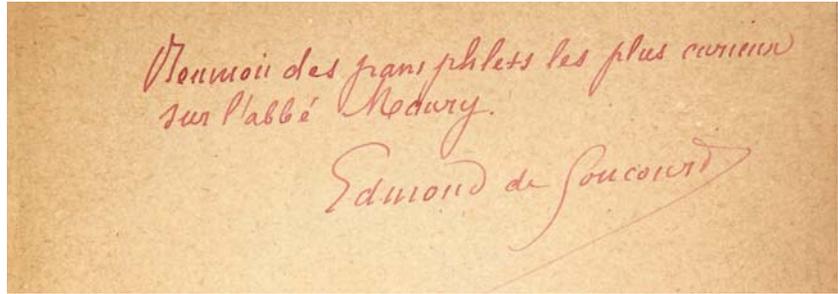
Décidée le 12 juillet 1790, ratifiée par le roi Louis XVI le 24 août suivant, la *Constitution civile du clergé* est un des textes charnières de la Révolution française. Après la noblesse, c'était au tour du clergé de perdre son statut et ses privilèges pour être soumis à la souveraineté de l'Assemblée.

«Il s'agit pour les législateurs d'appliquer au domaine religieux les principes qui les ont guidés dans les domaines administratifs, judiciaires et financiers : uniformiser, décentraliser, égaliser les conditions. (...) Les curés seront élus par les citoyens « actifs » (même non-catholiques) de la paroisse ou du département. L'investiture canonique par l'évêque pour le curé, ou l'archevêque pour l'évêque n'intervient qu'après ce dialogue électif entre le clergé et les fidèles, une véritable révolution en soi. Les prérogatives du roi et du pape disparaissent. Enfin tout curé recevra de l'État un traitement minimal (...). Au total le clergé est ainsi intégré à la nation (qui a confisqué ses biens) en perdant ses privilèges financiers et judiciaires» (S. Bianchi).

La *Constitution civile*, au cœur des débats révolutionnaires et portée par l'abbé Grégoire, dénonçait deux siècles de débats entre gallicans et ultramontains, entre partisans d'une Église hiérarchique dominée par Rome et les évêques ou une Église de pasteurs. Provoquant une division profonde dans l'opinion publique, notamment avec l'obligation du serment, le texte donna à la Contre-Révolution ses cadres et ses troupes : «La Constitution constitue le vecteur essentiel de résistance des populations, de contre-révolution, avec comme conséquence l'émigration massive de réfractaires ou leur action résolue dans les révoltes intérieures» (S. Bianchi, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, pp. 281-282).

La *Constitution civile du clergé* fut formellement condamnée par le pape Pie VI le 10 mars 1791. Il fallut attendre le Concordat de 1801, qui l'abrogea, pour réconcilier la France avec Rome.

400 / 600 €



UN FLORILÈGE DE PAMPHLETS CONTRE L'ABBÉ MAURY

290

[MAURY]. Recueil de pièces sur l'abbé Maury :

- [HÉBERT (Jacques-René)]. **Vie privée de l'abbé Maury**, écrite sur des mémoires fournis par lui-même, pour joindre à son petit Carême. [Paris], *Imprimerie de J. Grand*, 1790.

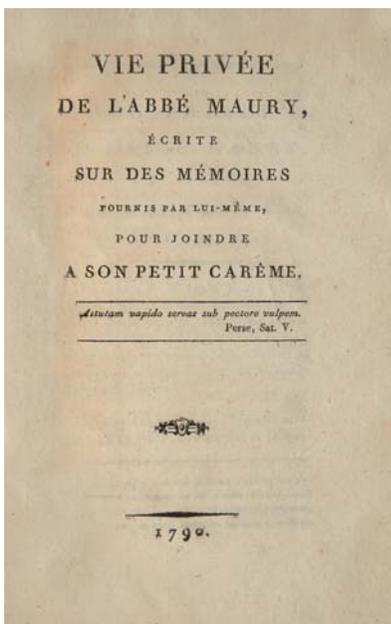
- **Lettre de l'abbé Maury au vicomte de Mirabeau, à son régiment**. [Paris], *Imprimerie de Laillet & Garnéry*, sans date.

- **Indécence inouïe du vicomte de Mirabeau et de l'abbé Maury envers la nation**, et justification de M. le marquis de La Fayette. [Paris], *Imprimerie de L.L. Girard*, sans date.

- **Testament de J.F. Maury**, prêtre de la Sainte Église romaine, abbé commentaire de la Frenade, prieur commandataire de Lihoin, vicaire général de Lombez, prédicateur ordinaire du roi, mort civilement. *Paris, Imprimerie des ex-calotins*, 1790.

- **Les Grandes Prédications d'un petit prophète**. Par J. Maury, député de Péronne, à l'Assemblée constituante. *Paris, les Marchands de nouveautés*, 1793.

Soit 5 pièces reliées en 1 volume in-8 de (1) f. de titre, 28 pp. ; 8 pp. ; 8 pp. ; 16 pp. ; 16 pp. : toile rouge à la Bradel, pièce de titre de maroquin noir, non rogné (*Pierson*).



L'ABBÉ MAURY, BÊTE NOIRE DES PATRIOTES ET L'UN DES ORATEURS ROYALISTES LES PLUS BRILLANTS DE LA CONSTITUANTE.

Né dans une famille protestante et plébéienne du Midi, l'abbé Jean-Siffrein Maury (1746-1817) connut une ascension fulgurante, conseiller du garde des Sceaux Lamoignon et membre de l'Académie française dès 1785.

“Élu député de Péronne aux états généraux, il devient rapidement l'un des orateurs les plus en vue de l'Assemblée constituante. Il est doué d'une puissance vocale, d'une faculté d'improvisation et d'ironie mordante comparables à celles de Mirabeau qu'il affronte dans des débats célèbres. Porte-parole des “Noirs” royalistes, il défend avec acharnement et talent les biens du clergé, le veto absolu, la primauté du catholicisme” (*Dictionnaire historique de la Révolution française*, p. 728). Le rhéteur devint, logiquement, la cible privilégiée des patriotes et l'objet de pamphlets à la mesure de son audience dont le présent florilège, réuni par Edmond de Goncourt, montre la violence.

À la fin de la Constituante, Maury émigra ; le pape le nomma son délégué à la diète de Francfort et le fit cardinal. Pour avoir rallié de manière trop enthousiaste l'Empereur, il tomba en disgrâce sous la Restauration.

EXEMPLAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE D'EDMOND DE GONCOURT, avec note autographe signée : “Réunion des pamphlets les plus curieux sur l'abbé Maury.” Amusante provenance que celle du “bibelotier”, spécialiste du XVIII^e siècle.

600 / 800 €



UN BARON PRUSSIEU AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

291

CLOOTS (Jean-Baptiste, baron von Cloots, dit Anacharsis). **L'Orateur du genre humain**, ou Dépêche du Prussien Cloots, au Prussien Hertzberg. Paris, Desenne, 1791.

Relié avec, du même :

Anacharsis à Paris, ou Lettre à un prince d'Allemagne. Paris, Desenne, 1790.

2 ouvrages en un volume in-8 : basane fauve mouchetée, dos lisse orné, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Éditions originales.

SUPERBE PORTRAIT DE L'AUTEUR GRAVÉ À LA MANIÈRE NOIRE EN FRONTISPICE DU PREMIER OUVRAGE.

Daté du 19 juin 1790, il porte cette note en pied : "Dess[iné] et gravé avec le Physionotrace par Quenedey rue Croix des Petits Champs n° 10 à Paris."

Avec Thomas Paine, le Prussien von Cloots fut l'étranger le plus illustre au service de la Révolution française. Venu s'installer à Paris fin 1789, il mit son immense fortune au service de la propagation des idées nouvelles. Elu à la Convention, il finit guillotiné sous Robespierre. Guy Debord en fit republier les œuvres par Gérard Lebovici aux éditions Champ libre sous le titre d'*Écrits révolutionnaires*.

Anacharsis à Paris a été relevé dans la *Correspondance* de Grimm lors de sa parution, avec ce commentaire ironique : "Il serait difficile de peindre avec plus d'enthousiasme toutes les béatitudes dont la Capitale jouit dans ce moment. Pour achever de séduire son illustre correspondant, il lui promet qu'aux Jacobins, dans ce club des francs amis de la Constitution, il trouvera son cousin, le prince de Hesse, que nous appelons *le citoyen Hesse*, assis entre son tailleur et son cordonnier. En effet, après ce rare bonheur que désirer encore !"

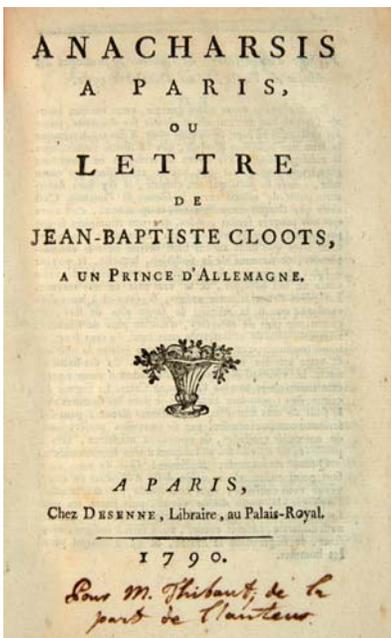
RARES ENVOIS AUTOGRAPHES SUR CHACUN DES DEUX OUVRAGES :

Pour M. Thibault, de la part de l'auteur.

Député du clergé aux états généraux de 1789, Anne-Marie Thibault (1747-1813), curé de Souppes-sur-Loing, fut le premier maire élu de la commune. Constituant, puis évêque constitutionnel, conventionnel, membre du conseil des Cinq-Cents, il devint tribun sous le Consulat.

Bon exemplaire. La reliure a été sommairement restaurée.

2 000 / 3 000 €



291

UN ANNUAIRE DE LA PROSTITUTION PARISIENNE SOUS LA RÉVOLUTION

292

[PROSTITUTION]. **Almanach des adresses des demoiselles de Paris**, de tout genre & de toutes les classes, ou Calendrier du plaisir, contenant leurs noms, demeures, âges, portraits, caractères, talens, & le prix de leurs charmes ; enrichi de notes curieuses & anecdotes intéressantes. À Paphos, de l'imprimerie de l'Amour, 1791.

In-12 : demi-marouquin rouge à coins, dos à nerfs orné, non rogné (reliure de la fin du XIX^e siècle).

Édition originale, de toute rareté.

“CE SÉRAIL PORTATIF : POUR 24 SOLS UN SIMPLE CITOYEN DEVIENT UN VÉRITABLE SULTAN”.

Vendu sous le manteau et destiné aux étrangers comme aux provinciaux (pour leur éviter d'être surtaxés), le libelle est un répertoire des prostituées, avec adresses et tarifs suivis de commentaires circonstanciés, parfois crus.

(Pia, *Les Livres de l'Enfer*, 1998, p. 31 : le présent exemplaire est le seul cité.- Dutel, *Bibliographie des ouvrages érotiques III*, 2009, A-43.- Grand-Carteret, *Les Almanachs français*, n° 1001 : “Opuscule rarissime.”)

- *Adeline, Chaussée d'Antin ; elle est comme le banquier la Serre, connue de nous & de toute la terre ; elle nous a ruinés, nous n'en dirons pas davantage ; prix, ... 15 louis.*

- *Miller, rue Meslée, n° 16, laideron adorable pour ses grâces, honnête & désintéressée ; on s'arrange à l'amiable.*

- *Latour, rue Cadet, bonne levrette, mais on ne peut s'en assurer qu'en la tenant à l'attache ; ... 2 louis.*

- *Cammille C., rue saint Appolline, n° 2, petite citoyenne très active & très patriote ; elle chante toujours la chanson ÇA IRA sur tout lorsqu'elle est dans les bras d'un barbon, mais alors ÇA NE VA PAS ; ... 24 livres.*

- *Fuzil, Boulevard du Temple, aux Beaujolois. C'est un fusil à deux coups, mais qui demande un tireur adroit ; ... une robe.*

ON TROUVE RELIÉ À LA SUITE :

Etrennes aux fouteurs démocrates, aristocrates, impartiaux, ou le Calendrier des trois sexes, almanach lyrique, orné de figures analogues aux sujets. À Sodome et à Cythère, et se trouvent plus qu'ailleurs, dans la poche de ceux qui le condamnent, 1790.

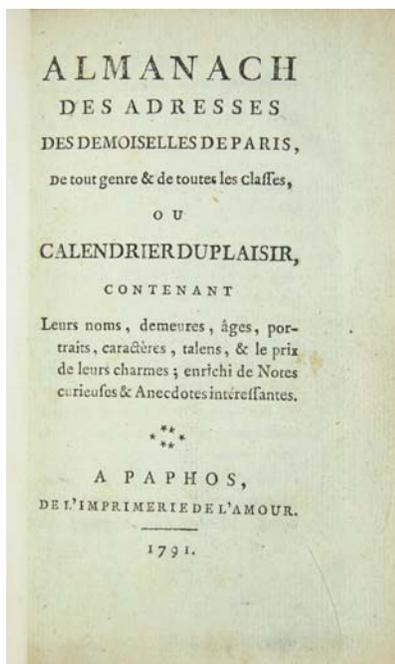
Première édition, illustrée d'un frontispice et de 6 figures libres.

Libelle diffamatoire, non moins rare que le précédent, mais à visées politiques. Les accusations directes et obscènes contre Marie-Antoinette et des personnages en vue démontrent la dépravation d'un régime qui méritait de succomber à la débauche des aristocrates.

FAMEUX ET TRÈS JOLI EXEMPLAIRE DES BIBLIOTHÈQUES ARMAND CIGONGNE ET ROGER PEYREFITTE.

(Catalogue A. Cigongne, n° 2625.- Catalogue R. Peyrefitte II, 1977, n° 9.- Cohen, 46.- Pia, p. 252, d'après le présent exemplaire.- Dutel, A-36).

2 000 / 3 000 €



292

ius, dans les moments de crise,
 de m'écrire quelques fois. Je suis
 concitoyen, dans ce sens
 is d'informant de ce qui intéresse
 tre. Robespierre

L'INCORRUPTIBLE

293

ROBESPIERRE (Maximilien de). **Lettre de remerciements.** Paris, le 6 juillet 1791.
 Lettre autographe signée Robespierre : 1 p. petit in-4.

BELLE LETTRE DE ROBESPIERRE, FRAÎCHEMENT NOMMÉ ACCUSATEUR PUBLIC DU TRIBUNAL DE PARIS. IL AFFICHE AVEC LYRISME SON ENTIER DÉVOUEMENT À LA CAUSE RÉVOLUTIONNAIRE :

Si les pénibles travaux dont j'ai été comme accablé, ont différé l'expression de la vive reconnaissance que je vous dois, le titre glorieux que vous m'avez décernée [sic] n'en est pas moins à mes yeux la plus douce de toutes les récompenses. Quiconque saura vous apprécier, quiconque connoitra tout le prix de l'estime d'un peuple sensible et généreux ne croira jamais qu'il ait pu la mériter. Je puis du moins me devouer pour ma patrie ; je puis lui sacrifier ma jeunesse, mon repos et ma vie ; j'en ai fait le serment : je l'accomplirai d'autant plus facilement que je n'avois pas besoin de le prêter, pour en remplir l'objet. Heureux, si après avoir obtenu les preuves touchantes de votre bienveillance, je puis encore emporter vos regrets !

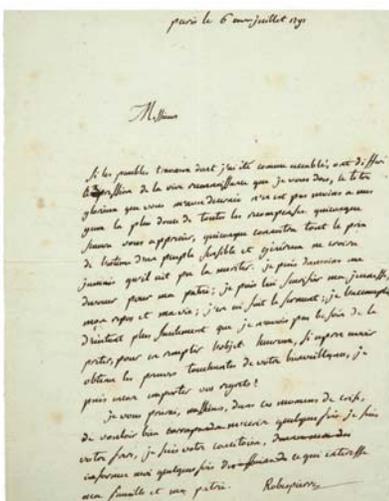
Je vous prierai, messieurs, dans ces moments de crise, de vouloir bien m'écrire quelques fois. Je suis votre force, je suis votre concitoyen, informez moi quelques fois de ce qui intéresse ma famille et ma patrie.

Robespierre.

UN MOMENT DÉCISIF DU CLUB DES JACOBINS ET DE LA CARRIÈRE DE ROBESPIERRE.

Président du club des Jacobins de Paris, autrement désigné comme "Société des Amis de la Constitution", Robespierre adopta, au lendemain de la fuite à Varenne du 20-21 juin, une position dure réclamant la déchéance du roi. Ces "moments de crise" évoqués par la lettre, qui conduisirent le 14 juillet 1791 à la fusillade du Champ-de-Mars, imposaient à Robespierre la mobilisation du réseau provincial, sans pouvoir empêcher la scission des Jacobins. Ainsi, adressa-t-il la même lettre à la Société des Amis de la Constitution d'Arras et à la municipalité de Toulon.

Robespierre prit la tête des minoritaires et des sections provinciales les plus radicales, comme celle d'Arras, conservant le nom de Jacobins, tandis que la majorité fonda le club des Feuillants.



M. m. v.
 Prendo sincera parte nella vostra
 giusta afflizione. La Nazione colla
 morte di vostro Padre ha perduto un vero
 zelante Patriota ed io un amico nel
 quale poteva confidare in tutte le
 vicende che potessero accadere alla nostra
 Povera Patria. La quale per troppo
 mania d' uomini di cuore e ripinte-
 repati. Vostro Fratello però non si
 allontanerà ne dalle massime Paternali
 ne dalle vostre. Specialmente guardando

294

LA GRANDE CONSCIENCE CORSE

294

PAOLI (Pasquale). **Lettre à l'abbé Bonaccorsi**. Calenzana, sans date [1791].
 Lettre autographe signée Pasquale de Paoli : 3 pp. in-8.

PRÉCIEUSE LETTRE DE RÉCONFORT RÉDIGÉE EN DIALECTE CORSE DANS LAQUELLE TRANS-
 PARAISSENT SES SENTIMENTS PATRIOTIQUES.

Figure de proue du nationalisme corse, chef politique de l'île entre 1755 et 1769, Pasquale de Paoli (1725-1807) vécut la plus grande partie de sa vie en exil. Correspondant avec toute l'Europe, il fut aussi un homme des Lumières. Revenu en Corse à la Révolution, il se brouilla rapidement avec les jacobins en général et son protégé Bonaparte en particulier.

L'abbé Antoniu Bonaccorsi (1733-1791) était également un juriste que Paoli aimait à consulter (cf. *Belvedere Camporo*, site internet relatif à la commune de Corse du Sud). Il fut désigné, en 1777, par les États de la Corse comme un des rédacteurs du projet de code civil corse.

Paoli se désole de la mort du père de Bonaccorsi en qui il salue un grand patriote :

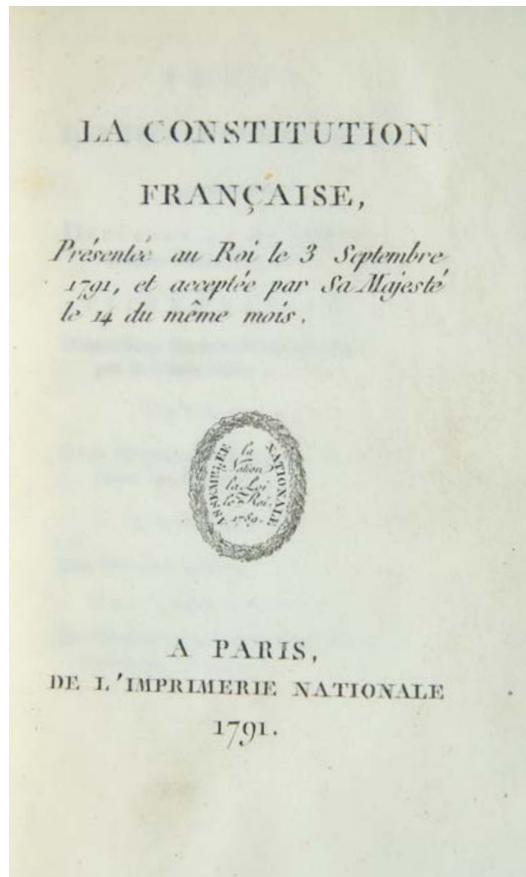
La Nazione colla morte di vostro Padre ha perduto un vero zelante Patriota ed io un amico nel quale poteva confidare in tutte le vicende che potessero accadere alla nostra Povera Patria (...) di quelli che le amministrarono la Giustizia con tanta intelligenza e integrità e ne tempi piu difficili della nostra libertà, tanto onore e rispetto meritando.

1 000 / 2 000 €



CONSTITUTION
FRANÇAISE

1791.



EXEMPLAIRE IMPRIMÉ SUR PEAU DE VÉLIN,
EN RELIURE DU TEMPS DÉCORÉE D'EMBLÈMES RÉVOLUTIONNAIRES

295

La Constitution française, présentée au Roi le 3 septembre 1791, et acceptée par Sa Majesté le 14 du même mois. *Paris, de l'Imprimerie nationale, 1791.*

In-16 de (2) ff., IV pp., 179 pp. : maroquin bleu nuit, dos lisse orné d'emblèmes révolutionnaires dorés, trois roulettes dorées encadrant les plats, coupes décorées, grecque dorée en encadrement intérieur des doublures et des gardes de soie tricolore, tranches dorées sur témoins (*reliure de l'époque*).

ÉDITION ORIGINALE AU FORMAT IN-DOUZE.

Issue des presses de l'Imprimerie nationale, l'édition officielle est authentifiée par les signatures des présidents et secrétaires de l'Assemblée ainsi que la signature du roi pour acceptation, le tout *en fac-similé gravé*. La signature d'Armand-Gaston Camus en garantit l'authenticité : "Pour copie conforme à l'original déposé aux archives nationales."

UN DES QUELQUES EXEMPLAIRES DE PRÉSENTATION IMPRIMÉS SUR PEAU DE VÉLIN.

UN DES DOCUMENTS LES PLUS PRÉCIEUX DE L'HISTOIRE POLITIQUE EN FRANCE.

Manifestation suprême du pouvoir politique, la première Constitution française fut proclamée le 3 septembre 1791 par l'Assemblée nationale. Elle est précédée des 17 articles de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui, selon le mot d'Aulard, constitue "l'acte de décès" de l'Ancien Régime.

EXEMPLAIRE EXCEPTIONNEL, EN MAROQUIN DÉCORÉ DU TEMPS PORTANT AU DOS DES EMBLÈMES RÉVOLUTIONNAIRES.

Les fers de la reliure permettent de l'attribuer à Jean-Claude Bozerian, dit Bozerian l'Aîné, actif à Paris de 1790 à 1811. Le style sévère du décor reflète l'hégémonie de la réaction davidienne, si conforme au civisme républicain, y compris pour les gardes de moire tricolore. On retrouve certains des fers caractéristiques de son atelier, sur le décor de la reliure du n° 298 de ce catalogue.

IL A APPARTENU À ARMAND-GASTON CAMUS (1740-1804), COSIGNATAIRE DE LA CONSTITUTION IMPRIMÉE.

Avocat et juriconsulte, Camus fut un des premiers à prêter le serment du Jeu de paume, le 20 juin 1789 : "Nous jurons de ne jamais nous séparer (...) et de nous réunir partout où les circonstances l'exigent, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides." Elu député du Tiers aux états généraux, il devint président de la Constituante en octobre 1789.

Michellet le décrit comme "l'un des plus fermes caractères de l'Assemblée". Orateur remarqué lors du débat de la *Déclaration des droits de l'homme*, le 4 août 1789, son plaidoyer en faveur d'une *déclaration des devoirs* fut repoussé au moment du vote final. Bibliographe et érudit, membre de l'Académie des inscriptions, il parvint à contrer la ferveur révolutionnaire qui réclamait la destruction complète des archives de l'Ancien Régime. Fondateur des Archives nationales, il organisa l'institution jusqu'à sa mort.

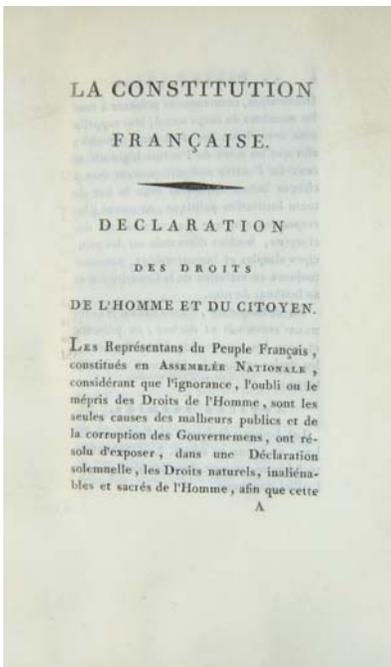
L'exemplaire appartient ensuite au *marquis de Chateaugiron* (1774-1848). Officier de cavalerie et aide de camp de Marceau, puis diplomate, il fut un des fondateurs de la Société des bibliophiles français en 1819. (*Catalogue des livres, la plupart rares et précieux, et tous de la plus belle condition*, 1827, n° 2034 : "mar. bleu, fil., d. de moire aux trois couleurs, tr. dor. Imprimé sur peau de vélin, avec les signatures (en fac-simile) des président et secrétaires de l'Assemblée nationale, du Roi, de Duport et de Camus. Exemplaire de ce dernier.")

Sur le feuillet de garde, l'exemplaire porte une note à l'encre rose surmontée du monogramme "CP" : "Exemplaire de Camus. 40 # – c'est-à-dire 40 livres, soit le prix réalisé à la vente Chateaugiron. Note à l'évidence inscrite par l'adjudicataire.

EXEMPLAIRE PARFAIT.

Il est cité par Van Praet (*Catalogue des livres imprimés sur peau de vélin*, VI, 1828, p. 58, n° 133).

Un autre exemplaire de la Constitution de 1791 imprimée sur peau de vélin est très récemment apparu sur le marché. Il provient des bibliothèques *Charles Chardin* (1823, n° 519) et *Michel Wittock* (V, 2013, n° 18). Également relié par Bozerian, quoique une dizaine d'années plus tard, l'exemplaire offre la particularité d'être doté d'une page de titre imprimée et non gravée, comme ici. Cette particularité bibliographique ne semble pas avoir été relevée jusqu'ici. Enfin, l'exemplaire Wittock mesure 144 mm de haut, l'exemplaire Villepin 147.



295

30 000 / 40 000 €





296

BUONAPARTE

296

BONAPARTE. **Reçu autographe signé.** *Sans lieu* [Corse] 10 novembre 1792.
 Reçu autographe signé *Buonaparte* : 1/2 p. in-8.

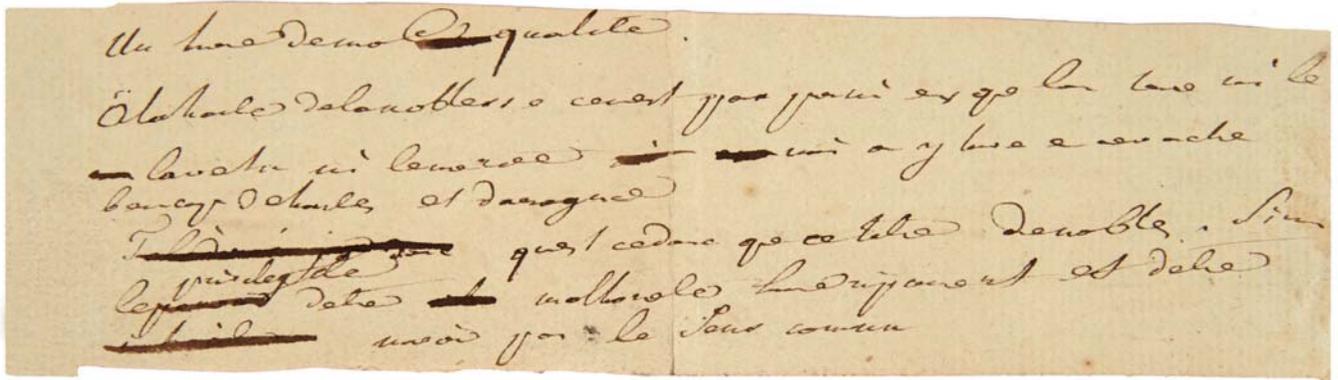
Il capitano Prunelli pagara pei 2 preto per 50 homme – in mani di Capital tovera per il distacamento, sopra la sua responsabilita. 10 9bre 1792 Buonaparte.

LE CAPITAINE BONAPARTE À LA TÊTE DU MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE EN CORSE.

Octobre 1792, Bonaparte a regagné son île natale. Par un coup de force, il est parvenu à se faire élire lieutenant-colonel des volontaires de la garde nationale. Il entend arrimer la nation corse à la France révolutionnaire, en contrant les visées séparatistes de Paoli et les menées du clan de son rival Pozzo di Borgo.

Les pièces signées *Buonaparte* sont très rares.
 De la collection de *Lord Crawford*, avec cachet de la *Bibliotheca Lindesiana*.
 La pièce ne figure pas dans la *Correspondance générale*.

5 000 / 6 000 €



“UN HOMME D'HONNEUR DEVROIT AVOIR HONTE DE FAIRE PARTIE DE CETTE CLASSE”

297

MARAT (Jean-Paul). **Contre la noblesse**. Sans lieu ni date.

Fragment de manuscrit autographe : 2 pp. in-12 oblongues.

RARE FRAGMENT AUTOGRAPHE : BROUILLON D'UN TEXTE DE MARAT CONTRE LA NOBLESSE.

Au recto :

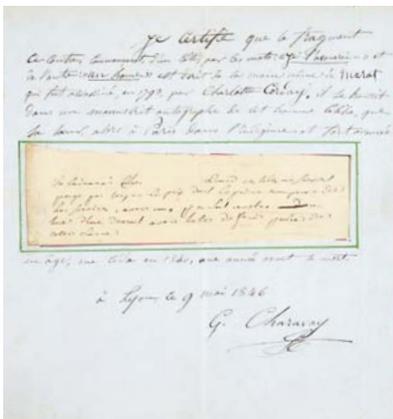
Je l'avouerai cher Quand ces titres ne seroient presque pas toujours le prix dont le prince récompense de bons services, à voir ceux qui en sont revetus, un homme d'honneur devrait avoir honte de faire partie de cette classe.

Au verso :

Un homme de ma qualité.

O la honte de la noblesse ce n'est pas parmi eux que l'on trouve ni la vertu ni le mérite mais on y trouve en revanche beaucoup de ... [?] et d'arrogance.

Qu'est-ce donc que ce titre de nobles ? Sinon le privilège d'être malhonnête ... [?] et d'être imbecile de n'avoir pas le sens commun.

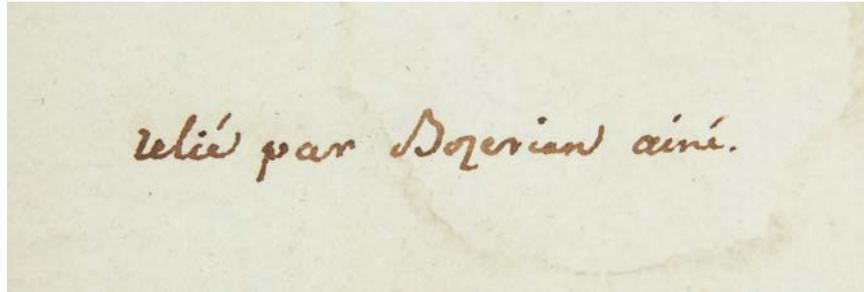


Avant la Révolution, Jean-Paul Marat, médecin du comte d'Artois, frère de Louis XVI, tenta de faire reconnaître sa noblesse espagnole et d'enregistrer un blason auprès du juge d'armes. Selon Claudius Roux, “à cette époque, il se faisait appeler M. de Marat, essayait vainement de se faire anoblir, ayant par avance fait graver dans ce but un cachet avec des armoiries initiées de Genève et de Neuchâtel”.

Le fragment est monté dans une lettre autographe signée de l'éminent expert G. Charavay qui en donne l'origine : “Je certifie que le fragment ci-contre (...) est écrit de la main même de Marat, qui fut assassiné, en 1793, par Charlotte Corday. Il se trouvait dans un manuscrit autographe de cet homme célèbre que sa sœur, alors à Paris dans l'indigence et fort avancée en âge, me céda en 1840, une année avant sa mort. À Lyon, le 9 mai 1846. G. Charavay.”

297

1 000 / 2 000 €



HOLBACH EN LIVRÉE RÉVOLUTIONNAIRE

298

[HOLBACH (Paul Thiry, baron d')]. **Essai sur les préjugés**, ou De l'influence des opinions sur les mœurs et sur le bonheur des hommes ; ouvrage contenant l'apologie de la philosophie par Dumarsais. Paris, J. Desray, an I [1792].

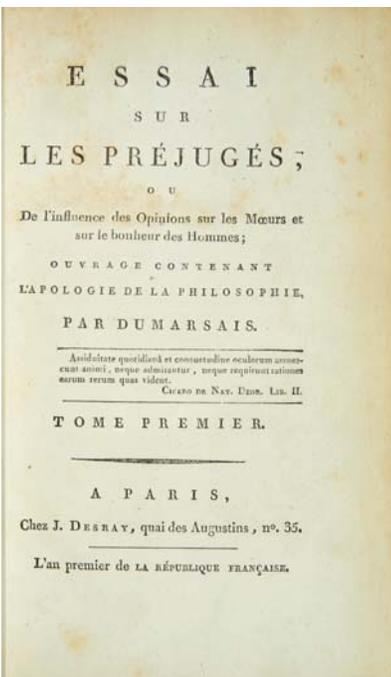
2 volumes in-8 de (2) ff., L pp., (1) f., 184 pp. ; (2) ff., 232 pp. : maroquin violette, dos lisses ornés d'une grecque et de symboles révolutionnaires dorés, avec la date de 1792 en pied du dos, filet et roulettes dorés encadrant les plats, coupes décorées, grecque dorée en bordures intérieures, tranches dorées, doublures et gardes de soie rose (*reliure de l'époque*).



FAMEUX MANIFESTE MATÉRIALISTE QUI INDIGNA JUSQU'À FRÉDÉRIC II.

Matérialiste athée, l'auteur s'attaque à tous les préjugés, la religion en étant le principal. Le roi Frédéric II réfuta ses thèses dans un *Examen de l'Essai sur les préjugés*.

Le baron d'Holbach y pose que "l'ignorance, les erreurs & les préjugés des hommes sont les sources de leurs maux : la vérité en est le remède". Les notes sont de Naigeon et le texte est bien du baron d'Holbach, comme le montre son bibliographe Vercruyse, et non de Du Marsais comme l'affirme la mention imprimée sur le titre.



EXCEPTIONNELLE RELIURE DÉCORÉE RÉVOLUTIONNAIRE, SANS DOUTE DE BOZERIAN AÎNÉ (1762-1840).

Jean-Claude Bozerian dit l'Aîné n'a exercé comme relieur que peu de temps, de 1790 à 1811. La reliure porte une note manuscrite de l'époque sur la garde indiquant : "Relié par Bozerian aîné." Les emblèmes révolutionnaires dorés sur le dos, l'inscription de la date en pied, ainsi que certaines roulettes sont les mêmes qui furent employées pour décorer la reliure de la *Constitution* de 1791 (cf. n° 295).

Un autre volume relié par Bozerian en maroquin décoré d'emblèmes révolutionnaires figurait dans la bibliothèque impériale de Dominique de Villepin (cat. 2008, n° 50) : avec l'exemplaire de la *Constitution*, cela porte à trois le nombre d'exemplaires reconnus.

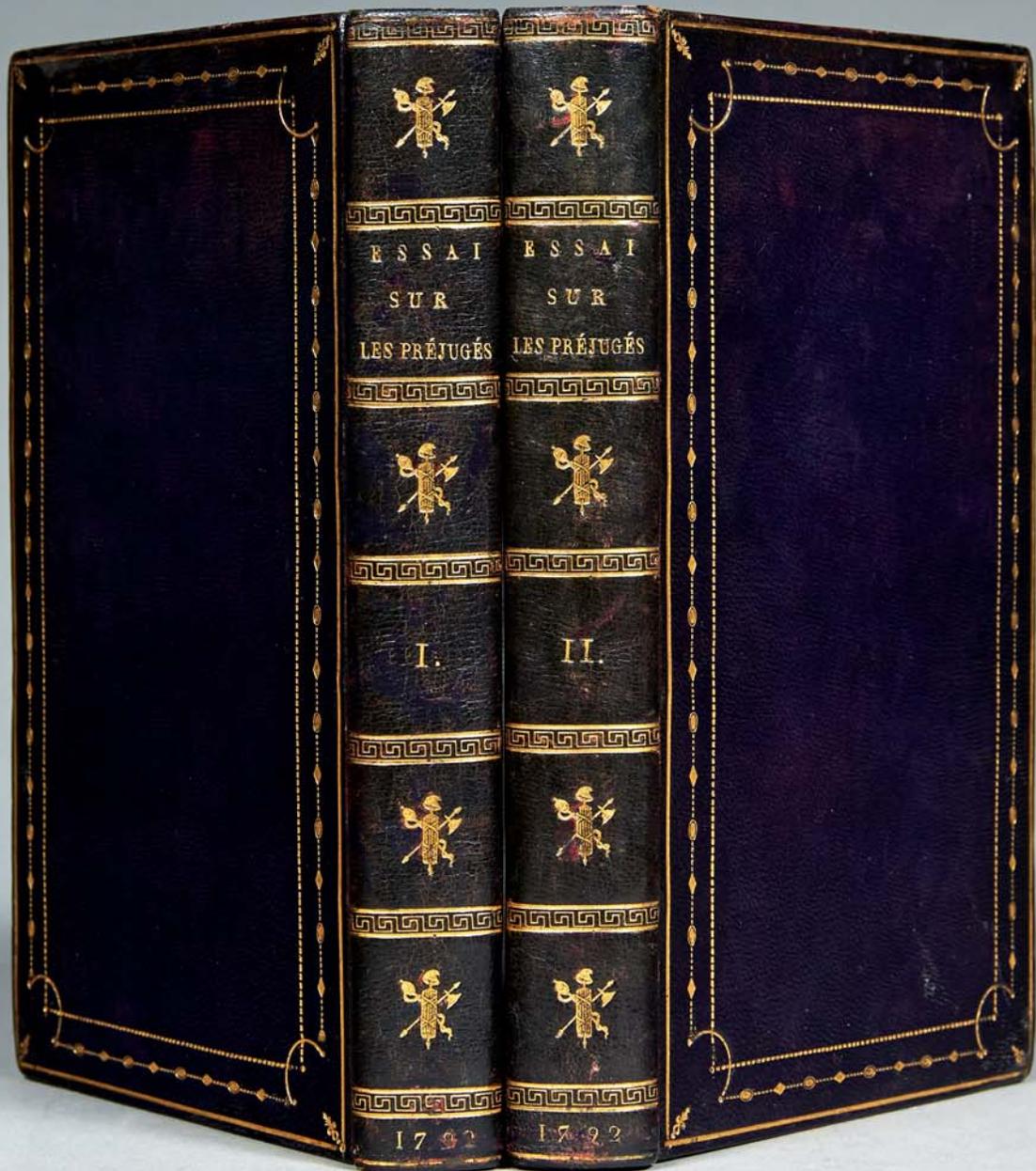
BEL EXEMPLAIRE SUR PAPIER FORT.

Il a d'abord appartenu à *Edme-Bonaventure Courtois* (catalogue 1819, n° 100, avec attribution de la reliure à Bozerian Aîné) puis à *René-Charles Guilbert de Pixérécourt* (1773-1844), que Charles Nodier plaçait au premier rang des dramaturges de son temps : il fut un des fondateurs de la Société des bibliophiles français qu'il présida (catalogue 1838, n° 137). Ex-libris *Wandel*. Les dos ont été habilement reteinés.

(Tchemerzine, III, 726 pour l'édition originale de 1770. – Monglond, *la France révolutionnaire et impériale*, III, 674.)

298

6 000 / 8 000 €



ESSAI
SUR
LES PRÉJUGÉS



I.



1792



ESSAI
SUR
LES PRÉJUGÉS



II.



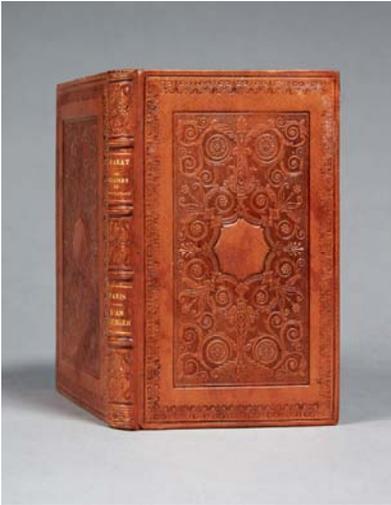
1792

“LE PREMIER TRAITÉ MODERNE DE L'INSURRECTION” (MASSIN)

299

MARAT (Jean-Paul). **Les Chaînes de l'esclavage**. Ouvrage destiné à développer les noirs attentats des princes contre les peuples ; les ressorts [sic] secrets, les ruses, les menées, les artifices, les coups d'état qu'ils emploient pour détruire la liberté, et les scènes sanglantes qui accompagnent le despotisme. *Paris, de l'imprimerie de Marat, l'an premier de la République* [1792].

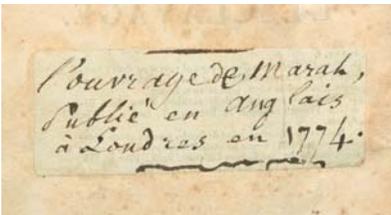
In-8 de 366 pp. mal chiffrées 364, sans manque : cuir-de-Russie fauve entièrement estampé à froid, encadrement et large plaque sur les plats, dos à nerfs orné de même, coupes et bordures intérieures décorées à froid, tranches marbrées (*reliure du XIX^e siècle*).



Première édition française, en partie originale : elle été imprimée par Marat sur ses propres presses. *The Chains of Slavery* (directement écrit en anglais par Marat lui-même) vit le jour à Londres en 1774. L'Ami du peuple a remanié et augmenté son ouvrage en le traduisant, à l'apogée de sa gloire et de son influence, peu avant que son assassinat en fasse une icône républicaine.

“UNE VÉRITABLE THÉORIE DE LA RÉVOLUTION” (Gérard Walter).

La critique radicale du despotisme est fondée sur une solide documentation sous l'influence de Montesquieu et de Rousseau. Massin y voit “le premier traité moderne de l'insurrection” et relève que l'ouvrage figurait parmi les livres les plus estimés de Karl Marx, qui avait annoté son exemplaire.



TRÈS BEL EXEMPLAIRE CONSERVÉ DANS UNE CURIEUSE RELIURE ROMANTIQUE RICHEMENT DÉCORÉE À FROID.

Ex-libris *Horace de Landau*. Les quatre premiers feuillets brunis.

(Monglond, *la France révolutionnaire et impériale*, II, 479.- Massin, *Marat*, p. 39.)

299

1 000 / 2 000 €

“LE POIGNARD DES PATRIOTES EST LA HACHE DE LA LOI”

UNE APOLOGIE DE LA GUILLOTINE OFFERTE À COLLOT D'HERBOIS

300

[DULAC (H.-G.)]. **Le Glaive vengeur de la République française une et indivisible**. Ou Galerie révolutionnaire, contenant les noms, prénoms, les lieux de naissance, l'état, les ci-devant qualités, l'âge, les crimes et les dernières paroles de tous les grands conspirateurs et traîtres à la patrie, dont la tête est tombée sous le glaive national. Par arrêt du tribunal extraordinaire, établi à Paris par une loi en date du 10 mars 1793, pour juger sans appel de ce genre de délit. Par un ami de la révolution, des mœurs et de la justice. *Paris, G.-F. Galletti, an II* [1793].

In-8 de 1 frontispice et 216 pp. : demi-veau, dos à quatre nerfs orné or et à froid, pièces de titre noires, tranches marbrées, premier plat de couverture de papier mauve conservé (*reliure du XIX^e siècle*).



Première et sans doute unique édition.

Elle est ornée d'un frontispice gravé par J. B. Louvion représentant une guillotine. En tête, on peut lire : *Le poignard des patriotes est la hache de la loi* et, en bas : *Traîtres regardez et tremblez elle ne perdra son activité, que quand vous aurés [sic] tous perdu la vie*.

Cette gravure manque parfois, ayant été encadrée à l'époque.

RARE PUBLICATION RÉVOLUTIONNAIRE QUI ANNONCE “L'ABSOLUTISME DÉMOCRATIQUE” DE LA TERREUR.

300



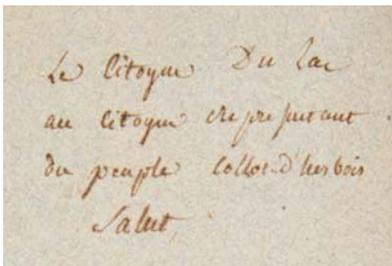
L'ouvrage débute par les décrets de la Convention établissant le tribunal révolutionnaire avec la liste de ses membres. La longue liste des condamnés qui suit indique l'identité, l'origine, la profession et l'âge de chacun et les motifs de leur exécution. Le rédacteur indique souvent quelle fut l'attitude des condamnés au moment de monter sur l'échafaud ; il dénonce la lâcheté de Custine (père d'Astolphe), mais reconnaît volontiers le courage et la dignité de Marie-Antoinette de Lorraine veuve de Louis Capet ou du ci-devant duc d'Orléans. Pour ce dernier, cependant, Dulac suppose que le "masque du courage" qu'il montra, "il l'emprunta sans doute du désir de cacher les remords de ses infâmes forfaits". On trouve à la fin *l'Évangile du jour*, sorte de catéchisme républicain.

La mention de la condamnation à mort de Charlotte Corday le 17 juillet 1793 est suivie des quatre lettres qu'elle adressa à Marat (2 lettres), Barbaroux et son père.

EXCEPTIONNEL ENVOI AUTOGRAPHE INSCRIT SUR LE FEUILLET DE COUVERTURE :

*Le citoyen Du Lac
au citoyen représentant
du peuple Collot d'Herbois
Salut*

Figure controversée et presque maudite de la Révolution, Jean-Marie Collot d'Herbois (1749-1796) appartient au clan des plus enragés des Montagnards. Ce fils d'un marchand orfèvre parisien eut une carrière d'acteur et d'auteur de théâtre avant que la Révolution l'entraîne en politique. Plutôt modéré au départ, partisan de la monarchie constitutionnelle, il devint un ardent républicain. Rédacteur de *l'Almanach du père Gérard* en 1791, il fut membre de la Commune insurrectionnelle de Paris et prit part aux massacres de septembre 1792. Député montagnard de la Convention, il entra au Comité de salut public en septembre 1793. Partisan et artisan de la Terreur, il fut envoyé en mission à Lyon pour mater l'insurrection fédéraliste et royaliste ; là, en novembre 1793, au côté de Fouché, il fit mitrailler 300 personnes... Hostile à Robespierre, il contribua à sa chute. Il n'en fut pas moins arrêté après les journées des 12 et 13 germinal an III, condamné et déporté avec plusieurs députés montagnards en Guyane en avril 1795. Il devait mourir de fièvres en exil.



BEL EXEMPLAIRE, À GRANDES MARGES (NOMBREUX TÉMOINS), BIEN COMPLET DU CURIEUX FRONTISPICE.

(Monglond, III, 34.- Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, n° 3955.- Martin et Walter, *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, n° 11730.)

3 000 / 4 000 €

Ministère de Justice
N^o 1. 1793

Paris le 1^{er} août 1793 l'an 2^{ème} de la République une et indivisible

Je vous prie de vouloir bien
rendre un rapport sur
ces deux presses importantes
à l'usage public du tribunal
révolutionnaire &
au citoyen procureur général syndic du
Département

Comme les impressions nécessaires pour le tribunal exigent beaucoup de celerité, il conviendrait qu'il eut un emplacement propre à mettre deux presses : s'il est possible d'en procurer une à l'imprimeur dans l'enceinte du palais ; cela n'en vaudrait que mieux.

Fouquier-Tinville

Citoyen procureur général syndic du département de Paris

301

N^o 1793/24

Paris le 1^{er} août 1793 l'an 2^{ème} de la République une et indivisible

Ministère de Justice
Citoyen procureur public du tribunal révolutionnaire
Paris
au Citoyen Ministre de la Justice

Je reçois à l'instant votre lettre du 12 courant avec l'original de la lettre à vous écrite le 25 août dernier par le procureur général syndic du Département de la Seine : la lettre de ce citoyen m'éclaircit qu'il m'a suggéré un homme sans Mémoire ou dans l'ordre : car pour cette suggestion il n'aurait aucun papier regardant de la lettre d'un accusé qu'il avait écrit des pièces concernant l'arrestation de deux malheureux artisans parvenus à avoir obtenu l'acte de la liberté à Londres, il n'aurait le moyen de les faire venir par le même moyen la multiplicité des affaires qui m'arrivent

Le Citoyen Ministre de la Justice

302

L'IMPRIMERIE AU SERVICE DE LA TERREUR

301

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine Quentin). **Lettre au procureur général du département de Paris Syndic**. Paris, le 1^{er} août 1793 l'an 2^{ème} de la République une et indivisible.

DES PRESSES POUR LES ACTES DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Fouquier-Tinville demande de pouvoir installer deux presses au Tribunal révolutionnaire. Loin d'être anecdotique, cette requête traduit, d'une part, l'activisme débordant du Tribunal ; d'autre part, l'obsession des révolutionnaires pour le respect des formes et l'archivage des mesures administratives et judiciaires. Ce zèle technocratique, couplé à la mécanique infernale des exécutions, reflète peut-être la dimension la plus sombre de la Terreur.

Comme les impressions nécessaires pour le tribunal exigent beaucoup de celerité, il conviendrait qu'il eut un emplacement propre à mettre deux presses : s'il est possible d'en procurer une à l'imprimeur dans l'enceinte du palais ; cela n'en vaudrait que mieux.

2 000 / 3 000 €

LE PROCUREUR DE LA TERREUR

302

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine Quentin). **Lettre au ministre de la Justice.**

Paris, 13 septembre 1793.

Lettre autographe signée A. Q. Fouquier : 4 pp. in-8. Légère trace d'humidité au centre.

LETTRE DE FOUQUIER-TINVILLE DANS LAQUELLE IL DÉFEND LA COMPÉTENCE DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE POUR JUGER LES ACTES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES.

L'accusateur public du Tribunal révolutionnaire évoque le cas de deux artisans du département de la Vienne, accusés d'avoir abattu un arbre de la Liberté à Loudun. Se posait en l'espèce la question du tribunal compétent, criminel ou révolutionnaire. Pour Fouquier-Tinville, la gravité et la portée symbolique de l'acte penchaient en faveur du second.

La lettre du procureur général Syndic du département de la Vienne me prouve qu'il m'a supposé un homme sans mémoire ou sans ordre : car sans cette supposition il n'auroit surement pas hasardé dans sa lettre d'avancer que depuis l'hiver des pièces concernant l'arrestation de deux malheureux artisans prévenu d'avoir abatu l'arbre de la liberté à Loudun, il n'avoit eu aucun accusé de reception de ma part ; la même malgré la multiplicité des affaires qui m'arrivent chaque jour ; je tiens à rigueur que tout soit inscrit au parquet à fure et à mesure de l'arrivée. ...

Ainsi, un acte de vandalisme commis à l'égard d'un symbole de la République relève bien de la compétence du tribunal révolutionnaire :

À l'égard de la prétention élevée dans sa lettre que ces sortes de délits sont de la compétence des tribunaux criminels des départemens conformément aux loix des dept du 10 avril ; il me permettra de n'être pas de son avis et le motif, c'est qu'il ne s'agit pas seulement dans cette affaire de provocation à la Royauté, mais encore d'une coalition ou conspiration avec les rebelles qui a eu pour objet d'abattre l'arbre de la Liberté ; ainsy ceux tesmoin de la loy du 10 mars dernier, ces sortes de délits sont de la compétence du tribunal nonobstant la pretention du citoyen procureur général Syndic ; la décision des représentans du peuple dont il parle dans sa lettre ne peut pas détruire la Loj (...)

Un très grand inconvenient resulte de la marche prise depuis quelques temps par les départemens de la Vienne, de la Sarthe et du Loiret ; c'est qu'ils ne me font parvenir que des pièces et non les prévenus ; et au bout de quelque temps ils redemandent les pièces ; (...) ainsy la mesure à prendre serai que vous vouliez bien inviter les corps administratifs à faire transmettre au tribunal révolutionnaire pièces et prévenus et jamais l'un sans l'autre ;

Depuis le 10 mars 1793, sur proposition de Danton et de Levasseur, tout acte de trahison, de conspiration ou contre-révolutionnaire devait être jugé par un tribunal extraordinaire, sans appel et sans recours au Tribunal de cassation. Critiqué à ses débuts pour sa lenteur et son indulgence, le tribunal présidé par Fouquier-Tinville a ainsi été réorganisé après l'assassinat de Marat et l'instauration de la Terreur en septembre 1793. Il atteignait ainsi sa pleine efficacité – et Fouquier-Tinville son plein pouvoir – lors des grands procès d'octobre 1793.

Cette instrumentalisation de la justice au service du pouvoir préfigure les totalitarismes modernes, la figure de Fouquier-Tinville annonçant celle d'un Vichynski, grand ordonnateur des procès staliniens.

2 000 / 3 000 €

LE RÊVE ÉPHÉMÈRE DU “BONHEUR COMMUN”



303

303

Acte constitutionnel, précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, présenté au peuple français, par la Convention nationale, le 24 juin 1793, l'an deuxième de la République. [Paris], de l'imprimerie des 86 Départements et de la Société des Jacobins, [1793]. In-8 de 8 pp., tel que paru, sous la forme d'une feuille pliée deux fois.

UNE CONSTITUTION RÉPUBLICAINE, DÉMOCRATIQUE ET DÉCENTRALISATRICE.

La Constitution de l'an I fut élaborée par un comité de 9 membres de la Convention montagnarde. Reprise d'un projet de Condorcet qui tendait au fédéralisme, elle fut promulguée le 6 messidor an I (24 juin 1793). Elle devait succéder aux articles de la Constitution de 1789, à la Constitution du 3 septembre 1791 et à la réforme du 21 septembre 1792 qui abolissait la monarchie. Cette constitution était éminemment démocratique : elle prévoyait l'enrichissement de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789, la consécration de la théorie de la souveraineté populaire, le droit à l'insurrection, l'instauration d'un régime d'assemblée et une décentralisation plus poussée. Le texte affirmait enfin que le but de la société est “le bonheur commun”.

UN PROJET MORT-NÉ.

Après le renversement des Girondins par les Montagnards en mai 1793, le texte fut sensiblement modifié dans un sens plus conforme aux idées jacobines. Bien que Robespierre se targuât de ce que “l'Europe entière [serait] forcée d'admirer ce beau monument élevé à la raison humaine”, le début de la Terreur, couplé à la guerre intérieure et extérieure, entraînèrent son inapplication. La Constitution de l'an I conserva malgré tout un grand prestige auprès des forces politiques de gauche sous le Directoire, l'Empire et la Restauration. La Conjuration des Égaux, notamment, réclama son application.

CETTE CONSTITUTION FUT LA PREMIÈRE TENTATIVE, DEPUIS LE RENVERSEMENT DE L'ANCIEN RÉGIME, DE Doter LA FRANCE D'UN SYSTÈME INSTITUTIONNEL DÉMOCRATIQUE ET EFFICACE. Il faudra pourtant plus d'un siècle pour achever, dans les institutions comme dans les esprits, la Révolution française.

1 000 / 2 000 €

“TOUS LES SIGNES DE LA ROYAUTE DOIVENT DISPARAÎTRE, (...) L'ŒIL DU PATRIOTE NE DOIT PLUS ÊTRE FATIGUÉ PAR CES EMBLÈMES DE L'ESCLAVAGE ET DE LA FÉODALITÉ”

304

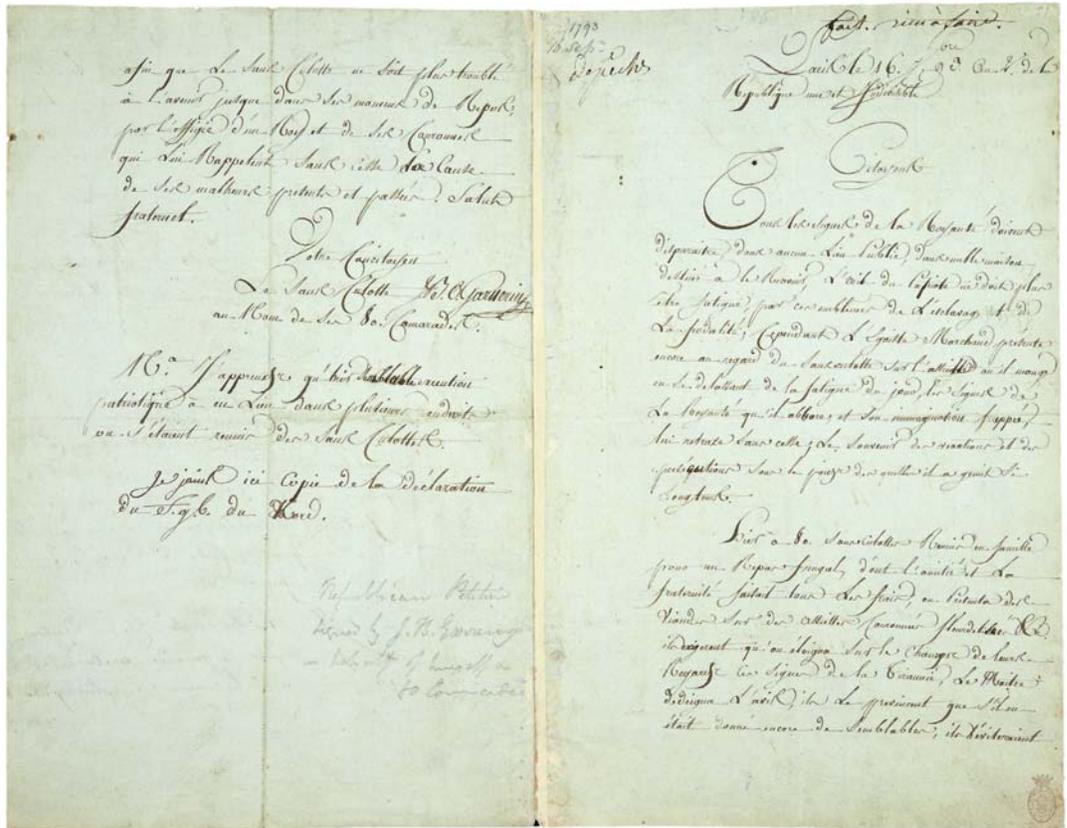
GARNERIN (Jean-Baptiste-Olivier). **Pétition manuscrite**. Paris, le 16 septembre an 2 [1793]. Document manuscrit signé J.B.O. Garnerin : 3 pages ½ in-folio.

RARE PÉTITION MANUSCRITE SIGNÉE PAR LE SANS CULOTTE JEAN BAPTISTE OLIVIER GARNERIN, AU NOM DE SES 80 CAMARADES.

Jean-Baptiste-Olivier Garnerin (1765-1849) fut avec son frère Jacques un des pionniers de l'aérostation et de la pratique du parachute. Agitateur révolutionnaire de la première heure et commissaire du comité exécutif de la Commune, il fut envoyé à l'armée du Rhin pour inspection, qu'il quitta en juillet 1793, “lors de l'arrestation du général de Custine, à la perte duquel il n'avait sans doute pas été étranger” (*Dictionnaire de biographie française* XV, p. 463).

Tous les signes de la Royauté doivent disparaître, dans aucun lieu public, dans nulle maison destinée à le recevoir, l'œil du Patriote ne doit plus être fatigué par ces emblèmes de l'esclavage et de la féodalité. (...)

Hier à 80 sans culottes réunis en famille pour un repas frugal, dont l'amitié et la fraternité faisait tous les frais, on presenta des viandes sur des assiettes couronnées fleurdélisées & ils exigèrent qu'on éloigna sur le champ de leurs regards ces signes de la tyrannie, Le Maitre



de deigner l'avis, ils le prevenirent que s'il en était donné encore de semblables, ils l'évitieraient a d'autres sans culottes qui les succederaient, un tel desagrement, en cassant impitoyable[en]t toutes les assiettes, ainsi façonnées ; (...)

Il suffit sans doute Citoyens de vous avoir fait connaitre ce genre de vexation, pour que vous preniés les mesures les plus repressives afin que le Sans Culotte ne soit plus troublé à l'avenir jusque dans ses moments de repos, par l'effigie d'un Roy et de ses couronnes qui lui rappellent sans cesse la cause de ses malheurs presents et passés.

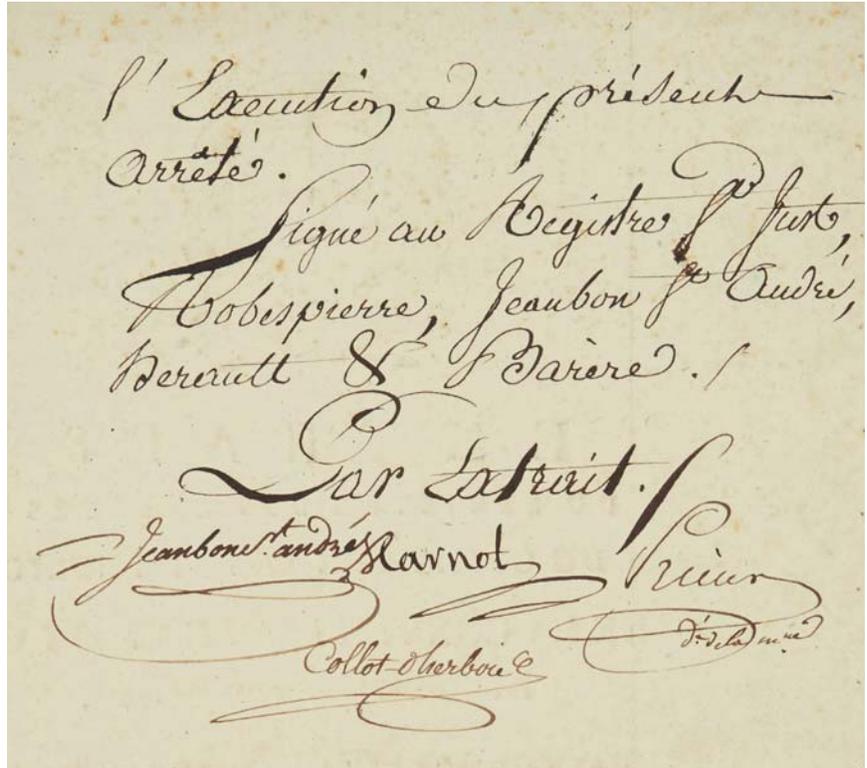
Mention manuscrite en tête d'une main de l'époque : "Fait. Rien à faire."

La création et l'adoption de symboles proprement révolutionnaires, incarnant le nouvel ordre social, revêtit une importance particulière : port du bonnet phrygien et de la cocarde tricolore, tutoiement, prestation du serment, arbre de la Liberté, etc. La mise en œuvre de ce nouvel imaginaire s'accompagna nécessairement de la destruction systématique de tout ce qui symbolisait la féodalité puis la royauté, destruction ordonnée par les décrets de 1790 et de 1792. L'application de ces mesures conduisit à des excès qualifiés peu après par l'abbé Grégoire de "vandalisme". En ordonnant de gommer toute réminiscence de l'Ancien Régime – la "table rase" –, le nouveau pouvoir suscita une manière de "Révolution culturelle", dont la lettre enflammée de Garnerin offre une illustration.

Belle pièce de la collection Crawford, avec le cachet *Bibliotheca Lindseniana*.

(Voir les articles *Symbolisme révolutionnaire* et *Vandalisme* du *Dictionnaire historique de la Révolution française*.)

1 000 / 2 000 €



L'AUTEUR DE LA MARSEILLAISE AUX ARRÊTS

305

[ROUGET DE LISLE (Claude Joseph)]. **Ordre d'arrestation du Citoyen Rougez surnommé Delille.** Paris, le 18 Septembre 1793.

Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public, signé par Jeanbon St André, Carnot, Barère, Collot d'Herbois et Prieur député de la Marne : 1 page ½ in-folio.

EXCEPTIONNELLE PIÈCE HISTORIQUE : MANDAT D'ARRÊT DE ROUGET DE LISLE SIGNÉ PAR CINQ MEMBRES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Le Comité de Salut public arrête que le Citoyen Rougez surnommé Delille ci-devant officier du Génie et retiré a Saint Germain sera mis sans délai en état d'arrestation, et charge le Ministre de la Guerre de l'Execution du présent arrêté.

*Signé au registre St Just, Robespierre, Jeanbon, St André, Herault & Barère.
Par extrait.*

Le mandat d'arrêt, portant les signatures autographes de cinq membres du Comité de salut public – dont Lazare Carnot, Barère et Collot d'Herbois – était destiné au “corps administratif de St. Germain pour le mettre a exécution”.

Jeune officier, Claude Joseph Rouget de Lisle (1760-1836) accueillit avec ferveur la Révolution à ses débuts, dédiant à l'armée du Rhin la future *Marseillaise*, composée dans la nuit du 25 au 26 avril 1792. Sa désapprobation de la prise des Tuileries et de l'internement du roi Louis XVI lui valut une première mise à pied par Lazare Carnot. Réintégré dans l'armée pour défendre Paris, il fut à nouveau suspendu fin 1793, sous la Terreur. Suspecté de royalisme, il fut incarcéré à Saint-Germain-en-Laye ; la chute de Robespierre lui permit d'échapper à la guillotine. L'auteur de *la Marseillaise* démissionna de l'armée en 1796.

10 000 / 15 000 €

A m division
= copie
envoie au corps de m. m. t. t. t.
de St Germain pour le mettre
à exécution



E X T R A I T
DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC
DE LA CONVENTION NATIONALE,
Du Dix huit Septembre 1793,
L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
UNE ET INDIVISIBLE.

Le Comité de salut public
arrête que le Citoyen Rouger
surnommé Delille ci devant Officier
du Génie et retiré à saint Germain
sera mis sans délai en état
d'arrestation, et chargé de
Monsieur de la Guerre de

LA CONCIERGERIE, ANTICHAMBRE DE LA MORT PENDANT LA TERREUR

306

[CONCIERGERIE]. **Lettre d'un prisonnier à son accusateur.**

À la Conciergerie de Paris, le 25 frimaire 2^e de la république française [15 décembre 1793].

Lettre autographe : 6 pp. in-folio.



306

Un témoignage extraordinaire sur les vicissitudes de la période révolutionnaire, entre acquisition des Biens nationaux, guerres de l'an II dans les Flandres et suspicion généralisée de collusion avec l'ennemi...

LONGUE ET ÉMOUVANTE LETTRE DE JUSTIFICATION D'UN PRISONNIER DE LA CONCIERGERIE À SON ACCUSATEUR.

Elle décrit par le menu les déboires d'un petit propriétaire terrien, victime à la fois d'exactions commises par les Autrichiens et de fausses accusations émanant du camp révolutionnaire...

J'ay été des premiers à mon [sic] montrer mon désir pour la revolution et ma confiance dans sa stabilité en achetant au commencement de 1791 la cydevant abbaye du mont St. Martin située à egale distance de St. Quentin et de Cambray (...) me proposant d'assurer de cette manière une propriété rurale à une enfant naturelle que j'ay élevée, que j'aime tendrement, et dont la loi decretée par la Convention au mois de juin dernier, a légitimé l'existence bienfait qui m'a doublement attaché à la Revolution.

Or sa propriété a été pillée lors du siège de Quesnay par des hommes de cavalerie autrichienne :

Je fus insulté, maltraité personnellement et pillé, j'avais deux torts particuliers auprès d'eux, celui d'avoir commencé par leur opposer quelque resistance, et celui d'occuper un bien ecclesiastique, ce qui fit qu'ils m'exceptèrent de la faveur des sauvegardes qu'ils accorderent à presque tous les gros cultivateurs, en disant que je ne meritois aucun egard.

Néanmoins, il continuait à céder le rendement de toutes ses fermes au district de Saint-Quentin, contre l'ordre des Autrichiens.

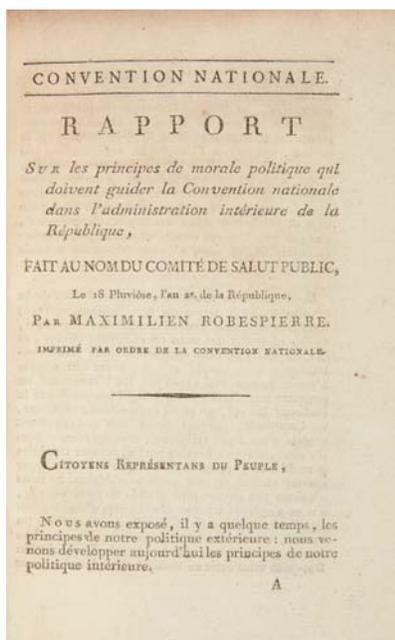
Parti à Paris pour fuir le voisinage des brigands, il a été arrêté et sa propriété mise sous scellés :

Cet acte de rigueur avoit pour motif l'imputation, impossible à croire, d'avoir bien accueilli les brigands ennemis lorsqu'ils étoient venus nous piller il y avoit près de deux mois. (...) Il faudroit ou qu'on me supposât fol et je ne le suis pas à ce point, ou bien il faut que celui qui a imaginé cette denomination soit un coupable imbécille qui vouloit détourner l'œil du representant de dessus lui même à t'il donc pû se flatter qu'une telle accusation faite à quatre lieües de moi par des gens qui ne pourroient jamais etre que des temoins de Qui dire prevaudroit sur l'attestation reguliere de 24 temoins presens à l'evenement, et sur le certificat de deux communes parmi lesquelles au contraire je n'aurois trouvé que des mécontents des jaloux, et des furieux même qui m'auroient assassiné, avec raison, s'ils eussent pu seulement soupçonner la plus legere relation de ma part avec les voleurs, et si je n'avois pas été pillé comme eux. N'étoit ce donc pas assez pour un citoyen voisin des frontieres, d'avoir tout perdu, et falloit il encore, sur un soupçon aussi invraisemblable, abreuver de surcroît l'amertume, les restes d'une vie penible et laborieuse en obstruant le cours des affaires qu'une semblable position lui occasionne, par une captivité indigne des principes qu'il n'a cessé de manifester depuis le commencement de la revolution.

Depuis, sa fille a été enlevée et sa propriété absolument dévastée lors d'un troisième pillage...

Prison d'État à partir de 1370, la Conciergerie était considérée, pendant la Terreur, comme l'antichambre de la guillotine.

1 000 / 2 000 €



307

307

ROBESPIERRE (Maximilien). **Rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République**, fait au nom du Comité de salut public, le 18 Pluviôse, l'an 2^e de la République. [Paris], *Imprimerie nationale*, [février 1794].

In-8 de 31 pp. : veau brun moderne, dos lisse orné.

Édition originale.

DISCOURS FONDATEUR : L'INCORRUPTIBLE Y EXPOSE SA VISION D'UN GOUVERNEMENT GUIDÉ PAR LA VERTU ET JUSTIFIE LA TERREUR, SON PENDANT NÉCESSAIRE.

Depuis la fin juillet 1793, Robespierre fait partie du Comité de salut public ; il est l'homme fort de cette direction collégiale. Pour légitimer et systématiser la Terreur, il use d'une rhétorique implacable, conjuguant à merveille logique et idéologie : "Il ira loin, il croit tout ce qu'il dit", disait de lui Mirabeau.

Robespierre n'identifie qu'un système politique viable : la démocratie ; il ne la fait reposer que sur un principe moral : la vertu. "Or, quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique ou populaire, c'est-à-dire, le ressort essentiel qui le soutient et qui le fait mouvoir ? C'est la vertu (...) ; d'où il résulte que l'amour de la patrie suppose encore ou produit toutes les vertus. (...) Non seulement la vertu est l'âme de la démocratie ; mais elle ne peut exister que dans ce gouvernement."

"LE GOUVERNEMENT DE LA RÉVOLUTION EST LE DESPOTISME DE LA LIBERTÉ CONTRE LA TYRANNIE."

Le rapport s'inscrit dans le contexte de la Grande Terreur, vue comme l'accélérateur nécessaire de la Révolution. "Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois *la vertu et la terreur* : la vertu, sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible : elle est donc une émanation de la vertu."

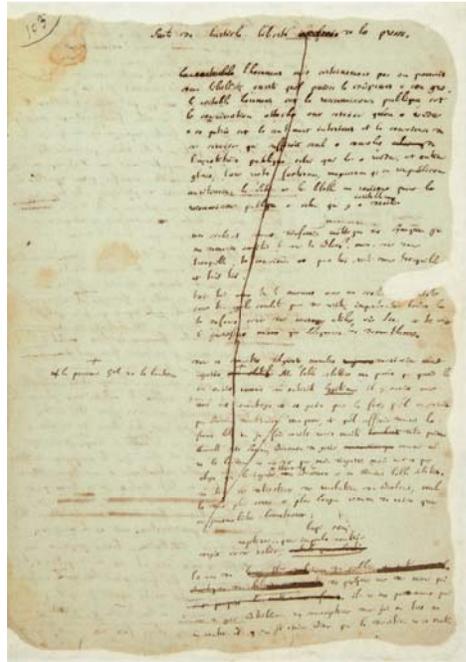
Plus loin, contestant Montesquieu qui soutenait que le gouvernement républicain et le despotisme ont en commun la crainte et la vertu, Robespierre s'attache à distinguer la terreur de la tyrannie : "On a dit que la terreur étoit le ressort du gouvernement despotique. Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme ? Oui, comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté, ressemble à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés. (...) Domptez par la terreur les ennemis de la liberté ; et vous aurez raison, comme fondateurs de la République. Le gouvernement de la révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie."

Le rapport se termine par un projet de décret soumis à la Convention nationale, que cette dernière entérina.

Ce célèbre discours est l'un des deux retenus au catalogue *En français dans le texte* (1990, n° 191). À l'époque, il provoqua l'enthousiasme de l'auditoire jacobin : "Ce n'était plus des applaudissements, écrivit Louvet, c'étaient des trépignements convulsifs, c'était un enthousiasme religieux, c'était une sainte fureur." (Monglond III, 99.- Martin & Walter IV, 29526-47.)

"Ce qui fait de Robespierre une figure immortelle, ce n'est pas qu'il a régné quelques mois sur la Révolution ; c'est que la Révolution parle à travers lui son discours le plus tragique et le plus pur" (Furet et Richet, *La Révolution I*, p. 87).

1 000 / 2 000 €



L'ULTIME MANIFESTE POUR UNE PRESSE LIBRE

308

DESMOULINS (Camille). **Suite de l'article liberté de la presse.** *Sans lieu ni date* [printemps 1794].
Manuscrit autographe de 4 pp. in-4, doublé de soie fine et renmargé.

PRÉCIEUX MANUSCRIT AUTOGAPHE DE PREMIER JET, AVEC RATURES ET CORRECTIONS.

BROUILLON D'UN ARTICLE SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DESTINÉ À L'ULTIME NUMÉRO DU *VIEUX CORDELIER*, que l'éditeur de Camille Desmoulins n'avait osé publier.

Alors qu'il prépare les numéros 6 et 7 du *Vieux Cordelier*, "la plume de la liberté" est attaquée de toute part, en raison, notamment, de sa lutte contre la faction des hébertistes et les membres du Comité de sûreté générale. Pour sauver la République, Desmoulins défend avec passion la liberté absolue de la presse.

En réponse à la campagne orchestrée contre lui, Desmoulins s'attache à rappeler qu'il tient sa légitimité de ses lecteurs : "Le véritable honneur est la reconnaissance publique, cest la consideration attachée aux services qu'on a rendu a sa patrie cest le sentiment interieur et la conscience de ces services qui suffiroit seul a consoler de l'ingratitude publique celui qui les a rendus." Il cite Voltaire, dont il invite à s'inspirer de l'exemple. Il règle ensuite ses comptes avec certains de ses détracteurs.

Surtout, il prend position pour la liberté de la presse, colonne vertébrale de la République : "Qu'on dise qu'ils sont malades ils n'ont donc aucun interet a s'opposer a la liberté indefinie de la presse (...). Il est sans doute une classe nombreuse de gens a qui la liberté indefinie de la presse doit deplaire, ce sont ceux qui ne peuvent que contrer le posseder contre les actions de calomnie, voir seulement de medisance. Reste a scavoier si l'interet du moniteur doit faire restreindre ou bien favoriser la liberté de la presse."

Prémonitoire, Desmoulins prédit que l'absence de liberté de la presse conduit nécessairement à la tyrannie.

Le numéro 7 du *Vieux Cordelier* ne parut pas : arrêté le 31 mars 1794, Desmoulins fut condamné à mort et guillotiné avec Danton et les dantonistes le 5 avril 1794.

6 000 / 8 000 €

LA NOUVELLE RELIGION DE LA RAISON

309

ROBESPIERRE (Maximilien de). **Rapport fait au nom du Comité de salut public, sur les rapports des idées religieuses & morales avec les principes républicains, & sur les fêtes nationales.** Marseille, Imprimerie révolutionnaire d'Auguste Mossy, 1794.

In-4 de 24 pp. sous forme de deux feuilles pliées deux fois. Quelques mouillures dans les marges. Etui en demi-chagrin rouge.

CÉLÈBRE RAPPORT DE ROBESPIERRE DANS LEQUEL IL DÉVELOPPE UNE VISION DE LA POLITIQUE FONDÉE SUR LA MORALE, CONSACRÉE PAR UNE FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

“Nous avons donc affaire à un discours sur les *principes*, cependant au cœur même de l'action, et qui est comme tel un document exceptionnel” (*Dictionnaire des œuvres politiques*, pp. 962-967).

RÈGLEMENTS DE COMPTE AVEC SES ANCIENS ADVERSAIRES, ÉCHOS DE ROUSSEAU ET MORALE CONTRE MACHIAVÉLISME.

Robespierre attaque violemment Condorcet, “jadis grand géomètre, dit-on, au jugement des littérateurs & grand littérateur, au dire des géomètres, depuis conspirateur timide, méprisé de tous les partis”, ainsi que Danton, “qui souriait de pitié aux mots de vertu, de gloire, de postérité ; dont le système était d'avilir ce qui peut élever l'âme ; Danton, qui était froid & muet dans les plus grands dangers de la liberté”.

Les références à Jean-Jacques Rousseau sont nombreuses. Robespierre évoque ainsi les grands thèmes rousseauistes du “silence des passions”, de l'homme né libre mais esclave en tout lieu et tout temps, de la fumisterie du progrès des sciences et des arts, de l'opposition entre “l'instinct moral des peuples” et la raison pervertie des philosophes. Le génie de Robespierre consiste à tirer des conséquences pratiques de ces principes philosophiques.

L'Incorruptible définit sa politique comme l'exact contraire du “machiavélisme”. La “virtu” est remplacée par la morale de la sphère privée, qui s'élève dans la sphère publique. La politique se réduit donc à “appliquer à la conduite des peuples les notions triviales de probité que chacun est forcé d'adopter pour sa conduite privée”.

RECONNAISSANCE DE “L'ÊTRE SUPRÊME” ET CRÉATION DE GRANDES FÊTES RÉPUBLICAINES.

Dans sa péroration, Robespierre propose l'adoption par la Convention d'un décret dans lequel “le Peuple Français reconnaît l'existence de l'Être suprême, & l'immortalité de l'âme”. Cette exaltation métaphysique constitue un fondement de la vision politique de son auteur : elle place la vérité au cœur de la morale politique. La vérité : tel est le flambeau dont se servira Robespierre à la grande “Fête de l'Être suprême” pour embraser la statue de l'Athéisme.

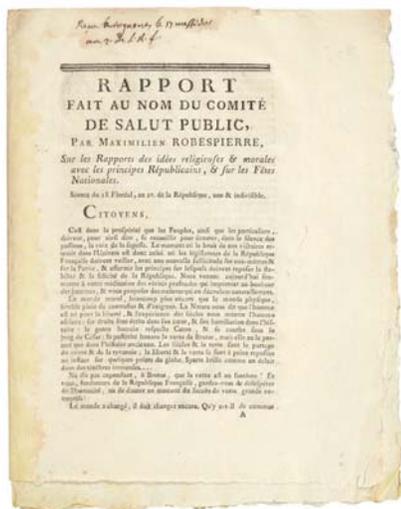
Robespierre propose l'institution des fêtes nationales du “14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai 1793” et la célébration “aux jours de décadis” d'une trentaine de fêtes aussi bien dédiées au “Genre humain”, qu'à “la Pudeur”, au “Courage”, à la “Foi Conjugale”, à “l'Age viril”, à “l'Industrie” et au “Bonheur”.

Trois pages sont ensuite consacrées au “Plan de la fête de l'Être suprême”, imaginée par David, qui décrit en détail le symbolisme, les articulations et le déroulement de la célébration décrétée par la Convention nationale. La cérémonie, interprétée comme une dérive mégalomane de Robespierre, devait signer le début de sa chute.

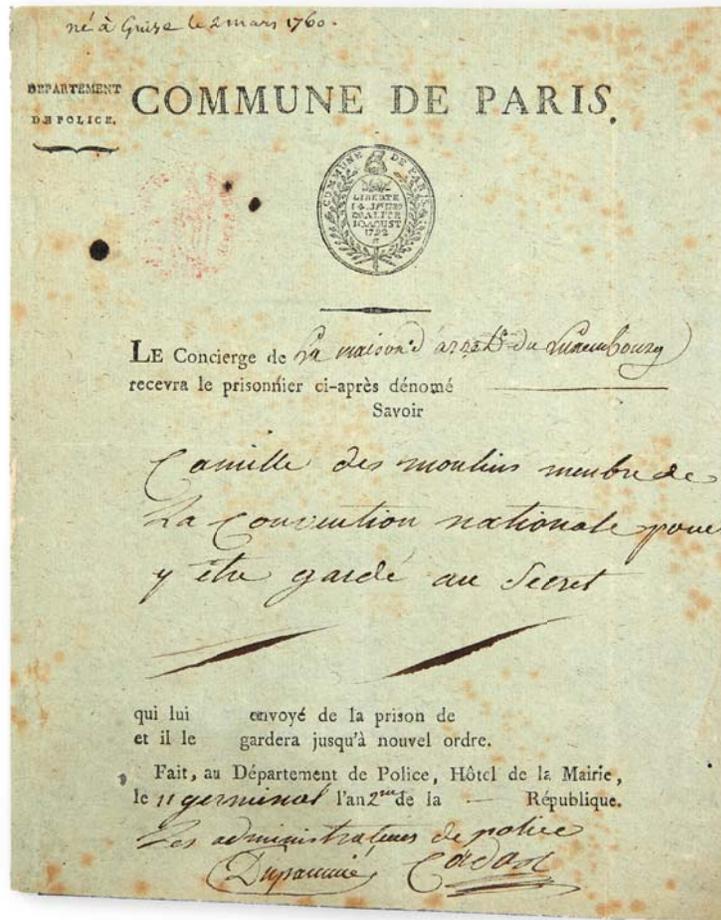
Second rapport de Robespierre retenu au catalogue *En français dans le texte* (1990, n° 191).

“Aulard, malgré sa prudence toute positiviste ne cache pas son aversion pour l'Incorruptible, coupable d'avoir lésé la laïcité républicaine : Pour tuer la libre pensée, cet homme d'Ancien Régime ne vit rien de mieux à faire que tuer les libres penseurs” (Châtelet et Duhamel, *Dictionnaire des œuvres politiques*, 1995, p. 1024.)

1 000 / 2 000 €



309



310

CAMILLE DESMOULINS EN PRISON

310

[DESMOULINS (Camille)]. **Ordre de réception.** 11 germinal l'an 2^e de la République [31 mars 1794]. Pièce imprimée et manuscrite, signée *Les administrateurs de police Dupauquier, Cadaze (?)* : 1 p. in-4.

ORDRE DE RÉCEPTION DE CAMILLE DESMOULINS À LA MAISON D'ARRÊT DU LUXEMBOURG, AVANT SON PROCÈS DEVANT LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Le concierge de la maison d'arrêt du Luxembourg recevra le prisonnier ci-après dénomé savoir *Camille des Moulins membre de la Convention nationale pour y être gardé au secret (...)*.
Fait, au département de police, hôtel de la mairie, le 11 germinal l'an 2^{me} de la République.
Annotation manuscrite en tête "né à Guise le 2 mars 1760".

Arrêté à l'âge de "trente-trois ans, âge du sans-culotte Jésus, âge critique pour les patriotes", selon la fameuse réponse de Camille Desmoulins devant le Tribunal révolutionnaire l'interrogeant sur son identité, le premier apôtre de la liberté tomba sous le couperet le 5 avril 1794, ensemble avec Philippeaux, Danton et Fabre d'Eglantine. Député à la Convention, il s'était bruyamment érigé contre la surenchère ultra-révolutionnaire et l'anarchie des dirigeants sans-culottes dans *le Vieux Cordelier*, son ultime journal fondé en décembre 1793.

Desmoulins fut avec Philippeaux le seul dantoniste réhabilité par la Convention et le Directoire après la Terreur.

4 000 / 5 000 €



“CE DERNIER CRI DU COURAGE ET DU PATRIOTISME QUI SE DÉBATTENT
DANS UNE SI HÉROÏQUE AGONIE A QUELQUE CHOSE DE SACRÉ” (MATTON)

311

DESMOULINS (Camille). **Note sur le rapport de St Just.** Sans lieu ni date [1^{er} avril 1794].
Manuscrit autographe : 3 pp. in-folio.

EXCEPTIONNEL MANUSCRIT AUTOGRAPHE : PLAIDOIRIE DE CAMILLE DESMOULINS POUR SA
PROPRE DÉFENSE LORS DE SON PROCÈS, CONTRE LE RAPPORT ACCUSATOIRE DE SAINT-JUST.

Si je pouvois imprimer a mon tour, si on ne m'avoit pas mi au secret, si on avoit levé mes scellés, et que j'eusse le papier necessaire pour etablir ma defense, si on me laissoit deux jours seulement faire un n° 7 comme je confondrois M. le chevalier de St Just, comme je le convaincrois de la plus atroce calomnie ; mais il ecrit a loisir dans un bain, dans son boudoir, il medite pendant 15 jours mon assassinat et moi, je n'ai pas ou poser mon ecritoire, je n'ai que quelques heures pour defendre ma vie. qu'est-ce autre chose que le Duel de l'empereur Commode, qui armé d'une excellente lame forçoit son ennemi a se battre, avec un simple fleuret, garni de liège ?

Mais il y a une providence, une providence pour les patriotes, et déjà je mourrai content ; la république est sauvée, une affaire étrangère, mais qu'on avoit lié à la nôtre pour nous perdre, par un événement imprévu incroyable, a jetté dé flots de lumière, sur notre prétendue conspiration ; et il demeure prouvé, par plusieurs faits décisifs, que ceux qui nous accusent d'avoir comploté sont eux même les conspirateurs. (...)

Suit une plaidoirie très argumentée, dénonçant les manœuvres des différents intervenants.

Et d'abord il n'y a personne dans la Convention qui ne sache que Mr le cy-devant chevalier de St Just m'a juré une haine implacable, pour une légère plaisanterie que je me suis permise il y a 5 mois dans mes numéros, Bourdaloue disoit, Molière me met dans sa Comedie, je le mettroi dans mon sermon. J'ai mi St Just dans un de mes numéros rieurs, et il me met dans un rapport guillotineur où il n'y a pas un mot de vrai à mon égard.

Lorsque St Just m'accuse d'etre complice de Dorléans et de Dumourier, il montre bien qu'il est un patriote d'hier. Qui a dénoncé Dumourier le premier, et avant Marat et la plus vigoureusement que personne ; certes on ne peut pas nier que ce soit moi, ma tribune de patriote existe (...).

Et Dorléans dont il me fait encore le complice, qui ignore, que c'est moi qui l'ai dénoncé le premier, que les seuls écrits sur cette faction que les jacobins ont fait imprimer, distribuer, c'est moi qui les ai faits. St Just ne se souvient-il plus de mon histoire des Brissotins. La vengeance peut elle etre plus aveugle (...) ?

LE CHANT DU CYGNE DU HÉRAUT DE LA LIBERTÉ, BAINÉ DES LARMES DU DÉSESPOIR.

“Camille Desmoulins a donné le titre de *Note sur le rapport de St-Just* à cette pièce. Elle constitue la vive esquisse de la défense qu'il espérait prononcer en face de ses accusateurs ; ils refusèrent de l'entendre, et il ne paraît pas qu'avec tous les efforts les plus véhéments il ait pu parvenir à en faire arriver plus qu'une partie entrecoupée à l'auditoire.

DANS UN ACCÈS DE DÉSESPOIR, ET L'ON PEUT MÊME DIRE DE VÉRITABLE RAGE, IL JETA À LA TÊTE DE SES BOURREAUX CE PAPIER FROISSÉ DANS SES MAINS ET MOUILLÉ DE SES LARMES. On peut croire au miracle, quand on voit une pièce aussi intéressante, qui, d'abord tombée au pouvoir de ceux qui avaient intérêt à la détruire, revient après tant de catastrophes aux mains de ceux qui ont le plus grand intérêt à la conserver. Ce dernier cri du courage et du patriotisme qui se débattent dans une si héroïque agonie a quelque chose de sacré” (Matton).

Cette plaidoirie a été citée pour la première fois en 1828 par Berville et Barrière dans le rapport de Courtois sur les papiers de Robespierre. Les éditeurs annoncèrent que ce fragment inédit de Desmoulins avait été trouvé par eux dans les papiers de Robespierre.

Le texte a depuis été édité sur l'original à la suite du *Vieux Cordelier* réimprimé par Matton en 1834 (pp. 255-262).

30 000 / 40 000 €

3 parricides aujourd'hui

qu'on dit au comte de... le même... que
Mort de... du 17 juillet 99, comme le...
le plus infame... ce sont ces...
en le... qui le 10 juillet... appuier le
malice de... de... de... pour
non... pour la...
du... de... du 17 juillet, voyez
le... en... qui... aujourd'hui
Et... pour... du...
... qui... par...
aujourd'hui. +

+
de...
dans...
cette...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

ce... est le... qui... de
feuille... de...
en... de...
ce sont... par...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

est... rapport... du...
effronte... le...
... de...
... de...
... de...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

ce... est le...
... de...
... de...
... de...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

je... que...
... de...
... de...
... de...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

je... que...
... de...
... de...
... de...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

je... que...
... de...
... de...
... de...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

je... que...
... de...
... de...
... de...

qui dit...
qui dit...
qui dit...

de...
de...
de...
de...

ROBESPIERRE CONVOQUE LE JUGE DE DANTON

312

ROBESPIERRE (Maximilien de). **Lettre de convocation adressée au vice-président du tribunal criminel.** Paris, le 12 germinal l'an 2 de la République [1^{er} avril 1794].
Lettre autographe signée Robespierre : 1 p. in-4.

REMARQUABLE PIÈCE HISTORIQUE : LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CRIMINEL EST CONVOQUÉ PAR ROBESPIERRE POUR DIRIGER LE PROCÈS DE SON PRINCIPAL RIVAL.

Le comité de salut public invite le citoyen Dumas vice-président du tribunal criminel à se rendre au lieu de ses services demain à midi. Paris le 12 germinal l'an 2 de la République. Robespierre.

Remarque manuscrite en marge : *Notes que Danton fut arrêté le 11.*

Arrêté le 11 germinal an II (31 mars 1794), Danton fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire dès le 13 avec Fabre d'Églantine et leurs co-accusés. Parce qu'il provoqua ses accusateurs et que l'audience était troublée, les accusés furent exclus des débats jusqu'à la sentence de mort qui les conduisit à l'échafaud, le 16 germinal an II.

Le procès des dantonistes assura donc la promotion de René-François Dumas (1753-1794) de la vice-présidence à la présidence du Tribunal révolutionnaire : il remplaçait Hermand, auquel on reprochait de ne pas tenir suffisamment les débats. À ce nouveau poste, ce Jacobin exalté dirigea les procès de Dillon, Chaumette, Gobel, des veuves Hébert et Desmoulins et, après la loi du 22 prairial, les procès de la Grande Terreur, "ce qui lui valut une réputation de cynisme et de cruauté" (*Dictionnaire historique de la Révolution française*, 377).

Cependant, Dumas ne devait pas jouir longtemps de ses nouvelles fonctions ; décrété d'arrestation moins de quatre mois plus tard, le 9 thermidor (27 juillet 1794), jour de la chute de l'Incorruptible, il fut arrêté au tribunal, alors qu'il présidait l'audience du matin. Mis hors la loi, il fut envoyé à l'échafaud dès le lendemain, sans jugement, sur simple constatation de son nom. Selon Pierre Larousse, "dans une liste, dressée par Robespierre, des hommes sur lesquels il pouvait le plus compter, liste saisie chez lui après sa mort, Dumas figure en tête avec cette mention : *Homme énergique et probe, capable des fonctions les plus importantes.*"

4 000 / 5 000 €

1125.

Notes que Danton fait en tête le 11.

Le comité de salut public invite le citoyen
Dumas vice-président du tribunal criminel à se rendre
au lieu de ses séances demain samedi.
Paris le 12 germinal l'an 2 de la république



Robespierre

LETTRE ENFLAMMÉE D'UN SANS-CULOTTE,
CONTRESIGNÉE PAR CARNOT, BARÈRE ET COLLOT D'HERBOIS

313

BRISÉTOU. **Lettre adressée au Comité de salut public.**

[Bayonne], 24 prairial an II [12 juin 1794].

Lettre autographe signée : 4 pp. in-4. Cachet rouge du Comité de salut public daté du 3 messidor.

EXCEPTIONNELLE LETTRE AUTOGRAPHE SIGNÉE D'UN DRAGON NOMMÉ BRISÉTOU ADRESSÉE AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, DONT TROIS MEMBRES, CARNOT, BARÈRE ET COLLOT D'HERBOIS, ONT SIGNÉ LA RÉCEPTION ET SON RENVOI AU REPRÉSENTANT DU PEUPLE DE BAYONNE.

Le soldat sans-culotte y dénonce les malversations sur les subsistances des armées révolutionnaires. (On a volontairement respecté l'orthographe du scripteur.)

L'intérêt que j'ai toujours pris et que je prendrais au sort de ma patrie, me force de toujours dire la vérité : en népargnant aucun des coupables ; si vous ignorez le sort de nos armées ou l'intrigue qui si passe. Les voici d'après nature ; comme j'ai toujours pris a témoin le ciel et la terre, je le prend encore dans ce moment ci, et toujours ; je ne suis ni philosophe ni ci devant noble : ni fanatisé ni superstitieux, mais j'aime les enfants de la France ma mère, et je ne permetrais point sans le dire qu'on l'égorge ; ni à ses enfants en consequence au Camp des sans Culottes pres l'armée des pirenées occidentales toute la derniere requisition est aux avant postes à trois portes de fusils de l'ennemi sans etre habilié ni armé, on leur retient toutes les subsistances, en un mot on les fait crever de faim, et aller nud pied,

Lartigouet Monestier du puy de dome et pinet aimé, ont subtilise lesprit du peuple et ne discontinuent de les tromper, et ils ont aidé à la coruption du departement du bec dambes de landes des basses pirenées et des hautes et du gers, je ne suis point politique et il ne me plait point de l'aitre ni de me taire, quand toux les pitts qui sont a la convention, ou ses hadrants m'entoureroit ce n'est qu'une BANDE de MANANTS ET DE JEANFOUTRES ET DES LACHES CAPONS comme sont toux les pedants philosophes, je suis un vrai sans culotes qui aime ma patrie et qui marche toujours la loi à la main, je n'ai point d'employ ni je ne veus point, car il y à asses de ces laches muscadins Bordelais, Bayonais, Gascons, Toulousains qui courent apres en flagonent aupres de ces especes des chef: pour en obtenir, Et pourquoi ? pour se promener dans les villes Caffes et dans les Bordels, et pas une minute a leur devoir.

SALUT ET FRATERNITÉ.

BRISÉTOU DRAGON

Jusques a la derniere goutte de mon sang, et fils d'un confraire au ci devant St Crepin l'on fait passer nos subsistances a l'ennemi pour nous faire crever de faim par le meme courier ou le même jour j'ai remis l'original de la presante copie a mains tierce pour savoir si la presante le directeur des postes ou les intrigents l'intercepterait. Vous me donnerais avis a ladresse que je vous ai donné car je suis decide de faire danser la carmaniola a quelque intrigent de Paris ou dhalieur que surement ils ne si attadoit point.

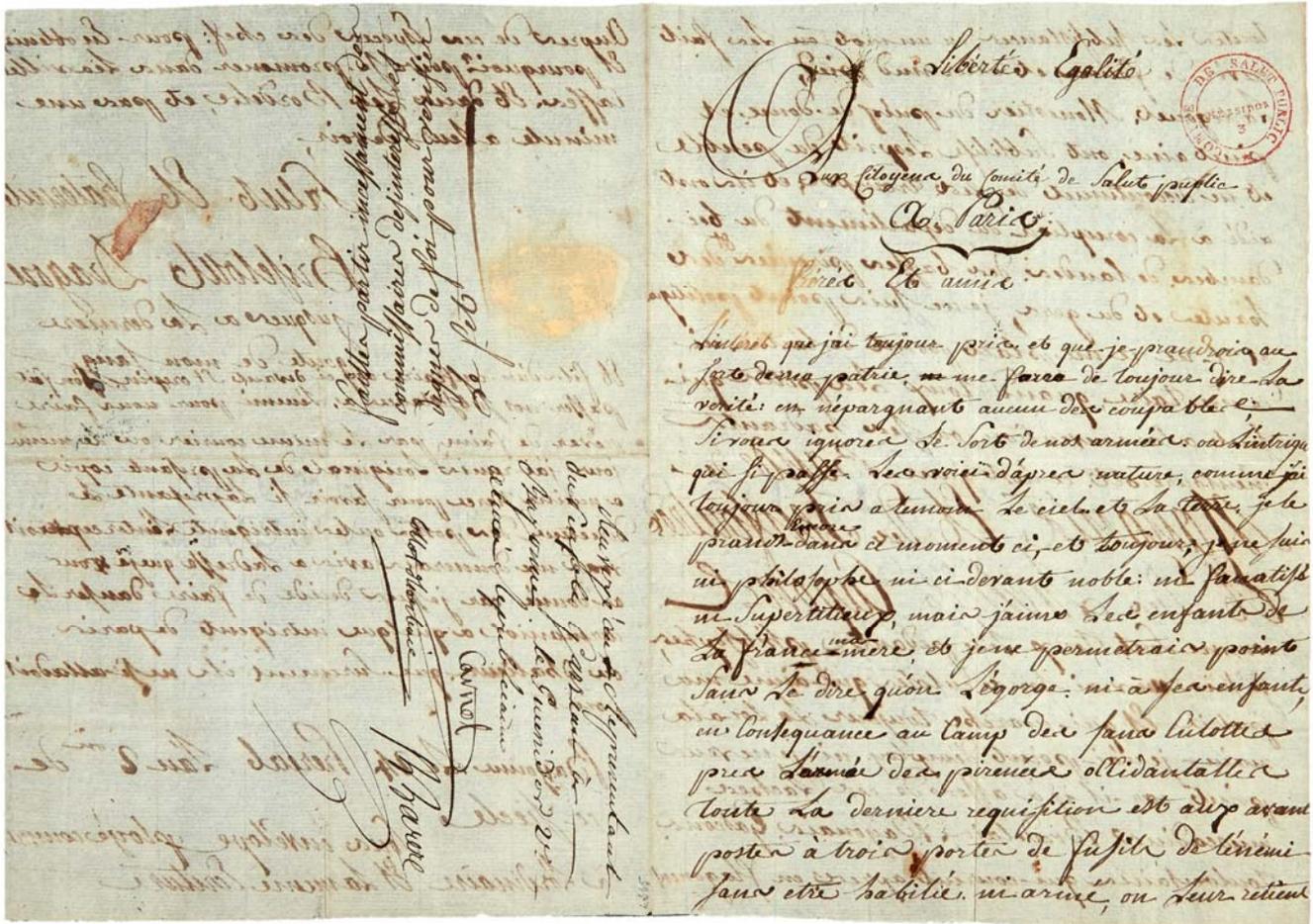
Bayonne le 24 prereal l'an 2^{me} de ce siecle sous envèlope ployé comme à l'ordinaire et la meme Ecriture.



313

Sur la dernière page, le Comité de salut public ordonne de faire “partir incessamment des commissaires desintéressés et dignes de foi pour vérifier le fer”.

CET ORDRE EST SIGNÉ PAR TROIS DES PRINCIPAUX CHEFS RÉVOLUTIONNAIRES : BARÈRE, CARNOT ET COLLOT D'HERBOIS.

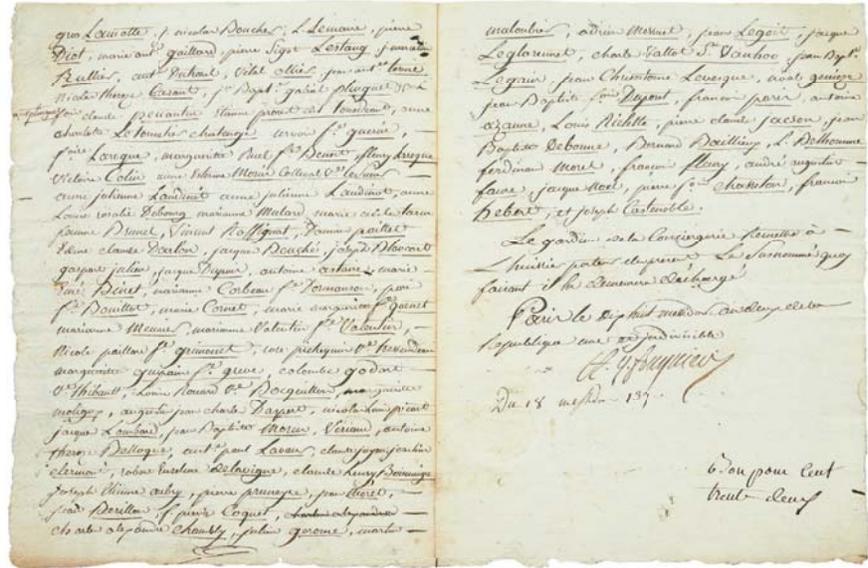


La lettre enflammée du citoyen Brissetout prouve également combien la qualité de “sans-culotte”, dont ce dragon se réclame avec fierté, avait gagné la France entière. Au départ désignation injurieuse employée par les publicistes antirévolutionnaires, “sans-culotte” remplaçant le désuet “canaille”, l’expression devint synonyme de “patriote” : “Le retournement de l’injure en titre de gloire, homologue à celui qui fit du drapeau rouge de la loi martiale l’emblème de l’insurrection légitime du peuple, s’effectua de manière symétriquement inverse à la dévalorisation des mots “aristocrates” puis “modérés”, traduisant ainsi l’évolution du rapport des forces conduisant à la République jacobine. Ce retournement triompha le 20 juin 1792 quand les manifestants défilèrent aux Tuileries sous des bannières proclamant *Vivent les sans-culottes*” (*Dictionnaire historique de la Révolution française*, p. 957).

Après Thermidor, cependant, le vocable reprit son sens péjoratif et la “légende noire” du sans-culotte, grossier, massacreur, inculte, l’emporta – jusqu’à sa réhabilitation comme l’un des mots clés de l’historiographie révolutionnaire dans les années 1950. En témoigne la fameuse thèse d’Albert Soboul, *Les Sans-culottes parisiens en l’an II* (1958).

TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL, RÉVÉLATEUR DU JACOBINISME POPULAIRE LE PLUS RADICAL, COMME DU CLIMAT DE DÉLATION GÉNÉRALISÉE PENDANT LA TERREUR.

4 000 / 5 000 €



LA DERNIÈRE FOURNÉE : CE 6 JUILLET 1794, 132 CITOYENS SONT JETÉS EN PRISON

314

FOQUIER-TINVILLE (Antoine Quentin). Pièce d'accusation du Tribunal Révolutionnaire. 18 Messidor II [6 juillet 1794].

Manuscrit in-8 de 3 pp. signé *Fouquier Tinville* : portfolio en percaline rouge.

EXCEPTIONNEL DOCUMENT JURIDIQUE ÉMANANT DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, SIGNÉ PAR FOQUIER-TINVILLE : IL ORDONNE L'ENVOI D'UNE FOURNÉE DE 132 PERSONNES EN PRISON.

Cette garnison vraisemblablement destinée au supplice de la guillotine est une des dernières de la Terreur, avant Thermidor et la transition vers le Directoire.

La signature autographe de l'accusateur public est suivie de la mention "bon pour cent trente deux", d'une autre main.

Accusateur public au Tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville (1746-1795) fut l'un des plus implacables pourvoyeurs de la guillotine sous la Convention. Sa rigueur s'exerça aussi bien contre Charlotte Corday, la reine Marie-Antoinette et les Girondins, que contre ses bienfaiteurs : Camille Desmoulins, qui était son parent, Danton et Robespierre.

Arrêté après le 9 Thermidor, son procès fut celui du Tribunal révolutionnaire tout entier. Condamné à mort avec quatorze autres personnes, il fut guillotiné place de Grève, là où tant de Français périrent de sa stricte application de la loi révolutionnaire.

Dans sa tragédie intitulée *Charles IX*, Marie-Joseph Chénier dénonçait le fanatisme du pouvoir au temps des guerres de religion. Après avoir été interdite, la pièce fut finalement représentée, avec succès, en novembre 1789. L'heure était à l'euphorie, après la prise de la Bastille, mais deux vers annonçaient déjà la Terreur de l'accusateur public :

*Sa sombre tyrannie entassait les victimes,
Et des prisons d'État il peuplait l'abîme.*

Ex-libris de la collection du *Dr. Max Thorek* de Chicago.

Chirurgien et professeur de médecine de renom, Max Thorek (1880-1960) est né en Hongrie. Le meurtre de son frère dans un pogrom au printemps 1897 incita sa famille à émigrer aux États-Unis l'année suivante ; elle se fixa à Chicago où le professeur Thorek fit sa carrière.

4 000 / 5 000 €

B n° 132.

TRIBUNAL
RÉVOLUTIONNAIRE,

Établi à Paris, au Palais, par la loi du
10 Mars 1793,

L'AN II^e. DE LA RÉPUBLIQUE.

ACCUSATEUR-PUBLIC.

Le gardien de la main citée de l'Égalité Accusateur et
gardera le nomme, Nicolas Pelletier, Jean Bergerat
J. Laguizet, ant.^o Filion, Pierre Étienne Mexhieux, f. LeFebvre
f. Guillaume Vaudouin, Jean Nicolas Guyot dit Micle, Etienne
ant.^o Legier cendre Dominique Bourbonne Claude Étienne
LeVasseur, Pierre Canel, Claude Fontelle Sébastien
Goyard, Pierre ant.^o Franquin, Joseph Reveille, Pristophe
Chaterdar, Claude Gillot, Jean Jacquemin, ant.^o Quelou
Sébastien Jacqz Laurent, Nicolas Henri Noël, Denis Mailly
Felix Duthuy, Michel Sivage, f. Michel Belie, J. Nicolas
Soufflot, f. Louis Dureau, f. Denis Millet
Charles Seriziat, Charles Xavier Bourrelie, Bernard
Doot, Bernard Vehaux, Jean Étienne David S. Lelouy
ant.^o Maudru. f. h. Philippe dit Houjoli, Jean Gaspard
Morel, J. Dopt.^o Dontheury Donnefont, f. Herman, Jacques
Louis Vergeze, Pierre Desbussaris matot Duverge
Jacques Charles Micheton, Jacques Renoux, Charles Coro
Claude Poune ant.^o Derivigne, J. L. Bivou

Jacques Chimille

CHARPENTIER.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

LE CHARPENTIER du Domaine fera les préparatifs nécessaires pour l'exécution du Jugement rendu par le Tribunal, contre

fouquier, Foucault, Jellier, Garnier Launay, Leroy et Dixant, Bonnardin, Nilate, Prieur, Chatelet gerard, Boyer et, Benoit, Larrieu, Vermet, Dupauquier, et herman

condamnés à la peine de mort. Cette exécution

aura lieu *Demain Dix huit floréal*

neuf heures du matin

sur la place de *Grève*

de cette ville. *en l'an*



L'ACCUSATEUR PUBLIC.

Fait au Tribunal, le *Dix Sept floréal*
l'an *second* de la République Française.

Judicis

LE CHARPENTIER du Domaine fera les préparatifs nécessaires pour l'exécution du Jugement rendu par le Tribunal, contre *Fouquier, Garnier Launay, Leroy dit Dix Aout, Renaudin, Prieur, Chatelet, Girard, Boyenval, Benévit, Lanne, Dupaumier, et Herman* condamnés à la peine de mort. Cette exécution aura lieu *demain dix huit floréal à neuf heures du matin* sur la place de *Grève* de cette ville.

315

LA RÉVOLUTION DÉVORE SES ENFANTS

315

[FOUQUIER-TINVILLE]. **Ordre de préparation des bois de justice.** 17 floréal l'an troisième de la République française [6 mai 1795].

Document pré-imprimé avec ajouts manuscrits, signé *Gudrier* : 1 page in-4.

LES PRÉPARATIFS DE L'ÉCHAFAUD DE FOUQUIER-TINVILLE, PLACE DE GRÈVE : SON EXÉCUTION SONNAIT LE GLAS DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Le charpentier du domaine fera les préparatifs nécessaires pour l'exécution du jugement rendu par le tribunal, contre Fouquier, Foucault, Sellier, Garnier Launay, Leroy dit Dix Aout, Renaudin, Vilate, Prieur, Chatelet, Girard, Boyenval, Benévit, Lanne, Vernet, Dupaumier, et Herman

condamnés à la peine de mort. Cette exécution aura lieu demain dix huit floréal à neuf heures du matin sur la place de Grève de cette ville.

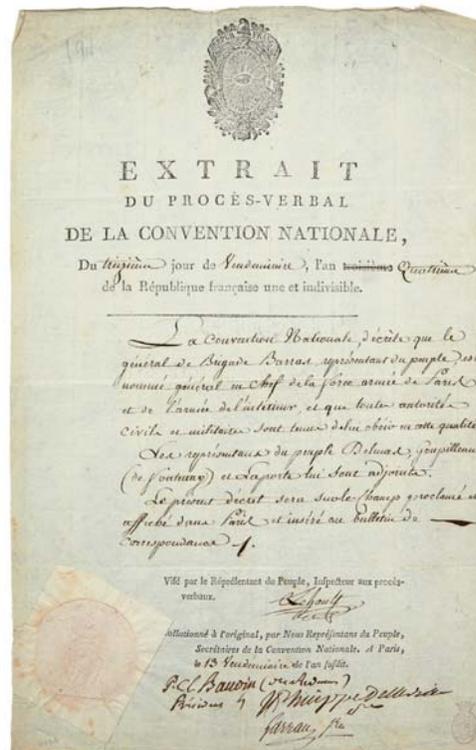
Fouquier-Tinville fut arrêté fin juillet 1794, peu après le 9 Thermidor. Son procès, qui fut celui du Tribunal révolutionnaire et de ses 23 juges, ne débuta que l'année suivante, le 28 mars 1795. Accusé de jugements erronés, hâtifs et arbitraires, Fouquier-Tinville se présenta pour sa défense comme un simple exécutant : "Mon crime est d'avoir été l'organe de lois trop sévères dont il n'était pas en mon pouvoir d'empêcher l'exécution."

Condamné à mort le 6 mai, l'ancien accusateur public et 9 de ses collaborateurs furent guillotins place de Grève le lendemain.

"Je n'ai rien à me reprocher, écrit-il avant d'être exécuté : je me suis toujours conformé aux lois, je n'ai jamais été la créature de Robespierre ni de Saint-Just ; au contraire, j'ai été sur le point d'être arrêté quatre fois. Je meurs pour ma patrie et sans reproche. Je suis satisfait : plus tard, on reconnaîtra mon innocence."

À la suite de ce procès, le Tribunal révolutionnaire fut dissous le 12 prairial an III. Sa fin, avec le 9 Thermidor, mettait un terme à la Terreur.

3 000 / 4 000 €



316

DÉJÀ BONAPARTE PERÇAIT SOUS BARRAS

316

BARRAS (Paul). **Extrait du procès-verbal de la Convention nationale.** Paris, le 13 vendémiaire, an quatrième de la République française [5 octobre 1795].

Document imprimé et manuscrit, signé Lehault, Baudin, Delleville et Barras de 1 p. in-folio.

PRÉCIEUX DOCUMENT HISTORIQUE RELATIF À LA JOURNÉE DU 13 VENDÉMAIRE : FACE À L'INSURRECTION ROYALISTE, BARRAS PREND LA TÊTE DES FORCES MILITAIRES.

La Convention nationale décrète que le général de brigade Barras, représentant du peuple, est nommé général en chef de la force armée de Paris et de l'armée de l'intérieur, et que toutes autorités civiles et militaires sont tenues de lui obéir en cette qualité.

Les représentants du peuple Delmas, Goupilleau (De Fontenay) et Laporte lui sont adjoints.

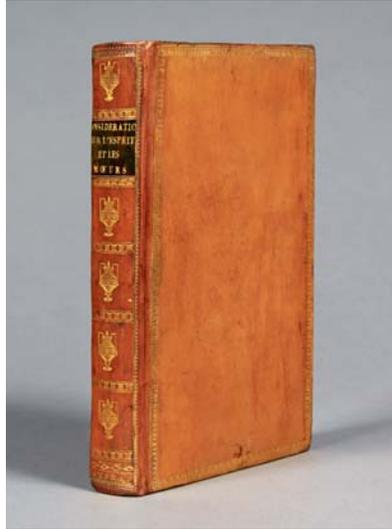
L'adoption de la Constitution de l'an III, élaborée par des républicains modérés, incita les royalistes et d'autres mécontents à prendre les armes pour tenter de renverser la Convention, les 12 et 13 vendémiaires an IV.

Pour reprendre la situation en main, Barras fut nommé général en chef de la force armée de Paris et de l'armée de l'Intérieur. Il s'adjoignit 7 généraux mis en disponibilité, dont Bonaparte comme général en second de l'armée de l'intérieur.

Les canons de Bonaparte, ainsi que la crainte de la bourgeoisie parisienne de verser du côté de l'aventure ou de la Contre-Révolution, décidèrent du rapide échec de l'insurrection.

Les journées de Vendémiaire non seulement consommèrent la rupture entre thermidoriens et royalistes, inaugurant le recours à l'armée comme arbitre des conflits politiques, mais marquèrent ainsi le début de l'irrésistible ascension de Bonaparte, qui succéda dans la foulée à Barras comme maître militaire de Paris avant de partir commander l'armée d'Italie.

1 000 / 2 000 €



PENSER LA RÉVOLUTION... PENDANT LA RÉVOLUTION

317

SÉNAC DE MEILHAN (Gabriel). **Du gouvernement, des mœurs, et des conditions en France, avant la Révolution** ; avec le caractère des principaux personnages du règne de Louis XVI. *Hambourg, Benjamin Gottlob Hoffmann, 1795.*

In-8 de (3) ff., 216 pp. : veau blond, dos lisse orné, pièce de titre de maroquin noir, filet et roulette dorés encadrant les plats, coupes et bordures intérieures décorées, tranches mouchetées (*Simier*).

VÉRITABLE ÉDITION ORIGINALE IMPRIMÉE À HAMBOURG.

Cette première édition de *Du gouvernement* est très rare. L'auteur émigra en 1791, vivant à Londres, en Allemagne et en Russie. Une deuxième édition a paru à Paris la même année.

L'OUVRAGE MARQUE UNE PREMIÈRE TENTATIVE D'ANALYSE DE LA RÉVOLUTION PAR L'ARISTOCRATIE LIBÉRALE.

L'auteur nie le caractère inévitable du grand cataclysme et réduit l'influence des philosophes et des économistes sur la Révolution, dont il recherche les prodromes. Il devait notamment inspirer Tocqueville dans la rédaction de *l'Ancien Régime et la Révolution*.

Deux ans plus tard, Gabriel Sénac de Meilhan (1736-1803) publia en Allemagne un roman épistolaire fameux, *l'Émigré*, "le seul grand livre inspiré par la période", selon le mot de Jean Tulard. Sénac mourut en exil à Vienne ; il n'était rentré en France que quelques mois, en 1801.

Bel exemplaire. Mors refaits.

(Escoffier, *le Mouvement romantique*, n° 64 : "Édition originale très rare. L'ouvrage contient à partir de la page 139 les portraits annoncés au titre et concernant Maurepas, Turgot, Saint-Germain, Pezay, Necker et Brienne."- INED, 4142.- Monglond, *la France révolutionnaire et impériale*, II, 395 : trois éditions la même année).

ON A RELIÉ EN TÊTE UNE AUTRE ÉDITION ORIGINALE DE SÉNAC DE MEILHAN :

Considérations sur l'esprit et les mœurs. Londres et Paris, chez les marchands de nouveautés, 1787. In-8 de (2) ff., 389 pp., la dernière non chiffrée.

1 000 / 2 000 €



317

LE BRÉVIAIRE DE LA CONTRE-RÉVOLUTION

318

[BONALD (Louis Gabriel Ambroise, vicomte de)]. **Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile**, démontrée par le raisonnement & par l'histoire. Par M. de B*** gentilhomme français. *Sans lieu* [Constance], 1796.
3 volumes in-8, demi-basane moderne, dos lisses filetés or.

ÉDITION ORIGINALE DE CE TRAITÉ MAJEUR DE L'ÉCOLE THÉOCRATIQUE FRANÇAISE.

Premier livre du vicomte de Bonald, paru avant les *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre.

Bonald est en effet le premier à présenter la Révolution comme satanique et contraire à l'ordre naturel qui procède de Dieu pour aboutir à la monarchie. Selon lui, la Révolution qui a commencé par la *Déclaration des droits de l'homme* se terminera par celle des droits de Dieu. Habilement, il utilise contre la Révolution les armes du rationalisme, espérant montrer ainsi que l'ordre monarchique, nobiliaire et religieux est, en réalité, le seul conforme à la Raison.

Malgré de multiples demandes, l'auteur refusa de son vivant la réédition de l'ouvrage écrit pendant l'émigration parce qu'il le jugeait imparfait.

Bonald devait exercer une influence intellectuelle qui s'étendit bien au-delà des cercles traditionalistes.

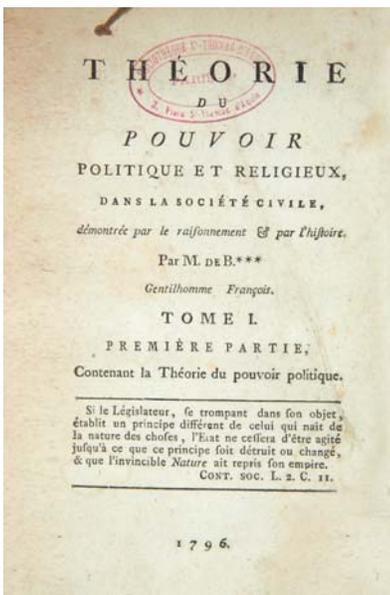
L'ouvrage "lui acquit l'estime de Napoléon I^{er}", dit Escoffier. Balzac et Lamartine notamment en subirent l'influence, tout comme Léon Bloy ou Barbey d'Aurevilly, qui lui consacra un chapitre louangeur de ses *Prophètes du passé*.

UNE IMPRESSION D'ÉMIGRATION D'UNE RARETÉ PROVERBIALE.

Le Directoire en fit interdire la vente et peu d'exemplaires échappèrent à la saisie. Quelques années plus tard, l'auteur lui-même avouait n'en avoir plus d'exemplaire. Dans la deuxième édition, donnée avec les *Ceuvres* de Bonald en 1843, l'éditeur observe que l'ouvrage est devenu si rare qu'il "peut être regardé comme inédit et sera une sorte de nouveauté pour la plupart des lecteurs. (...) Saisi sous le Directoire par la police, il fut mis au pilon, et il n'en échappa qu'un très petit nombre d'exemplaires envoyés par M. de Bonald à ses amis. Laharpe et M. de Chateaubriand, qui l'avoient reçu, en firent les plus grands éloges."

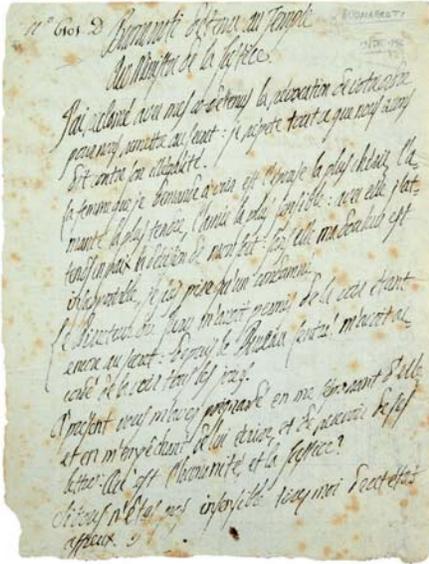
Exemplaire en modeste demi-reliure du début du XX^e siècle. Cachet de la bibliothèque de Saint-Thomas d'Aquin sur les titres.

(Escoffier, *le Mouvement romantique*, n° 76, pour un exemplaire en reliure moderne : "Cette première édition est une rareté bibliographique." - La première édition n'est pas répertoriée par Monglond.)



318

1 000 / 2 000 €



319

“OÙ EST L'HUMANITÉ ET LA JUSTICE ?”

LE PREMIER RÉVOLUTIONNAIRE PROFESSIONNEL FACE À LA PRISON

319

BUONARROTI (Philippe). *Lettre au ministre de la Justice. Au Temple, 1^{er} Thermidor l'an 4* [19 juillet 1796].

Lettre autographe signée Buonarroti : 1 page ½ in-4.

BELLE ET ÉMOUVANTE LETTRE DU FAMEUX RÉVOLUTIONNAIRE DE LA CONJURATION DES ÉGAUX, EMPRISONNÉ AU TEMPLE DANS L'ATTENTE DE SON JUGEMENT : IL DEMANDE QU'ON LUI PERMETTE DE VOIR SA FEMME, DONT L'ABSENCE LUI EST CRUELLE.

J'ai réclamé avec mes co-détenus la révocation de votre ordre pour nous remettre au secret : je repète tout ce que nous avons dit contre son illégalité.

La femme que je demande à voir est l'épouse la plus chérie, l'amante la plus tendre, l'amie la plus sensible : avec elle j'attends en paix ma décision de mon sort : sans elle ma douleur est insupportable, je suis pire qu'un condamné.

Le directeur du jury m'avoit permis de la voir étant encore au secret ; depuis le bureau central m'avoit accordé de la voir tous les jours.

À présent vous m'avez poignardé en me séparant d'elle et en m'empêchant de lui écrire et de recevoir de ses lettres. Où est l'humanité et la justice ?

Si vous n'êtes pas insensible tirez moi de cet état affreux.

Songez que vous ne savez pas si je suis coupable : songez qu'en révolution on se trompe souvent.

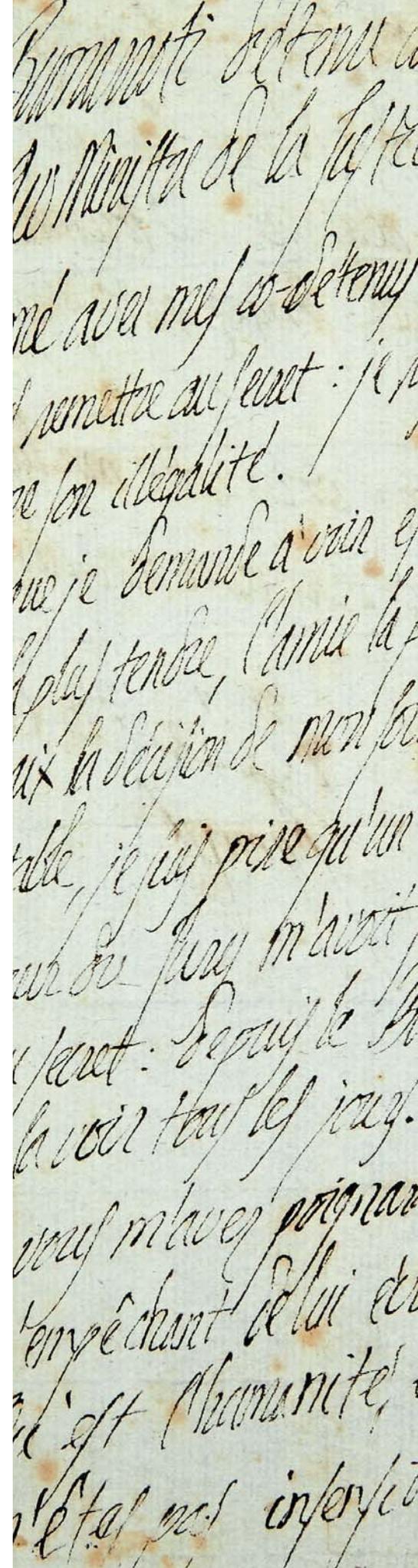
Songez que ma mort étant même nécessaire, mes tourments sont une cruauté abominable.

Songez qu'il est grand de soulager le malheur.

Oh ! laissez laissez moi voir cette malheureuse femme : ou permettez lui de vivre avec moi ainsi qu'elle l'avoit demandé.

D'origine italienne, Philippe Buonarroti (1761-1837) joua un rôle important dans les insurrections parisiennes du printemps 1795 ; Montagnard farouche et radical, il fomenta par la suite avec Babeuf la conjuration des Égaux. Idéologue et plume des conjurés, il s'affichait en partisan résolu de la communauté des biens. Arrêté le 10 mai 1796 sur dénonciation, Buonarroti fut condamné à la déportation. Sa peine commuée en détention, il fut incarcéré à Cherbourg jusqu'en 1800. Babeuf, lui, fut condamné à mort et guillotiné.

1 000 / 2 000 €



Talleyrand 3 Germinal an VI
23 Mars 1798
à Baris

13796

on vient d'arriver un ^{de} grand comme
respiratoire : c'est la personne d'Europe la
plus éloignée et la plus incapable de se
mêler d'aucune affaire, c'est une indienne,
bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée
de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées
— je vous demande intérêt pour elle. je
suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre
de protection pour ~~faire~~ ne pas terminer cette
petite affaire à laquelle je serais fâché qu'on
mit de l'éclat. — je l'aime, et je vous
atteste à vous d'homme à homme que

“JE L’AIME” : TALLEYRAND PLAIDE LA CAUSE DE SA MAÎTRESSE

320

TALLEYRAND (Charles-Maurice de). **Lettre à Barras**, membre du directoire exécutif. *Sans lieu, 3 germinal an VI* [23 mars 1798].

Lettre autographe signée *Ch. Mau. Talleyrand* : 1 page 1/2 in-4, adresse au dos, cachet de cire.

FAMEUSE ET EXCEPTIONNELLE LETTRE AUTOGRAPHE SIGNÉE : TALLEYRAND DEMANDE À BARRAS DE LIBÉRER CELLE QUI DEVIENDRA SA FEMME.

Le propos de cette lettre est d’importance pour le ci-devant évêque d’Autun, mais l’affaire est délicate ; sous l’adresse, il a noté, en les soulignant : “pour lui seul” et “pressée”.

Ministre des Relations extérieures grâce aux bons offices de Mme de Staël, Talleyrand s’étonne qu’on ait fait arrêter Mme Grand, suspectée de conspiration. Il s’adresse donc à Barras, l’homme fort du Directoire.

On vient d’arrêter M^{de} Grand comme conspiratrice : c’est la personne d’Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d’aucune affaire. C’est une indienne, bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j’aye jamais rencontré [sic]. Je vous demande intérêt pour elle. Je suis sur qu’on ne lui trouvera pas l’ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire à laquelle je serois faché qu’on mit de l’éclat. Je l’aime, et je vous atteste a vous d’homme a homme, que de sa vie elle ne s’est mêlée, et n’est pas en état de se mêler d’aucune affaire. C’est une véritable indienne et vous savez à quel degré cette espèce de femme est loin de toute intrigue.

Salut et attachement.

Ch.-Maur. Talleyrand.

L’Indienne en question, Catherine Grand, était née Noël Worlee (1762-1834). Originaire de Pondichéry, elle avait fui l’Inde et un mari jaloux pour se réfugier à Paris. Ravissante et ambitieuse, elle avait séduit Talleyrand qui en fit sa maîtresse, avant de l’épouser en 1802, une fois rendu à l’état laïc grâce à sa négociation avec le pape Pie VII (rendu accommodant par la perspective du Concordat). Elle avait la réputation d’être une ravissante idiote, réputation entretenue par Talleyrand lui-même... On lui attribua ce propos, en réalité apocryphe : “Je suis d’Inde.”

Mme de Rémusat lui rendit justice dans ses *Mémoires* : “Elle était grande et avait toute la souplesse et la grâce si communes aux femmes nées en Orient.”

LA LETTRE DU “DIABLE BOITEUX” FUT À L’ORIGINE D’UN DÉBAT HOULEUX AU SEIN DU DIRECTOIRE.

Barras plaida la cause de son ministre, mais les autres directeurs se saisirent de cette occasion pour tenter de démettre l’ancien évêque à qui ils vouaient une haine féroce. Parfaitement informé des sentiments hostiles des directeurs à son égard, Talleyrand fit en l’espèce preuve d’une habileté redoutable : en quémandant l’indulgence de Barras – en lui réclamant un passe-droit –, l’ancien évêque d’Autun se plaçait en position d’obligé. Aussi trouble et corrompu que son solliciteur, Barras ne pouvait laisser passer pareille opportunité et accéda à sa demande, qu’il fit aboutir en dépit de l’opposition marquée de ses collègues.

Dans ses *Mémoires*, dans lesquels il reproduisit la lettre de Talleyrand (III, p. 173), Barras devait se donner le beau rôle. Après avoir brossé un portrait sévère des amants – “deux individus beaucoup plus intéressés qu’intéressants” –, il ajoutait : “Quoi qu’il en soit de toute l’immoralité de la relation de Talleyrand et de l’inconvenance de sa pétition pour sa dame, je ne me laissai pas moins aller, avec ma faiblesse ordinaire, à réclamer la liberté de cette prétendue belle.”

Morale de la fable : Talleyrand trahit Barras le 18 Brumaire et finit par divorcer de Mme Grand.

6 000 / 8 000 €

LE DIVAN DU CAIRE AU GÉNÉRAL BONAPARTE

321

[BONAPARTE]. **Doléance du Divan adressée à Bonaparte.**

Le Caire, 29 thermidor an 7 [16 août 1799].

Lettre manuscrite en arabe et en français ; elle porte les signatures du général Michel, de Bonaparte et de Fourier : 1 p. in-folio.

Exceptionnel document manuscrit bilingue, arabe-français : lettre de doléance adressée par le Divan du Caire au général Bonaparte, portant la signature de ce dernier.

Cy devant nous vous avons informé que le cheik el Belheri [?] & les cheiks des musulmans de el Azar ont une paye, de laquelle ils vivoient eux & leurs familles, les mamelouks leur en tenoient compte dans les (mises?) qu'ils devoient & payoient le restant, vous pouvez vous en assurer par les effendis & les écrivains. Vous n'aimez pas à détruire les usages des Belheri & des Ulemas qui esperent en vos bontés & sont surs d'être plus honorés par vous que pour les mamelouks, nous vous prions de donner ordre à l'administrateur general des finances de leur continuer leurs anciens usages & de leur compter leurs payes sur le miré qu'ils doivent comme cela se faisait autrefois. Dieu ne détruise pour les usages des gens de bien dans notre gouvernement, & vous conserve.

Renvoyé au cit[oyen] (...)

Le Gal Michel

Bonaparte.

Vu par le commissaire français près le Divan, Fourierz.

“L'ORIENT N'ATTEND QU'UN HOMME” (NAPOLÉON).

Créé par Bonaparte en juillet 1798, le Divan était un conseil composé de cinq notables musulmans et d'un copte. Le terme, d'origine persane, signifiait “bureau” ou “administration”.

Ce 16 août 1799, le Divan demande à Bonaparte, par le truchement de l'administrateur général des Finances, de payer une cotisation qui relève des bons usages et de la tradition. Le document est signé par Fourier, “commissaire français près le Divan”. Il porte également la signature du général Michel [?] et la belle signature autographe de Bonaparte qui était encore au Caire. Six jours plus tard, il abandonnait son rêve oriental pour revenir en France prendre le pouvoir.

Mathématicien et physicien français, Jean-Joseph Fourier (1768-1830) participa à la Révolution française puis à l'expédition d'Égypte où il devint diplomate et occupa le poste de secrétaire de l'Institut d'Égypte. Il fut à son retour un contributeur essentiel de la monumentale *Description de l'Égypte*.

6 000 / 8 000 €

Caire le 28 Chermidor an 7

Le Divan, au général en chef Bonaparte

Cy devant nous vous avons informé que le cheik et Bekheri & les cheiks des Mamelouks de el
Azar ont une pays, de laquelle ils vivoient eux & leur familles, Les Mamelouks leur en
tenoient compte sur les Mini qu'ils devoient & payoient le restant, nous pourrions vous en
affaires pour les effendis & les Louisains. Nous n'aimons pas a détruire les usages des
Bekheri & des cheikhs qui exercent en nos tentes & sont sur de plus honnêtes gens que
que pour les Mamelouks, nous vous prions de donner ordre a l'administrateur général
des finances de leur continuer leurs anciens usages & de leur exempter leurs payes sur
de Mini qu'ils doivent comme cela se faisoit autrefois. Dieu ne détruise pour les
usages des gens de bien sous votre gouvernement, & nous saurons.

Envoyé au Cit. Pouchet ^{N. 8.}

Le Cit. Pouchet

Bonaparte

ou par le commissaire
français près le
divan
1.5. Courier

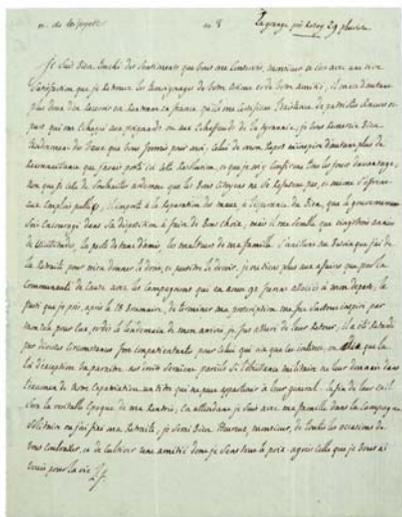
فر محفل الديوان المحض في يوم غطايابا الى حرمه ملكي عسكر الكبار والحيوس بونا يار
لجبري الله الجار علي يد
اما بعد الدعا للمخير بخير لمران نياق تارخ عرقا لمران السادة الكبر والسادات
علماء الاشلا والاربر بهر جاملة بتعيين مسرا في وعيا لهم وكانت المماليك بحسبها
لهم فاصل المال البيري الذي عليهم ويعلقوا منهم الياتي واسا لوارف لذتة الديوان
بخبر وطره هذه العادة من الناشر في الكتب وانتم لم تجبوا قطع عوايد
البلدية والعلماء علمنا فلم انتم لموهل كثر من الملوك المر جوا ف حضرتتم تامرزا
حضرة الوزير بجبرهم حكم خوالهم السادة وحيب لهم جاملتتهم واسا لوارف
حكم عوايدهم ان سابقه والله في لا يقطع عوايد الناس الا كبر في وقتهم وبقدمت
عالمهم سدي
المرقاوي
الديوان
المرقاوي
المرقاوي
المرقاوي

LA FAYETTE : ENTRE NOSTALGIE ET ASPIRATION À LA TRANQUILLITÉ

322

LA FAYETTE (Marie-Joseph, marquis de). **Lettre à un proche.** Lagrange près Rozay, 29 pluviôse [an VIII : 18 février 1800].

Lettre autographe signée L.F. : 1 p. in-8.



322

Belle lettre écrite quelques mois après le retour d'exil en France du marquis de La Fayette (1757-1834).

LE REGARD NOSTALGIQUE D'UN PROSCRIT DE LA RÉVOLUTION ASPIRANT À LA TRANQUILLITÉ.

Héros de la révolution américaine, emblème des espoirs de 1789, marginalisé pendant la Révolution puis emprisonné en Autriche, le marquis de La Fayette exprime ici de la gratitude pour les témoignages d'estime et d'amitié dont il est l'objet : "Il m'est d'autant plus doux d'en recevoir en rentrant en France qu'ils me certifient l'existence de patriotes sinceres et purs qui ont échappé aux poignards ou aux échafauds de la tyrannie."

Il souhaite surtout prendre du repos :

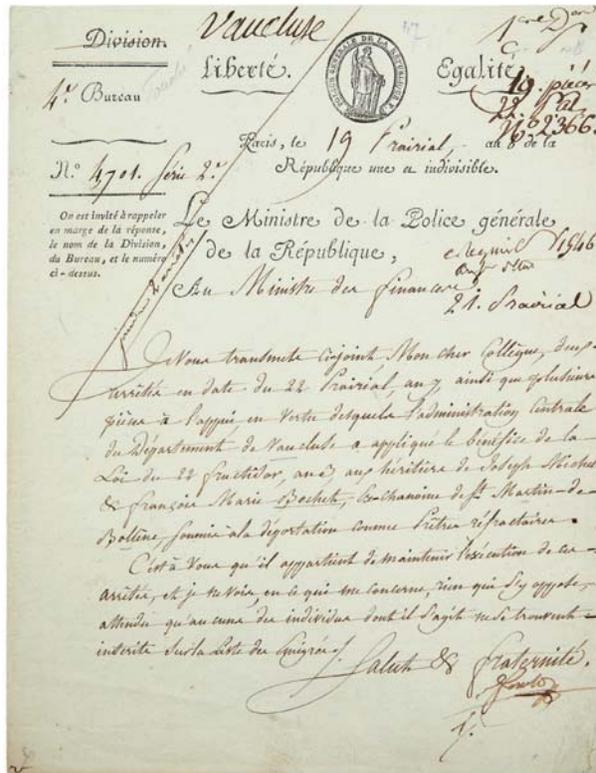
Non que je cesse de souhaiter ardemment que les bons citoyens ne se refusent pas, et même s'offrent aux emplois publics ; il importe à la réparation des maux, à l'espérance du bien, que le gouvernement soit encouragé dans sa disposition à faire de bons choix ; mais il me semble que vingt-trois années de vicissitudes, la perte de tant d'amis, les malheurs de ma famille s'unissent au besoin que j'ai de la retraite pour m'en donner le droit, et peut-être le devoir. Je ne tiens plus aux affaires que par la communauté de cause avec les compagnons qui en aoust 92 furent associés à mon départ ; le parti que je pris, après le 18 brumaire, de terminer ma proscription me fut surtout inspiré par mon zèle pour eux, et dès le lendemain de mon arrivée, je fus assuré de leur retour.

Enfin, il attend avec impatience la loi d'exception :

Nos droits seraient pareils si l'obéissance militaire ne leur donnait dans l'examen de notre expatriation un titre qui ne peut appartenir à leur général. La fin de leur exil sera la véritable époque de ma rentrée ; en attendant je suis avec ma famille dans la campagne solitaire où j'ai fixé ma retraite.

La Fayette refusa de servir Napoléon et dut attendre 1815 puis 1830 pour jouer à nouveau un rôle de premier plan qui fit de lui l'icône des libéraux.

1 000 / 2 000 €



323

FOUCHÉ, LE BIENVEILLANT...

323

FOUCHÉ (Joseph). **Lettre au ministre des Finances relative à la succession de prêtres réfractaires.** Paris, le 19 prairial an 8 de la République une et indivisible [8 juin 1800].

Lettre signée Fouché : 1 p. in-4, en-tête Police générale de la République f.

Lettre signée par l'ancien oratorien Joseph Fouché (1759-1820), alors ministre de la Police, adressée à Charles Gaudin (1756-1841) : le duc d'Otrante et le duc de Gaëte survécurent à six régimes.

SUR LA SUCCESSION DES PRÊTRES RÉFRACTAIRES, NON INSCRITS SUR LA LISTE DES ÉMIGRÉS.

Je vous transmets ci-joint, mon cher collègue, deux arrêtés en date du 22 Prairial, an 7, ainsi que plusieurs pièces à l'appui, en vertu desquelles l'administration centrale du Département de Vaucluse a appliqué le bénéfice de la Loi du 22 fructidor, an 3, aux héritiers de Joseph Michel & François Marie Bechet, ex-chanoine de St Martin-de-Bollène, soumis à la déportation comme prêtres réfractaires.

C'est à vous qu'il appartient de maintenir l'exécution de ces arrêtés, et je ne vois, en ce qui me concerne, rien qui s'y oppose, attendu qu'aucuns des individus dont il s'agit ne se trouvent inscrits sur la Liste des Emigrés.

*Salut & fraternité,
Fouché*

En habile politique, Fouché se fit le protecteur des prêtres et des émigrés qu'il avait persécutés auparavant comme Conventionnel en mission... Sa lettre témoigne des efforts de réconciliation de la France révolutionnaire avec l'Église catholique, qui aboutit un an plus tard à la signature du Concordat (juillet 1801).

800 / 1 200 €

Paris le 30 fructidor an 8

Bureau du
recrutement
général de
l'armée

Le Ministre de la guerre,

P.^o J Au général en chef de l'armée de l'Ouest

Les Consuls ont pris le 9 de ce mois, citoyen général, un arrêté portant réduction à deux bataillons, de plusieurs demi-brigades. Ils ont même ordonné le renvoi dans leur foyer, des officiers à la suite de tous les corps de l'armée. J'y ai joint une instruction qui contient le développement des mesures prescrites par cet arrêté; vous en trouverez ci-joint plusieurs exemplaires.

Comme cette opération ne peut être trop promptement terminée, je vous invite à la confier à plusieurs officiers généraux, aux quels vous pouvez remettre un ou plusieurs exemplaires de l'arrêté, et instruction que j'ai sous le bras. Je fais aussi parvenir des exemplaires tant aux inspecteurs aux armées qui doivent y concourir, qu'aux bureaux d'administration de tous les corps.

Dans le cas où une demi-brigade seroit divisée, le travail devra se faire à l'armée, ou division de l'intérieur dans laquelle se trouvera le 1^{er} bataillon, ou escadron.

324

LE SEMPITERNEL PROBLÈME DE LA RÉDUCTION DES MOYENS MILITAIRES

324

CARNOT (Lazare). **Lettre au général en chef de l'Armée de l'Ouest [Bernadotte].**

Paris, 30 fructidor VIII (17 septembre 1800).

Lettre signée Carnot : 1 p. 1/2 in-folio.

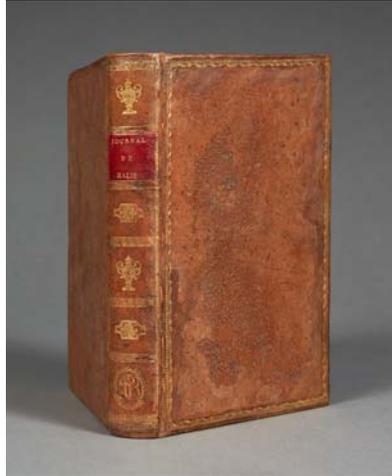
INTÉRESSANTE LETTRE DANS LAQUELLE "L'ORGANISATEUR DE LA VICTOIRE", DEVENU MINISTRE DE LA GUERRE, INFORME BERNADOTTE D'UNE RÉFORME TOUCHANT L'ARMÉE DÉCIDIÉE PAR LES CONSULS.

La réforme va dans le sens d'une économie de moyens, en décidant la réduction de plusieurs demi-brigades et en ordonnant le renvoi dans leurs foyers des officiers à la suite de tous les corps de l'armée.

Comme cette opération ne peut être trop promptement terminée, je vous invite à la confier à plusieurs officiers généraux (...). Dans le cas où une demi-brigade seroit divisée, le travail devra se faire à l'armée, ou division de l'intérieur dans laquelle se trouvera le 1^{er} bataillon, ou escadron.

Au lendemain du 18 Brumaire, les efforts du Premier Consul se portèrent contre l'offensive autrichienne, sur les fronts d'Italie et d'Allemagne. La réorganisation des armées permit les victoires décisives de Marengo, en juin, et de Hohenlinden, en décembre.

800 / 1 200 €



RELATION DU SIÈGE DE MALTE,
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PREMIER CONSUL BONAPARTE À LA MALMAISON

325

BOSREDON RANSIJAT. **Journal du siège et blocus de Malte**, depuis le 16 Fructidor an 6, époque de la révolte des Maltais, jusqu'au 22 Fructidor an 8, jour de l'évacuation de cette place par la garnison française. Paris, de l'imprimerie de Valade, an IX [1801].

In-8 de (3) ff. de titre et de table, X pp. d'avertissement, 398 pp. : veau fauve moucheté, dos lisse orné, avec chiffre PB doré en pied, pièce de titre de maroquin rouge, filet et roulette dorés encadrant les plats, coupes décorées, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

BONAPARTE MAÎTRE ÉPHÉMÈRE DE MALTE.

Malte fut conquise par les troupes de Bonaparte en 1798, marquant la première étape de l'expédition d'Égypte : la position géostratégique de l'île, au cœur de la Méditerranée, offrait à la fois un point nodal pour repousser les Anglais et une étape avant d'atteindre Alexandrie. Plus de trois mille hommes furent laissés sur place.

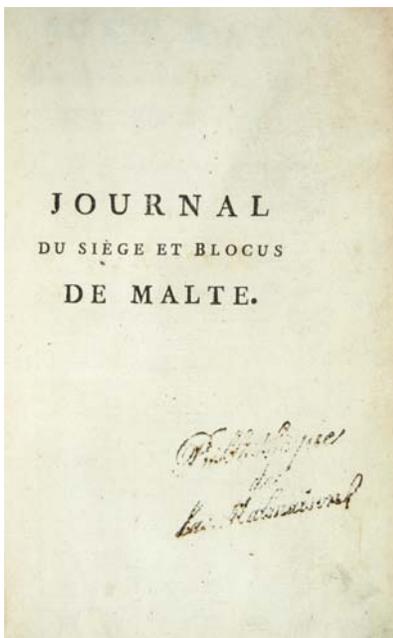
Si l'occupation fut plutôt bien accueillie dans un premier temps, elle fut rapidement rejetée par la population qui se souleva, avec l'appui du roi de Naples et des Anglais : les Français se réfugièrent dans le port de La Valette. Après un siège de deux ans et malgré les tractations en coulisse orchestrées par le Premier consul, prise en étau par les Maltais sur terre et l'armada du capitaine Alexander Ball sur mer, la garnison française fut contrainte de se rendre le 5 septembre 1800.

Cet épisode historique peu glorieux est ici raconté à chaud par Bosredon Ransijat, ancien trésorier de l'Ordre de Malte, qui présida la commission de gouvernement mise en place par Bonaparte avant son départ. Son "journal des deux années de présence française dans l'île est d'un grand intérêt" (Fierro, 189). La possession de l'île provoqua en 1803 la rupture de la paix d'Amiens entre la France et l'Angleterre.

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BONAPARTE ET DE JOSÉPHINE À LA MALMAISON, avec cachet sur le faux titre et le chiffre *PB* doré en pied du dos.

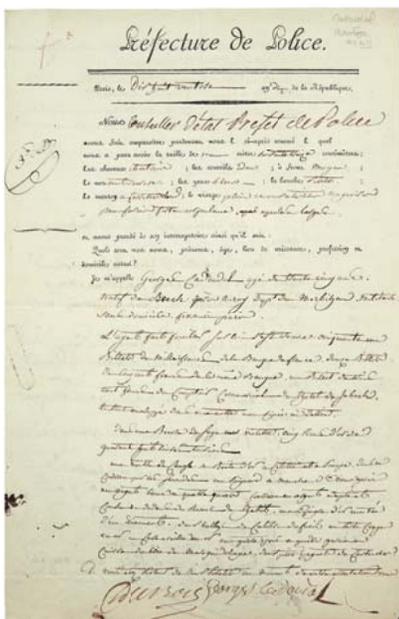
L'exemplaire fut sans doute parmi les premiers à intégrer la bibliothèque du château de la Malmaison acquis par Joséphine en avril 1799 et soldé par le Premier consul Bonaparte un mois après le coup d'État de Brumaire.

Restaurations à la reliure.



325

4 000 / 6 000 €



LE GÉANT DE LA VENDÉE SOUMIS À LA QUESTION

326

CADOUDAL (Georges). **Procès-verbal d'interrogatoire.** Paris, le dix huit ventose an douze de la République [9 mars 1804].

Document imprimé et manuscrit, signé Georges Cadoudal et Dubois, préfet de police : 4 pp. in-folio.

PRÉCIEUX COMPTE RENDU DE L'INTERROGATOIRE DE GEORGES CADOUDAL, ACCUSÉ DE COMLOT CONTRE LE PREMIER CONSUL.

En capturant Georges Cadoudal (1771-1804), la police venait de neutraliser l'ennemi public numéro un.

“Célèbre pour sa bravoure et la fermeté de ses convictions, [il] n’a jamais cessé de faire l’objet d’un culte de la part de l’historiographie contre-révolutionnaire. D’origine modeste, cet hercule paysan prouve que la cause royale ne se limite pas à l’aristocratie arrogante de Coblenz, mais a su mobiliser les plus humbles. (...) Son aspect massif, presque brutal, contraste avec la vivacité de son esprit et une capacité à l’intrigue” (Villepin, *le Soleil noir de la puissance*, p. 280).

Refugié en Angleterre, nommé lieutenant général par le comte d’Artois, il s’était infiltré clandestinement en France afin de préparer un complot légitimiste. “Son objectif consistait à enlever Bonaparte sur la route de la Malmaison, pour s’en défaire ou l’expédier en Angleterre. Le Consulat décapité, un gouvernement provisoire serait mis en place pour préparer le terrain à la restauration de Louis XVIII” (Villepin).

La police était sur ses traces depuis octobre 1803. Lorsqu’il fut intercepté par les forces de l’ordre, après avoir été dénoncé, il leur opposa une résistance farouche.

Le compte rendu renferme le signalement du détenu, la description de ses effets au moment de son arrestation, notamment deux pistolets avec lesquels il avait “tué un citoyen lorsqu’il s’est présenté pour arreter et saisir la bride de votre cheval”.

Les réponses de Cadoudal, sans ambages, assumant ses responsabilités, semblent poursuivre un seul but : protéger les personnes impliquées dans le complot, notamment le général Pichegru.

D[emande] : Que venez-vous faire à Paris ?

R[éponse] : Je venais pour attaquer le Premier Consul.

D[emande] : Quels étaient vos moyens pour attaquer le premier Consul ?

R[éponse] : J’en avais encore bien peu ; je comptais en recevoir.

D[emande] : Vous avez demeuré à Chaillot ?

R[éponse] : Je ne vous dirai pas où j’ai demeuré.

D[emande] : Connaissez-vous Pichegru ?

R[éponse] : Je l’ai connu à Londres.

D[emande] : Vous l’avez vu à Paris, vous avez été ensemble à Chaillot, nous en avons la certitude.

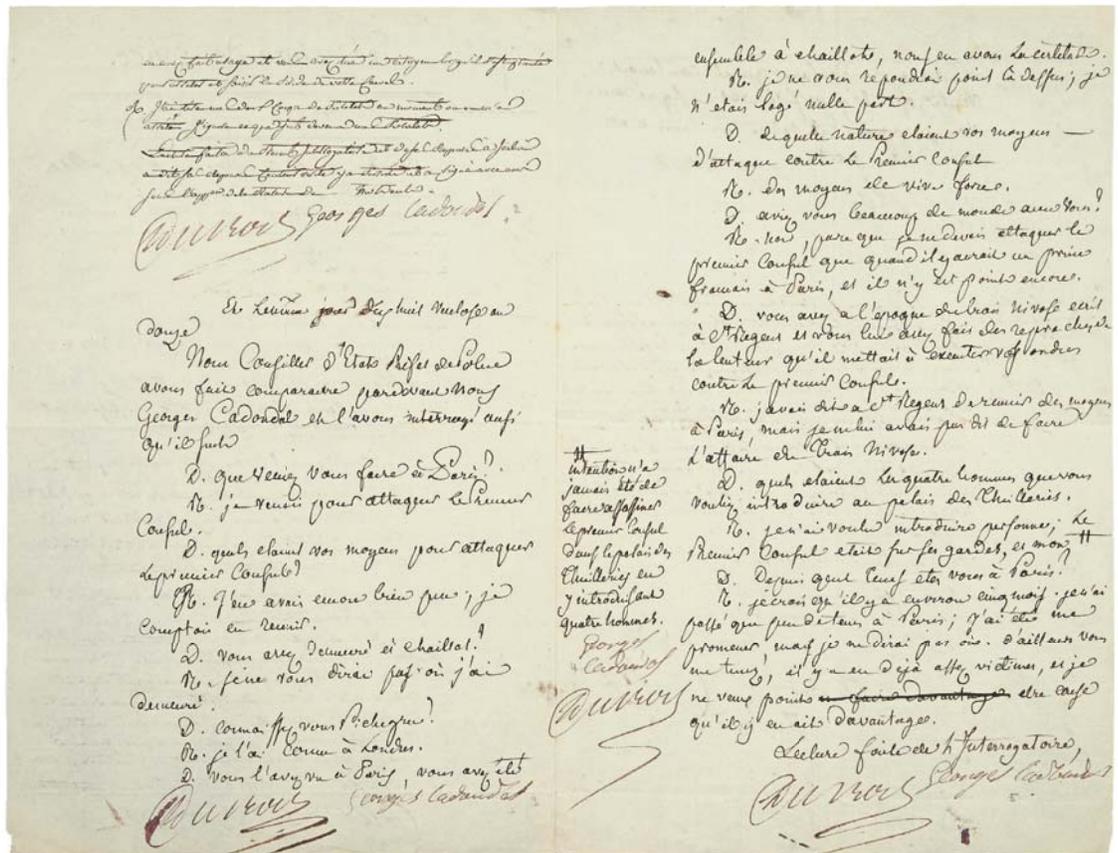
R[éponse] : Je ne vous repondrai point la dessus ; je n’étois logé nulle part.

D[emande] : De quelle nature étaient vos moyens d’attaque contre le Premier Consul.

R[éponse] : Des moyens de vive force.

D[emande] : Aviez vous beaucoup de monde avec vous ?

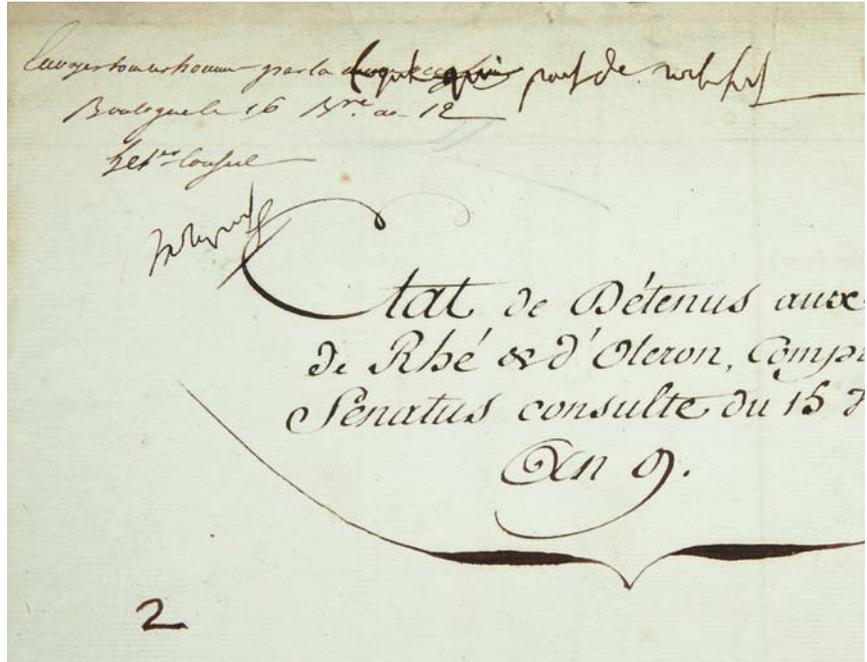
R[éponse] : Non, parce que je ne devais attaquer le Premier Consul que quand il y aurait un prince français à Paris, et il n’y est point encore.



La police allait identifier en ce "prince français" le duc d'Enghien, exécuté sommairement le 21 mars 1804 sur ordre de Bonaparte.

- D[emande] : Vous avez à l'époque du trois nivose écrit à St Regent et vous lui avez fait des reproches de la lenteur qu'il mettait à exécuter vos ordres contre le premier consul.
- R[éponse] : J'avais dit à St Regent de réunir des moyens à Paris, mais je ne lui avais pas dit de faire l'affaire du trois nivose.
- D[emande] : Quels étaient les quatre hommes que vous vouliez introduire au palais de Thuilleries.
- R[éponse] : Je n'ai voulu introduire personne ; le Premier Consul était sur ses gardes, et mon intention n'a jamais été de faire assassiner le Premier Consul dans le palais de Thuilleries en y introduisant quatre hommes.
- D[emande] : Depuis quel tems êtes vous à Paris ?
- R[éponse] : Je crois qu'il y a environ cinq mois. Je n'ai passé que peu de tems à Paris ; j'ai été me promener, mais je ne dirai pas où. D'AILLEURS VOUS ME TENEZ, IL Y A EU DEJÀ ASSEZ VICTIMES, ET JE NE VEUX POINT ETRE CAUSE QU'IL Y EN AIT DAVANTAGES.

Le procès de Cadoudal du 25 mai au 9 juin allait succéder de peu à la proclamation de l'Empire. Condamné à mort, il refusa la grâce que lui avait discrètement proposé le nouvel Empereur, à la condition qu'il en fasse lui-même la demande : "Ce bougre-là voudrait m'avilir", dit-il pour tout commentaire. Cadoudal fut guillotiné à Paris le 12 juin 1804 avec onze autres royalistes. Il exigea d'être exécuté le premier, fier de "montrer aux Parisiens comment meurent des chrétiens, des royalistes et des Bretons". Après la Restauration, la famille fut anoblée et Cadoudal élevé à la dignité de maréchal de France à titre posthume.



327

BONAPARTE ORDONNE LA DÉPORTATION DES DÉTENUS JACOBIENS

327

[BONAPARTE]. **État de détenus aux Isles de Rhé & d'Oleron, compris au Senatus consulte du 15 Nivôse An 9.** Boulogne, le 16 Nivôse an 12 [7 janvier 1804].

Liste manuscrite, avec annotation autographe signée Bonaparte : 4 pp. in-folio.

IMPORTANT DOCUMENT ARRÊTANT LA DÉPORTATION À CAYENNE DE 21 DÉTENUS D'OLÉRON ET DE RÉ.

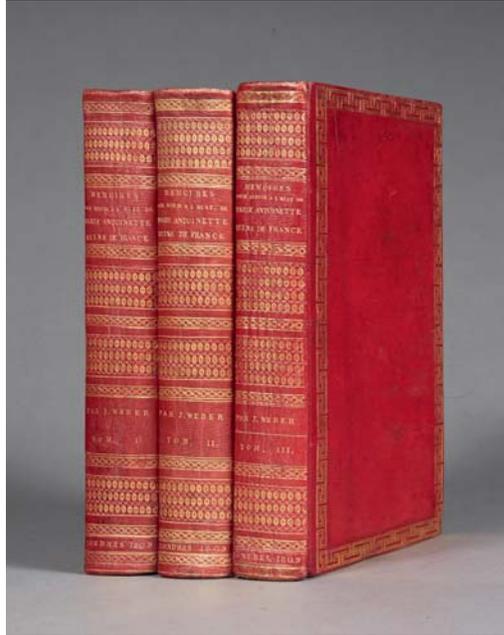
Les prisonniers identifiés ont été incarcérés trois ans plus tôt parce qu'ils figuraient sur la liste des 133 proscrits jacobins, dressée par Fouché au lendemain de l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Le ministre de la Police savait pertinemment que les coupables étaient en réalité royalistes, mais il ne put s'opposer à la vindicte du Premier Consul qui saisit l'occasion pour éradiquer l'extrême-gauche politique qu'il avait en horreur : "Il faut du sang, clama-t-il alors devant le Conseil d'État ; il faut fusiller autant de coupables qu'il y a eu de victimes, quinze ou vingt, en déporter deux cents, et profiter de cette circonstance pour en purger la République" (Villepin, *le Soleil noir de la puissance*, p. 253).

Figurent sur cet "État des détenus" : *Bailly, Crepin, Carrette, Cordas, Destrem, Goulard, Leymerie, Leboiz, Louis, Perrault, Saulnier, Vatar, Vilain Daubigny, Crosnier, Thibault, Toulotte, Fontaine*. D'autres détenus, notamment à Oléron, sont des babouvistes condamnés après la conjuration des Égaux. Leur transfert doit s'effectuer depuis Rochefort sur la frégate *la Cybèle*.

Note manuscrite en tête de la première page, en partie de la main de Bonaparte (les passages de sa main sont soulignés) :

*Envoyer tous les hommes par la fregate qui part de Rochefort
Boulogne le 16 Nivôse an 12
Le 1^{er} Consul
Bonaparte*

4 000 / 5 000 €



MARIE-ANTOINETTE RACONTÉE PAR SON FRÈRE DE LAIT

328

WEBER (Joseph) [& LALLY-TOLLENDAL (marquis de)]. **Mémoires concernant Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France** ; et sur plusieurs époques importantes de la Révolution françoise, depuis son origine jusqu'au 16 octobre, 1793, jour du martyre de Sa Majesté ; suivis du récit historique du procès et du martyre de Madame Elizabeth ; de l'emprisonnement de Louis XVII dans la Tour du Temple ; de la délivrance de Madame Royale, fille de Louis XVI, et de quelques événemens ultérieurs. *Londres, de l'imprimerie de Daponte et Vogel, se trouve chez l'auteur, 1804-1807.*

3 volumes in-8 : maroquin rouge à grain long, dos lisses richement ornés, filets et roulette dorés encadrant les plats, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (*reliure anglaise de l'époque*).

ÉDITION ORIGINALE IMPRIMÉE À LONDRES POUR LE COMPTE DE L'AUTEUR, SUR BEAU PAPIER VÉLIN.

Elle est illustrée de 11 planches gravées hors texte : 10 portraits et une figure.

“Fils de la nourrice de Marie-Antoinette, Weber suivit sa sœur de lait en France, fut nommé commis aux finances en 1782, émigra après les massacres de septembre 1792. Ses mémoires n'ont pas été rédigés par lui ; on a cru y discerner plusieurs mains, dont celle de Lally-Tollendal. Ils constituent essentiellement une biographie de la reine” (Fierro, 1494.- Monglond, VI, 542). Quelques rousseurs éparses.

TRÈS BEL EXEMPLAIRE EN MAROQUIN DÉCORÉ DE L'ÉPOQUE, EXÉCUTÉ EN ANGLETERRE.

Ex-libris de la bibliothèque de *Thea und Carl Sternheim* à Belle-Maison. Le décor du troisième volume, imprimé un an après le deuxième, est légèrement différent, quoique exécuté dans le même atelier.

L'exemplaire est bien complet de la liste des souscripteurs. La première partie, qui recense les souscripteurs anglais, a été complétée à l'époque à la main, ce qui tend à prouver que l'exemplaire a appartenu à une personnalité proche de l'auteur ou de l'éditeur – sinon à l'éditeur lui-même.

2 000 / 3 000 €



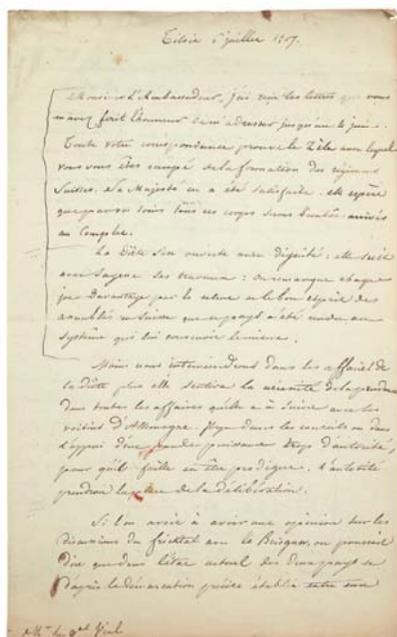
328

TILSIT, SOLEIL NOIR DE LA PUISSANCE NAPOLÉONNIENNE

329

TALLEYRAND (Charles-Maurice de). **Lettre à l'ambassadeur de France en Suisse.**
Tilsit, 6 juillet 1807.

Lettre signée Ch. Mau. Talleyrand prince de Bénévent : 3 pp. in-folio.



329

IMPORTANTE LETTRE DATÉE DE LA VEILLE DE LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE TILSIT : TALLEYRAND ÉVOQUE LA BONNE MARCHÉ DES NÉGOCIATIONS ET LES ESPOIRS QU'ELLES SOULÈVENT.

Le 14 juin 1807, Napoléon vainqueur à Friedland était alors à l'apogée de sa puissance : inquiet, le tsar demanda à traiter. La rencontre eut lieu à Tilsit, le 26 juin, sur un radeau établi au milieu du Niémen.

Ministre des Relations extérieures depuis 1799, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord rejoignit l'Empereur afin de rédiger les actes du traité.

Dans cette lettre adressée à l'ambassadeur de France en Suisse et rédigée la veille de la signature du traité avec la Russie, Talleyrand remercie son interlocuteur de s'être occupé de la formation des régiments suisses et évoque le bon fonctionnement de la Diète et des institutions helvétiques. Fin connaisseur des rouages diplomatiques, il note : "Il y a dans les conseils ou dans l'appui d'une grande puissance trop d'autorité, pour qu'il faille en être prodigue" – sage maxime de diplomate.

Puis Talleyrand rend compte de l'excellente atmosphère qui prévaut à Tilsit et se félicite du projet de traité sur le point d'être signé.

Votre Excellence a su les heureux résultats de la victoire de Friedland, la réunion de l'Empereur de France, de l'Empereur de Russie, du Roi de Prusse à Tilsit ; les souverains se voyent tous les jours et longtems ; la Reine de Prusse vient d'arriver ; les deux Empereurs se traitent avec amitié ; la même ville a ses quartiers français, russe, prussien. On se mêle partout et partout règne un calme et un ordre parfait.

TILSIT MÉMORABLE PAR LA PRÉSENCE DE SES ILLUSTRÉS HÔTES LE SERA PROBABLEMENT BIENTÔT PAR L'ÉVÉNEMENT LE PLUS DÉSIRABLE.

Le traité d'alliance offensive et défensive entre la Russie et la France fut signé le 7 juillet ; la première offrait sa médiation auprès de l'Angleterre ; la seconde offrait la sienne auprès du cabinet ottoman. Le tsar reconnaissait les changements intervenus en Europe et Joseph comme roi de Naples.

Mais c'est l'image de la chute qui se reflétait dans le miroir de Tilsit ; aux espoirs évoqués par le "Diable boiteux" répondirent les désillusions qui succédèrent au traité. "Pour Napoléon, qui avait été déçu par la Prusse et se méfiait de l'Autriche, la Russie offrait un allié de poids dans la mise en route du Blocus continental. En fait, Tilsit ne devait tenir aucune de ses promesses" (Jean Tulard). Quant à Talleyrand, opposé au traitement que Tilsit réservait aux vaincus – en particulier la reine de Prusse – et mécontent de n'être qu'un "ministre des Relations extérieures sans emploi" selon la formule de son biographe, il démissionna un mois plus tard, le 10 août 1807.

2 000 / 3 000 €

Valet de chambre, qui sont pour mon service personnel comme
 le femme de chambre pour celle de l'Impératrice, on pourrait
 n'avoir qu'une seule espèce de domestiques, divisée en trois
 classes, tous portant la livrée et avec des modifications.
 Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, à Paris
 le 15 novembre 1809 /.



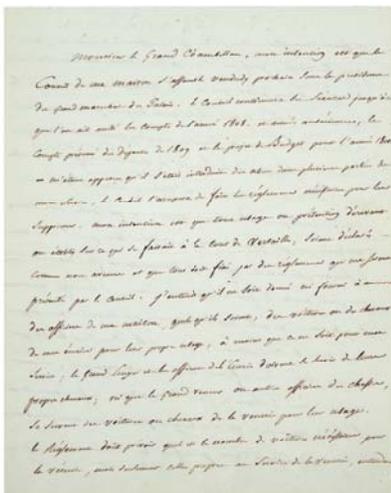
“MON INTENTION EST QUE TOUT USAGE OU PRÉTENTION DÉRIVANT OU ÉTABLI SUR CE QUI SE FAISAIT À LA COUR DE VERSAILLES, SOIENT DÉCLARÉS COMME NON AVENUS”

330
 NAPOLEÓN I^{er}. Lettre au comte Pierre de Montesquiou-Fezensac, Grand Chambellan.
 Paris, le 15 novembre 1809.
 Lettre signée Np : 2 pp. 1/2 in-4.

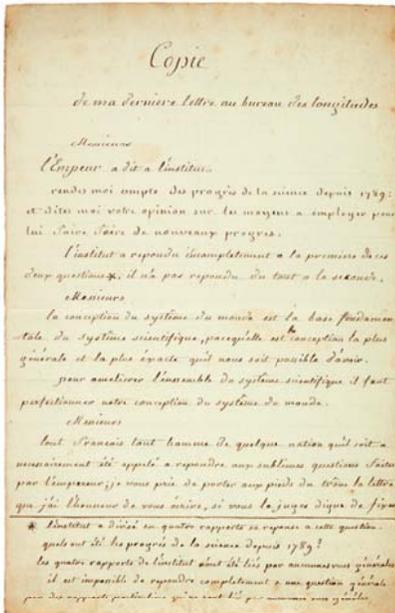
IMPORTANTE LETTRE ANNONÇANT DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES DE TAILLE DANS L'INTENDANCE DE LA MAISON IMPÉRIALE. Elle est de la main de Fain, secrétaire de l'Empereur.

Napoléon envisage de convoquer le conseil de sa Maison à une assemblée sous la présidence du Grand Maréchal du Palais afin d'arrêter les comptes de l'année 1808 et années antérieures, le compte présumé des dépenses de 1809 et le projet de budget pour 1810.

M'étant aperçu qu'il s'était introduit des abus dans plusieurs parties de mon service, le Conseil s'occupera de faire les réglemens nécessaires pour les supprimer. Mon intention est que tout usage ou prétention dérivant ou établi sur ce qui se faisait à la cour de Versailles, soient déclarés comme non avenus (...). J'entends qu'il ne soit donné ni fourni à aucun des officiers de ma maison, quels qu'ils soient, des voitures ou des chevaux de mes écuries pour leur propre usage, à moins que ce ne soit pour mon service ; le Grand Ecuyer et les officiers de l'Ecurie doivent se servir de leurs propres chevaux ; ni que le grand veneur ou autre officier des chasses, se servent des voitures ou chevaux de la vénerie pour leur usage. Le Règlement doit prévoir quel est le nombre de voitures nécessaires pour la vénerie, mais seulement celles propres au service de la vénerie, entendant ne fournir aux officiers des chasses que les chevaux de selle nécessaires pour les chasses (...). Les réglemens sur l'Ecurie doivent établir quelles sont les parties du matériel de l'Ecurie, qui doivent être sous les ordres du grand maréchal pour le service et le transport de la Boche et sour [sic] ceux du grand chambellan pour le service et le transport de mon cabinet et de ma garde-robe, mais seulement pour mon service propre. — par contre, mon intention est d'avoir un plus grand nombre de voitures tant pour l'État dans les cérémonies ou marches, que pour transporter et faire mouvoir un plus grand nombre de personnes de mon service. Il sera réglé également de quelle manière et quelles sont les personnes qui doivent m'accompagner dans toutes circonstances, soit en ville, soit dans les voyages ou aux chasses. Des réformes et une nouvelle organisation sont nécessaires dans le service du Grand Chambellan. Il faut avoir deux huissiers à chaque porte qui n'en bougent pas et qui n'aient pas besoin de courrir de l'une à l'autre pour faire leur service. Hormis les valets de chambre, qui sont pour mon service personnel comme les femmes de chambre pour celui de l'Impératrice, on pourrait n'avoir qu'une seule espèce de domestiques, divisée en trois classes, tous portant la livrée et avec des modifications. (...)



Document révélateur de l'obsession napoléonienne en matière de saine gestion des finances publiques. À la veille de la crise de 1810, l'Empereur se montre particulièrement vigilant sur les dépenses de la Cour, sujet qu'il sait ô combien sensible pour avoir été témoin des dilapidations sous la Révolution.



POUR UN NOUVEL ESPRIT SCIENTIFIQUE

331

SAINT-SIMON (Henri de). **Copie d'une lettre au bureau des longitudes. Sans lieu ni date [1808].**

Manuscrit autographe signé *Saint Simon* de 3 pages in-folio.

PRÉCIEUX MANUSCRIT AUTOGRAPHE.

En réponse à une enquête inspirée par l'empereur Napoléon, le philosophe exprime ses vues sur les progrès de la science.

Messieurs

tout Français tout homme de quelque nation qu'il soit a nécessairement été appelé à répondre aux sublimes questions faites par l'empereur ; je vous prie de porter aux pieds du trône la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, si vous la jugez digne de fixer un moment l'attention de sa majesté.

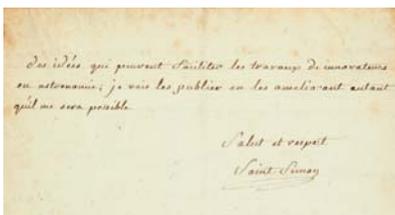
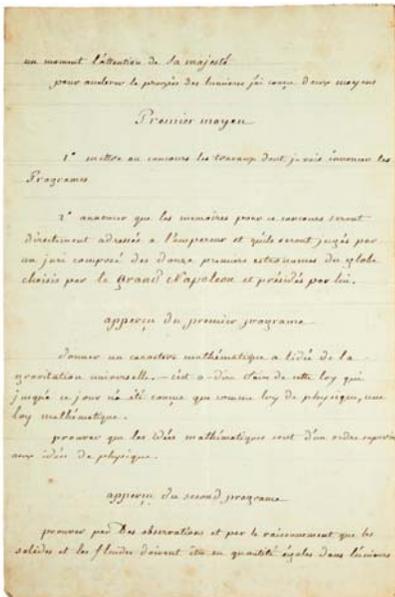
Son programme en vue d'accélérer le "progrès des lumières" dans l'Empire préconise le lancement d'un concours dont les mémoires "seront directement adressés à l'empereur et (...) jugés par un jury composé des douze premiers astronomes du globe choisis par le grand Napoléon et présidés par lui". Il entend faire ériger un monument colossal en l'honneur de Descartes, portant l'inscription "au fondateur du système du monde".

Et d'aborder le contenu des travaux scientifiques à réaliser :

donner un caractère mathématique à l'idée de la gravitation universelle, c'est-à-dire faire de cette loi qui jusqu'à ce jour n'a été conçue que comme loi de physique, une loi mathématique. prouver que les idées mathématiques sont d'un ordre supérieur aux idées de physique. (...) prouver par des observations et par le raisonnement que les solides et les fluides doivent être en quantité égales dans l'univers donner à l'idée fluide et à l'idée solide un caractère mathématique. (...) faire disparaître la contradiction existante entre les deux grandes théories astronomiques mettre en évidence l'absurdité de l'idée du vuide. prouver que l'idée frottement est une idée de physique terrestre qu'on n'aurait pas du généraliser. démontrer que le frottement est l'action de la force de gravitation qui attire tous les corps sublunaires au centre de la terre et que dans la mécanique celeste on ne peut pas concevoir l'action d'une troisième force.

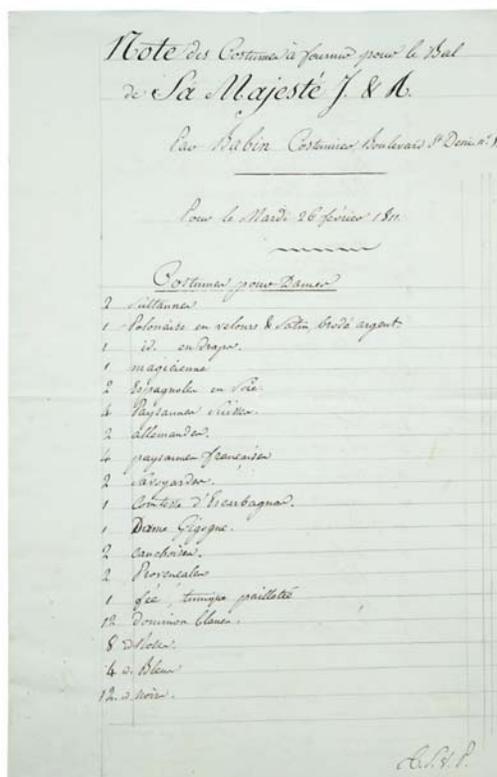
La présente lettre fait partie d'un ensemble de 6 lettres adressées au Bureau des longitudes, reprises dans une brochure publiée en 1808 – reçue sans écho par le Bureau, si bien que le philosophe en appela à l'Institut.

La science occupait une place centrale dans le projet de société échafaudé par Henri de Saint-Simon (1760-1925). "Le pouvoir scientifique y remplacerait les formes plus anciennes d'autorité spirituelle et militaire, tandis que le système industriel, infiniment plus productif et efficace, supplanterait les formes antérieures de système parlementaire" (BNF, *Utopie. La Quête d'une société idéale en Occident*, p. 217).



331

1 000 / 2 000 €



332

UN BAL CHEZ L'EMPEREUR

332

[NAPOLÉON I^{er}]. **Note des costumes à fournir pour le Bal de Sa Majesté J. & N.** par Babin costumier, boulevard St Denis n° 5 pour le Mardi 26 février 1811. Paris, 1811. Pièce manuscrite : 2 pp. ¼ in-folio.

Liste des costumes fournis par la maison Babin, rue Saint-Denis, pour un bal masqué organisé par l'Empereur.

Sont prévus, pour les dames :

2 Sultanes, 1 Polonoise en velours & satin, brodé argent, 1 Polonoise en draps, 1 magicienne, 2 Espagnoles en soie, 4 paysannes suisses, 2 allemandes, 4 paysannes françaises, 2 Savoyardes, 1 Comtesse d'Escarbagna, 1 Dame Gigogne, 2 cauchoises, 2 Provençales, 1 fée, tunique pailletée, 12 dominos blancs (...)

Pour les hommes :

2 Espagnols en velours brodé or, 2 Sultans, 4 Mamelucks, 2 Pages en satin blanc brodé à la laine, 2 Polonais, dont un en velours, 4 chevaliers français, 2 chinois, 6 costumes de Molière, 3 marquis ridicules, 1 magicien, 4 valets espagnols, 6 paysans suisses, 2 Catalans, 8 costumes de fermiers, 2 charretiers en blouse, 4 nains, 6 pierrots, 1 Paillasse, 6 Arlequins, 1 Polichinel, 2 chaudronniers, 50 Dominos.

Le costumier a également prévu des “masques pleins en baptiste, à dominos et des figures pleines en cire”.

Le prix de la location s'élève à 1 500 francs.

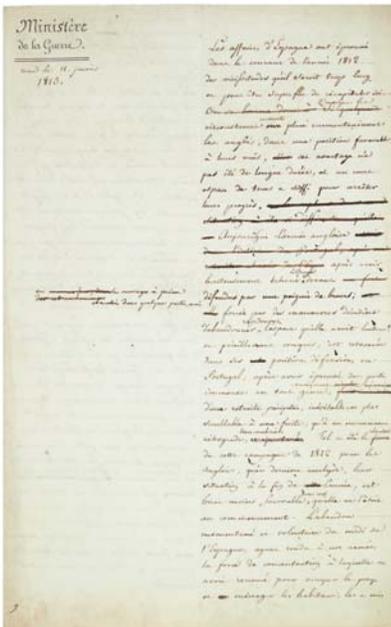
2 000 / 3 000 €

“CETTE MALHEUREUSE GUERRE D’ESPAGNE” (NAPOLÉON)

333

Rapport sur la situation militaire en Espagne. *Sans lieu* [Paris], 11 janvier 1813.

Manuscrit avec ratures et corrections : 3 pp. in-folio à en-tête du ministère de la Guerre.



333

IMPORTANT RAPPORT SUR LA SITUATION MILITAIRE EN ESPAGNE, AU MOMENT OÙ LES FORCES FRANÇAISES PRÉSENTES SUR LE TERRAIN RENCONTRAIENT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS.

Le rapporteur minorait le fait que le recul momentané des forces adverses, dirigées par Wellington, était lourd de menaces.

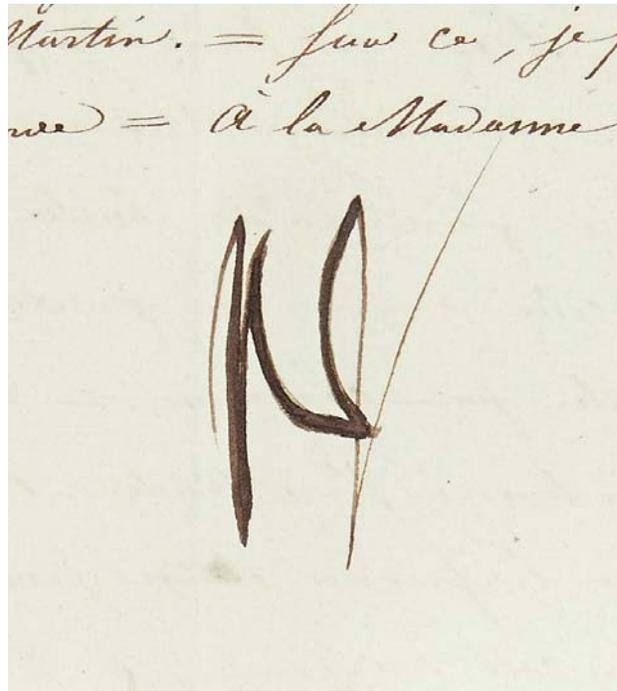
Les affaires d'Espagne ont éprouvé dans le courant de l'année 1812 des vicissitudes qu'il seroit trop long et peut être superflu de récapituler ici. (...) Aujourd'hui l'armée angloise après avoir honteusement échoué à Burgos devant des ouvrages à peine ébauchés dans quelques parties, mais défendus par une poignée de braves ; forcée par des manœuvres décisives d'abandonner rapidement l'espace qu'elle avoit lentem[en]t et péniblement conquis, est retournée dans ses positions défensives en Portugal, après avoir éprouvé des pertes immenses en tout genre, conséquence nécessaire d'une retraite précipitée, inévitable et plus semblable à une fuite, qu'à un mouvement retrograde, bien combiné. (...)

Nos armées en Espagne rentrées dans des quartiers de repos, et à portée de la France, ont pu dès l'instant où les anglois ont franchi les frontières de l'Espagne, s'occuper de tous les soins nécessaires à leur restauration. Déjà, depuis plusieurs semaines, les convois partant de Bayonne se succèdent sans interruption, et vont porter à nos armées d'Espagne, des vivres, des effets, des munitions en même tems qu'ils leur amènent les ho[mm]es destinés à remplacer ceux qui manquent au complet des corps ; ainsi dans quelques semaines, nos troupes reposées, renforcées et pourvues de tout ce qui leur est nécessaire, seront prêtes à exécuter toutes les opérations que l'état des choses rendra convenables. (...)

On ne voit aucun effort tenté contre les français par les débris de l'insurrection encore existans dans les montagnes de la Catalogne. Les incursions qu'ils firent à la fin de 1811 dans les departemens frontières de cette partie, n'ont pu se renouveler depuis, grace à la sollicitude paternelle, et aux soins de l'Empereur (...) et la tranquillité est aussi entière qu'assurée sur toute la lisière des Pyrénées.

En dépit du ton optimiste du rapport, les troupes françaises continuèrent de s'enliser sur un théâtre d'opérations où elles devaient affronter à la fois une guérilla et une coalition internationale. Débordées, elles refluèrent en deçà des Pyrénées en 1813, à l'issue de la défaite de Vittoria. À Sainte-Hélène, dictant le *Mémorial*, Napoléon reconnut son erreur : “Cette malheureuse guerre d’Espagne a été une véritable plaie, la cause première des malheurs de la France.”

1 000 / 2 000 €



L'EMPEREUR DÉCHU S'INSTALLE À L'ÎLE D'ELBE

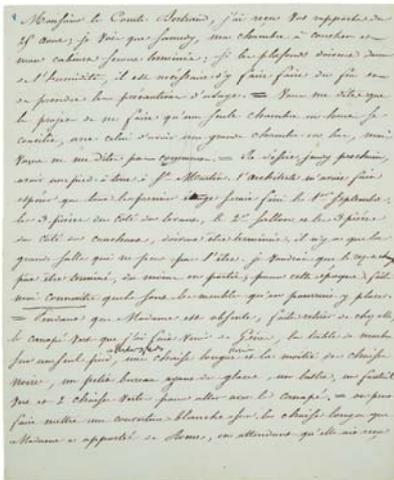
334

NAPOLÉON I^{er}. **Lettre au comte Bertrand.** *La Madonne del Monte*, le 26 août 1814.

Lettre signée N : 1 page 1/4 in-8, tranches dorées, avec cinq mots de la main de l'Empereur.

Arrivé le 3 mai à Portoferraio, où il établit son palais, Napoléon fit construire une résidence de campagne à San Martino. Cette résidence devait être rachetée par Anatole Demidoff, prince de San Donato, qui y créa un musée en hommage à l'Empereur.

S'apprêtant à prendre possession de sa nouvelle résidence, Napoléon transmet ses instructions à son ministre secrétaire d'État, le fidèle Bertrand, qui le suivit jusqu'à Sainte-Hélène. Il lui demande de faire retirer des meubles chez Marie-Louise, qui se trouvait à Parme.



Je vois que samedi, ma chambre à coucher et mon cabinet seront terminés ; si les plafonds doivent donner de l'humidité, il est nécessaire d'y faire faire du feu et de prendre la précaution d'usage. Vous me dites que le projet de ne faire qu'une seule chambre en haut se concilie, avec celui d'avoir une grande chambre en bas, mais vous ne me dites pas comment. Je désire, j'eudy prochain, avoir un pied-à-terre à St. Martin. (...) Pendant que Madame est absente, faites retirer de chez elle, le canapé vert que j'ai fait venir de Gènes, la table de marbre sur un seul pied, celle sur trois pieds, une chaise longue noire et la moitié des chaises noires, un petit bureau ayant des glaces, un lustre, un fauteuil vert et 2 chaises vertes pour aller avec le canapé. On peut faire mettre une couverture blanche sur la chaise longue que Madame a apportée de Rome, en attendant qu'elle ait reçu de quoi la faire couvrir. Il y a aussi chez Madame, quelques glaces de trop qu'on pourrait faire retirer, en ne laissant que ce qui est nécessaire.

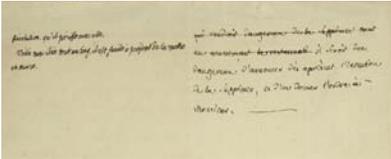
CINQ MOTS SONT DE LA MAIN DE L'EMPEREUR : "celle sur 3 pieds" et "noire", trahissant son souci du détail.

La lettre fut envoyée de l'Ermitage de la Madonna de Monte, où Napoléon reçut du 23 août au 4 septembre son ancienne "épouse polonaise", Marie Walewska, sa femme l'ayant abandonné.

“HEUREUSEMENT CET INSTRUMENT [LA GUILLOTINE] EST NÉ DE LA RÉVOLUTION. QU’IL PÉRISSE AVEC ELLE.”

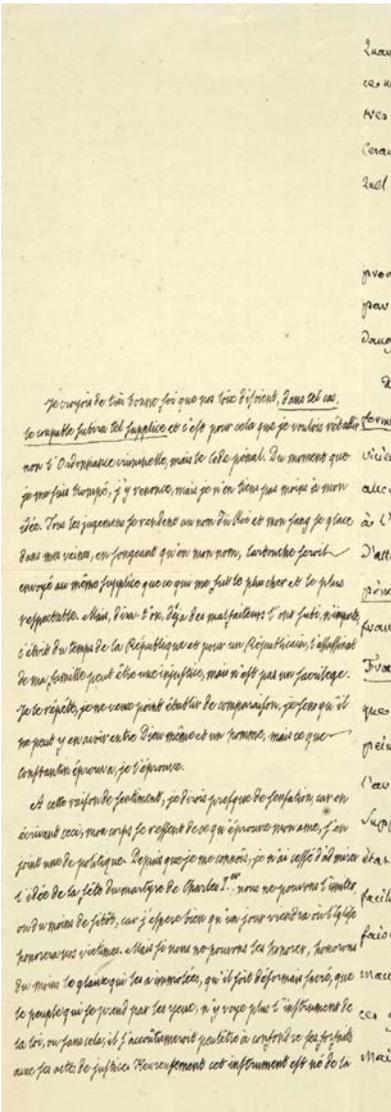
335

LOUIS XVIII. **Observations sur le projet d’instruction.** [Londres ou Paris, 1814 ?].
Manuscrit : 3 pp. ¼ in-folio, avec environ 30 lignes d’annotations autographes du roi.



EXCEPTIONNEL DOCUMENT HISTORIQUE : LE ROI NOUVELLEMENT RESTAURÉ LOUIS XVIII SE PRONONCE SUR UN ÉVENTUEL RÉTABLISSEMENT DU CODE PÉNAL DE L’ANCIEN RÉGIME.

Louis XVIII fut très impliqué dans la rédaction de la Charte : il prit notamment garde à ne pas remettre en cause les avancées essentielles de la Révolution et de l’Empire, ce que prouvent ces notes en marge du projet d’instruction.



CRITIQUES DE CERTAINS PROJETS, APPROUVÉES PAR LOUIS XVIII.

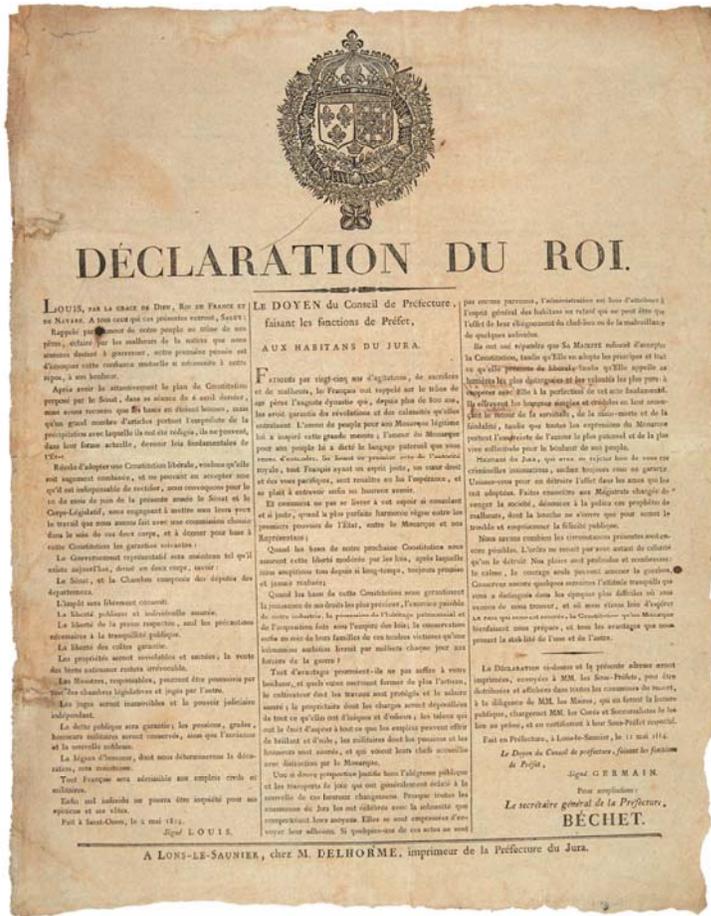
L’auteur du manuscrit critique les intentions du roi pour ce qui touche au projet de charte constitutionnelle et au règlement de 1788 qui arrête au grade de lieutenant les officiers de fortune : “S.M. voudroit encore, en conservant les lois civiles d’aujourd’huy, rétablir le code pénal de 1789. (...) Si le Roi promet de rétablir l’ancienne constitution, de l’épurer, de la perfectionner, mais qu’il n’annonce pas la rédaction d’une charte constitutionnelle, sa promesse ne paroitra qu’un leurre.”

LOUIS XVIII NOTE EN MARGE LA PERTINENCE DE L’OBSERVATION : “Cette observation est juste, si ce mot de charte n’est pas dans le nouvelle rédaction, il n’y a qu’à l’y mettre.”
En deuxième lieu, l’ancien règlement est présenté comme potentiellement dangereux concernant les officiers de fortune ; en marge, Louis XVIII assure que les deux ordonnances visées sont abrogées dans la nouvelle rédaction constitutionnelle.

Émouvantes considérations sur le supplice de Louis XVI et sur la guillotine.

La troisième partie met en garde contre le rétablissement de l’ancienne procédure criminelle, qualifiée de “vicieuse”, car les peines sont arbitraires. Louis XVIII note en marge :

Je croyais de très bonne foi que nos loix disoient, dans tel cas, le coupable subira tel supplice et c’est pour cela que je voulais rétablir non l’Ordonnance criminelle, mais le Code pénal. Du moment que je me suis trompé, j’y renonce, mais je n’en tiens pas moins à mon idée. TOUS LES JUGEMENTS SE RENDENT AU NOM DU ROI ET MON SANG SE GLACE DANS MES VEINES, EN SONGEANT QU’EN MON NOM, CARTOUCHE SEROIT ENVOYÉ AU MÊME SUPPLICE QUE CE QUI ME FUT LE PLUS CHER ET LE PLUS RESPECTABLE. Mais, dira-t-on, déjà des malfaiteurs l’ont subi, n’importe, c’étoit du temps de la République et pour un Républicain, l’assassinat de ma famille peut être une injustice, mais n’est pas un sacrilège. Je le répète, je ne veux point établir de comparaison, je sens qu’il ne peut y en avoir entre Dieu même et un homme, mais ce que Constantin éprouva, je l’éprouve. À cette raison de sentiment, je dirois presque de sensation, car en écrivant ceci, mon corps se ressent de ce qu’éprouve mon ame, j’en joint une de politique. Depuis que je me connois, je n’ai cessé d’admirer l’idée de la fête du martyr de Charles I^{er}. nous ne pouvons l’imiter, ou du moins de sitôt, car j’espère bien qu’un jour viendra où l’Église honorera nos victimes. Mais si nous ne pouvons les honorer, honorons du moins le glaive qui les a immolées, qu’il soit désormais sacré, que le peuple qui se prend par les yeux, n’y voye plus l’instrument de la loi, ou sans cela, il s’accoutumeroit peut-être à confondre ses forfaits avec ses actes de justice. Heureusement cet instrument est né de la Révolution. Qu’il périsse avec elle. Voilà mon idée tout au long, il est facile à présent de la mettre en œuvre.



“LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE”

336

LOUIS XVIII. **Déclaration de Saint-Ouen du 2 mai 1814.** Lons-le-Saunier, Delhorme, 11 mai 1814. 1 placard imprimé (52 x 41,5 cm).

L'ACTE FONDATEUR DE LA PREMIÈRE RESTAURATION.

Dans la foulée de l'abdication de l'Empereur et du retour en France du roi Louis XVIII, ce dernier expose les principes de ce qui deviendra la Charte octroyée.

Le monarque se déclare “résolu d’adopter une Constitution libérale” mais repousse la Constitution du 6 avril proposée par le Sénat. Il s’engage à restituer un gouvernement représentatif, promet une amnistie générale. Il rappelle toutefois que sa légitimité étant de droit divin, aucun pouvoir ne peut lui imposer une Constitution.

“Les sénateurs, conduits par Talleyrand à Saint-Ouen le 2 au soir, ne pourront que prendre acte des promesses du roi, et se déclareront satisfaits” (Yvert et Waresquiel, *Histoire de la Restauration*, p. 55). Le lendemain, le roi s’installait solennellement aux Tuileries, après avoir assisté à la célébration d’un *Te Deum* à Notre-Dame.

Dans un souci de maintien de l’ordre public, le texte de la déclaration, imprimé pour le présent exemplaire à Lons-le-Saunier, est suivi d’une proclamation du préfet du Jura invitant la population à soutenir le roi dans son entreprise et à dénoncer tous ceux qui tenteraient de semer le trouble pendant cette période de transition.

800 / 1 200 €

337

FOUCHÉ (Joseph). **Lettre au prince de Metternich**. *Château de Ferrières, 25 septembre 1814*. Minute manuscrite signée *Duc d'Otrante* : 9 pp. in-folio, avec corrections et ajouts de la main de Joseph Fouché.

Minute d'une lettre adressée par Joseph Fouché au prince de Metternich, chancelier d'Autriche et grand ordonnancier du Congrès de Vienne qui devait s'ouvrir un mois plus tard. Cette minute a été annotée par Fouché lui-même, en vue de sa publication.

VISIONNAIRE ET AUDACIEUX, L'ANCIEN MINISTRE DE LA POLICE PROPOSE UNE NOUVELLE ALLIANCE EUROPÉENNE, EN MÊME TEMPS QU'IL S'EFFORCE DE DÉFENDRE LA POSITION D'UNE FRANCE À TERRE.

Ma plus profonde conviction, c'est que (...) toutes les Nations de l'Europe (...) doivent être ensemble, éclairées ou ignorantes, en paix ou en guerre, dans les malheurs ou dans les prospérités ; (...) l'Angleterre elle-même sera soumise à cette loi.

“LA VOIX DES SIÈCLES” JUGERA LA RÉVOLUTION.

Élogieux quant à l'organisation politique de l'Empire germanique et considérant l'imminent Congrès de Vienne comme le successeur du traité de Westphalie, Fouché justifie la Révolution française et ses conséquences, laissant à “la Justice & la voix des Siècles” le soin d'établir les responsabilités de chacun. S'il se réjouit qu'avec le retour des Bourbons la France ait “cru toucher au terme de tous les torts et de tous les malheurs”, il s'inquiète : “Nous ne voyons plus d'abysses autour de nous ; mais nous entendons le bruit sourd des passions qui les creusent.” Parmi les menaces et les présages qu'il entrevoit, figurent en particulier les conséquences de la Charte constitutionnelle que le roi nouvellement restauré venait d'octroyer : “Ce mot même d'octroyer a effarouché tous les esprits”. (Ainsi, en 1814, Fouché pressent l'aventure des Cent-Jours.)

La nation s'inquiète, “avec douleur et humiliation”, que le roi ne veuille pas accepter les nouvelles lois nées de la Révolution et qu'il “ait dédaigné de joindre aux titres reçus de ses ayeux les suffrages donnés par les représentants de trente millions de Français”.

Pour recouvrer sa liberté et son indépendance, la France doit, selon Fouché, rétablir l'ordre public. Il analyse également, sans fard, l'esprit de conquête qui a longtemps animé le pays.

Pourquoi donc nous sommes nous précipités sur toute l'Europe ? Ma réponse sera bien simple : c'est que toute l'Europe se précipita sur nous. (...) C'est sous l'empire et sous le règne de Napoléon, non sous nos constitutions populaires, que toutes les limites données à la France par la nature et par le droit des gens de l'Europe ont été renversées et franchies par nos conquêtes. La France a fait des conquêtes sans les désirer avant de les faire, sans les aimer après les avoir faites. Mais je dois le dire : elle les regrette amèrement depuis qu'elle les a perdues, non parce que cette perte est une diminution de son territoire, mais parce qu'elle en est une de sa gloire. C'est de la vanité : je l'avoue ; mais les peuples sont vains comme les individus.

UNE EUROPE RÉUNIE SOUS LA FORME D'UNE “CONFÉDÉRATION DES PEUPLES”.

Fouché parachève son mémoire par la présentation d'un plan détaillé pour remodeler l'Europe et maintenir en creux la France dans le concert des nations.

Le sol de la Germanie, depuis la Baltique jusqu'aux alpes tyroliennes, & depuis le Rhin jusqu'aux frontières de la Pologne, peut contenir assez au large & faire vivre dans une assez grande aisance dix à douze peuples qui ne seraient ni trop forts, ni trop faibles. Ces dix à douze peuples auraient une existence distincte et ils en auraient une commune. Ils obéiraient à des lois qui pourraient être différentes & à des lois qui devraient être nécessairement les mêmes. Il est aisé de voir qu'il s'agit ici d'une confédération de peuples dont chacun aurait sa souveraineté intérieure, et qui, tous ensemble, formeraient et reconnaîtraient une autre souveraineté destinée à protéger chacun de sa force & de la justice de tous. Il faudrait dans ce plan autant de constitutions particulières que de peuples, et une constitution générale qui serait le lien fédéral & même social de ces dix ou douze États. (...) Je ne fais qu'indiquer des vues : mais si on ne les dédaignait pas comme des chimères, ou comme des rêves les moyens d'exécution se trouveraient aisément ; ils se présenteraient en foule à tant d'hommes éclairés qui vont former le Congrès de Vienne.



337

Fouché est très précis quant à l'articulation du système qu'il propose. Sa lettre se termine en soulignant ses avantages pour le maintien de l'équilibre européen.

Derrière un langage feutré soucieux d'équilibre des forces et de paix continentale, Fouché, habile tacticien, recherche à maintenir la place de la France, épuisée par les conquêtes napoléoniennes et marginalisée. On sait que c'est finalement Talleyrand qui permettra à l'Hexagone de maintenir son rang, en s'invitant à la table des négociations du Congrès de Vienne – malgré l'aventure désespérée des Cent-Jours, concomitante à ses travaux.

LA MINUTE MANUSCRITE A ÉTÉ CORRIGÉE ET AMENDÉE EN MAINS ENDROITS PAR JOSEPH FOUCHÉ LUI-MÊME, EN VUE DE SA PUBLICATION.

Ainsi, le nom de Metternich a-t-il été biffé et remplacé par : "Lettre à un ministre du Congrès de Vienne." Plusieurs chapitres ont été barrés ; Fouché a corrigé quelques mots et en ajouté d'autres. Ces modifications apportées par l'ancien ministre de la Police ont été effectuées pour les besoins de la publication de la lettre, cinq ans plus tard, dans les *Mémoires de la vie publique de M. Fouché, duc d'Otrante* (Paris, Plancher, 1819 ; la lettre est reproduite pp. 72-94). Cette première publication précède l'édition des *Mémoires* en 1824. À rebours de la rumeur qui les présentait comme apocryphes, Proudhon, qui publia des *Commentaires sur les mémoires de Fouché*, jugeait ceux-ci authentiques : "Mon opinion est que les *Mémoires* de Fouché sont véridiques au plus haut point" – ce manuscrit modifié de la main même de l'auteur confirme son intuition.

UN CHAPITRE AUTOGRAPHE A ÉTÉ AJOUTÉ PAR FOUCHÉ. DEMEURÉ INÉDIT, IL EST REMARQUABLE :

Le 25 mai je fis aussi les observations suivantes : Sire, vous allez établir une lutte dangereuse entre les anciennes passions et les nouvelles, entre la nation et une poignée d'émigrés ; gardez le silence je vous en conjure sur tous les torts, placez-vous à la tête du bien qui s'est fait depuis 25 ans ; rejetez le mal sur les gouvernements qui vous ont précédé ; servez-vous, à la fois, de la vertu qui a éclaté dans l'oppression, de l'énergie qui s'est développée dans nos discordes civiles, et des talents qui se sont produits (...) [La France] n'est plus ce qu'elle était en 1789 : elle était alors confiante et impétueuse. L'expérience lui a donné de la retenue et de la dissimulation. Les peuples sont devenus trompeurs à l'exemple des rois (...).

De la collection *Jean Davray* (cat. 1961, n° 165).

4 000 / 6 000 €

“L’AIGLE AVEC LES COULEURS NATIONALES VOLERA DE CLOCHERS EN CLOCHERS
JUSQU’AUX TOURS DE NOTRE-DAME”

338

NAPOLÉON I^{er}. **Napoléon, par la grâce de Dieu, Empereur des Français, etc., etc., etc., à l’Armée. Au Golfe Juan, premier mars 1815.**

Placard imprimé en noir avec, en tête, aigle impériale gravée (54,5 x 42,5 cm).

CÉLÈBRE PROCLAMATION DE NAPOLÉON À L’ARMÉE LORS DU DÉBARQUEMENT À GOLFE-JUAN.

Rédigée dans un style flamboyant, cette harangue aux soldats marque le début de l’extraordinaire aventure des Cent-Jours.

Soldats !

Nous n’avons point été vaincus. Deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur Prince, leur bienfaiteur.

Ceux que nous avons vu pendant vingt-cinq ans parcourir toute l’Europe, pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur vie à combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères, en maudissant notre belle France, prétendraient-ils commander et enchaîner nos Aigles, eux qui n’ont jamais pu en soutenir les regards ? Souffrirons-nous qu’ils héritent du fruit de nos glorieux travaux ? Qu’ils s’emparent de nos honneurs, de nos biens, qu’ils calomnient notre gloire ? Si leur règne durait, tout serait perdu ; même le souvenir de ces immortelles journées. (...)

Soldats ! dans mon exil j’ai entendu votre voix, je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls. Votre Général, appelé au Trône par le choix du peuple, et élevé sur vos pavois, vous est rendu : venez le joindre.

Arrachez ces couleurs que la nation a proscrites, et qui, pendant vingt-cinq ans, servirent de ralliement à tous les ennemis de la France. Arborez cette cocarde tricolore, vous la portiez dans ces grandes journées !

Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des Nations, mais nous ne devons pas souffrir qu’aucune se mêle de nos affaires. Qui prétendrait être maître chez nous ? Qui en aurait le pouvoir ? Reprenez ces Aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Yéna, à Eylau, à Friedland, à Tudella, à Eckmühl, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la Moskowa, à Lutzen, à Wurthen, à Montmirail. Pensez-vous que cette poignée de Français, aujourd’hui si arrogans, puissent en soutenir la vue ? Ils retourneront d’où ils viennent, et là, s’ils le veulent, ils règneront comme ils prétendent l’avoir fait pendant dix-neuf ans.

Vos rangs, vos biens, votre gloire, les biens, les rangs et la gloire de vos enfans n’ont pas de plus grands ennemis que ces princes, que les étrangers nous ont imposés, ils sont les ennemis de notre gloire, puisque le récit de tant d’actions héroïques qui ont illustré le peuple Français, combattant contre eux pour se soustraire à leur joug, est leur condamnation.

Les vétérans des armées de Sambre et Meuse, du Rhin, d’Italie, d’Egypte, de l’Ouest, de la Grande-Armée, sont humiliés ; leurs honorables cicatrices sont flétries, leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient des rebelles (...).

Soldats ! venez vous ranger sous les drapeaux de votre Chef. Son existence ne se compose que de la vôtre, ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres ; son intérêt, son honneur et sa gloire ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La Victoire marchera au pas de charge, l’Aigle avec les couleurs nationales volera de clochers en clochers jusqu’aux tours de Notre-Dame : alors vous pourrez vous vanter de ce que vous aurez fait ; vous serez les libérateurs de Paris. (...)

UN INSTRUMENT DE PROPAGANDE EFFICACE.

De tous les instruments à la disposition des politiques au début du XIX^e siècle, “La proclamation demeure ainsi l’unique moyen de toucher le plus grand nombre. Affichée dans tous les villages, immédiatement commentée et répercutée jusqu’aux chaumières les plus isolées, elle seule permet de retourner les foules” (Villepin, *Les Cent-Jours*). Sa force lyrique, qui bouleverse les anciens grognards, constitue une des clefs du succès de ce que l’on a appelé, en référence à cette proclamation de Golfe-Juan, le “Vol de l’Aigle”, *de clocher en clocher jusqu’aux tours de Notre-Dame*.

À propos de la rédaction de cette proclamation, le comte Marchand note dans ses *Mémoires* : “Il dictait avec feu ; sur sa figure se peignait toute son âme ; en parlant de la patrie, des malheurs de la France, il était électrisé ; le génie était sur le trépied. *Deus, ecce Deus !* J’ai vu l’Empereur dans diverses occasions, jamais je ne l’ai vu plus beau.”

Bel exemplaire de ce document rare.

2 000 / 3 000 €



Au Golfe Juan; premier Mars 1815.

NAPOLÉON,

par la grâce de Dieu, Empereur des Français, etc., etc., etc.,

A L'ARMÉE.

SOLDATS!

Nous n'avons point été vaincus. Deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur Prince, leur bienfaiteur.

Ceux que nous avons vu pendant vingt-cinq ans parcourir toute l'Europe, pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur vie à combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères, en maudissant notre belle France, prétendraient-ils commander et enchaîner nos Aigles, eux qui n'ont jamais pu en soutenir les regards? Souffririons-nous qu'ils héritent du fruit de nos glorieux travaux? Qu'ils s'emparent de nos honneurs, de nos biens, qu'ils calomnient notre gloire? Si leur règne durait, tout serait perdu; même le souvenir de ces immortelles journées. Avec quel acharnement ils les dénaturent! Ils cherchent à empoisonner ce que le monde admire, et s'ils restent encore des défenseurs de notre gloire, c'est parmi ces mêmes ennemis que nous avons combattu sur le champ de bataille.

SOLDATS! dans mon exil j'ai entendu votre voix, je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls.

Votre Général, appelé au Trône par le choix du peuple, et élevé sur vos pavots, vous est rendu: venez le joindre.

Arrachez ces couleurs que la nation a proscrites, et qui, pendant vingt-cinq ans, servirent de ralliement à tous les ennemis de la France. Arbolez cette cocarde tricolore, vous la portiez dans ces grandes journées!

Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des Nations, mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui prétendrait être maître chez nous? Qui en aurait le pouvoir? Reprenez ces Aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Yéna, à Eylau, à Friedland, à Tudella, à Eckmühl, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la Moskowa, à Lutzen, à Wurzen, à Montmirail. Pensez-vous que cette poignée de Français, aujourd'hui si arrogans, puissent en soutenir la vue? Ils retourneront d'où ils viennent, et là, s'ils le veulent, ils régneront comme ils prétendent l'avoir fait pendant dix-neuf ans.

Vos rangs, vos biens, votre gloire, les biens, les rangs et la gloire de vos enfans n'ont pas de plus grands ennemis que ces princes, que les étrangers nous ont imposés, ils sont les ennemis de notre gloire, puisque le récit de tant d'actions héroïques qui ont illustré le peuple Français, combattant contre eux pour se soustraire à leur joug, est leur condamnation.

Les vétérans des armées de Sambre et Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Egypte, de l'Ouest, de la Grande-Armée, sont humiliés; leurs honorables cicatrices sont flétries, leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient des rebelles, si, comme le prétendent les ennemis du peuple; les Souverains légitimes étaient au milieu de l'ennemi. Les honneurs, les récompenses, leur affection sont pour ceux qui les ont servis contre la patrie et contre nous.

SOLDATS! venez vous ranger sous les drapeaux de votre Chef. Son existence ne se compose que de la vôtre, ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres; son intérêt, son honneur et sa gloire ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La Victoire marchera au pas de charge, l'Aigle avec les couleurs nationales volera de clochers en clochers jusqu'aux tours Notre-Dame; alors vous pourrez vous vanter de ce que vous aurez fait; vous serez les libérateurs de la Patrie.

Dans votre vieillesse, entourés et considérés de vos concitoyens, ils vous entendront avec respect raconter vos hauts faits; vous pourrez dire avec orgueil: *Et moi aussi je faisais partie de cette Grande Armée* qui est entrée deux fois dans les murs de Vienne, dans ceux de Berlin, de Madrid, de Moscou, et qui a délivré Paris de la souillure que la trahison et la présence que l'ennemi y ont empreinte. Honneur à ces braves Soldats, la gloire de la Patrie, et honte éternelle aux Français criminels, dans quelque rang que la fortune les ait fait naître, qui combattirent vingt-cinq ans avec l'Etranger pour déchirer le sein de la Patrie.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Grand Maréchal faisant fonction de Major général de la Grande Armée;

Signé Comte BERTRAND.

Déclaration.

Les Puissances qui ont signé le Traité de Paris, réunies en Congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Bonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solennelle des sentimens que cet événement leur a fait éprouver.

En rompant ainsi la Convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvoit attachée. En reparoissant en France, avec des projets de troubles et de bouleversemens, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne sauroit y avoir ni paix ni trêve avec lui.

Les Puissances déclarent, en conséquence, que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

Elles déclarent, en même tems, que fermement résolues de maintenir intact le Traité de Paris du 30. May 1814 et les dispositions sanctionnées par ce Traité, et celles qu'Elles ont arrêtées ou qu'Elles arrêteront encore pour le compléter et le consolider, Elles emploieront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet de vœux de l'Europe et but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menaceroit de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

Et quoiqu'intimement persuadés, que la France entière, se ralliant autour de son Souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les Souverains de l'Europe, animés des mêmes sentimens et guidés par les mêmes principes, déclarent, que si, contre tout calcul, il pouvoit résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seroient prêts à donner au Roi de France et à la nation française, ou à tout autre Gouvernement attaqué, dès que la demande en seroit formée, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et à faire cause commune contre tous ceux qui entreprendroient de la compromettre.

La présente déclaration, insérée au Protocole du Congrès réuni à Vienne dans sa séance du 13. Mars 1815, sera rendu publique.

Fait et certifié véritable par les Plénipotentiaires des huit Puissances signataires du Traité de Paris. À Vienne le 13. Mars 1815.

Suivent les Signatures dans l'ordre alphabétique des Cours :

AUTRICHE : Le Prince de METTERNICH. Le Baron de WESSENBURG.

ESPAGNE : P. Gomez LABRADOR.

FRANCE : Le Prince de TALLEYRAND. Le Duc de DALBERG. LATOURDUPIN. Le Comte Alexis de NOAILLES.

GRANDE BRETAGNE : WELLINGTON. CLANCARTY. CATHEART. STEWART.

PORTUGAL : Le Comte de PALMELLA. SALDANHA. LOBO.

PRUSSE : Le Prince de HARDENBERG. Le Baron de HUMBOLDT.

RUSSIE : Le Comte de RASOUMOWSKY. Le Comte de STACKELBERG. Le Comte de NESSELRODE.

SUÈDE : LOEWENHJELM.

Auf Befehl gedruckt.

L'EUROPE COALISÉE CONTRE LA "DERNIÈRE TENTATIVE D'UN DÉLIRE CRIMINEL"
DE "L'ENNEMI ET PERTURBATEUR DU REPOS DU MONDE"

339

[NAPOLÉON I^{er}]. **Déclaration.** À Vienne, le 13 mars 1815.

Placard imprimé (37,5 x 26 cm).

RARE PLACARD IMPRIMÉ ANNONÇANT LA DÉCLARATION DES NATIONS DU CONGRÈS DE VIENNE, DOUZE JOURS APRÈS LE DÉBARQUEMENT DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{er} À GOLFE-JUAN.

Les termes sont rudes et sans appel ; les nations coalisées mettent le revenant au ban de l'Europe et se disent prêtes à soutenir le pouvoir "légitime" en France.

Les puissances qui ont signé le Traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Bonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solennelle des sentiments que cet événement leur a fait éprouver.

En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul lien légal auquel son existence se trouvoit attachée. En reparoissant en France, avec des projets de troubles et de bouleversements, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne sauroit y avoir ni paix ni trêve avec lui.

Les puissances déclarent, en conséquence, que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

Elles déclarent, en même tems (...) qu'elles emploieront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale (...) ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menaceroit de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

Et quoiqu'intimement persuadés, que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les souverains de l'Europe (...) déclarent que si, contre tout calcul, il pouvoit résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seroient prêts à donner au roi de France et à la nation française, ou à tout gouvernement attaqué, dès que la demande en seroit formée, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et à faire cause commune contre tous ceux qui entreprendroient de la corrompre.

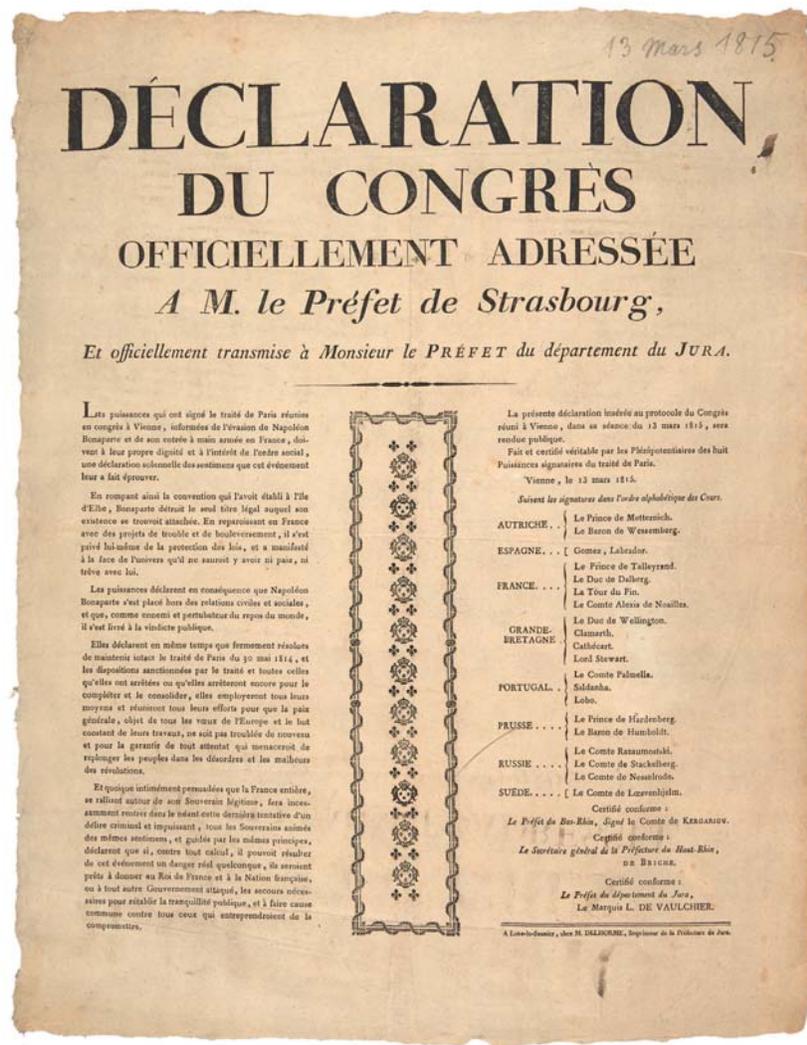
Parmi les signataires des huit nations représentées au Congrès de Vienne figurent notamment Metternich, Wellington et le baron de Humboldt.

Quatre personnalités signèrent au nom de la France à la tête desquelles Talleyrand, ex-Grand Chambellan et prince de Bénévent, par la grâce de l'Empereur déchu...

Cette célèbre déclaration, publiée avant même le retour de Napoléon à Paris, condamnait d'emblée l'épopée des Cent-Jours.

Le placard a été adressé de Berne à l'époque à un habitant de Lons-le-Saunier, dont le nom a été effacé, sans doute l'imprimeur de l'affiche décrite à la page suivante.

1 000 / 2 000 €



340

LA DIFFUSION DE L'OUKAZE DU CONGRÈS DE VIENNE DANS LE ROYAUME

340

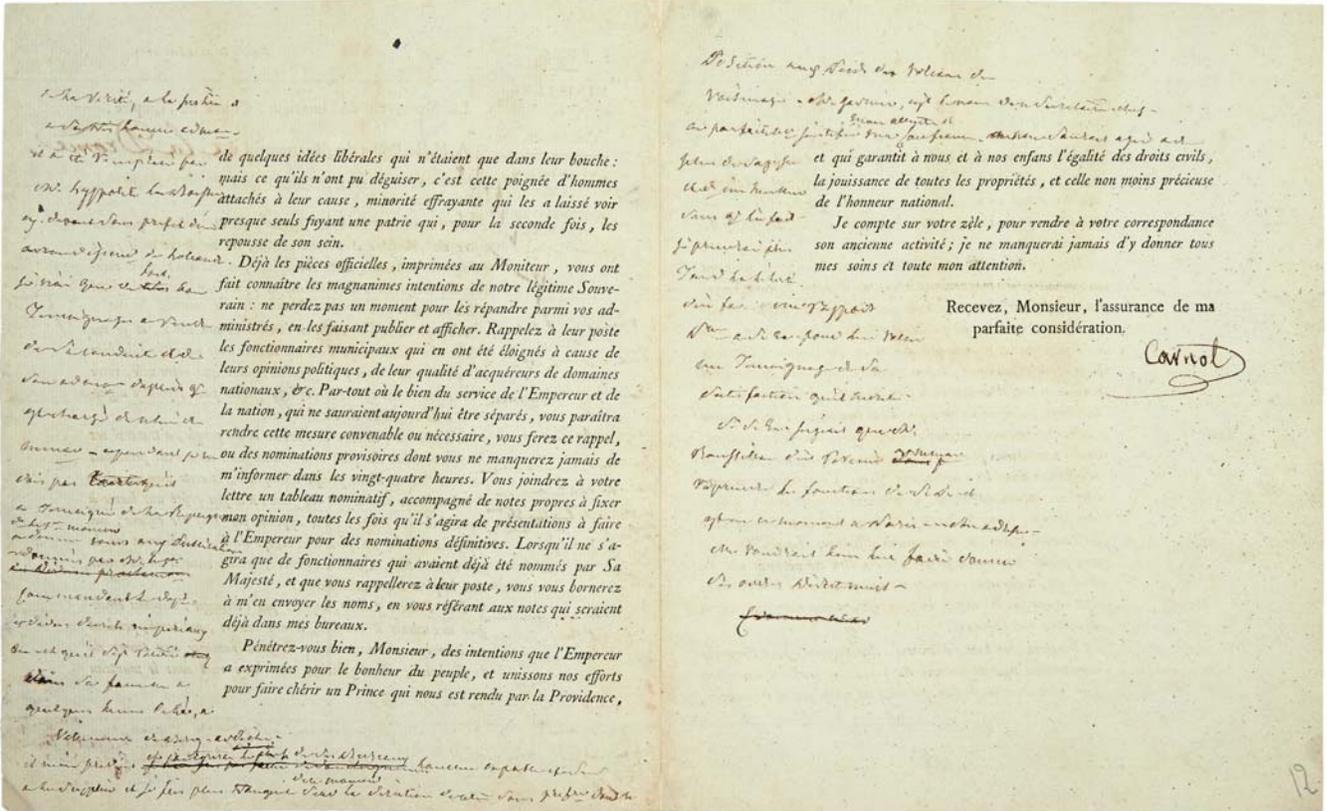
Déclaration du Congrès officiellement adressée à M. le préfet de Strasbourg, et officiellement transmise à monsieur le préfet du Jura. Lons-le-Saunier, M. Delhorme, sans date [1814].
Affiche imprimée : 53 x 41 cm.

BELLE ET RARE AFFICHE IMPRIMÉE.

Elle reprend le texte de la déclaration conjointe des nations réunies au Congrès de Vienne mettant au ban de l'Europe l'empereur Napoléon I^{er}. Elle a été imprimée par Claude André Delhorme (1759-1823), imprimeur de la préfecture du Jura à Lons-le-Saunier, sans doute d'après le texte de l'affiche décrite au numéro précédent. En effet, cette dernière porte la marque d'un envoi à un habitant de Lons-le-Saunier, peut-être le préfet ou l'imprimeur.

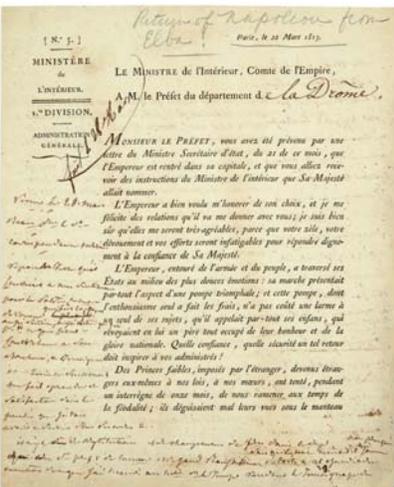
EXEMPLAIRE PARFAIT.

800 / 1 200 €



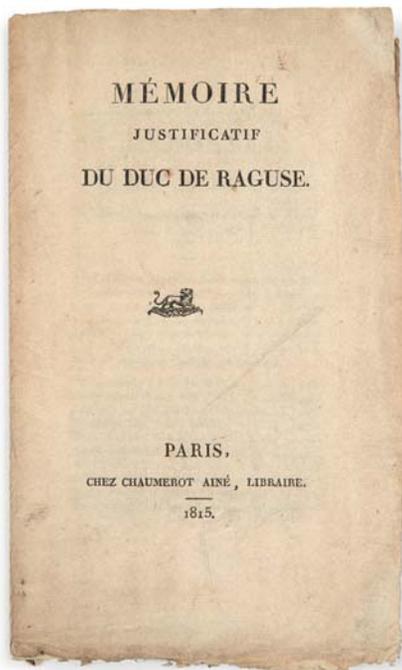
L'AVENTURE DES CENT-JOURS

341
 CARNOT (Lazare Nicolas). **Circulaire imprimée du ministère de l'Intérieur, signée, adressée au préfet de la Drôme. Paris, le 22 mars 1815.**
 Circulaire imprimée portant la signature autographe de Carnot : 3 pp. in-4.



ANNONCE OFFICIELLE DU RETOUR DE L'EMPEREUR NAPOLEON ET DE LA RESTAURATION DU POUVOIR IMPÉRIAL.

Nouvellement nommé ministre, Carnot célèbre les retrouvailles de Napoléon avec un peuple enthousiaste : "L'Empereur (...) a traversé ses États au milieu des plus douces émotions : sa marche présentait partout l'aspect d'une pompe triomphale."
 Ce tableau contraste avec " l'interrègne des Princes faibles, imposés par l'étranger devenus étrangers eux-mêmes à nos lois, à nos mœurs, [qui] ont tenté, pendant un interrègne de onze mois, de nous ramener aux temps de la féodalité ; ils déguisaient mal leurs vues sous le manteau de quelques idées libérales qui n'étaient que dans leur bouche..."
 Le ministre invite ensuite "à répandre en les faisant publier et afficher les magnanimes intentions du légitime Souverain".
 Le destinataire a rempli les marges d'annotations manuscrites.



342

TRAÎTRE OU SAUVEUR ?

342

MARMONT (duc de Raguse, maréchal de France). **Mémoire justificatif du duc de Raguse.** Paris, chez Chaumerot Aîné, 1815.

Plaquette in-8 de 14 pp., en feuilles, couverture imprimée.

RARE ÉDITION ORIGINALE DE LA RÉPONSE DE MARMONT À L'ACCUSATION DE TRAHISON LANCÉE PAR L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Intime de Bonaparte, acteur majeur de l'aventure impériale, Auguste-Frédéric-Louis Vieesse de Marmont (1774-1852), duc de Raguse et maréchal de France, trahit la confiance de son mentor après que le Sénat eut voté la déchéance de l'Empereur le 2 avril 1814. Persuadé que le sursaut militaire était impossible, Marmont négocia une reddition séparée avec l'ennemi et lui livra tout son corps d'armée, privant Napoléon d'une capacité de riposte et l'empêchant d'imposer la régence de l'Aiglon.

Napoléon s'en souvint, prononçant quelques mois plus tard, dans la *Proclamation au peuple français* du 1^{er} mars 1815, une condamnation sans appel : "Elle [l'armée ennemie] eût trouvé son tombeau dans ces vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement saccagées, lorsque la trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée. La conduite inattendue de ces deux généraux [Marmont et Augereau] qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea le destin de la guerre."

Ce *Mémoire justificatif*, rédigé à la hâte par le duc de Raguse, a paru le 1^{er} avril 1815, un mois après le retour spectaculaire de l'Empereur. Ce dernier avait publié un décret d'amnistie, mais il en avait excepté douze hommes – dont Marmont – qu'il convoquait devant les tribunaux.

Pour sa défense, Marmont, accusé d'avoir livré Paris aux étrangers, retrace par le menu la bataille de Paris :

Les Alliés, soutenus par l'insurrection de toutes les grandes villes du royaume, maîtres de la capitale, n'ayant plus en tête qu'une poignée de braves qui avaient survécu à tant de désastres, proclamaient par-tout que c'était à Napoléon seul qu'ils faisaient la guerre. Il fallait les mettre subitement à l'épreuve, les sommer de leur parole, et les forcer à renoncer à la vengeance dont ils voulaient rendre victime la France : il fallait que l'armée redevînt nationale, en adoptant les intérêts de la presque totalité des habitants qui se déclaraient contre l'Empereur, et appelaient à grands cris une révolution salutaire qui occasionnerait leur délivrance. (...) Où donc est le principe de mes actions ? Dans un ardent amour de la patrie qui a toute la vie maîtrisé mon cœur et absorbé toutes mes idées. J'ai voulu sauver la France de la destruction, j'ai voulu la préserver des combinaisons qui devaient entraîner sa ruine ; de ces combinaisons si funestes, fruit des plus étranges illusions de l'orgueil, et si souvent renouvelées en Espagne, en Russie et en Allemagne, et qui promettaient une épouvantable catastrophe qu'il fallait s'empresse de prévenir. (...) J'ai servi l'Empereur Napoléon avec zèle, constance et dévouement pendant toute ma carrière, et je ne me suis éloigné de lui que pour sauver la France, et lorsqu'un pas de plus allait la précipiter dans l'abîme qu'il avait ouvert.

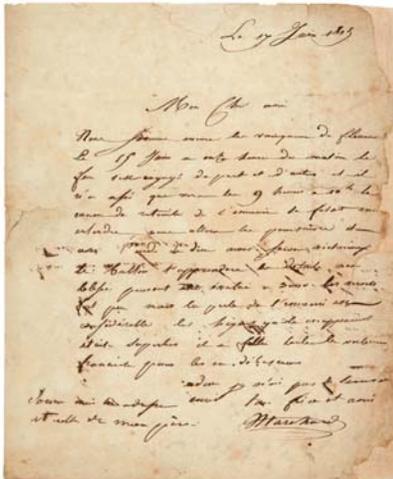
L'édition originale de cette plaquette est véritablement rare. Quérard n'en cite que la réédition de 1830.

800 / 1 200 €

DANS L'INTIMITÉ DE L'EMPEREUR À LA VEILLE DE SA CHUTE

343

MARCHAND (Louis-Joseph-Narcisse, comte). **Lettres à son beau-frère, M. Feine.** 17 juin 1815. Lettre autographe signée *Marchand* : 1 p. in-4.



343

TRÈS BEAU RÉCIT DE LA DERNIÈRE VICTOIRE DE NAPOLÉON À FLEURUS, À LA VEILLE DE WATERLOO.

Louis-Joseph-Narcisse Marchand (1791-1876) était premier valet de chambre de l'empereur Napoléon I^{er} ; il en fut l'exécuteur testamentaire.

Nous sommes encore les vainqueurs de Fleurus. Le 15 juin à onze heures du matin, le feu s'est engagé de part et d'autres et il n'a cessé que vers 9 heures. À 10 heures le canon de retraite de l'ennemi se faisait entendre, nous allons les poursuivre et avec l'aide de Dieu nous serons victorieux. Le bulletin t'apprendra les détails, nos blessés peuvent être évalués à 3 000, les morts fort peu mais la perte de l'ennemi est considérable. Les lignes qu'il occupait était superbes, il a fallu toute la valeur française pour les en débusquer.

L'issue fatale de la bataille de Waterloo peu après rend le propos encore plus tragique.

1 000 / 2 000 €

LA TENTATION DE L'EXIL AMÉRICAIN

344

MARCHANT (Honoré René, baron). **Lettre au général commandant La Rochelle.** Paris, 4 juillet 1815. Lettre autographe signée *B^{on} Marchant* : 1 p. in-folio à en-tête du ministère de la Guerre.

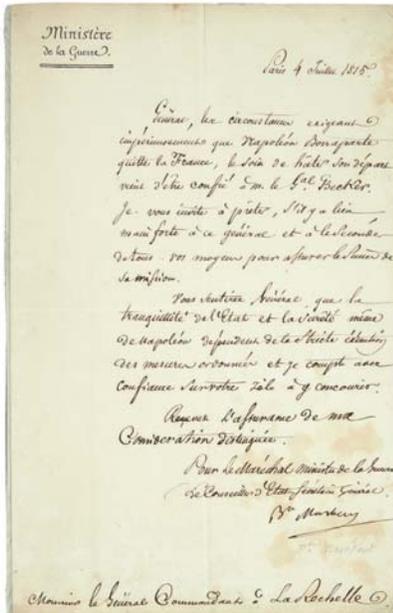
L'ULTIME MANŒUVRE.

Le 29 juin 1815, pendant que Louis XVIII rentrait en France, Napoléon passa une dernière journée à la Malmaison, gagnant Rambouillet le soir. Dans l'intention de s'exiler aux États-Unis, il fit route vers La Rochelle : l'Empereur comptait alors sur Fouché pour lui fournir un passeport. Le 3 juillet, il atteignit Rochefort. Le lendemain, Davout signait l'armistice avec les alliés et, depuis Paris, le baron Marchant, au nom du ministre de la Guerre, sollicitait la collaboration du commandant de La Rochelle afin d'assurer la sûreté de l'Empereur et de l'aider à partir en exil aussi vite que possible :

Général, les circonstances exigeant impérieusement que Napoléon Bonaparte quitte la France, le soin de hâter son départ vient d'être confié à M. le G^{ral} Becker. Je vous invite à prêter, s'il y a lieu, main forte à ce général et à le seconder de tous vos moyens pour assurer le succès de sa mission. Vous sentirez Général que la tranquillité de l'État et la sûreté même de Napoléon dépendent de la stricte exécution des mesures ordonnées et je compte avec confiance sur votre zèle à y concourir. Recevez l'assurance de ma considération distinguée. Pour le Maréchal Ministre de la Guerre Le Conseiller d'État Secrétaire Général.

Le projet américain de Napoléon fit long feu : apprenant que Fouché comptait le livrer aux royalistes, il se rendit aux Anglais le 13 juillet 1815 et embarqua à bord du *Bellérophon*, vaisseau britannique, deux jours plus tard.

Chateaubriand devait juger avec sévérité cette décision. Estimant que l'abandon du projet d'exil n'avait été motivé que par l'aversion de Napoléon pour la république ("L'égalité et la liberté des États-Unis lui répugnaient"), le mémorialiste fustigea le fait de s'être rendu aux Anglais : "Il y a oublié de la France : l'Empereur ne s'occupa que de sa catastrophe individuelle ; la chute arrivée, nous ne comptâmes plus pour rien à ses yeux. Sans penser qu'en donnant la préférence à l'Angleterre sur l'Amérique son choix devenait un outrage au deuil de la patrie, il sollicita un asile au gouvernement qui depuis vingt ans soudoyait l'Europe contre nous" (*Mémoires d'outre-tombe*).



344

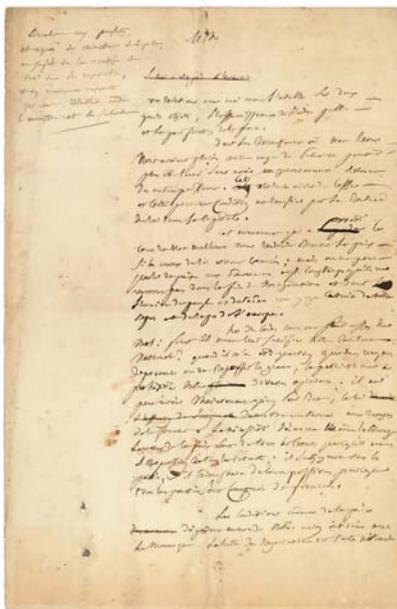
1 000 / 2 000 €

FOUCHÉ EX-MINISTRE DE NAPOLÉON
MAIS APÔTRE DE L'UNION NATIONALE AUTOUR DU ROI DE FRANCE

345

FOUCHÉ (Joseph). **Circulaire aux préfets et agens du ministre de la Police au sujet de la rentrée du Roi dans sa capitale**, et des nouveaux rapports qui vont s'établir entre le ministre et ses subordonnés. *Sans lieu* [Paris], *Juillet 1815*.

Manuscrit autographe : ébauche de premier jet avec ratures et corrections, 3 pages in-folio.



345

EXCEPTIONNELLE MINUTE AUTOGRAPHE AVEC RATURES ET CORRECTIONS : FOUCHÉ MILITE EN FAVEUR DE L'UNION NATIONALE AUTOUR DU TRÔNE, POUR RAMENER LE CALME EN FRANCE ET SAUVER LA PATRIE.

Après Waterloo, le régicide Fouché avait été maintenu, à l'indignation de beaucoup, au ministère de la Police par le roi Louis XVIII, alors qu'il occupait déjà ce poste auprès de Napoléon durant les Cent-Jours. Dans cette circulaire adressée aux préfets, il déclare que leurs relations "vont s'établir sur deux grands objets, l'affermissement de l'ordre public et la pacification de la France."

Dans les circonstances où nos revers nous avoient placés aucun moyen de valeur ne pouvoit plus être tenté sans avoir un gouvernement reconnu des autres puissances. Cet obstacle vient de cesser et cette première condition est remplie par la rentrée du roi dans la capitale.

Cet événement qui a arrêté le cours de nos malheurs nous rendroit bientôt la paix. Si les vœux du roi étoient exaucés ; mais on ne peut parler de paix aux souverains aussi longtemps qu'ils ne verront pas dans la fin de nos agitations et dans l'union du peuple et du trône un gage certain de notre repos et du repos de l'Europe.

Nos discordes nous ont fait assez de mal : faut-il encore leur sacrifier notre existence nationale ? Quand il n'en est question que des moyens de prévenir ou de repousser la guerre, le patriotisme a pu hésiter entre diverses opinions. Il ne peut avoir maintenant qu'un seul but, celui de mettre un terme aux ravages de la France. La nécessité désarme même le courage. Le vœu de la paix soit de tous les cœurs parce qu'il est l'expression de tous les intérêts. Il subjuguera tous les partis, il triomphera de leurs passions parce que tous les partis sont composés de français.

Les conditions même de la paix dépendent encore de notre union intime avec le Monarque. La lutte des négociations est toute nationale et la lie à la cause de notre indépendance.

Quelque soient ses revers un grand peuple, par la voix du chef de l'État peut encore réclamer et faire triompher ses droits parce que la justice est hors d'atteinte des coups de la fortune, mais la voix des factions justement repoussée ne parviendrait pas à se faire entendre.

(...) Le véritable devoir comme le vrai courage est maintenant de nous réunir en faisceau autour du monarque. Que l'armée recueille un honneur nouveau en suivant l'exemple de cette union, et notre patrie en reprenant son rang parmi les états de l'Europe retrouvera dans sa fidélité et dans une longue paix de nouvelles sources de prospérité.

Suit la copie d'une proclamation, avec annotations de Fouché :

*Français de tous les partis, de toutes les opinions, de toutes les classes, vous allez obtenir toute l'étendue des libertés et des droits que vous désirez depuis 1789.
Vous allez avoir une représentation nationale indépendante, deux chambres de vastes pouvoirs...*

Cette "représentation nationale indépendante" fut en réalité la cause de la chute de Fouché : les élections portèrent à l'Assemblée des députés plus intransigeants et plus royalistes que le roi lui-même : cette "Chambre introuvable" força Louis XVIII à renvoyer le ministre Talleyrand-Fouché dès septembre 1815.

De la collection *Jean Davray* (cat. 1961, n° 169).

2 000 / 3 000 €

Cet écrit est de la main du M^l Ney.
 Il l'a tracé pendant la suppression de la séance
 sur le brouillon que je lui avais donné. Il me l'a remis
 le 6 X^{bre} 1815, après l'arrêt. Dupin

Jusqu'ici ma défense a paru libre; je m'aperçois
 qu'on entrave à l'instant; je remercie mes
 Généreux défenseurs de ce qu'ils ont fait, et de ce qu'ils
 sont prêts à faire; mais je les prie de cesser plutôt
 de me défendre tout à fait, que de me défendre
 imparfaitement; j'aime mieux même, pas du tout
 défendre que de n'avoir qu'un simulacre de défense.
 Je suis aussi contre la foi des traités; et on ne
 veut pas que je les invoque!
 Je fais comme Moreau, j'en appelle à l'Europe et
 à la Postérité!

LE BAROUD D'HONNEUR DU PRINCE DE LA MOSKOWA

346

NEY (Michel, maréchal). **Récusation de ses avocats.** [6 décembre 1815].
 Manuscrit autographe de 11 lignes, 1/2 page in-4.

Remarquable document autographe.

Il porte en pied une note autographe signée de Dupin, l'un des deux avocats du maréchal Ney : "Cet écrit est de la main du M^l Ney ; il l'a tracé pendant la suppression de la séance sur le brouillon que je lui avais donné. Il me l'a remis le 6 Xbre 1815, après l'arrêt. Dupin."

LA VEILLE DE SON EXÉCUTION, LE MARÉCHAL NEY DÉNONCE LA PARODIE DE SON PROCÈS, RÉCUSE SES AVOCATS ET EN APPELLE "À L'EUROPE ET À LA POSTÉRITÉ".

Le mémorandum écrit à chaud est une manière de "coup de poker", ultime tentative pour échapper à la condamnation à mort, en même temps qu'il constitue le testament d'un officier d'exception, réputé pour son héroïsme.

Ney (1815) autographe de son arrêt sur son feuillet
 Jusqu'ici ma défense a paru libre; je m'aperçois
 qu'on entrave à l'instant; je remercie mes
 Généreux défenseurs de ce qu'ils ont fait, et de ce qu'ils
 sont prêts à faire; mais je les prie de cesser plutôt
 de me défendre tout à fait, que de me défendre
 imparfaitement; j'aime mieux même, pas du tout
 défendre que de n'avoir qu'un simulacre de défense.
 Je suis aussi contre la foi des traités; et on ne
 veut pas que je les invoque!
 Je fais comme Moreau, j'en appelle à l'Europe et
 à la Postérité!

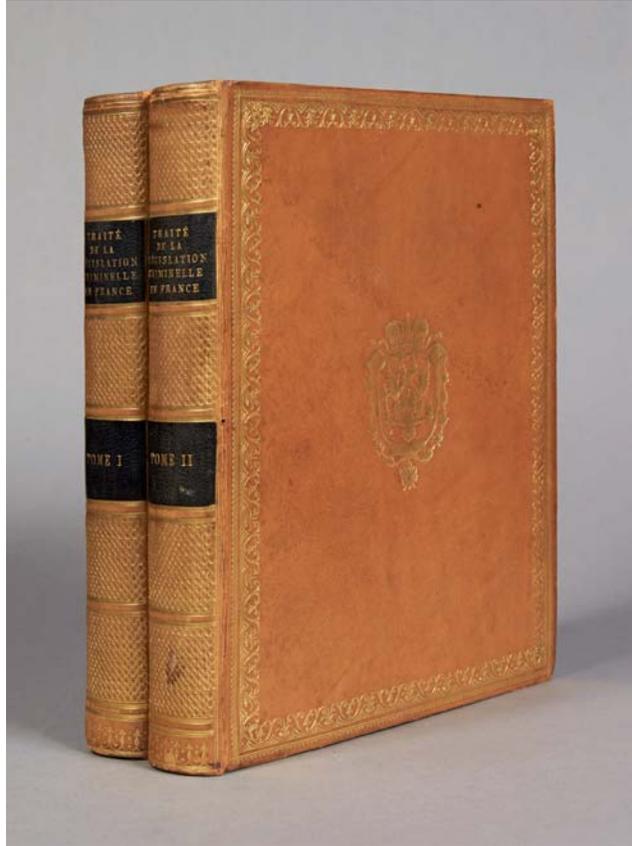
*Jusqu'ici ma défense a paru libre ; je m'aperçois qu'on l'entrave à l'instant ; je remercie mes Généreux défenseurs de ce qu'ils ont fait, et de ce qu'ils sont prêts à faire ; mais je les prie de cesser plutôt de me défendre tout à fait, que de me défendre imparfaitement ; j'aime mieux n'être pas du tout défendu que de n'avoir qu'un simulacre de défense. Je suis accusé contre la foi des traités, et on ne veut pas que je les invoque !
 Je fais comme Moreau, j'en appelle à l'Europe et à la Postérité !*

Après les Cent-Jours, le maréchal Ney fut arrêté pour avoir rallié l'Empereur alors même qu'il avait déclaré au roi Louis XVIII qu'il ramènerait l'usurpateur "dans une cage de fer".

Jugé devant une Chambre des pairs hostile, il s'éleva contre l'iniquité de la procédure. En particulier, ses avocats se prévalurent de la convention signée avec les Alliés le 3 juillet 1815, dont l'article 12 stipulait qu'aucun officier ou soldat ne saurait être poursuivi pour son attitude durant les Cent-Jours.

La défense de Ney fut assurée par André Dupin (1783-1865), avocat puis procureur, député et ministre sans portefeuille pendant la Monarchie de Juillet, en tandem avec Pierre-Nicolas Berryer.

Finalement condamné le 6 décembre 1815, le roi Louis XVIII ayant refusé la grâce, Ney fut exécuté le lendemain matin avenue de l'Observatoire. Face à ses bourreaux, il eut ces paroles fameuses : "Soldats, visez droit au cœur !"



347

UNE ENCYCLOPÉDIE DU DROIT CRIMINEL FRANÇAIS

347

LE GRAVEREND (Jean-Marie). **Traité de la législation criminelle en France, dédié à Sa Grandeur monseigneur Dambrey, chancelier de France.** Paris, Imprimerie Royale et se vend chez l'auteur, 1816.

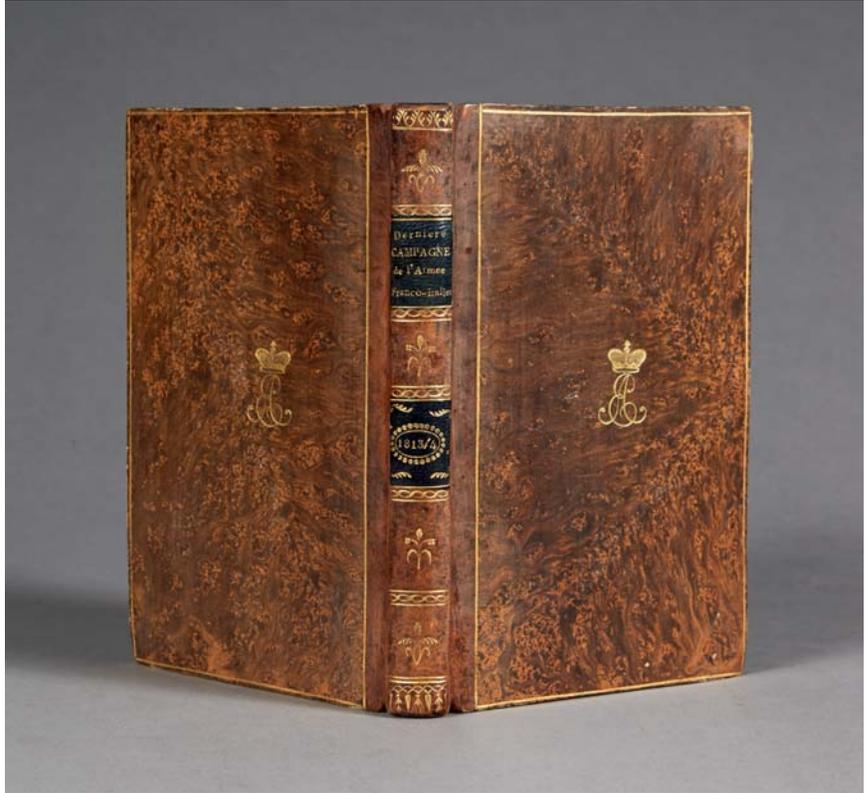
2 volumes in-4 de (4) ff. de titre et dédicace, XLVIII pp. d'introduction, 665 pp. ; (2) ff. de titre et faux-titre, 733 pp., (1) f. de correction : veau blond, dos lisses richement ornés à la grotesque, pièce de titre et de tomailson de maroquin noir, filets et roulettes dorés encadrant les plats avec armes dorées au centre, coupes décorées, dentelle intérieure, tranches dorées (*Bozerian Jeune*).

Édition originale de ce véritable manuel de droit : les fondements, l'organisation des juridictions, les règles de droit criminel, les procédures... Tous les sujets sont abordés avec un souci de pédagogie.

Dans sa dédicace, Le Graverend détaille les origines de son projet : "Mon Traité de la législation criminelle en France est le fruit de longues études et de plusieurs années d'un travail assidu. Si j'ai l'avantage d'avoir réuni sous un plan méthodique et raisonné des notions éparses dans une foule de lois et dans la jurisprudence des Cours souveraines, je sais trop qu'une entreprise de cette nature, pour être heureusement terminée, et surtout pour être digne du suffrage du public et de l'appui de Votre Grandeur, demandait une réunion de moyens qu'il ne dépendait pas de moi d'apporter à l'exécution (...)."

TRÈS BEL EXEMPLAIRE EN RELIURE DÉCORÉE DU TEMPS, EXÉCUTÉE PAR BOZERIAN JEUNE, PORTANT LES ARMES DU TSAR DE RUSSIE.

1 000 / 2 000 €



348

UN PAMPHLET CONTRE EUGÈNE DE BEAUHARNAIS LUI AYANT APPARTENU

348

[OZANAM (Jean-Antoine-Frédéric)]. **Dernière campagne de l'armée franco-italienne, sous les ordres d'Eugène Beauharnais, en 1813 et 1814**, suivie de mémoires secrets sur la révolution de Milan, du 20 avril 1814, et les deux conjurations du 25 avril 1815 ; la campagne des Autrichiens contre Murat ; sa mort tragique, et la situation politique actuelle des divers états de France. Par le chevalier S. J***, témoin oculaire. Précédée d'une notice historique sur Eugène Beauharnais. Paris, J. G. Dentu, 1817.

In-8 : demi-veau fauve marbré à petits coins, dos lisse joliment orné, pièces de titre de maroquin bleu nuit, filet doré encadrant les plats avec chiffre couronné et doré au centre, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Édition originale ; elle est peu commune.

Récit du rétablissement de la domination autrichienne à Milan. L'auteur, anonyme, serait Jean-Antoine Ozanam (1773-1837). "Témoignage suspect", dit Jean Tulard, qui ajoute : "Il s'agit plutôt d'un pamphlet contre Eugène de Beauharnais."

PRÉCIEUX ET TRÈS BEL EXEMPLAIRE DU PRINCIPAL ACCUSÉ, EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, AVEC SON CHIFFRE COURONNÉ ET DORÉ AU CENTRE DES PLATS.

L'exemplaire est bien complet de l'important catalogue des livres édités par Dentu (pp. 202-220). Ex-libris du baron *Charles d'Huart*. (Tulard, 423.)

1 000 / 2 000 €

LE PLAIDOYER *PRO DOMO* DE JOSEPH FOUCHÉ APRÈS LA CHUTE DE L'EMPIRE

349

FOUCHÉ (Joseph). [**Mémoires**]. *Sans lieu ni date* [vers 1816-1819].
Manuscrit autographe : 6 pp. in-8, tranches dorées.

TRÈS IMPORTANTES NOTES AUTOGRAPHES INÉDITES DE JOSEPH FOUCHÉ ; L'ANCIEN MINISTRE RETRACE LES ÉVÉNEMENTS QUI, APRÈS L'ÉCHEC DES CENT-JOURS, RAMÈNÈRENT LE ROI LOUIS XVIII SUR LE TRÔNE.

L'emblématique ministre de la Police de Napoléon I^{er} explique comment, la France étant épuisée par les guerres et ne pouvant plus guère résister, la sagesse imposait de se soumettre. Fouché estime que sa permanence au poste de ministre et son influence permirent un retour à la monarchie dans la modération. En revanche, il brosse un tableau funeste de la réaction royaliste après son remplacement par Decazes, dénonçant "les proscriptions, les bannissements, les massacres"...

Napoléon ayant attiré les étrangers sans nous laisser le moindre moyen de les repousser a réduit la France à dépendre d'eux ; il a donc fallu se soumettre à faire ce qu'ils ont voulu, il ne restoit donc au duc d'Otrante qu'à négocier avec les Souverains ; Les négociations ont donc été forcées (...). Les mots de pillage, de confiscation, d'arrestation, d'exil et d'échafauds étoient dans toutes les bouches de la France. Les Royalistes exagérés ne voyoient leur triomphe complet que dans l'anéantissement de ce qu'ils appeloient Bonapartistes. (...) Le duc de Wellington proposa, en leur nom, le ministère de la police au duc d'Otrante. Celui-ci avoit d'abord refusé, mais sur la promesse qu'on lui fit de s'en rapporter à lui pour les mesures à prendre dans cette circonstance, il accepta le ministère. (...)

S'il n'a pas réussi à soustraire toutes les victimes à la rage des ultra royalistes il en a du moins diminué le nombre. S'il n'a pas empêché tous les désastres de la France il est certain cependant qu'il n'y a eu ni pillage, ni attentats de la part des soldats étrangers, à dater du jour, où on apprit son acceptation au Ministère de la police générale... À peine le duc d'Otrante fut sorti du ministère que la réaction devint maîtresse absolue. (...)

Les lois d'exception, de proscriptions, sont rendues et n'éprouvent qu'une légère opposition, plus apparente que réelle. Au lieu d'une armée nationale on crée une armée de prolétaires commandée par des privilégiés, on multiplie l'arbitraire sous toutes ses formes ; les délations, l'espionage (...).

On étouffe la liberté de la presse, on n'adopte qu'une législation inquisitoriale et inexorable (...) on abreuve d'outrages les anciens guerriers, on divise la Nation en catégories, on la frappe de suspicions, on établit (...) les proscriptions, les bannissements, les massacres. Les royalistes exagérés conspirent contre leur patrie impunément. L'intervention de l'étranger dans le gouvernement, loin d'être réprouvée, est soutenue au nom de la religion.

L'expression "ultra-royalistes" utilisée ici passe pour avoir été forgée par Fouché lui-même : elle a, depuis, fait florès.

3 000 / 4 000 €



350

DANGEAU (Philippe de Courcillon, marquis de). **Abrégé des Mémoires ou Journal du marquis de Dangeau**, extrait du manuscrit original, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc. ; avec des notes historiques et critiques, et un abrégé de l'histoire de la Régence ; par Mme de Genlis. *Paris, Treuttel et Würtz, Londres et Strasbourg, 1817*. 4 volumes in-8 : demi-marroquin rouge à petits coins, dos à quatre nerfs ornés or et à froid, armes dorées en tête et chiffre couronné doré en pied, *entièrement non rognés (reliure de l'époque)*.

Édition originale.

Malgré le qualificatif d'*Abrégé*, il s'agit de la première version étendue du fameux *Journal*, rédigé de 1684 à la mort de Dangeau en 1720.

Édition établie et publiée par Mme de Genlis, qui l'a fait précéder d'une *Notice sur la vie de Dangeau* et d'un *Discours préliminaire*. Elle est suivie d'un *Abrégé de l'histoire de la Régence* (IV, pp. 171-235). Saint-Simon eut accès au manuscrit original du *Journal*, aujourd'hui disparu, dont les additions et annotations constituent la matrice de ses propres *Mémoires*.

PRÉCIEUX ET BEL EXEMPLAIRE DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Il porte sur les dos ses armes dorées en tête et son chiffre couronné doré en pied. Sur les titres des tomes II à IV, cachet de la *Bibliothèque du Roi, Palais Royal*.

(*Catalogue de livres provenant des bibliothèques du feu roi Louis-Philippe, 1852, n° 2003*).

UNE PROVENANCE DES PLUS PIQUANTES.

Mme de Genlis, éditeur du *Journal*, avait été la préceptrice des enfants d'Orléans ; elle fut notamment chargée de l'éducation du futur roi Louis-Philippe qui lui fut toute sa vie fidèle. La liaison qu'entretint Mme de Genlis avec le duc de Chartres, futur Philippe Egalité et père de Louis-Philippe, à l'origine de la séparation des parents de ce dernier, ne modifia pas l'attachement qui liait le roi des Français et la sévère éducatrice. Louis-Philippe lui demanda même l'autorisation de l'appeler "maman" dans l'intimité. Dans ses *Mémoires*, Mme de Genlis se donna le beau rôle, tout en dressant un portrait nuancé de son royal élève : "Il était prince, j'en ai fait un homme ; il était lourd, j'en ai fait un homme habile ; il était ennuyeux, j'en ai fait un homme amusant ; il était poltron, j'en ai fait un homme brave ; il était ladre, je n'ai pu en faire un homme généreux."

On a relié en tête une lettre autographe signée de Dangeau (1 page in-4).

1 500 / 2 500 €

L'AMBASSADEUR DE LA RÉVOLUTION

351

LOMBARD DE LANGRES (Vincent). **Les Souvenirs**, ou Recueil de faits particuliers et d'anecdotes secrètes, pour servir à l'histoire de la Révolution. *Paris, Librairie de Gide fils, 1819*. In-8 de (2) ff., 452 pp. : demi-basane brune marbrée à petits coins, dos lisse orné, pièce de titre de marroquin rouge, filet à froid encadrant les plats, chiffre couronné et doré au centre des plats, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

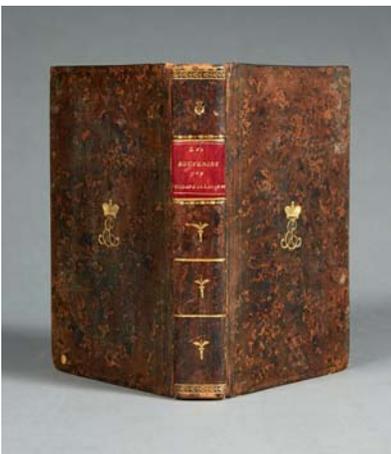
Première édition.

Membre du tribunal de Cassation sous la Révolution, puis ambassadeur de la République française en Hollande, Vincent Lombard de Langres (1765-1830) se retira de la vie politique après le coup d'État du 18 Brumaire. Il est également l'auteur d'une histoire des Jacobins. (Fierro, n° 919).

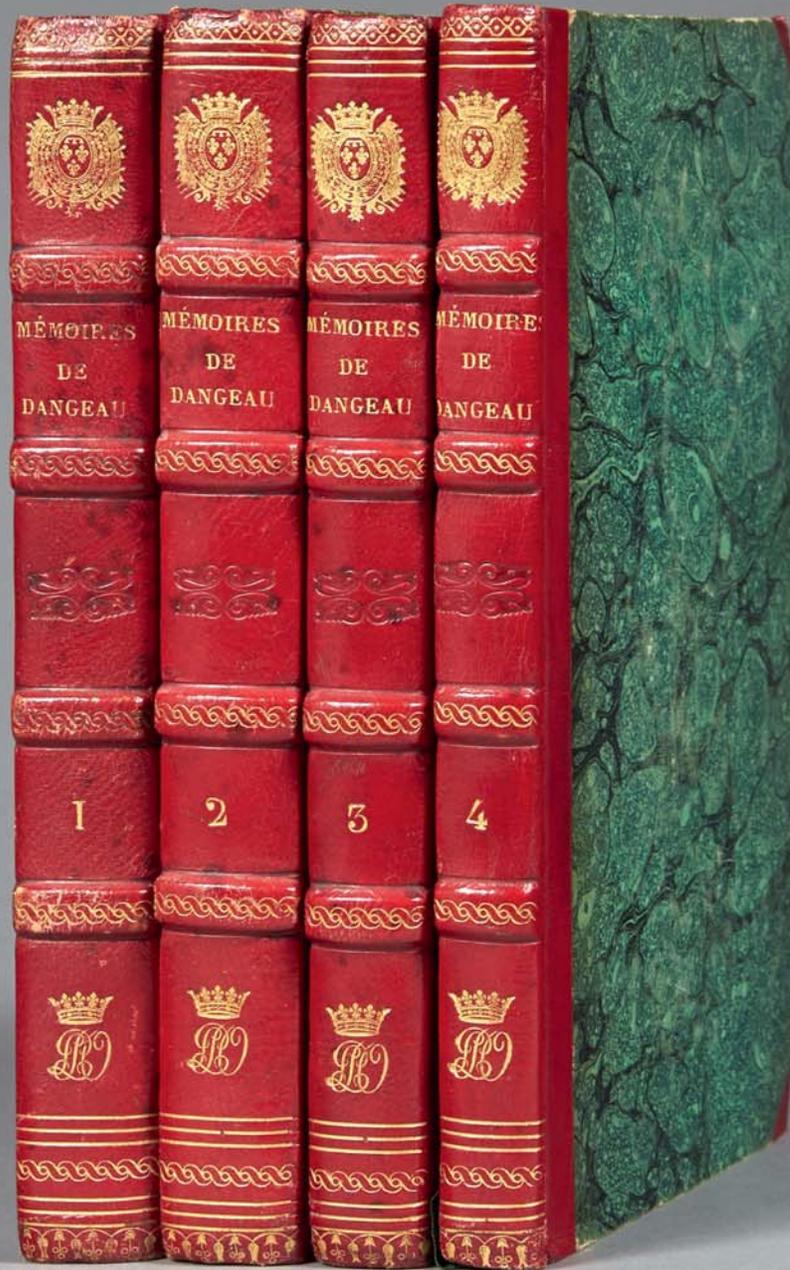
EXEMPLAIRE DU PRINCE EUGÈNE DE BEAUHARNAIS AVEC SON CHIFFRE DORÉ SUR LES PLATS.

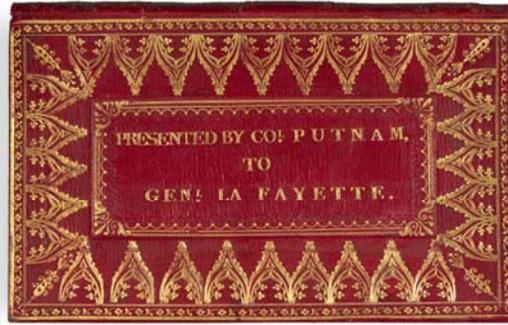
Amusante provenance que celle du fils adoptif de l'Empereur pour ces mémoires particulièrement rudes envers Napoléon I^{er}.

1 000 / 2 000 €



351





AU HÉROS FRANÇAIS DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

352

HUMPHREYS (David). **An Essay on the Life of the Honourable Major General Israel Putnam.** Addressed to the State Society of the Cincinnati in Connecticut, and First Published by Their Order. With Notes and Additions. With an Apendix, Containing an Historical and Topographical Sketch of Bunker Hill Battle, by S. Swett. *Boston, Samuel Avery, 1818.*

In-12 : maroquin rouge à grain long, dos orné, filets, roulettes et large dentelle dorées encadrant les plats avec, au centre du premier, l'inscription en lettres dorées "Presented by Col Putnam, to Genl La Fayette", coupes décorées, encadrements intérieurs de maroquin avec roulettes dorées, doublures et gardes de moire verte, tranches dorées et ciselées (*reliure américaine de l'époque signée I. W. Goodrich*).

Deuxième édition. Elle a été augmentée d'un récit de la bataille de Bunker Hill par Swett. Portrait gravé du général Putnam d'après Trumbull en frontispice.

BIOGRAPHIE DE L'UN DES HÉROS DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE.

Le général Israel Putnam (1718-1790) avait débuté dans les rangs de l'armée britannique, luttant contre les Français et les Amérindiens, puis contre les Espagnols. Finalement convaincu du bien-fondé de l'indépendance, il rejoignit l'armée des insurgés : son courage et sa ténacité firent de "Old Put" l'une des figures les plus respectées du Nouveau Monde et l'un des héros de son indépendance. Le général de La Fayette est mentionné dans sa biographie.

EXCEPTIONNEL EXEMPLAIRE OFFERT AU GÉNÉRAL DE LA FAYETTE PAR LE FILS DU GÉNÉRAL PUTNAM, SANS DOUTE LORS DE LA TOURNÉE TRIOMPHALE DU "HÉROS DES DEUX MONDES" AUX ÉTATS-UNIS EN 1824-1825.

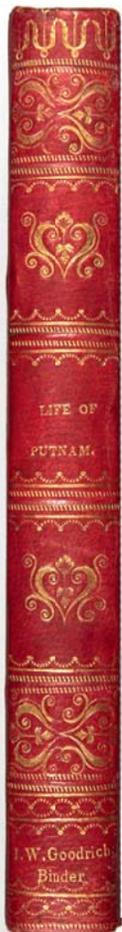
SUPERBE RELIURE AMÉRICAINE DE L'ÉPOQUE, RICHEMENT DÉCORÉE, SIGNÉE DE I. W. GOODRICH.

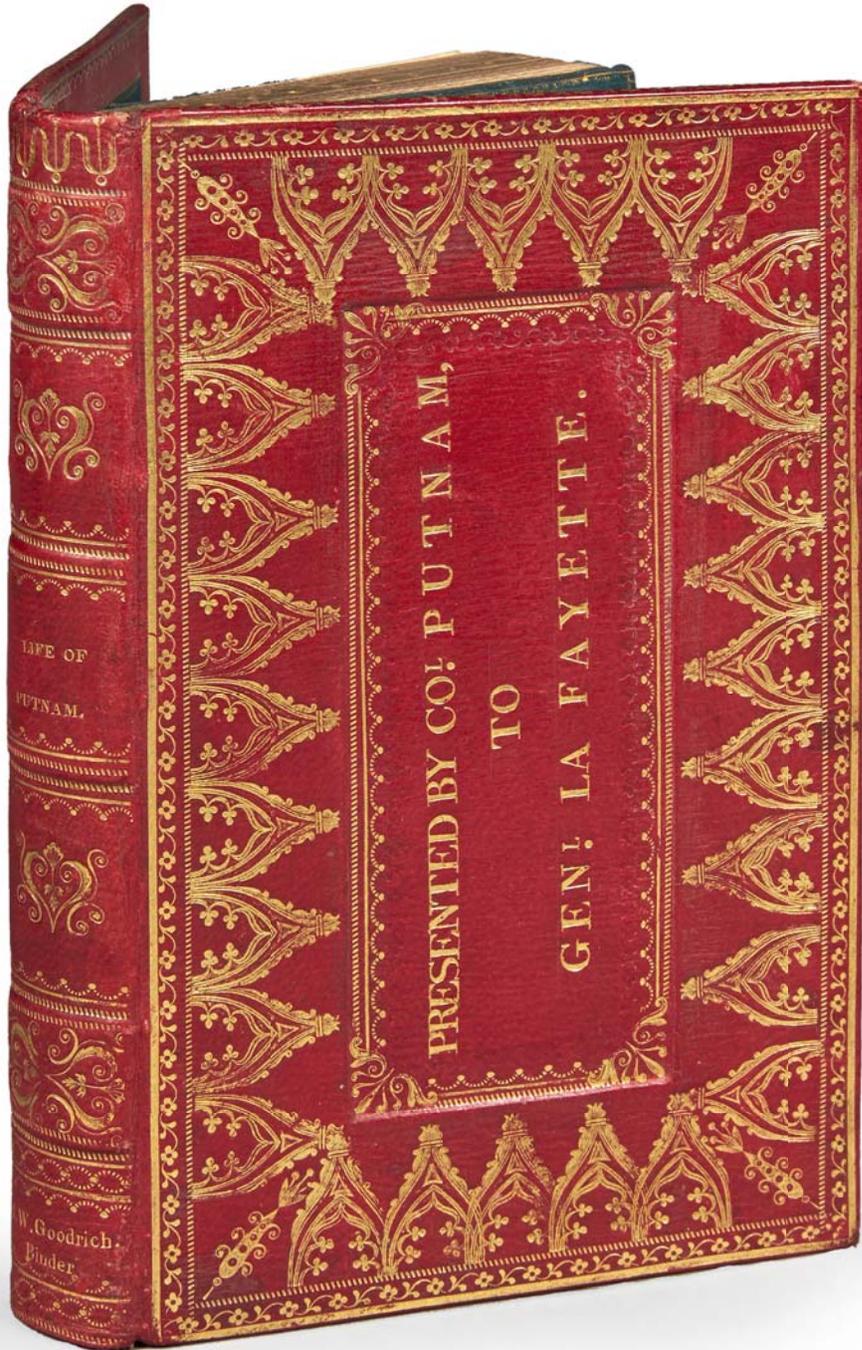
Il s'agit sans doute d'Isaac W. Goodrich qui, selon l'annonce du *Boston Directory* de 1820, était installé 76 State Street. Il proposait des livres et des articles de papeterie, ainsi que des reliures : "Books bound, and old books rebound at short notice." Il ne paraît pas avoir été relieur lui-même. En effet, dans une affaire jugée en avril 1830, Isaac Goodrich avait vendu un an plus tôt une mule pour 150 dollars à George W. Tuxworth payables en reliures. On lit dans les *Reports of Cases (...) in the Supreme Judicial Court of Massachusetts* (IX, 1831, p. 347) : "On april 30th 1829 he [Goodrich] sold [a mare] to the plaintiff for 150 dollars, taking the plaintiff's note for that amount payable in book-binding, the plaintiff being a book-binder."

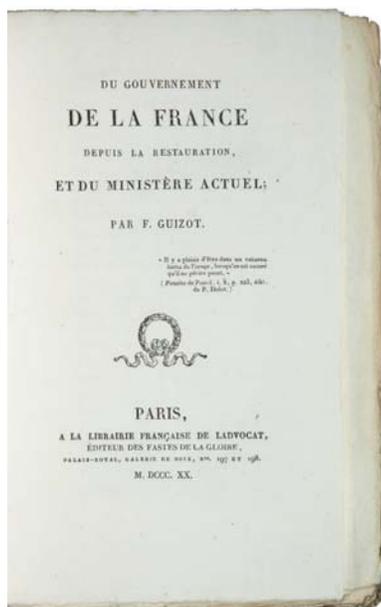
De même, Isaac W. Goodrich apparaît comme libraire sur les pages de titre du *Nautical Almanac* de 1820 et 1821.

LA SIGNATURE DE GOODRICH COMME RELIEUR SEMBLE INCONNUE EN DEHORS DE CET UNIQUE EXEMPLAIRE.

20 000 / 25 000 €







RÉCONCILIER LA LIBERTÉ ET L'AUTORITÉ

353

GUIZOT (François). **Du gouvernement de la France depuis la Restauration, et du ministère actuel.** Paris, *Ladvoat*, 1820.

Joint, du même :

DES MOYENS DE GOUVERNEMENT ET D'OPPOSITION DANS L'ÉTAT ACTUEL DE LA FRANCE. Paris, *Ladvoat*, octobre 1821.

2 volumes in-8 de (5) ff., VI, 326 pp. ; XII, 308 pp., (3) ff. : brochés, couvertures imprimées, sous chemises en demi-marquin bleu à long grain, dos lisses filetés or, étui.

Éditions originales.

DEUX OUVRAGES CLÉS DU COMBAT POLITIQUE DE GUIZOT qui justifie, dans le premier, le passage des doctrines à l'opposition et jette, dans le second, les bases d'une politique libérale : "Un livre capital pour l'histoire intellectuelle du libéralisme" (Yvert, *Politique libérale*, n° 29 et 38).

BEAUX EXEMPLAIRES, TELS QUE PARUS.

Mouillure claire au second volume.

800 / 1 200 €

353

UNE SUPERCHERIE LITTÉRAIRE ATTRIBUÉE À LOUIS ET À NAPOLÉON BONAPARTE ;
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI LOUIS-PHILIPPE

354

[RAYNAL (abbé)]. **Histoire du parlement anglais**, depuis son origine en l'an 1234, jusqu'en l'an VII de la République française ; suivie de la Grande Charte. Par Louis Bonaparte. Avec des notes autographes de Napoléon. Paris, Baudouin frères, 1820.

In-8 de VI pp., 416 pp., (2) ff. d'annonce de l'éditeur : demi-marroquin brun à grain long avec coins, dos à nerfs orné avec armes dorées en tête et chiffre doré en pied, *entièrement non rogné (reliure de l'époque)*.

LES FRÈRES BONAPARTE VRAIS-FAUX HISTORIENS DU PARLEMENT ANGLAIS.

Première édition sous cette forme.

En tête, un avis au lecteur explique l'origine de l'essai : "Le manuscrit *original* de cet ouvrage qui avait pour titre : *Histoire impartiale du parlement britannique*, se trouve dans la Bibliothèque *Ambrosienne* à Milan (...). Le plan de cet ouvrage a été tracé par Louis Bonaparte ; la plupart des chapitres sont écrits par lui ; les notes sont de la main même de Napoléon Bonaparte. *Barère* a rempli, par *ordre*, quelques lacunes ; il a même ajouté plusieurs chapitres, dont l'éditeur a été obligé d'adoucir le style pour faire passer certaines vérités que l'aspérité du style républicain aurait pu faire paraître trop fortes à quelques lecteurs."

En réalité, cet essai historique n'est autre que l'*Histoire du parlement d'Angleterre* publiée par l'abbé Raynal, en 1748. (Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, I, 554).

Les éditeurs furent-ils floués ? Le futur roi Louis-Philippe, quant à lui, acquit un exemplaire sans doute de bonne foi.

La fable semblait parfaitement crédible. Napoléon fut toute sa vie un fervent lecteur de Raynal qu'il rencontra en 1789. Et, comble de fidélité impériale, les éditeurs ont pris soin de joindre à la fin le prospectus annonçant la prochaine publication en sept volumes de la *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*.

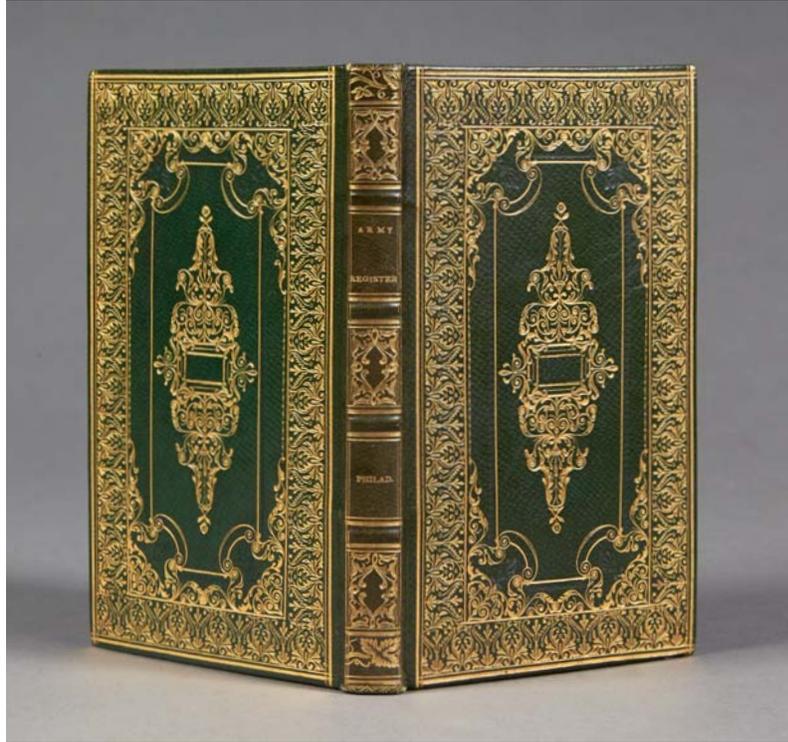
BEL EXEMPLAIRE, À TOUTES MARGES, RELIÉ POUR LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS AVEC SES ARMES DORÉES EN TÊTE DU DOS ET SON CHIFFRE DORÉ EN PIED.

Provenance plaisante et significative que cette supercherie impériale, la monarchie de Juillet ayant été ouvertement anglophile. Cachet de la bibliothèque du roi à Neuilly sur la page de titre. (*Catalogue des livres provenant des bibliothèques du feu roi Louis-Philippe*, I, 1852, n° 2577).

800 / 1 200 €



354



LE COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE AMÉRICAINE AU GÉNÉRAL DE LA FAYETTE

355

[LA FAYETTE]. **Official Army Register for 1821 [1822.- 1823.- 1825]**. *Sans lieu* [Washington], *E. de Krafft printer, 1821-1825*.

Recueil de plaquettes en un volume in-12 de 22 pp., (1) f., 20 pp., 3 pp., 11 pp., 20 pp., 21 pp., (1) f. blanc, 4 pp., 4 pp., 26 pp., (1) f. blanc, 6 pp. : cuir de Russie vert, dos à quatre nerfs orné, riche décor doré sur les plats avec filets, dentelle et fleurons, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (*reliure américaine de l'époque*).

État de l'armée américaine pour les années 1821, 1822, 1823 et 1825.

EX-DONO MANUSCRIT SUR LE FEUILLET DE GARDE :

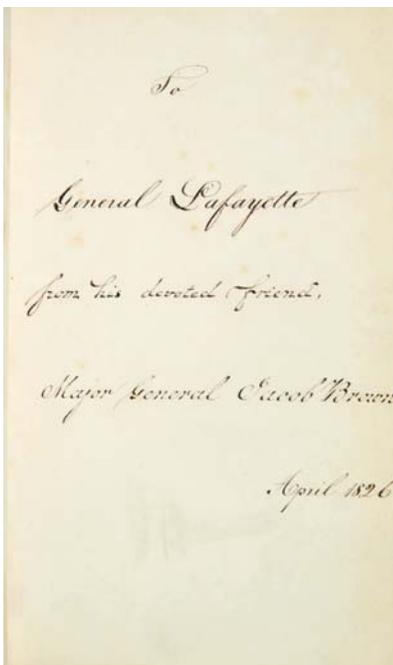
To
General Lafayette
from his devoted friend,
Major General Jacob Brown
April 1826.

Combattant héroïque durant la guerre de 1812, où il fut blessé à deux reprises, Jacob Jennings Brown (1775-1828) devint commandant en chef de l'armée américaine en 1821. "General Brown was one of the eminent men of this age and nation", dit de lui le président John Adams lors de ses funérailles.

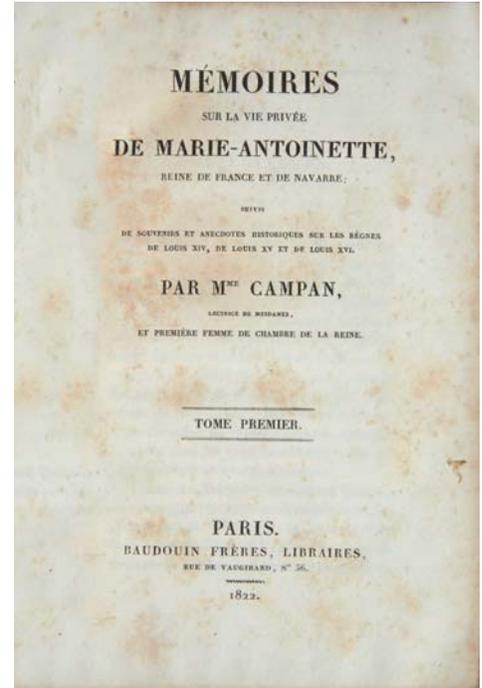
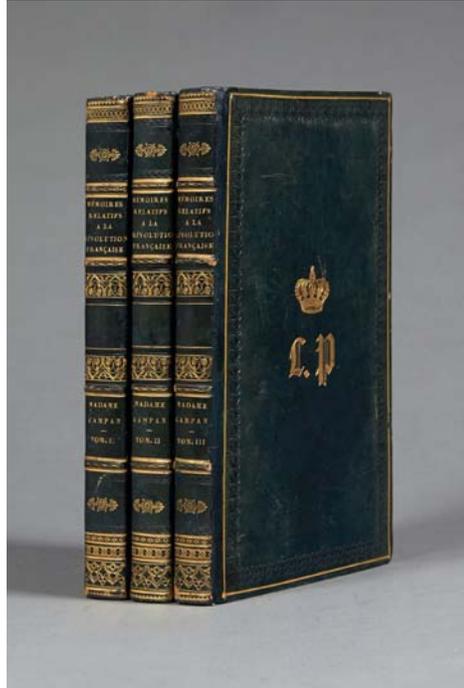
Brown avait reçu à West Point le général de La Fayette, le 15 septembre 1824, lors de la tournée triomphale de l'officier français aux États-Unis.

SUPERBE EXEMPLAIRE EN RELIURE AMÉRICAINE DE L'ÉPOQUE, RICHEMENT DÉCORÉE.

10 000 / 15 000 €



355



356

MADAME CAMPAN DANS LA BIBLIOTHÈQUE DU FILS DE PHILIPPE-ÉGALITÉ

356

CAMPAN (Jeanne-Louise-Henriette Genet, dite Mme). **Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre**, suivis de souvenirs et anecdotes historiques sur les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Paris, Baudouin frères, 1822.

3 volumes in-8, veau glacé bleu nuit, dos à nerfs ornés, filet doré et roulette à froid encadrant les plats avec, sur les premiers, chiffre couronné et doré, coupes et bordures intérieures décorées, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Édition originale de ces mémoires célèbres.

LA RÉVOLUTION VUE PAR LA "CHAMBRE" DE MARIE-ANTOINETTE.

Mme Campan, première femme de chambre de la reine, révèle d'intéressants détails sur la vie à la Cour dans les années qui précéderent la disparition de la quasi-totalité de la famille royale. Après la Révolution, elle fonda un pensionnat pour jeunes filles, l'Institution nationale de Saint-Germain, que fréquentèrent notamment Pauline et Caroline Bonaparte, ainsi qu'Hortense de Beauharnais. Mme Campan fut nommée par l'empereur Napoléon à la tête de la Maison impériale d'Ecouen qui recevait les filles des officiers de la Légion d'honneur. Elle perdit son emploi au retour des Bourbons, la demeure dans laquelle était son école ayant été restituée par Louis XVIII à ses cousins Condé, et tomba en disgrâce pour ses liens avec l'Empereur déchu.

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE DU ROI LOUIS-PHILIPPE I^{er}, AVEC SON CHIFFRE COURONNÉ ET DORÉ SUR LES PLATS SUPÉRIEURS.

Provenance paradoxale pour ces mémoires sur l'infortunée reine Marie-Antoinette que celle du fils du régicide Philippe-Égalité et futur roi des Français. Quelques piqûres, mors faibles et en partie restaurés.

(Fierro, 261.- Tourneux, 21033.)

1 000 / 2 000 €



357

“UN CHEF-D’ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE MAIS AUSSI DE LA PROPAGANDE POLITIQUE” (JEAN TULARD)

357

LAS CASES (Emmanuel, comte de). **Mémoires de Sainte-Hélène**, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois.

Paris, Dépôt du Mémoires, Bossange, Bachelot et Roret, 1823-1824.

Suivi de : **Suite au Mémoires de Sainte-Hélène**, ou Observations critiques, anecdotes inédites pour servir de supplément et de correctif à cet ouvrage [par Grille et Musset-Pathay]. Paris, Raynal et Roret, 1824.

9 volumes in-8 : demi-veau lavallière à petits coins, dos à trois doubles faux nerfs richement ornés de filets et roulettes dorés et de roulettes et fleurons à froid, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Sur les titres : “Réimpression de 1823 et 1824, avec de nombreuses corrections et quelques additions.”

L'illustration comprend deux cartes et un plan repliés hors texte.

L'exemplaire est bien complet du supplément.

LA CANONISATION DE L'EMPEREUR.

“À qui s'interroge sur la plus grande victoire de Napoléon : Rivoli, Austerlitz ou Wagram ? ne conviendrait-il pas de répondre : Sainte-Hélène ?

Vaincu, déchu, couvert de boue par des centaines de pamphlets, laissant à la postérité le souvenir d'un nouvel Attila en 1815, Napoléon a modifié – cas exceptionnel en histoire – son image à travers un livre, ce *Mémoires* qui rappelait sa gloire passée et sa misère à Sainte-Hélène. (...)

Dans le *Mémoires* Napoléon se posait en champion des idées libérales et nationales, en martyr de la Sainte-Alliance. Les révolutions de 1830 se firent souvent au cri de « Vive Napoléon ! ». Celui-ci avait ainsi réussi, par l'entremise de Las Cases, à confisquer au profit de sa cause les deux forces montantes du XIX^e siècle” (Jean Tulard).



PRÉCIEUX EXEMPLAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES BEAUHARNAIS, DUCS DE LEUCHTENBERG, AVEC EX-LIBRIS ARMORIÉ GRAVÉ.

Le titre de duc de Leuchtenberg fut créé par le roi de Bavière Maximilien I^{er} pour son gendre Eugène de Beauharnais, le beau-fils de l'empereur Napoléon I^{er} : à la chute de ce dernier, Eugène et son épouse Augusta-Amalia avaient trouvé refuge en Bavière.

Le prince Eugène étant décédé l'année même de la publication de cette deuxième édition du *Mémorial*, l'ex-libris gravé renvoie à l'un de ses fils, sans doute à l'aîné, chef de la Maison, Auguste de Beauharnais (1810-1835), qui devint prince consort du Portugal après son mariage avec la reine Marie II en 1834.

La provenance du petit-fils de l'impératrice Joséphine donne à l'exemplaire un surcroît d'intérêt remarquable.

TRÈS BEL EXEMPLAIRE, EN DEMI-VEAU JOLIMENT ORNÉ DE L'ÉPOQUE EXÉCUTÉ SANS DOUTE EN AUTRICHE.

(Escoffier, *Le Mouvement romantique*, n° 463 : pour un exemplaire incomplet d'un volume de supplément.- *En français dans le texte*, Paris, 1990, n° 235 : notice de Jean Tulard.)

4 000 / 5 000 €

“VOUS N'AIMEZ QUE VOTRE GLOIRE ET VOTRE COMMODITÉ”

358

FÉNELON (François de Salignac de La Mothe). **Lettre à Louis XIV.** Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1825.

Plaquette grand in-8 de 39 pp. et 1 fac-similé replié hors texte : demi-marroquin bleu, dos à nerfs orné (*reliure ancienne*).

PREMIÈRE ÉDITION SÉPARÉE : EXEMPLAIRE DU TIRAGE SUR PAPIER VÉLIN AU FORMAT GRAND IN-8.

L'illustration comprend un portrait du roi et un portrait de Fénelon, gravés en tête et en cul-de-lampe, et un fac-similé d'une page de l'autographe, replié à la fin. On a ajouté en tête un portrait gravé de l'auteur par Hopwood.

La *Lettre à Louis XIV* parut pour la première fois en 1785 dans le troisième tome de *l'Histoire des membres de l'Académie française* de d'Alembert. Son authenticité est avérée depuis que l'éditeur Renouard en retrouva le manuscrit autographe.

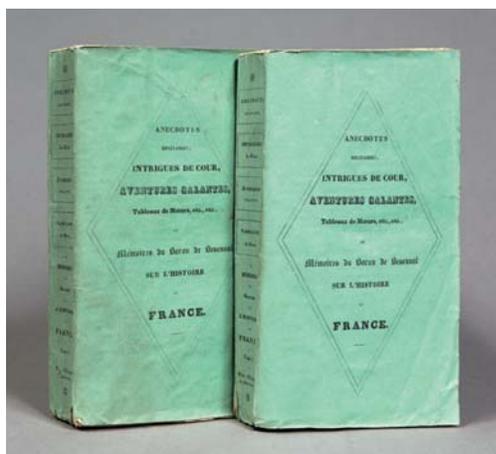
SÉVÈRE DIATRIBE ADRESSÉE AU ROI-SOLEIL : FÉNELON Y PRÔNE LA VERTU POLITIQUE CONTRE LE SOUCI DE LA GLOIRE ET L'APPÉTIT DE CONQUÊTES.

Alors précepteur du duc de Bourgogne, Fénelon envoya sa missive en 1694 à Mme de Maintenon ; on ne sait si le monarque en eut réellement connaissance.

Son extraordinaire audace ne laisse de surprendre tant le diagnostic est implacable sur la ruine de l'économie, le mécontentement du peuple, la haine des puissances européennes. Quant au monarque chrétien : “Vous n'aimez point Dieu, vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave ; c'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. (...) Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité. Vous rapportez tout à vous comme si vous étiez le Dieu de la terre, et que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié.”

Exemplaire modeste. De la bibliothèque *Ed. Seigneure*.

400 / 600 €



BALZAC IMPRIMEUR DE MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION

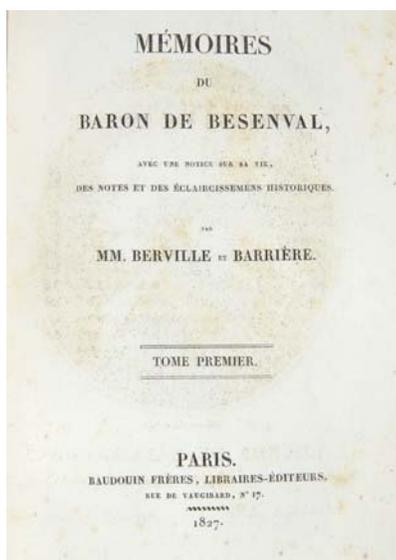
359

BESENVAL (baron de). **Mémoires**, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissemens historiques par MM. Berville et Barrière. *Paris, Baudouin frères, 1827.*

Joint :

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Marie-Jeanne Philopon, Mme). **Mémoires**, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissemens historiques, par MM. Berville et Barrière. Troisième édition. *Paris, Baudouin, 1827.*

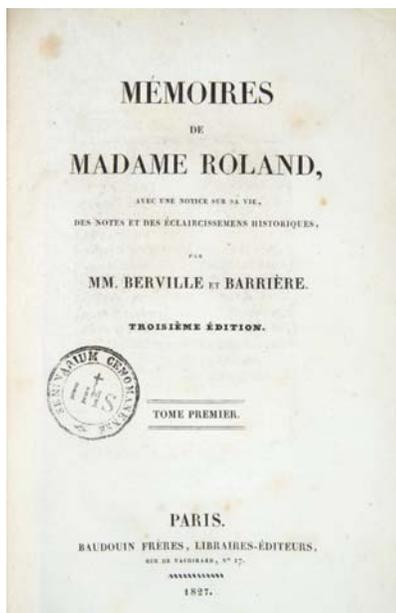
4 volumes in-8 de (2) ff., XXX pp., (1) f., 443 pp. ; (2) ff., 403 pp. pour Besenval : (2) ff., LII, 470 pp., 1 portrait ; (2) ff., 555 pp. pour Roland : brochés, couvertures de papier vert pour les premiers et bleu pour les seconds, sous chemises en demi-marquin moderne, dos lisses ornés de filets dorés, étui.



DEUX MÉMOIRES IMPORTANTS SUR LA RÉVOLUTION.

Portrait de Lamoignon de Malesherbes en frontispice et une gravure reprenant le portrait caricatural du roi Louis XIV (avec un capuchon de moine et le visage remplacé par un soleil) que l'on trouve dans *Les héros de la ligue*, dans les *Mémoires* du baron de Besenval.

Portrait gravé de l'auteur et un frontispice reproduisant les *Dernières paroles de M^{me} Roland au tribunal révolutionnaire* pour les seconds.



LES TRIBULATIONS DE BALZAC IMPRIMEUR.

L'insuccès de ses premiers travaux littéraires l'engagea à devenir éditeur et imprimeur. L'expérience, de 1826 à 1828, se solda par un désastre financier qui l'endetta à vie et le jeta dans la création littéraire jusqu'à sa mort.

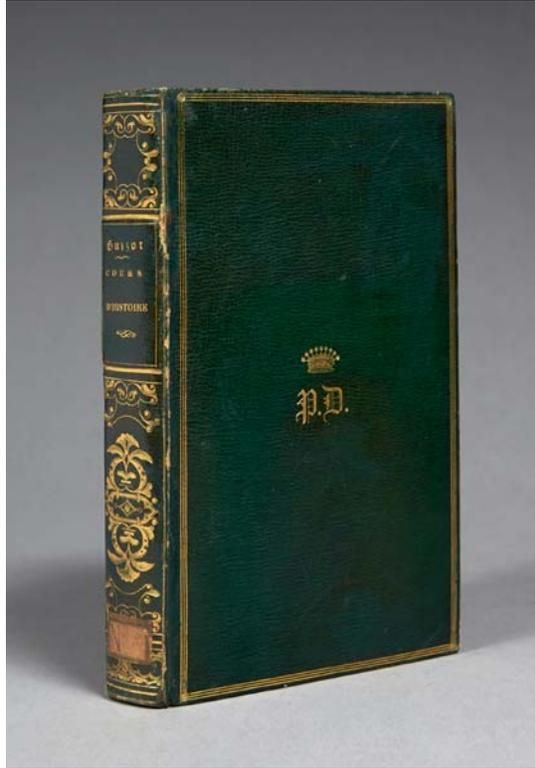
(Hanotaux & Vicaire, *Balzac imprimeur*, 1921, p. 431, n° 53, pour Mme Roland : "Citée d'après la Bibliographie de la France ; pas à la Bibliothèque nationale".- Tranchida, *Inventaire des impressions balzaciennes*, 1996, n° 92 et 238).

Exemplaires conservés tels que parus. Dos des mémoires de Mme Roland brunis.

(Fierro, *Bibliographie des mémoires sur la Révolution*, 138 : "Suisse au service du roi de France, chargé d'une partie des troupes rassemblées autour de Paris au début de juillet 1789, Besenval donna des ordres contradictoires afin de ne pas se compromettre. Néanmoins traduit en justice, il fut acquitté. Publiés par le vicomte A.-J. de Ségur, ses mémoires, désavouées par sa famille, sont un recueil d'anecdotes souvent scandaleuses (...). Ils sont cependant intéressants pour la compréhension des événements de juillet 1789.")

359

800 / 1 000 €



“SOUS L’HISTOIRE DES FAITS, IL A VU L’HISTOIRE DES IDÉES” (MICHELET)

360

GUIZOT (François). **Cours d’histoire moderne.** Histoire générale de la civilisation en Europe depuis la chute de l’empire romain jusqu’à la Révolution française. Paris, Pichon et Didier, 1828. In-8 : maroquin vert à grain long, dos lisse orné en long de fers rocaille dorés, triple filet doré encadrant les plats, chiffre couronné P.D. doré sur le premier plat, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (*reliure de l’époque*).

Édition originale. Elle est ornée d’un portrait gravé de l’auteur.

Ce volume contient les premiers cours donnés par Guizot du 18 avril au 18 juillet 1828. La publication des *Cours d’histoire moderne* comprendra, en tout, six volumes. Son cours “fut suivi par un public enthousiaste au sein duquel on rencontrait, entre autres, Tocqueville et Laboulaye” (Yvert, *Politique libérale*, n° 52 : pour les six volumes parus de 1828 à 1832).

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE RELIÉ POUR LE PRINCE PAUL DEMIDOFF, AVEC SON CHIFFRE DORÉ SUR LES PLATS ET LE CACHET DE SA BIBLIOTHÈQUE DE SAN DONATO.

Beau-frère de la princesse Mathilde, protecteur éclairé des Lettres et des Arts, Paul Demidoff (1798-1840) servit dans l’armée russe entre 1812 et 1826. San Donato était la propriété familiale bâtie dans les environs de Florence par son frère Anatole.

L’exemplaire appartient ensuite à un autre Napoléonide fameux, *Roland Bonaparte*, avec son ex-libris et, comme toujours, l’étiquette de sa bibliothèque collée au dos. Fils de Lucien, Roland Bonaparte (1858-1924) fut un géographe et voyageur de premier plan. Sa fille, Marie, devait être l’introductrice de Freud en France.

Coins restaurés, premier mors faible. Quelques rousseurs.



360

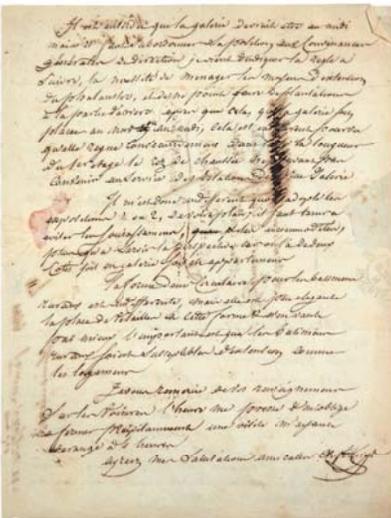
600 / 800 €

BÂTIR L'UTOPIE

361

FOURIER (Charles). **Lettre à l'ingénieur chargé de la construction du phalanstère de Condé-sur-Vesgre.** Paris, 6 avril [1833].

Lettre autographe signée Ch. Fourier : 2 pp. in-4, avec croquis.



361

PRÉCIEUSE ET RARE LETTRE AUTOGRAPHE SIGNÉE DE CHARLES FOURIER À PROPOS DE LA CONSTRUCTION DE LA COLONIE SOCIÉTAIRE, LE PHALANSTÈRE DE CONDÉ-SUR-VESGRE EN SEINE-ET-OISE.

En juin 1832, deux propriétaires de terrains contigus situés sur la commune de Condé-sur-Vesgre, Joseph Devay, agronome, et le docteur Baudet Dulary, médecin et député de Seine-et-Oise, répondirent à l'appel lancé par un groupe de fouriéristes cherchant un lieu où bâtir un phalanstère. Les deux propositions furent acceptées, après visite des terres par Charles Fourier lui-même, Just Muiron et Victor Considérant.

Les travaux de défrichement et de terrassement débutèrent rapidement. Mais le projet devait tourner court assez vite par manque de fonds, en dépit du soutien affiché de l'État et du parrainage de l'ancien président du Conseil Jacques Laffitte et d'Auguste Thiers.

Expérience malheureuse, donc, et de courte durée : Fourier se retira dès septembre 1833 et la liquidation de la société fut prononcée le 24 avril 1836. Les terres furent restituées à leurs propriétaires. Les bâtiments déjà construits furent réglés par le docteur Baudet Dulary sur le terrain duquel ils se trouvaient.

Monsieur,

En réponse à votre lettre, le plan de ma page 147 est un plan vague adapté à un terrain imaginaire.

Les règles à suivre sont qu'il faut pouvoir doubler le phalanstère l'année suivante selon les figures cy-dessous.

S simple année 1833

C composé double 1834.

[Suit un croquis.]

Voilà la principale disposition à ménager sauf à placer les batimens ruraux où l'on pourra mais sans qu'ils entravent l'accroissement dont eux mêmes seront possibles sur leur terrain.

Ajoutons que cet accroissement n'est que pour étendre les logemens de 600 à 1200. Lorsqu'on portera de 1200 à 1800 il faudra encore une addition figurée par la ligne de points, et même davantage.

Du reste que le bâtiment fasse ou non face à la Vesgre, cela est peu important sauf la salubrité des caves et autres portions de l'édifice. (...)

Il m'est donc indifférent qu'on adopte les expositions 1 ou 2 de votre plan ; il faut tenir à éviter les soubassements, les incommodités, plus qu'à servir la perspective car on l'a de deux côtés, soit en galerie soit en appartement.

La forme demi-circulaire pour les batimens ruraux est indifférente, mais elle est peu élégante.

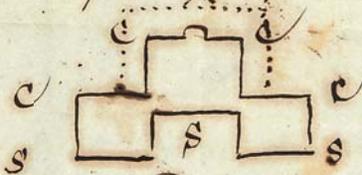
La place de Versailles a cette forme & n'en vaut pas mieux. L'important est que les batimens ruraux soient susceptibles d'extension comme les logemens (...).

1 000 / 2 000 €

Paris le 20 avril

Monsieur

En reportant sur le plan de ma page 147
un plan vague adapté à un terrain imaginaire
ben l'exer à suivre sont
Qu'il faut pouvoir doubler le planantier
l'année suivante selon les figures y déduites
S Simple année 1833
C Composite double 1834

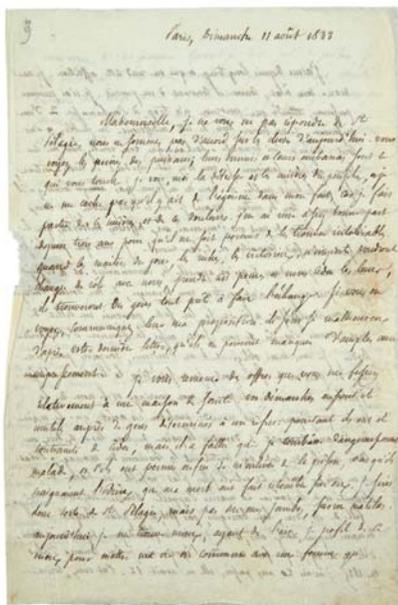


voit la principale disposition à ménager
deuf à placer les batiments l'un au l'on pourra
mais sans qu'ils entrassent l'accroissement &
deuf eux mêmes seroit possible sur leur terrain
ajouter que cet accroissement & n'est que
pour étendre le bâtiment de 600 à 1200. mais qu'on
portera de 1200 à 1800 il faudra encore une addition
figurée par la ligne de points, et même davantage
Par suite que le bâtiment fasse ou non face à la Vierge,
Cela est peu important sans la salubrité des caves &
autres parties de l'édifice.

“L'ENFERMÉ” DANS LES CHAÎNES DU MARIAGE

362

BLANQUI (Auguste). **Lettre adressée à Adélaïde de Montgolfier.** Paris, dimanche 11 août 1833. Lettre autographe : 3 pp. in-8.



362

Femme de lettres, fille de l'inventeur des ballons aérostatiques, Adélaïde de Montgolfier (1787-1880) avait probablement fait la connaissance de “l'Enfermé” par l'intermédiaire de son neveu Etienne de Canson. Ce dernier s'était lié d'amitié avec Blanqui lorsqu'il fut son professeur. Adélaïde, amie d'Ingres, tenait un salon important que Blanqui fréquenta aux côtés de Jules Michelet.

ÉMOUVANTE LETTRE AUTOGRAPHE DANS LAQUELLE BLANQUI SE MOQUE DES PUISSANTS ET ANNONCE SON INTENTION DE SE MARIER.

La lettre commence hardiment, en pointant ce qui oppose les correspondants :

Mademoiselle, je ne vous ai pas répondu de S^c Pélagie. Nous ne sommes pas d'accord sur les choses d'aujourd'hui. Vous voyez les peines des puissans ; leurs ennuis et leurs embarras sont ce qui vous touche. Je vois, moi, la détresse et les misères du peuple, et je ne me cache pas qu'il y ait de l'égoïsme dans mon fait, car je fais partie de ces misères et de ces douleurs.

QUAND LES MAÎTRES DU JOUR, LES RICHES, LES VICTORIEUX, N'IMPORTE, VOUDRONT CHANGER DE RÔLE AVEC NOUS, PRENDRE NOS PEINES ET NOUS CÉDER LES LEURS, ILS TROUVERONT DES GENS TOUT PRÊTS À FAIRE L'ÉCHANGE. Si vous en voyez, communiquez leur ma proposition. Ils sont si malheureux d'après votre dernière lettre, qu'ils ne peuvent manquer d'accepter avec empressement.

Le prisonnier n'en remercie pas moins sa correspondante de l'avoir aidé à quitter Sainte-Pélagie pour une maison de santé. Et, sa santé s'étant améliorée, il envisage de se marier.

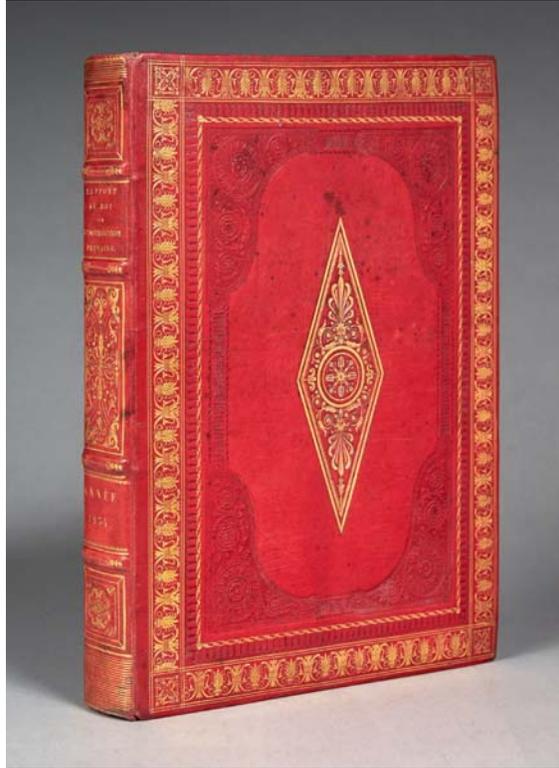
Je profite de ce mieux pour mettre ma vie en commun avec une femme que j'aime depuis longtemps et qui me rend cette affection. Je me marie sans éclat, comme il convient à un proscrit. Je n'ai prévenu personne, attendu que personne n'a trop à s'embarrasser d'un prisonnier. Je me trouve bien de cette indifférence du public et c'est tout ce que je lui demande. La mariée s'appelle Amélie Suzanne Serre, fille de Mr Serre, bon bourgeois, pas fort, de la place Royale où il demeure depuis douze ans, et où je vois sa fille depuis sept ans et demi. (...) J'avais 20 ans passés, elle en avait 12. C'est vieux, comme vous voyez, et c'est éprouvé.

S'il dit apprécier la solitude de la prison, ne souhaitant aucune visite, il en dénonce néanmoins avec sarcasme les nouveaux règlements :

Je vous prie de ne pas faire connaître le domicile où je suis actuellement. Plus je vis seul, mieux je me trouve, et si l'on deterre ma demeure, ce sera toujours trop tôt à mon gré. Il est vrai que le gouvernement a senti vivement le mérite, et vient de le pousser jusqu'à sa dernière limite, en interdisant à tous les prisonniers de recevoir leurs parents, leurs mères, leurs sœurs, leurs femmes. Le gouvernement est admirable d'intelligence et d'instinct. J'ai laissé en prison un de mes amis, détenu de presse, lequel est malade depuis longtemps ; il ne veut pas mourir le misérable, figurez vous. Il traîne, il traîne que c'en est indécent. Heureusement sa mère ni sa sœur ne peuvent plus pénétrer jusqu'à son grabat ; elle passent leur temps à courir de bureau en bureau, faisant [sic] les délices des chefs de division qui jouent très agréablement à la balle avec leurs personnes, probablement pour se désennuyer de cet ennui, vous savez, dont vous me peigniez les horreurs sans pareille auprès desquelles les misères des cachots sont de vraies voluptés.

Amélie Suzanne Serre (1814-1841) devait décéder onze ans plus tard, à l'âge de 26 ans, alors que son époux était détenu au Mont-Saint-Michel. Elle laissa un fils, Roméo.

1 500 / 2 500 €



LA RÉVOLUTION SCOLAIRE : RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE
EXEMPLAIRE DE L'AUTEUR

363

GUIZOT (François). **Rapport au roi** par le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique ; **sur l'exécution de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire.** Paris, Imprimerie royale, avril 1834.

Grand in-4 : maroquin rouge à grain long, dos à quatre nerfs richement orné, larges encadrements dorés et à froid sur les plats faits de filets, roulettes et grands fers d'angles, grand motif décoratif losangé doré au centre, coupes et bordures intérieures décorées, doublures et gardes de soie bleue, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

La loi du 28 juin 1833, rédigée et défendue par François Guizot, avait institué l'obligation, pour toutes les communes de plus de 500 habitants, d'avoir une école de garçons. Guizot favorisa ainsi la généralisation de l'école primaire en France, préluce indispensable à la scolarité obligatoire de Jules Ferry. Ce fut l'un des textes majeurs de la monarchie de Juillet.

L'année qui suivit le vote de sa loi, Guizot s'ingénia à mettre cette dernière en application. Son influence sur l'alphabétisation du pays fut décisive : en 1848, deux tiers des conscrits savaient lire, écrire et compter.

TRÈS BEL EXEMPLAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'AUTEUR, FRANÇOIS GUIZOT, AVEC CACHET SUR LE TITRE.

Cachet de la collection *Cornélis de Witt* sur le titre également. Député du Calvados, Cornélis Henri de Witt (1828-1889) était le gendre de Guizot dont il avait épousé la seconde fille, Pauline.



363

800 / 1 200 €

“ONE NOBLE FRENCHMAN HAS ASCENDED HIGHER & UNDERSTOOD THE THEORETICAL SPAN BETTER THAN ANY AMERICAN WE YET KNOW” (WALT WHITMAN, VERS 1867-1870)

364

TOCQUEVILLE (Alexis de). **De la démocratie en Amérique.** Orné d'une carte d'Amérique. Paris, Charles Gosselin, 1835-1840.

4 volumes in-8, brochés : étuis modernes en demi-veau cerise, dos ornés.

Édition originale.

Mentions fictives de seconde édition sur les deux derniers tomes.

LA BIBLE DU LIBÉRALISME POLITIQUE.

“Son voyage d'études aux États-Unis (1831), sur un terrain historiquement vierge, lui fournit une véritable expérience de laboratoire de façon à sonder les comportements du futur *homo democraticus*. Il en revient avec des prédictions sur la face sombre du libéralisme. Le pronostic s'est vérifié pour ce qui concerne les deux dérives de la démocratie que sont l'individualisme et le despotisme. De surcroît, une belle écriture romantique est au service d'une réflexion qui se refuse à boucler l'analyse en un système. L'étoile posthume de l'oracle n'aura pas faibli. Raymond Aron l'inscrit dans son panthéon de la « pensée sociologique », François Furet l'invoque, des intellectuels en rupture avec la vulgate marxiste se l'approprient” (Jacques T. Quentin).

Trente ans plus tard, le poète Walt Whitman devait rendre hommage à l'essai de Tocqueville (cf. n° 62 de ce catalogue.)

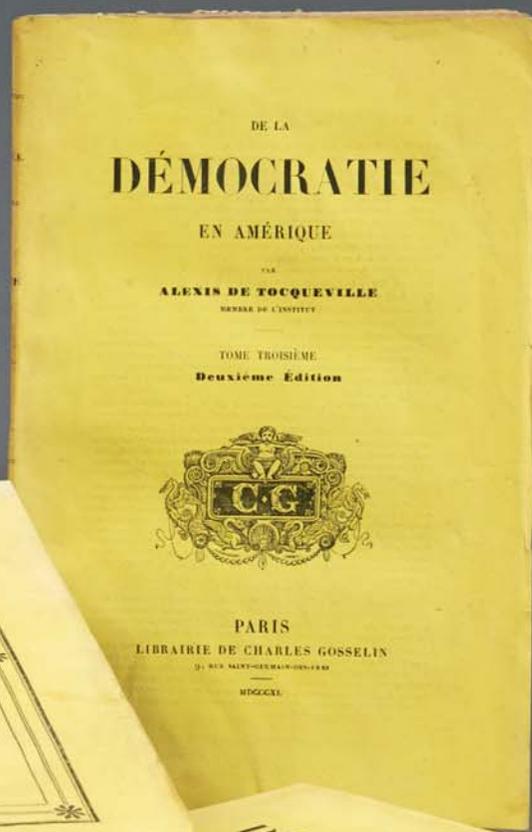
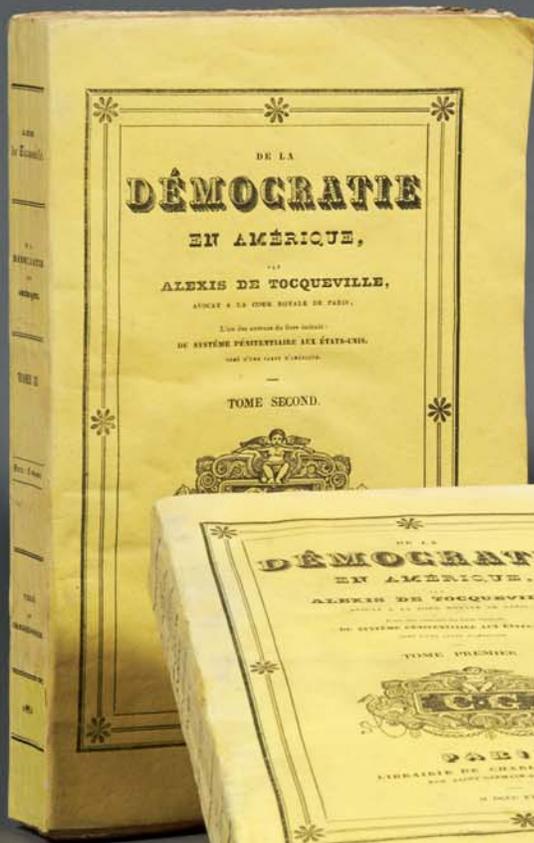
PRÉCIEUX ET RARE EXEMPLAIRE BROCHÉ. Piqûres.

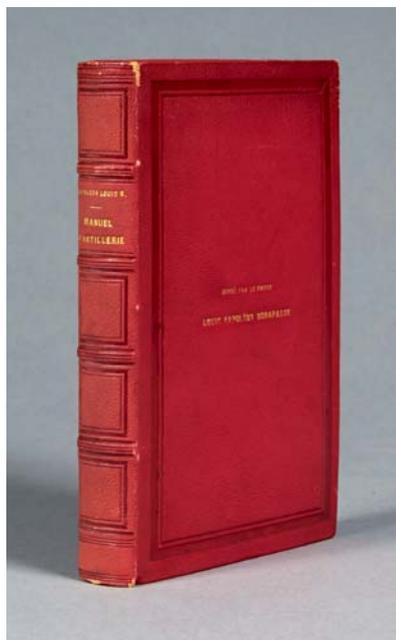
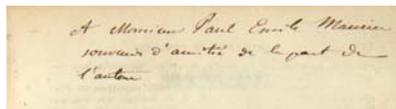
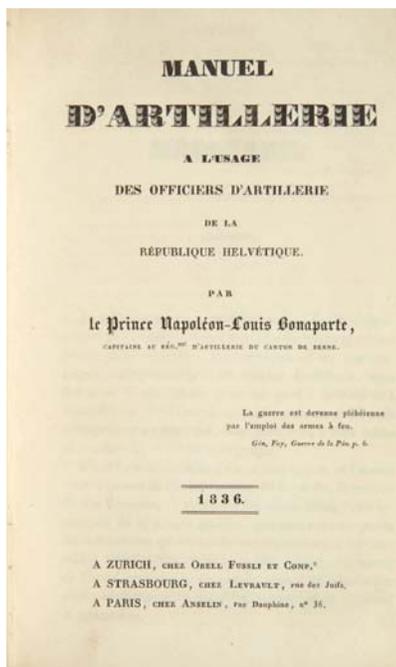
(Quentin, *Fleurons de la Bodmeriana*, n° 56.- *En français dans le texte*, 1990, n° 253).

8 000 / 12 000 €

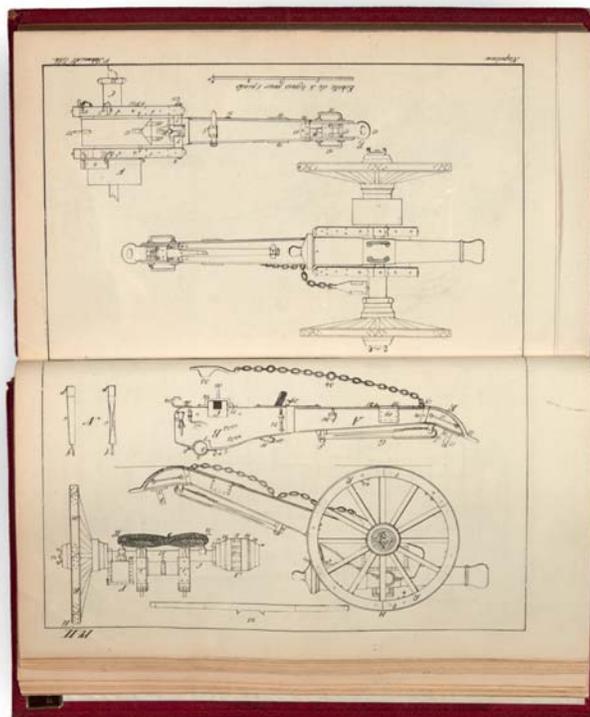


364





365



365

BONAPARTE (Napoléon-Louis). **Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de la République helvétique.** Zurich, Strasbourg, Paris, Orell, Fussli, Levrault, Anselin, 1836.

In-8 de (2) ff., XXIII pp., 536 pp. mal chiffrées 528 pp., 37 planches : chagrin rouge, dos à nerfs orné de caissons à froid, double encadrement à froid sur les plats avec mention en lettres dorées au centre "donné par le prince Louis-Napoléon Bonaparte", tranches jaspées (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Elle offre 38 (sur 39) planches lithographiées hors texte et d'un tableau "des sonneries et des commandements correspondants". Le plan du siège d'Anvers a été rehaussé à l'époque.

Manuel technique rédigé par le futur Napoléon III durant son exil suisse. Il est dédié aux officiers de l'école de Thoun où il avait été formé.

"Dans l'état incomplet de la société actuelle, puisque c'est encore la force des armes qui décide du sort des nations, il faut être soldat avant d'être citoyen, et plus est grand le trésor de liberté amassé par un peuple, plus il doit surveiller avec persévérance l'emploi des forces qui en assurent la possession."

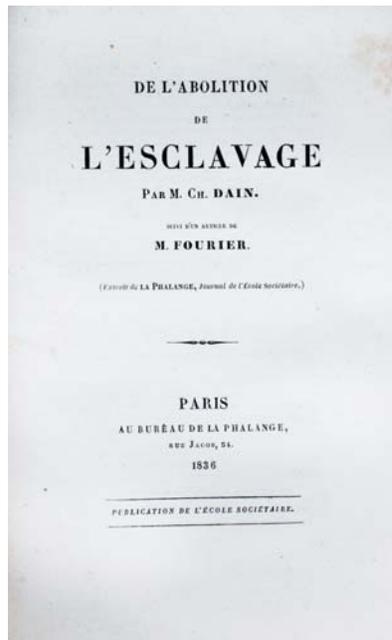
Napoléon III devait considérer l'artillerie comme "l'âme de l'armée". Par son action constante, elle bénéficia de progrès techniques considérables sous le second Empire.

Exemplaire de présent, portant un envoi autographe de l'auteur sur le faux titre :

*À Monsieur Paul Emile Maurier
Souvenir d'amitié de la part de l'auteur*

Très bel exemplaire en maroquin de l'époque.
Une planche fait défaut.

800 / 1 200 €



366

366

DAIN (Charles). **De l'abolition de l'esclavage**, suivi d'un article de M. Fourier (Extrait de *La Phalange*, Journal de l'Ecole Sociétaire). Paris, Au bureau de La Phalange, 1836. In-8, broché, couverture muette.

Rare édition originale.

Tiré à part de la revue *La Phalange*.

Le texte de Charles Dain est suivi de l'article *Remède aux divers esclavages* par Charles Fourier.

LA SUPPRESSION DE L'ESCLAVAGE VUE PAR UN FOURIÉRISTE.

Au lendemain de l'émancipation des esclaves des colonies britanniques, la tribune fouriériste *La Phalange* ouvre ses colonnes à la question abolitionniste.

“De quel aveuglement on reste frappé”, s'exclame l'avocat Charles Dain, “lorsque l'on pose ainsi la question : Faut-il abolir ?... Effaçons-la cette question niaise et étroite ; et puisqu'aussi bien nous savons que la liberté et le bonheur sont inséparables, substituons-y la suivante, qui nous paraît plus digne et large : *Quels sont les moyens de rendre le nègre libre et heureux en l'affranchissant ?*”

Seul un changement complet dans la constitution de la société apportera une vraie solution à l'existence misérable de “tous ces êtres qui se courbent dans les champs, s'accroupissent au soleil ou s'enfument dans leurs cases”. La réorganisation du travail est à ses yeux la pierre angulaire de la question.

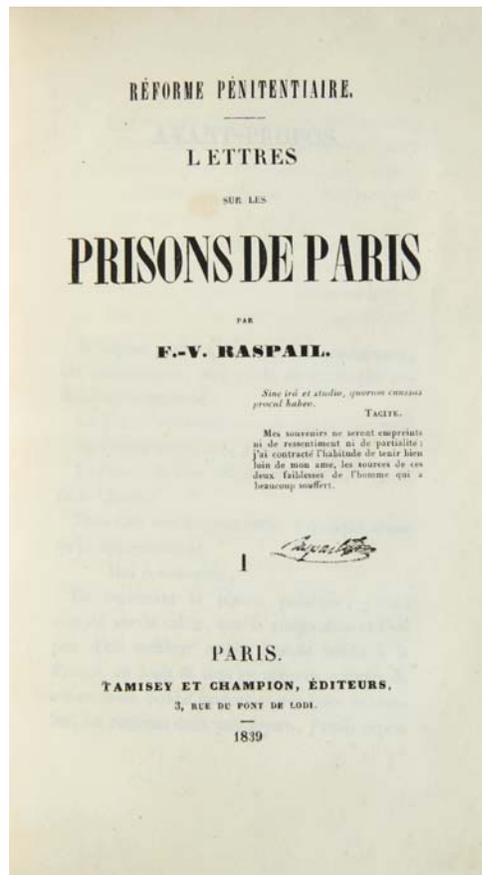
L'article de Charles Fourier envisage les moyens pour abolir l'esclavage sans « folles dépenses », comme c'est alors le cas de l'Angleterre.

Proclamée une première fois à l'initiative de l'abbé Grégoire en 1794, annulée par le Premier Consul en 1802, l'abolition de l'esclavage n'entra en vigueur qu'en avril 1848.

D'origine guadeloupéenne, Charles Dain (1812-1871) siégea à l'Assemblée constituante en 1848. Il fut alors membre du comité de l'Algérie et des colonies aux côtés de Victor Schoelcher. En tant qu'avocat il s'était fait un nom par sa défense d'Auguste Blanqui au procès de Tours, puis par celle de Victor Considérant et d'autres membres de l'école sociétaire.

La plaquette est rare. Exemplaire en partie débroché, manques de papier au dos. (*Catalogue of the Goldsmiths' Library of Economic Literature*, II, n° 29695).

1 000 / 2 000 €



L'ÉDUCATION PLUTÔT QUE LA PRISON

367

RASPAIL (François Vincent). Réforme pénitentiaire. **Lettres sur les prisons de Paris.** Paris, Tamisey et Champion, 1839.

2 volumes in-8 : chagrin rouge, dos à nerfs ornés de caissons de filets à froid et de fleurons dorés, double filet à froid encadrant les plats avec, au centre des plats supérieurs, un médaillon rocaille doré contenant le nom de "Marie Apolline Raspail", coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (*Belz-Niédrée*).

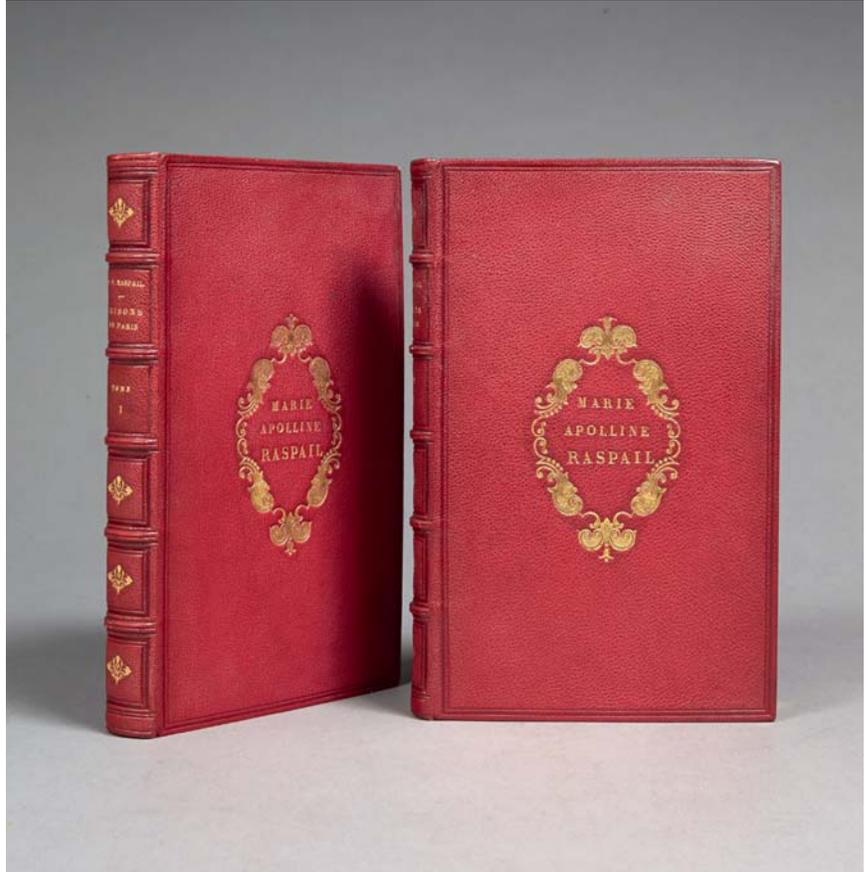
Édition originale.

L'EXEMPLAIRE EST BIEN COMPLET DU RARE AVANT-PROPOS QUI N'À ÉTÉ JOINT QU'À QUELQUES EXEMPLAIRES.

Savant et homme politique, François Raspail (1794-1878) fut emprisonné à plusieurs reprises sous la monarchie de Juillet.

Les *Lettres* du républicain rebelle (1^{er} août 1830-8 novembre 1831) parurent d'abord sous forme d'articles dans *le Réformateur*, journal quotidien qu'il avait fondé en 1834 pour l'éducation du peuple.

"Il y traita tantôt de sujets politiques, tantôt de ses expériences vécues et réalistes (...) et enfin il reprend le thème si cher à son cœur du remplacement des peines de prison par la rééducation du condamné" (*François-Vincent Raspail*, BN, 1978, n° 131.- Yve-Plessis, *Bibliographie de l'argot* 1901, n° 130).



367

EXEMPLAIRE UNIQUE AYANT APPARTENU À LA FILLE DU VIEUX LUTTEUR : ELLE PARTAGEA UN TEMPS SA RÉCLUSION.

Marie-Apolline Raspail (1836-1876) avait promis à sa mère, morte en 1853, de ne jamais quitter son père. Elle tint parole. En 1873, sous l'ordre moral, Raspail fut à nouveau condamné à un an de prison pour avoir attaqué les Jésuites et publié une note biographique laudative sur le communard Delescluze. Le gouvernement n'osa pas faire incarcérer l'illustre octogénaire, qu'on relégua, pour accomplir sa peine, à la maison de santé de Bellevue. Sa fille obtint de demeurer auprès de lui. Elle ne survécut pas aux épreuves et mourut à peine âgée de quarante ans.

Son père lui avait déjà rendu hommage dans son testament rédigé en 1867 :

“Ma fille Marie-Apolline Raspail s'est attachée à son père avec un dévouement si désintéressé et si sublime, depuis son enfance, qu'on aurait de la peine à trouver un exemple pareil dans notre histoire. Pendant ses études, elle a souffert plutôt que d'abjurer les convictions de son père. Après la mort de sa mère, elle m'a suivi partout où le vent de la persécution m'a jeté, en prison, en exil, dans ma solitude, et elle a été en ces positions diverses ma plus douce et ma plus pure consolation, toujours occupée des intérêts de ses frères, et jamais de ses propres intérêts. Elle pouvait briller par tous ses talents, elle a sacrifié tous ses intérêts à la piété filiale.”

FINE RELIURE SIGNÉE DE BELZ-NIÉDRÉE, AVEC LE NOM DE MARIE-APOLLINE RASPAIL DORÉ SUR LES PLATS.

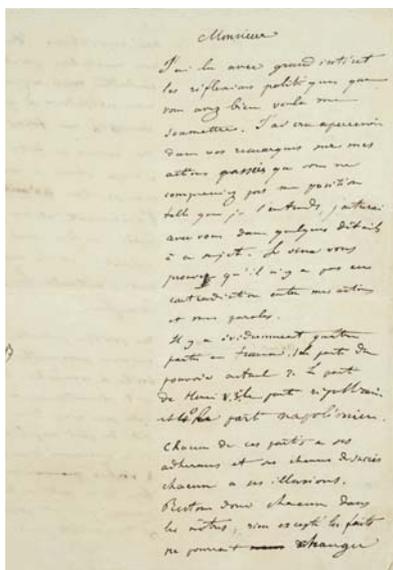
Marie-Apolline Raspail a fait relier en tête du second tome une lettre autographe signée de Cormenin adressée à son père, le remerciant de l'envoi d'un de ses livres.

2 000 / 3 000 €

LE PRINCE ROUGE

368

BONAPARTE (Louis-Napoléon). **Lettre adressée à Étienne Cabet.** Londres, Avril 1839.
Lettre autographe de 8 pp. in-8.



368

SURPRENANTE LETTRE AUTOGRAPHE DU FUTUR NAPOLÉON III À ÉTIENNE CABET : IL EXPOSE SES IDÉES SUR LA SITUATION DE LA FRANCE ET SUR CE QUE POURRAIT ÊTRE SON ACTION À VENIR.

Après sa tentative avortée de soulever la ville de Strasbourg contre la monarchie de Juillet en 1836, Louis-Napoléon Bonaparte se réfugia en Angleterre. D'autres opposants au régime de Louis-Philippe étaient à cette époque également installés à Londres, tel Étienne Cabet, condamné en 1834 pour délit de presse.

Écrivain et théoricien politique promoteur d'un communisme chrétien, Étienne Cabet (1788-1856) fut classé par les marxistes parmi les socialistes utopiques. Son grand ouvrage, *Voyage en Icarie* (1840), description d'une cité idéale, lui inspira la création d'une communauté utopique éponyme au Texas, sur les bords de la rivière Rouge.

Dans cette lettre, le futur Napoléon III lui expose ses vues sur la situation de la France et le rôle qu'il entend jouer dans l'avenir.

Le hasard et les circonstances m'ont mis pour ainsi dire à la tête du parti napoléonien. Je ne renoncerai jamais à faire valoir avant l'événement [la chute de Louis-Philippe] toute la force de ce parti ou de cette cause qui est populaire et démocratique (...) quoique plusieurs de leurs idées, dit-il à propos des républicains, soient opposées et même hostiles aux miennes ; je ne refuse pas leur alliance, mais non à la condition de taire mes principes, mes opinions ma foi politique. Je veux bien m'allier à eux mais je veux jouir du même droit qu'eux et faire valoir mes idées mes sentiments mon drapeau. Je ne me résoudrai jamais à taire des opinions que je crois utiles de propager des convictions qui sont enracinées dans mon cœur comme dans ma raison. (...) J'ai reconnu le principe de la souveraineté populaire, je m'y soumettrai.

Que la France établisse le gouv[ernemen]t qui lui conviendra ; qu'elle nomme qui bon lui semble comme empereur ou comme président, je ne demande rien pour moi-même, servir mon pays comme citoyen et soldat telle est ma seule ambition, une fois que le peuple aura ouvertement manifesté sa volonté (...). La nation étant libre, je considérerai ma mission comme terminée et j'irais peut-être avec moins de plaisir m'asseoir sur mon trône, que de jouir dans la foule de ma part de souveraineté ! (...) L'organisation des moyens d'action permettra bien de faire comme vous l'entendez et moi je peux très bien promettre de mettre si je réussis des républicains dans le gouvernement.

Lettre révélatrice de l'attrance du neveu de Napoléon I^{er} pour les idées socialistes. Élevé par un précepteur républicain, le futur empereur tenta de gagner les socialistes à sa cause et entretint des rapports avec nombre d'entre eux.

La trajectoire des deux hommes fut cependant bien différente : l'un conquit le pouvoir et restaura l'Empire, l'autre conduisit une expérience idéaliste de courte durée sur le sol américain. Cependant, tous deux, l'un par l'*Extinction du paupérisme* (1844) et l'autre avec le *Voyage en Icarie* (1840), exercèrent une influence marquée sur les réflexions autour de la question sociale en France au XIX^e siècle. (Voir plus loin les numéros 376 et 369.)

2 000 / 3 000 €



L'ACTE DE NAISSANCE DE LA PRINCIPALE UTOPIE COMMUNISANTE DU XIX^e SIÈCLE

369

[CABET (Etienne)]. **Voyage et aventures de Lord Villiam [sic] Carisdall en Icarie**, traduits de l'anglais de Francis Adams par Th. Dufruit, maître de langues. Paris, Hippolyte Souverain, 1840. 2 volumes in-8 de (2) ff., 402 pp. mal chiffrées 378 sans manque ; (2) ff., 510 pp. : demi-chagrin rouge, dos à nerfs ornés, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

ÉDITION ORIGINALE D'UNE GRANDE RARETÉ.

Tirée à petit nombre hors commerce en 1839, elle ne fut distribuée qu'aux amis de l'auteur. Sur la page de titre, le prénom de William Carisdall est orthographié *Villiam* : cette faute est corrigée sur certains exemplaires.

Le *Voyage en Icarie* auquel Étienne Cabet (1788-1856) convia ses lecteurs en 1840 "donna naissance en France à l'un des mouvements communisants les plus marquants du XIX^e siècle [et] conduisit plusieurs centaines de socialistes à La Nouvelle-Orléans en 1848-1849 : [Cabet] y racheta l'ancienne colonie mormone de Nauvoo (dans l'Illinois) qui, sous sa direction, devait compter jusqu'à mille huit cents personnes avant d'éclater en 1856 sous l'effet de graves dissensions internes" (BnF, *Utopie*, 2000, p. 226).

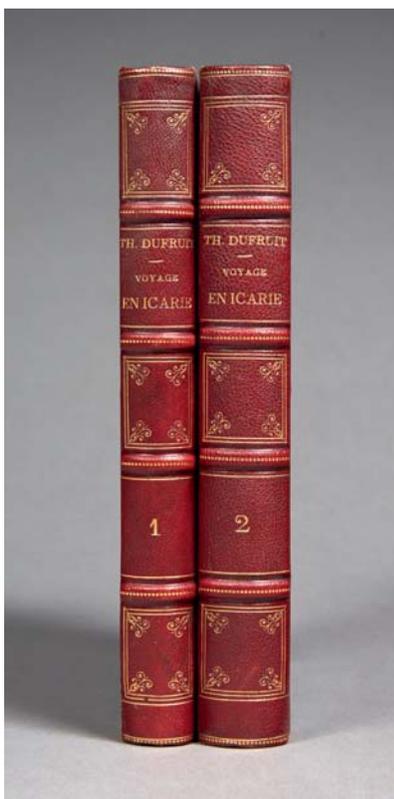
L'ouvrage, marqué par de fortes réminiscences de l'*Utopie* de Thomas More, se présentait sous la forme d'une relation du voyage d'un certain William Carisdall.

TRÈS BEL EXEMPLAIRE EN RELIURE DU TEMPS.

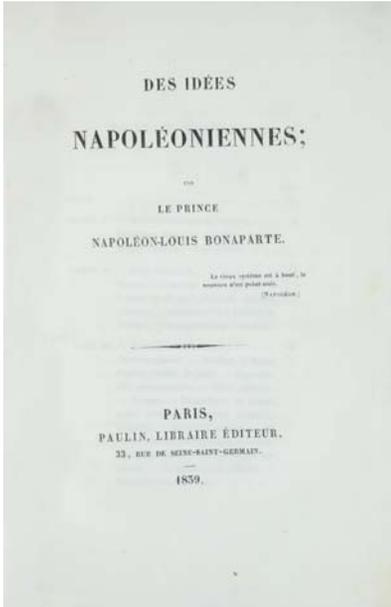
Les faux titres portent la mention imprimée : "Se vend aussi chez l'auteur, imp. de la Corderie-St. Honoré, 31." Dans certains exemplaires, on a joint un portrait de l'auteur. Quelques rousseurs par endroits.

(Sabin, n° 9788.- Monaghan, n° 313.- Versins, *Encyclopédie de l'utopie*, pp. 140-141 : "Le roman ne connut pas moins de cinq éditions jusqu'en 1848.")

2 000 / 3 000 €



369



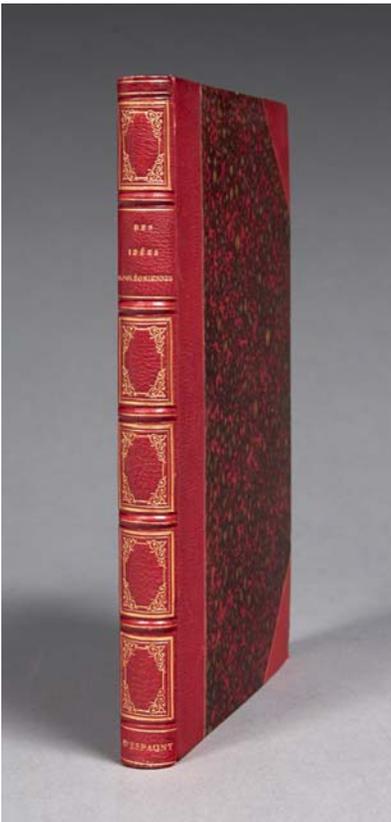
L'INVENTION DU BONAPARTISME

370

BONAPARTE (Louis-Napoléon). *Des idées napoléoniennes*. Paris, Paulin, 1839.

In-8 de VIII, 266 pp. : demi-marroquin rouge vif à coins, dos à nerfs orné, non rogné, tête dorée (reliure de l'époque).

Édition originale.



370

LES FONDEMENTS IDÉOLOGIQUES DU BONAPARTISME.

Réfugié à Londres après le fiasco de sa tentative de coup d'État à Strasbourg (1836), Louis-Napoléon Bonaparte entreprit de mettre en ordre ses idées et d'en assurer la promotion par un essai. Sous le titre de *Des idées napoléoniennes*, le futur Napoléon III justifie le premier Empire, vu comme une synthèse de la Révolution et de la Liberté, synthèse inachevée par l'abdication prématurée de Napoléon I^{er}, mais portée par le sens de l'histoire – d'où la nécessité d'un nouvel Empire qui en achèverait la réalisation. Mélange de romantisme, de libéralisme autoritaire et de socialisme utopique, l'ouvrage connut un certain succès : réédité à plusieurs reprises, il fut également traduit dans six langues.

À cet essai politique, Louis-Napoléon Bonaparte ajouta cinq ans plus tard un volet social – sinon socialiste –, l'*Extinction du paupérisme* (1844, cf. n° 376 de ce catalogue).

Napoléon I^{er} n'ayant rien publié de son vivant comme corpus théorique, les deux essais de son neveu fondèrent le bonapartisme comme doctrine politique et jetèrent les bases d'un mouvement qui devait prospérer au-delà du second Empire.

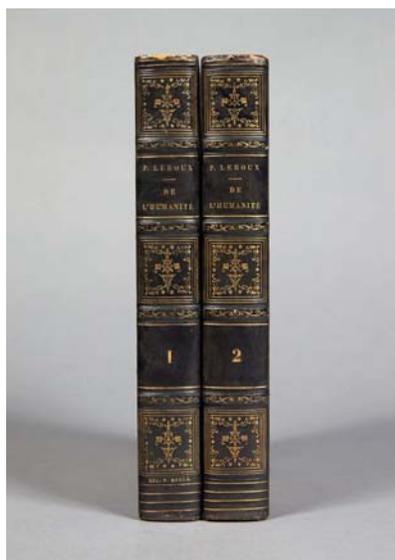
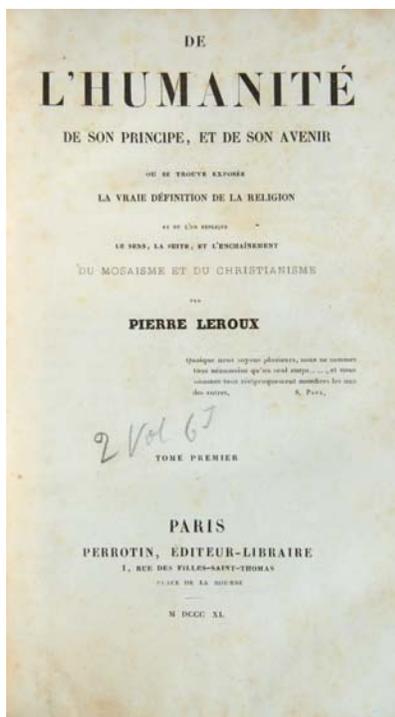
Quelques mois après la publication de son manifeste, Louis-Napoléon Bonaparte décida de joindre la pratique à la théorie : sa tentative manquée de débarquement à Boulogne le conduisit pour un temps en prison, dans son "université de Ham"...

EXEMPLAIRE PARFAIT, À TOUTES MARGES ET SANS ROUSSEURS, EN RELIURE DU TEMPS.

De la bibliothèque de Jules d'Espagne (1809-1876), receveur des finances, avec son nom en lettres dorées en pied du dos.

(*Dictionnaire des œuvres politiques*, pp. 164-171 : "Si les rayons de nos bibliothèques vacillent sous le fardeau des mémoires des grands serviteurs de l'État, assez peu des hommes qui sont devenus dirigeants de la France ont entrepris d'exposer leurs propres principes d'action.")

1 000 / 2 000 €



371

“LE GÉNIAL PIERRE LEROUX” (KARL MARX)

371

LEROUX (Pierre). **De l'humanité, de son principe, et de son avenir.** Où se trouve exposée la vraie définition de la religion et où l'on explique le sens, la suite, et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme. *Paris, Perrotin, 1840.*

2 volumes in-8 de (2) ff., XXII pp., 467 pp. ; (2) ff., pp. 468-1008 : demi-veau glacé violine, dos à nerfs ornés, tranches marbrées (*reliure de l'époque signée de Hervé*).

Édition originale.

Issu d'un milieu modeste, Pierre Leroux (1797-1871), reçu à l'École polytechnique, devint typographe pour aider les siens. Il fonda *le Globe*, le grand périodique libéral de la Restauration, qu'il vendit en 1830 à *Enfantin* pour en faire l'organe principal des saint-simoniens, avant de prendre ses distances et d'élaborer une philosophie personnelle.

UNE CONTRIBUTION MAJEURE À LA PHILOSOPHIE POLITIQUE MODERNE.

Leroux est l'un des premiers à revendiquer le mot et l'idée de *socialisme*, par opposition à l'*individualisme*. L'homme doit prendre conscience de la solidarité universelle. Sa pensée empreinte de confiance dans la perfectibilité sociale lui fait préférer la marche du progrès à la violence hasardeuse des révolutions. Il insiste sur la priorité du droit de l'homme sur le citoyen. Contrairement à son contemporain Marx, à ses yeux la fin de l'exploitation ne s'accompagne pas de la fin de la domination. Dans une vision rousseauiste, voire écologique avant la lettre, il prône la communion des hommes avec la nature.

Joignant le geste à la parole, il mit en application les idées du *De l'humanité* à Boussac, près de Nohant, dans une communauté baptisée "l'École".

“George Sand, Lamartine et d'autres encore prédisaient que Pierre Leroux serait le « Rousseau du XIX^e siècle ». Peu importe que ce jugement se soit révélé erroné : il dit assez l'importance de Pierre Leroux pour nombre de ses contemporains” (Chatelet, Duhamel, *Dictionnaire des œuvres politiques*, 1955, p. 645).

Parmi ces contemporains, Baudelaire fut un des plus enthousiastes : “Le paisible Pierre Leroux, dont les nombreux ouvrages sont comme un dictionnaire des croyances humaines, a écrit des pages sublimes et touchantes.”

BEL EXEMPLAIRE EN RELIURE SIGNÉE DU TEMPS.
Rousseurs.

800 / 1 200 €

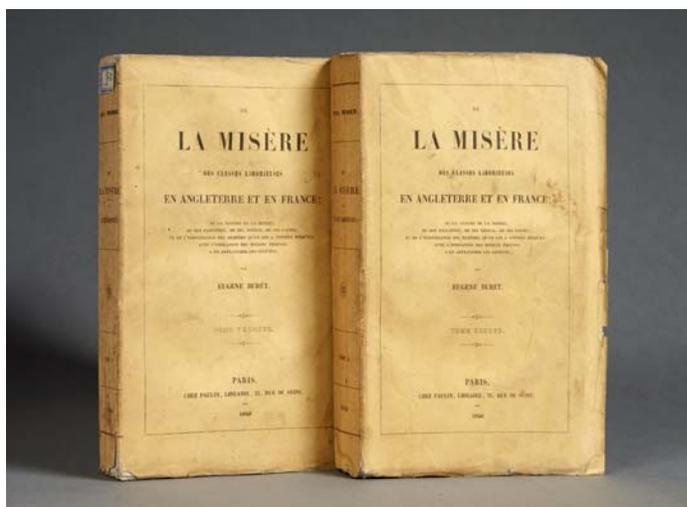
“CLASSES LABORIEUSES, CLASSES DANGEREUSES”

[ENQUÊTES OUVRIÈRES]. **La Trilogie des livres pionniers parus en 1840 sur la question du paupérisme.**

En 1840, l'Académie des sciences morales et politiques met au concours le sujet : “En quoi consiste la misère ?”

La section de l'Institut de France était composée d'économistes et de spécialistes des questions sociales qui alliaient à la modération politique un libéralisme économique rigoureux.

La parution simultanée des trois ouvrages, suivie ici de l'*Organisation du travail* de Louis Blanc (1840), explique pourquoi, quand Karl Marx arriva à Paris en 1843, son correspondant allemand Arnold Ruge appela la capitale “le grand laboratoire où se forme l'histoire du monde”. Socialisme utopique, socialisme étatiste et socialisme scientifique coexistaient alors, mais pour peu de temps.



372

372

BURET (Eugène). **De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France** ; de la nature de la misère, de son existence, de ses effets, de ses causes, et de l'insuffisance des remèdes qu'on lui a opposés jusqu'ici ; avec l'indication des moyens propres à en affranchir les sociétés. *Paris, Paulin, 1840.*

2 volumes in-8 de VIII, 432 pp. ; VII, 492 pp. : brochés, couvertures jaunes imprimées, sous chemises en demi-marquin bleu à long grain, dos lisses filetés or.

Édition originale, très rare.

“C'EST UN VASTE CAMP DE BARBARES QUI SE FORME” (BURET).

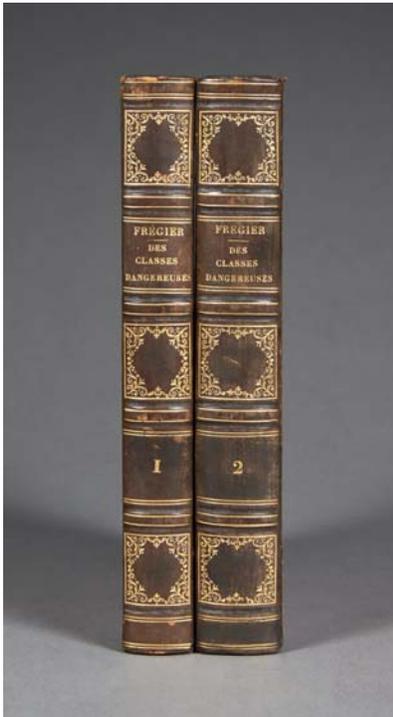
Les deux volumes reprennent et amplifient son enquête primée par l'Académie des sciences morales. Eugène Buret (1810-1842) se livre ici à une critique sociale beaucoup plus radicale. “Moins concret que Villermé, Buret va bien plus loin dans l'analyse et la thérapeutique” (Perrot, *Enquêtes ouvrières*, p. 9).

Qu'est-ce que l'enquête sociale, sinon le regard anxieux des classes dominantes ? Buret sonne le tocsin : “Il faut, ou trouver un remède efficace à la plaie du paupérisme, ou se préparer au bouleversement du monde.” (Kress, C. 5117. - Goldsmiths, 31647.)

De la bibliothèque de *Charles de Viry* à Roanne avec son cachet sur le faux titre.

Notes de lecture au crayon dans les marges. La page de titre du tome II porte la mention de tome premier.

800 / 1 200 €



373

373

FRÉGIER (H.-A.). **Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes, et des moyens de les rendre meilleures.** Ouvrage récompensé en 1838, par l'Institut de France (Académie des Sciences morales et politiques). Paris, J.-B. Baillière, 1840.

2 volumes in-8 de XI, 435 pp ; (2) ff., 528 pp. la dernière non chiffrée : demi-veau tabac glacé, dos à nerfs ornés, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

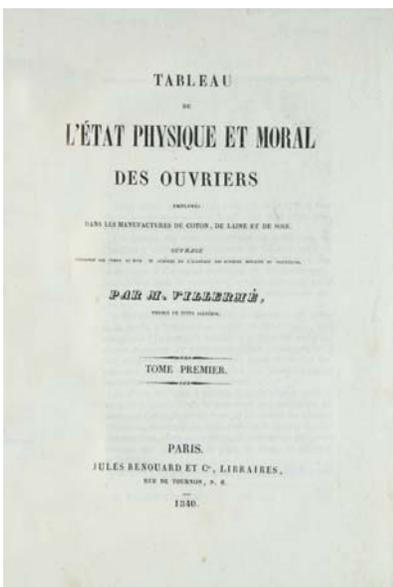
“CLASSES LABORIEUSES, CLASSES DANGEREUSES.”

Le slogan a été forgé par l'Aixoise Antoine Frégier (1789-1851). La monarchie de Juillet est précisément le moment où s'imisce dans la politique l'idée de classe sociale, sous l'effet de la révolution industrielle. Chef du Bureau du domaine de l'État, Frégier était chargé des expropriations de terrains à la périphérie de la capitale. Il sera démis de ses fonctions en 1844, sous prétexte d'avoir freiné des opérations financièrement fructueuses par son esprit polémique. Texte séminal, couronné en 1838 par l'Institut qui joua un rôle de relais en l'absence de grands organismes d'enquêtes officielles.

Bon exemplaire en reliure du temps. Des rousseurs, comme toujours.

(Le Clère, *Bibliographie critique de la police*, 384 : “Un des ouvrages les plus complets depuis Delamare jusqu'à nos jours. Etude très sérieuse, avec textes à l'appui, des diverses attributions de la police non seulement dans ses tâches traditionnelles : politique, maintien de l'ordre et recherche criminelle, mais également en matière d'approvisionnement, d'hygiène, de voirie, etc.”)

800 / 1 200 €



374

374

VILLERMÉ (Louis-René). **Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie.** Ouvrage entrepris par ordre et sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Jules Renouard, 1840.

2 volumes in-8 de VIII, 448 pp. mal chiffrés 458 sans manque ; (2) ff., 451 pp. : brochés, sous chemises en demi-marouquin bleu à long grain, dos lisses ornés de filets dorés, étui.

Édition originale.

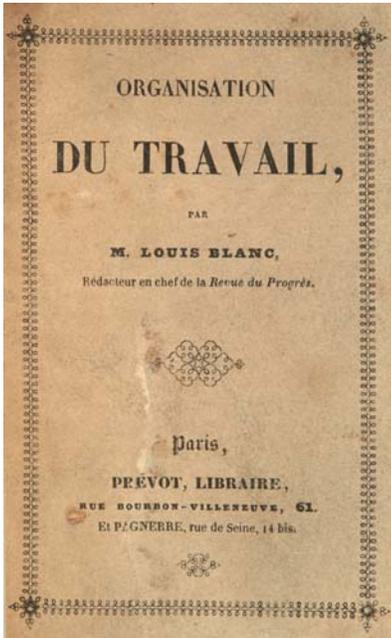
UN DES TEXTES PHARES SUR LE PAUPÉRISME ET LA QUESTION OUVRIÈRE, SURTOUT À LA DATE DE 1840, CAR LES DEUX THÈMES NE SONT PAS ENCORE BANALISÉS.

Médecin et sociologue, Louis-René Villermé (1782-1863) a mené sous l'égide de l'Académie des sciences morales une vaste enquête à travers les régions industrielles, notamment à Mulhouse, Lille, Rouen et Amiens. L'ouvrage est devenu un classique. Il a inspiré la première en date des lois sociales du XIX^e siècle, celle de 1841, portant limitation du travail des enfants.

(*En français dans le texte*, 1990, n° 256.)

Exemplaire recouvert de couvertures muettes modernes.

800 / 1 200 €



375

LE MANIFESTE FONDATEUR DE L'ÉTAT SOCIAL

375

BLANC (Louis). **Organisation du travail.** Paris, Prévost et Pagnerre, sans date [1840].

In-16 de 131 pp. : demi-marouquin vert à long grain, dos lisse fileté or, couvertures conservées (reliure moderne).

Édition originale, peu commune. Elle fut épuisée en un mois.

L'APÔTRE DU SOCIALISME ÉTATIQUE.

Historien, journaliste et homme politique gagné aux idées socialistes, Louis Blanc (1811-1882) se classa comme un des penseurs cardinaux du mouvement par cette brochure qui allait assurer sa réputation, le distinguant des socialistes utopiques. Le caractère original de ses idées ne réside pas dans ses conceptions associationnistes mais dans l'idée que l'État constitue l'instrument de la réforme sociale en tant que guide et agent de la nécessaire révolution – d'où, par exemple, la revendication du droit au travail. L'ouvrage symbolise ce que l'on a appelé "l'esprit de 1848". Il a connu un regain d'intérêt au cours du XX^e siècle dans les milieux syndicaux et pour ce qui concerne la notion de solidarité sociale.

Les "ateliers sociaux" pour lesquels plaide le livre, grâce auxquels les ouvriers devaient obtenir du travail, annoncent la création des Ateliers nationaux de la révolution de 1848 ; l'expérience ne devait être qu'éphémère.

Bel exemplaire, relié de neuf.

Couvertures doublées avec un petit manque sur la seconde.

(Châtelet et Duhamel, *Dictionnaire des œuvres politiques* 1995, pp. 134-142.)

800 / 1 200 €

LE PRINCE EN QUÊTE D'UN BREVET SOCIALISTE

376

BONAPARTE (Louis-Napoléon). **Extinction du paupérisme.** Paris, Pagnerre, 1844.

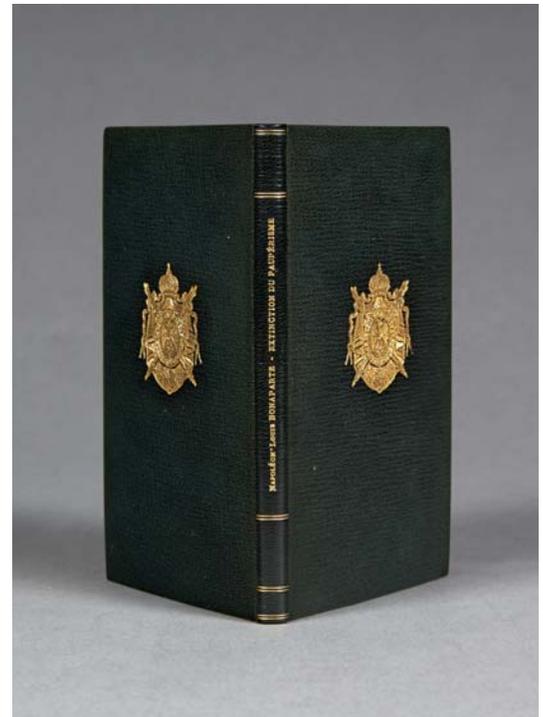
In-12, marouquin vert à grain long, dos lisse fileté or, armes dorées au centre des plats, tranches dorées (reliure moderne).

ÉDITION ORIGINALE, D'UNE GRANDE RARETÉ.

Rééditée trois fois dès 1844, la brochure fut bien accueillie dans les milieux socialistes ; François Furet relève avec malice que le prince Louis-Napoléon était même "plus populaire que Louis Blanc chez les ouvriers".

FAMEUX MANIFESTE SOCIALISANT DU FUTUR EMPEREUR NAPOLÉON III SOUS INFLUENCE SAINT-SIMONIENNE.

Il offre le programme social du futur empereur, quand *Des idées napoléoniennes* (1839) en constituaient le volet politique. Il a été rédigé au fort de Ham où le neveu de Napoléon I^{er} était emprisonné après sa tentative avortée de soulèvement contre la monarchie de Juillet.



376

Il y a une grande différence entre la misère qui provient de la stagnation forcée du travail et le paupérisme qui souvent est le résultat du vice. Cependant on peut soutenir que l'un est la conséquence immédiate de l'autre, car répandre dans les classes ouvrières qui sont les plus nombreuses l'aisance, l'instruction, la morale, c'est extirper le paupérisme sinon en entier du moins en grande partie. (...)

La richesse d'un pays dépend de la prospérité de l'agriculture et de l'industrie, du développement du commerce intérieur et extérieur, de la juste et équitable répartition des revenus publics.

Il n'y a pas un seul de ces éléments divers du bien-être matériel qui ne soit miné en France par un vice organique. (...)

Aujourd'hui le but de tout gouvernement habile doit être de tendre par ses efforts à ce qu'on puisse dire bientôt : le triomphe du christianisme a détruit l'esclavage ; le triomphe de la révolution française a détruit le servage ; le triomphe des idées démocratiques a détruit le paupérisme !

Inspiré des idées de Saint-Simon et de Louis Blanc, le programme d'action propose le retour à la terre des ouvriers chômeurs des grandes villes, enrôlés dans des colonies agricoles, avec les paysans sans terre qui défricheront les terres incultes. Ainsi serait sauvée la grande propriété. Dans ces manières de phalanstères, on dispensera les soins aux invalides et aux vieillards, de même qu'on assurera l'instruction et l'éducation religieuse des enfants.

«L'auteur avait trouvé un titre commercial qui lui servit ensuite de brevet socialiste. Il avait lancé des formules chocs telles que « la classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire », « véritable Saturne du travail, l'industrie dévore ses enfants et ne vit que de leur mort ». Peu importe que la génération suivante ait ironisé sur l'utopie des solutions proposées. Le prince était désormais l'auteur de *l'Extinction du paupérisme*» (*Dictionnaire du second Empire*, pp. 886-887).

EXEMPLAIRE PARFAIT.

2 000 / 3 000 €

DE CŒUR À CŒUR

377

BARBÈS (Armand). **Correspondance avec Victor Schoelcher.**

Nîmes, Belle Ile, La Haye, 28 décembre 1845-17 septembre 1857.

12 lettres autographes signées A. Barbès : 68 pages in-8.

EXCEPTIONNELLE ET ÉMOUVANTE CORRESPONDANCE ADRESSÉE DE PRISON AU PÈRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

Figure emblématique du mouvement républicain, Armand Barbès (1809-1870) connut toutes les prisons : celles de Louis-Philippe, suite à l'insurrection du 12 mai 1839 dont il fut l'instigateur, celles de la Seconde République, puis du second Empire lorsqu'il s'était mis à la tête d'un mouvement insurrectionnel tentant d'imposer les lois des clubs au gouvernement provisoire. Il échappa alors à la peine capitale grâce à l'intervention de Victor Hugo. Amnistié en 1854 par Napoléon III, il prit le chemin de l'exil.

Armand Barbès avait fait la connaissance de Victor Schoelcher dans la prison de Nîmes, comme il le rappelle avec enthousiasme le 10 août 1847 :

J'aurai toujours de la reconnaissance pour ma cellule de Nîmes où j'ai eu le bonheur de vous connaître. Que ne puis-je vous y revoir encore ? (...) Cœur contre cœur, nous causerions de ces saintes choses que nous aimons, et nous perdriions ainsi, pour un moment, la pensée des misères de notre époque, des sales gens, et des plats coquins qui réussissent à faire de notre France un pays d'improbité et de voleurs.

Schoelcher était, à l'époque, l'un des correspondants réguliers des républicains emprisonnés. Il reprit en main *la Réforme*, organe de la tendance radicale du mouvement républicain qu'il avait créé deux ans auparavant avec Ledru-Rollin. Le 28 décembre 1845, Barbès regrette de ne pouvoir venir au secours de ce "pauvre organe républicain".

Suite à la révolution de février 1848, Victor Schoelcher siégea à l'Assemblée de 1848 à 1851. Il milita alors activement pour l'amélioration des conditions d'incarcération des détenus politiques. Il revendiqua notamment un régime pénitentiaire propre aux détenus politiques, différant de celui des prisonniers de droit commun. La plupart des lettres contenues dans la correspondance renvoient à cette période. Le 10 juin 1850, Barbès lui fait part de ses idées sur le mode de gouvernement idéal :

Je me trouvais plus d'accord avec vous, que je ne l'ai semble peut-être dans la forme, sur le mode de gouvernement auquel il faudrait avoir recours après une insurrection. Comme vous je crois, en effet, qu'aucune doctrine n'est assez nettement formulée, ou du moins assez complètement acceptée, pour pouvoir s'imposer d'un coup à notre pays. Ce n'est guère qu'aux idées de tous qu'on pourra demander les moyens de passer de notre ordre social si mauvais à celui qui doit régler l'avenir, et c'était pour m'écarter le moins possible de ce recours aux idées de tous que j'avais songé à faire fonctionner le pouvoir exécutif provisoire avec une sorte d'assemblée législative provisoire, jusqu'au moment où la nation convoquée enverrait de nouveaux représentants (...). L'avenir est livré plus que jamais au hasard des événements qui peuvent, puisque le peuple n'a pas jugé à propos de défendre par l'insurrection l'intégrité de sa souveraineté, nous faire végéter plus ou moins longtemps sous le joug d'un pays légal nouveau.

En 1851, la question pénitentiaire reprend le dessus. Le 11 janvier 1851, Barbès adresse à son correspondant la copie d'une protestation qui venait de paraître dans les journaux dénonçant "l'horrible système de promiscuité" dont Barbès et ses codétenus à Belle-Ile sont victimes.

Le gouvernement de Louis-Philippe lui même avait reconnu que tout détenu – j'entends les détenus des maisons centrales – avait droit à ce qu'on nomme une cellule de nuit, c'est-à-dire, à une petite chambre pour lui seul. Comment donc oserait-on maintenant priver les prisonniers politiques d'un bénéfice ou d'un mode d'emprisonnement reconnu nécessaire même pour les voleurs ? Du reste, tu as étudié et tu possèdes autant que personne ce que l'on a appelé la question pénitentiaire, et nous nous en rapportons parfaitement à toi pour trouver tous les arguments les plus propres à forcer le ministre dans ses derniers retranchements. (...)



Le 2 mars 1851, il prend position dans le débat sur les élections présidentielles :

Ce qui me paraîtrait le plus conforme aux principes, c'est qu'il n'y ait pas même de candidat à la présidence de la république, présenté par le parti socialiste, puisque nous ne voulons pas de cette présidence. De plus, la résolution de s'abstenir dans toutes les élections amène comme conséquence inévitable la nécessité d'aller voter en 52 avec le fusil.

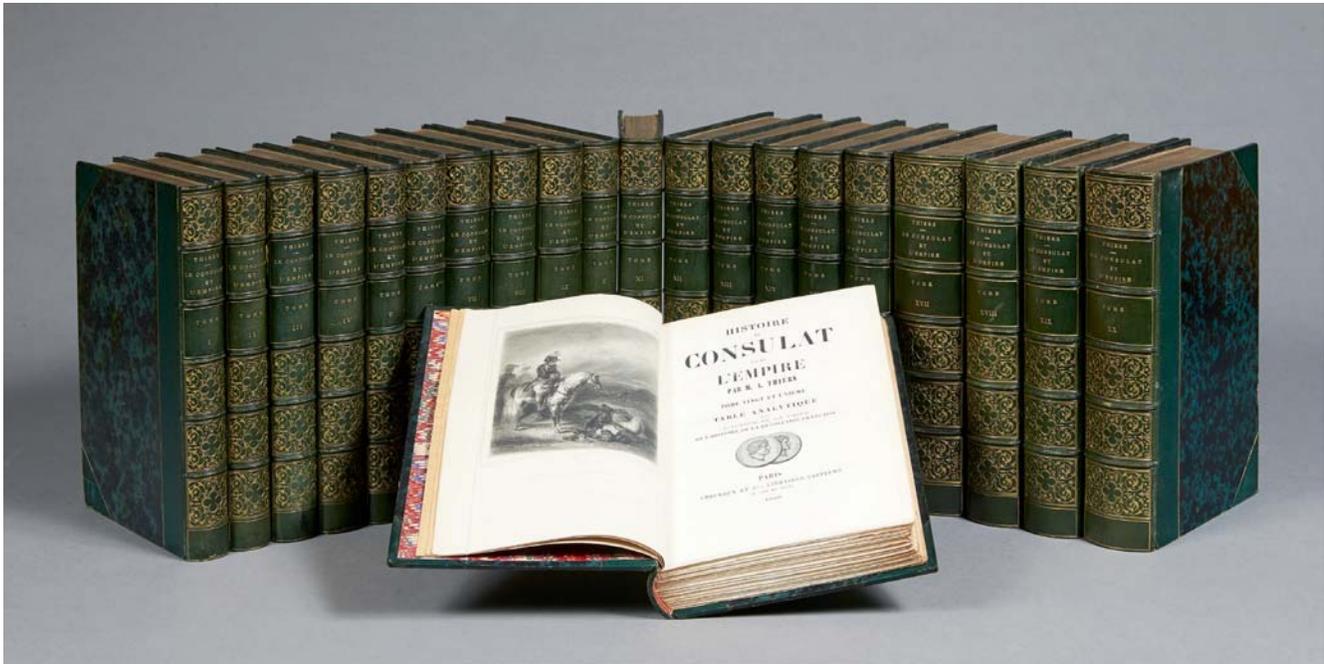
Le 25 septembre 1851, il accuse réception de l'Abolition de la peine de mort de Schoelcher, puis évoque, le 8 octobre, les ennuis que lui a causé la distribution de 500 francs parmi ses codétenus dont Schoelcher l'avait chargé.

Une lettre incomplète offre le portrait de l'un de ses codétenus agonisant :

Son courage est inébranlable. Il ne se plaint pas, et sa belle figure, véritable tête de martyr, respire toujours le calme et la résignation. Mais en le regardant, l'indignation, la colère, me montent bien souvent au cœur, car enfin ce qui va faire mourir ce vieillard sur ce rocher, ce n'est pas tant la maladie, incident survenu à l'aide d'une condamnation judiciaire, que la haine et l'iniquité des hommes. Il mourra parce, quand il a vu qu'on voulait nous arracher la république, il s'est levé, comme il l'avait fait trente-cinq ans avant à Waterloo, contre ce qu'il a compris être l'ennemi. Mais les balles des Anglais ont été moins impitoyables pour lui que la prison.

La dernière lettre a été adressée le 7 septembre 1857 depuis la Hollande où Barbès était en exil. Il y déplore la disparition d'Eugène Sue, dont il avait salué l'envoi à l'Assemblée sept ans plus tôt : "C'est à coup sûr l'exil qui l'a tué. Il supportait vaillamment ses souffrances personnelles, ne laissait jamais échapper une plainte. Mais son âme était blessée à mort par l'état de son pays, par le renversement de toutes les notions du juste".

4 000 / 5 000 €



378

RALLUMER LA FLAMME DE LA LÉGENDE NAPOLÉONNIENNE

378

THIERS (Adolphe). **Histoire du Consulat et de l'Empire**, faisant suite à l'Histoire de la Révolution française. Paris, Paulin, 1845-1869.

21 volumes in-8 et un atlas grand in-folio : demi-marroquin vert, dos à nerfs richement ornés, non rognés, têtes dorées (*Capé*).

ÉDITION ORIGINALE.

ELLE EST ILLUSTRÉE DE 121 PLANCHES GRAVÉES SUR ACIER HORS TEXTE d'après Horace Vernet, Karl Girardet, Eugène Charpentier, etc. Fac-similé d'une lettre de Napoléon replié hors texte.

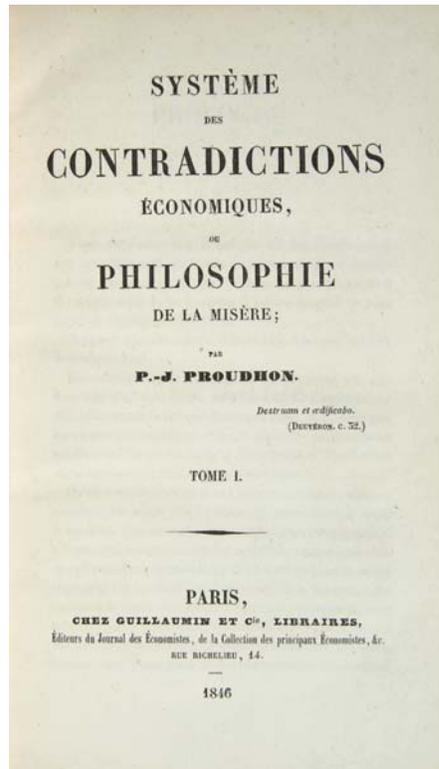
L'ATLAS COMPREND 66 CARTES ET PLANS DE BATAILLE, DONT 7 À DOUBLE PAGE.

À la fin, une grande composition gravée par Couché et Houiste, montée sur onglet, offre une belle vision du retour des Cendres de l'Empereur aux Invalides.

Une des plus importantes histoires de l'épopée napoléonienne, dont le succès populaire contribua à ranimer la flamme impériale. Thiers avait également été, avec le roi Louis-Philippe, l'artisan du retour des Cendres de l'Empereur sur le sol français en 1840. Le roi bourgeois espérait ainsi récupérer une partie de l'aura de la légende napoléonienne sans se douter qu'il faisait en réalité le lit du prétendant, futur Napoléon III. Adolphe Thiers, quant à lui, devint le chef de l'opposition libérale sous le second Empire, avant d'être élu président de la République en 1871.

TRÈS JOLIE COLLECTION, COMPLÈTE DE L'ATLAS, EN RELIURE SIGNÉE DU TEMPS.

1 000 / 2 000 €

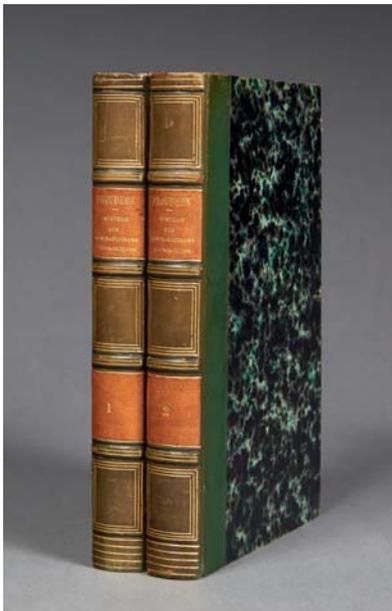


L'ENFANT TERRIBLE DU SOCIALISME

379

PROUDHON (P. J.). **Système des contradictions économiques**, ou Philosophie de la misère. Paris, Guillaumin et Cie, 1846.

2 volumes in-8 : demi-veau vert, dos à nerfs ornés de caissons de filets dorés, pièces de titre et de toison de maroquin brique, tranches mouchetées (*reliure ancienne*).



379

Édition originale.

OUVRAGE CAPITAL : IL MARQUE LA RUPTURE AVEC KARL MARX DE L'ENFANT TERRIBLE DU SOCIALISME.

Sous-titré *Philosophie de la misère*, le traité dresse le constat des ravages de la société industrielle. L'analyse porte sur les contradictions au cœur de toute vie sociale : valeur, division du travail, machinisme, concurrence, monopole, impôt, crédit, propriété et population.

On ne peut manquer de relever la persistance des problèmes exposés : critique du capitalisme et de ses conséquences sur les liens sociaux, critique des États centralisateurs, qu'ils soient capitalistes ou communistes, recherche d'une société où le socialisme et la liberté ne seraient pas incompatibles. Proudhon assimile les théories communistes à la dictature, avant de conclure (II, p. 355) : "Loin de moi, communistes ! Votre présence m'est une puanteur, et votre vue me dégoûte."

Bien qu'il ne fût pas directement visé dans l'ouvrage, Marx ne devait pas pardonner cette accusation de dictature. Sa réplique cinglante envers le "petit-bourgeois, ballotté constamment entre capital et travail" fut intitulée : *Misère de la philosophie*, également qualifiée d'*Anti-Proudhon* par Engels.

Bon exemplaire en reliure de l'époque. Dos brunis.

800 / 1 200 €



380

NOIR ET BLANC : LES CISEAUX DE LA CENSURE

380

La Presse. 11^e année. Numéros 3776-3891. Paris, 5 septembre 1846-31 décembre 1846.
115 livraisons reliées en un volume in-plano (600 x 425 mm) de (230) ff. : demi-percale moderne.

CURIEX EXEMPLAIRE PROVENANT D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VARSOVIE : IL PORTE LES TRACES DE LA CENSURE TSARISTE.

L'exemplaire renferme les livraisons de *la Presse* pendant quatre mois, du 5 septembre au 31 décembre 1846. Il a été caviardé à plusieurs endroits ; tous les passages concernant la Russie ou la Pologne, généralement dans la rubrique "faits divers", ont été soit découpés, soit maculés de noir. L'encre utilisée par le censeur a brûlé le papier qui, parfois, s'est désintégré.

LA MISE AU PAS DU ROYAUME DE POLOGNE.

Monarchie constitutionnelle à la suite du Congrès de Vienne, le royaume de Pologne jouissait d'une relative autonomie jusqu'à l'arrivée au pouvoir du tsar Nicolas I^{er} en 1825. L'avènement du nouveau souverain s'accompagna d'une politique répressive – d'où la vigilance des censeurs à la solde du pouvoir russe.

En 1867, l'empire tsariste devait rayer de la carte le royaume de Pologne.

Fondé en 1836 par Emile de Girardin, un entrepreneur de génie, le quotidien *la Presse* révolutionna le journalisme français. Premier périodique à user des ressources de la publicité, éditant des écrivains de renom – Théophile Gautier y tint la rubrique de critique d'art – *la Presse* publia en feuilletons les œuvres nouvelles ; les *Mémoires d'outre-tombe* parurent ainsi pour la première fois, avec succès.

En cette fin d'année 1846, le journal porte en tête une citation de Guizot datée du 2 août : "Toutes les politiques vous permettront le progrès, la politique conservatrice seule vous le donnera."

ÉMOUVANTE RELIQUE.

800 / 1 200 €

381

DISRAELI (Benjamin). **Lettre au général Baudrand.** Londres, 6 avril 1846.
Lettre signée D., en anglais : 4 pages in-4.

IMPORTANTE LETTRE DANS LAQUELLE BENJAMIN DISRAELI ANNONCE LA CHUTE IMMINENTE DU PREMIER MINISTRE PEEL ET LA VICTOIRE DE SON PARTI.

En 1846, le parti conservateur se divisait à la suite de l'abolition des *Corn Laws*. Défenseur du protectionnisme, Benjamin Disraeli prédit la chute du Premier ministre Robert Peel, en raison des rapports de force dans les Chambres.

Disraeli se réjouit d'abord de la visite que Lord Palmerston s'apprête à effectuer en France : "It ought never to be forgotten, that he was the first English Minister who openly proclaimed the French alliance as the basis of English policy." Puis il aborde la question des affaires politiques anglaises :

I have not written to you before, because I could only have sent your opinions on the course of public affairs that changed every day. (...) I think it very doubtful, whether Sir Robert Peel's measures will eventually pass the House of Lords ; in which case, Lord Stanley will, in all probability, be called upon to form a government. But whether it eventually passes or not, I think the fate of Sir Robert Peel is sealed. He has lost his party. And an English minister without a party is a nonentity. The conservative party, deserted by their general & officers, have evinced great spirit & resources. Two thirds of them & more, in number 260, have completely organised themselves ; their discipline is complete, & they have entrusted the command to those whom general opinion has indicated as least unworthy of the trust. (...) What may happen on the fall of Peel is doubtful in the extreme, but that he can survive the session appears to me impossible. His real supporters consist only of one sixth of the House of Commons, while we are certain of increasing our large number at a dissolution, & if not then sure of obtaining an absolute majority over all other parties united, we shall have at any rate, half of the Chamber within a score.

Peel tomba finalement deux mois plus tard, le 29 juin, victime de sa politique de libre-échange et de l'opposition menée par Disraeli au sein même du parti conservateur comme au Parlement.

Premier ministre favori de la reine Victoria, Benjamin Disraeli (1804-1881) fut l'un des plus brillants hommes d'État anglais : élu député en 1837, après avoir été tenté par une carrière littéraire (il publia quelques romans à succès), il prit la tête du parti tory en 1848. Chef du gouvernement à plusieurs reprises, au gré des alliances et des élections, il entreprit de nombreuses réformes sociales et mena, à l'extérieur, une politique d'expansion. Outre-Manche, il devait fasciner les libéraux français.

Le général Baudrand, à qui était adressée la lettre, était aide de camp du roi Louis-Philippe. L'officier entretint une correspondance suivie avec Disraeli, à qui il permit en 1842 de rencontrer le roi, œuvrant ainsi au rapprochement franco-anglais – quitte à contredire par réalisme les vues bien plus critiques qu'il avait exprimées dix ans plus tôt dans sa "Gallomania".

1 000 / 2 000 €

LA FIN DE LA MONARCHIE DE JUILLET VUE DEPUIS L'ALGÉRIE
PAR LE FILS DU DÉJÀ CI-DEVANT ROI DES FRANÇAIS

382

AUMALE (Henri d'Orléans, duc d'). **Communiqué officiel.** Alger, 2 mars 1848.
Manuscrit autographe in-4 signé H d'Orléans : 1 page, en-tête du "Gouvernement général de l'Algérie. Cabinet."

April 6. 1848

Mon cher General -

About the time that you will receive this, Lord Palmerston will have arrived at Paris: a significant visit. I trust his reception will be cordial by your countrymen, for I know, that he is animated by a sincere desire to maintain not only peace, but intimate relations of friendship, between the two countries, & that the object of his visit is to put an end to all misconceptions. I ought never to be forgotten, that he was the first English Minister who openly proclaimed the

381

Gouvernement Général
de l'Algérie.

Alger le 21

Cabinet.

R. D'Orléans
6737
M. LE COMTE DE PARIS

Le Gouverneur Général trouve dans les journaux de Marseille et de Toulon la dépêche suivante qu'il porte immédiatement à la connaissance de ~~la population~~ ~~le public~~.

Paris. 25 février 1848. 11 h. du matin.

Le Ministre de l'Intérieur aux Préfets et Ss-Préfets.

Le gouvernement Républicain est constitué, la nation va être appelée à lui donner sa sanction. Vous avez immédiatement à prendre les mesures nécessaires pour assurer au Gouvernement le concours de la population et la tranquillité publique.

Le Gouverneur Général ~~seul~~ répète qu'il n'a reçu aucune communication officielle. Les bons citoyens ^{et l'armée} fidèles comme lui à la cause de la France, attendront avec le plus grand calme les ordres de la mère-Patrie.

Alger. 2 Mars 1848

H. d'Orléans

A Monsieur

382

PRÉCIEUX COMMUNIQUÉ DANS LEQUEL LE DUC D'AUMALE, ALORS GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE, RELAIE L'ANNONCE DE LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN À PARIS.

Le gouverneur général trouve dans les journaux de Marseille et de Toulon la dépêche suivante qu'il porte immédiatement à la connaissance du public :

Paris. 25 février 1848. 11h du matin.

Le ministre de l'Intérieur aux Préfets et Ss-Préfets.

Le gouvernement Républicain est constitué, la nation va être appelée à lui donner sa sanction. Vous avez immédiatement à prendre les mesures nécessaires pour assurer au Gouvernement le concours de la population et la tranquillité publique.

Le Gouverneur Général répète qu'il n'a reçu aucune communication officielle. Les bons citoyens et l'armée fidèles comme lui à la cause de la France, attendront avec le plus grand calme les ordres de la mère-Patrie.

Alger 2 mars 1848.

H d'Orléans

Fils du roi Louis-Philippe monté sur le trône dix-huit ans plus tôt à la faveur des journées de juillet 1830, le duc d'Aumale (1822-1897) fut nommé gouverneur général de l'Algérie après la prise de la smala d'Abd El-Kader en 1843. Il s'exila en Angleterre après la révolution de 1848, rejoignant sa famille. Là, il rédigea plusieurs ouvrages remarquables sur la politique et l'histoire.

La lettre est datée du 2 mars 1848, jour où le roi Louis-Philippe I^{er}, déchu, partit en exil. Quant au duc d'Aumale, sans doute las d'attendre "avec le plus grand calme les ordres de la mère-Patrie", il embarqua le lendemain 3 mars à bord du *Solon*, pour Gibraltar puis Londres.

Déchirures. La lettre a été doublée.

800 / 1 200 €



“LE RÉGICIDE EST LE DROIT DE L'HOMME QUI NE PEUT OBTENIR JUSTICE QUE PAR SES MAINS”

383

[ALIBAUD (Louis)]. **Testament d'Alibaud**. Contrat d'alliance entre les socialistes et les républicains. Paris, Typographie Schneider, sans date [1848]. In-folio de 4 pp. : en feuilles.

ÉDITION ORIGINALE DU “TESTAMENT” DE LOUIS ALIBAUD, IDÉALISTE RÉPUBLICAIN GUILLOTINÉ LE 11 JUILLET 1836 À L'ÂGE DE 26 ANS.

Soldat originaire de Nîmes, Louis Alibaud (1810-1836) refusa de tirer sur les insurgés de juillet 1830 : il fut réformé quatre ans plus tard. Après un séjour en Espagne, durant lequel il participa au soulèvement de septembre 1835, il revint en France avec l'idée de fomenter un attentat contre le roi Louis-Philippe. Le 25 juin 1836, il tira sur le roi à sa sortie des Tuileries avec une canne-fusil, mais le manqua de peu. Aussitôt arrêté, il fut condamné le 9 juillet, puis guillotiné deux jours plus tard.

Ayant refusé l'assistance d'un avocat, il rédigea une plaidoirie qu'il tenta de lire, en vain. Ce “Testament” circula sous forme manuscrite dans les milieux républicains durant la monarchie de Juillet. C'est Raymond Brucker qui le publia pour la première fois, en 1848.

Vipérin comme souvent, Barbey d'Aurevilly rapporte que “[Brucker] fit circuler manuscrite une œuvre qui ne pouvait pas être imprimée, le fameux *Testament d'Alibaud*, qui ramena le plus de socialistes à la cause républicaine et le plus de républicains à la cause socialiste ; grand coup de ralliement bien frappé ! Depuis, en 1848, il publia ce terrible *Testament*, avec une préface expiatoire. Il y raconte (sans les nommer) que MM. Cabet et Marrast, réfugiés à Londres, empêchèrent l'impression anglaise, en déclarant le manuscrit apocryphe ; aimant mieux sacrifier l'œuvre, qui aurait tant servi à l'union de leurs deux partis, que de s'exposer aux vérités qu'elle renfermait” (*Les Romanciers*, 1865, p. 38).

L'UN DES PLUS BEAUX EN MÊME TEMPS QUE L'UN DES PLUS RADICAUX PLAIDOYERS CONTRE LA MONARCHIE.

Je n'ai pas l'idée de défendre ma tête ; mon intention était de vous l'apporter loyalement (...). Le régicide est le droit de l'homme qui ne peut obtenir justice que par ses mains (...). La corruption découle des trônes et se répand sur les peuples. (...) À la vérité, vous avez les bagnes pour les populations qui veulent vivre, la morgue pour celles qui sont lasses, et l'échafaud pour les hommes de quelque vigueur qui veulent utiliser leur énergie.

Petit manque dans la marge, sans atteinte du texte.

1 000 / 2 000 €



383

pour quelque raison que ce soit. De pareilles tentatives ne peuvent avoir, dans mon
 opinion, ^{d'autre résultat} que de souffler la guerre civile, en organisant une funeste concurrence entre
 le prolétariat et la bourgeoisie (entre deux classes de la société), tandis qu'elle ne
 doit exister qu'entre les producteurs, c'est à dire entre toutes les activités sociales, sans
 distinction de classes et de catégories.

**NI ENNEMI DE LA BOURGEOISIE, NI PARTISAN DE LA LUTTE DES CLASSES :
 PROUDHON CANDIDAT "AU SERVICE DU PROLÉTARIAT"**

384

PROUDHON (Pierre-Joseph). **Aux citoyens Greppo, Garçon, Vallier, Maurin-Héraud, Mermet, et tous leurs amis du Département du Rhône.** Paris, 1^{er} avril 1848.
 Lettre autographe : 1 p. ¼ in-4.

Important manuscrit autographe.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES D'AVRIL 1848 : PROUDHON DÉVOILE SON PROGRAMME "AU SERVICE DU PROLÉTARIAT".

S'il reconnaît avoir contribué par ses critiques "à la nouvelle Révolution", il précise : "Je ne suis point, quoi qu'on dise, l'ennemi de la Bourgeoisie : la Bourgeoisie est une fraction du Peuple. Mais je suis au service du Prolétariat."

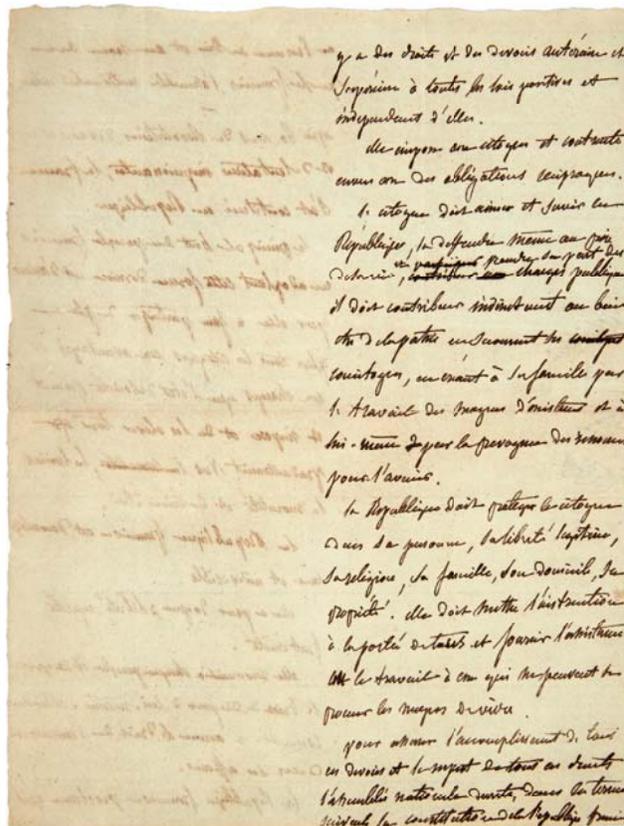
Il évoque son projet d'organisation du crédit et la réforme socio-économique de fond qu'il estime indispensable.

(La Banque du Peuple qu'il devait fonder un an plus tard tenta de mettre en application ces principes mutualistes de transformation des relations de production, mais elle échoua.)

La révolution du 24 février a mis le pouvoir aux mains de la classe travailleuse. (...) Il faut opérer par masse, et agir d'ensemble sur toute l'économie sociale. Je repousse donc tout essai d'organisation partielle (...). De pareilles tentatives ne peuvent avoir, dans mon opinion, d'autre résultat que de souffler la guerre civile, en organisant une funeste concurrence entre le prolétariat et la bourgeoisie (entre deux classes de la société), tandis qu'elle ne doit exister qu'entre les producteurs, c'est à dire entre toutes les activités sociales, sans distinction de classe ou de catégorie.

384

1 000 / 2 000 €



L'HOMME DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE À L'HEURE DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE

385

TOCQUEVILLE (Alexis de). **Projet de préambule de la Constitution française.**

Sans lieu ni date [1848].

Manuscrit autographe : 2 pp. in-4.

EXCEPTIONNEL DOCUMENT HISTORIQUE : TOCQUEVILLE ANALYSE LA SITUATION CONSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE, PLUS DE SOIXANTE ANS APRÈS LE DÉBUT DE LA RÉVOLUTION.

Tocqueville fut élu le 17 mai membre de la commission de 18 membres chargée de préparer la Constitution. Un chapitre assez critique de ses *Souvenirs* (II, 11) est consacré à cette affaire, mais Tocqueville y tait son rôle dans l'élaboration du Préambule.

Plusieurs éléments du projet de Tocqueville furent conservés dans le préambule de la Constitution du 4 novembre 1848.

Après 60 ans de Révolutions, de vains essais et de tentatives impuissantes, la France s'est constituée en République.

Le principal but du peuple français en adoptant cette forme dernière est d'arriver par elle à faire participer de plus en plus tous les citoyens aux avantages et aux charges que l'état de société promet et impose et de les élever tous graduellement vers les lumières, la moralité et le bien être.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EST DÉMOCRATIQUE, UNE ET INDIVISIBLE.

ELLE A POUR DOGME : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Suivent une série de constats fortement inspirés de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789.

15 000 / 20 000 €

au Nom de Dieu et au Nom des
Français, l'Assemblée Nationale.

Après les vœux de Révolution, de Vain et de
de Révolutions impuissantes, la France
s'est constituée en République.

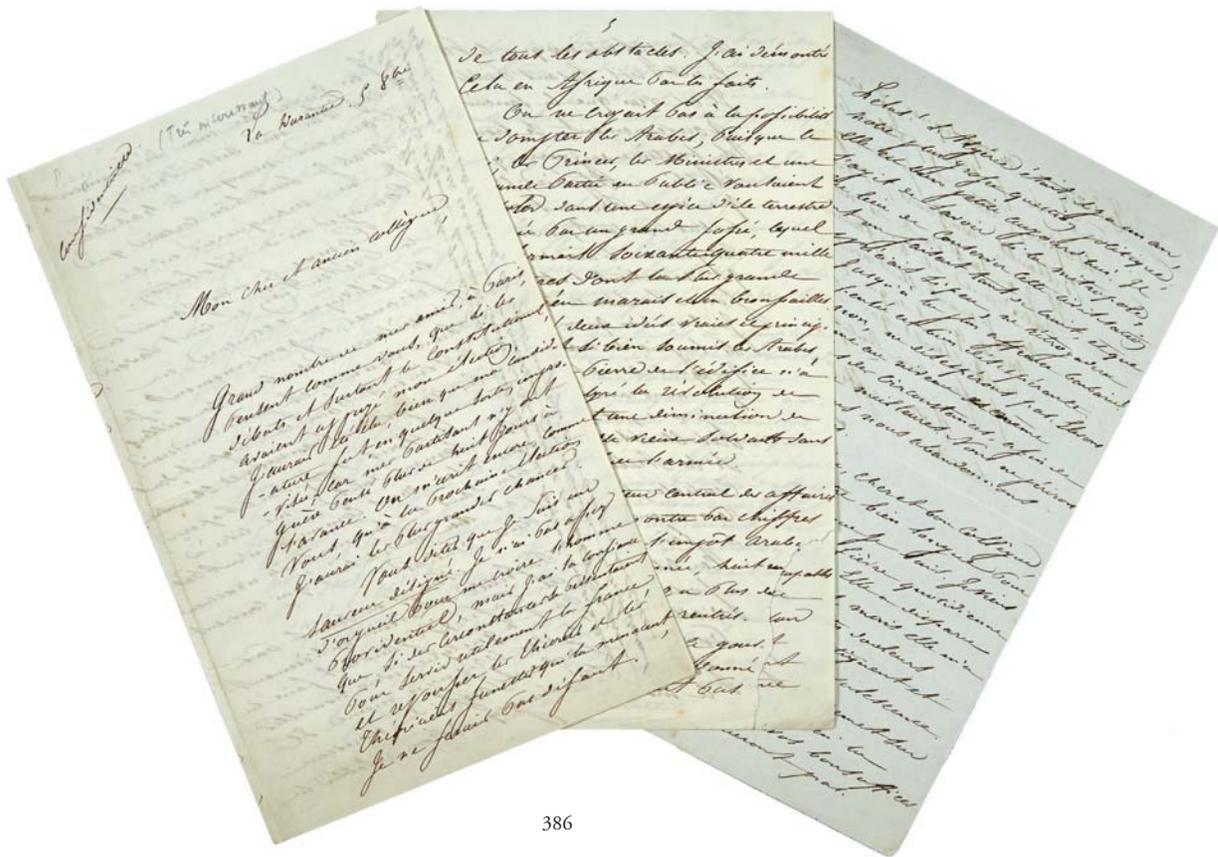
Le premier objet des peuples Français
en adoptant cette forme de Gouvernement est d'assurer
pour elle à tous les Français de plus en plus
plus tous les citoyens les avantages et
les charges que l'état de Société promet
et impose et de les élever tous et
graduellement vers la ~~Moralité~~, la Lumière
la moralité et la bien être.

La République Française est ~~divisible~~
une et indivisible.

Elle a pour Dogme; Liberté, égalité,
fraternité.

Elle reconnaît à chaque peuple et à chaque
à droit de dispenser de lui-même. Elle ne
concede à aucun le droit de s'immiscer
dans ses affaires.

La République Française proclame qu'il



386

LA POLITIQUE MUSLÉE DU “PACIFICATEUR” DE L’ALGÉRIE

386

BUGEAUD (Thomas Robert de la Piconnerie, duc d’Isly, maréchal). **Lettre confidentielle adressée à son “cher et ancien collègue”**. *La Durantie*, 5 octobre [1848]. Lettre signée *Mal B. d’Isly* : 9 pp. ½ in-8, un angle déchiré.

VIGOUREUSE DÉNONCIATION DU DEVENIR DE LA COLONISATION DE L’ALGÉRIE PAR UN DE SES PRINCIPAUX ET PLUS VIOLENTS ARTISANS.

Après avoir traversé toutes les aventures institutionnelles, politiques et militaires françaises depuis les guerres napoléoniennes, le maréchal Bugeaud (1784-1849) fut chargé de la répression de l’insurrection parisienne de 1834, au cours de laquelle eut lieu le massacre de la rue Transnonain, dénoncé par Daumier dans une lithographie célèbre. Deux ans plus tard, il fut envoyé en Algérie. À son retour en France en 1837, il dénonça une “possession onéreuse dont la nation serait bien aise d’être débarrassée”. Thiers le nomma néanmoins Gouverneur général de l’Algérie en 1840 : il entreprit alors de “pacifier” la colonie récemment conquise, y pratiquant la politique de la terre brûlée et les “enfumades” de sinistre mémoire. Il fut remercié par Guizot quelques années plus tard, en raison de différends quant à l’expédition en Kabylie et à la colonisation.

Au moment de la révolution de février 1848, Bugeaud reçut le commandement de l’armée, mais le roi Louis-Philippe ne lui donna pas la possibilité de résister à l’émeute : “Sire, lui dit-il laconiquement, Votre Majesté est fichue.”

Élu à la Constituante le 26 novembre 1848 député de la Charente-Inférieure (en remplacement de Louis-Napoléon Bonaparte qui avait opté pour un autre département), il fut un temps pressenti par les conservateurs comme candidat à la présidence de la République. Il se désista finalement au profit du neveu de l’empereur Napoléon I^{er}.

Dans cette lettre “confidentielle”, Bugeaud évoque tout d’abord la possibilité d’être élu aux prochaines élections législatives. S’il ne se considère pas comme un “sauveur désigné”, il assure qu’il ne manquera ni de courage ni de résolution, et qu’il saura s’entourer de bons conseillers pour mener à bien sa mission.

De surcroît, refusant un retour en arrière, il déclare accepter la forme républicaine des institutions. Quant à l’économie, développant ses idées coloniales, il défend – comme souvent par le passé – la figure du “soldat-laboureur” pour relancer l’activité sur des bases solides.

La vision de Bugeaud sur la gestion des affaires publiques est simple :

EN POLITIQUE COMME EN GUERRE, IL SUFFIT DE DEUX OU TROIS IDÉES VRAIES APPLIQUÉES AVEC ÉNERGIE, TALENT ET PERSÉVÉRANCE, POUR TRIOMPHER DE TOUS LES OBSTACLES. J’AI DÉMONTRÉ CELA EN AFRIQUE PAR LES FAITS.

On ne croyait pas à la possibilité de dompter les Arabes, puisque le roi, les princes, les ministres et une grande partie du public voulaient s’isoler dans une espèce d’île terrestre formée par un grand fossé (...) Eh bien ! deux idées vraies et principales ont si bien soumis les Arabes qu’aucune pierre de l’édifice n’a bougé malgré la révolution de février.

L’édifice tiendrait donc grâce au système établi par Bugeaud, mais il est menacé :

On finira par oublier, si la paix se maintient encore quelques années, la grande puissance que nous avait donné ce système de guerre, et que quelque grosse révolte résultera de cet oubli.

SI LES ARABES AVAIENT UNE DIRECTION CENTRALE, INTELLIGENTE, ON LEUR RECOMMANDERAIT SOIGNEUSEMENT À NE FAIRE AUCUNE RÉVOLTE PARTIELLE, CAR CELA NE FAIT QUE RIVER PLUS FORTEMENT LEUR CHAÎNE, MAIS D’ATTENDRE L’OCCASION FAVORABLE POUR FAIRE UNE GROSSE EXPLOSION GÉNÉRALE.

Bugeaud recommande enfin d’augmenter le contingent de soldats présents en Algérie pour protéger les colons, afin qu’ils puissent bâtir, défricher et cultiver sans craindre les attaques des Arabes :

Il s’agit de savoir si la métropole, au lieu de conserver cette civilisation dont on faisait tant de bruit, et que j’appréciais si peu, ne rétrogradera pas jusqu’à la plus affreuse barbarie ! Cette pensée est bien désespérante.

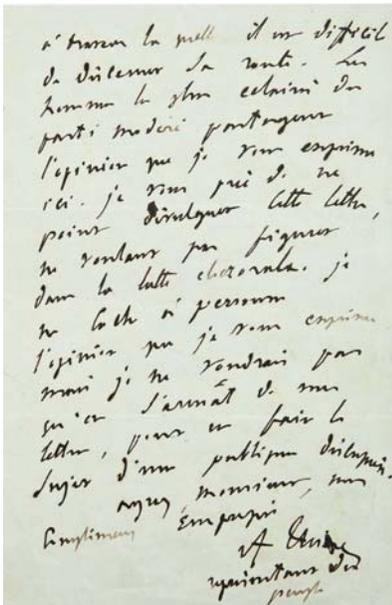
800 / 1 200 €

POUR BONAPARTE CONTRE CAVAIGNAC : “ENTRE DIVERS MAUX CE SERA LE MOINDRE”

387

THIERS (Louis Adolphe). **Lettre relative aux élections présidentielles de 1848.**

Paris le 5 novembre 1848. Lettre autographe signée A Thiers : 3 pages in-8 sur papier pelure.



387

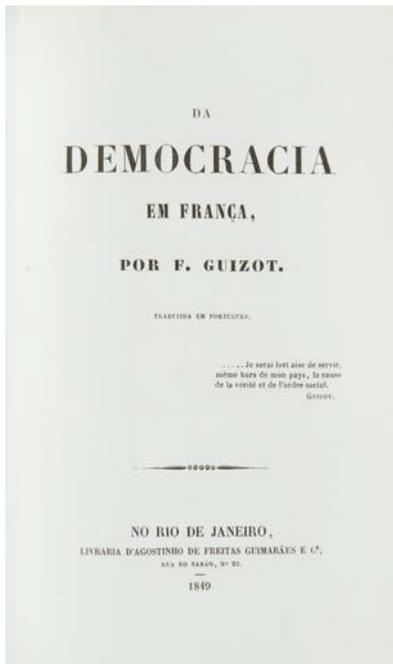
IMPORTANTE LETTRE HISTORIQUE SUR LA PRÉFÉRENCE DES CONSERVATEURS, MENÉS PAR THIERS, ACCORDÉE À LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE PLUTÔT QU’AU GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

La lettre pèse les mérites, vertus et inconvénients respectifs des deux candidats à la présidence de la République.

Tout en rendant justice à la personne du général Cavaignac, on n’a pas confiance dans ses tendances politiques. On le croit placé sous l’influence des partisans d’une république qui n’est pas la bonne. On ne croit pas devoir présenter un candidat modéré parce que la candidature de Louis Bonaparte lui enlèverait toute chance. On laisse donc la voie ouverte à ce dernier, parce qu’on le croit brouillé nécessairement avec la république Rouge. D’après toutes les probabilités Louis Bonaparte sera donc nommé, et notre avis n’est pas de lui faire obstacle. Nous n’avons pas grande opinion de sa personne, mais il est probable qu’entre divers maux ce sera le moindre.

En accord avec le propos de cette lettre, Thiers appuiera la candidature à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, avec le groupe du parti de l’Ordre contre celle de Cavaignac. Élu au premier tour, ce “crétin que l’on mènera” – selon le mot fameux de Thiers désignant le prince-président – se retourna au bout de quelques mois contre ses protecteurs, se brouillant notamment avec Thiers et Victor Hugo. Fente anciennement doublée de papier adhésif.

800 / 1 200 €



388

GUIZOT EN PORTUGAIS À L'USAGE DE DONA FRANCISCA DE BRAGANÇA, PRINCESSE DE JOINVILLE

388

GUIZOT (François). **Da Democracia em França.** Traduzida em portuguez. *Rio de Janeiro, Livraria d'Agostinho de Freitas Guimarães, 1849.*

In-8 : chagrin rouge, dos à nerfs orné de caissons de filets dorés, encadrement rocaille bordé d'un filet gras à froid et d'un filet doré sur les plats avec, au centre, chiffre couronné et doré sur le premier et armes dorées sur le second, coupes filetées or, encadrement intérieur de maroquin orné de filets et fleurons dorés, doublures et gardes de soie crème, tranches dorées (*J. Héritier*).

ÉDITION ORIGINALE DE LA TRADUCTION PORTUGAISE.

Publiée à l'adresse de Rio de Janeiro, elle a cependant été imprimée à Paris et parut la même année que l'édition originale. Portrait gravé de l'auteur en frontispice et fac-similé replié d'une lettre de Guizot autorisant la présente traduction.

L'ouvrage "marque le retour de Guizot, réfugié en Angleterre depuis la révolution. Espérant être élu aux prochaines législatives, il tenta de renouer avec sa verve polémique des années 1820 en lançant ce nouvel ouvrage dont le titre évoque celui de Tocqueville, qu'il n'a cependant cessé de combattre. C'est un réquisitoire musclé contre la nouvelle république" (Yvert, *Politique libérale*, n° 93).

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ DU TRADUCTEUR :

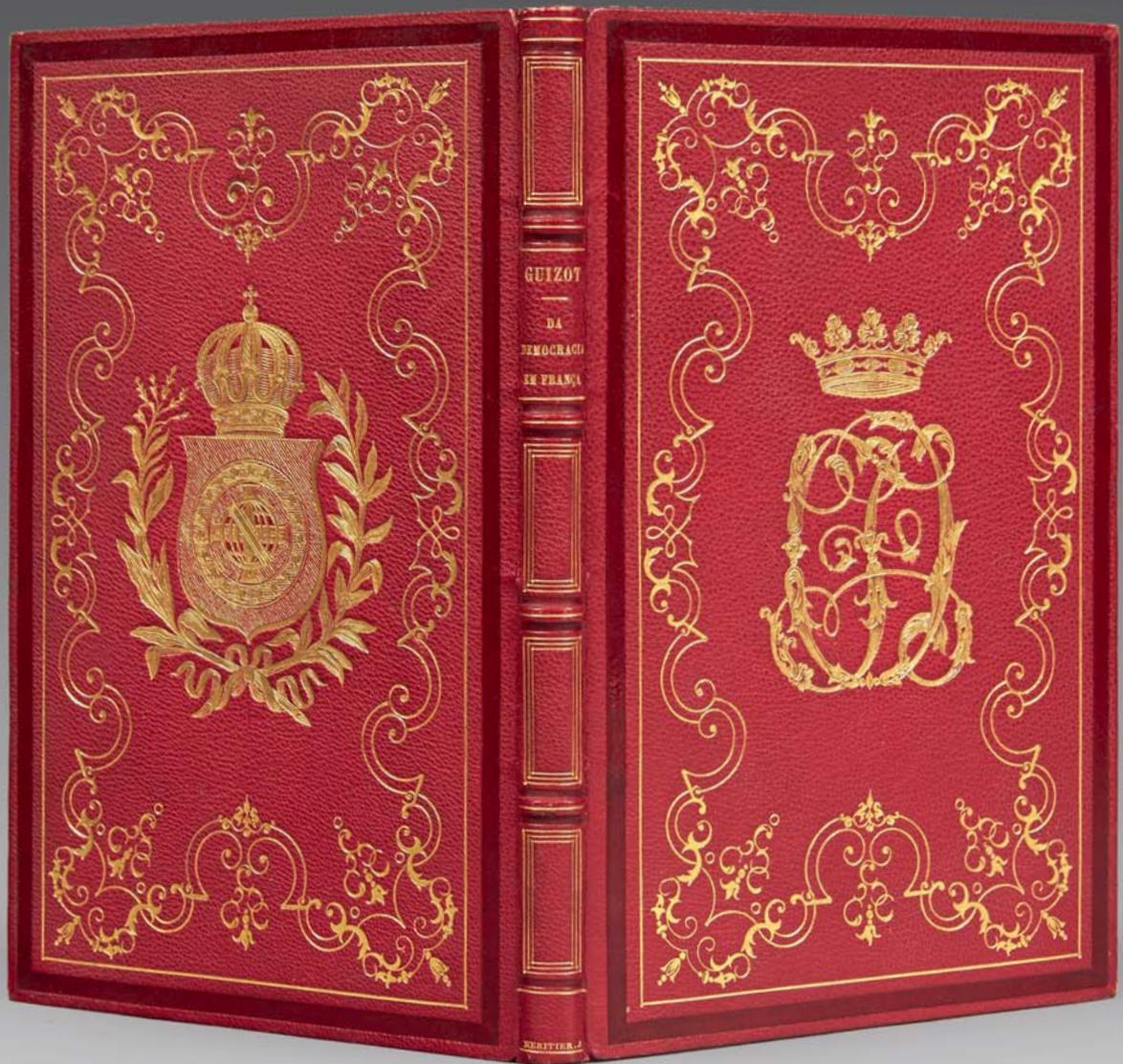
*à son Altesse Royal [sic]
Madame
la Princesse de Joinville
Hommage respectueux
José Lucio Correia*

PIQUANTE PROVENANCE HISTORIQUE QUE CELLE DE LA PRINCESSE DE JOINVILLE.

Princesse du Brésil et du Portugal, dona Francisca de Bragança (1824-1898) était la fille de l'empereur Pedro I. Elle devint princesse de Joinville par son mariage avec l'un des fils du roi Louis-Philippe. Ce dernier, libéral convaincu, était du nombre des ennemis de Guizot dont la dérive conservatrice heurtait la majeure partie des Français à la fin du règne de Louis-Philippe. On rapporte qu'en entrant aux Tuileries le 24 février 1848, les émeutiers découvrirent un perroquet auquel le prince de Joinville avait appris à crier : "À bas Guizot !"

EXEMPLAIRE RAVISSANT EN RELIURE DE MAROQUIN SIGNÉE DE L'ÉPOQUE PORTANT, SUR LE PREMIER PLAT, LE CHIFFRE DES JOINVILLE ET, SUR LE SECOND, LES GRANDES ARMES DE L'EMPIRE DU BRÉSIL.

3 000 / 4 000 €



GUIZOT
DA
DEMOCRACIA
EM FRANÇA

LITTAUER



389

“LA GRANDE DÉFAITE EN TOUT, C’EST D’OUBLIER” (CÉLINE)

MÉMOIRE ET IDENTITÉ NATIONALES AU RENDEZ-VOUS DE LA LÉGENDE NAPOLÉONNIENNE

389

DUBASTY (Adolphe Henri). **Portrait d’un demi-solde.** 1850.

Huile sur panneau (22 x 16 cm), signé *Dubasty* 1850, encadrement en bois doré.

RARE PORTRAIT D’UN DEMI-SOLDE EN UNIFORME, PIPE À LA MAIN, ASSIS DEVANT LE PORTRAIT DE NAPOLÉON.

Écartés sous la Restauration, les soldats de la Grande Armée touchaient une solde réduite et vivaient assez misérablement dans le souvenir des heures de gloire et des grandes victoires napoléoniennes. Ces demi-soldes, victimes de la mise à la retraite de l’énorme appareil militaire devenu inutile, constituèrent une catégorie sociale nouvelle ; ils furent surtout les premiers à nourrir la légende napoléonienne, devenant même un type littéraire en soi, peuplant les romans de Balzac, Mérimée, Hugo, Stendhal, Sue ou Vigny. À la fin du XIX^e siècle encore, un Georges d’Espèrès consacrait un roman à ces “vieux de la vieille”.

La légende, que ces témoins d’une époque révolue entretenaient, survit encore “tant le côté picaresque du caractère de certains et les contrastes séduisants de leur existence romanesque en font toujours le héros idéal pour les nostalgiques de l’épopée napoléonienne” (Jacques Jourquin).

Le peintre de salon Adolphe Henri Dubasty (1814-1884) fut l’élève d’Ingres. Une de ses peintures représentant David tenant la tête de Goliath (1846) est conservée au Louvre.

2 000 / 3 000 €

FILS D’ESCLAVES ET DÉPUTÉ

390

MAZULINE (Victor). **Déclaration.** *Sans lieu ni date* [vers 1850].

Manuscrit autographe signé *V. Mazuline*, de 10 lignes : ½ p. in-folio.

PRÉCIEUX MANUSCRIT AUTOGRAPHE SIGNÉ DANS LEQUEL LE PREMIER PARLEMENTAIRE NOIR REND HOMMAGE À LA RÉPUBLIQUE.

Né de parents esclaves, Victor Mazuline (1789-1854) fut le premier Noir élu à l’Assemblée nationale en 1848, comme représentant du peuple de la Martinique. Il rend ici hommage à la République qui, la première, a permis à un homme de sa condition d’occuper une fonction politique de premier plan :



390

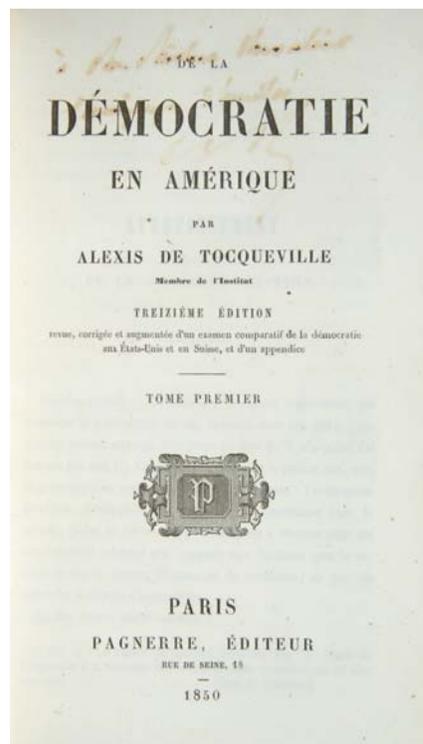
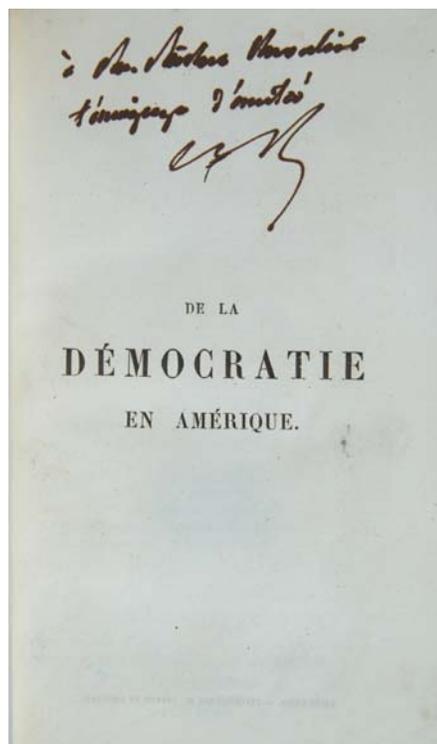
Honneur et reconnaissance à la République Française qui a rendu la Liberté aux Noirs.

Je fus nommé en Aout 1848 le premier de la race noire Représentant du peuple par 18492 nouveaux citoyens à l'Assemblée constituante.

Je dois cette reconnaissance à la République seule aussi je dis vivons et mourons pour elle.

*V. Mazuline
Ancien Représentant
5 rue Duguay-Trouin*

800 / 1 200 €



DEUX REGARDS SUR LE NOUVEAU MONDE

391

TOCQUEVILLE (Alexis de). **De la démocratie en Amérique.** Treizième édition revue, corrigée et augmentée d'un examen comparatif de la démocratie aux États-Unis et en Suisse, et d'un appendice. Paris, Pagnerre, 1850.

4 tomes reliés en 2 volumes in-12 : demi-veau vert, dos lisses filetés or avec, en pied, la mention "bibliothèque de Michel Chevalier" en lettres dorées, tranches jaspées (*reliure de l'époque*).

PRÉCIEUX ET RARE ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ DE L'AUTEUR :

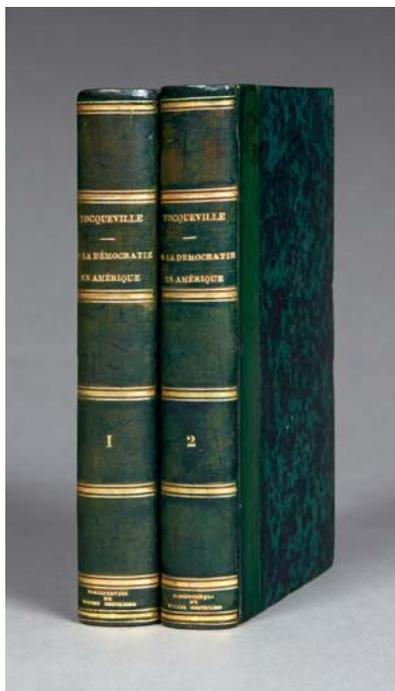
*À M. Michel Chevalier
témoignage d'amitié
A. de T.*

Économiste de renom et homme politique, Michel Chevalier (1806-1879) débuta dans les rangs saint-simoniens, avant de se rallier à la révolution de Juillet puis au coup d'État du 2 décembre. Il est aussi l'auteur de l'un des meilleurs ouvrages publiés en France sur les États-Unis ; ses *Lettres sur l'Amérique du Nord* (1836) parurent un an après les deux premiers volumes de *De la démocratie en Amérique* chez le même éditeur, Gosselin.

Les exemplaires dédiacés de la *Démocratie* sont rares ; celui-ci, adressé à un intellectuel en vue et l'un des "passeurs" du système américain en France, est exceptionnel.

L'exemplaire est conservé dans une boîte en maroquin rouge de Loutrel. Dos des reliures habilement retentés.

4 000 / 6 000 €



391



LE LIBERTADOR HAÏTIEN

392

SAINT-REMY (Joseph). **Vie de Toussaint-L'Ouverture**. Paris, Moquet, 1850.

In-8 : chagrin rouge, dos lisse orné de fers rocaille dorés, succession de filets à froid et dorés encadrant les plats avec fleurons aux angles, coupes et bordures intérieures décorées, tranches dorées (reliure de l'époque).

Première édition.

Elle est ornée d'un portrait lithographié d'après Farcy sur Chine appliqué.

PREMIÈRE BIOGRAPHIE DU PÈRE DE L'INDÉPENDANCE HAÏTIENNE.

Pierre-Dominique Toussaint Louverture (1743-1803) fut l'un des principaux acteurs de la révolution haïtienne menant, le 29 août 1793, à l'abolition de l'esclavage. Cet ancien esclave prit le contrôle de Saint-Domingue sous le drapeau français. Il libéra l'île de ses occupants espagnols et britanniques, puis organisa son ouverture au commerce extérieur. En 1801, il se fit nommer gouverneur général à vie ; Bonaparte devait mettre fin à son règne. Arrêté, Toussaint Louverture mourut en 1803 en raison des mauvaises conditions de sa détention.

Sur le bateau qui ramenait le prisonnier en France, il déclara : "En me renversant, vous avez seulement abattu le tronc de l'arbre de la liberté de Saint-Domingue ; ses racines repousseront, car elles sont nombreuses et profondes."

L'historien Joseph Saint-Remy (1815-1858), né en Guadeloupe, avait émigré enfant à Haïti, avant de se fixer en France.

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE PORTANT SUR LE FEUILLET PRÉLIMINAIRE UN ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ DE L'AUTEUR :

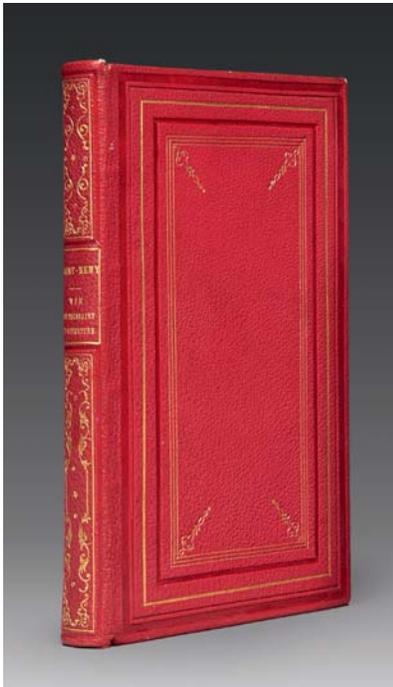
*à son altesse royale
Monseigneur le Prince de Joinville
amiral de France
hommage de profond respect
St Remy*

Fils du roi Louis-Philippe, François d'Orléans, prince de Joinville (1818-1900), entra dans la marine dès l'âge de 13 ans. Capitaine de vaisseau, puis vice-amiral, cet esprit curieux mena des excursions en Afrique, puis au Brésil, où il épousa, en 1843, dona Francisca de Bragança (1824-1898), fille de l'empereur Pedro I (1798-1834).

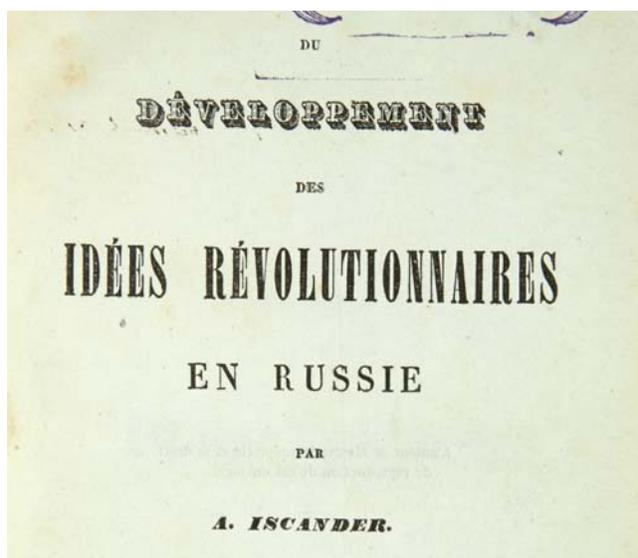
Marin d'exception, il était un libéral affirmé. Célèbre pour avoir ramené les cendres de Napoléon en France, il s'exila en Angleterre après la révolution de 1848.

PARFAITE RELIURE EN CHAGRIN DÉCORÉ DE L'ÉPOQUE. Rousseurs éparses.

3 000 / 4 000 €



392



393

AUX ORIGINES DE LA RÉVOLUTION RUSSE

393

[HERZEN (Alexandre Ivanovitch)]. **Du développement des idées révolutionnaires en Russie** par A. Iscander. Paris, Librairie A. Franck, 1851. In-8 de XV, 167 pp. : cartonnage vert à la Bradel, dos lisse orné de filets dorés (*reliure moderne*).

Rare édition originale, parue sous le voile de l'anonymat. Elle est dédiée : "À notre ami Michel Bakounine."

VIGOUREUSE PROCLAMATION EN VUE D'UNE EUROPE SOCIALISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE, PAR LE CHEF DES ÉMIGRÉS RUSSES EN EUROPE.

Pétersbourg c'est la nouvelle Rome, la Rome de l'esclavage universel, la métropole de l'absolutisme (...). Les espérances et les aspirations de la Russie révolutionnaire coïncident avec les espérances et les aspirations de l'Europe révolutionnaire et anticipent sur leur alliance dans l'avenir (...). L'impasse où sont arrivés les États de l'Europe est manifeste. Il leur faut nécessairement s'élancer vigoureusement en avant ou reculer plus qu'ils ne le font. Les antiithèses sont trop inexorables, les questions trop tranchées et trop mûries par les souffrances et les haines pour pouvoir s'arrêter à des demi-solutions, à des transactions paisibles entre l'autorité et la liberté.

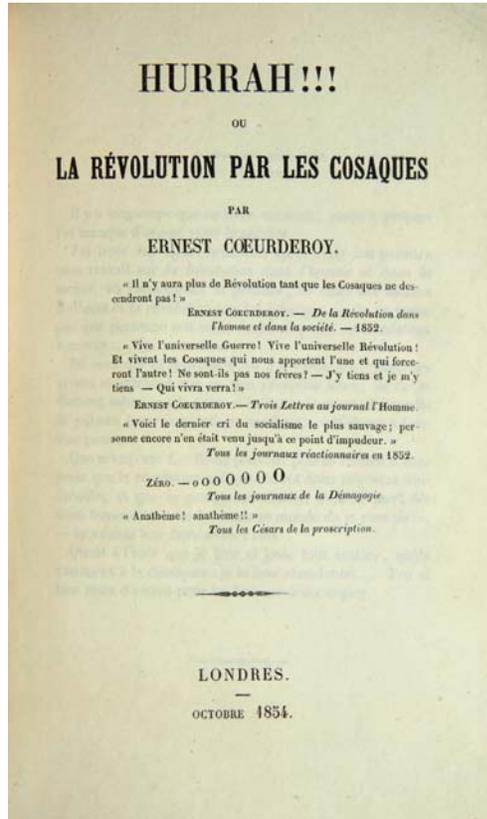
Jules Michelet rendra hommage au pamphlet d'Alexandre Herzen (1812-1870), en affirmant que la Russie sortirait un jour de sa longue nuit et trouverait à son tour les voies de la liberté.

Cette première édition imprimée à Nice (alors ville italienne), où l'auteur avait trouvé refuge après son expulsion du territoire français en 1850, est de toute rareté ; elle a été poursuivie et, selon Michel Cadot, "seuls quelques exemplaires échappèrent à la saisie".

Bel exemplaire relié de neuf. De la bibliothèque *Alim Krilov*, avec cachet sur le titre.

(Cadot, *la Russie dans la vie intellectuelle française*, p. 523 : "Michelet s'enflamme brusquement à ces perspectives révolutionnaires : l'impulsion lui est en partie donnée par le livre de Herzen *Du développement des idées révolutionnaires en Russie*, paru en juin 1851 à Nice.")

1 000 / 2 000 €



394

“RÉVOLUTIONNAIRES ANARCHISTES, DISONS-LE HAUTEMENT : NOUS N’AVONS D’ESPOIR QUE DANS LE DÉLUGE HUMAIN ; NOUS N’AVONS D’AVENIR QUE DANS LE CHAOS ; NOUS N’AVONS DE RESSOURCES QUE DANS UNE GUERRE GÉNÉRALE.”

394

CŒURDEROY (Ernest). **Hurrah !!! ou la Révolution par les Cosaques.** Londres, Octobre 1854. In-8 : demi-percaline verte à la Bradel, couvertures défraîchies conservées, *entièrement non rogné.*

Édition originale de toute rareté.

Médecin, Ernest Cœurderoy (1825-1862) prit part aux mouvements politiques qui précédèrent et suivirent la révolution de 1848. Il fut condamné à la déportation et vécut en exil (Suisse, Angleterre).

LE THÉORICIEN D’UNE RÉVOLUTION APOCALYPTIQUE.

Il ne se remit jamais de l’échec de 1848, son idée fixe étant que le salut ne peut venir que du triomphe du socialisme selon une vision prophétique qui prend des allures millénaristes. Des Cosaques, dont il sollicite l’ouragan vengeur, il précise : “Ils sont chez nous les cosaques, car le cosaque c’est l’homme déshérité.”

De désespoir, il se suicida à Genève en 1862, sans jamais être rentré en France.

“L’œuvre de Cœurderoy n’en est pas moins celle d’un vibrant héritier des lumières, préoccupé de la question sociale, celle d’un républicain intransigeant et d’un sombre visionnaire” (Max Nettlau, *Bibliographie de l’anarchie*).

4 000 / 6 000 €



395

L'INVENTEUR DE L'HISTOIRE MODERNE

395

MICHELET (Jules). **Histoire de France**. Paris, Hachette puis Chamerot, 1852-1867.
Joint, du même : Histoire de la Révolution française. Paris, Chamerot, 1847-1853.

En tout 24 volumes in-8 : demi-veau havane, dos lisses filetés or et à froid, pièces de titre et de tomailon tabac, tranches jaspées (*reliure de l'époque*).

Édition originale de l'*Histoire de France* de Michelet, le chef-d'œuvre de l'auteur, inventeur de l'histoire moderne et styliste de premier plan.

BELLE COLLECTION RELIÉE À L'ÉPOQUE.
 Les tomes 1 à 6 sont de la deuxième édition (1852).

1 000 / 2 000 €

PENSER LA FRANCE

396

TOCQUEVILLE (Alexis de). **L'Ancien Régime et la Révolution**. Paris, Michel Lévy frères, 1856.
 In-8 de XXI, 456 pp., (1) f. d'errata : demi-chagrin prune, dos à nerfs orné (*reliure de l'époque*).

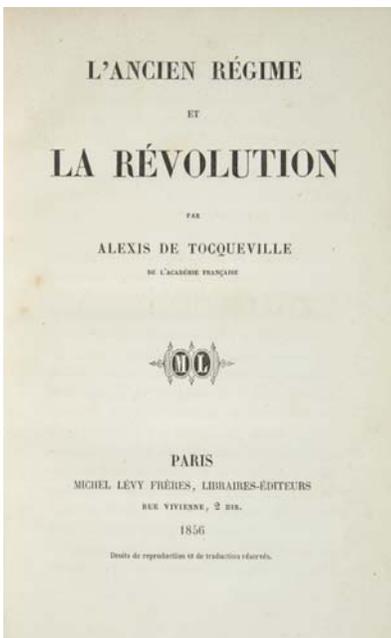
Édition originale.

ESSAI HISTORIQUE MAJEUR, "LE LIVRE CAPITAL DE TOUTE L'HISTORIOGRAPHIE RÉVOLUTIONNAIRE"
 (FRANÇOIS FURET).

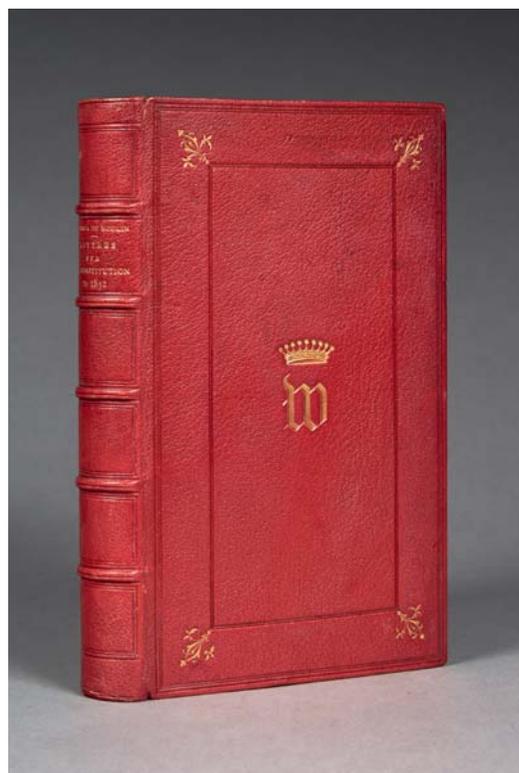
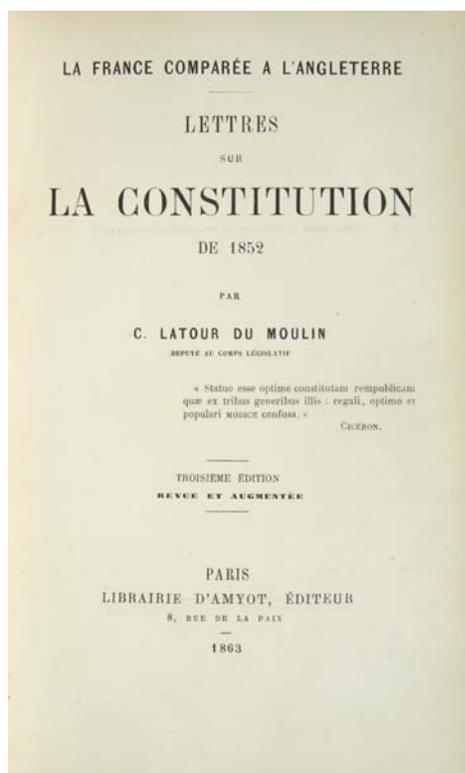
Après le coup d'État du 2 décembre 1851, qui marqua la fin de sa carrière politique, Tocqueville se tourna à nouveau vers l'écriture, qu'il avait quasiment abandonnée depuis 1840. Né d'une interrogation sur le bonapartisme et l'Empire, l'ouvrage évolua vers un essai sur la rupture révolutionnaire, ses causes et ses conséquences. Il connut un succès retentissant et demeura une analyse majeure sur les origines de la France moderne.

Bel exemplaire. (Yvert, *Politique libérale*, n° 103.)

800 / 1 200 €



396



EXEMPLAIRE DU FILS DE NAPOLÉON I^{ER}

397

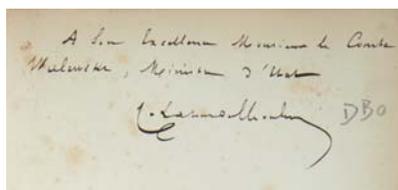
LATOURE DU MOULIN (Célestin). **La France comparée à l'Angleterre. Lettres sur la Constitution de 1852.** Troisième édition revue et augmentée. Paris, Amyot, 1863.

In-8 : chagrin rouge, dos à nerfs orné de caissons de filets à froid, double encadrement de filets à froid sur les plats avec fleurons dorés dans les angles et, au centre du premier plat, le chiffre couronné W doré, coupes filetées or, dentelle dorée en encadrement intérieur, doublures et gardes de soie rouge, tranches dorées (Gruel).

Député du Doubs, Célestin Latour du Moulin (1822-1888) participa au coup d'État du 2 décembre 1851, ce qui lui valut d'être nommé directeur général de la Librairie, de l'Imprimerie et de la Presse. Élu en 1853, il siégea d'abord dans la majorité dynastique, puis comme indépendant à partir de 1863, avant de rejoindre le centre gauche en 1869.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ DE L'AUTEUR :

*À Son Excellence monsieur le comte Walewski, ministre d'État,
C. Latour du Moulin.*



Fils de l'empereur Napoléon I^{er} et de Marie Walewska, Alexandre Colonna Walewski (1810-1868) fit une brillante carrière militaire au service de la Pologne, puis de la France, avant de devenir ambassadeur. Ministre des Affaires étrangères, puis d'État de Napoléon III de 1860 à 1863, on lui doit notamment le début de la construction de l'Opéra et une loi sur la propriété artistique et littéraire.

TRÈS BEL EXEMPLAIRE.

800 / 1 200 €

397

“LES IDÉES QUI BOULEVERSENT LE MONDE MARCHENT À PAS DE COLOMBES” (HEGEL)

398

ALEXANDRE II. **Положения о крестьянах, вышедших из крепостной зависимости** [Règlements et règles concernant les paysans affranchis de la dépendance servile]. *Saint-Pétersbourg, 1861.*

In-folio : maroquin vert, dos lisse muet et fileté à froid, grande plaque formée de quatre écoinçons ornementaux frappés à froid sur les plats avec titre à froid sur le plat supérieur (*reliure russe de l'époque*).

ÉDITION ORIGINALE : ELLE EST INTROUVABLE.

L'exemplaire est non seulement parfait mais il renferme quatre feuillets supplémentaires par comparaison avec celui de la Bibliothèque nationale de Russie, dont un *Avis du Conseil d'État*.

LE DÉCRET D'ALEXANDRE II ÉMANCIPANT LES MOUJIKS : LE PRINTEMPS RUSSE.

Après six ans de négociations intenses, Alexandre II (1818-1881) proclame le 3 mars 1861 l'abolition du servage, malgré les résistances de la noblesse. *Loukase* règle le statut juridique des paysans, devenus “sujets ruraux libres”. Ils ne peuvent plus être vendus, achetés ou échangés. Ils sont libres dans leur vie privée : ils obtiennent le droit d'exercer un métier, de posséder un bien, de choisir de se marier. Le paysan libéré reçoit une dotation de terre (environ 4 hectares), payable en 49 annuités à l'État qui, pour sa part, avance la somme aux propriétaires.

Victime d'un attentat, Alexandre II dit *le Libérateur* succomba le 13 mars 1881, avant d'avoir pu octroyer une constitution à son peuple. Son meurtre passa pour une vengeance des nobles.

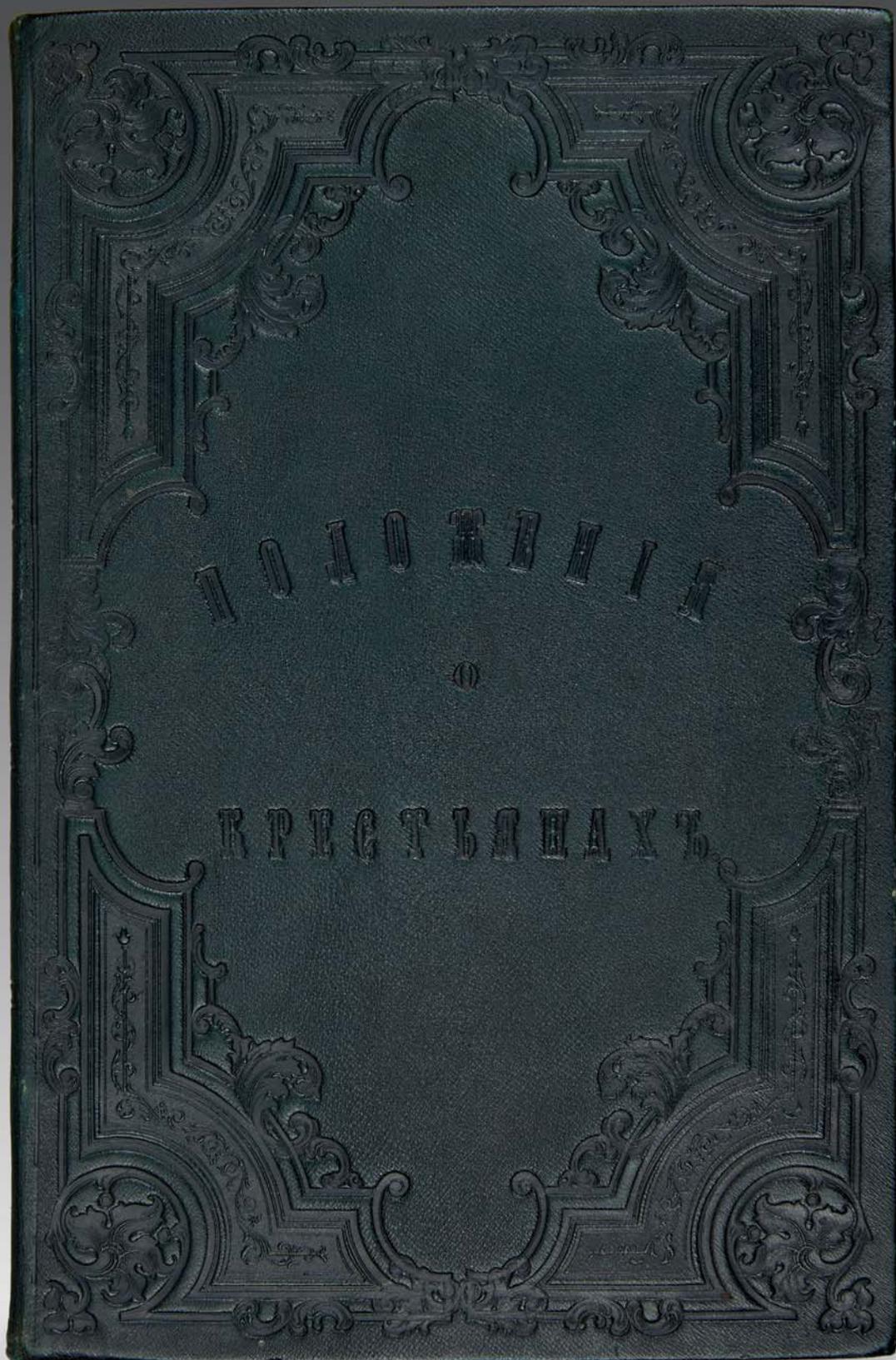
EXEMPLAIRE PARFAIT, EN MAROQUIN DÉCORÉE DU TEMPS EXÉCUTÉ EN RUSSIE.

(Université de Hitotsubashi, catalogue en ligne du *Center for Historical Social Science Literature*, pour l'exemplaire de la collection Bernstein-Souvarine : “The Tsar's Edict of February 19, 1861, *Regulations Concerning Peasants Leaving Serf Dependency*, is the text known as the Emancipation Manifesto. Signed by Alexander II, Tsar of Russia, it was promulgated on March 5, 1861. Defeat in the Crimean War clearly showed the backwardness of Russia in technology and economy. Dissolution of serfdom was an urgent matter because it interfered with the development of a capitalist basis to agriculture. As the time for the serfs to be liberated drew near, the aristocrats were shaken, but the Tsar declared that the problem had to be dealt with sooner or later and that it was more desirable to begin at the top than at the bottom. He then took a leading part in the reform with his officials. This Manifesto of 1861 had its limitations because peasants had to pay a large sum to be emancipated and because they would continue to be tied to the community (Mir) even after emancipation. Despite such inadequacies, the peasants were thus legally liberated”).



398

40 000 / 60 000 €



ПОЛОЖЕНІЯ



ВРЕСТЪЯНАХЪ

HOMMAGE DE NAPOLÉON III À L'UN DE SES COMPAGNONS DE LUTTE
CONTRE LA MONARCHIE DE JUILLET

399

NAPOLÉON III. **Histoire de Jules César**. Paris, Imprimerie impériale, 1865.

2 volumes in-folio : maroquin rouge, dos à nerfs richement ornés, double encadrement à la du Seuil sur les plats avec armes dorées au centre, coupes filetées or, dentelle intérieure, tranches dorées sur marbrures (*Hardy-Mennil*).

Édition originale.

CETTE HISTOIRE DE JULES CÉSAR EST, DIT TULARD, "UNE SORTE DE JUSTIFICATION DU RÉGIME IMPÉRIAL".

Elle est ornée d'un portrait gravé de Jules César d'après Ingres et de 36 cartes ou planches, dont 6 à double page, la plupart en couleurs.

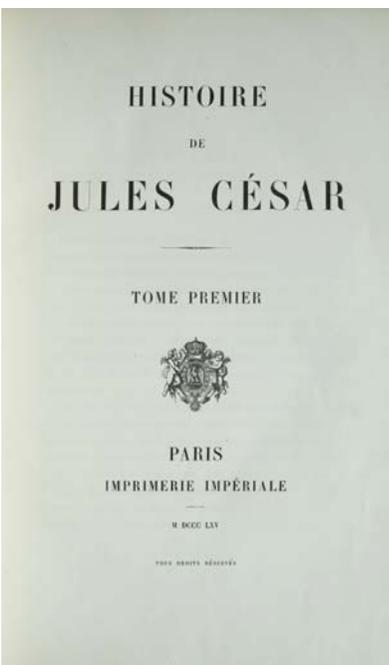
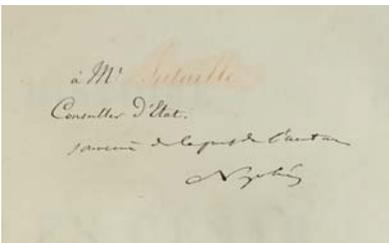
ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ DE L'AUTEUR :

*à Mr Bataille
Conseiller d'État
souvenir de la part de l'auteur
Napoléon*

BELLE PROVENANCE QUE CELLE DE MARTIAL-EUGÈNE BATAILLE (1814-1878), L'UN DES MEMBRES LES PLUS ACTIFS DU PARTI BONAPARTISTE.

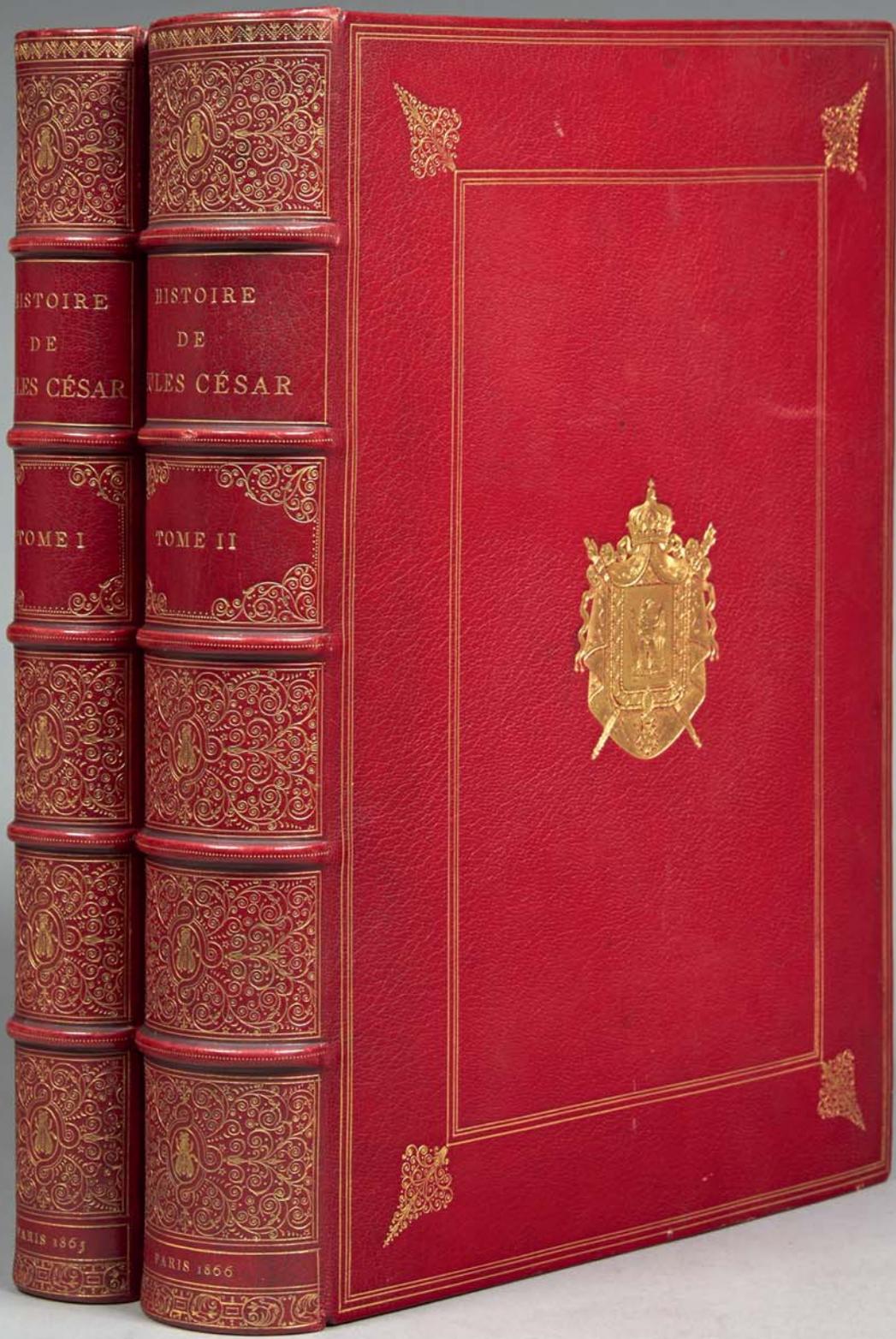
Ingénieur aux lignes de chemin de fer, il participa aux côtés du futur Napoléon III à la tentative de renversement du roi Louis-Philippe à Boulogne, le 6 août 1840. Arrêté, il fut emprisonné jusqu'en 1844 à la citadelle de Doullens, non loin du fort de Ham. Il fut nommé maître des requêtes au Conseil d'État en 1852, puis conseiller d'État en 1857.

PRÉCIEUX ET SUPERBE EXEMPLAIRE DE PRÉSENT EN MAROQUIN AUX ARMES DE NAPOLÉON III. Le nom du destinataire a été effacé, mais demeure lisible.



399

2 000 / 3 000 €



HISTOIRE
DE
JULES CÉSAR

TOME I

PARIS 1865

HISTOIRE
DE
JULES CÉSAR

TOME II

PARIS 1866

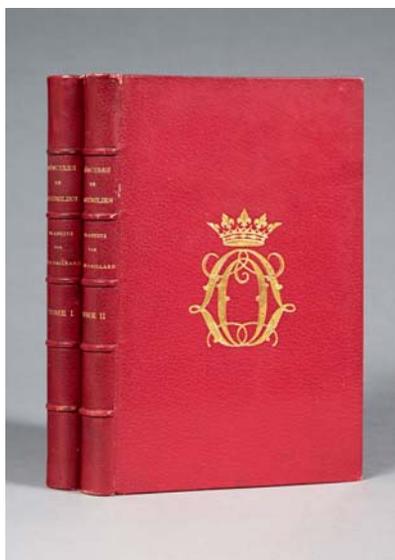


L'ÉPHÉMÈRE EMPEREUR DU MEXIQUE

400

MAXIMILIEN. **Souvenirs de ma vie.** Mémoires de Maximilien traduits par Jules Gaillard. Seule édition française autorisée. Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1868.

2 volumes in-8, maroquin rouge janséniste, dos à nerfs, grand chiffre couronné et doré au centre des plats supérieurs, coupes filetées or, dentelle intérieure, tranches dorées (*reliure de l'époque*).



400

Édition originale de la traduction française.

L'ouvrage comprend les mémoires de Maximilien, suivis d'aphorismes datés de 1851 à 1862.

Né en 1832, Maximilien d'Autriche fut nommé empereur du Mexique en avril 1864 avec l'appui de Napoléon III. Son règne fut de courte durée : renversé, il finit fusillé avec deux de ses généraux le 19 juin 1867. Son exécution fit l'objet de plusieurs toiles d'Edouard Manet dont l'exposition fut interdite en France.

Les aphorismes de Maximilien reproduits à la fin se terminent par : "Les nations vieilles ont la maladie des souvenirs."

SUPERBE EXEMPLAIRE EN MAROQUIN DU TEMPS AU CHIFFRE DU DUC DE NEMOURS.

Fils cadet du roi Louis-Philippe, Louis d'Orléans, duc de Nemours (1814-1896), passa plus de vingt ans en exil, après la révolution de 1848 qui chassa son père du trône de France. Il ne revint en France qu'en 1871, trois ans après la publication des *Souvenirs* de Maximilien.

1 000 / 2 000 €

UN FLORILÈGE DES PENSÉES DE BONALD AUX ARMES DE HENRI V, ULTIME REPRÉSENTANT DE LA BRANCHE AÎNÉE DES BOURBONS

401

BEAUMONT (Émile-Henri de). **Esprit de M. de Bonald ou Recueil méthodique de ses pensées.** Deuxième édition considérablement augmentée (...) avec quelques mots d'introduction et une notice sur l'auteur de ce recueil. Par M. A. C. Paris, F. Watterlier, 1870.

In-32 de (2) ff., XII, 268 pp., 2 facsimiles repliés : maroquin vert, dos à nerfs orné de fleurs de lis, armes de France sur le premier plat et couronne fermée au centre du second, petites fleurs de lis aux angles des plats, coupes filetées, encadrement intérieur, tranches dorées (*reliure de l'époque*).



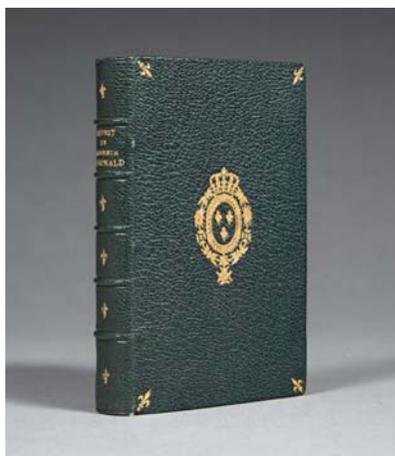
Deuxième édition, en partie originale.

L'exemplaire est bien complet des deux fac-similés repliés hors texte.

Ce florilège de 553 pensées extraites des ouvrages de Bonald a été composé par Émile-Henri de Beaumont (1795-1865). Les citations sont classées thématiquement : éducation, agriculture, gouvernement, souveraineté du peuple, Angleterre, féodalité, justice, félonie, littérature, sauvages, télégraphe, etc.

Chef de l'école théocratique française, adversaire farouche de la Révolution qu'il regardait comme satanique et contraire à l'ordre naturel qui procède de Dieu, Bonald devait exercer une influence qui s'étendit au-delà des seuls cercles monarchistes.

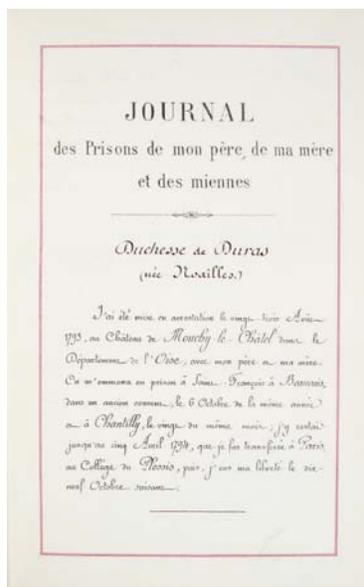
"L'avenir réservera, je crois, à M. de Bonald une assez haute place. À mesure que les âges s'éloignent et que les institutions s'évanouissent, on sent le besoin d'en résumer de loin l'esprit dans quelques figures et dans quelques noms. Le nom et le personnage de M. de Bonald sont une de ces représentations les plus justes et les plus fidèles qu'on puisse trouver, de l'ordre monarchique et religieux, pris au sens le plus absolu. Il a été un des derniers sur la brèche, et n'a pas cédé une ligne de terrain en théorie" (Sainte-Beuve).



401

PRÉCIEUX ET TRÈS BEL EXEMPLAIRE AUX ARMES DU COMTE DE CHAMBORD, DIT HENRI V (1820-1883), ULTIME REPRÉSENTANT DE LA BRANCHE AÎNÉE DES BOURBONS.

800 / 1 200 €



LE CALVAIRE DES NOAILLES SOUS LA TERREUR

402

DURAS (Louise-Charlotte-Philippine de Noailles, duchesse de). **Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes.** *Sans lieu, 1870.*

In-8 autographié de (1) f., XXXIX, 269 pp. (mal chiffrées, la pagination revient de 271 à 268) : percaline noire ornée de filets à froid (*reliure de l'époque*).

RARISSIME ÉDITION ORIGINALE, LITHOGRAPHIÉE À PETIT NOMBRE ET DESTINÉE AUX SEULS MEMBRES DE LA FAMILLE.

L'ouvrage porte en page de titre : "Souvenirs de famille, 1870." Le titre de *Journal des prisons* n'est inscrit qu'après la préface.

PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE ORIGINAL DE CÉCILE DE NOAILLES (1790-1870), COLLÉ EN FRONTISPICE.

Elle avait exprimé le souhait que le *Journal* de la duchesse de Duras, sa tante, fût reproduit pour chacun de ses petits-enfants ; c'est la raison pour laquelle l'une de ses trois filles a mis en œuvre cette édition.

"Retirée dans son château de Mouchy-le-Chatel (Oise), la famille de Noailles est arrêtée le 2 août 1793. Elle est d'abord enfermée à la prison de Beauvais, puis à celle de Chantilly, transférée enfin à Paris, au Collège de Plessis pour la duchesse de Duras, à la Conciergerie pour ses parents. Elle sera libérée le 19 octobre 1794, mais son père et sa mère ont été guillotins en juillet. Le récit de la duchesse de Duras éclaire bien l'état d'esprit des prisonniers durant la Terreur. On y a joint trois autres récits de proches de la famille de Noailles ayant trait à l'exécution du duc et de la duchesse" (Fierro, *Bibliographie des mémoires sur la Révolution*, 500, qui ne décrit pas cette première édition familiale hors commerce, mais seulement la réédition donnée par Plon en 1888).

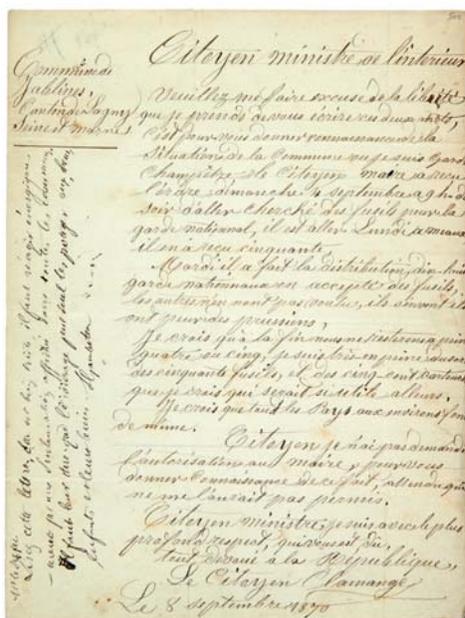
Les souvenirs de la duchesse de Duras sont suivis du *Journal* de Mme Latour, des *Relation de la journée du 21 juillet* par M. Grelet, *Relation de la journée du 22 juillet 1794* [par Garrichon] et de diverses lettres de famille.

BEL EXEMPLAIRE.

1 000 / 2 000 €



402



403

GAMBETTA CONFRONTÉ À LA PEUR DES POPULATIONS FACE À LA PROGRESSION DES ARMÉES PRUSSIENNES

403

[GAMBETTA]. **Lettre du citoyen Clamange à Léon Gambetta.** Jablines (Seine-et-Marne), le 8 septembre 1870.

Lettre autographe signée, 1 p. in-8, adresse au dos ; avec une note autographe signée de 4 lignes de Léon Gambetta dans la marge.

LA DÉSERTION DES GARDES NATIONAUX FACE AUX TROUPES PRUSSIENNES.

Lettre adressée par le garde-champêtre de la commune de Jablines, en Seine-et-Marne, au “Citoyen ministre de l’Intérieur”. Il rapporte que le maire de sa commune est allé chercher à Meaux, le 5 septembre, cinquante fusils destinés à la Garde nationale locale.

*Mardi il a fait la distribution, dix-huit garde nationaux on accepté des fusils, les autres n'en nont pas voulu, ils s'envont ils ont peur des prussiens.
Je crois qu'à la fin nous ne resterons a peine quatre ou cinq, je suis très en peine du sort des cinquante fusils, et des cinq-cent cartouches que je crois qui serait si utile ailleurs.
Je crois que tout les pays aux environs font de même.*

Le “Citoyen Clamange”, qui se dit “tout dévoué a la République”, explique au ministre qu’il n’a évidemment pas demandé au maire l’autorisation de lui écrire.

En marge, le nouveau ministre de l’Intérieur du gouvernement de Défense nationale constitué en hâte après que le second Empire ait été renversé (le 4 septembre 1870), a noté :

*Mr le Préfet,
Lisez cette lettre ; elle est bien triste, il faut réagir énergiquement par une Proclamation affichée dans toutes les communes. Il faut leur dire que le courage peut seul les protéger eux, leurs enfants et leurs biens.
L. Gambetta.*

Document très émouvant.

400 / 600 €

Le bombardement de Paris est commencé

L'ennemi ne se contente pas de tirer sur nos forts. Il lance ses projectiles

sur nos maisons, il menace nos foyers et nos familles

PARIS BOMBARDÉ, LE PEUPLE PARISIEN SUPPLIÉ

404

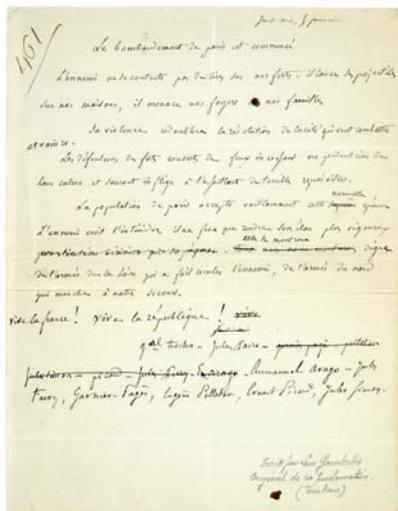
[FAVRE (Jules)]. **Proclamation aux Parisiens.** [Paris], jeudi soir, 5 janvier [1871].
Manuscrit autographe : 1 p. in-4.

EXCEPTIONNEL MANUSCRIT AUTOGRAPHE OFFRANT RATURES ET CORRECTIONS.

Il s'agit de la proclamation du gouvernement de la défense nationale, présidé par le général Trochu, à destination des Parisiens : l'affiche, sortie des presses de l'Imprimerie nationale, fut placardée dans Paris.

Le texte était destiné à soutenir la population victime des bombardements : le 5 janvier au matin, les troupes prussiennes s'attaquèrent d'abord aux forts de la périphérie puis, dans la soirée et toute la nuit, les obus tombèrent sur la capitale. Ces bombardements devaient se poursuivre plusieurs jours. Vaincu, le gouvernement signa l'armistice deux semaines plus tard, le 28 janvier.

Lorsqu'il rédigea cette proclamation, Jules Favre était ministre des Affaires étrangères et vice-président.



Le bombardement de Paris est commencé.

L'ennemi ne se contente pas de tirer sur nos forts. Il lance ses projectiles sur nos maisons, il menace nos foyers et nos familles.

Sa violence redoublera la résolution de la cité qui veut combattre et vaincre.

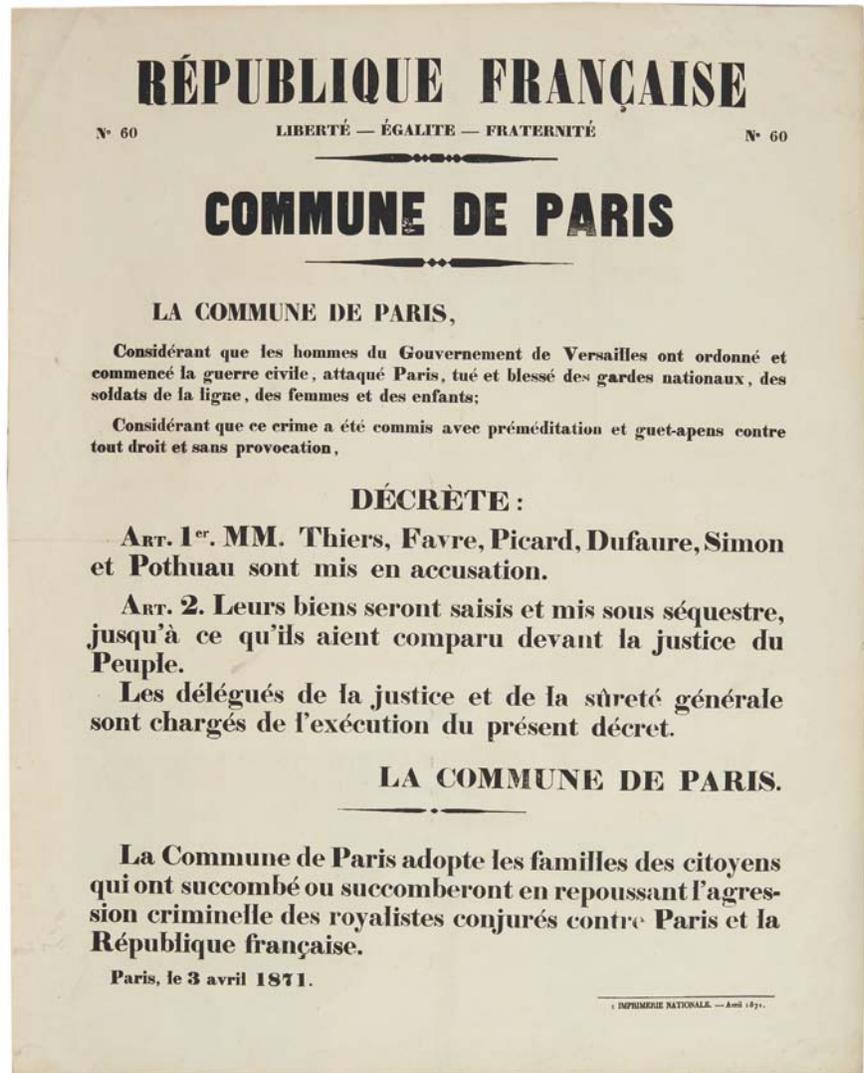
Les défenseurs des forts couverts de feux incessants ne perdent rien de leur calme et sauront infliger à l'assaillant de terribles représailles.

La population de Paris accepte vaillamment cette suprême nouvelle épreuve. L'ennemi croit l'intimider, il ne fera que rendre son élan plus vigoureux pour l'action décisive qui se prépare.

Tous nous nous montrerons Elle se montrera digne de l'armée de la Loire qui a fait reculer l'ennemi, de l'armée du Nord qui marche à notre secours.

*Vive la France ! Vive la république ! Vive
jeudi soir*

G[énéral] Trochu – Jules Favre – Garnier-Pagès – Pelletan – Jules Simon – Picard – Jules Ferry – Em. Arago Emmanuel Arago – Jules Ferry, Garnier-Pagès, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon.



405

TROIS AFFICHES DE LA COMMUNE DE PARIS

405

Mise en accusation de Thiers et des membres du gouvernement réfugiés à Versailles.

Paris, Imprimerie nationale, avril 1871.

Affiche imprimée (55,5 x 45 cm).

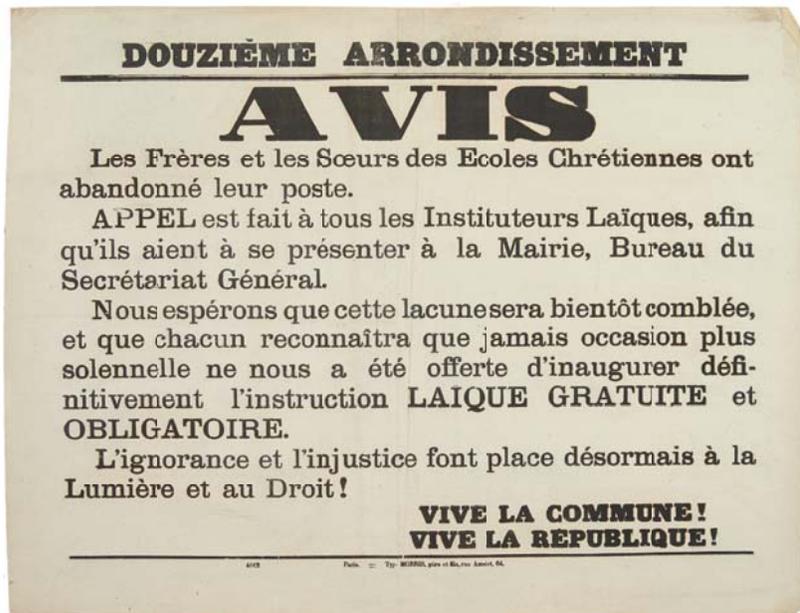
MM. Thiers, Favre, Picard, Dufaure, Simon et Ponthuau sont mis en accusation.

Leurs biens seront saisis et mis sous séquestre, jusqu'à ce qu'ils aient comparu devant la justice du Peuple.

L'annonce de la mise en accusation des politiques, qui fut décidée le 2 avril 1871, est suivie d'une annonce concernant les familles des Communards tués au combat :

La Commune de Paris adopte les familles des citoyens qui ont succombé ou succomberont en repoussant l'agression criminelle des royalistes conjurés contre Paris et la République française.

600 / 800 €



406

“L'IGNORANCE ET L'INJUSTICE FONT PLACE DÉSORMAIS À LA LUMIÈRE ET AU DROIT !”

406

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT. **Avis.** Paris, *Typographie Morris père et fils, sans date* [avril 1871].
Affiche imprimée (46,5 x 61 cm).

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA COMMUNE POUR UNE “INSTRUCTION LAÏQUE, GRATUITE ET OBLIGATOIRE”.

*Les Frères et les Sœurs des Ecoles Chrétiennes ont abandonné leur poste.
APPEL est fait à tous les Instituteurs Laïques, afin qu'ils aient à se présenter à la Mairie,
Bureau du Secrétariat Général.
Nous espérons que cette lacune sera bientôt comblée, et que chacun reconnaîtra que jamais
occasion plus solennelle ne nous a été offerte d'inaugurer définitivement l'instruction LAÏQUE
GRATUITE et OBLIGATOIRE.
L'ignorance et l'injustice font place désormais à la Lumière et au Droit !
Vive la Commune !
Vive la République !*

Après que les tentatives révolutionnaires eurent été balayées par l'Empire et la Restauration, la loi Falloux en 1850 permit aux congrégations religieuses d'assurer près de la moitié de l'enseignement primaire en France. Les écoles étaient surveillées par le curé et le maire qui, l'un comme l'autre, avaient la possibilité de révoquer un instituteur.

La Commune de Paris devait prendre des mesures en faveur de la laïcité – inventant le terme. Il fallut cependant encore attendre la nomination de Jules Ferry comme ministre de l'Instruction publique pour qu'une loi soit votée rendant l'enseignement laïque et obligatoire (le 28 mars 1882).

Très bel état de conservation.

600 / 800 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 266

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

N° 266

COMMUNE DE PARIS

AUX BATAILLONS DE LA XI^E LÉGION

Citoyens,

Les Membres de la Commune, délégués au XI^e arrondissement, sont heureux de rendre publiquement hommage au patriotisme que vous avez montré et au courage que vous avez déployé en face des assassins de Versailles, qui voudraient encore une fois étouffer les légitimes aspirations du peuple de Paris, en détruisant par la force brutale notre principe social. Ayant perdu tout sentiment de pudeur et de dignité, ils ont enfin jeté le masque; ils ne cachent plus leurs projets liberticides.

Leurs journaux, se flattant d'un succès qui leur échappera toujours, déclarent hautement que l'Assemblée, appelée nationale par antiphrase, n'a pas été nommée pour maintenir en France la République.

Est-ce assez clair? Qui donc viendra désormais soutenir que la lutte n'est pas engagée entre la République et la monarchie, entre le prolétariat et le capital, entre le progrès et le fanatisme, entre la lumière et les ténèbres?

Quel est celui qui osera affirmer, de bonne foi, la main sur la conscience, que ce gouvernement sans nom — dont les membres sont recrutés pour la plupart parmi les lâches et les incapables du 4 Septembre — veut sincèrement la République, lorsqu'il prend comme exécuteurs de ses basses œuvres les complices de Bonaparte?

CITOYENS GARDES NATIONAUX,

Vous avez été héroïques, vous vous êtes battus comme des braves, affirmant à la face du monde entier le droit et la justice, dont nos ennemis acharnés ne peuvent supporter le triomphe qui, malgré leurs efforts désespérés, ne se fera pas longtemps attendre. Déjà la confusion se met dans leurs rangs: Mac-Mahon, désespérant de venger dans le sang des Parisiens la honte de Sedan, menace de donner sa démission, ainsi que le général de Wimpfen, qui est à Versailles «vivant et vaincu»; les défections entre officiers sont fréquentes; la démoralisation s'est emparée des troupes.

Les misérables qui trônent dans la ville où s'étalait autrefois la monarchie ne sont pas encore contents d'avoir indignement trahi la France, et d'avoir livré à l'envahisseur les armes qui auraient dû servir à le chasser: ils veulent aussi, et à tout prix, installer sur le trône un monarque, roi ou empereur — peu leur importe — en foulant aux pieds nos droits les plus saints et nos libertés les plus sacrées.

Citoyens, nous ne le souffrirons pas! Sans ces hommes de malheur, nous eussions bien certainement vaincu l'étranger; imitant l'exemple de nos pères en 93, nous eussions reconduit les Prussiens de l'autre côté du Rhin; mais nous leur apprendrons, à ces traîtres, que, si Paris a été résolu à tout pour sauver l'honneur de la France

envahie, il préfère encore mille fois la mort au joug honteux de l'esclavage. Nous lui prouverons que ce Paris, tout en étant la capitale du monde civilisé et le centre des arts et des sciences de l'univers, saura combattre et vaincre pour la légitime revendication de ses franchises municipales.

Jules Favre, le faussaire, disait, le 4 Septembre, dans une de ses trop célèbres circulaires: «Après nos forts, nos remparts; après nos remparts, nos barricades; après nos barricades, nos poitrines.» Citoyens, prenant ces paroles comme devise, et jurant que l'action suivra la pensée, nous ajoutons celles-ci: «Après nos barricades, nos maisons; après nos maisons, nos mines!»

Les royalistes ont refusé toute conciliation; ils nous ont déclaré une guerre implacable. Pas trêve ni merci. Eh bien! soit. Nous l'acceptons: «*Vae victis*, malheur aux vaincus! Marchons bravement au-devant de nos ennemis et abordons-les sans crainte aux accents sublimes de notre immortelle *Marseillaise*».

Malgré les mensonges et les calomnies de nos adversaires, malgré le système terroriste qu'ils appliquent en province, la France se réveille! Elle sent instinctivement que nous combattons non-seulement pour nous, mais encore et surtout pour elle. Elle devine qu'elle serait perdue à jamais, si l'ignoble gouvernement de Versailles réussissait dans son projet machiavélique.

Les départements l'ont bien compris, et c'est pour cela, quoi qu'en disent les menteurs versaillais, que Lyon, Lille, Valenciennes, Dijon, Périgueux, le Mans et toutes les villes intelligentes, applaudissent à notre mouvement communal; c'est pour cela que les élections municipales sont partout favorables à notre sainte cause, qui est celle de la République!

Courage et persévérance, Citoyens, et notre triomphe définitif est proche. Un peuple qui combat pour le droit est invincible!

CITOYENS,

Vous avez bien mérité de la République!

La cause que nous défendons est juste: elle repose sur un principe immuable, et, avec votre intrépidité, la victoire nous est assurée! Nous vaincrons!

VIVE LA COMMUNE!

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Paris, le 7 Mai 1871
Les Membres de la Commune, délégués
au XI^e arrondissement:

MORTIER, VERDURE, DELESCLUZE,
AVRIAL.

IMP. NATIONALE, — No 137.

“UN PEUPLE QUI SE BAT POUR LE DROIT EST INVINCIBLE !”

407

Aux bataillons de la XI^e Légion. Paris, Imprimerie nationale, [7] mai 1871.
Affiche imprimée (89,5 x 55 cm), sous verre, cadre de bois noir.

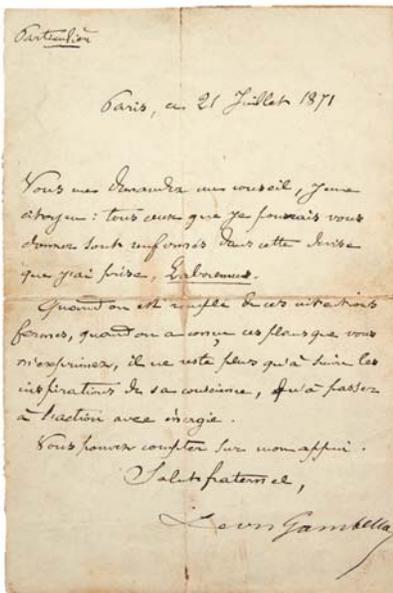
REMARQUABLE ADRESSE AUX COMBATTANTS DU ONZIÈME ARRONDISSEMENT PAR MORTIER, VERDURE, DELESCLUZE ET AVRIAL.

Le texte est destiné à soutenir le moral des combattants, les invitant à poursuivre la guerre contre les “assassins de Versailles”.

Citoyens,
Les Membres de la Commune, délégués au XI^e arrondissement, sont heureux de rendre publiquement hommage au patriotisme que vous avez montré et au courage que vous avez déployé en face des assassins de Versailles, qui voudraient encore une fois étouffer les légitimes aspirations du peuple de Paris, en détruisant par la force notre principe social. (...)
Qui donc viendra désormais soutenir que la lutte n'est pas engagée entre la république et la monarchie, entre le prolétariat et le capital, entre le progrès et le fanatisme, entre la lumière et les ténèbres ? (...)
Marchons bravement au-devant de nos ennemis et abordons-les sans crainte aux accents sublimes de notre immortelle Marseillaise. (...)
Courage et persévérance, Citoyens, et notre triomphe définitif est proche. Un peuple qui combat pour le droit est invincible ! (...)
La cause que nous défendons est juste : elle repose sur un principe immuable, et, avec votre intrépidité, la victoire nous est assurée ! Nous vaincrons ! (...)

Quatre manques restaurés, avec perte de quelques lettres.

600 / 800 €



408

UNE DEVISE : *LABOREMUS* – ET DES CONVICTIONS

408

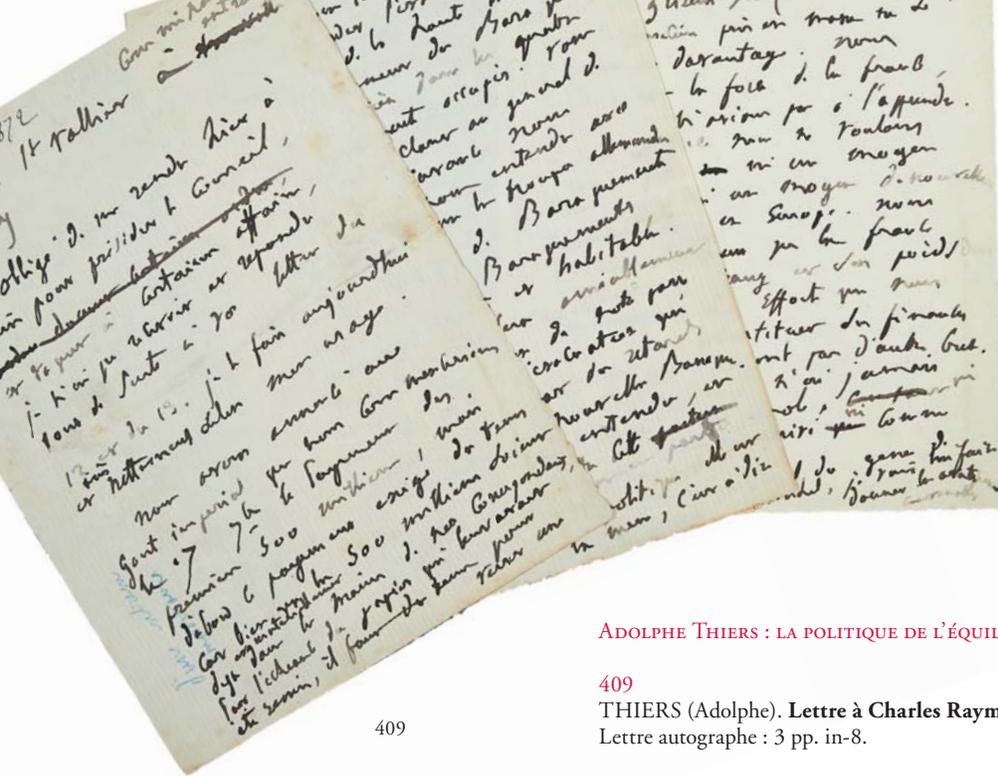
GAMBETTA (Léon). Lettre adressée à un jeune citoyen. Paris, 21 juillet 1871.
Lettre autographe signée : 1 p. in-12.

INTÉRESSANTE LETTRE DANS LAQUELLE LÉON GAMBETTA EXALTE LA FIDÉLITÉ À SES ENGAGEMENTS DANS L'ACTION POLITIQUE.

*Vous me demandez un conseil, jeune citoyen : tous ceux que je pourrais vous donner sont renfermés dans cette devise que j'ai prise, laboremus.
Quand on est rempli de ces intentions fermes, quand on a conçu ces plans que vous m'exprimez, il ne reste plus qu'à suivre les inspirations de sa conscience, qu'à passer à l'action avec énergie ;
Vous pouvez compter sur mon appui.*

Fraîchement réélu député, Léon Gambetta (1838-1882) allait devenir le leader de l'Union républicaine. Sa contribution à l'instauration de la Troisième République allait être décisive.

200 / 400 €



ADOLPHE THIERS : LA POLITIQUE DE L'ÉQUILIBRE

409

THIERS (Adolphe). *Lettre à Charles Raymond de Saint-Vallier. 15 août 1872.*
Lettre autographe : 3 pp. in-8.

LETTRE CAPITALE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SUJET DES NÉGOCIATIONS SUR L'ÉVACUATION DU TERRITOIRE PAR L'ALLEMAGNE.
Ses instructions sont à l'adresse du comte de Saint-Vallier (1833-1886), diplomate et commissaire spécial de la France auprès des armées allemandes.

DEUX QUESTIONS ÉPINEUSES : L'ÉVACUATION DES TERRITOIRES OCCUPÉS ET LES RÉPARATIONS.

Le traité de Francfort du 10 mai 1871, imposé par l'Allemagne à la France vaincue de 1870, prévoyait le paiement de réparations atteignant 5 milliards de francs or. Thiers a déjà fait voter un grand emprunt public le 21 juin 1871 qui atteint en quelques jours 4 milliards de francs or. La France comptait commencer à payer les premiers 500 millions le 17 septembre 1872, mais "il faut du temps pour verser une somme aussi considérable. De plus nous tenons compte de la nécessité de faire concorder l'évacuation de la Marne et de la Haute Marne avec l'achèvement des Baraques en construction dans les quatre autres départements occupés (...). Tout cela se règlera amiablement et sans réclamation de notre part contre les retards d'évacuation qui seraient amenés par des retards d'achèvement des nouvelles baraques".

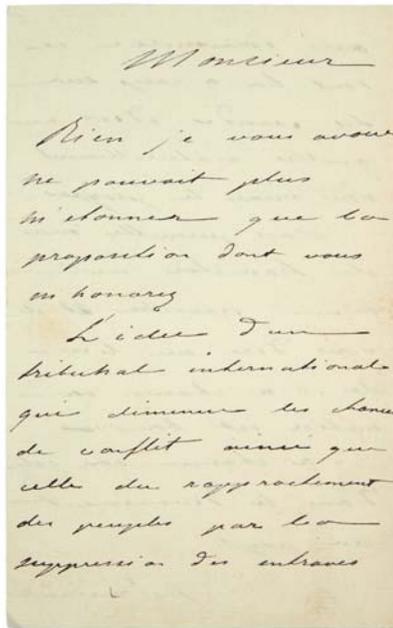
UNE POLITIQUE DE CONCILIATION AU SERVICE D'UNE FRANCE RENDUE À SA DIGNITÉ.

Thiers expose sa stratégie politique – celle de la pacification – qu'il compte mettre au service de la France, afin de la remettre au premier rang des nations.

Quant à notre politique elle est la même c'est à dire, pleinement et fermement pacifique et nullement modifiée par le succès de l'emprunt. Le gouvernement est composé de gens sensés qui ne se grisent pas (...). Nous connaissons la force de la France (...). Mais cette force nous ne voulons en faire ni un moyen de guerre, ni un moyen de nouvelles perturbations en Europe. Nous voulons seulement que la France reprenne son rang et son poids dans le monde. Les efforts que nous ferons pour reconstituer ses finances et son armée, n'ont pas d'autre but. Je l'affirme, et je n'ai jamais manqué à ma parole, ni comme homme privé ni comme homme public.

En substance, une politique d'équilibre sagace, propre à dénouer la crise : en septembre 1873, la France avait réglé toutes les indemnités de guerre et l'Allemagne évacuait simultanément les territoires occupés, sauf l'Alsace-Lorraine. À sa mort, en 1877, Gambetta proclama "libérateur du territoire" l'ancien orléaniste devenu républicain par raison et dont la présidence permit enfin d'ancrer la République dans les esprits, un siècle après la Révolution française.

600 / 800 €



410

LE DROIT CONTRE LA FORCE, ENCORE

410

BRAZZA (Pierre Savorgnan de). **Lettre à un ami**. 27 novembre 1885.
Lettre autographe signée P. S de Brazza : 2 pp. ½ in-12.

Officier de marine et explorateur français d'origine italienne, Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) ouvrit la voie à la colonisation française en Afrique centrale.

Lettre écrite quelques mois après la clôture de la conférence de Berlin (1884-1885) qui organisa la colonisation européenne de l'Afrique. Brazza approuve l'idée d'un tribunal international qui devrait permettre de régler par le droit des litiges frontaliers, évitant le recours à la force.

*L'idée d'un tribunal international qui diminue les chances de conflit ainsi que celle du rapprochement des peuples par la suppression des entraves au commerce ce sont là à coup sûr des grandes idées auxquelles naturellement nous mène le progrès :
Mais permettez moi de travestir un vieux proverbe et de vous dire au lieu de : « à chacun son métier est bon » - « à chacun son rôle dans le dévouement au pays ».*

Le même mois, Pierre Savorgnan de Brazza fut nommé commissaire général du Congo français. Sa gestion bienveillante de la colonie contrastait avantageusement avec le régime personnel de Léopold II sur l'autre rive du Congo, contribuant à forger sa légende.

200 / 400 €

DEUX BÂTISSEURS

411

LESSEPS (Ferdinand de). **Souvenirs de quarante ans** dédiés à mes enfants.
Paris, Nouvelle Revue, 1887.

2 volumes in-8 de 550 pp., (1) f. ; 768 pp., (1) f. : demi-velin vert à coins, dos lisses ornés, pièces de titre et de toison de maroquin rouge, non rognés (reliure de l'époque).

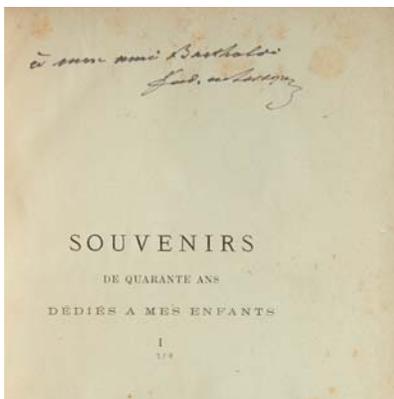
Édition originale des mémoires du constructeur du canal de Suez.

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE DE FRÉDÉRIC AUGUSTE BARTHOLDI (1834-1904), constructeur de la statue de la Liberté, avec envoi autographe signé de l'auteur :

*À mon ami Bartholdi
Ferd. de Lesseps*

La rencontre de ces deux personnalités marquantes de la fin du XIX^e siècle confère à l'exemplaire un surcroît d'intérêt.

600 / 800 €



411



Explosion de la Rue des Bons Enfants

Vue du fond de la salle à l'endroit où l'engin a fait explosion



ACTION DIRECTE : ÉTAT DES LIEUX EN IMAGES

412

[ATTENTATS ANARCHISTES]. **Album de photographies des bombes et des attentats anarchistes à Paris de 1885 à 1894.**

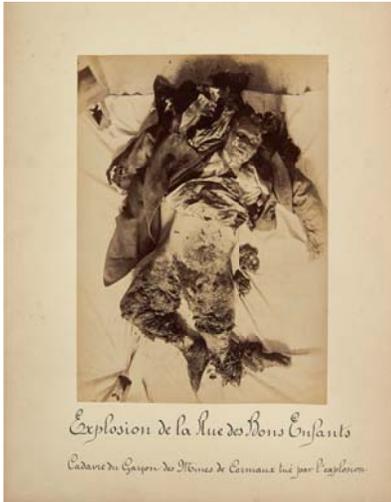
146 tirages d'époque sur papier albuminé et citrate, montés sur carton, légendés, réunis dans 4 albums in-folio oblong : demi-chagrin vert moderne.

EXCEPTIONNELLE COLLECTION DE 146 PHOTOGRAPHIES DÉTAILLANT LES BOMBES ET LES ATTENTATS ANARCHISTES À PARIS À LA FIN DU XIX^E SIÈCLE.

La collection comprend :

- 92 photographies d'explosifs reconstitués ou de schémas de leur structure (coupes verticales et horizontales), classées par date, depuis l'affaire du jardin du Luxembourg, le 22 mars 1885, jusqu'à l'attentat de l'avenue Niel, le 23 mai 1894.
- 38 photographies montrant les dégâts occasionnés par les attentats : Explosion du boulevard Saint-Germain (11 mars 1892), Explosion de la rue de Clichy (25 avril 1892), Commissariat de police des Ternes (avril 1892), Restaurant Véry (26 avril 1892), Explosion de la rue des Bons-Enfants (8 novembre 1892), Explosion de la rue Saint-Jacques (20 février 1894), Explosion du restaurant Fayot (5 avril 1894).
- 3 portraits anthropométriques de militants anarchistes : *Ravachol, Émile Henry et Vaillant*.
- 9 photographies de cadavres pour les attentats contre le restaurant Véry, la rue des Bons-Enfants et le cadavre de Pauwels qui fut tué par sa propre bombe à l'église de la Madeleine le 15 mars 1894.
- Enfin, la collection comprend 4 photographies de "Vues [et matériel] des baraquements dans lesquels on procède à l'ouverture des engins".





412

LA PROPAGANDE PAR LE FAIT.

Afin de mettre à bas le régime honni de la bourgeoisie, les anarchistes adoptèrent au congrès de Londres une nouvelle stratégie : la "propagande par le fait". Au fond, ils mettaient en pratique l'appel lancé trente ans plus tôt par Ernest Cœurderoy : "Révolutionnaires anarchistes, disons-le hautement : nous n'avons d'espoir que dans le déluge humain ; nous n'avons d'avenir que dans le chaos ; nous n'avons de ressources que dans une guerre générale." (Cf. n° 394 de ce catalogue).

Cette volonté d'une action directe a entraîné une vague d'attentats qui devaient terroriser la France au début des années 1890 et déboucher sur le vote d'une série de textes législatifs particulièrement répressifs qualifiés alors de "lois scélérates".

Parmi les attentats qui défrayèrent la chronique figure l'attentat contre le restaurant Véry le 26 avril 1892 (documenté avec 9 photographies) ou celui contre la Chambre des députés le 9 décembre 1893. L'explosion de la bombe au commissariat de la rue des Bons-Enfants, le 8 novembre 1892, est la plus documentée, avec 15 photographies. Émile Henry, dont on voit par ailleurs le portrait, avait déposé une bombe devant la Compagnie des mines de Carmaux en solidarité avec les grévistes ; découverte, elle fut transportée au commissariat de la rue des Bons-Enfants où elle explosa, tuant cinq policiers.

Quant à l'attentat contre le restaurant Foyot (6 photographies), il fut l'objet de controverses : attribué à Félix Fénéon – qui fut finalement acquitté –, il devait toucher un militant anarchiste convaincu, le poète Laurent Tailhade, qui y perdit un œil. Les ennemis des anarchistes s'en réjouirent, Tailhade ayant eu, un an plus tôt quand Vaillant lança une bombe à la Chambre des députés, un mot fameux : "Qu'importe les victimes, si le geste est beau."

Ces albums conservent les portraits de trois militants anarchistes fameux : *Ravachol*, *Émile Henry*, surnommé "le Saint-Just de l'anarchie", et *Vaillant*.

8 000 / 12 000 €



Explosion du Restaurant Véry
Vue extérieure du restaurant. Vue prise sur la droite



413

“LES PARTIS COMME LES ARMÉES NE TROUVENT LEUR FORCE QUE DANS LA DISCIPLINE”

413

BOULANGER (Georges). **Réponse à un adversaire politique.** Jersey, 28 janvier 1891.
Lettre autographe signée Gal Boulanger : 4 pages in-12, enveloppe.

INTÉRESSANTE LETTRE DU HÉROS ÉPHÉMÈRE DE LA DROITE NATIONALISTE, RÉDIGÉE QUELQUES MOIS AVANT SON SUICIDE.

Alors réfugié en exil à Jersey (l'île qui avait accueilli Victor Hugo !), parce que condamné à la prison à vie pour complot contre l'État, le général Boulanger (1837-1891), précise sa conception d'un parti politique, fondé sur la discipline.

Je vous ferai remarquer seulement que les partis comme les armées ne trouvent leur force que dans la discipline, et que le premier devoir du patriotisme est de savoir attendre pour agir le signal de l'action commune, sans risquer de compromettre le sort d'une cause ou d'une campagne par des tentatives intempestives.

On joint une photographie originale du général Boulanger en compagnie de Cahu à Jersey, en 1889, avec dédicace autographe signée de Cahu au directeur du *Figaro* Gaston Calmette. (17 x 12,2 cm).

600 / 800 €

LES DÉBUTS POLITIQUES DU FONDATEUR DE LA RÉPUBLIQUE TCHÉCOSLOVAQUE

414

MASARYK (Tomas Garrigue). **Lettre à un militant politique.** Sans lieu, 21 décembre 1893.
Lettre autographe signée en tchèque : 2 pages 1/3 in-8.

PASSIONNANT TÉMOIGNAGE.

En cette fin d'année 1893, Tomas Garrigue Masaryk (1850-1937) venait de renoncer à son mandat au *Reichstag* autrichien. Il y avait représenté, au sein du parti des jeunes Tchèques, l'aile modérée, plaidant pour une autonomie élargie des territoires satellites de l'empire des Habsbourg. Il en vient ici à quitter la scène politique face à la pression grandissante des radicaux. Il ne devait y revenir qu'en 1907.

UNE APOLOGIE DU TERRORISME

415

MICHEL (Louise). **Aujourd'hui ou demain.** 10 juillet 1892.
Manuscrit autographe signé Louise Michel : cahier in-8 de (10) ff.

Précieux manuscrit autographe.

PROFESSION DE FOI ANARCHISTE ET APOLOGIE DE RAVACHOL, "LE DYNAMITEUR, LE RÉVOLTÉ, L'ANARCHISTE QUI CHANTE AU COUPERET".

Daté de la veille de l'exécution de Ravachol, ce texte prend résolument parti pour celui dont "le sang éclabousse du faux-col aux manchettes l'homme froid de l'Elysée".

Il faudra bien que cela finisse, que les bourreaux cessent leurs promenades traînant les guillotines et qu'on laboure comme un champ les institutions maudites afin d'y sécher le sang.

Se félicitant que "montent les colères", la révolutionnaire martèle son appel à la lutte : "Ce n'est pas avec des vœux que l'homme de l'âge de pierre a pris la caverne où les grands fauves dévorait tranquillement leurs proies." Ralliée à la cause anarchiste, elle se fait l'apologiste du terrorisme.

QUE CHACUN COMME RAVACHOL AGISSE SUIVANT SA CONSCIENCE EN REGRETTANT LES VICTIMES INVOLONTAIRES MAIS SANS SE LAISSER ENTRAVÉ PAR LA PITIÉ. Il est une pensée plus haute : la délivrance du monde. (...)

Rien ne donne davantage l'ardeur de la lutte que le supplice d'un homme fier et brave. Ce n'est plus l'heure de pleurer les morts ils doivent être vengés.

Ce sera cette fois la vengeance. De tous et de toujours. Voici la bataille sans merci où les enfants perdus de la liberté s'offriront dans la joie.

"VIVENT LA DYNAMITE ET LA MORT PUISQU'IL DOIT EN SORTIR LE BONHEUR ET LA PAIX."

De nombreux passages ont été raturés par Louise Michel ; ils témoignent de l'intransigeance de son engagement :

Le grotesque se mêle au terrible. Les bals offerts à ceux qui meurent de faim, les acclamations à tant l'heure des mouchards, la police, partout les maîtres se faisant garder avec des affolements de coupables. (...)

Les foules ne seront plus fauchées par la mitraille, foulées aux pieds des chevaux, fusillées aux murs, l'explosion terrible répondra au défit sanglant.

C'est bien ! Agir autrement serait stupide et lâche. (...)

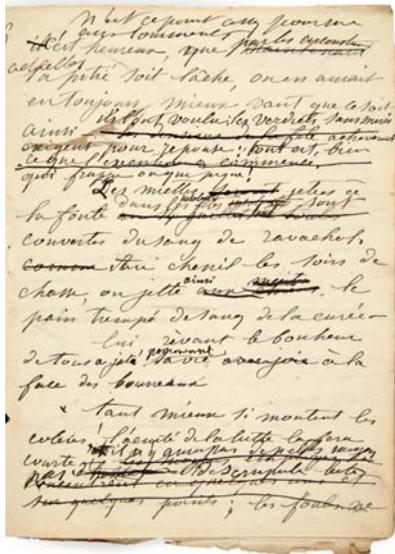
Ravachol, on peut le prévoir, sera le point de départ de séries qui se succéderont jusqu'à la victoire définitive de l'anarchie. (...)

Pourquoi regarderait-on à jeter l'épouvante au milieu des ripailles, c'est l'instant surtout où il faut frapper. (...)

Ne faut-il pas un cataclysme pour changer l'axe des sociétés, pour que le droit remplace la force et que vienne enfin l'anarchie.

Vivent la dynamite et la mort puisqu'il doit en sortir le bonheur et la paix. (...)

Les bourreaux crèveront à la peine ou sauteront sans merci sans lasser les Ravachol qui se succéderont.



415

8 000 / 10 000 €

Louise Michel (1830-1905), qui fut affublée de son temps de surnoms "plus ou moins de bon goût", comme le souligne Thierry Maricourt – la "Vierge rouge", la "Pétroleuse", la "Velléda de l'anarchie"... –, demeure l'une des figures les plus éminentes du mouvement anarchiste. Le blanquiste Trohel dit d'elle, dans un poème : "C'est Louise Michel, altière prophétesse, / Qui, derrière la nuit de notre temps obscur, / Du ciel égalitaire a deviné l'azur."

(Cité par Thierry Maricourt, *Histoire de la littérature libertaire en France*, p. 188).

8 ~~carri seront ceux qui combattent
pour que tous les hommes puissent
vivre en paix sur ce globe qui
s'appuie sur nous qu'on ne mettra
que l'air et la lumière.~~

~~Ne faut il pas un cataclysme
pour changer l'axe des sociétés
pour que le droit remplace la force
et que venue enfin l'anarchie
vienne la dynamite et la
mort puis qu'il en doit sortir le
bonheur et la paix~~

que chacun comme un aveugle
agisse devant sa conscience en
regrettant les vices involontaires
mais sans ^{relâcher} ~~les~~ entraver par la pitié.
il est une pensée plus haute:
La déchéance du monde



416

L'ACTE DE NAISSANCE DU SIONISME

416

HERZL (Theodor). **Der Judenstaat.** Versuch einer modernen Lösung der Judenfrage. *Leipzig & Wien, M. Breitenstein, 1896.*
In-8, demi-percale noire à la Bradel avec coins (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

LE MANIFESTE FONDATEUR DU SIONISME, À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE L'ÉTAT D'ISRAËL.

Correspondant à Paris du journal *Neue Freie Presse* de Vienne, le Hongrois Theodor Herzl (1860-1904) a été profondément marqué par l'affaire Dreyfus, autant que par les pogroms survenus en Russie dans les années 1880. Fondateur du mouvement sioniste au congrès de Bâle (1897), il mit en œuvre son projet d'instituer un État autonome implanté en Palestine.
"By his work, he transformed the Jewish people from a passive community into a positive political force. (...) That a Jewish State was created in Palestine within fifty years of his death was due to the vision and the practical methods of Herzl, expressed in his manifesto of 1896" (*Printing and the Mind of Man*, n° 381.)

TRÈS BEL EXEMPLAIRE EN RELIURE DU TEMPS.

Tampon sur le titre de la bibliothèque du gouvernement royal d'Erfurt, avec cachet d'annulation.

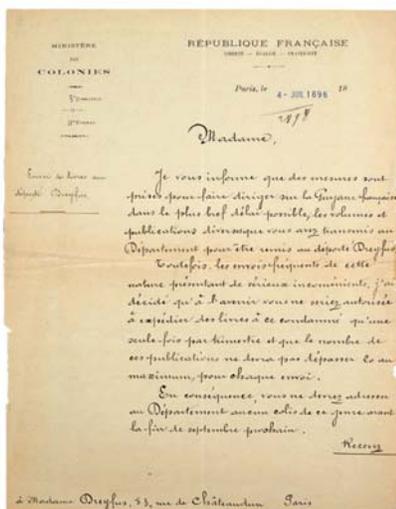
8 000 / 12 000 €

LES LECTURES CONTINGENTÉES DU PRISONNIER ALFRED DREYFUS

417

[DREYFUS]. LEBON (André). **Lettre à Mme Dreyfus**. Paris, 4 juillet 1896.

Lettre signée *André Lebon* : 1 page ½ in-4, à en-tête du ministère des Colonies. Pluie centrale renforcée.



417

RUDE TÉMOIGNAGE DES MESURES RESTRICTIVES DU MINISTRE DES COLONIES À L'ENCONTRE DU CAPITAINE DREYFUS, EMPRISONNÉ À L'ÎLE DU DIABLE :

Je vous informe que des mesures sont prises pour faire diriger sur la Guyane française dans le plus bref délai possible, les volumes et publications diverses que vous avez transmis au Département pour être remis au déporté Dreyfus. Toutefois, les envois fréquents de cette nature présentant de sérieux inconvénients, j'ai décidé qu'à l'avenir vous ne seriez autorisée à expédier des livres à ce condamné qu'une seule fois par trimestre et que le nombre de ces publications ne devra pas dépasser 20 au maximum, pour chaque envoi.

Ministre des Colonies entre 1896 et 1898, André Lebon (1859-1938) fut le principal responsable des conditions de détention inhumaines du capitaine Dreyfus ; il donna notamment l'ordre de le soumettre à la torture de la double boucle pendant plusieurs mois. L'affaire Dreyfus brisa sa carrière politique.

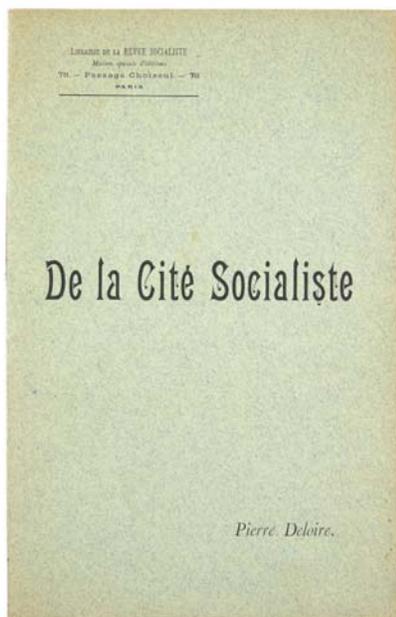
1 000 / 2 000 €

UN MONDE IDÉAL

418

[PÉGUY (Charles)]. **De la cité socialiste**. Paris, Librairie de la Revue socialiste, sans date [1897].

Plaquette in-12 de 7 pp., agrafée, sous couverture imprimée : étui en demi-toile rouge.



418

ÉDITION ORIGINALE, TIRÉE À PETIT NOMBRE ET PUBLIÉE SOUS LE PSEUDONYME DE PIERRE DELOIRE.

Le premier ouvrage de Charles Péguy (1873-1914), alors élève à l'École normale supérieure, livre la clé de son engagement politique en faveur d'un socialisme humaniste, fondé ici sur l'idéal d'une cité harmonieuse : les moyens de production seront mis en commun, la cité assurera l'éducation et l'assistance aux plus démunis, aux malades et aux personnes âgées, concurrence et oisiveté seront supprimées, la production sera centralisée, etc.

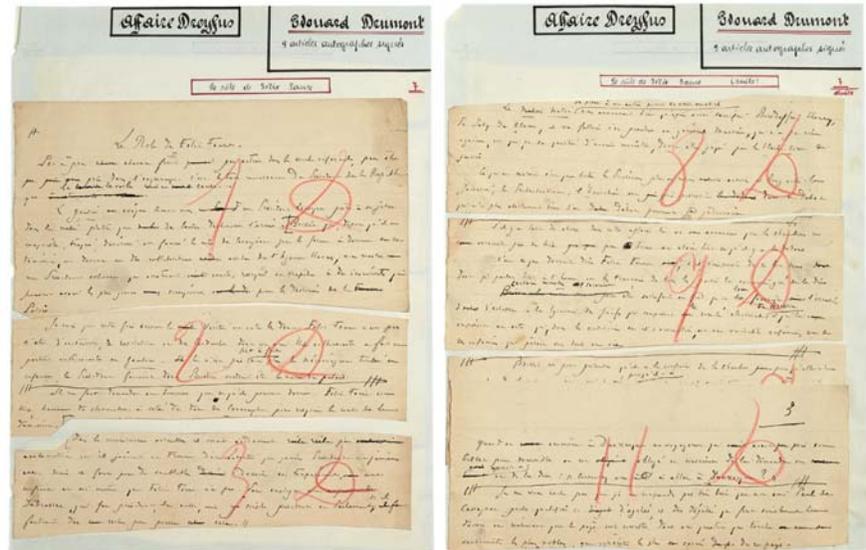
Le régime socialiste (...) établira entre et pour tous les citoyens une fraternité, une solidarité réelle et vivante ; une justice, une égalité réelle et vivante ; une liberté réelle, au lieu d'une fraternité fictive ; d'une justice fictive ; d'une liberté fictive. (...)

Ainsi constituée, la cité socialiste sera parfaite en ce qu'elle sera socialiste. En ce qu'elle sera une cité humaine il se pourra qu'elle soit imparfaite encore. Mais elle sera la moins imparfaite possible des cités humaines possibles, en ce sens que toutes les difficultés, toutes les souffrances y seront au pis-aller égales à ce qu'il faut qu'elles soient dans toute société individualiste.

Quant à faire triompher sa Cité socialiste, le disciple de Jaurès, bientôt rebelle, mettra à l'épreuve la célèbre distinction entre mystique et politique formulée dans *Notre jeunesse* : "La mystique, c'est quand on mourait pour la République, la politique, c'est quand on en vit."

Très bel exemplaire.

200 / 300 €



419

CONFESION D'UN ANTISÉMITTE

419

[DREYFUS]. DRUMONT (Édouard). **Le Rôle de Félix Faure**. *Sans lieu ni date* [fin 1898].

Manuscrit autographe signé in-4 : 3 pages ½ découpées pour composition et remontées, avec marques au crayon rouge de l'imprimeur.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE SIGNÉ D'UN ARTICLE PAMPHLÉTAIRE RELATIF À L'AFFAIRE DREYFUS.

L'auteur de *la France juive* fut l'un des plus farouches antidreyfusards dont les prises de positions antisémites s'étaient étalées dans son journal *la Libre Parole*. Dans cet article au vitriol, Drumont s'en prend au président de la République Félix Faure, accusé de ne pas s'opposer à la révision du procès. Partant de ce constat, limité aux formes et à la procédure judiciaire, Drumont laisse éclater son antisémitisme.

Peu à peu chacun finit par entrer dans le cercle infernal, par être pris dans l'engrenage. C'est le tour maintenant du Président de la République et le voilà mis en cause. (...)

Il ne faut demander aux hommes que ce qu'ils peuvent donner. Felix Faure est trop heureux de chevaucher à côté du duc de Connaught pour risquer le coup de la démission.

Dans les circonstances actuelles il serait évidemment réélu par acclamation et il jouirait en France d'une autorité que jamais Président n'a jamais eue. Mais il faut pour de semblables desseins un tempérament) une confiance en soi même que Felix Faure n'a pas. Sans employer une expression de Debrosses (...) « il faudrait des reins pour pousser cela. »

Je crois néanmoins qu'en homme avisé, sagace, aimant la France (...) le Président de la République doit se rendre compte des dangers qu'offre la révision (...).

De l'aveu même de ceux qui, tout en étant révisionnistes, ont conservé quelque bonne foi, la crise actuelle a pris des proportions inattendues et la question Dreyfus par elle même n'a plus qu'un intérêt secondaire. (...)

Ce qui est certain c'est que toutes les Puissances plus ou moins actives et bruyantes : la Juiverie, le Protestantisme, l'Anarchie, ont pris possession dans ce débat qui n'a plus absolument rien d'un débat purement judiciaire. (...)

Si, pour faire plaisir à quelques Youpins qui se refusent à reconnaître que Dreyfus soit un traître, les représentants du peuple veulent démolir cette armée qui a coûté tant de sacrifices à la nation, s'ils veulent envoyer le général Mercier à l'île du Diable et installer von Reinach au ministère de la guerre, ils le diront... Mais, au moins qu'on le leur demande !

600 / 800 €

PIERRE-VICTOR STOCK ET LE DRAPEAU NOIR

420

GRAVE (Jean). **L'Anarchie : son but - ses moyens.** Paris, Stock, 1899.

In-12 de (3) ff., 332 pp., (1) f. pour le catalogue de l'éditeur : demi-percaline ivoire à la Bradel avec coins, pièce de titre de maroquin bleu, non rogné, tête dorée, couvertures conservées (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

L'un des principaux théoriciens anarchistes, fils d'un communard blanquiste, Jean Grave (1854-1939) débuta comme cordonnier à Paris. Auteur de plusieurs ouvrages théoriques, il dirigea les revues anarchistes en vue : *le Révolté* (1883-1887), *la Révolte* (1887-1895) puis *les Temps nouveaux* (1895-1919).

Son essai préfacé par Mirbeau, *la Société mourante et l'Anarchie*, paru en 1893, lui valut condamnation pour "provocation au pillage, au meurtre, au vol, à l'incendie" et un séjour en prison. Clemenceau déclarait plus tard à ce propos : "La République française a élevé une statue à Etienne Dolet, place Maubert, là même où il fut pendu, puis brûlé, avec tous ses livres. Cet hommage rendu à la liberté de pensée suffit, paraît-il, à l'esprit républicain. Et vraiment, on n'a pas brûlé Jean Grave, on n'a détruit que son livre. C'est cette destruction de la pensée imprimée qui me hante comme la plus prodigieuse absurdité qui se puisse commettre."

Grave fut aussi l'un des principaux soutiens de Kropotkine en France.



UN DES 5 EXEMPLAIRES SUR PAPIER DE HOLLANDE, CELUI-CI N° 1, PORTANT UN ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ DE L'AUTEUR À SON ÉDITEUR :

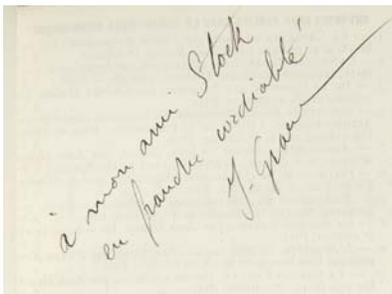
*À mon ami Stock,
en franche cordialité
J. Grave*

Surnommé "l'éditeur des anarchistes", Pierre-Victor Stock (1861-1943) publia notamment les œuvres de Bakounine, Kropotkine, Elisée Reclus, Stirner, etc.

Après avoir édité plusieurs livres de Georges Darien, dont *le Voleur* en 1897, il refusa *l'Épaulette* en 1905, ce qui lui valut une lettre courroucée du romancier. "À la lettre que vous m'adressez, lui écrivit-il, on répond : merde, et c'est ce que je fais." (Cité par Michel Ragon dans son *Dictionnaire de l'anarchie*.)

EXEMPLAIRE ENRICHIS PAR STOCK DE PRÉCIEUX DOCUMENTS AUTOGRAPHES :

- l'annonce de parution du volume, de la main de l'auteur, 1 page in-12.
- 5 lettres autographes signées de Jean Grave adressées à Pierre-Victor Stock. Dans l'une, il se réjouit de l'acquiescement de Dreyfus mais croit le gouvernement à la manœuvre dans l'organisation du procès de Rennes. Dans d'autres, il énumère les nouvelles publications anarchistes de Stock, réclame une trentaine de volumes de lecture, etc. Enfin, il supplie Stock de recevoir Kropotkine qui a besoin d'argent : "Répondez-lui, je vous prie ; pour qu'il tape comme cela, il faut qu'il soit réellement à cul."



420

2 000 / 3 000 €

INNOCENT

421

[DREYFUS]. HERMANN-PAUL. **Lettre à un ami.** Rennes, 1899.

Lettre autographe signée : 4 pp. in-8.

LE PROCÈS DE RENNES PAR UN TÉMOIN OCULAIRE.

En octobre 1898, la Cour de cassation accepta la demande de révision déposée par la défense du capitaine Dreyfus. Ce procès en appel, très médiatisé, se tint durant les mois d'août et de septembre 1899 au Conseil de guerre de Rennes, dans une ambiance extrêmement tendue. Contre toute attente, et malgré les éléments nouveaux apportés par la défense, le capitaine Dreyfus fut de nouveau reconnu coupable, avec "circonstances atténuantes" toutefois, et condamné à dix ans de réclusion.

Le peintre, illustrateur et caricaturiste Hermann-Paul (1864-1940) fut chargé par le quotidien *le Figaro* de couvrir le procès. Surnommé le "Forain de gauche", cet ami de Cézanne était un dreyfusard engagé.

Sa lettre rend vivantes les attitudes de l'accusé pendant le déroulement du procès. C'est avec un regard de peintre qu'il décrit son sujet :

Dreyfus est terrible à voir ! C'est la statue du remords. Il est vouté, les genoux pliés, les bras [sic] ankylosés ; il a l'air d'un mannequin, même la tête, avec ce crâne blanc, un peu de rose aux joues, de bleu au menton et cette fine moustache comme dessinée au pinceau. L'aspect blafard de l'ensemble avec des taches rouges & bleues lui donne l'air d'une pièce anatomique. Le 1^{er} jour il était livide & quand il s'est levé pour protester de son innocence, cette voix étranglée & cette bouche sans salive, les sanglots étouffés dans sa gorge, ses mains tremblantes & ses jambes grelottantes en faisaient l'image du désespoir & il représentait réellement la « Victime ». Hier ça a été autre chose quand il s'est dressé devant Mercier ferme, droit & menaçant - il a eu alors pour son bourreau un regard de hauteur méprisante qui avait une véritable grandeur & nous avons vécu là une minute dont le souvenir nous poursuivra.

ON JOINT UN DESSIN ORIGINAL À LA MINE DE PLOMB DE HERMANN-PAUL, EXÉCUTÉ DURANT CETTE PÉRIODE.

Il représente une femme déposant à la barre devant la Haute Cour et porte cette légende : "Quelle est votre profession M^e Cardinale - Nationaliste."

Quelques mois plus tôt, lors d'un procès, la romancière Gyp, qui joua un grand rôle dans l'affaire Dreyfus par ses articles et ses caricatures, avait répondu au magistrat l'interrogeant sur sa profession : "Antisémitte !"

(Collection Gaston Calmette, vente du 21 novembre 1932, n° 161).

800 / 1 200 €



421



422

COUPABLE : LE PROCÈS DE RENNES VU DU CÔTÉ DE LA LIGUE DE LA PATRIE FRANÇAISE

422

[DREYFUS]. DAUSSET (Louis). **Il y a un an.** Sans lieu, 1900.

Manuscrit autographe signé *Louis Dausset* : 9 pages in-8, montées pour la mise en page en vue de l'impression. Quelques ratures et corrections.

SOUVENIRS AUTOGRAPHES D'UN ANTIDREYFUSARD ÉVOQUANT, PAR LE MENU, LE PROCÈS DE RENNES.

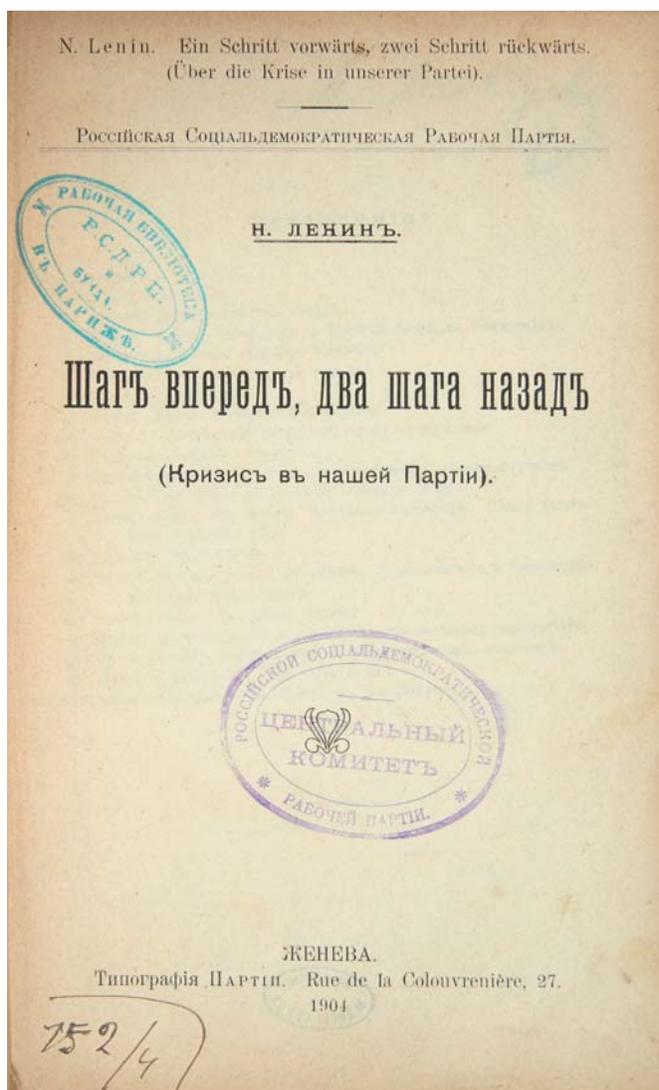
Cofondateur de la Ligue de la patrie française en 1898, Louis Dausset (1866-1940) fut président du Conseil de Paris, puis sénateur.

L'auteur déplore l'atmosphère de torpeur, particulièrement lourde et mélancolique, du mois d'août "ressemblant à l'état de langueur qui suit les crises violentes et où l'on peut craindre encore plus les accès". Cela lui rappelle "qu'il y a un an jour pour jour le mal dont nous souffrions était à son comble. Quel contraste ! Le procès de Rennes s'ouvrait après dix mois d'angoisse, et la France entière se passionnait pour le dénouement. (...) Les nuits étaient agitées, les journées inquiètes. (...) Ce fut une vie extravagante que l'on ne peut comparer à rien de connu".

Suit un compte rendu détaillé du procès, analysant les attitudes, les divers protagonistes et les réactions de la foule.

Les regards étaient surtout retenus par l'accusé impassible dont on ne voyait jamais battre le cœur sous la poitrine artificiellement bombée ; et dans les fauteuils du bas, les généraux suivaient les dépositions des témoins et l'interrogatoire des juges et la dialectique des avocats avec le même sang froid et la même aisance que s'ils eussent été sur le champ de bataille. (...) On se demande comment, par quels ressorts et par quelles ressources, ce procès insensé a pu être organisé et conduit. On l'a dit mainte et mainte fois et il est banal de le redire : jamais une pareille révision n'eût été possible pour un autre homme que Dreyfus, car les méprises constantes des tribunaux laissent le public fort indifférent, mais on peut ajouter qu'à l'avenir, quelques monstrueuses que soient les erreurs de la justice régulière, jamais plus en aucun temps, en aucun pays, on ne pourra remonter un procès semblable, les victimes fussent-elles illustres et plaintes par le monde entier. (...) À cause de ce seul homme, notre armée fut humiliée et réduite au silence, notre magistrature mobilisée et tous les autres accusés, innocents ou coupables durent attendre qu'on eût acquitté celui-là. (...) Aussi, quoique le résultat de cet inutile procès sût établir victorieusement l'excellence de la cause que nous défendions, les journées de Rennes sont de trop dans notre histoire. Elles n'ont servi qu'à préparer les ferments de guerre civile ; aujourd'hui, après une année les haines ne sont pas éteintes.

500 / 800 €



423

LE TOURNANT DE LA RÉVOLUTION

423

LÉNINE (Vladimir Ilitch Oulianov, dit). **Chag v pered, dva chaga nazad.** [Un pas en avant, deux pas en arrière, en russe]. Genève, *Tipografya Partii* [imprimerie du Parti ouvrier socialiste démocratique russe], 1904.

In-8 de VIII et 172 pp. : demi-toile de l'époque, étui de Julie Nadot.

Édition originale d'une grande rareté.

LA GUÉRILLA IDÉOLOGIQUE EN EXIL : UNE PRESSE MILITANTE GENEVOISE AU SERVICE DU LEADER BOLCHEVIQUE.

Installé à Genève depuis mai 1903, Lénine y resta plus de deux ans, jusqu'à la révolution de 1905. Avec ses compagnons, il créa un atelier de composition où travaillaient en permanence trois compositeurs russes. L'impression proprement dite des brochures, expédiées clandestinement en Russie, était exécutée sur les presses de l'*Imprimerie ouvrière*, rue de la Coulouvrenière.

NAISSANCE DE LA FRACTION BOLCHÉVIQUE.

C'est dans la cité de Calvin que Lénine prépara le deuxième congrès du parti ouvrier social-démocrate de Russie (Londres, 1903) qui fut pour lui un échec cuisant. Isolé, en proie à une dépression nerveuse, le théoricien de la révolution se ressaisit pour reprendre la main. En préface, rendant compte du congrès, il fait état du "combat qui se livre au sein de notre Parti" entre les *bolcheviks* (c'est-à-dire les membres de la majorité), dont il est le chef de file, et les *mencheviks* (en russe, menchevists, la minorité).

Dans cette "brochure antimenechevique d'une extrême férocité" (Robert Service), il expose ses vues en matière d'organisation du Parti, de même que son interprétation de la théorie marxiste de la révolution dans les conditions propres à la Russie.

Exemplaire conservé en modeste reliure du temps, sous étui à rabats de Julie Nadot.

Cachets sur le titre de la *Pabotchaïa Biblioteka v Parije* (Bibliothèque des Ouvriers à Paris) et du *Comité central du parti ouvrier social démocrate de Russie* (en russe).

Ex-libris au crayon bleu de *M. Medvedev*.

(Service, *Lénine*, Perrin, 2012, p. 186.- *Le Livre à Genève, 1478-1979*, n° 201 : "Livre extrêmement rare.")

6 000 / 8 000 €

"LA CIVILISATION EUROPÉENNE A ÉTÉ AMORCÉE PAR LES LÉGIONNAIRES ROMAINS"

424

LYAUTEY (Hubert). **Lettre à Mme Arvède Barine.** *Sans lieu* [Aïn-Sefra], 17 janvier 1905.

Lettre autographe signée *Lyautey* : 3 pages et demi in-8, avec en-tête "Le Général Lyautey Commandant la Subdivision Aïn-Sefra".

Belle lettre autographe adressée à Mme Arvède Barine (1840-1908) : historienne, elle fit partie du premier jury du prix Femina en 1905.

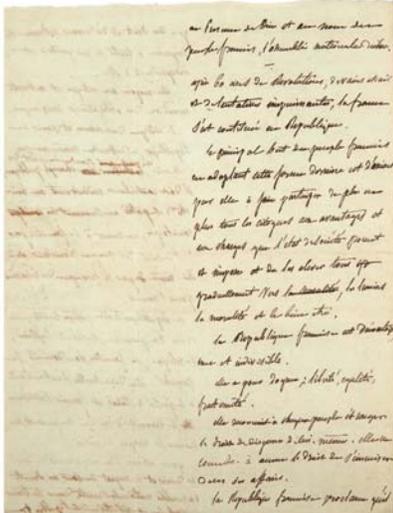
UN ADMINISTRATEUR DE GÉNIE.

Futur maréchal de France, affecté en Algérie depuis 1903, Hubert Lyautey transmet des nouvelles du neveu de sa correspondante. Il aurait souhaité le faire participer à une vraie reconnaissance "comme la police de cette frontière troublée en exige souvent", mais il n'a pu, pour l'heure, que lui confier "une besogne toute pacifique".

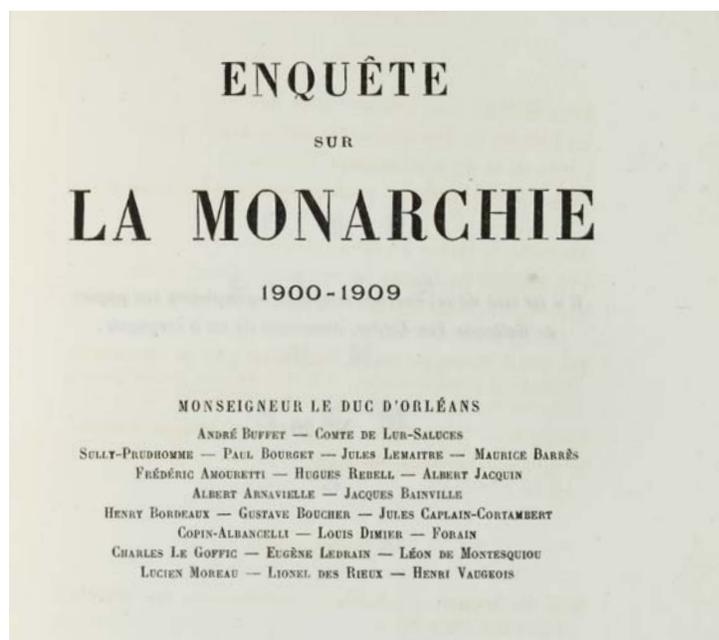
Vous savez combien j'aime intéresser mes jeunes officiers à autre chose qu'à l'exercice et à ce qu'ils comprennent que lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle terre française il n'y a pas de sot métier. — La civilisation européenne a été amorcée par les légionnaires romains. Nos vieux pays portent tous encore la marque de leurs travaux et c'est un idéal que je n'ai cessé d'avoir devant les yeux du jour où j'ai été appelé à travailler à la "plus grande France". — Par contre, M. Doumer m'écrivait récemment combien il souffrait de voir l'autre France se faire de plus en plus petite. Dieu veuille qu'il contribue à arrêter cette déchéance.

Dans la biographie qu'il lui a consacrée, l'historien Arnaud Teyssier célèbre le "grand administrateur, entré dans l'histoire comme le constructeur du Maroc moderne." Ministre de la Guerre sous le gouvernement Briand de 1916-1917, Hubert Lyautey (1854-1934) quitta le Maroc au moment de la guerre du Rif, lorsqu'on lui retira le commandement de ses troupes.

400 / 600 €



424



425

L'INVENTION DU NATIONAL-ROYALISME

425

MAURRAS (Charles). **Enquête sur la monarchie.** 1900-1909.

Paris, Nouvelle librairie nationale, 1909.

In-8 de LVI, 564 pp. : demi-maroquin bleu à coins, dos à nerfs, tête dorée, non rogné, couvertures et dos conservés (*Stroobants*).

Édition originale du maître livre de l'écrivain et militant royaliste Charles Maurras, fondateur de l'Action française.

UN DES 50 EXEMPLAIRES SUR PAPIER HOLLANDE VAN GELDER (n° 29), SEUL TIRAGE DE LUXE.

Bel exemplaire, à toutes marges.

(Chevallier et Guchet, *Les Grandes Œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, pp. 217-234).

1 000 / 2 000 €

“JE CROIS QU'ON PEUT (ET QU'ON DOIT) VAINCRE LE LÉNINISME,
ET C'EST LA SEULE ISSUE QU'IL NOUS RESTE”

426

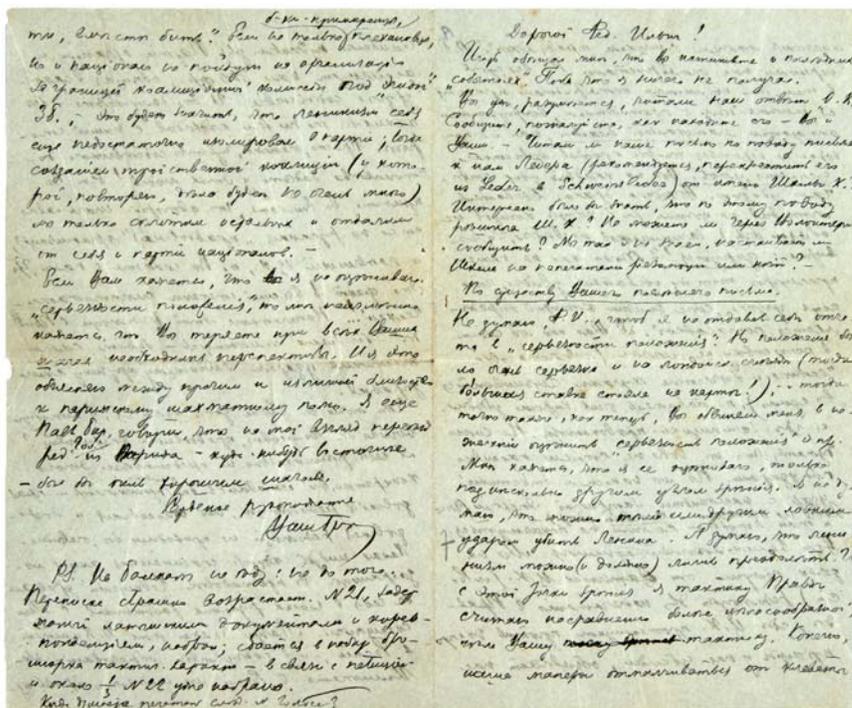
TROTSKI (Léon). **Lettre à Fedor Ilitch Gourvitch dit Dan.**

Sans lieu ni date [Vienne, fin 1910 - début 1911].

Lettre autographe signée, en russe : 4 pages in-8.

EXCEPTIONNELLE LETTRE POLITIQUE DANS LAQUELLE LÉON TROTSKI EXPOSE SA STRATÉGIE POUR LUTTER CONTRE LÉNINE ET LE LÉNINISME.

Fedor Ilitch Gourvitch, dit Dan, médecin, leader social-démocrate (fraction des mencheviks) et collaborateur de *Golos sotcial-demokrata* (la Voix du social démocrate), revue publiée à Genève puis à Paris, fut membre du Soviet de Petrograd en 1917, avant de s'exiler en 1922.



La lettre révèle les divisions des révolutionnaires russes avant la révolution de 1917, Menchéviques d'un côté (celui de Trotski) et Bolchéviques de l'autre. Elle a été écrite pendant le second exil de Trotski, à Vienne : ce dernier, condamné en 1907 à la déportation en Sibérie, parvint à s'échapper pendant le voyage et se réfugia dans la capitale autrichienne. Là, il fonda la *Pravda* (titre que devait usurper Lénine) et se fit le défenseur de l'unité des différents mouvements sociaux-démocrates. Cette stratégie s'opposait à celle conduite par Lénine, qui proclama la fraction bolchévique représentante unique du parti ouvrier.

NÉCESSITÉ D'ABATTRE LE LÉNINISME.

La lettre révèle l'opposition sans appel de Trotski à Lénine. Toutefois, contrairement à Dan qui semble privilégier la tactique de l'attaque frontale, Trotski défend une approche plus stratégique, portant sur les idées elles-mêmes : "Je crois, F.I., que je ne rends pas compte du « danger de la situation » (...) vous m'avez accusé de ne pas voir le « danger de la situation », etc. Je crois que je le vois, mais sous un angle un peu différent. Je ne pense pas qu'on puisse « anéantir Lénine par un certain coup habile ». Je crois qu'on peut (et qu'on doit) vaincre le léninisme, et c'est la seule issue qu'il nous reste." Trotski ne refuse pas l'affrontement, mais il estime d'autres voies plus efficaces : "J'ose affirmer que nous n'étions pas restés passifs à attendre des coups. Seulement nous y avons répondu en dépensant le moins de forces (ce qui ne veut nullement dire que nos coups furent faibles), seulement nous ne risquions pas de chanceler nous-mêmes." Et, à propos d'une résolution du Comité central letton, Trotski donne du crédit à sa stratégie : "La publication de cette résolution (sans aucun commentaire) dans la « Pravda » portera un coup très dur à l'autoritarisme de Lénine."

LES GERMES DE L'AFFRONTLEMENT ULTÉRIEUR ENTRE STALINE ET TROTSKI.

Trotski se rapprocha de Lénine durant la Première Guerre mondiale, puis prit à ses côtés la tête de la révolution russe. Les idées qu'il défendait ici constituèrent la matrice de son affrontement futur avec Staline.

XII

LE TIGRE AU BRÉSIL : COMPARER POUR MIEUX GOUVERNER

427

CLEMENCEAU (Georges). **Notes de voyage consacrées au Brésil.** *Sans lieu ni date* [1911].
Manuscrit autographe, 20 pp. ½ in-4 montées sur papier vélin : demi-toile crème à la Bradel, pièce de titre de maroquin bleu (*Gauché*).

TRÈS PRÉCIEUX MANUSCRIT AUTOGRAPHE D'UN ARTICLE PARU DANS LE JOURNAL L'ILLUSTRATION, CONSACRÉ AU BRÉSIL.

Le 30 juin 1910, Clemenceau s'embarqua sur le *Regina Elena*, vers la République argentine et le Brésil, pour y tenir une série de conférences – dont les honoraires, substantiels, lui étaient nécessaires. À son retour, le journal *l'Illustration* lui proposa de publier ses notes de voyage. Or il n'avait rien écrit sur place car "c'est un grand ennui de coucher ses impressions noir sur blanc – toujours pour une manifestation d'impuissance – au moment précis où l'on sent le plus vivement" (*Notes de voyage dans l'Amérique du Sud, Avant-Propos*).

Il devait composer quatorze articles parus dans *l'Illustration*, puis réunis en volume.

Ils furent aussitôt traduits en anglais pour le *New York Times*. Cette volonté de les reproduire au plus vite à l'intention des lecteurs américains témoigne de l'importance accordée outre-Atlantique aux réflexions de l'ancien président du Conseil (1906-1909). Le présent article, douzième de la série, fut ainsi publié dans le *New York Times* du 23 avril 1911 sous le titre : "Clemenceau receives a warm welcome in Brazil", avec pour sous-titre : "Former Premier of France impressed by the South American country and comments on its chief institutions".

IMPRESSIONS DE VOYAGE ET ANALYSE POLITIQUE.

Plaines marécageuses embroussaillées de palétuviers ou collines des premiers contreforts, tout ce qui apparaît de la terre lance vers le ciel bleu de hautes fusées de verdure où s'atteste l'élan des sèves tropicales vers l'astre générateur. De toutes parts, sous le doux balancement des grands feuillages dentelés, surgissent des cases peintes de couleur vive qui piquent le moutonnement vert d'un relief de taches fleuries. Des pirogues creusées dans un tronc d'arbre promènent sur l'eau transparente tous les reflets criards aimés de la sawagerie. Rien qui rappelle l'Europe. C'est ici que vraiment le rideau se lève sur le nouveau monde.

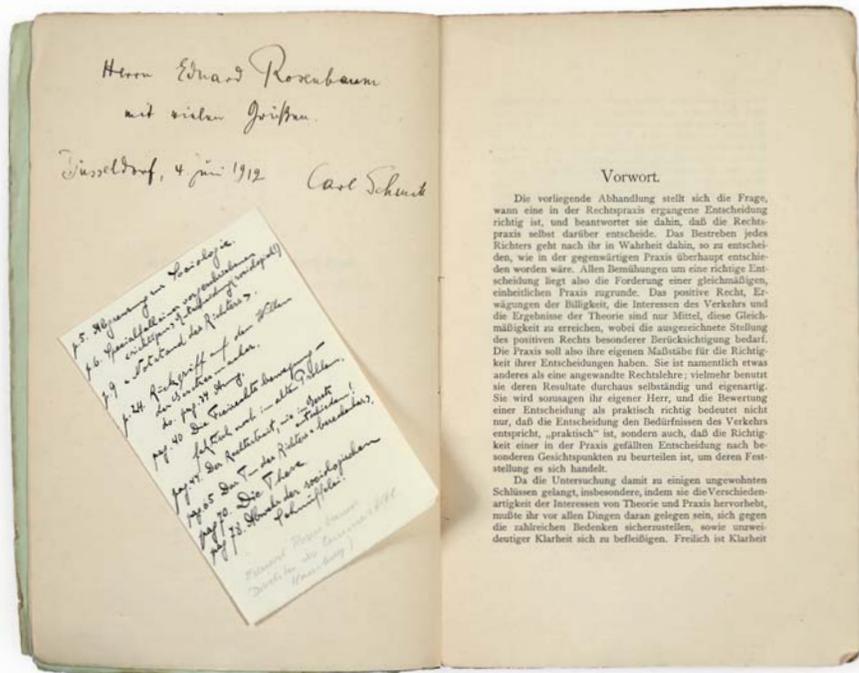
Il détaille ensuite son arrivée à Rio de Janeiro, "l'accueil fraternel" qu'il y reçoit et livre ses observations sur la ville.

"QUOI QU'IL ARRIVE, DEUX TRAITS DE L'ÂME BRÉSILIENNE RESTERONT, À MON AVIS, PRÉDOMINANTS : L'IDÉALISME DÉMOCRATIQUE, ET, PAR CELA MÊME, LE GOÛT INNÉ DE LA CULTURE FRANÇAISE."

Reçu au Sénat, il assiste à un hommage unanime rendu à la France, à son idéal et pour son rôle "dans l'évolution générale des sociétés civilisées".

Au moment de lever la séance le Président proposa trois hurrahs pour la France, pour le Président Fallières, pour l'hôte du Sénat. Et toute l'assemblée debout, grave d'une émotion contenue, fit retentir trois fois le cri de Vive la France, aux applaudissements des spectateurs.

Les hommes politiques ne sont pas en très bonne réputation auprès des intellectuels en tous pays. Je ne dirai de mal ni des uns ni des autres. Le mot fameux : « Le néant est un vaste champ, régné-y » se peut appliquer, avec une modification visible, aux hommes les mieux doués lorsqu'ils se contentent de chevaucher la carrière infinie de l'idéal sans s'arrêter aux contingences de la terre. De superbes arrêts de souveraineté géniale réglant d'un mot tous les problèmes sur lesquels l'humanité s'acharne vainement depuis des siècles nous sont ainsi venus d'hommes qui ne feraient pas toujours grande figure dans les rôles qui exigent un développement de caractère. Les hommes politiques, d'autre part, tout insuffisants qu'il leur arrive d'être (...) ont cependant ce mérite d'être au pied du mur et d'y faire acte d'ouvriers. Ils sont aux prises avec tous les problèmes, non pas pour rechercher ces « solutions élégantes » où se plaît l'intellectualité, mais pour en faire jaillir des conditions de vie privée et publique qui, selon l'aventure, feront l'heur ou le malheur des sociétés.



LES AMITIÉS « NON ARYENNES » DU PHILOSOPHE CONTROVERSÉ

428

SCHMITT (Carl). **Gesetz und Urteil**. Eine Untersuchung zum Problem der Rechtspraxis. Berlin, Otto Liebmann, 1912.
In-8 : broché, étui.

Édition originale.

Deuxième livre du juriste et philosophe Carl Schmitt (1888-1985) qui a forgé quelques-uns des concepts fondamentaux de la théorie politique au XX^e siècle. En réaction contre le positivisme juridique, le disciple de Max Weber interroge la rationalité du droit. Il analyse les effets de l'élément discrétionnaire, donc arbitraire, à toute décision judiciaire.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ AU VERSO DU FEUILLET DE DÉDICACE :

Herrn Eduard Rosenbaum
mit vielen Grüßen
Düsseldorf, 4. Juni 1912 Carl Schmitt

(À monsieur Eduard Rosenbaum, avec bien des salutations, Düsseldorf, 4 juin 1912.)

Spécialiste d'économie politique et sociologue, traducteur de Keynes, Eduard Rosenbaum (1887-1979) dirigea dans les années 1920 la prestigieuse Bibliothèque du commerce de Hambourg. Il comptait parmi les nombreux amis juifs de l'auteur.

Conseiller du Prince sous la République de Weimar, Carl Schmitt afficha un soutien si ambigu au régime national-socialiste de même qu'à l'antisémitisme régnant, qu'il fut contraint de renoncer en 1936 à son poste de juriste officiel du Reich.

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE : QUELQUES PASSAGES ONT ÉTÉ ANNOTÉS ET SOULIGNÉS À L'ENCRE PAR EDUARD ROSENBAUM.

Piqûres sur la couverture, petite fente à un mors.

2 000 / 3 000 €



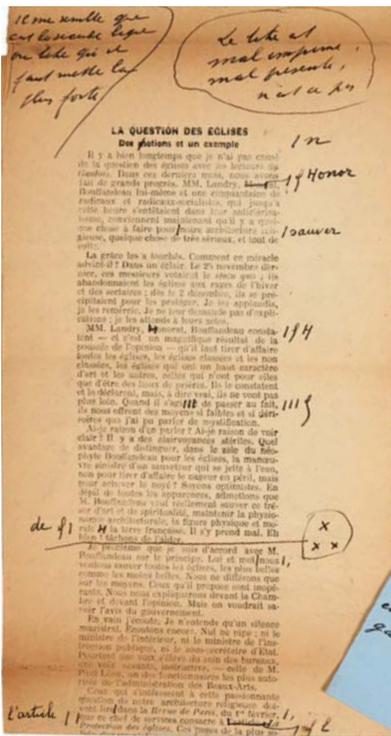
428

SON COMBAT CONTRE LES ANTICLÉRICAUX

429

BARRÈS (Maurice). **La Question des églises.** Des notions et un exemple. *Sans lieu ni date* [février 1913].

Épreuves corrigées, avec manuscrit autographe, 2 pages imprimées in-folio et 2 pages autographes in-4.



Épreuves abondamment corrigées, avec ajout autographe de deux pages : réponse de Maurice Barrès dans *le Gaulois* à l'article de l'administrateur des Beaux-Arts Paul Léon *De la protection de l'église*, qui avait paru le 1^{er} février 1913 dans la *Revue de Paris*.

LA SAUVEGARDE DES ÉGLISES MENACÉES DE RUINE.

Respectueux du catholicisme par nationalisme, Maurice Barrès, quoique non croyant, mène depuis 1906 une campagne pour défendre le patrimoine religieux menacé de ruine, faute d'entretien, depuis la loi de séparation des Églises et de l'État (1905). Campagne appuyée par des pétitions d'artistes et d'écrivains. En 1913, il recueillera ses articles dans la presse et ses interventions à la Chambre des députés dans un ouvrage qui fit quelque bruit : *La Grande Pitié des églises de France*. Son action fut couronnée de succès. La loi du 31 décembre 1913 conférait à l'État des moyens puissants pour assurer la pérennité des édifices relevant désormais du patrimoine de la nation.

Barrès salue l'initiative d'un des "hommes les plus autorisés de France" en faveur de la sauvegarde du patrimoine ecclésiastique, car "De toutes parts les ruines s'accablent. (...) des centaines et des centaines d'églises (...), faute d'argent, s'effondrent. Pourquoi s'écroulent elles ? Par pauvreté, mais aussi par un effet de la malveillance, de la méchanceté."

L'article de Paul Léon fait remarquer que la loi de 1905, combinée à celle de 1887, permet d'étendre la protection des églises indéfiniment, tant que celles-ci présentent une valeur artistique ou historique. Ce constat corrobore la proposition du classement en bloc faite par Barrès à la Chambre. La commission des Monuments historiques, si honorable soit-elle, ne dispose que de moyens dérisoires pour conjurer l'immense désastre.

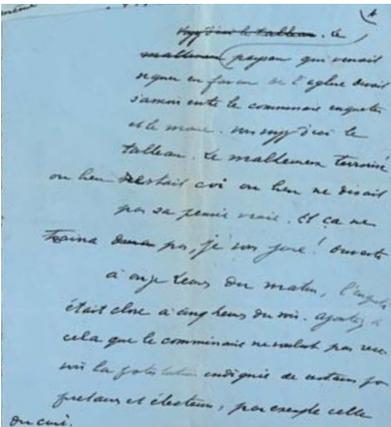
L'exemple d'une commune dans l'Yonne vient illustrer la nécessité d'agir :

M. le maire de Collemiers a résolu de démolir son église. C'est bien son droit, n'est-ce pas. L'église est sa propriété ; il assure de plus que ce sera son honneur. Qu'importe que l'église ait un chevet du treizième siècle, une voute du quinzième, un vitrail classé qui est, je crois, de Jean Cousin !

L'exemple de Collemiers est également révélateur des difficultés de certains électeurs à faire valoir leur opinion devant les commissaires et administrateurs de l'État, comme l'explique un long ajout manuscrit venant remplacer deux passages biffés dans les épreuves :

Le malheureux terrorisé ou bien restait coi ou bien ne disait pas sa pensée vraie. (...) le commissaire ne voulut pas recevoir la protestation indignée de certains propriétaires et électeurs, par exemple celle du curé. (...) Le préfet exclut les déclarations collectives. Vous comprenez la manœuvre. Étant donnée la timidité paysanne devant l'administration, il est bien certain que peu de nos cultivateurs auront le courage de prendre devant les autorités officielles la défense de leur vieille église...

L'auteur a noté en tête : "Le texte est mal imprimé, mal présenté, n'est-ce pas."



LA GRIFFE DU TIGRE

430

CLEMENCEAU (Georges). **Les Détours du méandre**. *Sans lieu ni date* [mars 1914].
Manuscrit autographe : 4 pages ½ in-4.

Manuscrit autographe de premier jet, avec ratures et corrections.

VIRULENT ARTICLE DE CLEMENCEAU POUR L'HOMME LIBRE : LE TIGRE Y ATTAQUE JOSEPH CAILLAUX, APRÈS LE SCANDALE ROCHETTE.

Ministre des Finances du gouvernement Monis en 1911, Joseph Caillaux fut soupçonné d'avoir protégé un escroc, le banquier Rochette, et d'avoir fait pression sur le procureur général Fabre afin d'obtenir la remise du procès. Trois ans plus tard, Caillaux était à nouveau ministre des Finances du gouvernement Doumergue. Le contexte de crise politique dans lequel cet article fut rédigé était survolté : grandes difficultés à mettre en œuvre l'impôt sur le revenu et, surtout, montée des tensions avec l'Allemagne qui devaient déboucher sur le déclenchement de la Première Guerre mondiale cinq mois plus tard, en août 1914.

LA DUPLICITÉ DE JOSEPH CAILLAUX.

Pour Clemenceau, l'intervention de Caillaux dans l'affaire Rochette constituait un conflit d'intérêt incontestable. Le ministre était, en effet, un ami personnel de Maurice Bertrand, avocat du banquier Henri Rochette. Le Tigre dénonce en conséquence l'absence de transparence dans cette affaire.

Chaque effort pour dévider l'écheveau l'embrouille davantage : total jusqu'à présent le plus clair résultat de l'enquête. Le fil d'Ariane se casse à chaque détour. (...)

Dans la confrontation de M. Caillaux avec M. Maurice Bernard nous avons retrouvé notre vieille connaissance, « le secret professionnel », précieux aux gens qui veulent parler et se taire tout à la fois. M. Maurice Bernard en joue comme pas un. Le secret professionnel ne lui interdit pas de déclarer qu'une démarche relative au renvoi de l'affaire Rochette a été faite auprès de lui ; (...) Le secret professionnel a du sens quand il signifie qu'un médecin ou un avocat ne doit pas divulguer les tares de ses clients, mais je me permets de trouver inadmissible que l'ordre des avocats dont la raison d'être est de parler la loi, puisse se constituer, en-dehors de la législation, une loi au-dessus de la loi, cela ne me paraît pas fait pour éclaircir l'idée du droit dans la confusion des esprits.

Profitant de ces avantages, Mr Maurice Bernard cette fois, Mr Maurice Bernard a déclaré cette fois qu'il ne rapporterait rien de ses entretiens avec Mr Caillaux pour raison de secret professionnel bien entendu.

UN CRI DE RÉVOLTE CONTRE LES BASSES MANGEUVRES DU MONDE POLITIQUE.

Clemenceau commente ensuite un article du *Figaro* rapportant des rumeurs sur la retraite du cabinet Doumergue dont un extrait se trouve monté sur le manuscrit :

Voilà qui n'est pas mal. Des ministres démissionneraient pour obliger M. Doumergue à la retraite. Je veux croire qu'aucun membre du cabinet ne fera à lui même l'épreuve de se montrer l'agent d'une pareille manœuvre. Si ce malheur arrivait (...), je ne pourrais que féliciter M. Doumergue de se voir abandonné d'un faux ami, entré dans son gouvernement, semble-t-il, par un dessein de trahison. (...) Et le dévouement est plus complet, ici, qu'on ne pourrait croire, parce que la bonne Fédération ne rêve pas d'autre chose que « d'un grand ministre de concentration et de conciliation républicaine ». Qui aurait jamais cru qu'il fut nécessaire de passer par le discours de St. Etienne et par le [...] du document Barthou pour faire correspondre à tout le monde les beautés de « la conciliation » ? Qui aurait cru qu'il fut besoin [sic] de renverser le cabinet Doumergue par un coup de Jarnac pour installer au pouvoir « le parti républicain » ?

Premier épisode du duel entre les deux champions de la Gauche : il se poursuit avec âpreté durant la Grande Guerre quand Clemenceau, revenu au pouvoir, fit arrêter et poursuivre Caillaux pour intelligence avec l'ennemi, en 1918...

1 000 / 2 000 €



431

“JE VEUX SURPLOMBER LE TROUPEAU HUMAIN” : GÖRING INTIME

431

GÖRING (Hermann). **Correspondance avec sa fiancée Alwine Schulte-Vels. Stenay (Meuse), 11-18 février 1915.**

3 lettres autographes signées, en allemand : 4 pages in-4, 1 télégramme, 1 lettre tapuscrite signée.

SAISSANT TÉMOIGNAGE DES DÉBUTS DANS LA LUFTWAFFE EN 1915 DU FUTUR BRAS DROIT D'ADOLF HITLER : TROIS LETTRES ADRESSÉES PAR HERMANN GÖRING À SA FIANCÉE.

Les trois lettres autographes furent adressées du front, en février 1915, par le tout jeune pilote de guerre basé à Stenay dans la Meuse, qui se distingua par son intrépidité.

Le 11 février 1915, il a volontairement rejoint un poste d'observation éloigné de tout, “pour être seul et pour pouvoir penser à toi”.

Les machines sous les tentes sont à l'arrêt, les gardes dorment. Ainsi je suis seul avec mon téléphone ici. Seulement le vacarme sourd de l'artillerie rompt le silence. De nouveau, ils tirent drôlement aujourd'hui. (...) J'ai besoin de calme maintenant, pour pouvoir digérer tout ce qui m'a tellement ému ces derniers temps et pour réunir mes forces d'antan. Car, c'étaient des impressions trop fortes et là l'on se rend seulement compte comment les efforts de la campagne minent les nerfs. Là haut, dans le ciel surplombant l'ennemi je suis tout calme, en fait, mais en bas, sur terre, je suis d'une rare nervosité. Mais tout cela va s'arranger. Ici je peux faire des rêves de toi, tellement beaux, et je pense à l'avenir.

Quelques jours plus tard, il se dit satisfait de la tournure des événements et surtout de lui-même. Son autoportrait se veut, déjà, celui d'un surhomme.

Nous avons reçu une nouvelle machine et nous pouvons atteindre en quelques instants 1 000 mètres d'altitude. C'est quelque chose de magnifique. Je ne suis en rien compatible avec le casanier, mes excursions en montagne furent toujours des plus dangereuses. Toi aussi, n'est-ce pas, tu n'es pas peureuse et participes à tout. Je ne veux pas être un homme du quotidien. LE COMBAT, DANS LA NATURE OU AVEC LES HOMMES, EST ET RESTE POUR MOI UNE CONDITION DE VIE. JE VEUX SURPLOMBER LE TROUPEAU HUMAIN. CE N'EST PAS MOI QUI VAIS LES SUIVRE, MAIS CE SONT EUX QUI ME SUIVRONT. Que dieu en fasse montre.

Le 18 février 1915, il décrit le nouvel avion qu'il pilote : il est grand et fait un vacarme terrible, mais au moins on peut en faire quelque chose.

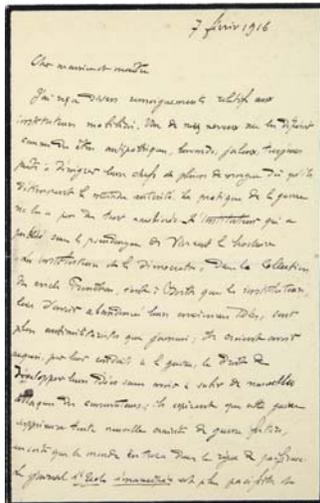
Qu'est-ce que tu dis à propos des nouvelles victoires de Hindenburg ? C'est majestueux, non ? Si seulement je pouvais être dans l'Est. J'espère pouvoir approcher au moins l'Angleterre.
[Il commandera la Luftwaffe lors de la bataille d'Angleterre en 1940.]

En revanche, il confesse avoir reçu “des nouvelles peu réjouissantes de la maison concernant [leurs] affaires.” En effet, la famille de la jeune femme s'opposa à cette liaison. Göring devait néanmoins garder le contact avec Alwine Schulte-Vels, comme l'attestent le télégramme du 11 mars 1933 et la lettre du 30 novembre 1943 qui se trouvent joints.

Dans la lettre de 1943, Göring propose d'aider son ancienne fiancée victime d'une attaque aérienne. Il lui propose de l'héberger quelque part dans l'est de l'Allemagne ou en Hollande, où il envisage de faire évacuer des maisons et villas pour y loger les victimes des bombardements. “Dis-moi, sincèrement, de quoi vous manquez, toi et ta mère : robes, manteaux, draps, chaussures, couvertures, etc. en m'indiquant tes mesures et celles de ta mère. À Noël, je vais veiller à ce qu'on vous envoie un petit colis avec de bonnes choses que l'on n'obtient pas sans difficultés.”

On joint un portrait photographique d'Alwine Schulte-Vels du studio Emil Schink, à Essen, ainsi que 3 portraits de Göring jeune officier (environ 5 x 7 cm).

3 000 / 4 000 €



GEORGES SOREL ET LES HUSSARDS NOIRS

432

SOREL (Georges). *Lettre à Paul Bourget. Sans lieu, 7 février 1916.*
Lettre autographe signée G. Sorel : 3 pp. ½ in-8.

SURPRENANTE LETTRE DE GEORGES SOREL TRÈS CRITIQUE VIS-À-VIS DES INSTITUTEURS.

Né proudhonien et libertaire, Georges Sorel (1847-1929) fut un des principaux théoriciens du syndicalisme révolutionnaire. L'auteur de *Réflexions sur la violence* (1908) sombrera dans la fascination de deux fondateurs de la tyrannie : Lénine et Mussolini. Fermement opposé à l'Union sacrée de 1914 qui lui imposait le silence sur ses réflexions révolutionnaires, il condamna la guerre et salua l'avènement de la révolution russe.

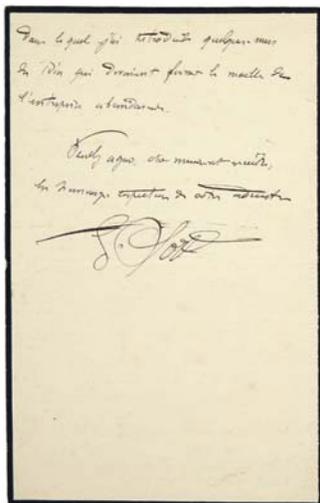
Sorel se révèle dans cette lettre curieusement critique vis-à-vis des instituteurs. Peut-être est-ce une manière de critiquer un corps intermédiaire qui, ayant pris de l'importance, en oublie sa base comme le sens de son action ?

J'ai reçu divers renseignements relatifs aux instituteurs mobilisés. Un de mes neveux me les dépeint comme des êtres antipathiques, bavards, jaloux, toujours prêts à dénigrer leurs chefs et pleins de morgue dès qu'ils détiennent la moindre autorité. La pratique de la guerre ne les a pas du tout améliorés. L'instituteur qui a publié sous le pseudonyme de Vincent la brochure « Les instituteurs et la démocratie » (...) écrit à Berth que LES INSTITUTEURS, LOIN D'AVOIR ABANDONNÉ LEURS ANCIENNES IDÉES, SONT PLUS ANTIMILITARISTES QUE JAMAIS ; ils croient avoir acquis, par leur conduite à la guerre, le droit de développer leurs idées sans avoir à subir de nouvelles attaques des conservateurs ; ils espèrent que cette guerre supprimera toute nouvelle crainte de guerre future, en sorte que le monde entrera dans le règne du pacifisme.

Sorel poursuit en racontant l'état d'esprit de “l'École émancipée” – courant historique du syndicalisme enseignant français, créé en 1910 –, et les observations y afférentes de Georges Valois – homme politique français ayant oscillé entre l'extrême droite et l'extrême gauche, mort pour la France en 1945.

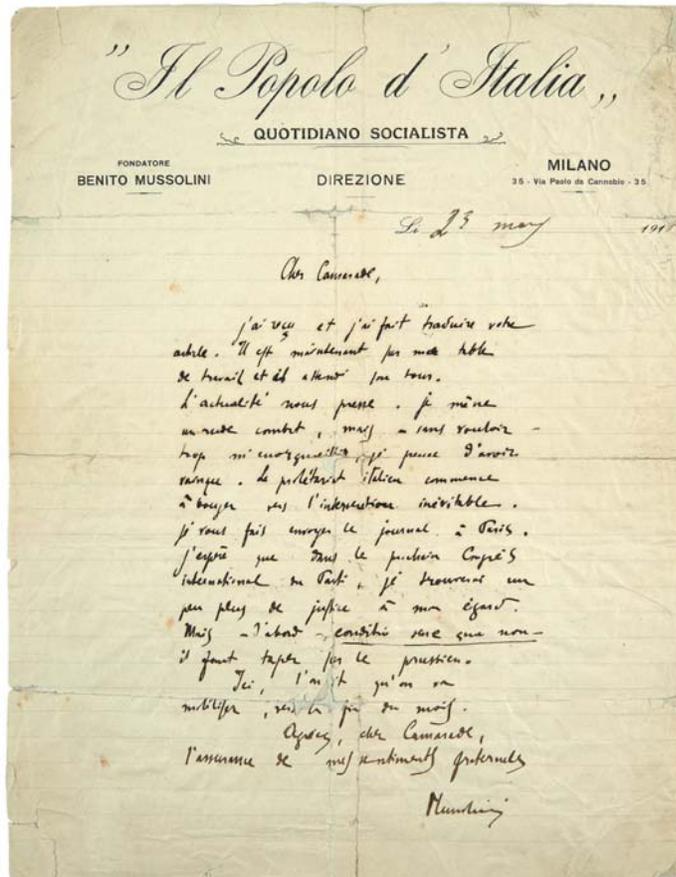
ÉVOCATION DE SON LIVRE SUR RENAN.

Ce livre avait été commencé par être une introduction à une œuvre plus complète, exposant mes idées sur ce que j'appelle : la conquête chrétienne. J'ai tellement développé cette introduction qu'elle est devenue un livre et j'ai abandonné mon entreprise, par ce que j'ai eu à écrire “réflexions sur la violence” et “Les Illusions du progrès”.



432

200 / 400 €



433

LE SOCIALISME ET LA GUERRE

433

MUSSOLINI (Benito). **Lettre adressée à Pierre Renaudel.** Milan, 23 mai 1915.

Lettre autographe signée, en français : 1 p. in-4 à en-tête de *Il Popolo d'Italia, Quotidiano Socialista*. Papier froissé avec légère déchirure.

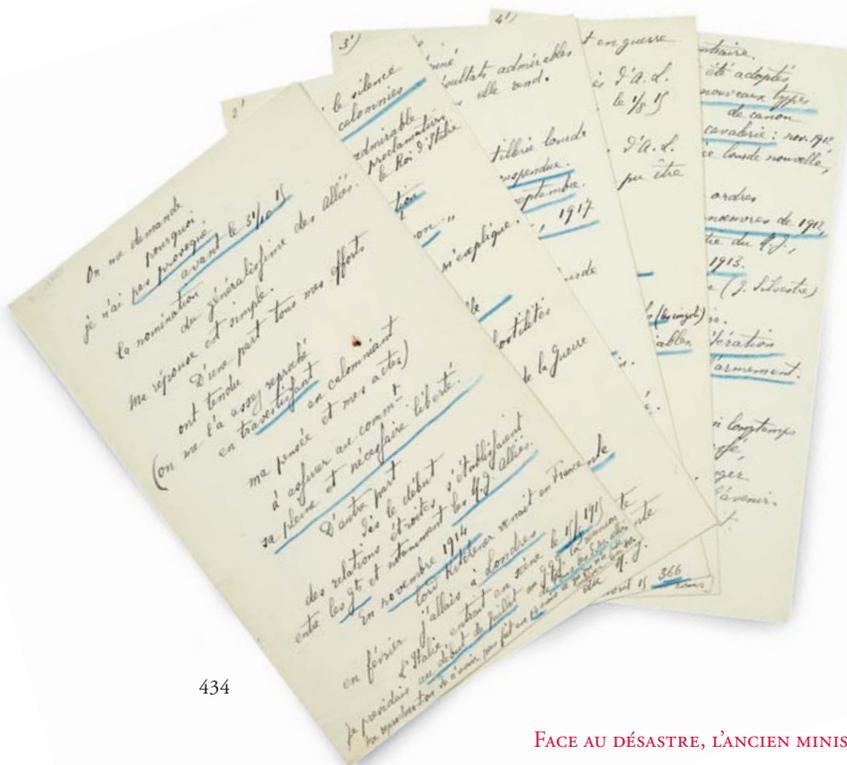
BELLE LETTRE ADRESSÉE À PIERRE RENAUEL, DIRECTEUR DE L'HUMANITÉ, TRAITANT DE L'ENTRÉE EN GUERRE DE L'ITALIE, QUI AVAIT ÉTÉ SOUHAITÉE PAR LE FUTUR DUCE, MAIS CRITIQUÉE PAR SES CAMARADES SOCIALISTES.

L'actualité nous presse. Je mène un rude combat, mais sans vouloir trop m'enorgueillir, je pense l'avoir vaincu. Le prolétariat italien commence à bouger vers l'intervention inévitable. (...) J'espère que dans le prochain Congrès international du Parti, je trouverai un peu plus de justice à mon égard. Mais – d'abord – condition sine qua non – il faut taper sur le Prussien.

Fondateur du journal *Il Popolo d'Italia*, Benito Mussolini épousait au début de sa carrière politique les idéaux socialistes : c'est à ce titre qu'il s'adresse ici à Pierre Renaudel. Il désire l'entretenir de la possible entrée en guerre de l'Italie, pour laquelle il milite avec ferveur.

La position tranchée pour une intervention armée, le ton martial – "d'abord il faut taper sur le Prussien" –, dévoilent un Mussolini en opposition avec la mouvance socialiste, volontiers pacifiste. Le recours à la force préfigure l'*hubris* militaire du régime fasciste. Le Duce perce déjà sous le militant socialiste.

1 000 / 2 000 €



434

FACE AU DÉSASTRE, L'ANCIEN MINISTRE DE LA GUERRE JUSTIFIE SON ACTION FACE AUX DÉPUTÉS

434

MILLERAND (Alexandre). **Brouillon de discours**. *Sans lieu ni date* [fin 1917].

Manuscrit autographe : 5 pp. in-12.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE PREMIER JET DU DISCOURS PRONONCÉ DEVANT LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS EN 1917 PAR ALEXANDRE MILLERAND, EN RÉPONSE AUX ATTAQUES SUSCITÉES PAR SON ACTION COMME MINISTRE DE LA GUERRE.

Deux ans après sa chute, l'ancien ministre répond aux calomnies persistantes par un compte rendu détaillé et chiffré de son action en faveur du réarmement industriel.

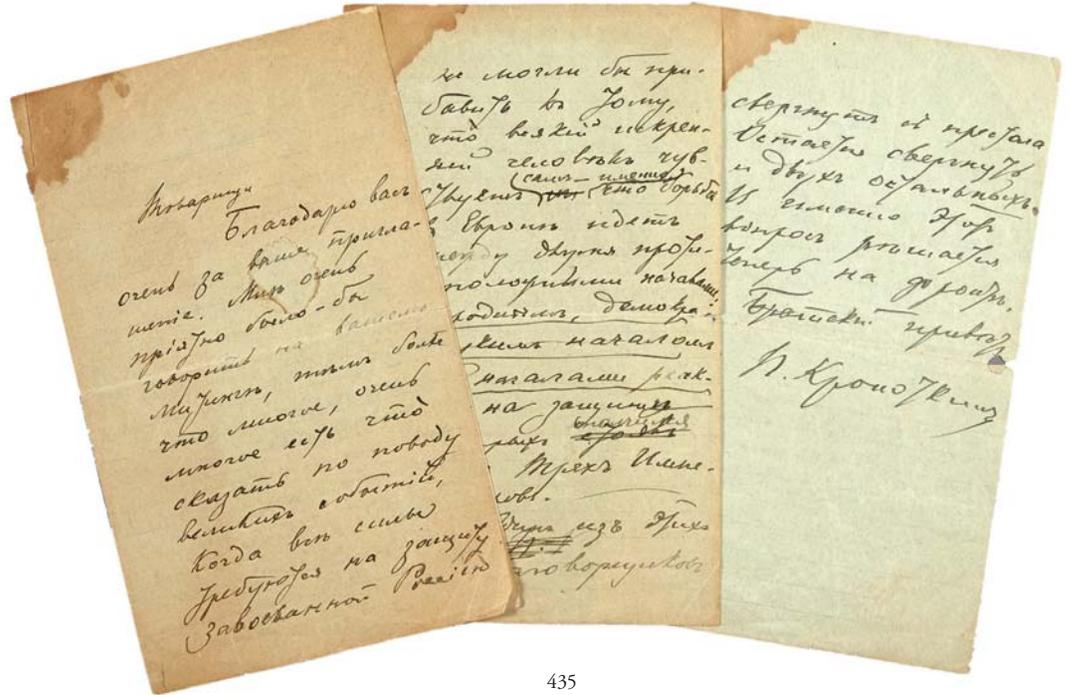
On me demande pourquoi je n'ai pas provoqué avant le 31/10 15 la nomination du généralissime des alliés. Ma réponse est simple. D'une part tous mes efforts ont tenu (on me l'a assez reproché en travestissant en calomniant ma pensée et mes actes) à assurer au comm[andement] sa pleine et nécessaire liberté.

D'autre part dès le début des relations étroites s'établissaient entre les g^{ts} et notamment les Q.G. alliés. En novembre 1914 lord Kitchener venait en France en février j'allais à Londres. L'Italie entrait en scène le 15/5 1915. Je présidais au début de Juillet au G.Q.G. la réunion de tous les E[tats] M[embres] Alliés. Me reprochera-t-on de n'avoir pas fait en 14 mois ce qu'on n'a pu valider en 40. Depuis 2 ans j'ai gardé le silence sous les injures et sous les calomnies estimant comme le disait hier dans son admirable proclamation à son peuple le Roi d'Italie qu'à cette heure "toute récrimination est trahison". (...) Je ne redoute pas, j'appelle la comparaison entre la première période des hostilités où j'ai eu la direction du Ministère de la Guerre et les périodes suivantes. Si l'industrie n'avait pas été organisée et mise en branle dès septembre 1914 comme elle le fut sous l'impulsion directe et incessante du Q.G. Elle n'aurait pas donné les résultats admirables que depuis 3 ans elle rend. Je m'excuse d'avoir retenu si longtemps la Chambre du passé, lorsque n[ou]s ne devons songer qu'à l'avenir.

Alexandre Millerand (1859-1943) fut chargé à deux reprises du portefeuille de la Guerre : son premier mandat aux côtés de Raymond Poincaré, en 1912-1913, a donné lieu à d'importants travaux de réorganisation. Le second mandat coïncida avec le gouvernement d'union nationale de Raymond Viviani, du 26 août 1914 au 29 octobre 1915.

Millerand fut un homme politique atypique ; premier ministre socialiste, il finit sa carrière comme président de la République de droite obligé de démissionner sous la pression du Cartel des gauches.

400 / 600 €



435

“DEUX CAMPS OPPOSÉS SE COMBATTENT EN EUROPE : LES PEUPLES, SUR DES BASES DÉMOCRATIQUES, ET LA COALITION DE TROIS SOUVERAINS, DÉFENDANT LA RÉACTION”

435

KROPOTKINE (Pierre). **Lettre à un sympathisant.** *Sans lieu ni date* [1918].
Lettre autographe signée, en russe : 3 pp. in-12.

UN APPEL À LA VIGILANCE.

Dans l'incapacité de participer à un meeting politique, il appelle ses compagnons d'armes à la vigilance face aux menaces qui émanent du camp allemand et autrichien.

Il me serait très agréable de participer à votre meeting, d'autant plus qu'il y aurait beaucoup de choses à dire à propos des grands événements qui l'ont emporté, alors que nous devons mobiliser toutes les forces nécessaires pour protéger l'indépendance de la Russie de ceux qui l'attaquent, l'empire allemand, autrichien et leur adjuvant, le tsar bulgare. C'est avec plaisir que je joindrais ma voix à la vôtre. Or, hélas je ne peux pas parler à votre meeting. (...) D'ailleurs les événements parlent d'eux mêmes et mes mots n'auraient rien à ajouter à ce que tout homme sincère peut ressentir, qu'à cet instant même, deux camps opposés se combattent en Europe : les peuples, sur des bases démocratiques, et la coalition de trois souverains, défendant la réaction. L'un de ces trois, le tsar, a déjà été chassé de son trône. Les deux autres vont suivre...

Originaire de la haute noblesse moscovite, Pierre Kropotkine (1842-1921) fut une figure de proue de l'anarchisme communiste. Il adhéra à partir de 1872 à la Fédération jurassienne, issue d'une scission avec la première Internationale. Ses activités militantes clandestines à Saint-Petersbourg l'obligèrent à l'exil dès 1874. Il désapprouva les attentats anarchistes, recommanda l'entrée dans les syndicats, puis prit parti en 1914 pour les Alliés. De retour en Russie, après l'abdication du tsar, il s'éleva l'un des premiers contre les dérives autoritaires du pouvoir bolchévique instituées par Lénine. Ses funérailles donnèrent lieu, en 1921, à la dernière manifestation publique anarchiste en URSS.

2 000 / 3 000 €



436



**DEUX REGARDS DE DEUX MONDES OPPOSÉS :
LE SEUL TÉMOIGNAGE DE LA RENCONTRE DU PHOTOGRAPHE OFFICIEL DES TSARS AVEC LÉNINE**

436

BULLA (Karl). **Portrait de Lénine.** [vers avril 1917].
Épreuve argentique de l'époque : 100 x 40 mm

SEULE ÉPREUVE CONNUE DE CE SUPERBE PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE DE LÉNINE.

Il a été réalisé par le photographe Karl Bulla, peu après le retour légendaire du leader bolchevik à bord du "train scellé" dans la capitale russe. Lénine était arrivé en gare de Finlande, le 3 avril 1917.

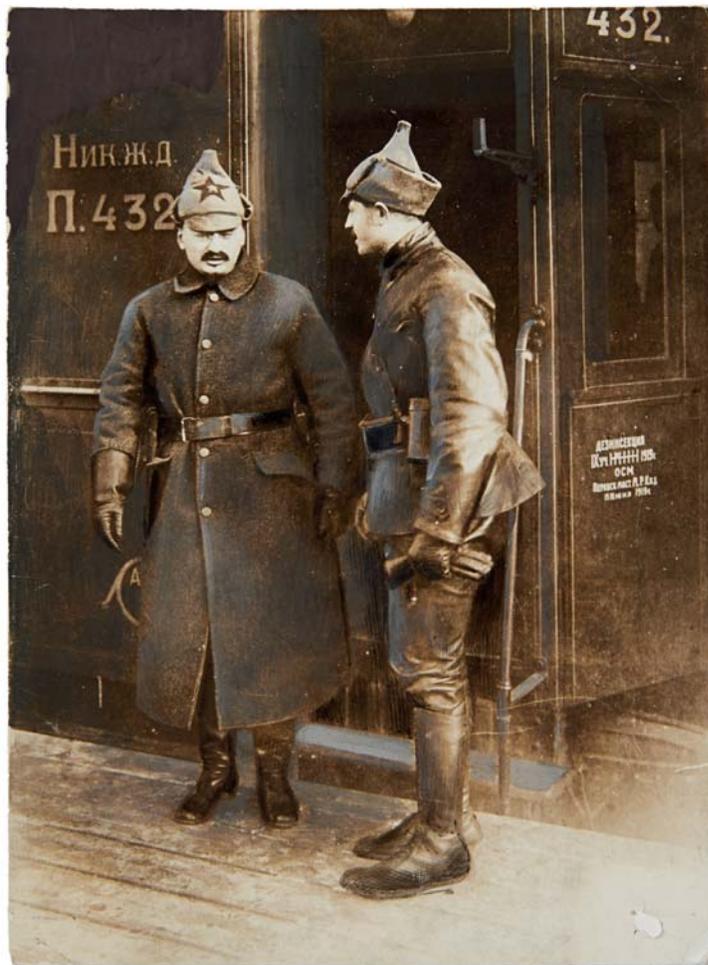
Originaire d'Allemagne, Karl Bulla (1855-1929) avait introduit en Russie le photoreportage. Son œuvre fournit une véritable chronique en images des dernières décennies du régime tsariste jusqu'à la Révolution de février 1917, l'évènement qui mit un terme à son œuvre d'une richesse extraordinaire.

Le photographe devait se retirer en Estonie, peu après la réalisation de ce portrait, et laisser son atelier à ses deux fils. Son atelier sur la perspective Nevsky conservé par tous les régimes est aujourd'hui un musée.

La photo de Lénine est la dernière photographie effectuée par Karl Bulla qui nous soit parvenue.

Tampon violet du photographe à l'adresse perspective Nevsky au dos.

6 000 / 8 000 €



LE CHEF DU "COMMUNISME DE GUERRE"

437

[TROTSKI]. **Léon Trotski en chef de l'Armée rouge.** *Russie, vers 1919.*

Épreuve argentique d'époque, légendée au verso : 162 x 117 mm.

RARE ÉPREUVE D'ÉPOQUE REHAUSSÉE POUR LA PHOTOGRAVURE AVANT PUBLICATION, REPRÉSENTANT À GAUCHE LÉON TROTSKI EN UNIFORME DEVANT UN TRAIN RUSSE.

Elle provient de l'agence de René Dazy, avec légende manuscrite et cachet au dos. Cachet de la collection Cossira.

Durant la guerre civile (1918-1920), Léon Trotski préside le conseil révolutionnaire de la guerre. Créant l'Armée rouge, son rôle est décisif dans la victoire des Soviétiques. Prompt à recourir à la terreur, il débarrasse avec un "balai de fer" la Russie de l'anarchisme, prônant les méthodes autoritaires du "communisme de guerre".

3 000 / 4 000 €

Ник Ж. Д.
П. 432



ДЕЗИНСЕКЦИЯ
Жульевский 1919г.
ОСМ
Перовская пл. П. Р. К. Д.
13 Июня 1919г.



LE VISAGE DE LA RÉVOLUTION ASSASSINÉE

438

BINDER (Alexander). **Karl Liebknecht sur son lit de mort.** Berlin, A. Binder, [janvier 1919]. Tirage argentique d'époque, signé dans le négatif, contrecollé sur carton : 170 x 235 mm.

ÉMOUVANTE PHOTOGRAPHIE DE KARL LIEBKNECHT SUR SON LIT DE MORT : IL FUT ASSASSINÉ AVEC ROSA LUXEMBURG LE 15 JANVIER 1919, à la suite de l'insurrection des Spartakistes.

La pose du défunt et le décor qui l'entoure sont clairement destinés à transformer cette simple image d'un défunt en icône. On ne peut s'empêcher de faire un parallèle avec le fameux portrait de Marcel Proust sur son lit de mort prise par Man Ray au début de sa carrière.

Le photographe Alexander Binder (1888-1925), originaire d'Alexandrie, était fameux pour ses portraits de personnalités, notamment du cinéma ; on lui doit de nombreux portraits de Greta Garbo.

Ancien membre du Parti socialiste allemand (SPD) fondé par son propre père, Karl Liebknecht (1871-1919) fut, avec Rosa Luxemburg, à l'origine de la création de la Ligue spartakiste en 1915. S'opposant activement à la guerre, il fut condamné pour haute trahison en 1916. Libéré en novembre 1918, il milita pour un régime confiant le pouvoir aux conseils ouvriers, provoquant la rupture définitive de la ligue spartakiste avec le SPD. Après avoir mis sur pied avec Rosa Luxemburg le Parti communiste allemand dans la nuit du 30 décembre 1918, il fut l'un des leaders de la révolte spartakiste de Berlin, du 5 au 12 janvier 1919. Prônant le renversement du gouvernement socialiste en place, Liebknecht fut abattu le 15 janvier 1919, le même jour que Rosa Luxemburg, par les corps francs engagés par le gouvernement. Ses assassins furent acquittés en mai 1919.

Dès leur disparition, les deux martyrs firent l'objet d'un véritable culte. Leurs funérailles donnèrent lieu à de grands rassemblements populaires. Depuis lors, des commémorations sont organisées chaque année au cimetière Friedrichsfelde. Récupérée par le régime de la R.D.A., la tradition a cependant été maintenue après la chute du mur de Berlin à l'initiative des citoyens allemands.

TRÈS BELLE ET RARE ÉPREUVE.

On joint une carte postale suédoise, reproduisant une gravure de Käthe Kollwitz représentant Karl Liebknecht sur son lit de mort ainsi qu'une carte postale éditée par les jeunes communistes à l'effigie du jeune Liebknecht.

4 000 / 6 000 €



phot. A. Binder, Berlin.





MALHEUR AU VAINCU

439

[CONFÉRENCE DE VERSAILLES]. **Arrivée et départ du comte Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande.** *Avril-juin 1919.*

Épreuves argentiques d'époque : 120 x 170 mm ; 170 x 260 mm.



439

DEUX BELLES PHOTOGRAPHIES EN TIRAGE D'ÉPOQUE.

Le comte Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande, reçut des mains de Clemenceau le projet de traité de paix avec les Alliés. Il s'efforça d'amener ces derniers à revoir leurs conditions, s'opposant avec intransigeance à la thèse de la culpabilité exclusive de l'Allemagne. N'ayant obtenu que des modifications de détail, il quitta Versailles avec la majorité de la délégation, le 16 juin 1919, laissant au conseiller von Haniel la mission d'entériner le traité.

800 / 1 200 €

TWO BURNINGS

1



THE BURNING OF WILLIAM BROWN, OMAHA, NEBRASKA, SEPTEMBER 28, 1919

2

Press Headline Reproduced from Photographic Copy

3,000 WILL BURN NEGRO

Kaiser Under Stronger Guard Following Escape Of Crown Prince

Frank Simonds
Writes For States

NEW ORLEANS STATES

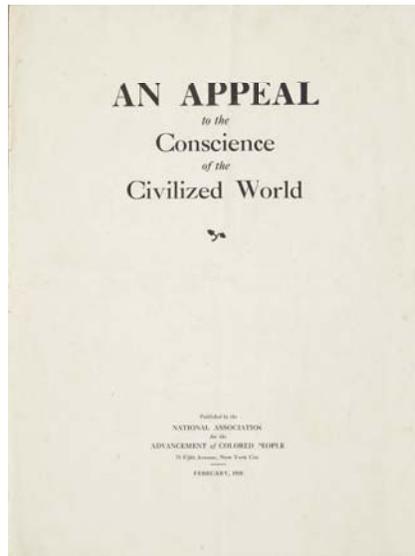
VOL. 29 NO. 117

NEW ORLEANS

NEW ORLEANS, LA THURSDAY, JUNE 26, 1919

12 1/2 CENTS

5



UN MANIFESTE CONTRE LE LYNCHAGE DES NOIRS AUX ÉTATS-UNIS,
ILLUSTRÉ D'UNE PHOTOGRAPHIE DU MEURTRE DE WILLIAM BROWN

440

An Appeal to the Conscience of the Civilized World. *New York, published by the National Association for the Advancement of Colored People, February 1920.*
Grand in-4 de 16 pp. : agrafé, étui de Julie Nadot.

Première édition.

FAMEUSE BROCHURE-MANIFESTE VISANT À SENSIBILISER LES AMÉRICAINS ET LE MONDE SUR LES TRAITEMENTS INDIGNES RÉSERVÉS AUX NOIRS AUX ÉTATS-UNIS : MEURTRES, LYNCHAGES ET BÛCHERS Y SONT RECENSÉS ET DÉNONCÉS.

Association américaine de défense des droits civiques parmi les plus anciennes et les plus influentes, la NAACP – National Association for the Advancement of Colored People – a été fondée en 1909. Elle fut un acteur de tout premier plan de la déségrégation raciale et de l’octroi du droit de vote aux Noirs, qui furent effectifs au milieu des années 1960.

La présente brochure, publiée à New York en 1920, dénonçait le lynchage des Afro-américains : “The following record, it is hoped, will make its appeal to those persons everywhere, to whom civilization is something more than a name.”

Les statistiques sont effarantes : 11 personnes furent brûlées vives en 1919 aux États-Unis. La brochure indique le nom de chaque victime, la date et le lieu de son supplice. Suit la liste des 84 lynchages recensés sur le territoire américain pour la même année 1919, classés par lieux, puis par mode opératoire et, enfin, par motifs avancés par les meurtriers. Suivent la reproduction de plusieurs coupures de presse ainsi que d’autres statistiques. Ainsi, sur les 3308 personnes lynchées aux États-Unis entre 1889 et 1919, 708 étaient blanches et 2600 noires.

2 PHOTOGRAPHIES PARTICULIÈREMENT RÉVOLTANTES VIENNENT DONNER CORPS AUX LISTES DE CHIFFRES.

La première montre l’assassinat de William Brown qui eut lieu à Omaha, Nebraska, le 28 septembre 1919 : un groupe d’hommes pose autour du bûcher sur lequel le corps de W. Brown s’est consumé. La seconde, qui est un dessin d’après la photographie originale, montre les corps de six Noirs pendus à Lee County, en Géorgie, le 20 janvier 1916.

Le lynchage devait encore être pratiqué des années durant.

1 000 / 2 000 €



441

LA CHASSE DU TIGRE

441

CLEMENCEAU. Portrait de groupe de chasseurs de tigres autour de Georges Clemenceau. Inde, 1921.

Épreuve argentique d'époque : 27 x 37,5 cm, signature autographe de Clemenceau sur le montage, sous verre, cadre de bois doré.

EXCEPTIONNELLE ET RARE PHOTOGRAPHIE DE CHASSEURS DE TIGRES EN INDE EN 1921 AVEC, AU PREMIER RANG AU CENTRE, LE TIGRE LUI-MÊME.

Le 18 juin 1920, Georges Clemenceau démissionna de ses fonctions de président du Conseil, mettant un terme à une longue carrière politique. Agé de 79 ans, le Tigre pouvait enfin voyager : de septembre 1920 à mars 1921, il effectua un long périple en Asie, en Inde, à Ceylan, en Birmanie, Malaisie et à Singapour.

La photographie prise lors d'une chasse au tigre dans le nord de l'Inde le représente entouré d'Européens et d'Indiens, parmi lesquels les maharadjahs de Gwalior et de Bikaner.

EN PIED, SIGNATURE AUTOGRAPHE DE GEORGES CLEMENCEAU.

Au verso du montage, cachet du studio niçois Photo Hall qui tira à l'époque cet agrandissement.

2 000 / 3 000 €





442

MUSSOLINI PREND LE POUVOIR

442

[MUSSOLINI]. **Portrait de Benito Mussolini entouré du corps diplomatique.**

Rome, fin octobre – début novembre 1922.

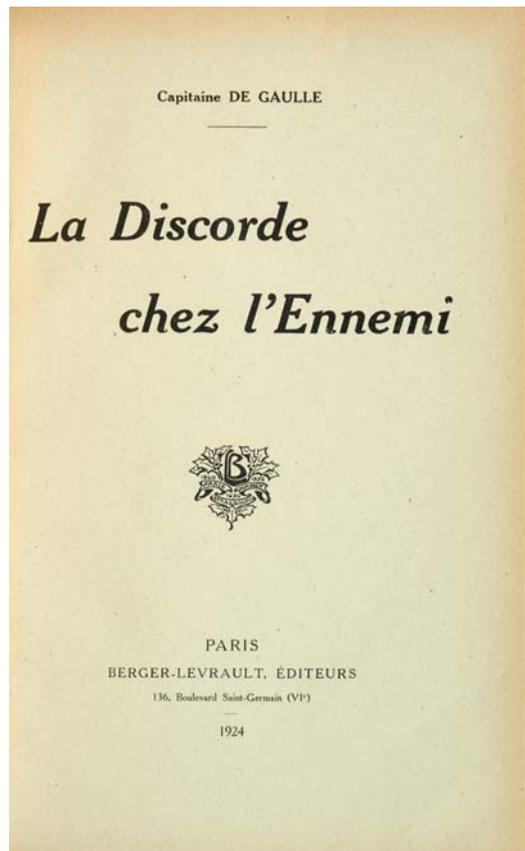
Épreuve argentique d'époque : 215 x 296 mm.

SURPRENANTE PHOTOGRAPHIE MONTRANT LE NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ITALIEN, FUTUR DUCE, DANS UN JARDIN À ROME ENTOURÉ DU CORPS DIPLOMATIQUE.

Après la Marche sur Rome du 28 octobre 1922, au cours de laquelle 20 000 Chemises noires investirent la capitale, le roi Victor-Emmanuel III appela Benito Mussolini au pouvoir ; ce dernier devint, deux jours plus tard, le nouveau président du Conseil italien, se réservant également le portefeuille des Affaires étrangères. Quelques semaines plus tard, il se fit attribuer les pleins pouvoirs par la Chambre des députés et le Sénat. La photographie montre un Mussolini suffisant, sûr de sa force.

BELLE ET GRANDE ÉPREUVE ARGENTIQUE DE L'ÉPOQUE.

2 000 / 3 000 €



443

PREMIER LIVRE DE CHARLES DE GAULLE

443

GAULLE (Charles de). **La Discorde chez l'ennemi**. Paris, Berger-Levrault, 1924.

In-8 : demi-marroquin lavallière, dos lisse orné, pièce de titre de marroquin noir, non rogné, tête dorée, couvertures conservées.

Édition originale.

Le livre du capitaine Charles de Gaulle (1890-1970) passa inaperçu. Les quelques exemplaires vendus furent, pour l'essentiel, acquis par l'ambassade d'Allemagne.

Ses débuts littéraires portent sur cinq études de psychologie militaire et politique rédigées en 1923. Analyse de la défaite de l'Allemagne impériale où l'Histoire est pour lui matière à philosopher sur la guerre et le pouvoir : *la désobéissance du général von Kluck* ; *la déclaration de guerre sous-marine renforcée* ; *les relations avec les Alliés* ; *la chute du chancelier Bethmann-Hollweg* ; *la déroute du peuple allemand*.

De Gaulle y défend l'idée que la conduite générale de la guerre incombe au pouvoir politique légal auquel est subordonné le pouvoir militaire. "Le coup d'essai se révèle un coup de maître. Dès sa première œuvre, Charles de Gaulle accède à la maturité" (Jean-Paul Bled).

Bon exemplaire de la bibliothèque *Victor Olivet*, avec ex-libris gravé.

(Pfaadt, *Petit dictionnaire de la vie et de la pensée de Charles de Gaulle*, 77 : "Se basant sur les rapports entre le pouvoir politique et l'armée dans les empires centraux entre 1914 et 1918, Charles de Gaulle y réaffirme la primauté du pouvoir politique, développant ainsi une conception classique mais allant à l'encontre de la pensée dominante au sein de l'armée.")

1 000 / 2 000 €

6584 સાહિત્ય, સાબરમતી
 શિવપુર
 સાહિત્ય ૫ હરિશંકર,
 આમરો જગલ મુખ્ય છે. આમરો પાકે
 સાચું આમરો ધર્મ છે. મિત્રોને આડીકું
 યુગ+... શીરું તરીકે છે. વાંચ્યા પછી
 આ વિષે મને તું અવરૂં બધારી. યુ
 હાલે આમરો મને આવી બધારી છે
 આમરે હાલે વૈદ્ય સાતરોની કામચંદ્ર કાલે
 આમરે કામચંદ્ર દલાલો ઉપરોગે ઉંચા રહેલું
 ને શીરું બધા બની શકે આમરે કામ
 યુવતી રહેલું. શીરું બધા ઉંચામાં દામ
 નથી, યુ આમરે આમરે ધર્મને આડવામાં
 મહાદામ છે. શીરું સાચાની મુક્તિનું
 કામ યુવતીને એ કામચંદ્ર ઉપરોગે કામ
 ને આમરે આમરે. આમરે આમરે આમરે
 મને આમરે રહેલું. આમરે આમરે

444

“CONSIDÈRE LE CORPS COMME UN INSTRUMENT POUR SOULAGER L'ÂME”

444

GANDHI (Mohandas Karamchand, dit “le Mahatma”). **Lettre autographe signée à son ami Behram Navroji Khambatta.** Sabarmati, le 23 mai 1926.

1 page petit in-12, en hindou, signature au crayon.

Conseils amicaux à un proche mêlés d'intéressantes digressions sur le rapport entre état physique et spiritualité.

Il m'était un devoir de te rendre visite. J'ai commencé le livre de Madame Eddie. Je vais t'envoyer un compte rendu dès que je l'aurai terminé. En attendant, je te conseillerais de veiller le mieux possible à ta santé et de consulter un médecin qui pourra te proposer un traitement adapté. Il n'est pas fautif de veiller à sa santé. En revanche, ce que je considère comme un péché grave, c'est d'abandonner la religion en faveur de la santé. Considère le corps comme un instrument pour soulager l'âme et expérimente tous les remèdes qui n'ont pas d'effets secondaires. Tiens-moi au courant concernant ta santé...

Pionnier de la désobéissance civile de masse fondée sur la non violence, le Mahatma Gandhi (1869-1948) a inspiré tous les grands ténors de la liberté comme Albert Schweitzer, Martin Luther King ou Nelson Mandela. Il est considéré comme le père de l'indépendance indienne. “Mahatma” signifie “la Grande Ame” ou “le Grand Sage”.

2 000 / 3 000 €



445

UNE CONSCIENCE SUD-AMÉRICAIN EN MARCHÉ :
DIEGO RIVERA ET LES FONDATEURS DE L'ALIANZA POPULAR REVOLUCIONARIA AMERICANA

445
GONZALEZ Frères. **Portrait de groupe des fondateurs de l'Alianza Popular Revolucionaria Americana.** *Jardins du château de Chapultepec (Mexico), E. Gonzalez frères, 27 novembre 1924.*
Épreuve argentique d'époque montée sur carton : 24,8 x 19,8 mm, cachet du photographe au recto et au verso.

REMARQUABLE PHOTOGRAPHIE DE GROUPE PRISE À MEXICO, LE 27 NOVEMBRE 1924, DES FONDATEURS DE L'ALIANZA POPULAR REVOLUCIONARIA AMERICANA.



À l'extrême gauche figure le peintre *Diego Riviera*, chapeau en mains. À ses côtés, on distingue notamment : *Julio Antonio Mella*, *Carlos Baliño*, *Ruben Martinez Villena*, *Juan Marinello Vidaurreta*, *Vittorio Vidali* (l'amant de Tina Modotti), *Victor Raul Haya de la Torre* (ami de Diego Rivera) et *Farabundo Marti* (El Salvador).

La prise de vue eut lieu devant le monument dans les jardins du château de Chapultepec, sur une colline de la ville de Mexico. Le château avait été bâti par l'empereur Maximilien.



L'APRA a été fondée en mai 1924 à Mexico par le Péruvien Victor Raul Haya de la Torre : ce mouvement révolutionnaire proposait la création d'un front unique latino-américain. Le carton de support sur lequel l'épreuve a été montée à l'époque porte au recto le cachet des frères Gonzalez et au verso un cachet daté du 27 novembre 1924.

1 000 / 1 500 €

LES LEADERS COMMUNISTES SOUS SURVEILLANCE

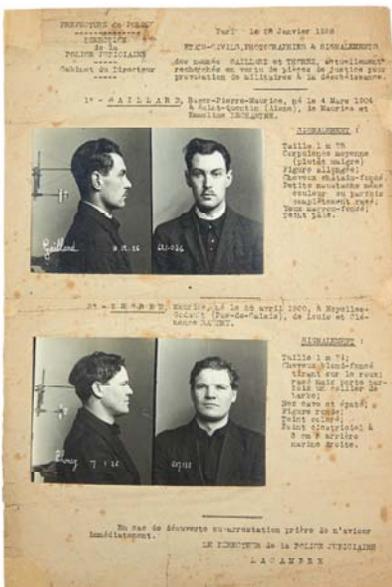
446

[THOREZ (Maurice), Jacques DORIOT et Jacques DUCLOS]. **Fiches de la Préfecture de Police. Paris, 7 janvier 1926, 25 janvier 1928.**

ÉTATS CIVILS, PHOTOGRAPHIES ET SIGNALEMENT DES DÉPUTÉS COMMUNISTES DORIOT ET DUCLOS, ET DE MAURICE THOREZ.

Les deux députés sont déjà signalés comme recherchés en exécution de pièces de justice. Leurs fiches de police sont extrêmement détaillées.

La fiche de signalement manuscrite de Maurice Thorez, signée Lacambre, est accompagnée de deux photos anthropométriques :



Thorez Maurice, né le 28 avril 1900 à Noël (Pas de Calais) secrétaire du Parti Communiste, domicilié à Enghien, actuellement en fuite, condamné à 6 mois par chambre C^{de} de Paris. Pourvu rejeté en cassation, l'extract mandant d'arrêt est à la P.J.

En cas de découverte, l'arrêter et aviser aussitôt. Sig^t. 1^m74, cheveux blonds foncés, cicatrice sinieuse extérieur à 3^e phalange du médus droit.

On joint :

États-Civils, photographies & signalements des nommés Gaillard et Thorez, actuellement recherchés en vertu de pièces de justice pour provocation de militaires à la désobéissance. 28 janvier 1928.

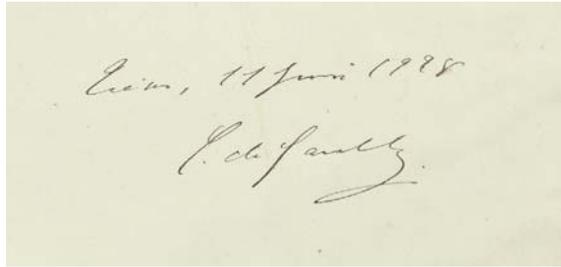
Fiches dactylographiées, par le directeur de la police judiciaire Lacambre. Avec deux photos anthropométriques de chaque signalé et l'instruction : "En cas de découverte ou arrestation prière de m'aviser immédiatement."

C'est son action contre la guerre du Rif qui valut à Maurice Thorez, nouveau membre du bureau politique du PC, d'être condamné, alternant à partir de juillet 1927 des périodes d'emprisonnement et de vie clandestine errante.

Après que le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut eut ouvertement déclaré : "Le communisme, voilà l'ennemi !", le 12 janvier 1928, en pleine séance de la Chambre, Jacques Doriot et Marcel Cachin furent arrêtés et incarcérés à la Santé ; Jacques Duclos fut pris peu après.

446

800 / 1 200 €



L'EMPREINTE D'UN GÉANT

447

GAULLE (Charles de). **Sur Napoléon I^{er}**. Trèves, 11 juillet 1928.

Manuscrit autographe signé C. de Gaulle : 1 page 2/3 in-folio, en-tête gravée de "Trier".

EXCEPTIONNEL MANUSCRIT AUTOGRAPHE SIGNÉ DU COMMANDANT DE GAULLE SUR L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER}.

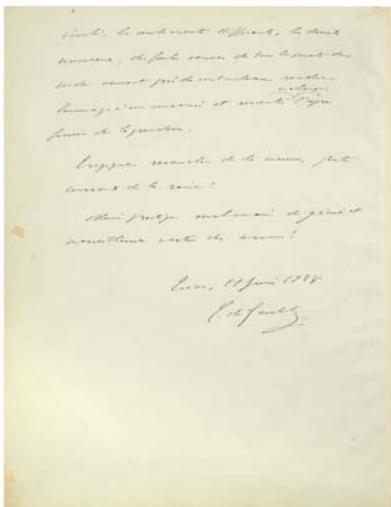
Devant la prodigieuse carrière de l'Empereur, le jugement demeure impuissant, douloureusement partagé entre le blâme et l'admiration. Napoléon a laissé la France épuisée, envahie, vidée de sang et de courage, plus petite qu'il ne l'avait prise, condamnée à de mauvaises frontières dont, après plus d'un siècle, le vice n'est point redressé, exposée à la méfiance de l'Europe dont elle porte encore le poids... Mais faut-il compter pour rien l'immense prestige dont ses victoires couvrirent nos armes et dont l'écho se répercute toujours ? Nul n'a suscité des haines plus ardentes, soulevé de plus furieuses malédictions, agité plus profondément les passions humaines... Quel nom, cependant, traîne après lui plus de dévouements et d'enthousiasmes, au point qu'on ne le prononce pas sans remuer dans les âmes comme une sourde ardeur ? Napoléon a fait abus des Français, couvert l'Europe de tombes, de cendres et de larmes... Pourtant, ceux qu'il fit tant souffrir : les soldats, lui furent les plus fidèles, et, de nos jours encore, malgré le temps écoulé, les sentiments différents, les deuils nouveaux, des foules venues de tous les points du monde viennent près de son tombeau rendre hommage à son souvenir et ressentir ou échanger l'âpre frisson de la grandeur.

Tragique revanche de la mesure, juste courroux de la raison !

Mais prestige surhumain du génie et merveilleuse vertu des armes !

Trèves, 11 juin 1928

C. de Gaulle



Cette méditation sur l'ambivalence de la figure de l'Empereur – à la fois malédiction française et gloire nationale –, a des allures d'autoportrait anthume, le jeune commandant en poste à Trèves se revant dans le miroir de "l'âpre frisson de la grandeur".

Il s'agit de la première version, en partie inédite, du chapitre fameux consacré par le général de Gaulle à la chute de Napoléon dans *la France et son armée* : le livre n'a paru que dix ans plus tard, en 1938.

Le texte est cité en conclusion des *Cent-Jours ou l'Esprit de sacrifice*, illustrant le parallèle qui unit, à un siècle de distance, les destins de l'Empereur déchu et du général rebelle : "Cent ans après le retour des Cendres, une voix en écho résonne dans la nuit de la défaite et de l'humiliation. Nourri de la mémoire impériale, un homme relève de Londres le gant de l'honneur français" (Villepin, *les Cent-Jours*, p. 594).

Le manuscrit a été inscrit sur un feuillet portant une petite vue de ville gravée et légendée "Trier" (nom allemand de Trèves) ; sans doute une page extraite d'un livre d'or sur lequel le commandant de Gaulle accepta d'écrire un mot. Il avait pris le commandement du 19^e Bataillon de chasseurs à Trèves, en Rhénanie-Palatinat, le 17 octobre 1927 ; il resta en poste deux ans, jusqu'à la dissolution dudit bataillon en octobre 1929.

10 000 / 15 000 €

447



Devant la prodigieuse carrière de
l'Empereur, le jugement demeure impuissant,
douloureusement partagé entre le blâme et
l'admiration. Napoléon a laissé le trône épuisé,
ensanglanté, vidé de sang et de courage, plus fatigué
qu'il ne l'était précédemment, condamné à de nouveaux
francs deuil, après plus d'un siècle, la vie n'est point
redoublée, exposé à la misère de l'Europe dont elle
porte encore le poids... Mais faut-il compter pour
rien l'immense prestige dont ses victoires couronnent
ses armes et dont l'écho se répercute toujours! Quel
n'a suscité des larmes plus ardentes, mêlées de plus funestes
malédiction, agité plus profondément les passions humaines...
Jud non, cependant, traîne après lui plus de dévouement
et d'enthousiasme, au point qu'on se le procure par
sans remuer dans les âmes comme une source
ardente! Napoléon a fait plus de Français, comment
l'Europe de fantômes, de cadavres et de larmes... Permettez,
ceux qu'il fit tant souffrir: les soldats, les prisonniers
les plus faibles, et, de nos jours encore, malgré le temps

“LA MORT, SOUS DES FORMES DIABOLIQUES, FRAPPERA INDISTINCTEMENT LES NON-COMBATTANTS COMME LES SOLDATS”

448

PÉTAIN (Philippe). **Déclaration**. Paris, le 2 août 1928.

Pièce autographe signée Ph. Pétain, maréchal de France. 1 p. in-folio.

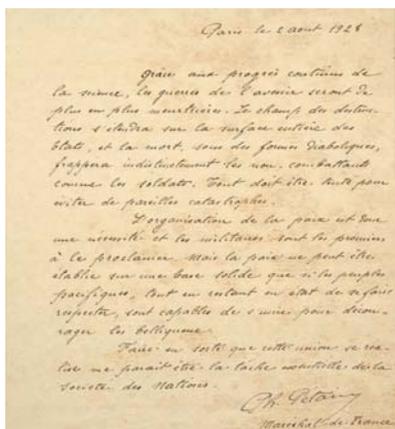
IMPORTANTE DÉCLARATION SUR LA PAIX ET LE RÔLE DÉVOLU À LA SDN.

Philippe Pétain s'effraie du potentiel de destruction des guerres futures, qui frapperont autant les militaires que les civils. Dans ces conditions, maintenir la paix par des mécanismes de sécurité collective doit être le principal objectif de la Société des Nations.

Grâce aux progrès continus de la science, les guerres de l'avenir seront de plus en plus meurtrières. Le champ des destructions s'étendra sur la surface entière des Etats, et LA MORT, SOUS DES FORMES DIABOLIQUES, FRAPPERA INDISTINCTEMENT LES NON-COMBATTANTS COMME LES SOLDATS. Tout doit être tenté pour éviter de pareilles catastrophes. (...)

Mais la paix ne peut être établie sur une base solide que si les peuples pacifiques, tout en restant en état de se faire respecter, sont capables de s'unir pour décourager les belliqueux.

Faire en sorte que cette union se réalise me paraît être la tâche essentielle de la Société des Nations.



448

Cette déclaration précède de quelques semaines le pacte Briand-Kellog qui mit la guerre “hors la loi”. Le regard lucide qu'elle pose sur le devenir de la guerre ne rend que plus tragique son propos, quant on connaît les échecs patents de la SDN face aux différents conflits qui jonchent les années 1930, préludes à la Seconde Guerre mondiale.

La pièce a été appliquée sur deux feuilles de papier.

600 / 800 €

LE DERNIER IMPRÉCATEUR S'EN PREND AU QUAI D'ORSAY

449

DAUDET (Léon). **L'Imbroglia du “Chien crevé”**. Sans lieu ni date [Bruxelles, fin septembre 1928].

Manuscrit autographe signé Léon Daudet : 5 pp. in-4.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE PREMIER JET D'UN ARTICLE POLÉMIQUE QUI FIT LA UNE DE L'ACTION FRANÇAISE LE 26 SEPTEMBRE 1928.

Fils aîné de l'auteur des *Lettres de mon moulin*, Léon Daudet (1867-1942) fut un polémiste redouté, antidreyfusard et pilier de l'Action française. Mémemorialiste impitoyable mais talentueux (Marcel Proust jugeait ses *Souvenirs* “prodigieux”, les comparant aux *Mémoires* de Saint-Simon), Daudet fut député de Paris de 1919 à 1924. Condamné pour diffamation à cinq mois de prison en 1927, il s'évada avec l'aide des Camelots du roi et s'exila à Bruxelles. Cette chronique de l'éditorialiste a été rédigée en Belgique.



449

UN ÉREINTEMENT FÉROCE DE LA POLITIQUE DU QUAI D'ORSAY MENÉE PAR ARISTIDE BRIAND.

L'exil exacerba l'antiparlementarisme de Daudet et son exécration vouée à Briand, président du Conseil et ministre dans onze gouvernements. Le bretteur de l'Action française ne cessera de ferrailer contre sa tête de Turc qui lui inspira *le Voyou de passage* (1930) où fourmillent les anecdotes les plus infamantes.

Les personnalités qui composent la diplomatie française de l'entre-deux-guerres, dont le *primus inter pares* est sans hésitation Aristide Briand, sont ici frontalement attaquées pour leurs orientations, leur aveuglement et leur amateurisme supposé à propos l'accord naval franco-britannique de 1928.

J'ai eu souvent l'occasion d'écrire ici que la combinaison par laquelle la France a pour la représenter à Washington un extravagant, Paul Claudel – (choisi uniquement comme premier valet de chambre de Philippe Berthelot) – ; comme ministre des Affaires étrangères, un gâteux mystagogue ; comme Mentor et guide de ce ministre un homme à combinaisons perverses, ce même Philippe (...) aboutirait, un jour ou l'autre, à un formidable imbroglio. Ce jour est venu. L'affaire de l'accord naval franco-anglais et de la divulgation de cet accord nous place, entre l'Angleterre et l'Amérique, dans la même situation dangereuse, ou coïncée qui était la nôtre, entre l'Angleterre et l'Allemagne, avant la guerre. Cela au moment le plus dangereuse, avec une Allemagne embrasée de pangermanisme comme jamais, avec un communisme russe qui souffle le feu dans tout l'univers. (...)

Des raisons de fond, et notamment la question de la Rhénanie, absurdement engagée par Briand, rendent nécessaire une boucle plus serrée de l'entente franco-anglaise. L'accord est cette boucle (...).

Afin que l'Amérique ne prit point ombrage de ce projet, formé par l'Angleterre depuis plusieurs mois, Berthelot (- avec ou sans son gâteux, mais on assure avec son gâteux) aurait imaginé toute cette confuse et baroque histoire de pacte de mise hors la loi, de cérémonie Kellogg etc... Je me suis toujours demandé (...) à quoi correspondait cette absurde comédie. Elle correspondrait au désir de flatter la manie américaine de déclarations idéologiques et humanitaires (...).

La maladresse et l'extravagance bien connues de Claude ont permis aux Américains non pro-allemands de se demander si Claudel n'avait pas été campé tout exprès à Washington pour y pratiquer la politique tortueuse, louvoyante, la politique « briande » qualifiée naguère par Tardieu – aujourd'hui collègue de Briand – de « politique du chien crevé ».

[L'accord naval risque] d'ouvrir une fissure redoutable dans les relations franco-américaines [dont les conséquences seront d'abord d'ordre financier, craint Daudet]. Rien de plus fou que de prendre parti, surtout étant donné la menace que fait peser sur nous plus que jamais l'évacuation de la Rhénanie et l'Anschluss.

DAUDET DÉNONCE LA DOCILITÉ DES MINISTRES ET LEUR MANQUE DE PERSPICACITÉ.

Chacun est maître de son département, c'est entendu ; mais, quand il s'agit d'éventualités comme celles qui apparaissent à l'horizon, depuis quelques jours, il me semble qu'un Tardieu, ou un Marin, qui ne sont pas gâteux comme Briand, ni captifs comme Bartbou et Poincaré, pourraient se rebiffer ou, au moins s'étonner. Encore une fois ce branle-bas du pacte Kellogg, cette mise en scène, ces échanges de notes, ces articles de journaux, tout ce « Trafalgar » vain et de parade devait correspondre à quelque obscur projet (...).

Il n'est pas sûr qu'Aristide eut été en mesure de répondre, autrement que par quelques barborygmes de son violoncelle. On peut supposer aussi – car il est très rusé, mais bête – qu'il n'ait pas aperçu les conséquences, qu'il ne les ait pas signalées au bon Leygues, bien intentionné, mais peu malin. (...) dans toutes ces hypothèses, les intérêts de la France sont desservis, et de la façon la plus dangereuse. (...)

Leygues [ministre de la Marine] n'est là-dedans qu'un toutou sans importance, pauvre lapin ! Mais il serait temps, et grand temps, de déposer sur la berge de la Seine, devant le Quai d'Orsay, un paquet contenant « mossié Briand », ce vieux Philippe, Paul Claudel et « mossié Léger » [le poète Saint-John Perse].

AUX ORIGINES DE L'UNION EUROPÉENNE

450

[SAINT-JOHN PERSE]. **Documents relatifs à l'organisation d'un régime d'Union fédérale européenne.** Genève, 8 septembre 1930.

Grand in-4 de 142 pp., broché, chemise en demi-marouquin bleu, étui.

Première édition.

PREMIER PROJET D'UNION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE : COMMANDÉ PAR ARISTIDE BRIAND, IL FUT RÉDIGÉ PAR ALEXIS LEGER, ALIAS SAINT-JOHN PERSE.

Le 5 septembre 1929, Aristide Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, prononça un discours célèbre à la SDN, soutenu par Stresemann, dans lequel il se prononça en faveur de la mise en place d'un "lien fédéral" entre les pays européens. L'Assemblée lui donna alors mandat pour rédiger et présenter un *Mémoire sur l'organisation d'un régime d'Union fédérale européenne* qui fut soumis aux gouvernements du Vieux Continent représentés à la Société des nations.

UNE UNION SOUPLE, SOUS CONTRÔLE DE LA SDN ET CONTRIBUANT À LA PROSPÉRITÉ EUROPÉENNE.

Très complet, le mémorandum précise la raison d'être, l'organisation, le fonctionnement et les missions de cette future "Union européenne" – l'expression étant nominalement employée par les rédacteurs. Cette union concerne les 27 États européens membres de la SDN et propose une structure "assez souple pour respecter l'indépendance et la souveraineté nationale de chacun des États, tout en leur assurant à tous le bénéfice de la solidarité collective". Elle reste sous le contrôle étroit de la SDN et, sur le plan économique, elle pose les bases d'un "marché commun". Les réponses de chacun des 27 gouvernements sont imprimées à la suite du rapport.

UN RÊVE BRISÉ PAR LA MONTÉE DES EXTRÊMES ET LE REPLI DES NATIONS SUR ELLES-MÊMES.

Le 29 septembre, une commission d'étude est créée dans le cadre de la SDN et présidée par Briand, aux fins de discuter des suites du projet. Elle ne déboucha cependant sur aucun résultat concret. Le projet ne fut finalement pas retenu. La mort de Stresemann au cours de l'année, la crise économique et le protectionnisme, puis l'arrivée au pouvoir des nazis le priva en définitive de toute substance.

EXEMPLAIRE UNIQUE PORTANT, SUR LA COUVERTURE, LES SIGNATURES DES REPRÉSENTANTS DE PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS PRÉSENTS LORS DES NÉGOCIATIONS.

On y relève notamment les signatures de *Aristide Briand* (France), *Edvard Benes* (Tchécoslovaquie), *Arthur Henderson* (Grande Bretagne), *Vojislav Marinkovic* (Yougoslavie) et *Giuseppe Motta* (Italie).

4 000 / 6 000 €

Genève 8 9th 1930

noting

discussed by

Frankfurter
Z. Ramel

DOCUMENTS

RELATIFS À L'ORGANISATION

D'UN RÉGIME D'UNION FÉDÉRALE EUROPÉENNE

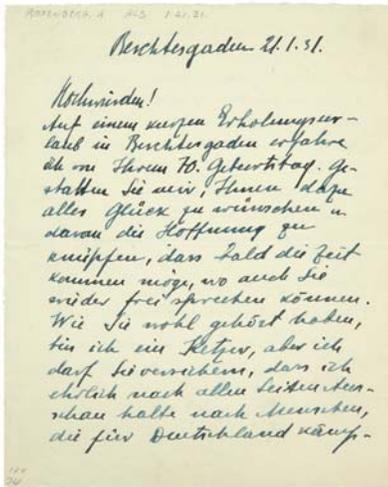
W. H. Henderson

Antoin-
sois

J. Sidreau

L. Marinelli
Pignatelli

J. Lauer



451

451

ROSENBERG (Alfred). **Lettre à un ecclésiastique.** Berchtesgaden, 21 janvier 1931.
Lettre autographe signée en allemand : 2 pp. in-8.

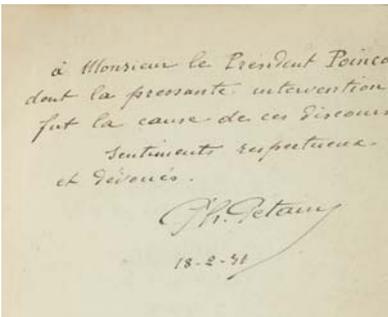
Idéologue nazi de la première heure, Alfred Rosenberg cherche à rallier le corps ecclésiastique à la cause allemande.

Il annonce un temps où les opposants acharnés du nazisme, tel le prêtre Georg Mönius, l'une des têtes de Turc privilégiées de Rosenberg, céderont le pas à ceux qui militent pour le triomphe de "l'esprit allemand".

Comme vous avez dû entendre, je suis un hérétique, mais je peux vous rassurer que je suis sincèrement à l'affût d'hommes qui luttent pour l'Allemagne, dans quelque domaine que ce soit et je crois par ailleurs que quand les Mönius (...) se retrouveront dans les prisons, les ecclésiastiques d'obédience germanique, qui souffrent de la terreur antiallemande, reprendront leur souffle.

Rédacteur en chef du *Völkische Beobachter*, l'organe du parti national-socialiste, Alfred Rosenberg (1893-1946) devait assurer la direction du parti lorsque Hitler fut emprisonné après le putsch de Munich. Son influence sur l'auteur de *Mein Kampf* fut décisive.

800 / 1 200 €



18-2-31

LE MARÉCHAL AU PRÉSIDENT

452

PÉTAIN (Philippe). **Discours de réception de M. le maréchal Pétain à l'Académie française et Réponse de M. Paul Valéry.** Paris, Nouvelle Revue française et Plon, 1931.
In-12 : demi-marquain lavallière moderne.

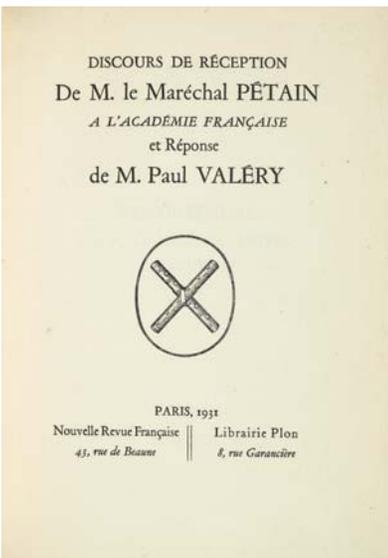
Édition originale.

Le maréchal Pétain fut élu en 1929 à l'Académie française, à l'unanimité, au fauteuil du maréchal Foch. Il y fut reçu le 22 janvier 1931.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ :

*à monsieur le Président Poinca[ré]
dont la pressante intervention
fut la cause de ces discours.
Sentiments respectueux
et dévoués.*

*Ph. Pétain
18.2.31*



452

LA TRANSMISSION DE L'EXEMPLAIRE PAR CETTE "CÉRÉMONIE DU DON" QUE CONSTITUE L'ENVOI AUTOGRAPHE REVÊT ICI UN CARACTÈRE HISTORIQUE.

Trace tangible des liens qui unissent les deux académiciens, tous deux perçus par les contemporains comme étant des "hommes providentiels". Philippe Pétain reçut son bâton de maréchal de France des mains de Raymond Poincaré, président de la République de 1913 à 1920. Et c'est "la pressante intervention" de ce dernier qui l'incita à se présenter à l'Académie où il obtint "une élection de maréchal".

Le relieur a rogné l'envoi, coupant les deux dernières lettres du nom du dédicataire.

800 / 1 200 €



453

AU CŒUR DU CONFLIT SINO-JAPONAIS

453

Foule de partisans japonais en Chine au passage d'un train. Chine, 1931.

Épreuve argentique d'époque : 13 x 18 cm.

REMARQUABLE PHOTOGRAPHIE ILLUSTRANT UN ÉVÉNEMENT DE L'INVASION DE LA MANDCHOURIE PAR LES JAPONAIS : UNE FOULE EN LIESSE BRANDIT DES DRAPEAUX JAPONAIS AU PASSAGE D'UN TRAIN.

Photographie prise à des fins de propagande par les Japonais.

L'invasion de la Mandchourie (1931) demeure un événement traumatique pour les Chinois. Elle constitue un des principaux points de friction et de ressentiment entre les deux nations. Les Japonais installèrent sur place un État fantoche, le Mandchoukouo, sur le trône duquel ils installèrent le dernier empereur de Chine, Pu Yi.

600 / 800 €





DERNIÈRES IMAGES DE LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR

454

STORCH (Otto). **Jeunes manifestants communistes.** *Berlin, 1931.*

Épreuve argentique d'époque : 238 x 178 mm.

Jointes :

- **Chômeurs autour des Halles de Berlin.** *Berlin, début des années 1930.*

Épreuve argentique d'époque : 180 x 243 mm, avec petite marge blanche ; cachet de l'agence berlinoise "Unionbild" au verso.

- **Distribution du journal "Arbeitsmarkt"** ("Le marché du travail"). *Berlin, début des années 1930.*

Épreuve argentique d'époque : 221 x 159 mm ; cachet de l'agence berlinoise "JIIpress" au verso.

REMARQUABLE ENSEMBLE DE TROIS PHOTOGRAPHIES PRISES À BERLIN AU DÉBUT DES ANNÉES 1930.

Émouvants témoignages des dernières années de la république de Weimar avant la prise du pouvoir par Adolf Hitler : on y voit à la fois la misère des classes populaires et l'ultime résistance à la montée du nazisme. La photographie d'Otto Storch montre un groupe de jeunes communistes manifestant Kösliner Strasse. Le rassemblement avait été interdit.

Ces trois tirages argentiques d'époque proviennent de l'agence de *René Dazy*. Elles portent toutes des légendes dactylographiées en allemand au verso.



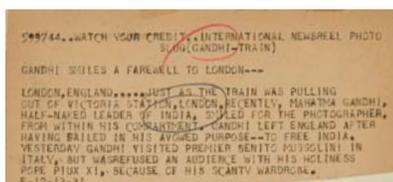
454

800 / 1 200 €

L'INDÉPENDANCE DE L'INDE PAR LA NON-VIOLENCE

455

GANDHI. **Gandhi smiles a Farewell to London.** Londres, Victoria Station, automne 1931.
Épreuve argentique d'époque sur papier glacé : 240 x 195 mm.



Lors de sa tournée en Europe, Gandhi quitte Londres à bord d'un train, à la gare Victoria. Il vient de participer à la conférence de la Table ronde (septembre 1931) où il revendiquait l'indépendance de l'Inde. En vain, mais l'agitateur, devenu un héros national, était sur le point de reprendre sa campagne de désobéissance.

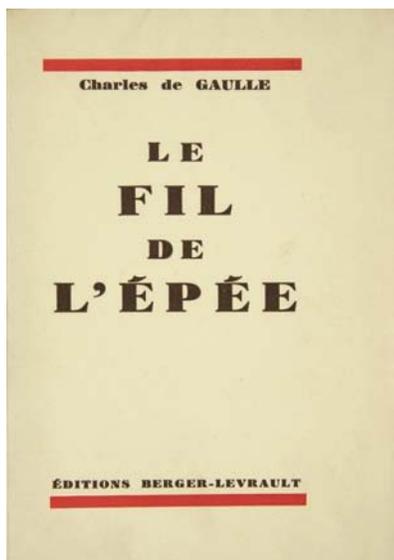
Tirage du 13 décembre 1931 de l'agence new-yorkaise King Features, avec cette légende : "Just as the train was pulling out of Victoria station, London, recently, Mahatma Gandhi, half-naked leader of India, smiled for the photographer, from within his compartment, Gandhi left England after having failed in his avowed purpose -- to free India. Yesterday Gandhi visited premier Benito Mussolini in Italy, but was refused an audience with his Holiness Pope Pius XI [sic], because of his scanty wardrobe."

1 000 / 2 000 €

LE GÉNÉRAL ANTICONFORMISTE

456

GAULLE (Charles de). **Le Fil de l'épée.** Paris, Berger-Levrault, 1932.
In-12 : broché, étui.



Édition originale.

UN DES 25 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, SEUL GRAND PAPIER (N° 9).

Le livre est dédié au maréchal Pétain : "Cet essai, Monsieur le Maréchal, ne saurait être dédié qu'à vous, car rien ne montre, mieux que votre gloire, quelle vertu l'action peut tirer des lumières de la pensée." Le dédicataire devait regretter ce qu'il regarderait comme excessivement dythirambique...

Deuxième livre du capitaine de Gaulle, paru en juillet 1932. Il regroupe trois conférences prononcées en 1927 à l'École de guerre et deux autres textes. En préface, de Gaulle souligne la "mélancolie du corps militaire" à une époque marquée par "l'incertitude" : "Les armes, qui viennent de changer le monde, ne laissent pas d'en souffrir d'abord et pleurent leurs ardeurs disparues."

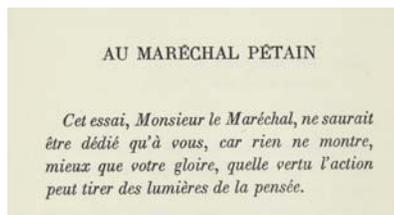
"L'auteur, qui a longuement retravaillé, ciselé son texte, s'affirme ici par une liberté de ton qui confine à la provocation, un style sec, altier, impérieux, digne du meilleur Bossuet, une réflexion concentrée, aboutie, forgée dans l'action et le combat (...). Traité de modernité stratégique, éloge de l'instinct, de l'imagination, du mouvement contre le conformisme doctrinal, son livre est aussi, et peut-être surtout, un autoportrait en forme d'*ultimatum* à soi-même, selon la formule de Jean Lacouture. (...)

Manifeste gaulliste avant la lettre, exaltant la grandeur et l'unité de la nation au-delà des idéologies, (...) *le Fil de l'épée* préfigure le partenaire incommode et complexe, irréductible au compromis et cuirassé dans l'affirmation de sa légitimité, auquel auront à faire face dans les années à venir aussi bien les généraux Weygand et Giraud, que Winston Churchill et le président Roosevelt" (Jean-Luc Barré, *Dictionnaire de Gaulle*, pp. 491-492).

Exemplaire parfait.

2 000 / 3 000 €

456







“IL Y A UNE CHAÎNE D'INTÉRÊTS ET DE STUPRES ENTRE CES FOURBES ET CES GREDINS”

457
 DAUDET (Léon). **À propos des “Documents verts”**. *Sans lieu ni date* [second semestre 1932].
 Manuscrit autographe signé : 3 pp. in-4 sur papier vert numéroté, plus un feuillet imprimé.

VIRULENTE DIATRIBE DE LÉON DAUDET CONTRE JOSEPH CAILLAUX QU'IL ACCUSE, VINGT ANS APRÈS, D'AVOIR ÉTÉ LE COMMANDITAIRE DE L'ASSASSINAT DE GASTON CALMETTE.

Meneur de la campagne de presse dirigée contre Joseph Caillaux, ministre des Finances du gouvernement Doumergue, Gaston Calmette, directeur du quotidien *le Figaro*, fut assassiné par Henriette Caillaux en 1914. Le crime entraîna la démission du ministre dès le lendemain. Il obtint l'acquiescement de sa femme. Ce drame fut l'une des affaires les plus marquantes de la Troisième République. Les “documents verts” évoqués par Léon Daudet sont les papiers Fabre mettant en cause Caillaux dans le scandale du banquier Rochette, papiers que *le Figaro* menaçait de rendre publics. Pour Daudet, le doute n'est pas permis :

La culpabilité de Caillaux y apparaît en traits de feu. On imagine l'angoisse folle de Caillaux quand il apprit, par les soins diligents de ce même Barthou, que l'on retrouve là tout entier, la production prochaine de ces pièces accusatrices, au cours de la campagne menée par Le Figaro. La loi ne lui fournissant aucun moyen d'empêcher une telle publication, susceptible de le mener en Haute Cour, c'est alors qu'il imagina de suggérer à sa femme que Calmette avait l'intention de publier leur correspondance conjugale intime, la poussant ainsi au crime que lui-même n'osait perpétrer.



458

Je pense qu'on trouve là, peints au vif, quatre types caractéristiques de la seconde équipe de la République : Caillaux, qui trahit tranquillement les intérêts de son pays (...). Barthou, Poincaré et Briand faisant porter par un autre les accusations qu'eux-mêmes n'osent produire (...). Il y a une chaîne d'intérêts et de stupres entre ces fourbes et ces gredins, qui les rend solidaires les uns des autres, en dépit de leurs rivalités et disputes passagères. Par ailleurs Poincaré qui avait demandé à Clemenceau, entrant au ministère, le 16 novembre 1917, l'arrestation non seulement de Caillaux, mais de sa femme (...) a accepté avec un sourire bonhomme l'arrivée au Sénat dudit Caillaux, puis l'accession du même condamné pour trahison à la présidence de la Commission des Finances !...

La violence des accusations, la brutalité du ton sont caractéristiques des polémiques des années 30 : si les mœurs politiques n'ont guère changé, la rumeur s'est sans doute faite plus insidieuse.

On joint un feuillet détaché des *Mémoires* du baron von der Lancken, annoté par Léon Daudet et un typographe, dont un passage se trouve cité dans l'article. Deux petites réparations anciennes avec du papier adhésif.

600 / 800 €

L'INCENDIE DU REICHSTAG

458

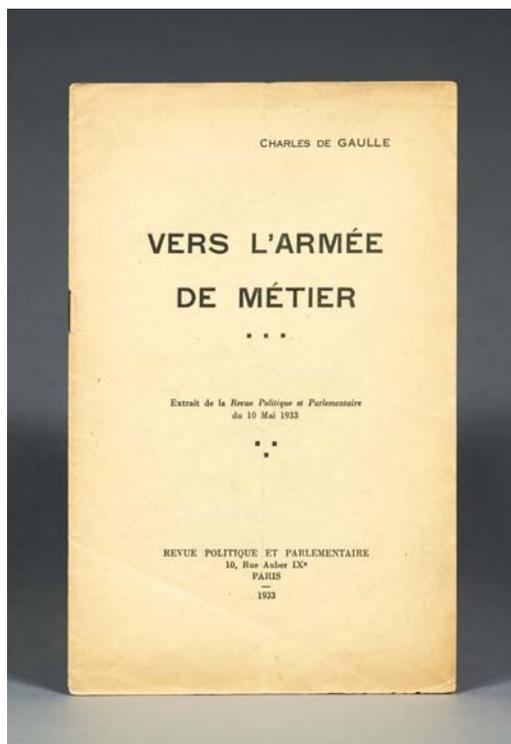
“Visite organisée” du Reichstag incendié par les nazis. Berlin, vers le 1^{er} mars 1933.

Tirage argentique d'époque : 175 x 242 mm.

L'incendie criminel du siège du parlement à Berlin, dans la nuit du 27 au 28 février 1933, fut exploité par les nazis à des fins politiques : suspension *sine die* des libertés individuelles et campagne de répression dirigée contre les communistes. En se fondant sur des archives de la Gestapo conservées à Moscou, deux chercheurs ont étayé la thèse selon laquelle l'incendie a été perpétré par un groupe de SA, sous les ordres directs de Hermann Göring. (Bahar & Kugel, *Der Reichstagbrand*, 2001).

Tampon de l'agence Associated Press, Berlin et code de photographe BER.

600 / 800 €



459

GAULLE (Charles de). **Vers l'armée de métier**. Extrait de la Revue politique et parlementaire du 10 mai 1933. Paris, *Revue politique et parlementaire*, 1933. Plaquette in-8 de 16 pp. : agrafée, sous étui à rabats de Julie Nadot.

Tiré à part de la *Revue politique et parlementaire*.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ :

*Au général Bineau
Hommage d'un très respectueux dévouement
C. de Gaulle.*

Le général Henri Bineau (1873-1944) fut un proche du maréchal Pétain dont il devint, un temps, chef de cabinet militaire. L'exemplaire est conservé dans un bel étui à rabats de Julie Nadot.

1 000 / 2 000 €

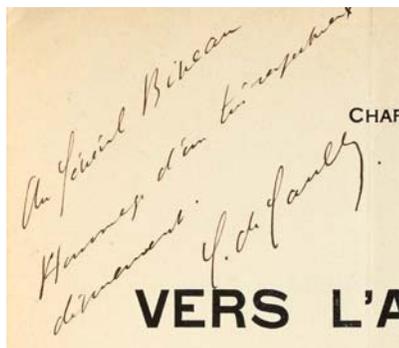
LE LIVRE MANIFESTE DU LIEUTENANT-COLONEL DE GAULLE EN FAVEUR DE L'ARME BLINDÉE

460

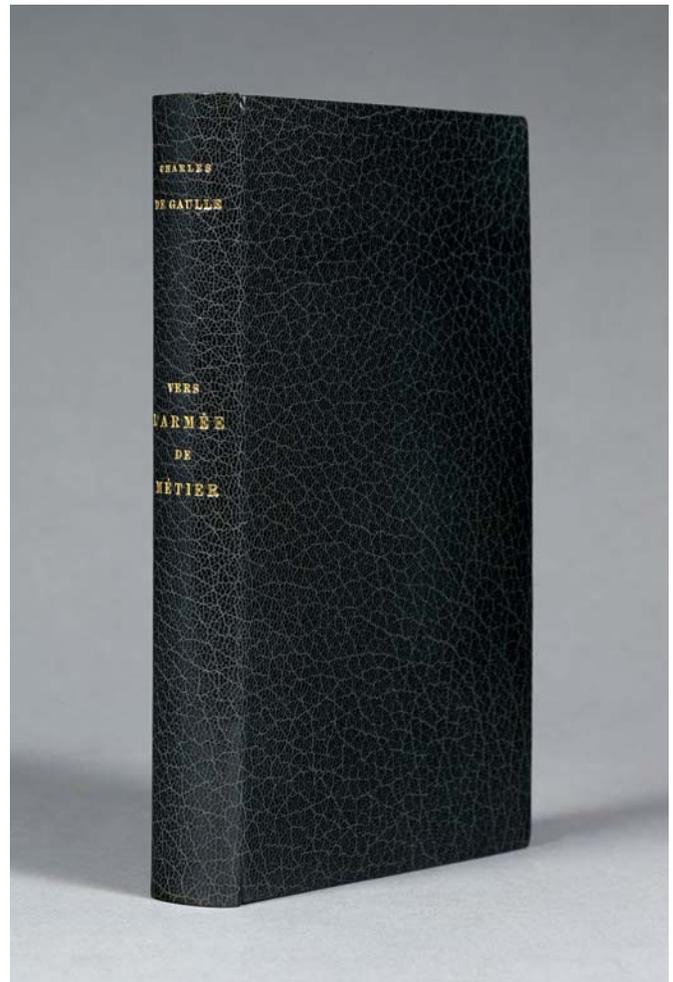
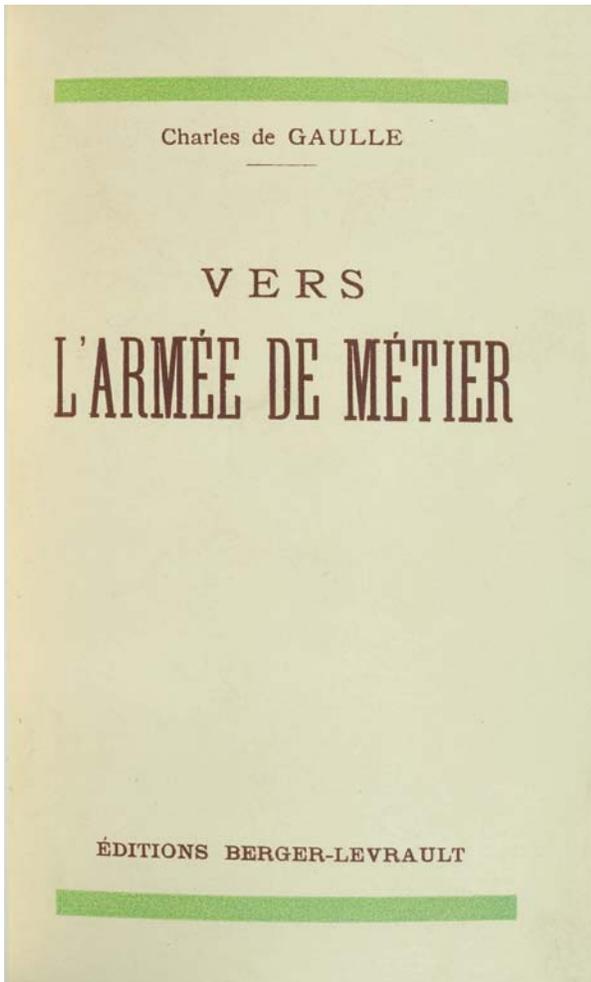
GAULLE (Charles de). **Vers l'armée de métier**. Paris, *Berger-Levrault*, 1934. In-12 : maroquin janséniste gris, dos lisse, doublures et gardes de daim vert, tranches dorées sur témoins, couvertures et dos conservés, chemise, étui (J. P. Miguet).

Édition originale.

UN DES 25 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, SEUL GRAND PAPIER (n° 7).



459



460

VOX CLAMENS IN DESERTO...

Le lieutenant-colonel préconise l'institution d'un corps de métier de cent mille hommes alliant le feu et le mouvement, qui nécessite la création d'une armée professionnelle aux côtés de la conscription. Elle impliquait toutefois une conception stratégique offensive, contraire à la doctrine défensive de l'état-major.

Pour que naisse cette armée de métier, "il faut qu'un maître apparaisse, indépendant en ses jugements, irrécusable dans ses ordres, crédité par l'opinion" : autoportrait en creux ?

L'accueil en France du plus important de tous les écrits d'avant-guerre de Charles de Gaulle fut mitigé. En revanche, en Union soviétique, le maréchal Toukhatchevski, ancien compagnon de captivité de l'auteur, le fit traduire et publier à 5 000 exemplaires. De même, il inspira, de son propre aveu, le général Guderian, créateur de la force mécanique allemande et principal artisan du "Blitz" de 1940.

EXEMPLAIRE PARFAIT.

3 000 / 5 000 €

UN INSPIRATEUR DU GÉNÉRAL DE GAULLE

461

TARDIEU (André). **L'Heure de la décision**. Paris, Ernest Flammarion, 1934.

In-12 : demi-chevrette aubergine à coins, dos à quatre nerfs orné, non rogné, tête dorée, couvertures et dos conservés (*Craissati frères, Le Caire*).

Édition originale.

UN DES 30 PREMIERS EXEMPLAIRES SUR PAPIER DE HOLLANDE (n° 8).

Manifeste pour une réforme radicale des institutions de la Troisième République, en faveur d'un exécutif fort. André Tardieu (1876-1845), président du Conseil en 1930 et 1932, sans doute trop en avance sur son temps, fut un des inspireurs du général de Gaulle.

Exemplaire relié à l'époque au Caire par les frères Craissati, avec leur étiquette. Les marges extérieures sont entièrement non rognées. Dos légèrement insolé.

100 / 200 €

LES "GÉNÉRATIONS FASCISTES DOIVENT CONNAÎTRE ET APPRENDRE DE L'HISTOIRE D'HIER CE QUE L'ON DOIT FAIRE OU NE PAS FAIRE FACE AUX ÉVÉNEMENTS À VENIR"

462

MUSSOLINI (Benito). [Sur la guerre de 14-18]. *Sans lieu ni date* [1934].

Manuscrit autographe, en italien : 5 pp. ¼ in-4 montées sur onglets dans un volume en demi-toile à la Bradel.

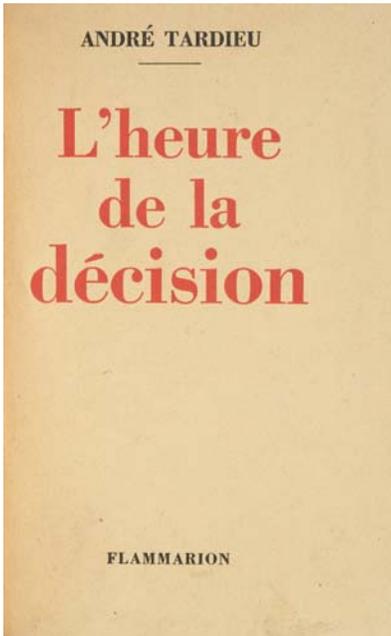
Rare manuscrit autographe.

CONSIDÉRATIONS DE BENITO MUSSOLINI SUR LA CONDUITE "INADÉQUATE ET MALHEUREUSE" DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, à propos du livre d'Aldo Valori (1882-1965), *la Condotta politica della guerra*, paru à Milan chez Corbaccio en 1934 (collection *Storia della guerra italiana*, 13).

(...) *Le volume de Valori compte 450 pages que liront avec un intérêt intense et croissant même ceux qui eurent le grand privilège d'avoir été en quelque manière protagonistes des événements historiques qui se sont déroulés de 1915 à 1918, depuis la déclaration de guerre jusqu'à la victoire. Qui ne fut un protagoniste à cette époque ? Tous, parce que le peuple italien en entier fut engagé dans le drame – mais pas tous les acteurs furent à la hauteur de la situation, et le chœur même, c'est-à-dire les masses, connut des moments de graves incertitudes dues à l'absence de guide, et à la durée et à la portée exceptionnelles des sacrifices demandés.*

L'examen que Valori fait de la conduite politique de la guerre, c'est-à-dire de l'action des gouvernements qui la préparèrent, la dirigèrent et la conclurent (Salandra, Biselli, Orlando), est très sévère, mais tout aussi objectif et juste. Valori se place sur le plan historique, au-delà des polémiques contingentes, et reconnaît certaines circonstances atténuantes même aux hommes qui commirent des erreurs très graves et qui auraient pu se révéler fatales. Il s'agissait d'hommes d'un monde et d'un tempérament particuliers : ils étaient – oublions les nuances – les politiciens du monde démo-libéral, tous malades de parlementarisme et réfractaires à l'emploi de la manière forte, si nécessaire en temps de paix et de guerre. Hommes et milieux s'influençaient [?] l'un l'autre, et il ne pouvait y avoir d'autre résultat qu'une conduite de guerre qu'on peut définir, même en voulant se montrer exceptionnellement indulgent "inadéquate et malheureuse." Il n'y eut pas (...) trahison : il y eut plutôt une réelle insuffisance.

La conduite de la guerre fut malheureuse sous tous les aspects : militaires, financiers, intérieurs, spirituels, et Valori le démontre avec une analyse documentée et donc irréfutable. La victoire survint parce qu'après octobre 1917 les forces vives de la nation eurent le dessus et imposèrent au gouvernement une conduite de guerre supérieure à la précédente.



461

①
Lequadrone

Il libro di Aldo Valori - ha carattere politico della
guerra (italiana) - è composto di 13 volumi
della collezione dell'«*Italia della guerra italiana*»
curata a cura della casa editrice rinascere
Carocci. Questo del Valori è un volume
di 450 pagine, che si legge con
interesse intenso e crescente anche se parte
di altri libri anche di grande prestigio
di essere stati in qualche modo pubblicati
dopo eventi storici molto più di 1915 e 1918.

462

Le livre de Valori est instructif parce qu'il sonde [?] un grand nombre de données et de faits peut-être oubliés dans le tourbillon des événements successifs ; il est aussi éducatif, spécialement pour la classe politique actuelle, je veux parler des générations fascistes qui doivent connaître et apprendre de l'histoire d'hier ce que l'on doit faire ou ne pas faire face aux événements à venir.

Le manuscrit est relié avec cinq coupures de presse, articles parus dans des journaux français de l'époque, tous favorables au Duce : Jean Fayard, "Un entretien avec Mussolini" (*Candide*, 24 février 1927) ; Léon Daudet, compte rendu de l'ouvrage de Mussolini intitulé *le Fascisme*, originellement publié pour l'*Enciclopedia Italiana Treccani* (*Candide*, 6 juillet 1933), et de *Œuvres et discours de Mussolini* (*Candide*, 14 mars 1935) ; Jacques Bainville, "Un mot de Mussolini" (*L'Action française*, 14 janvier, 1933) et "Mussolini et l'exemple de Sylla" (*L'Action française*, 5 janvier 1925).

2 000 / 3 000 €



LA RÉVOLUTION NOMADE

463

[TROTSKI]. **Léon Trotsky dans une gare parisienne.** Paris, vers 1934-1935.
Épreuve argentique de l'époque : 224 x 164 mm.

AMUSANTE PHOTOGRAPHIE REPRÉSENTANT LE RÉVOLUTIONNAIRE DANS UNE GARE PARISIENNE, CHAPEAU ET CANNE À LA MAIN, MANIFESTEMENT PRESSÉ.

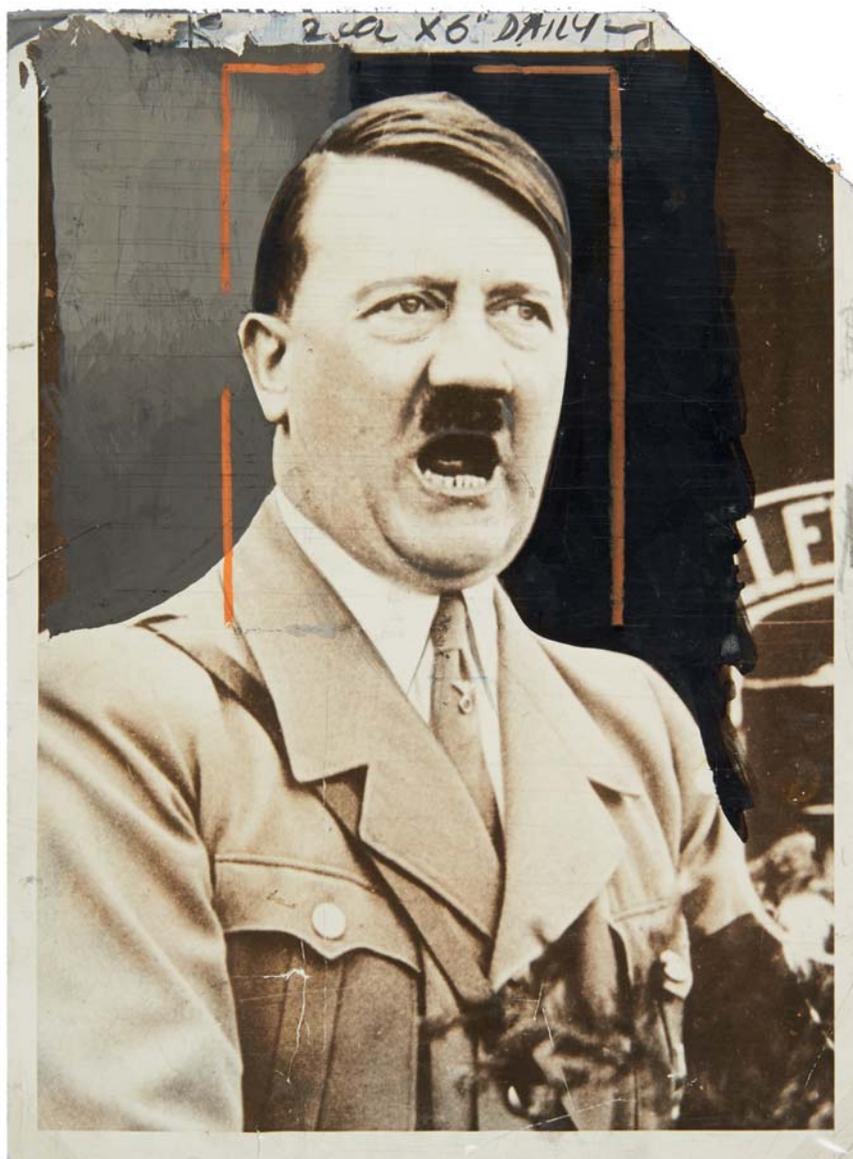
Expulsé du territoire soviétique depuis 1929, Trotsky menait dès lors une existence d'homme traqué. Réfugié en France depuis 1933, il fut à nouveau expulsé en 1935, en raison de son activité antistalinienne considérée comme dangereuse par le gouvernement.

Tampon de l'agence du New York Times de Paris et nombreuses annotations du photographe. Cachet de la collection *Cossira*.

1 000 / 1 500 €



463



464

LE VISAGE DE L'ENNEMI TEL QUE REPRODUIT DANS LA PRESSE OCCIDENTALE

464

HITLER (Adolf). Portrait. Vers 1936.

Épreuve argentine de l'époque, avec retouches et marque de cadrage en vue de la publication : 215 x 115 mm.

PORTAIT DU FÜHRER. Pris lors d'un discours, il a été reproduit de très nombreuses fois, comme en témoignent les extraits de journaux montés au dos de l'épreuve, avec leur date de publication. Tampon d'une agence américaine au dos.

Épreuve d'époque ayant perdu un angle lors des nombreuses manipulations.

600 / 800 €

“EVERYBODY KNOWS ABOUT MISSISSIPPI GODDAM !”

465

PRUITT (Otis N.). **Bert Moore et Dooley Morton lynchés, pendus à un arbre.**

Environs de Columbus (Mississippi), 15 juillet 1935.

Épreuve argentique d'époque : 227 x 180 mm avec marge blanche.

L'UNE DES PLUS CÉLÈBRES PHOTOGRAPHIES D'UN LYNCHAGE D'AFRO-AMÉRICAINS DEVENUE UNE ICÔNE DE LA LUTTE POUR LES DROITS CIVIQUES.

Les corps des deux suppliciés, Bert Moore et Dooley Morton, sont maintenus pas les pieds par l'assistant du photographe à genoux, dos à la caméra : la photographie, signée dans le négatif, est l'œuvre de Otis N. Pruitt, de Columbus.

Formé par Henry Emil Hoffmeister, Otis N. Pruitt (1891-1967) racheta au début des années 1920 le studio que le premier avait fondé à Columbus, Mississippi en 1900. Seul photographe de la localité, il exerça jusqu'en 1960. Son archive, acquise par l'université de Caroline du nord (Southern Historical Collection, Louis Round Wilson special collections library), extraordinairement précieuse pour l'histoire de cette région, a fait l'objet d'une étude de Berkley Hudson, *O. N. Pruitt's Possum Town : The 'Modest Aspiration and Small Renown' of a Mississippi Photographer, 1915-1960*, parue en 2007.

Hudson rapporte les circonstances de la prise de vue : “On Monday, July 15, 1935, the telephone rang in Pruitt's home in Columbus, Mississippi. Come quickly, he was told ; there had been a lynching, a double lynching. With that, Pruitt, who always kept his camera equipment at the ready in his car trunk, sped south of town on paved and then gravel roads. There, in a backwoods churchyard, he found two men—described as young « Negro farmers » in Associated Press accounts published around the nation—lynched from a big oak tree. One Pruitt photograph depicts the bodies of Bert Moore and Dooley Morton, hanging side-by-side from ropes tied to the tree. A white man, wearing a straw boater and kneeling with his back to the camera, grasps their pants' legs, apparently to steady the bodies for the picture.

Moore and Morton—two among at least four thousand African Americans lynched between 1889 and 1946—had been accused of harassing a white woman. The day after the lynching, a Tuesday, the local newspaper reported this salient detail : hundreds of spectators came to look at the bodies of the lynched men before they were cut down, more than twelve hours after the lynching occurred. Although the images did not appear in the local newspaper, Pruitt, a commercial and studio photographer, was nonetheless contacted to document this horrific event. The subject of this image tells us everything about Pruitt's time and place, while his role in photographing it speaks volumes about the relationship of the small-town southern photographer and the community in the early twentieth-century South.”



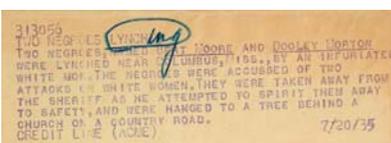
MÉTAMORPHOSE D'UNE IMAGE DOCUMENTAIRE EN ICÔNE.

L'image devait être reproduite en poster vers 1965 par la branche d'Atlanta du SNCC, Student Nonviolent Coordinating Committee. En pied, les activistes ajoutèrent comme seule légende : “Mississippi.” Le poster devait être diffusé et reproduit dans toutes les universités américaines et canadiennes, métamorphosant la photographie documentaire d'Otis Pruitt en une icône de la lutte pour les droits civiques.

Peu avant, en 1964, Nina Simone chantait “Everybody knows about Mississippi Goddam” : l'album dans lequel figurait cette chanson fameuse, *Mississippi Goddam*, fut interdit dans plusieurs états du Sud.

BELLE ÉPREUVE DE PRESSE D'ÉPOQUE.

Au verso, cachet de l'agence Acme et cachet de la première publication dans la presse daté du 31 juillet 1935. Petite déchirure en marge sans gravité.

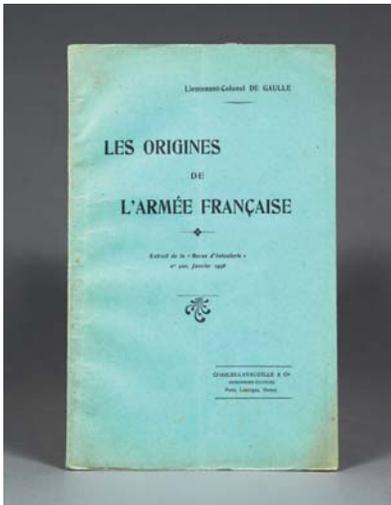


465

2 000 / 3 000 €



FRUITT
PHOTO



“LA FRANCE FUT FAITE À COUPS D’ÉPÉES”

466

GAULLE (Charles de). **Les Origines de l’armée française**. Extrait de la Revue d’Infanterie, n° 520, janvier 1936. Paris, Charles Lavauzelle et Cie [pour la Revue d’Infanterie], 1936. Plaquette in-8 de 44 pp., brochée, sous chemise à rabats de Julie Nadot.

Tiré à part de la *Revue d’Infanterie*.

“La France fut faite à coups d’épées. Nos pères entrèrent dans l’Histoire avec le glaive de Brennus. Ce sont les armes romaines qui portèrent la civilisation. Grâce à la hache de Clovis, la patrie reprit conscience d’elle-même après la chute de l’Empire. La fleur de lys, symbole d’unité nationale, n’est que l’image d’un javalot à trois lances.

Mais s’il faut la force pour bâtir un État, réciproquement l’effort guerrier ne vaut qu’en vertu d’une politique. Tant que le pays fut couvert de la broussaille féodale, beaucoup de sang coula aux sables stériles. Du jour où fut réalisée la conjonction d’un pouvoir fort et d’une armée solide, la France se trouva debout.”

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ :

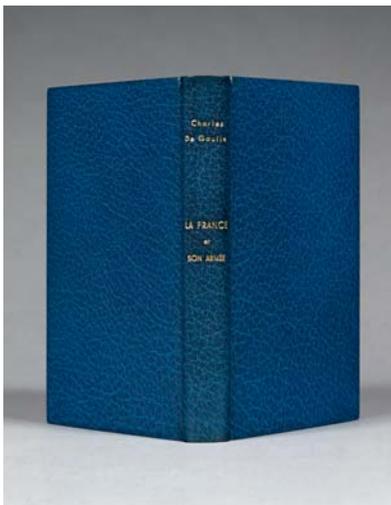
*Au général Bineau
Hommage de très respectueux dévouement
C. de Gaulle.*

Exemplaire conservé dans une jolie chemise à rabats de Julie Nadot.

1 000 / 2 000 €



466



UNE ODE À LA FRANCE ÉTERNELLE, TROIS JOURS AVANT LES ACCORDS DE MUNICH

467

GAULLE (Charles de). **La France et son armée**. Paris, Plon, 1938.

In-12 : maroquin janséniste bleu roi, dos lisse, doublures et gardes de box mastic, tranches dorées sur témoins, couvertures et dos conservés, chemise, étui (J. P. Miguet).

Édition originale.

UN DES 29 PREMIERS EXEMPLAIRES SUR PUR FIL LAFUMA (N° 5).

Fameux ouvrage dédié *À monsieur le maréchal Pétain qui a voulu que ce livre fût écrit, qui dirigea de ses conseils la rédaction des cinq premiers chapitres, et grâce à qui les deux derniers sont l’histoire de notre victoire.*

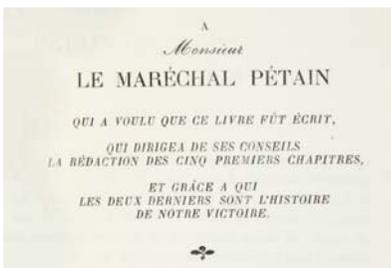
La dédicace sera supprimée dans les éditions d’après-guerre.

“Ce livre est une biographie. Son sujet, c’est la France, militante, souffrante et triomphante, dont il évoque la vie millénaire dans le but de la faire aimer. Mais, comme nous n’aimons que ce qui nous émeut, la France et son armée s’applique à mettre en relief ce qu’il y a d’émouvant dans le destin d’une nation qui s’élève et s’abaisse en même temps que sa force militaire et pour d’innombrables raisons” (*Lettres, notes et carnets 1919 - mai 1940*, pp. 474-475).

Le livre parut le 27 septembre 1938 ; trois jours plus tard étaient signés les accords de Munich de sinistre mémoire ratifiant l’annexion des Sudètes par l’Allemagne nazie.

EXEMPLAIRE PARFAIT EN RELIURE TRIPLÉE DE MIGUET.

4 000 / 6 000 €



467

CHARLES DE GAULLE

**LA FRANCE
ET
SON ARMÉE**

« Mère, voyez vos fils, qui se sont tant battus! »
PÉGUY.



“ PRÉSENCES ”

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

Imprimeurs-Éditeurs, 8, rue Garancière, Paris, 6^e.

1 9 3 8



468



469

BOMBARDER POUR TERRORISER, DEUX MOIS AVANT GUERNICA

468

[GUERRE D'ESPAGNE]. **Bombardement de Barcelone.** 26 février 1937.

Épreuve argentique sur papier glacé d'époque : 166 x 215 mm.

ÉMOUVANTE PHOTOGRAPHIE DE PRESSE AMÉRICAINE MONTRANT QUATRE DES VICTIMES DES BOMBARDEMENTS SUR BARCELONE LE 26 FÉVRIER 1937.

Les bombardements de Barcelone, en février 1937, précèdent celui de Guernica, en avril. Ils instaurent l'usage du bombardement aérien destiné à terroriser les populations civiles. Prodromes de la Seconde Guerre mondiale, ces raids servirent de "bancs d'essai" aux aviations italienne et allemande.

Cachet du 3 mars 1937 de "Examiner Reference Library", avec notice dactylographiée au dos : "There are no waving banners, magnificent uniforms of silver-toned trumpets to glorify this phase of war. It is seen at its ugliest. And it isn't pretty. These are only four of the victims of bombs and shells that rained on Barcelona during the recent attack by a rebel vessel. Most of the dead were women and children."

800 / 1 200 €

MANIFESTATION CHINOISE CONTRE LE GOUVERNEMENT FANTOCHE DU MANDCHOUKOUO

469

Manifestation à Pékin contre la création du Mandchoukouo. Pékin, décembre 1937.

Épreuve argentique d'époque : 180 x 240 mm.

TRÈS BELLE PHOTOGRAPHIE.

Légende manuscrite au crayon au dos : "Décembre à Pékin. Étudiants et étudiantes manifestent contre le Japon et l'autonomie de la Chine du Nord."

La Mandchourie fut proclamée indépendante sous le nom de Mandchoukouo en 1932 ; de fait, protectorat japonais sur l'autorité fantoche de Puyi, ex-empereur de Chine.

Cachet de la collection *René Dazy*.

800 / 1 200 €



470

“SEUL LE TRAVAIL DANS L'ORDRE SAUVERA LA FRANCE”

470

MOESLE (Werner). *Mur d'affiches*. 1938.

Épreuve argentique de l'époque : 165 x 225 mm

REMARQUABLE PHOTOGRAPHIE RESTITUANT UN MUR D'AFFICHES PARISIEN À LA FIN DES ANNÉES 1930.

Une publicité pour la *Vache qui rit* jouxte l'annonce d'un rassemblement pour la paix, celle d'une conférence intitulée *L'Anarchisme c'est l'avenir*, ainsi qu'une grande affiche surmonté du slogan : “Seul le travail dans l'ordre sauvera la France.”

D'origine suisse, Werner Moesle (1886-1953) s'embarqua pour l'Argentine lorsqu'éclata la Première Guerre mondiale. Passionné de photographie, il aimait à documenter ses voyages professionnels en Europe. Émule des grands photographes des années 30, ses travaux parurent dans le journal *la Prensa* de Buenos Aires. Il a été redécouvert il y a une dizaine d'années par un historien et un galeriste argentins.

TRÈS BEAU TIRAGE ARGENTIQUE DE L'ÉPOQUE.

1 000 / 2 000 €



471



L'EXODE ESPAGNOL EN FRANCE À LA VEILLE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

471

[GUERRE D'ESPAGNE]. **Réfugiés républicains espagnols en France.** 26 janvier - 16 février 1939. 5 épreuves argentiques d'époque : 169 x 216 mm, pur deux d'entre elles et 130 x 180 mm pour les trois autres.

UN EXODE MASSIF.

Les autorités françaises avaient sous estimé l'ampleur de l'exode. En mars 1939, ce sont 264 000 Espagnols qui se retrouvèrent dans les camps des Pyrénées-Orientales, quand la population départementale s'élevait à moins de 240 000 habitants.

Les photographies restituent l'arrivée des réfugiés à Bourg-Madame, à Perpignan et dans le camp du Perthus, près de la frontière. Une des photographies montre des gardes de la généralité de Catalogne ayant fui ; ils sont accueillis par des soldats français.

Cachets d'agences de presse françaises et américaines. Chaque image est accompagnée d'une notice ronéotypée.

1 000 / 2 000 €

LA GRANDE RÉVOLTE ARABE DANS LA VIEILLE VILLE DE JÉRUSALEM

472

Soldats britanniques postés sur les murs de la vieille ville de Jérusalem. 25 octobre 1938. Épreuve de l'époque : 218 x 170 mm.

La "Grande révolte arabe" de 1936 à 1939 en Palestine sous mandat britannique désigne la rébellion des Arabes pour la création d'un État indépendant : événement fondateur de leur combat pour l'émancipation.

Tampon et légende dactylographiée de l'agence de presse autrichienne *Schostal* au dos : "Notre image montre des troupes britanniques sur le mur pourvu de meurtrières de la vieille ville de Jérusalem dans laquelle des affrontements sanglants eurent lieu ces derniers jours."

1 500 / 2 500 €







473

LES DERNIERS INSTANTS DU GOUVERNEMENT LÉGAL DE LA FRANCE AVANT LA DÉBÂCLE
LE GÉNÉRAL DE GAULLE EN RÉSERVE

473

Portrait officiel du gouvernement de Paul Reynaud. Paris, 6 juin 1940.

Épreuve argentique d'époque de presse : 145 x 200 mm. Légende dactylographiée au dos ; cachets des archives du *Parisien libéré* et du *New York Times*.

PRÉCIEUSE PHOTOGRAPHIE DU GOUVERNEMENT PAUL REYNAUD, QUELQUES JOURS AVANT LA DÉBÂCLE.

Paul Reynaud est au premier plan. En arrière-plan, Charles de Gaulle, général de brigade à titre temporaire, vient d'être nommé sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre.

Les autres ministres sont Frossard (Transmissions), Albert Chichery (Commerce), Jean Prouvost (Information), Bouthillier (Finances), André Février (Travaux publics), Yvon Delbos (Éducation) et Georges Perrot (Famille).

Paul Reynaud cumulait les fonctions de président du Conseil, de ministre de la Défense nationale et de la Guerre et de ministre des Affaires étrangères.

Quatre jours plus tard, le 10 juin, le gouvernement quittait Paris pour se rendre à Tours. Le 14 juin, les troupes allemandes défilaient dans Paris et le gouvernement français partait pour Bordeaux.

L'image est troublante, les différents membres du gouvernement semblant se chercher du regard. Seul le général de Gaulle, fixant l'objectif, paraît déterminé.

Très belle épreuve.

2 000 / 3 000 €

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL.
M. Paul Reynaud, Président Du Conseil
Ministre De La Guerre et des Affaires
Étrangères. Présents ses Nouveaux
Collaborateurs au Président De La Ré-
publique. On reconnaît De Gauche à
Droite: M. L. G. Frossard, Ministre
Des travaux publics, CHICHERY, Ministre
Du commerce, (au 2 rang) M. Jean
PROUVOST, Ministre De L'information,
Paul Reynaud, Derrière celui-ci, M.
FÉVRIER, ss-secrétaire D'Etat aux T.P.
Yvon DELBOS, Ministre De L'Éducation
nationale, Le Général De Gaulle, ss-
secrétaire d'Etat à La Défense Nationale
et M. PERNOT, Ministre D e La Famille
Française.
NYC PHOTO NYC Paris 6.6. 40DB. PRE
Visa De La censure N. 93.3081. Mai 40

L'ACTE DE NAISSANCE DE LA FRANCE LIBRE

474

[GAULLE (Charles de)]. **À tous les Français.** Londres, Harrison & Sons Ltd, sans date [1940].
Affiche imprimée en trois couleurs, 74 x 48,5 cm, encadrée.

CÉLÈBRE AFFICHE IMPRIMÉE APRÈS L'APPEL DU 18 JUIN 1940, APPELANT LES FRANÇAIS À LA
RÉSISTANCE.

*La France a perdu une bataille !
Mais la France n'a pas perdu la guerre !*

*Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur,
livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu !
Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces
immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. (...)
Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action,
dans le sacrifice et dans l'espérance.
Notre patrie est en péril de mort.
Luttons pour la sauver !
Vive la France !*

Apposée sur les murs de Londres durant le week-end des 3 et 4 août 1940, l'affiche s'inspirait des ordres de mobilisation générale tels qu'imprimés depuis 1914. Cependant, l'encadrement tricolore était "à l'anglaise", avec le liseré bleu à l'extérieur – quand les Français y placent le liseré rouge. Le texte reprenait, de manière plus ramassée et plus percutante, l'appel radiodiffusé du 18 juin 1940. Destinée aux Français réfugiés en Angleterre, les enjoignant à rallier les forces naissantes de la France libre, l'affiche s'adressait également aux Anglais, d'où la traduction imprimée en pied – à la fois marque de politesse envers le pays d'accueil et affirmation de la légitimité du pouvoir rebelle du général de Gaulle.

EXEMPLAIRE DU TROISIÈME TIRAGE, À L'ADRESSE DE HARRISON & SONS, EXÉCUTÉ À LONDRES EN 1940.

Le premier tirage à mille exemplaires fut exécuté en juin 1940 dans l'imprimerie d'Achille Olivier Fallek qui reçut le général de Gaulle : "Les deux coudes appuyés sur le marbre, il a relu son texte avec une extraordinaire attention. Il a demandé qu'on force un peu les caractères du titre. Il avait l'air si grave et en même temps si calme." Le deuxième tirage parut à l'adresse de J. Weiner Ltd.

Ces trois tirages originaux sont quasi identiques ; même disposition typographique, avec, en pied à gauche, la traduction anglaise de l'appel du Général. Il a été fait par la suite de nombreuses rééditions.

L'affiche a été inscrite en 2005 au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO.

Marque de pliure centrale. Deux trous de ver au centre ont endommagé quatre lettres.
(Voir la note bibliographique très précise de Catherine Trouiller sur le site charles-de-gaulle.org.)

6 000 / 8 000 €



A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!

Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.

Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !


TO ALL FRENCHMEN..
France has lost a battle!
But France has not lost the war!

A makeshift Government may have capitulated, giving way to panic, forgetting honour, delivering their Country into slavery. Yet nothing is lost!

Nothing is lost, because this war is a world war. In the few advance immense forces have not yet been brought into play. Some day these forces will crush the enemy. On that day France must be present at the Victory. She will then regain her liberty and her grandeur.

That is my goal, my only goal!

That is why I ask all Frenchmen, wherever they may be, to unite with me in action, in sacrifice and in hope.

Our Country is in danger of death. Let us fight to save it.

LONG LIVE FRANCE!

J. de Gaulle
 GENERAL DE GAULLE
 HEADQUARTERS
 4, CARLTON GARDENS,
 LONDON, S.W.1.

GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.



475

475
TROTSKI. **Léon Trotski sur son lit d'hôpital.** *Mexico, 21 août 1940.*
Tirage d'époque sur papier glacé (205 x 255 mm).

TRÈS RARE ÉPREUVE D'ÉPOQUE DE L'ULTIME PORTRAIT CONNU DE TROTSKY, SUR SON LIT D'HÔPITAL.

La photographie a été prise le 21 août 1940.
Tampon de United Press International Photo, New York.

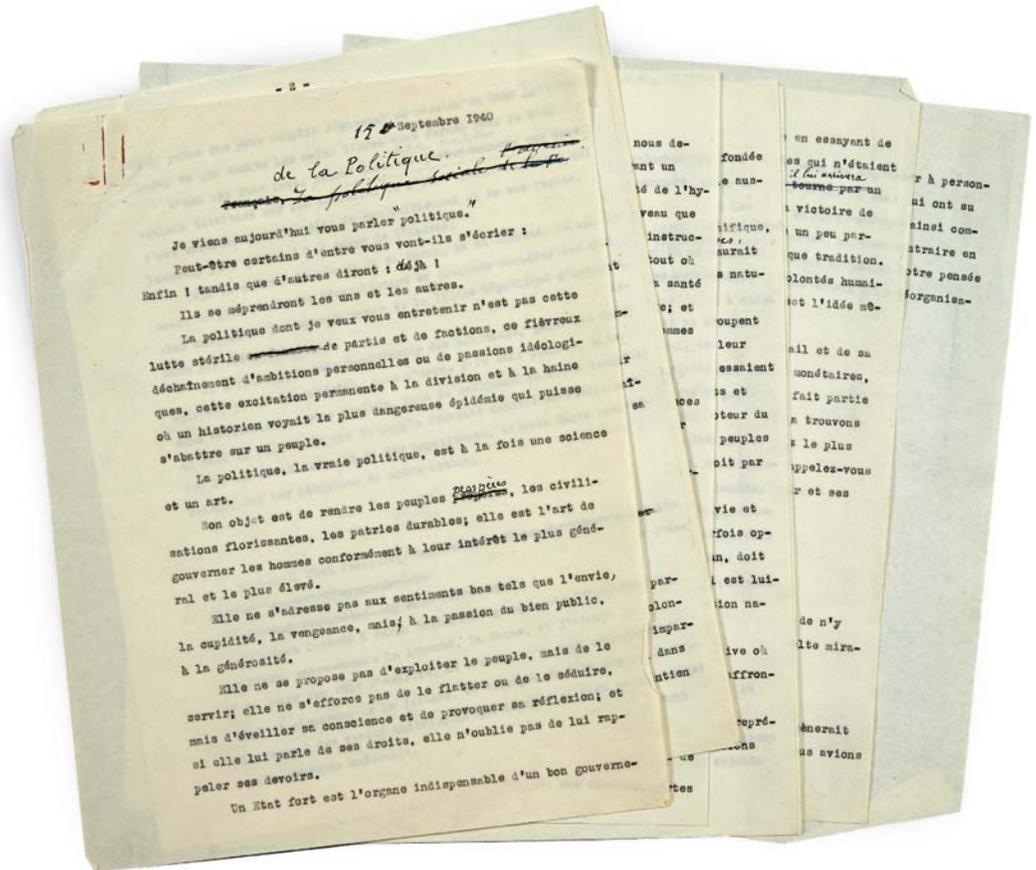
600 / 800 €

LE DISCOURS FONDATEUR DE L'IDÉOLOGIE DE VICHY, LE JOUR DE L'ARRESTATION DE LÉON BLUM

476
PÉTAÏN (Philippe). **De la politique.** *15 septembre 1940.*
Dactylogramme : 7 pp. ½ in-4.

IMPORTANT DACTYLOGRAMME PORTANT UNE VINGTAINE DE LIGNES DE CORRECTIONS, LA PLUPART DE LA MAIN DU MARÉCHAL.

Philippe Pétain a hésité sur le titre : il a d'abord écrit "La Politique sociale de la Fr.", puis "De l'avenir", avant de retenir : "De la politique".
L'article parut cependant sous le titre de "Politique sociale de l'avenir" dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 septembre 1940.



476

LE MARÉCHAL PÉTAÏN EXPOSE LES FONDEMENTS DE LA DOCTRINE POLITIQUE DU RÉGIME DE VICHY.

À la suite de la déroute des armées françaises en juin 1940, le maréchal Pétain obtint les pleins pouvoirs par un vote du Parlement le 10 juillet. Le présent discours constitue la véritable feuille de route de son gouvernement, l'ossature sur laquelle reposera le régime de Vichy.

La politique, la vraie politique, est à la fois une science et un art. (...) Un État fort est l'organe indispensable d'un bon gouvernement, parce que pour remplir sa mission un État doit être libre, et que seules les mains libres sont fortes pour le bien. C'est un État fort, ramené à ses attributions véritables, que nous voulons instituer sur les décombres de l'État énorme et débile qui s'est effondré sous le poids de ses faiblesses et de ses fautes, beaucoup plus que sous le coup de l'ennemi.

TRAVAIL, FAMILLE, PATRIE.

“La famille est la cellule essentielle ; elle est l'assise même de l'édifice social. (...) C'est donc à elle que nous devons nos premiers soins.” Les jeunes Français doivent apprendre que la liberté ne saurait s'exercer que dans le respect et l'obéissance à une autorité tutélaire. L'égalité doit s'encadrer dans une hiérarchie rationnelle et il ne peut y avoir de fraternité “dans l'époque douloureuse que nous traversons”, en dehors des “groupes naturels que sont la famille, la cité, la Patrie”.

Le discours est daté du 15 septembre 1940, le jour même de l'arrestation de Léon Blum.

1 500 / 2 500 €

L'HOMME DE LA FRANCE LIBRE

477

PARK (Bertram). **Portrait du général de Gaulle.** Londres, Bertram Park, [1942].

Tirage argentique d'époque (42 x 29,5 cm) monté sur papier fort, signé par le photographe au crayon, sur le premier montage et envoi autographe signé du général de Gaulle sur le second montage, cachet du photographe au dos.

REMARQUABLE PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE RÉALISÉ À LONDRES EN 1942 PAR BERTRAM PARK : TIRAGE ARGENTIQUE D'ÉPOQUE SIGNÉ PAR LE PHOTOGRAPHE.

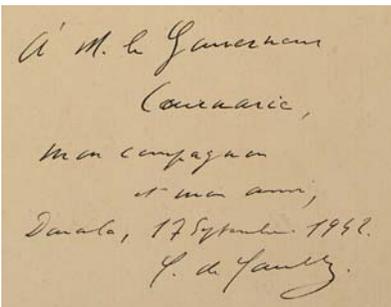
Sans doute le plus célèbre portraitiste anglais de son époque, Bertram Park (1883-1972) avait monté avec sa femme un studio à Londres, Dover Street : il réalisa nombre de portraits officiels, tant de la famille royale que de souverains étrangers. Il était aussi célèbre pour ses photographies de nus féminins.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ DU GÉNÉRAL DE GAULLE, DATÉ DE DOUALA, AU CAMEROUN, LE 17 SEPTEMBRE 1942.

*À M. le Gouverneur
Cournarie
mon compagnon,
et mon ami,
Douala, 17 septembre 1942
C. de Gaulle*

Croix de guerre 1914-1918, Pierre-Charles Cournarie (1895-1968) commandait une région du nord Cameroun quand lui parvint la nouvelle de la défaite française : refusant de l'accepter, il se rallia au général de Gaulle et à la France libre dès août 1940. En juillet 1943, le Général le nomma gouverneur général et haut commissaire en AOF. Il finit sa carrière comme gouverneur de Nouvelle-Calédonie.

Ce 17 septembre 1942, le général de Gaulle, qui effectuait une tournée en Afrique française libre en compagnie du général Leclerc de Hauteclocque, était arrivé à Douala en provenance de Fort-Lamy. Quelques jours plus tard, il prononça un discours fameux retransmis par radio Brazzaville : "Au milieu des tourbillons qui emportent aujourd'hui le monde, rien ne vaut et rien n'est permis sinon de rassembler nos âmes, nos hommes et nos territoires." Et, moins d'un mois plus tard, les forces anglo-américaines débarquaient au Maroc et en Algérie.



*À M. le Gouverneur
Cournarie,
mon compagnon
et mon ami,
Douala, 17 septembre 1942.
C. de Gaulle.*

477

3 000 / 4 000 €



Bertram Paul

A' M. le Garretson

REPUBLIC OF POLAND

Ministry of Foreign Affairs

THE MASS EXTERMINATION
of JEWS in
GERMAN OCCUPIED POLAND

NOTE

addressed to the Governments of the
United Nations on December 10th, 1942,
and other documents



*Published on behalf of the Polish
Ministry of Foreign Affairs by*

HUTCHINSON & CO. (Publishers) LTD.

LONDON : NEW YORK : MELBOURNE

Price: Threepence Net.

DÉCEMBRE 1942 : PREMIÈRE DÉNONCIATION DE L'HOLOCAUSTE
EXEMPLAIRE REÇU PAR LA BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS À WASHINGTON LE 8 JUILLET 1943

478

[KARSKI (Jan)]. **The Mass Extermination of Jews in German occupied Poland.** Note addressed to the Governments of the United Nations on December 10th, 1942, and other documents. Published on behalf of the Polish Ministry of Foreign Affairs. *London, New York, Melbourne, Hutchinson & Co Ltd, [1942].*

Plaquette in-8 de 16 pp. : agrafée, titre imprimé en rouge.

Édition originale : elle a été imprimée à la fin du mois de décembre 1942 à Londres.

PUBLICATION CAPITALE : IL S'AGIT DE LA PREMIÈRE DÉNONCIATION OFFICIELLE IMPRIMÉE DU GÉNOCIDE EN COURS DES JUIFS MIS EN ŒUVRE EN POLOGNE PAR LES NAZIS.

Imprimé pour le gouvernement polonais en exil, ce rapport précis et accablant en 21 points est signé par le ministre des Affaires étrangères polonais, Edward Raczyński. Il s'appuie sur le témoignage oculaire d'un résistant polonais, Jan Karski, qui parvint à entrer dans le ghetto de Varsovie, puis à s'introduire dans le camp d'Izbica en se faisant passer pour un gardien ukrainien. Arrêté et torturé à plusieurs reprises, il arriva à regagner Londres, porteur d'informations de première main sur la mise en œuvre de la Solution finale.

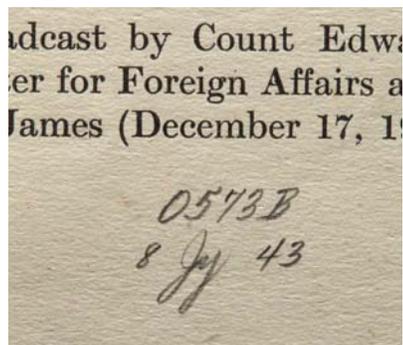
Le rapport fut transmis aux gouvernements anglais et américain : les atrocités du génocide alors en cours en Pologne y sont clairement et froidement exposées.

The new methods of mass slaughter applied during the last few months confirm the fact that the German authorities aim with systematic deliberation at the total extermination of the Jewish population of Poland and of the many thousands of Jews whom the German authorities have deported to Poland from Western and Central European countries and from the German Reich itself.

La description des conditions de survie dans le ghetto de Varsovie est terrifiante. Karski a notamment fourni des précisions quant aux rafles quotidiennes effectuées par les nazis dans le ghetto, séparant les familles, assassinant les plus faibles sur place et choisissant au hasard les groupes de malheureux qui étaient entassés dans des wagons et déportés :

After the contingent was assembled, the people were packed forcibly into cattle trucks to the number of 120 in each truck, which had room for forty. The trucks were then locked and sealed. The Jews were suffocating for lack of air. The floors of the trucks were covered with quicklime and chlorine. As far as is known, the trains were despatched to three localities – Tremblinka [sic], Belzec and Sobibor, to what the reports describe as "Extermination camps." The very method of transport was deliberately calculated to cause the largest possible number of casualties among the condemned Jews. It is reported that on arrival in camp the survivors were stripped naked and killed by various means, including poison gas and electrocution. The dead were interred in mass graves dug by machinery.

Le rapport estime que, depuis le début de la guerre, plus d'un million de Juifs polonais ont péri. Il est suivi de différentes pièces, dont la reproduction de l'ordre de déportation des Juifs polonais par les nazis daté du 22 juillet 1942, la déclaration conjointe des Alliés, la résolution du gouvernement polonais condamnant les atrocités commises par les nazis envers les Juifs (17 décembre 1942) et le texte de la déclaration radiodiffusée d'E. Raczyński, ministre des Affaires étrangères polonais. Cette dernière se termine par ces mots : "The bloody crimes call out for justice without mercy, and the assurance that even now they will receive their answer in ever more telling deeds as the might of the United Nations grows and as the hour of judgment approaches apace."



478

Jan Karski rencontra par la suite de nombreux officiels qu'il alerta en vain, dont le président américain Franklin D. Roosevelt. Le ministre anglais des Affaires étrangères, Anthony Eden, lui expliqua que la Grande-Bretagne en avait déjà assez fait en acceptant cent mille réfugiés. Le juge de la Cour suprême américaine en charge de cette question, Felix Frankfurter, lui déclara : "Mr Karski, I am unable to believe you."

Personnalité hors du commun, fait citoyen d'honneur de l'État d'Israël en 1994, Jan Karski, de son vrai nom Jan Kozielski (1914-2000), s'installa aux États-Unis après la guerre et devint citoyen américain. Son témoignage, recueilli par Claude Lanzmann, constitue l'une des séquences les plus bouleversantes du film *Shoah*. Enfin, il fut le sujet involontaire et posthume d'un roman de Yannick Haenel (*Jan Karski*, Gallimard, 2009), à l'origine d'une controverse très vive.

Dans un article paru dans *The Australian* (10 décembre 2012), à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la publication du rapport Karski, Jan Pakulski, professeur à l'université de Tasmanie, concluait : "Have we learned from this episode ? Memories of Rwanda's genocide, the Srebrenica massacre and the contemporary horrors in Syria do not inspire optimism. It is time to re-read Karski's warning."

EXEMPLAIRE EXCEPTIONNEL ADRESSÉ PAR LE GOUVERNEMENT POLONAIS EN EXIL AU CONGRÈS AMÉRICAIN ; IL A ÉTÉ VERSÉ À LA LIBRARY OF CONGRESS LE 8 JUILLET 1943.

La date, inscrite au crayon, indique : "8 jy 43." C'est, apparemment, le seul exemplaire connu avec une provenance et quelle provenance ! Celle de la bibliothèque nationale de la première puissance du monde qui fut, comme bien d'autres, sourde à l'appel à l'aide des Juifs d'Europe. L'exemplaire a été vendu comme double par la bibliothèque du Congrès en 1986.

8 000 / 12 000 €

CÉLÉBRATION DE LA SUPÉRIORITÉ GERMANIQUE

479

MITTMANN (Walter). **Ombres et lumières sur Tannenberg.** 1943.

Épreuve argentique d'époque sur papier épais ; portant le tampon sec du photographe : 395 x 300 mm.

GRANDE ÉPREUVE D'EXPOSITION MONTÉE SUR CARTON.

Lieu de mémoire des guerres européennes, Tannenberg incarne le destin tragique de la Pologne au XX^e siècle. Après la victoire des troupes allemandes menées par Hindenburg contre Russes et Polonais en 1914, la bataille devient le symbole d'une revanche séculaire sur le royaume Jagiellon qui avait vaincu les Chevaliers Teutoniques en ce même lieu en 1410. Hindenburg, devenu président de la République de Weimar et "héros de Tannenberg", inaugure le 18 septembre 1927, le jour même où la France inaugure le mémorial de Douaumont, une construction monumentale, mi-château médiéval, mi-lieu de culte païen. Le régime nazi ne tarde pas à exploiter le lieu pour organiser les funérailles spectaculaires de Hindenburg en 1934. Devenu camp de prisonniers polonais pendant la guerre, le monument sera sabordé par l'armée allemande devant l'avancée de l'armée rouge. Un nouveau monument sera construit en 1960 par la République Populaire de Pologne, pour célébrer le double endiguement du "Drang nach Osten" germanique, en 1410 et en 1945 (Schenk, "Tannenberg / Grunwald" in E. François / H. Schulze *Deutsche Erinnerungsorte I*, 2001).

L'œuvre de Mittmann, originaire de Silésie, a disparu brutalement avec l'auteur en 1945. Quelques épreuves ont été retrouvées à Varsovie.

2 000 / 3 000 €



LA RUDE ÉPREUVE DE L'ENFERMEMENT

480

ZAY (Jean). **Correspondance avec René Laporte depuis la prison de Riom.** *Sans lieu* [Riom], 15 septembre 1943-7 mars 1944.

4 Lettres autographes signées Jean, 12 pages in-8.

ÉMOUVANTE CORRESPONDANCE ADRESSÉE PAR JEAN ZAY AU JOURNALISTE RENÉ LAPORTE DEPUIS LA PRISON DE RIOM.

Avocat et homme politique, Jean Zay (1904-1944) fut ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du gouvernement Blum. Son nom reste attaché aux grandes réformes scolaires de 1936-1939 et à sa conception démocratique et humaniste de l'enseignement et de la culture.

Embarqué avec d'autres parlementaires sur le *Massalia*, Jean Zay fut arrêté à Casablanca pour désertion – il était mobilisé sur le front – et rapatrié en métropole. Jugé et condamné à la prison à vie, il fut incarcéré en 1941 au quartier spécial de la maison d'arrêt de Riom, puis assassiné le 20 juin 1944 par les miliciens de Joseph Darnand, collaborateur supplétif de la Gestapo.

Sa mémoire fut réhabilitée par la cour d'appel de Riom, qui annula sa condamnation : certaines des idées auxquelles il tenait – comme la création d'une école nationale d'administration – inspirèrent les réformes du GPRF après la Libération.

Écrivain, poète et journaliste, René Laporte (1905-1954) dirigea entre 1924 et 1934 les éditions des *Cahiers libres* et la revue éponyme. Réfugié à Antibes pendant l'Occupation, il poursuivit avec Léon Pierre-Quint la publication des éditions *Kra*, frappées d'interdiction.

Stoïque, doté d'un optimisme inébranlable, Jean Zay analyse avec clairvoyance les conditions d'un renouveau politique.

À la suite de divers événements, ma condition matérielle s'est un peu aggravée récemment. Comme aux mauvais jours des dix-huit premiers mois, (...) ma claustration est redevenue presque totale. (...) mon épreuve (...) m'a beaucoup appris et d'abord sur moi-même. (...) Je serais insensé de me plaindre. Je sais maintenant ce qui a un sens et ce qui n'en a pas. (...) Les fils se renouent peu à peu et la vie renaître. (15 septembre 1943).

C'est toujours une sensation pénible, presque un avant-goût de la mort, que de se sentir retranché du monde et de soupçonner la vie qui continue, invisible, sans vous (encore qu'on y découvre la vraie mesure de notre importance individuelle). (...) on souffre de se sentir impuissant, inutile, absent. (15 février 1944).

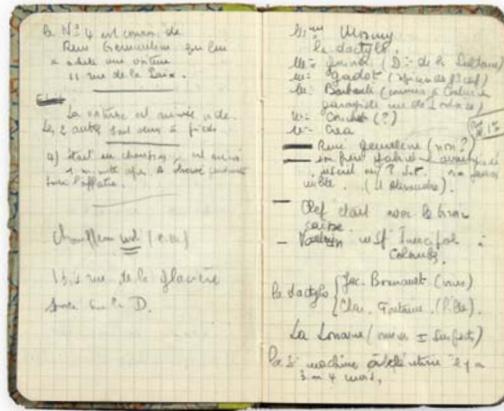
Zay ne perd cependant jamais la perspective de lendemains qui chantent, comme ici trois mois avant son assassinat :

Malgré un nombre croissant de restrictions et de gênes dans mon existence quotidienne, un isolement rendu presque total et des circonstances locales agitées, souvent dramatiques, la patience reste facile, dans la certitude du printemps. Les bons acteurs aiment à se faire désirer. (7 mars 1944).

LE RÔLE DES VALEURS ET DES INTELLECTUELS EN POLITIQUE DANS L'AVENIR.

La seule question vitale est celle-ci : La France trouvera-t-elle les hommes et les âmes dont elle aura besoin ? Refaire la France est surtout un problème moral, comme refaire l'Europe, étant entendu que la moralité à laquelle nous croyons ne se conçoit pas en dehors d'un cadre, d'une atmosphère, dont tous comprennent à présent la valeur. (...)

Il faudra remoraliser, exactement reviriliser, apprendre une méthode, réapprendre la dignité et le respect, exhumer ce sens de l'autorité plus nécessaire dans les régimes de liberté que dans les autres. (...) Comment y parvenir ? (...) Je crois qu'il y faudra une action cohérente et méthodique, exercée dans tous les domaines, action qui suppose au pouvoir une pensée élevée et vaste, une clairvoyance, une rigueur, une vraie clarté. (...) Or les textes législatifs, le meilleur fonctionnement des assemblées ou des gouvernements, les initiatives quotidiennes d'un ministère de la propagande (mot affreux, à proscrire) ou de l'information (mot insuffisant), l'effort vers une véritable éducation nationale, seraient plus que jamais impuissants si les consignes nécessaires ne venaient pas de quiconque émerge, et surtout des écrivains, des dramaturges, des journalistes. (27 octobre 1943).



481

LA BANALITÉ DU MAL

481

[VICHY]. **Carnet d'un policier sous l'Occupation et au lendemain de la Libération.**
Département de la Seine et Oise, vers 1944.

PRÉCIEUX CARNET DE NOTES D'UN POLICIER SOUS L'OCCUPATION.

Il inventorie scrupuleusement les coordonnées, signalements, l'état-civil, puis éventuellement les activités d'individus sous surveillance.

*137 rue des Gros Grès
à Colombes
(garagiste)
face d Clery
« Bouboule » barbouille les
numeros (peintre)
4
un petit brun trapu rasé*

*1 mitrailleuse
1 pistolet
1 pistolet
Ont refermé porte a clef. Ont dit « il doit y avoir deux machines, ici, je n'en vois qu'une »
1 à la porte
1 dans la 1^{re} pièce
Le 3^e dans le fond
ont demandé l'argent
ont coupé fil telephone
ont pris papiers*

Le policier rend également compte d'une agression dont il fut lui-même victime à Argenteuil. Le carnet est émaillé de listes de dépenses et de croquis. Il contient divers documents, comme la carte de visite de Marcel Bodenan, ancien préfet de la Gironde, ou une circulaire du directeur régional de la police à propos des enquêtes initiées par le comité local de Libération.

Le carnet nous renseigne également sur le sort de l'officier à la Libération : "Muté d'office, J.O. n° 36 du 11/2/45. Arrêté du 6/2/45 pris en application ordonnance 27 juin 44. Muté d'office à St Lo."

Ce carnet, dans lequel un fonctionnaire note scrupuleusement les informations glanées, illustre ce que fut le quotidien d'un policier obéissant sous l'Occupation, une banalité toute "technocratique".

On joint un relevé de dépenses du même pour les années 1941-1942.

400 / 600 €

LES DÉCHIREMENTS DE LA RÉSISTANCE

482

AUBRAC (Raymond). **Lettre à "Merlin" [Emmanuel d'Astier de La Vigerie].**

Sans lieu, 28 janvier 1944.

Lettre autographe signée Raymond : 5 pp. in-4, étui en demi-maroquin noir.

RARE ET IMPORTANTE LETTRE AUTOGRAPHE DE RAYMOND AUBRAC : IL DÉVELOPPE SA VISION DE LA RÉSISTANCE, DE LA POLITIQUE ET DE L'ARMÉE SECRÈTE.

Raymond et Lucie Aubrac consacrèrent dès 1940 tout leur temps libre aux activités de *la Dernière Colonne*, mouvement résistant créé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie *alias* Merlin. En mai 1941, ils aidèrent "Merlin" à fonder le journal qui marquait la naissance du mouvement Libération. Enfin, en 1943, d'Astier entra au CFLN (Comité français de Libération nationale) en tant que commissaire à l'Intérieur.

Dans cette lettre, Aubrac se montre optimiste quant au devenir du CFLN. Il apparaît, comme de Gaulle, hostile à toute forme de "politique politicienne" qui empêcherait la démocratie de fonctionner de manière optimale.

Il se montre ensuite partisan de l'élimination de Pierre Pucheu – premier membre du régime de Vichy à être exécuté avant l'Épuration – et de Marcel Peyrouton – ministre de l'Intérieur de Pétain. Cette prise de position, comme son désir de voir l'Armée secrète mieux encadrée, révèle le caractère déterminé du résistant.

La fin de la lettre, qui mentionne les primes respectives pour la capture d'Aubrac et d'Astier, ainsi qu'une rumeur de dénonciation, relève d'un humour noir marqué par cette époque de suspicion.

Partout, dans toutes les classes sociales dont le rassemblement réel est peut-être la caractéristique la plus importante de nos mouvements, une grande confiance, ou plutôt un grand besoin de confiance dans le CFLN. (...)

Répandant à une anxiété certaine créée, il faut bien le dire, par la propagande ennemie, les positions respectives du CFLN et du parti communiste ont été heureusement et d'une manière vivante définies par le court dialogue public du Commissaire à l'Intérieur et de Fernand Grenier. (...)

Le plus grand reproche que font à Alger les hommes de la résistance, et aussi tous les Français, c'est de ressusciter des personnages politiques et des préoccupations partisans d'un autre âge.

La France veut la démocratie. Mais sauf les professionnellement intéressés, personne n'admet que la démocratie consiste en dosages de partis dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au moment où la France a eu le plus grand besoin de penser, d'agir et de combattre, ils étaient absents. (...)

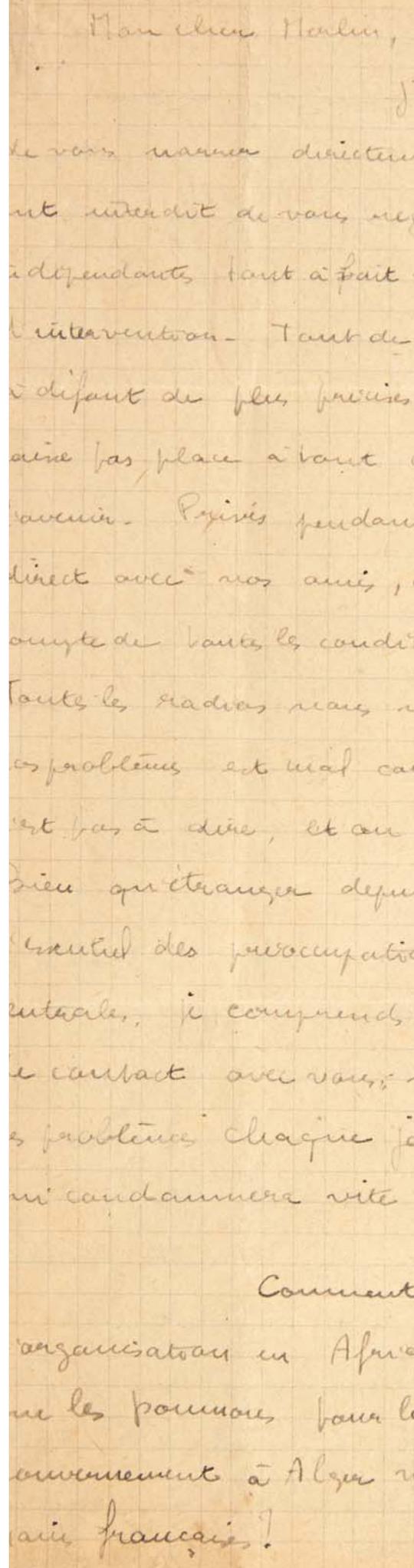
exécuter Pucheu & Peyrouton ? Est-ce que Monsieur Pierre Laval sera simplement admis à faire valoir La lenteur de la « purge » effraie mes amis et gonfle d'espoir nos adversaires – Qu'attendez-vous pour ses droits à la retraite ? (...)

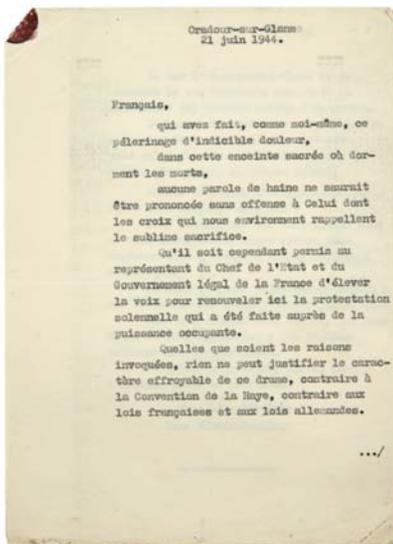
Pour en revenir à nos petites affaires personnelles (...). Babou attend une petite sœur (...). Sa mère est tout à fait furieuse d'accoucher en plein maquis (...). La layette du futur enfant provient tout entière de la charité de la résistance. (...) Après cette naissance, je tacherai d'installer la petite famille dans un coin tranquille. J'insisterai pour que la mère de famille (qui est très activement recherchée) ne s'occupe plus que d'élever ses gosses (...).

LA.S., qui s'est assez étendue à la base, est à la tête entre mauvaises mains. Je ne sais si la situation peut être très améliorée dans les circonstances actuelles. Il faudrait là, comme ailleurs aussi, un durcissement des cadres et un grand effort de discipline – et naturellement pousser à l'action immédiatement tous ceux qui le peuvent – peut-être imposer partout un pourcentage de transferts aux groupes francs (...).

J'aurais aimé reprendre quelque activité avec ces gens là, mais on me dit de toutes parts que c'est peu sage, mes fiches anthropométriques ayant été répandues à de très nombreux exemplaires par la Gestapo et une prime de 2 000 000 attachée à ma prise (au fait vous en valez 5 qu'on m'a offert pour vous « donner », vous et le monsieur des « Prisonniers et Déportés », et qu'on m'a même proposé de déposer en mon nom en Suisse pour l'après-guerre).

2 000 / 3 000 €





483

“LA LANGUE FRANÇAISE NE CONNAÎT PAS DE MOT ASSEZ FORT POUR QUALIFIER CET ACTE”

483

FREUND-VALADE (Marc). **Discours prononcé à Oradour-sur-Glane.** *Oradour-sur-Glane, 21 juin 1944.*

Dactylogramme signé *Marc Freund Valade* : 2 pp. in-8.

VIBRANT HOMMAGE PRONONCÉ QUELQUES JOURS APRÈS LE MASSACRE DES HABITANTS D'ORADOUR-SUR-GLANE PAR LES NAZIS.

Quelques jours après le débarquement en Normandie, l'armée allemande reflue du Sud vers le Nord et arrive en Haute-Vienne, zone où la Résistance est active, dans le village d'Oradour-sur-Glane. La troisième compagnie de la division SS *Das Reich* procède à un massacre en règle : elle abat les hommes dans des granges et y met ensuite le feu ; elle enferme femmes et enfants dans l'église du village qu'elle incendie afin que les victimes soient asphyxiées ou brûlées vives.

Le “représentant du chef de l'État et du gouvernement légal de la France” renouvelle la protestation solennelle qui a été faite auprès de la puissance occupante :

Français,

qui avez fait, comme moi-même, ce pèlerinage d'indicible douleur, dans cette enceinte sacrée où dorment les morts, aucune parole de haine ne saurait être prononcée sans offense à celui dont les croix qui nous environnent rappellent le sublime sacrifice. (...)

Quelles que soient les raisons invoquées, rien ne peut justifier le caractère effroyable de ce drame, contraire à la Convention de la Haye, contraire aux lois françaises et aux lois allemandes. Le sac d'Oradour-sur-Glane et le massacre de ses habitants révoltent la conscience qui demeure saisie d'épouvante. La langue française ne connaît pas de mot assez fort pour qualifier cet acte, mais celui qui s'y est livré a commis un crime, même contre sa propre patrie.

Adieu, habitants d'Oradour-sur-Glane, morts d'un supplice sans nom ! Nous jurons, sur vos tombes, que nous ne reculerons devant aucun effort pour empêcher qu'à l'avenir d'autres ne subissent votre sort.

Ce sera là toute notre raison d'être : que votre martyr serve à sauver les vivants. Mais que ceux-ci nous aident, par leur calme et leur discipline ; les grandes douleurs sont silencieuses.

Et qu'ils s'unissent, enfin, dans l'immense pitié de la France.

Préfet du département d'Indre-et-Loire, le protestant Marc Freund-Valade eut une conduite exemplaire durant l'Occupation. Il permit de sauver enfants et prisonniers.

400 / 600 €



484

PARIS SOUS LA MITRAILLE PHOTOGRAPHIQUE

484

Libération de Paris, place de l'Opéra le 25 août 1944.
Épreuve argentique d'époque, 180 x 240 mm.

PHOTOGRAPHIE PRISE AU DERNIER JOUR DE LA LIBÉRATION DE PARIS.

L'image montre des parisiens radieux, un drapeau nazi fraîchement arraché entre leurs mains avec, en arrière-plan, l'Opéra Garnier.

Au verso on peut lire : "Prise du drapeau allemand qui flottait au balcon de la Commandantur installée dans le bâtiment au coin de l'avenue de l'Opéra et de la rue du 4 Septembre."

Cachet de *L.A.P.I.*, l'agence gouvernementale où n'étaient restés que les reporters favorables à la Libération. Elle deviendra l'AFP.

Du point de vue de l'histoire de la photographie, la Libération de Paris fut un moment unique, le premier où il y eut une véritable "effervescence photographique", mêlant professionnels et amateurs, chacun voulant conserver un souvenir de ces journées. Des années plus tard, la chute du mur de Berlin devait être l'occasion d'une même chasse à l'image.

800 / 1 200 €

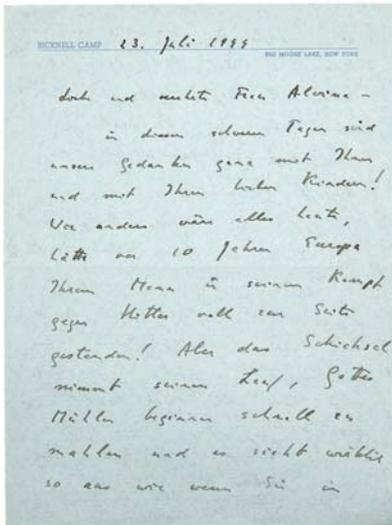
L'AUSTROFASCISME COMMÉMORÉ PAR LE PÈRE DE L'EUROPE

485

COUDENHOVE-KALERGI (Richard von). **Lettre à Alwine Dolfuss.**

New York, 23 juillet 1944.

Lettre autographe signée *Dicky Coudenhove*, en allemand : 2 pp. in-8.



485

TOUCHANT HOMMAGE AU CHANCELIER QUI A TENU TÊTE À HITLER, RÉDIGÉ EN PLEIN DÉBARQUEMENT.

En ces jours difficiles nos pensées sont avec vous et vos chers enfants ! Combien tout serait différent aujourd'hui si, il y a 10 ans, l'Europe aurait épaulé sans encombre votre époux dans son combat contre Hitler.

Le nom de Dolfuss (1892-1934) reste attaché à la résistance fasciste de l'Autriche contre l'Allemagne nazie. Élu chancelier en 1932, il instaura un régime autoritaire, conservateur et chrétien, évinçant les partis socialiste et nazi du pouvoir. Assassiné en juillet 1934 par des nazis, alors que le pays était plongé dans la guerre civile, sa politique fut perpétuée par Kurt Schuschnigg. C'est le 12 mars 1938 que l'*Anschluss* mit un terme à l'indépendance de l'Autriche.

Le journaliste et homme d'État autrichien Richard von Coudenhove-Kalergi (1864-1972) appela l'Europe à s'unir afin d'éviter une nouvelle guerre mondiale dès 1923 et la publication de son livre *Panewropa*. Il fut également à l'origine de l'hymne européen et prit une part active au sortir de la guerre dans la création de la Communauté européenne.

800 / 1 200 €

486

PÉTAINE (Philippe). **Ultime message du maréchal de France chef de l'État, aux Français.**

Vichy, le 20 août 1944.

Placard imprimé in-4 : conservé dans un étui en demi-marouquin rouge.

ULTIME ADRESSE DU MARÉCHAL PÉTAINE AUX FRANÇAIS, SORTE D'APPEL DU 18 JUIN À FRONT RENVERSÉ, DANS LAQUELLE LE CHEF DE L'ÉTAT TENTE DE JUSTIFIER SON ACTION.

Arrêté le 20 août 1944 par les Allemands, le maréchal Pétain avait rédigé la veille un texte de protestation qu'il remit au nonce apostolique, Mgr Valerio Valeri, et au ministre de Suisse, M. Stucki. Le texte fut lu à la radio.

Avant de le rédiger, le Maréchal avait préparé un message destiné à la France libérée. Ce message ne put être lu, mais il fut remis à son entourage qui tenta de le diffuser par tous les moyens. Son adresse ne connut qu'une faible diffusion.

Français,

Au moment où ce message vous parviendra, je ne serai plus libre.

Dans cette extrémité où je suis réduit, je n'ai rien à vous révéler qui ne soit la simple confirmation de tout ce qui, jusqu'ici m'a dicté ma conduite pendant plus de quatre ans. (...)

Je n'ai eu qu'un seul but : vous protéger du pire.

ET TOUT CE QUI A ÉTÉ FAIT PAR MOI, TOUT CE QUE J'AI ACCEPTÉ, CONSENTI, SUBI, QUE CE FUT DE GRÉ OU DE FORCE, NE L'À ÉTÉ QUE POUR VOUS SAUVEGARDER ; CAR SI JE NE POUVAIS PLUS ÊTRE VOTRE ÉPÉE, J'AI VOULU RESTER VOTRE BOUCLIER. (...)

J'ai souffert pour vous, avec vous, mais je n'ai jamais cessé de m'élever de toutes mes forces contre ce qui vous menaçait. J'ai écarté de vous des périls certains ; il y en a eu, hélas, auxquels je n'ai pu vous soustraire. (...)

ULTIME MESSAGE DU MARÉCHAL DE FRANCE

CHEF DE L'ÉTAT, AUX FRANÇAIS

Vichy, le 20 Août 1944.

FRANÇAIS,

Au moment où ce message vous parviendra, je ne serai plus libre.

Dans cette extrémité où je suis réduit, je n'ai rien à vous révéler qui ne soit la simple confirmation de tout ce qui, jusqu'ici m'a dicté ma conduite pendant plus de quatre ans.

Décidé à rester au milieu de vous, j'ai chaque jour cherché ce qui était le plus propre à servir les intérêts permanents de la France, loyalement et sans compromis.

Je n'ai eu qu'un seul but : vous protéger du pire.

Et tout ce qui a été fait par moi, tout ce que j'ai accepté, consenti, subi, que ce fut de gré ou de force, ne l'a été que pour vous sauvegarder ; car si je ne pouvais plus être votre épée, j'ai voulu rester votre bouclier.

En certaines circonstances, mes paroles et mes actes ont pu vous surprendre. Sachez enfin qu'ils m'ont fait alors plus de mal que vous ne l'avez vous-même ressenti.

J'ai souffert pour vous, avec vous, mais je n'ai jamais cessé de m'élever de toutes mes forces contre ce qui vous menaçait. J'ai écarté de vous des périls certains ; il y en a eu, hélas, auxquels je n'ai pu vous soustraire. La conscience m'est témoin que nul, à quelque camp qu'il appartienne, ne pourra là-dessus me contredire. Ce que nos adversaires veulent aujourd'hui, c'est m'arracher à vous. Je n'ai pas à me justifier à leurs yeux. Je n'ai souci que des Français. Pour vous comme pour moi, il n'y a qu'une France, celle de nos ancêtres.

Aussi, une fois encore, je vous adjure de vous unir.

Il n'est pas difficile de faire son devoir, s'il est parfois malaisé de le connaître. Le vôtre est simple : vous grouper autour de ceux qui vous donneront la garantie de vous conduire sur le chemin de l'honneur et dans les voies de l'ordre.

L'ordre doit régner. Et parce que je le représente légitimement, je suis et je reste votre Chef. Obéissez-moi et obéissez à ceux qui vous apporteront des paroles de paix sociale ; sans quoi nul ordre ne saurait s'établir.

Ceux qui vous tiendront un langage propre à vous conduire vers la réconciliation et la rénovation de la France par le pardon réciproque des injures et l'amour de tous les nôtres, ceux-là sont des chefs français. Ils continuent mon œuvre et suivent mes disciplines. Soyez à leurs côtés ! Pour moi, je suis séparé de vous, mais je ne vous quitte pas, et j'espère tout de votre dévouement à la France, dont vous allez, Dieu aidant, restaurer la grandeur.

C'est le moment où le destin m'éloigne. Je subis la plus grande contrainte qu'il puisse être donné à un homme de souffrir. C'est avec joie que je l'accepte si elle est la condition de notre salut, si, devant l'Étranger, fut-il allié, vous savez être fidèle au vrai patriotisme, à celui qui ne pense qu'aux seuls intérêts de la France, et si mon sacrifice vous fait retrouver la voie de l'union sacrée pour la renaissance de la Patrie.

SIGNÉ : PHILIPPE PÉTAIN.

Avant son arrestation en force par les Allemands, le 20 Août au matin, le Maréchal de France Chef de l'État, a adressé le message ci-dessus aux Dépositaires de ses pouvoirs avec mission de le diffuser aussi largement que possible.

Ces dépositaires se feront connaître en temps opportun après la libération de la Capitale.

486

Il n'est pas difficile de faire son devoir, s'il est parfois malaisé de le connaître. Le vôtre est simple : vous grouper autour de ceux qui vous donneront la garantie de vous conduire sur le chemin de l'honneur et dans les voies de l'ordre. (...)

Ceux qui vous tiendront un langage propre à vous conduire vers la réconciliation et la rénovation de la France par le pardon réciproque des injures et l'amour de tous les nôtres, ceux-là sont des chefs français.

L'adresse est suivie d'une courte annonce :

Avant son arrestation en force par les Allemands, le 20 Août au matin, le Maréchal de France Chef de l'État, a adressé le message ci-dessus aux Dépositaires de ses pouvoirs avec mission de le diffuser aussi largement que possible.

Ces dépositaires se feront connaître en temps opportun après la libération de la Capitale.

100 / 200 €



487

RETOUR DES BOYS AU PAYS

487

Photographie en noir et blanc. *May 21, 1945.*

Épreuve argentique d'époque : 240 x 200 mm.

BELLE PHOTOGRAPHIE D'UN NAVIRE DE GUERRE AMÉRICAIN À SON ARRIVÉE À NEW YORK.

La scène est typique de la culture populaire américaine : sur le ponton, des dizaines de marins embarqués sur un imposant navire de guerre ; sur le quai, des femmes en liesse les saluent.

Cette photo a été prise au moment du retour des troupes américaines d'Europe, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le bateau photographié fait partie du premier convoi à avoir atteint la baie de New York.

800 / 1 200 €



488

LES VISAGES OUBLIÉS DE LA FRANCE OCCUPÉE

488

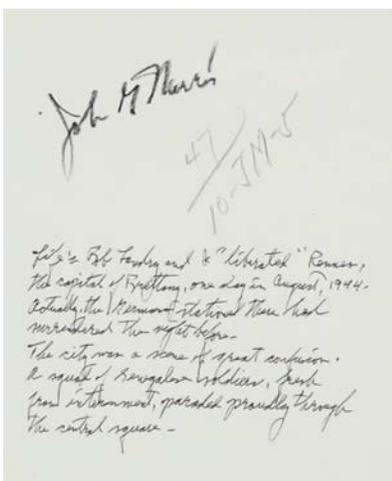
LANDRY (Bob). **Parade de tirailleurs sénégalais à la Libération à Rennes.** Rennes, août 1944.

Épreuve argentique d'époque : 210 x 250 mm, signée et légendée au verso par le photographe : tirée le 28 avril 1945.

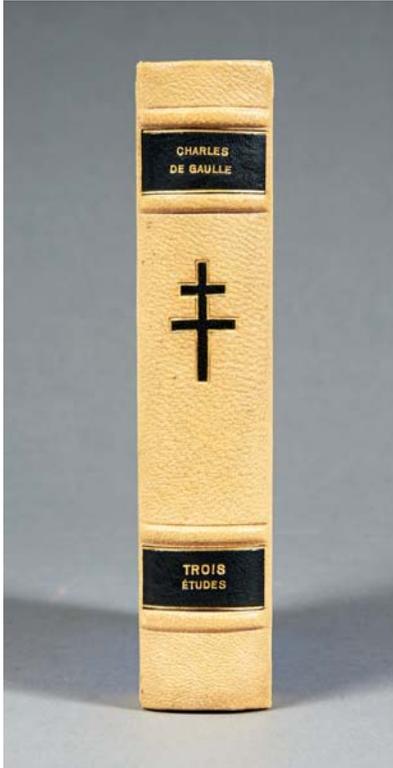
TRÈS BELLE PHOTOGRAPHIE PRISE À RENNES EN AOÛT 1944.

Visages oubliés de la France occupée, des dizaines de milliers de soldats coloniaux furent détenus en France et non en Allemagne. Par racisme, les nazis ne voulaient que ces soldats, Africains, Malgaches ou Indochinois, "contaminent" l'Allemagne. On évalue à 12 000 le nombre des prisonniers "indigènes", enfermés dans les *Frontstalags* de Rennes. La cité fut libérée le 4 août 1944.

Signature the John G Morris au dos, avec cette note manuscrite : "Life's Bob Landry and I "liberated" Rennes, the capital of Brittany, one day in August, 1944. Actually the Germans stationed there had surrendered the night before. The city was a scene of great confusion. A squad of Senegalese soldiers, fresh from internment, paraded proudly through the central square."



800 / 1 200 €



489

489

GAULLE (Charles de). **Trois études**, suivies du Mémorandum du 26 janvier 1940. Avant-propos de L. Nachin. Paris, Berger-Levrault, 1945.

In-12 : demi-chagrin crème, dos à quatre nerfs orné d'une croix de Lorraine mosaïquée en maroquin noir, pièces de titre de maroquin noir, non rogné, tête dorée, couvertures et dos conservés (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Elle renferme, outre le *Memorandum du 26 janvier 1940*, trois études parues dans la *Revue militaire française : Rôle historique des places françaises* (1925), *Mobilisation économique à l'étranger* (1934), *Comment faire une armée de métier* (1935). Longue introduction de Lucien Nachin, qui compta parmi les plus proches et les plus fidèles compagnons du Général.

UN DES 30 PREMIERS EXEMPLAIRES SUR VÉLIN CRÈVECŒUR DU MARAIS (N° 10).

Bon exemplaire en reliure décorée du temps portant, sur le dos, une croix de Lorraine mosaïquée. Dos légèrement foncé.

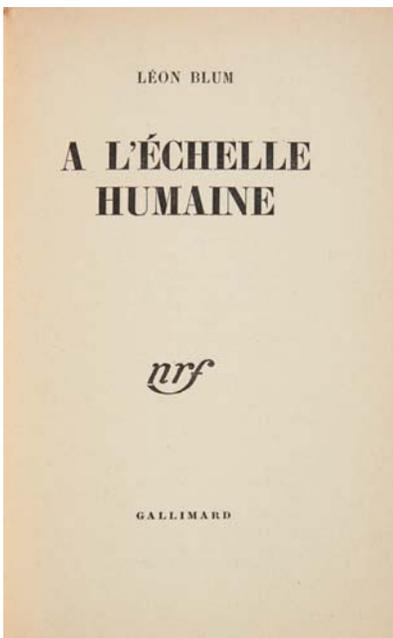
2 000 / 3 000 €

PROCÈS D'UNE GÉNÉRATION ET PROFESSION DE FOI HUMANISTE

490

BLUM (Léon). **À l'échelle humaine**. Paris, Gallimard, 1945.

In-8 : broché, étui.



490

Édition originale.

Dernier ouvrage de Léon Blum (1872-1950), rédigé durant sa captivité : achevé en 1941, il a été sorti en cachette de prison et ne fut publié qu'au lendemain de la guerre. D'abord interné sans jugement par Vichy, Léon Blum fut déporté en Allemagne.

UN ESSAI POLITIQUE FONDATEUR ET MESURÉ, D'UNE GRANDE DIGNITÉ, RÉDIGÉ EN PRISON PAR UN HOMME DE 70 ANS QUI INCARNAIT ALORS TOUT CE QUE LE POUVOIR EN PLACE VOMISSAIT.

Revenant sur son engagement politique durant l'entre-deux-guerres, Léon Blum analyse les événements qui ont préparé l'avènement du fascisme et s'adresse aux générations futures : "La génération à laquelle j'appartiens n'a pas réussi dans sa tâche. Je le sais aussi bien que personne, mais je ne me lève pas pour présenter sa défense. De ses fautes, de ses illusions, de ses malheurs, j'essaie de tirer un enseignement pour les générations qui viennent, pour celles qui supporteront demain la charge."

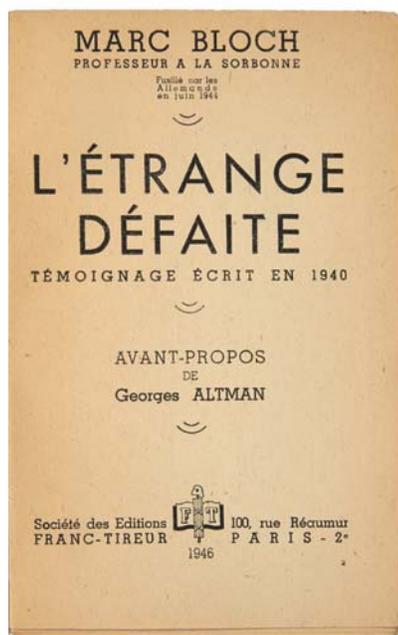
L'Occupation ne sera qu'un intermède, assure le vieux leader socialiste, qui reste confiant en l'avenir de la France et en appelle au courage civique : "Quand l'homme se trouble et se décourage, il n'a qu'à penser à l'Humanité."

"L'auteur défend un socialisme désormais détaché du marxisme, soucieux des droits de l'Homme et d'un certain renforcement du pouvoir exécutif" (*Dictionnaire des intellectuels français*, p. 191). La métamorphose n'advint que bien des décennies plus tard.

Piqûres sur la couverture.

(*Dictionnaire des œuvres politiques*, pp. 145-150).

600 / 800 €



492

“LE VEILLEUR AUX REMPARTS” (RÉGIS DEBRAY)

492

BLOCH (Marc). **L'Étrange Défaite**. Témoignage écrit en 1940. Avant-propos de Georges Altman. Paris, Éditions Franc-Tireur, 1946.

In-12 : broché, étui.

Édition originale. (Il n'a pas été tiré de grand papier.)
Portrait photographique de l'auteur en frontispice.

DÉPOSITION POSTHUME D'UN HISTORIEN ET OFFICIER EXEMPLAIRES AU TRIBUNAL DE L'HISTOIRE.

I. Présentation du témoin. II. La déposition d'un vaincu. III. Examen de conscience d'un Français.

Ces pages seront-elles jamais publiées ? Je ne sais. Il est probable, en tout cas, que, de longtemps, elles ne pourront être connues, sinon sous le manteau, en dehors de mon entourage immédiat. Je me suis cependant décidé à les écrire. L'effort sera rude (...). Mais un témoignage ne vaut que fixé dans sa première fraîcheur et je ne puis me persuader que celui-ci doive être tout à fait inutile. Un jour viendra, tôt ou tard, j'en ai la ferme espérance, où la France verra de nouveau s'épanouir, sur son vieux sol béni déjà de tant de moissons, la liberté de pensée et de jugement. Alors les dossiers cachés s'ouvriront ; les brumes, qu'autour du plus atroce effondrement de notre histoire commencent, dès maintenant, à accumuler tantôt l'ignorance et tantôt la mauvaise foi, se lèveront peu à peu ; et, peut-être, les chercheurs occupés à les percer trouveront-ils quelque profit à feuilleter, s'ils le savent découvrir, ce procès-verbal de l'an 1940.

“Le plus grand historien français de l'entre-deux-guerres,” selon le mot de Raymond Aron, fondateur de l'école des Annales, Marc Bloch (1886-1944) a été fusillé par des militaires allemands le 16 juin 1944 après avoir été longuement torturé.

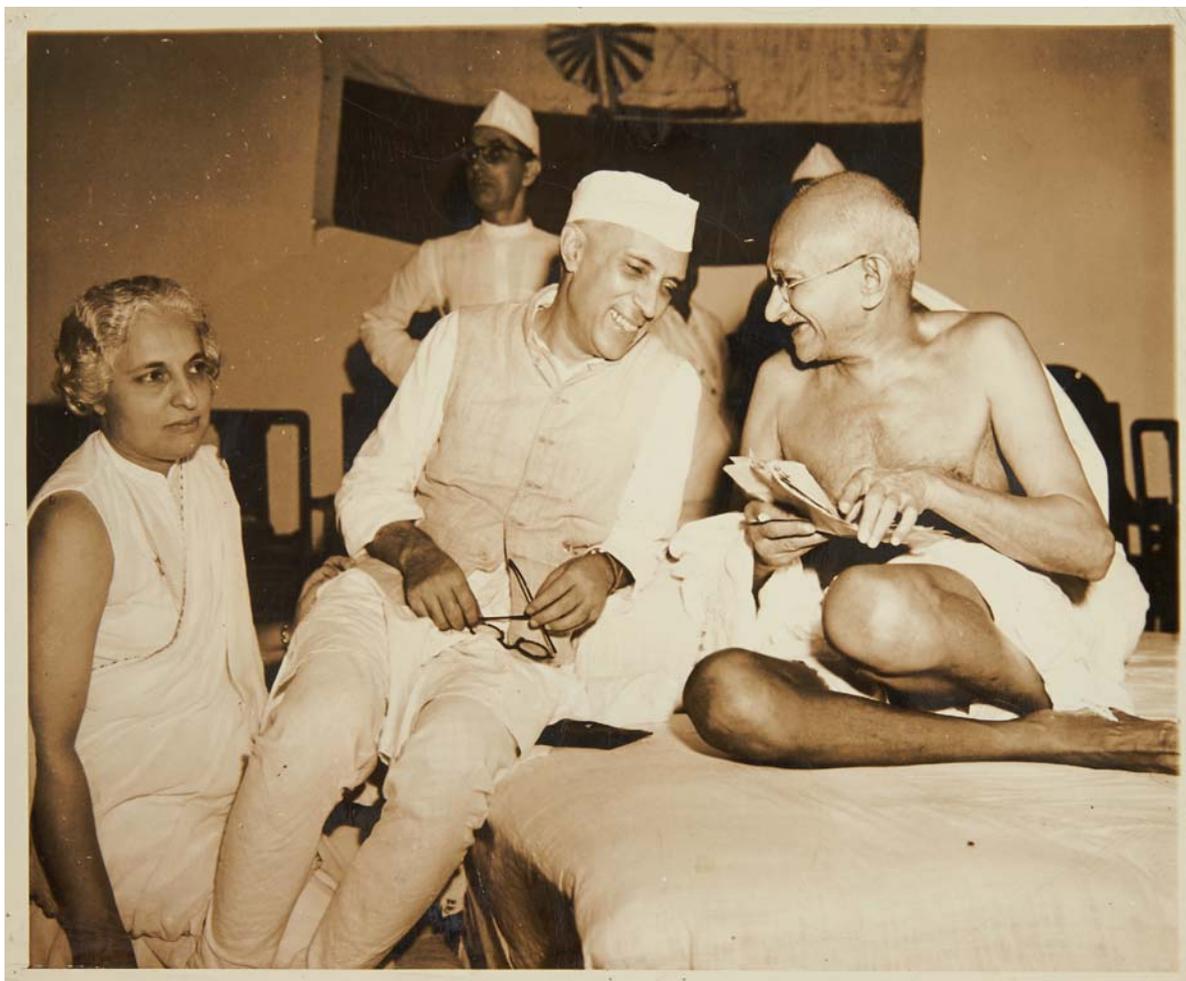
Rédigée à chaud de juillet à septembre 1940, *L'Étrange Défaite* dressait un constat implacable et argumenté. Le réquisitoire n'épargnait aucun des acteurs de la défaite : l'armée – engluée dans la paperasserie et minée par les luttes intestines et les ambitions contraires de ses chefs –, les services de renseignement, les Français eux-mêmes et les élites politiques, de droite comme de gauche. L'ancien combattant de 14-18, qui s'était engagé dès le début dans la Résistance (il était membre du directoire régional des Mouvements unis de Résistance sous le pseudonyme de “Narbonne”), annonce d'emblée : “Quoi que l'on pense des causes profondes du désastre, la cause directe – qui demandera elle-même à être expliquée – fut l'incapacité du commandement.”

Le manuscrit de l'ouvrage fut enterré dans le jardin de la propriété du docteur Pierre Canque à Clermont-Ferrand. Il fut restitué à la famille de l'auteur après la Libération. Les premières pages autobiographiques sont bouleversantes.

À la fin, les éditeurs ont reproduit le texte du testament rédigé par Marc Bloch à Clermont-Ferrand le 18 mars 1941.

(Debray, *Rêverie de gauche*, pp. 35-53.)

600 / 800 €



493

LES PÈRES DE L'INDÉPENDANCE INDIENNE

493

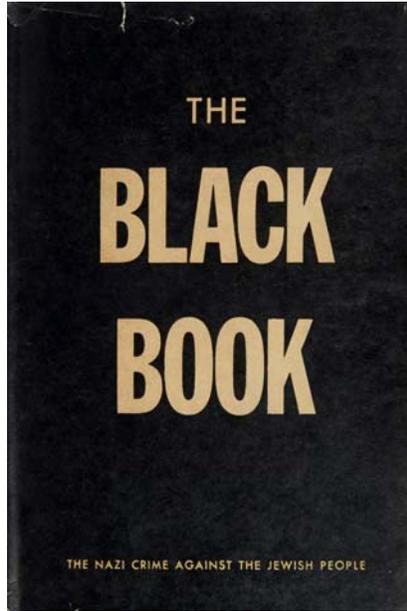
[GANDHI]. Mahatma Gandhi et Jawaharlal Nehru lors du All India Congress Committee. 6 juillet 1946.

Tirage argentique de l'époque : 180 x 230 mm.

CÉLÈBRE PHOTO RÉUNISSANT LES DEUX PÈRES DE L'INDÉPENDANCE INDIENNE à l'époque de la passation du pouvoir entre le gouvernement britannique et les indépendantistes indiens. Elle a été prise le jour de l'ouverture du All India Congress Committee meeting à Bombay. Jawaharlal Nehru allait exercer le poste de Premier ministre à partir d'août 1947. La sœur de Nehru, Vijaya Lakshmi Pandit (1900-1990), contemple la scène. Diplomate, elle fut la première femme présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Épreuve de l'époque, jaunie, provenant de *Vithalbhaj Jhaveri*, avec cachet au verso. Membre du India National Movement, Vithalbhaj Jhaveri (1916-1985) fut le principal disciple de Gandhi à qui il voua sa vie. Promoteur de sa philosophie non-violente, il fut aussi son principal biographe. Il collecta toute sa vie documents, photographies et livres concernant Gandhi et, en 1968, écrivit et dirigea le film *Mahatma : Life of Gandhi, 1869-1948*.

3 000 / 4 000 €



494

LE TRAVAIL DE MÉMOIRE

494

The Black Book. The Nazi Crime Against the Jewish People. *New York, The Jewish Black Book Committee, 1946.* In-8 : cartonnage de l'éditeur sous jaquette imprimée à fond noir.

PREMIÈRE ÉDITION DE CET ESSAI PIONNIER PARU UN AN APRÈS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

Sous l'égide du Congrès Juif Mondial, *The Black Book* réunit les contributions d'un groupe d'auteurs, écrivains, historiens, journalistes : Anne L. Bloch, Patricia Lowe Fox, Frances McClernan, Gittel Poznanski, Max Radin et Ursula Wassermann. L'ouvrage a paru avant la tenue du procès de Nuremberg.

"The blood of Hitler's victims cries from the ground. The purpose of our bill of indictment is to make the cry articulate."

Exemplaire en cartonnage de l'éditeur, avec la jaquette imprimée, en mauvais état de conservation (manques). L'exemplaire est bien complet des deux feuillets repliés hors texte comprenant la *Table of Anti-Jewish legislation in Germany, 1933-1943.*

On joint :

Livre brun. Les Criminels de guerre et nazis en Allemagne occidentale. Dresde, Zeit im Bild, (1965). In-8, demi-toile de l'éditeur, plats imprimés.

Première édition française.

Publié par le Conseil national du Front national de l'Allemagne démocratique, centre de documentation des archives nationales de la R.D.A., le *Livre brun* dénonce, pièces à l'appui, la reconversion des criminels nazis dans l'appareil d'État de la R.F.A. Livre de propagande : "Le grave péril que constitue pour la paix la domination de tels criminels de guerre et nazis sur l'État de Bonn s'accroît de jour en jour, car cet État utilise sans répit son potentiel économique, politique et surtout militaire pour la préparation de la troisième guerre mondiale. (...) Le *Livre brun* montre que les dirigeants du Reich hitlérien sont devenus les dirigeants de l'État de Bonn" (*Préface à l'édition française*, pp. 11-12).

200 / 300 €

LA DERNIÈRE GRANDE SYNTHÈSE POLITIQUE GLOBALE

495

JOUVENEL (Bertrand de). **Du pouvoir**. Histoire naturelle de sa croissance. Genève, Constant Bourquin, 1947.

Fort in-8 : broché, chemise en demi-marquin vert, étui.



495

Édition originale.

UN DES 25 EXEMPLAIRES SUR VERGÉ À LA FORME (N° 8).

Figure du monde intellectuel d'un siècle convulsif, Bertrand de Jouvenel (1903-1987), fut écrivain, politologue et économiste. Cet inclassable se situe dans la mouvance du libéralisme politique pour comprendre le monde nouveau endeuillé par les totalitarismes. Il fut aussi un pionnier de l'écologie.

Parmi ses 37 livres, *Du pouvoir* reste une référence : analyse néolibérale de l'État tentaculaire et plaidoyer pour l'existence des corps intermédiaires (Julliard et Winock, *Dictionnaire des intellectuels français* 2009, pp. 767-768.- *Dictionnaire de biographie française*, XVIII, pp. 910-911 : notice de Claude Pichois.)

RARE EXEMPLAIRE SUR GRAND PAPIER, À L'ÉTAT DE NEUF.

600 / 800 €

PIERRE GAXOTTE : CONSIDÉRATIONS SUR LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE

496

GAXOTTE (Pierre). **Aspects de la politique coloniale de la France**. *Sans lieu ni date* [1949]

Manuscrit autographe : 9 pp. in-folio.

Manuscrit autographe de premier jet offrant de nombreuses ratures et corrections.

CONFÉRENCE SUR LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE DANS LES DEUX DERNIERS SIÈCLES DE L'ANCIEN RÉGIME, PRONONCÉ AU PRINTEMPS 1949 AU CANADA.

Ce fut la première d'une série de cinq leçons.

Historien et journaliste, Pierre Gaxotte (1895-1982) devint en 1917 le secrétaire de nuit de Charles Maurras. Auteur de nombreux ouvrages, il développa une vision de l'histoire contre-révolutionnaire et monarchiste, dans le sillon d'un Jacques Bainville ou d'un Louis Bertrand. Contrairement à tous les intellectuels d'obédience maurrassienne, il refusa la collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale.

CONCURRENCE ANGLAISE ET PRIORITÉ À LA DÉFENSE DU TERRITOIRE : DEUX FREINS À L'EXPANSION COLONIALE FRANÇAISE.

Le retard français en matière de politique coloniale, en comparaison avec son voisin britannique, est au centre de la conférence relevant notamment la concurrence entre ces deux puissances, les besoins économiques de la France, son expansion territoriale en Amérique et en Asie, etc.

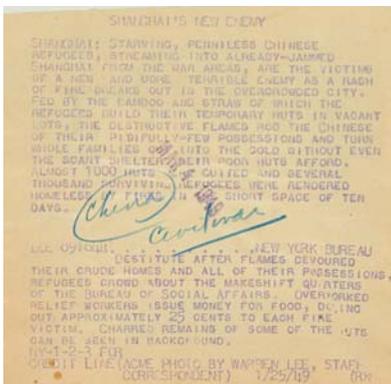
Or, ce sont avant tout les données géographiques qui décident de la politique coloniale de Louis XIV puis de Louis XV :

La France n'a pu avoir une politique coloniale, cohérente et victorieuse, que d[an]s la mesure où les dangers continentaux ne venaient pas la ramener à la nécessité de se défendre. Cela ne veut pas dire que la France n'a pas eu d'ambitions coloniales, cela veut dire que ses desseins coloniaux ont été sans cesse traversés par les nécessités de la défense métropolitaine.



496

200 / 300 €



LA LONGUE MARCHÉ DE L'ARMÉE ROUGE CHINOISE

497

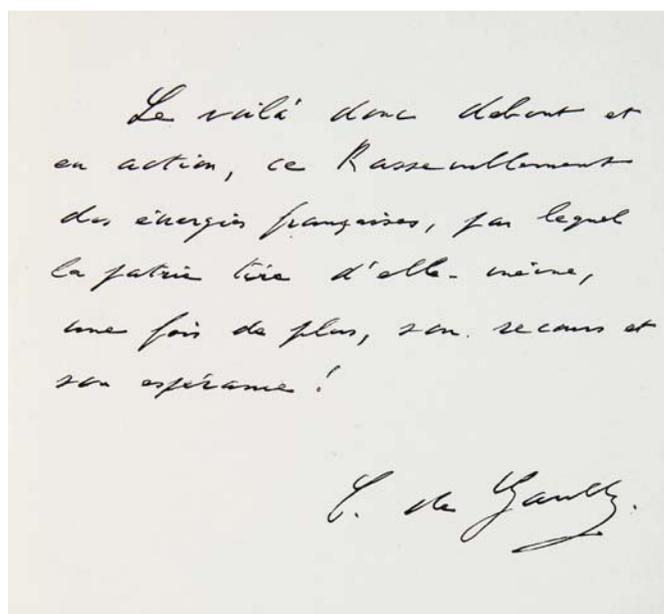
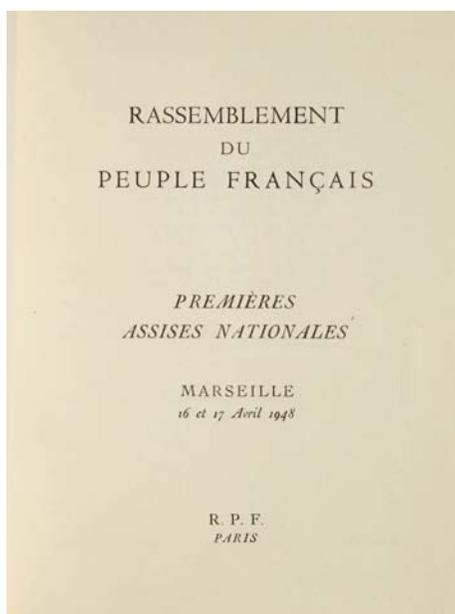
WARREN (Lee). Réfugiés chinois à Shanghai lors de la Longue Marche. 25 janvier 1949.
 Épreuve sur papier glacé : 180 x 230 mm.

TRÈS BELLE PHOTO PRISE À SHANGHAI DURANT LA GUERRE CIVILE CHINOISE : Une foule de réfugiés chinois, privé de leur habitat de fortune par un incendie, devant le bureau d'aide sociale.

Longue notice ronéotypée en anglais au dos.
 Tampon de publication du 4 mars 1949.

800 / 1 200 €

497



498

“LE VOILÀ DONC DEBOUT ET EN ACTION, CE RASSEMBLEMENT DES ÉNERGIES FRANÇAISES”
EXEMPLAIRE D'ANDRÉ MALRAUX

498

[GAULLE (Charles de)]. Rassemblement du peuple français. **Premières assises nationales.** Marseille, 16 et 17 avril 1948. *Paris, R.P.F., 1948.*
In-12 de 254 pp., (2) ff. de table, broché : étui-chemise moderne.

Première édition de ce compte rendu des assises nationales du RPF.

Facsimilé d'un message autographe du général de Gaulle replié en tête : “Le voilà donc debout et en action, ce Rassemblement des énergies françaises, par lequel la patrie tire d'elle-même, une fois de plus, son recours et son espérance !”

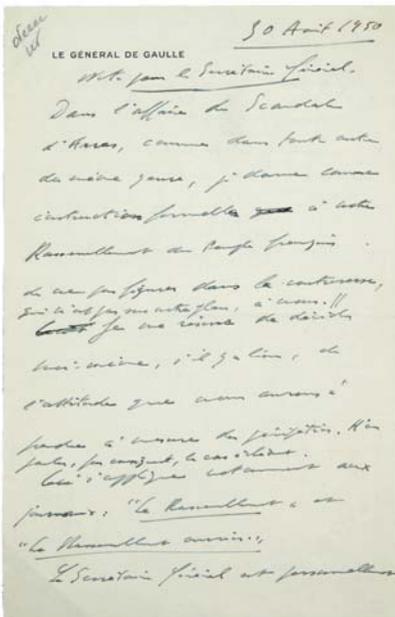
Démissionnaire de la présidence du gouvernement provisoire de la République en 1946, Charles de Gaulle fonda le Rassemblement du peuple français l'année suivante, s'inscrivant dans la continuité du discours de Bayeux. Opposé à la IV^e République, le Général aspirait à donner à la France des institutions fortes capables de redresser le pays. Les premières assises du RPF à Marseille furent l'occasion d'élaborer un véritable programme de gouvernement par le biais de tables rondes thématiques.

La dynamique lancée par le RPF ne permit cependant pas à de Gaulle de revenir au pouvoir aussi vite qu'il l'eût souhaité et le parti fut finalement dissout en 1955. Il avait néanmoins contribué à jeter les bases du gaullisme à la fois comme doctrine de gouvernement et comme conception de l'État ; ses réseaux, mobilisés en 1958, contribuèrent à son retour aux affaires après la crise du 13 mai.

UN DES 25 PREMIERS EXEMPLAIRES SUR VÉLIN DES GORGES (n° 4), CELUI-CI IMPRIMÉ SPÉCIALEMENT POUR ANDRÉ MALRAUX.

L'écrivain avait été nommé par le général de Gaulle délégué à la propagande du nouveau parti. Mais lui qui concevait le gaullisme comme un élan et une énergie, non comme une structure, fut essentiellement un inspirateur et l'orateur vedette du mouvement. “Pour moi, le RPF était un mouvement insurrectionnel”, devait-il déclarer bien des années plus tard ; c'est dire s'il ne fut pas le plus actif des militants, prenant assez vite ses distances. (*Dictionnaire Malraux*, pp. 670-672 : notice de Janine Mossuz-Lavau).

1 000 / 2 000 €



499

AU-DESSUS DE LA MÊLÉE

499

GAULLE (Charles de). **Note pour le Secrétaire Général du RPF. 30 avril 1950.**

Lettre autographe signée C. de Gaulle : 1 page 1/3 in-8, en-tête « le Général de Gaulle ».

RARE NOTE AUTOGRAPHE DU GÉNÉRAL DE GAULLE DANS LAQUELLE IL ORDONNE AUX CADRES DU RPF DE SE TENIR À L'ÉCART DE TOUTE CONTROVERSE DANS L'AFFAIRE DES BONS D'ARRAS.

Grande figure de la Résistance, héros de la France libre, le député gaulliste du Pas-de-Calais Antoine Chalvet de Récy était soupçonné d'avoir trempé dans une rocambolesque affaire de vol de bons du Trésor d'Arras. L'affaire fut l'un des plus grands scandales de la IV^e République.

Inquiet des probables conséquences de l'instruction en cours, le Général cherche à éviter toute surenchère :

Je donne comme instruction formelle à notre Rassemblement du Peuple Français de ne pas figurer dans la controverse qui n'est pas sur notre plan, à nous. Je me réserve de décider moi-même, s'il y a lieu, de l'attitude que nous aurons à prendre à mesure des péripéties. M'en parler, par conséquent, le cas échéant.

Le 24 mai 1952, Récy avoua finalement devant la cour d'assises de Versailles sa participation au vol des bons du Trésor. Il fut condamné à dix ans de travaux forcés et 50 000 francs d'amende.

1 000 / 2 000 €

UNE FILIATION POLITIQUE

500

[NEHRU]. **Jawaharlal Nehru sa fille Indira Gandhi. Vers 1951.**

Épreuve argentique de l'époque, montée sur carton : 140 x 105 mm.

BELLE PHOTOGRAPHIE DU LEADER INDIEN AVEC SA FILLE INDIRA, PRISE PROBABLEMENT AU MOMENT DES PREMIÈRES ÉLECTIONS INDIENNES EN 1951.

Indira Gandhi (1917-1984) avait fait ses armes aux côtés de son père dans la lutte contre le colonisateur britannique. Elle dirigea le pays de 1966 à 1977 et de 1980 à son assassinat en 1984. Fidèle aux principes de son père, sa politique fut fondée sur le socialisme, le non-alignement et la défense d'une démocratie laïque.

EXCEPTIONNELLE ÉPREUVE DE L'ÉPOQUE PORTANT, EN PIED, LES SIGNATURES AUTOGRAPHE EN HINDI DE NEHRU ET D'INDIRA GANDHI.

6 000 / 8 000 €



गांधी चित्रालय

जन्मदिनांक २२ सितंबर १८६९

इन्दिरा गांधी



UNE DYNASTIE AMÉRICAINE

501

FRISSELL (Toni). **Portrait de la fratrie Kennedy, le jour du mariage de John avec Jacqueline Bouvier.** 12 septembre 1953.

Épreuve argentique sur beau papier (216 x 333 mm), tirée en 1961. Cachet de Toni Frissell au verso et longue légende manuscrite de John Morris.

EXCEPTIONNELLE PHOTOGRAPHIE DE GROUPE MONTRANT LA FRATRIE KENNEDY AU COMPLET LE JOUR DU MARIAGE DE JOHN, AVEC JACKIE KENNEDY, ELLE AUSSI PRÉSENTE.

Épreuve argentique sur beau papier tirée pour le magazine *Vogue* dans les jours qui ont suivi l'élection de JFK à la présidence.

John Morris, "picture editor" du magazine, ami de Capa, a alors rendu célèbre la photographe Toni Frissell en valorisant les photographies qu'elle avait prises du mariage de John F. Kennedy sept ans plus tôt.

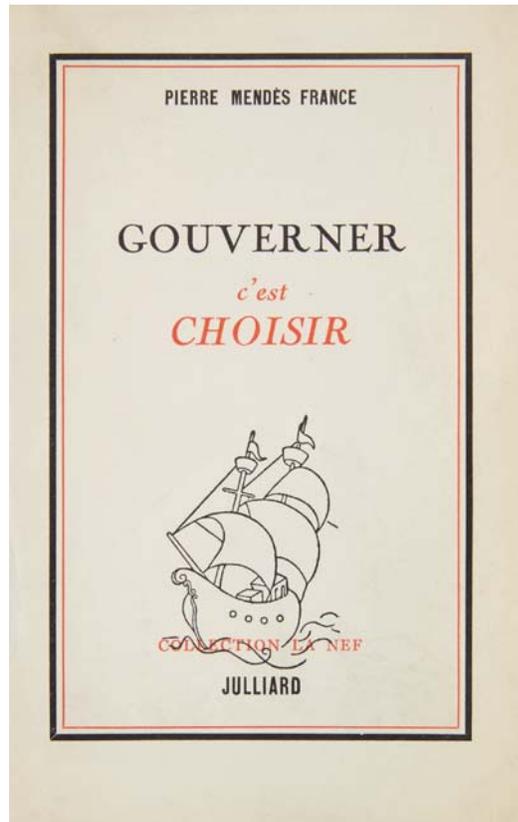
Au dos de l'épreuve, John Morris a noté : "Tony Frissell, a freelance whose work appeared mostly in *Vogue*, was the family photographer at the wedding of John Kennedy and Jacqueline Bouvier – "Jackie". She gave me these prints for the *Magnum* story which I sold to *Ladies Home Journal* for \$ 160 000. This is perhaps the most rare, as it shows the three Kennedy daughters, Patricia, Eunice and Jean, with the three then-surviving sons, Bobby, Ted and John. The eldest son, Joseph T. Jr., had died as a pilot in World War II."

Photographe de renom, la New Yorkaise Toni Frissell (1907-1988) avait débuté comme secrétaire de rédaction chez *Vogue*. Formée par Cecil Beaton, elle devint photographe de mode.

Épreuve unique et parfaitement conservée.

4 000 / 6 000 €





502

“DÉFENDEZ-VOUS. IL EST GRAND TEMPS”

502

MENDÈS FRANCE (Pierre). **Gouverner c'est choisir.** Discours d'investiture et réponses aux Interpellateurs (Assemblée nationale, 3 et 4 juin 1953). Paris, René Julliard, 1953. In-12 : broché, étui.

Édition originale, de la collection *la Nef*

REMARQUABLE DISCOURS D'INVESTITURE DE PIERRE MENDÈS FRANCE PRONONCÉ DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 3 JUIN 1953.

La préface s'adresse à la jeunesse : “Votre sort est en jeu ; vous ne pourrez vous en désintéresser. Défendez-vous. Il est grand temps.”

Nommé président du Conseil par René Coty, Pierre Mendès France sut imposer un style nouveau : il parvint à la paix en Indochine, mais devait chuter à cause de l'Algérie. Présidence de sept mois seulement qui marqua durablement les esprits : le brillant représentant de la gauche non communiste demeure une référence.

Envoi autographe signé :

*Pour Monsieur E. Mireant (?)
Hommage de l'auteur
Mendès France*

Exemplaire conservé tel que paru.

600 / 800 €



503

MISSION ACCOMPLIE : ADIEUX À DOWNING STREET

503

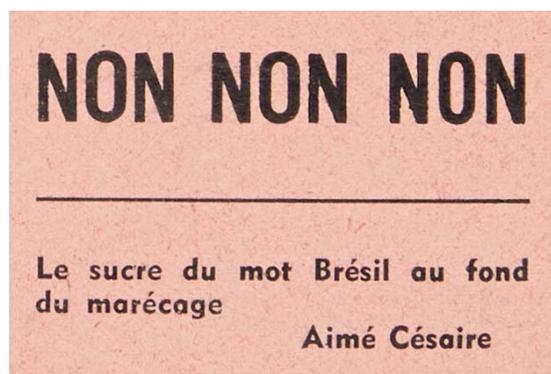
[CHURCHILL (Winston)]. **Winston Churchill quittant Downing Street le jour de son 80^e anniversaire. 30 novembre 1954.**

Épreuve argentique de l'époque sur papier glacé : 205 x 255 mm.

La photographie précède de peu le retrait de l'emblématique Premier Ministre britannique de la politique suite à une attaque cérébrale survenue en 1953.

Tampon de l'agence new-yorkaise Keystone Press, avec légende ronéotypée : "Sir Winston Churchill's 80th birthday. Goes to house of Lords for presentation. Sir Winston Churchill, who today celebrates his 80th birthday – seen as he left No. 10, Downing-street for the House of Lords for a presentation from Conservative M. P.'s and Peers, this evening."

800 / 1 200 €



NON ! UNE BATTERIE DE CITATIONS POUR ABATTRE LA CONSTITUTION DE LA V^e RÉPUBLIQUE

504

FRONT PROLÉTARIEN. **Non.** Bulletin édité par un groupe de partisans du Front prolétarien. Suisse [en réalité Belgique], sans date [1958]. Tract in-4 de 21 x 27 cm imprimé recto et verso sur papier rose.

RARE TRACT POLITIQUE CONTRE LA CONSTITUTION DU GÉNÉRAL DE GAULLE.

Le Front prolétarien appelle à voter non au référendum lancé par le général de Gaulle pour la nouvelle constitution de la V^e République. Le tract qu'il édite à cette occasion offre un choix de citations d'Auguste Blanqui, Jacques Prévert, Aimé Césaire, Benjamin Péret ou Robespierre. "La réaction n'a fait que son métier en égorgeant la démocratie. Le crime est aux traîtres que le peuple confiant avait acceptés pour guides et qui l'ont livré à la réaction. Auguste Blanqui" ; "Les armes et l'organisation, voilà l'élément décisif du progrès, le moyen sérieux d'en finir avec la misère. Qui a du fer a du pain", etc.

Un long et sarcastique poème signé "Spartacus" (pseudonyme de Noël Arnaud ?), *le Grand Condé*, est dirigé contre le général de Gaulle :

*Grand tarin grand sifflet
l'idiot de Colombey
joue les grands inspirés
sur un air de piston
tiré de Badinguet (...)
Travail Famille Pétrole
c'est une vieille sisième
Quand j'entends ce refrain
je file droit aux gogues
me soulager un brin (...)
Sa constitution
est foutue comme lui
aussi moche aussi toc
aussi mal ficelée
avec dans les raccords
un rien de barbelé
Pas besoin de sortir
d'une école de Droit
pour flairer le tapir
derrière ces salades.*



504

200 / 400 €

Le contenu des critiques est représentatif des accusations souvent excessives – parfois même fantasmagoriques – lancées contre le général de Gaulle.



505

LES ÉCRIVAINS NON-ALIGNÉS

505

[KHROUCHTCHEV (Nikita)]. **Portrait de groupe avec des écrivains des pays non alignés.**
Kremlin, 1958.

Épreuve argentique d'époque : 215 x 281 mm.

Belle photographie officielle montrant Krouchtchev avec un groupe d'écrivains des pays d'Asie et d'Afrique.

La légende dactylographiée collée au verso, rédigée par l'agence d'État, est un modèle de langue de bois : "Si pris qu'il soit par les affaires de l'État et du Parti, N. Krouchtchev reçoit au Kremlin beaucoup d'étrangers de toutes les parties du monde. Au cours des entretiens avec ses hôtes étrangers il témoigne une cordialité sincère, n'élude aucune question aigüe, se prononce en toute franchise et droiture. Il encourage par son appui moral et ses paroles amicales tous ceux qui, sous une forme ou une autre, par telles ou telles méthodes, contribuent ou veulent contribuer sincèrement à la paix."

600 / 800 €



506

506

[KHROUCHTCHEV (Nikita)]. **Portrait de groupe avec une chorale et l'écrivain Cholokhov.**
Véchenskaia sur le Don, été 1959.

Épreuve argentique d'époque : 222 x 222 mm.

Superbe photographie de propagande destinée à la presse française, réalisée lors de la visite du chef d'Etat soviétique à l'écrivain Mikhaïl Cholokhov, dans sa demeure à Véchenskaia sur le Don. L'auteur du *Don paisible*, présenté comme l'écrivain officiel du régime, reçut le prix Nobel de littérature en 1965.

800 / 1 200 €



507

507
 [KHROUCHTCHEV (Nikita)]. **Nikita Khrouchtchev avec deux kolkhoziens au Kazakhstan. 1956.**

Épreuve argentique d'époque : 195 x 285 mm

Alors en pleine ascension, Khrouchtchev (1894-1971) triomphe de ses rivaux et assume le risque politique de la "déstalinisation" lors du XX^e Congrès du parti communiste (février 1956), dont il est le premier secrétaire.

Légende dactylographiée en français, promouvant la politique agricole du chef d'État soviétique.

800 / 1 200 €



508

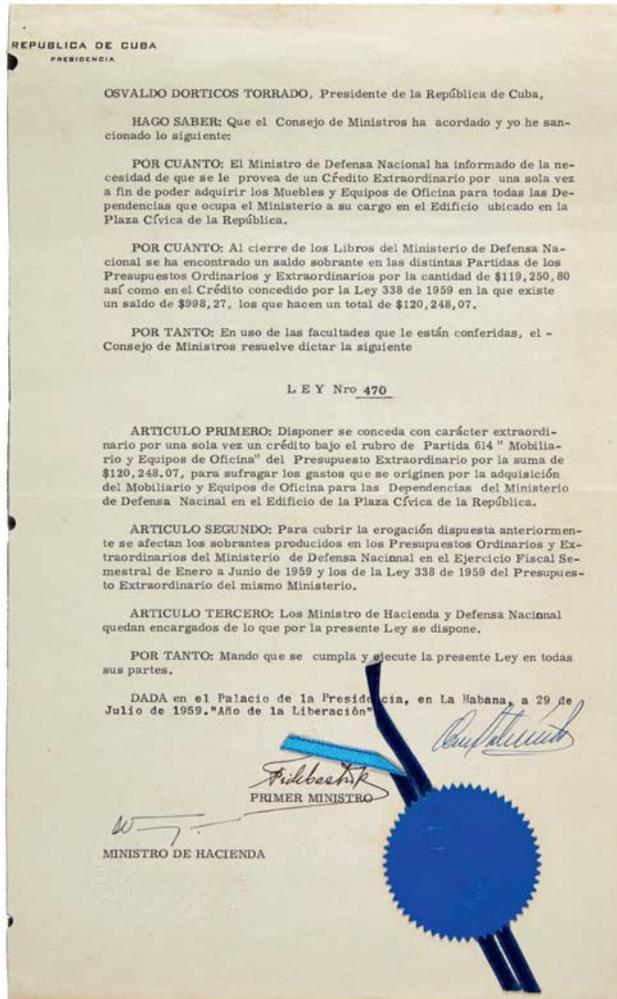
508
 [KHROUCHTCHEV (Nikita)]. **Nikita Khrouchtchev au chantier de la centrale hydraulique de Stalingrad sur la Volga. 1958.**

Épreuve argentique d'époque : 290 x 160 mm.

Photographie de propagande destinée à la presse française : le chef d'État soviétique en tête d'un cortège d'hommes visitant le chantier d'une centrale hydraulique.

Légende dactylographiée en français : "Le chef du gouvernement soviétique visite souvent les usines, les chantiers de construction, les kolkhoz, les établissements scientifiques dans différentes parties de l'immense pays des Soviets. Il se rend compte sur place où en sont les choses, entend l'avis des travailleurs sur les questions les plus importantes."

400 / 600 €



509

L'AN I DE LA LIBÉRATION

509

[CASTRO (Fidel)]. **Ley Numero 470**. *Dada en el palacio de la Presidencia, en La Habana, a 29 de Julio de 1959, "año de la Liberación"*.

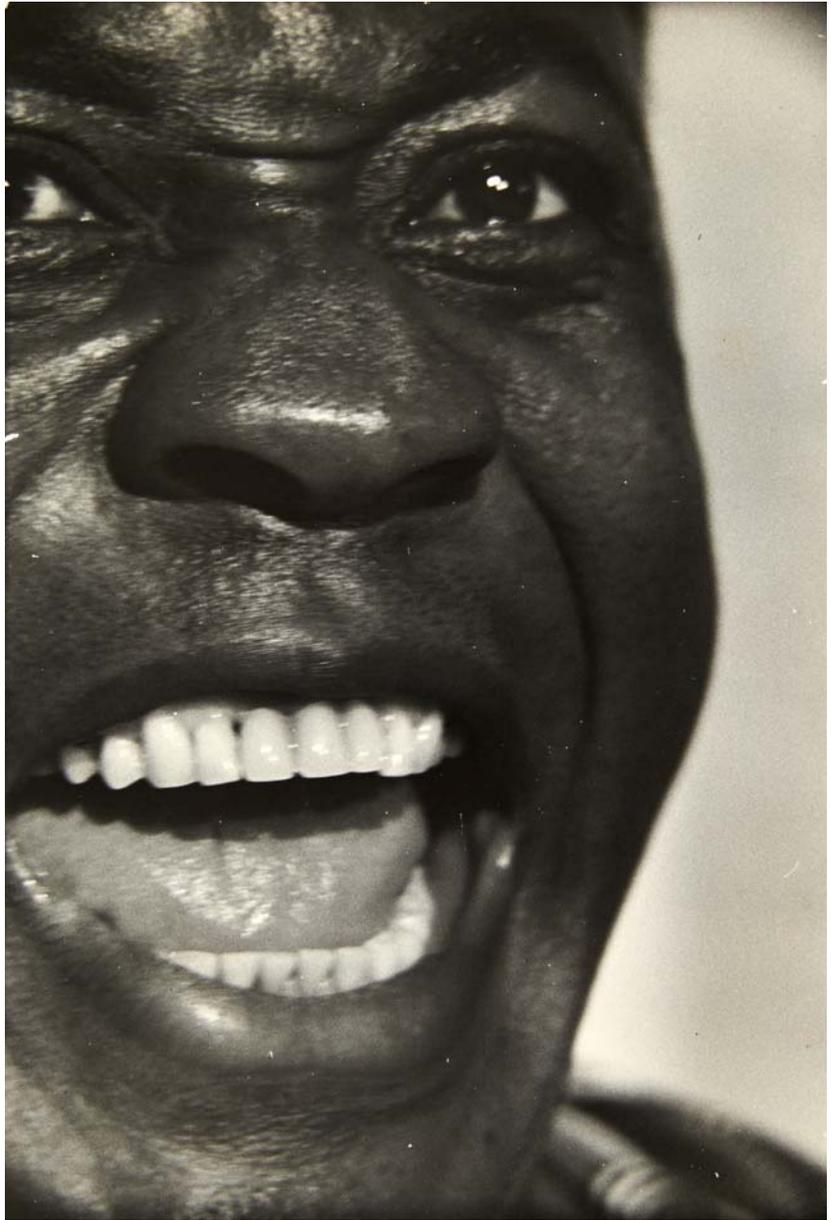
Pièce dactylographiée signée *Fidel Castro*, premier Ministre : 1 p. in-folio.

BEAU DOCUMENT SIGNÉ PAR OSVALDO DORTICOS TORRADO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA, FIDEL CASTRO, PREMIER MINISTRE, ET LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ("ministro de hacienda").

Il s'agit de la promulgation de la loi n° 470 qui alloue un budget extraordinaire pour couvrir les dépenses d'équipement au ministère de la Défense nationale. ("... para sufragar los gastos que se originen por la adquisición del mobiliario y equipos de oficina para las dependencias del ministerio de Defensa nacional en el edificio de la Plaza Civica de la Republica").

Après la fuite de l'ancien président Batista, Fidel Castro (né en 1926) est entré triomphalement à La Havane le 8 janvier 1959. Un mois plus tard, le 17 février, il est nommé Premier ministre par le président Osvaldo Dorticos Torrado.

600 / 800 €



510

LE CRI DE L'AFRIQUE

510

PHILLIPS (Robert). **Deux portraits de Kwame Nkrumah.** Vers 1957-1960.
Tirages argentiques d'exposition : 334 x 255 mm et 274 x 184 mm.

DEUX REMARQUABLES PORTRAITS EN GROS PLAN DE L'HOMME POLITIQUE INDÉPENDANTISTE GHANÉEN, ALORS PREMIER MINISTRE.

Père de l'indépendance du Ghana, proclamée en 1957, Kwame Nkrumah (1909-1972) fut un des artisans du panafricanisme. Premier ministre de 1957 à 1960, il dirigea son pays en tant que président de 1960 à 1966. Tampon du photographe Robert Phillips agence Black Star.

600 / 800 €

LE "RASPOUTINE INDIEN"

511

LARSEN (Lisa). **Portrait de Krishna Menon.** 1959.

Grande épreuve argentique de l'époque : 310 x 260 mm.

REMARQUABLE PORTRAIT DE KRISHNA MENON PAR LA PHOTOGRAPHE DU MAGAZINE LIFE LISA LARSEN (1925-1959).

Il a été publié le 30 octobre 1954.

Légende et tampon de la photographe au dos.

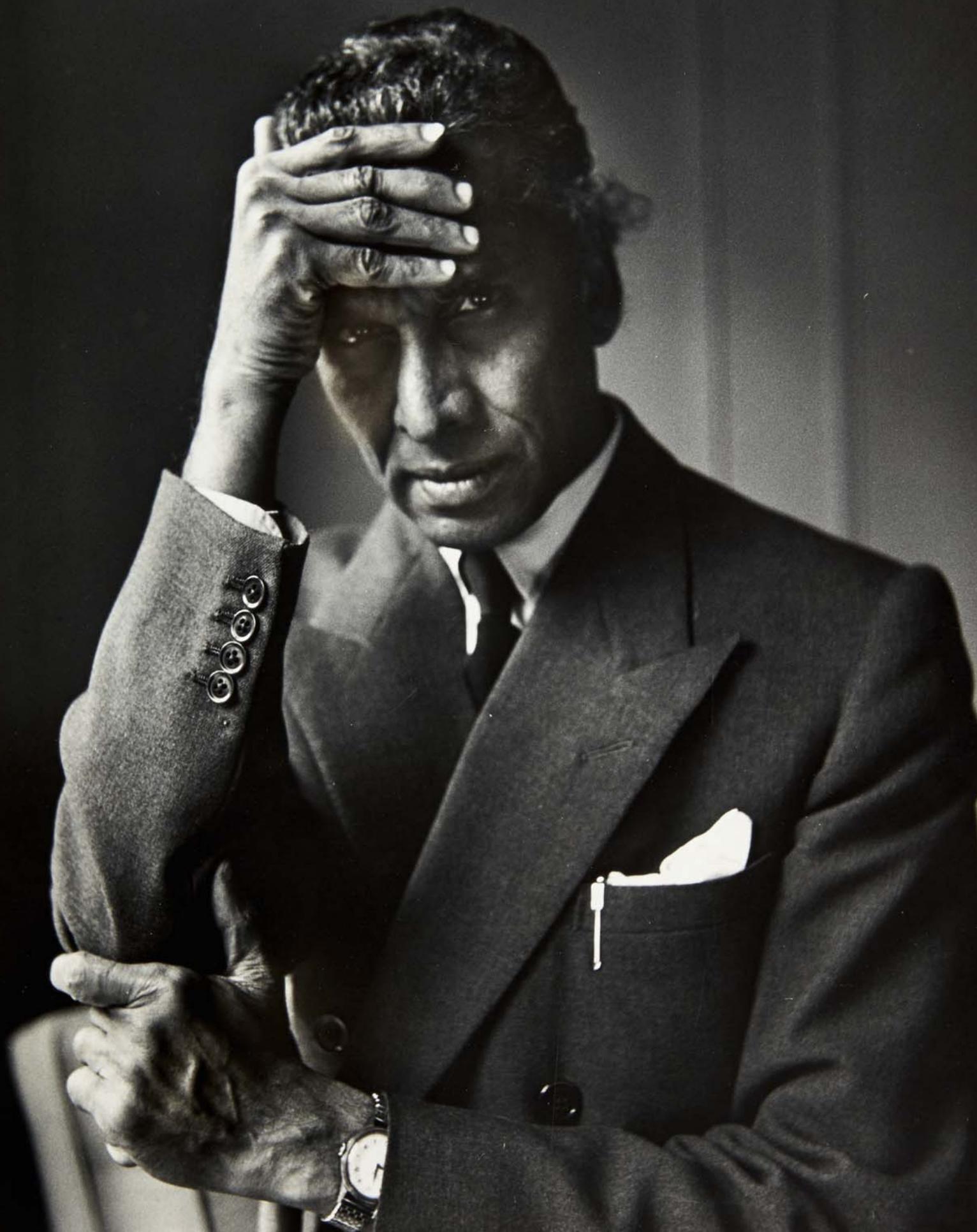
Homme d'État et diplomate indien proche de Nehru, Krishna Menon (1896-1974) milita activement pour l'indépendance de son pays au sein de l'India League dès 1929.

Représentant l'Inde aux Nations Unies de 1952 à 1962, il joua un rôle important dans la crise de Suez, poussant Nasser à accepter un compromis avec les pays de l'Ouest.

Sa forte personnalité, redoutée même par Eisenhower, lui valut le surnom "Raspoutine indien".

SUPERBE ET GRANDE ÉPREUVE ARGENTIQUE DE L'ÉPOQUE.

1 000 / 2 000 €



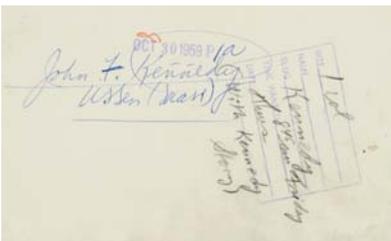


À LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE

512

[KENNEDY]. **Portrait de John Fitzgerald Kennedy.** 30 octobre 1959.

Épreuve argentique d'époque rehaussée avec indications de recadrage en vue de publication : 215 x 185 mm, montée sur carton.



512

SUPERBE PORTRAIT DU JEUNE SÉNATEUR – IL A ALORS 42 ANS – DEUX MOIS AVANT SA DÉCLARATION DE CANDIDATURE.

L'un des plus emblématiques des présidents américains, le plus jeune jamais élu (43 ans), John Fitzgerald Kennedy (1917-1963) devait mourir assassiné à Dallas moins de trois ans après sa prise de fonction.

Belle épreuve de presse rehaussée avec indications de cadrage pour sa publication ; elle a servi à illustrer un article.

800 / 1 200 €



513

LE LEADER MAXIMO : LE TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION

513

[AFFICHE CUBAINE]. **Portrait de Fidel Castro.** Cuba, vers 1960.

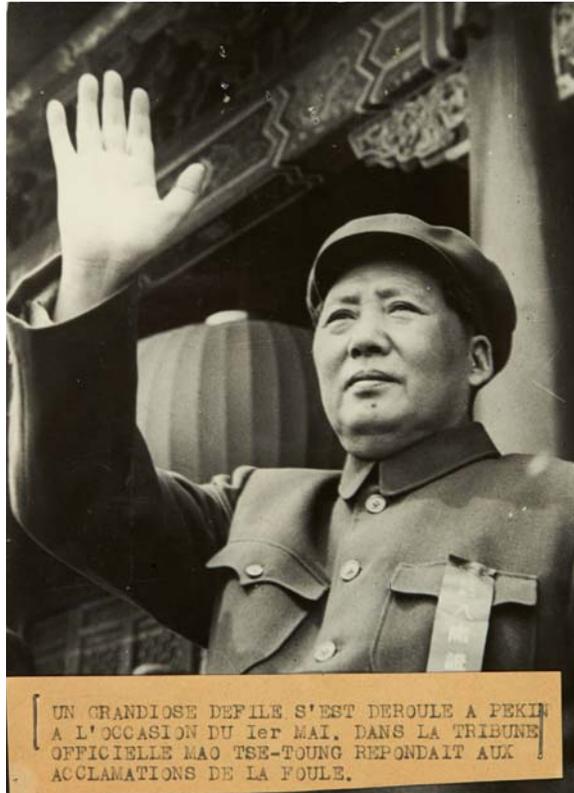
Affiche imprimée en couleurs : 83,5 x 58,2 cm.

REMARQUABLE ET TRÈS GRANDE AFFICHE DE PROPAGANDE.

Elle offre la reproduction d'une composition signée de Valdez représentant Fidel Castro en pied, en treillis de combat et sac au dos, avec la campagne cubaine en arrière-plan.

Traces de pliure, quelques petits manques en marge et un petit manque dans l'image, sans gravité.

800 / 1 200 €



514

LE PAPE ROUGE

514

MAO TSÉ-TOUNG. **Portrait du leader chinois saluant la foule lors d'un défilé du 1^{er} mai.** *Chine, vers 1960.*

Épreuve argentique d'époque (165 x 120 mm).

PORTRAIT CANONIQUE DU LEADER CHINOIS : "COSTUME MAO", VISAGE FERMÉ, LA MAIN LEVÉE. Le photographe n'a pu être identifié. Tampon d'agence au verso et légende agrafée au recto.

600 / 800 €

LE POIDS DES MOTS, LE CHOC DE L'IMAGE : "MORT À L'ENVAHISSEUR YANKEE !"

515

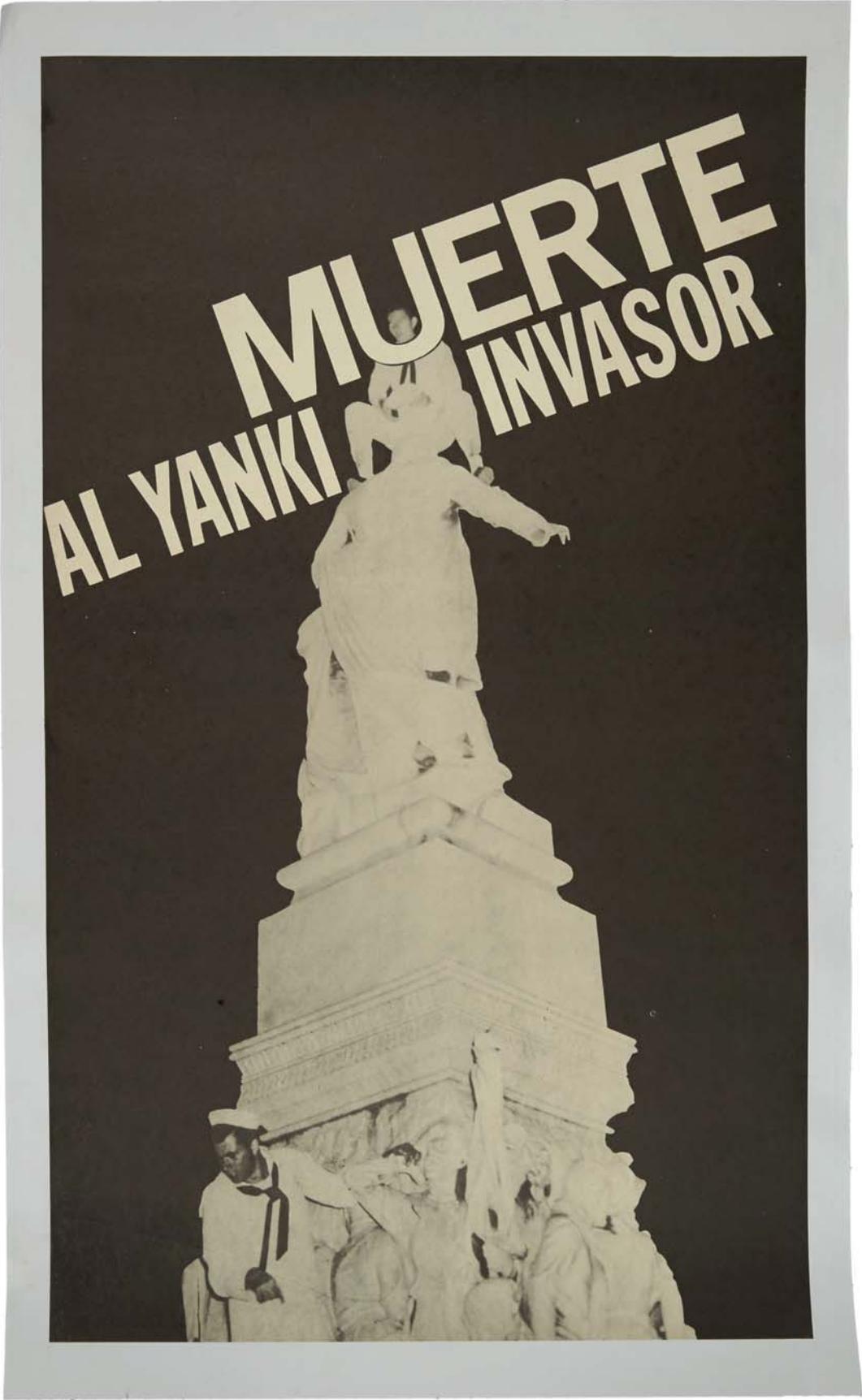
[AFFICHE CUBAINE]. **Muerte al Yanki invasor.** *Cuba, vers 1960.*

Affiche imprimée en noir et blanc : 71,3 x 43 cm, entoillée.

PROVOCANTE AFFICHE APPELANT À LA MORT DE L'ENVAHISSEUR AMÉRICAIN : ELLE EST ILLUSTRÉE D'UNE PHOTOGRAPHIE QUI AVAIT FAIT LE TOUR DU MONDE.

Le 12 mars 1949, en effet, un marin de la U.S. Navy, juché au sommet de la statue de José Martí dans le parc central de La Havane, urina sur la tête du père de la nation cubaine : la photographie prise ce jour-là devait susciter une réprobation internationale. Belle épreuve entoillée.

1 000 / 2 000 €





PAR 1325164 NEW YORK BUREAU

CASBAH CROWD

ALGIERS: There's scarcely an inch to spare as Moslems fill one of the narrow streets in Algiers' Casbah, March 20th. Ten persons were believed killed and more than 50 wounded later in the day when mortar shells, presumably fired by European extremists, fell in a Moslem crowd in a square at the foot of the Casbah.

NY A D LAT-1-2-56 ASI-1 3/22/62 JL

CREDIT (UPI PHOTO)

516

PEUR ET FRATERNITÉ

516

[GUERRE D'ALGÉRIE]. **Une rue dans la kasbah.** *Alger, 20 mars 1962.*

Épreuve argentique d'époque : 232 x 178 mm.

Photographie réalisée pour une agence de presse américaine dans la kasbah d'Alger, deux jours après la signature des accords d'Évian. Quelques heures plus tard, la kasbah fut victime d'un attentat perpétré par l'OAS.

Cachet de United Press International avec note dactylographiée indiquant : "There's scarcely an inch to spare as Moslems fill one of the narrow streets in Algiers' Casbah, March 20th. Ten persons were believed killed and more than 50 wounded later in the day when mortar shells, presumably fired by European extremists, fell in a Moslem crowd in a square at the foot of the Casbah."

800 / 1 200 €



517

L'AFRIQUE NOUVELLE EN MARCHÉ : LE RENDEZ-VOUS DE CASABLANCA

517

HATAMI (Sharok). **Gamal Abdel Nasser en visite officielle au Maroc, aux côtés du roi Mohammed V. Casablanca, janvier 1961.**

Épreuve argentique d'époque ; 185 x 275 mm.

BELLE PHOTOGRAPHIE DE PRESSE PAR SHAROK HATAMI, PRISE À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES PAYS AFRICAINS DU 4 JANVIER 1961.

Le roi du Maroc Mohammed V avait réuni à Casablanca les chefs d'État africains en vue de la création de l'Unité africaine. La conférence aboutit à l'adoption de la charte de Casablanca traçant la feuille de route vers une Afrique nouvelle, concurrente des pays occidentaux. La disparition de Mohammed V deux mois plus tard devait mettre un terme prématuré au projet.

Le photographe Sharok Hatami, d'origine iranienne, fut un proche de Gamal Abdel Nasser. Ses prises de vue du renversement du Premier ministre Mohammed Mossadegh par le Shah en 1953 ont introduit le photoreportage en Iran. Vingt-cinq ans plus tard, en 1978-1979, les photographies de Hatami témoignèrent également du renversement du Shah.

Tampon du photographe et l'agence Delta au dos.

800 / 1 200 €



518

L'ancien Marine Lee Harvey Oswald (1939-1963) devait être assassiné à son tour par Jack Ruby, le 24 novembre 1963, dans les locaux de la police de Dallas, alors qu'il était sur le point d'être transféré à la prison voisine.

L'affaire a donné lieu à de nombreuses interprétations ; Oswald fut-il l'assassin du président Kennedy ? A-t-il agi seul ? Le meurtre fut-il le résultat d'un complot ? La question n'a jamais été tranchée et continue d'alimenter la rumeur. Le film d'Oliver Stone, *JFK*, sorti en 1991, relança la polémique en accréditant la thèse du complot ; le réalisateur s'est basé notamment sur l'enquête du procureur de la Nouvelle-Orléans, Jim Garrison, qui était convaincu qu'Oswald avait été manipulé par les services secrets.

Le meurtre en direct du président des États-Unis puis, deux jours plus tard, de son meurtrier présumé, devait bouleverser le monde. Jamais, sans doute, la presse n'avait été à ce point avide de photographies.

La disparition dramatique de John F. Kennedy fut un choc autant qu'un mystère, le cauchemar de l'Amérique et une date de l'histoire du monde occidental.

800 / 1 200 €

“S’ATTAQUER AU GAULLISME SUR LE PLAN DE SES ACTES NE SUFFIT PAS
CAR PLUS QU’UNE POLITIQUE LE GAULLISME EST UNE MYTHOLOGIE”

519

MITTERRAND (François). **Le Coup d’État permanent.** Paris, Plon, 1964.

In-12 : broché, couverture rempliée, étui.

Édition originale.

FAMEUX ET BRILLANT PAMPHLET CONTRE LE POUVOIR PERSONNEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE.

Premier Président socialiste de la V^e République en 1981, François Mitterrand a longtemps lutté contre le pouvoir gaulliste, puis contre celui de ses deux successeurs, Georges Pompidou et Valéry Giscard d’Estaing.

Le Coup d’État permanent demeure le plus brillant des pamphlets jetés à la face du général de Gaulle. Placé sous l’égide de Chateaubriand avec, en épigraphe, cette citation : “La liberté peut regarder la gloire en face”, l’ouvrage est une attaque efficace et argumentée, servie par une plume d’écrivain.

“S’attaquer au gaullisme sur le plan de ses actes ne suffit pas car plus qu’une politique le gaullisme est une mythologie.” Ainsi, au terme de la longue liste des problèmes politiques et économiques ainsi que des périls extérieurs auxquels la France était alors confrontée, Mitterrand note avec lucidité : “Quand on aura expliqué aux Français [tout cela] (...), on aura peut-être persuadé l’opinion que de Gaulle gouverne mal, on ne l’aura pas convaincue qu’il convient de le remplacer. Elle préfère encore le mythe du père (de Gaulle se charge de tout), le mythe du bonheur (de Gaulle conjure les sorts), le mythe du prestige (le monde jalouse la France qui possède de Gaulle), le mythe de la prospérité (grâce à de Gaulle nous serons bientôt cent millions, le franc vaincra le dollar) à la froide réalité d’un bilan. Mais sur ce plan non plus les républicains ne sont pas démunis. Au régime vieillot qui s’applique à perpétuer une société agonisante ils peuvent opposer la promesse féconde d’un monde nouveau où la loi, sage et hardie, fera du peuple son propre maître. Ils ont de leur côté la liberté et la justice. S’ils l’osent, ils auront l’espérance.”

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ :

*Pour M. Jean Bonnel
Ce livre de combat qui peut être aussi un acte d’espérance.
Avec mes cordiaux sentiments
François Mitterrand*

800 / 1 200 €

LE SOUVERAIN COMMUNICANT

520

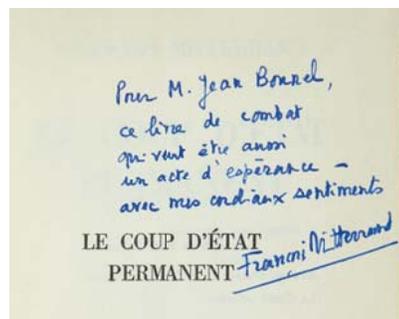
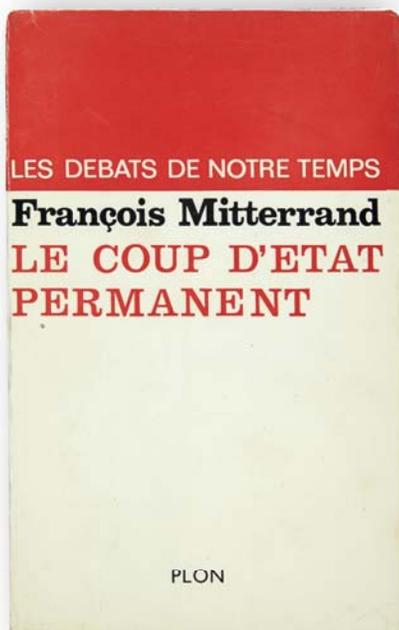
LATTÈS (Jean). **Portrait en pied de François Mitterrand lors d’une conférence de presse.**

Paris, vers 1965.

Épreuve argentique d’époque : 300 x 195 mm.

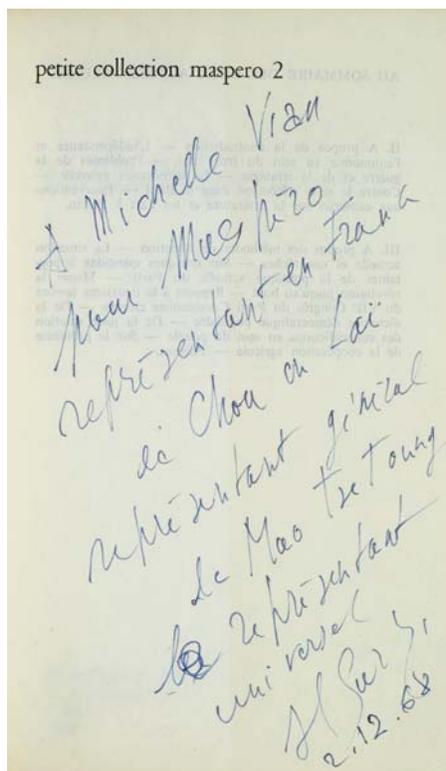
Très belle image montrant le futur président de la République debout face à des micros. Tampon du photographe Jean Lattès de l’agence Gamma au verso.

200 / 300 €



519





**PREMIÈRE ÉDITION FRANÇAISE DES ŒUVRES DE MAO TSÉ-TOUNG :
EXEMPLAIRE OFFERT PAR JEAN-PAUL SARTRE À MICHELLE VIAN**

521

MAO TSÉ-TOUNG. **Écrits choisis en trois volumes**. Paris, François Maspero, 1967.

3 volumes in-12 : brochés, sous jaquettes repliées, réunis dans un emboîtage en demi-marquain rouge, dos lisse.

Première édition française de ce choix de textes, parue du vivant de Mao (1898-1976).

Les textes publiés sont intégraux, sans ajout ni retrait. La traduction et les notes sont celles de l'édition officielle de Pékin.

À la mort de Mao, le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, déclara que venait de s'éteindre "un des phares de l'humanité" ; la formule devait choquer nombre de ses partisans.

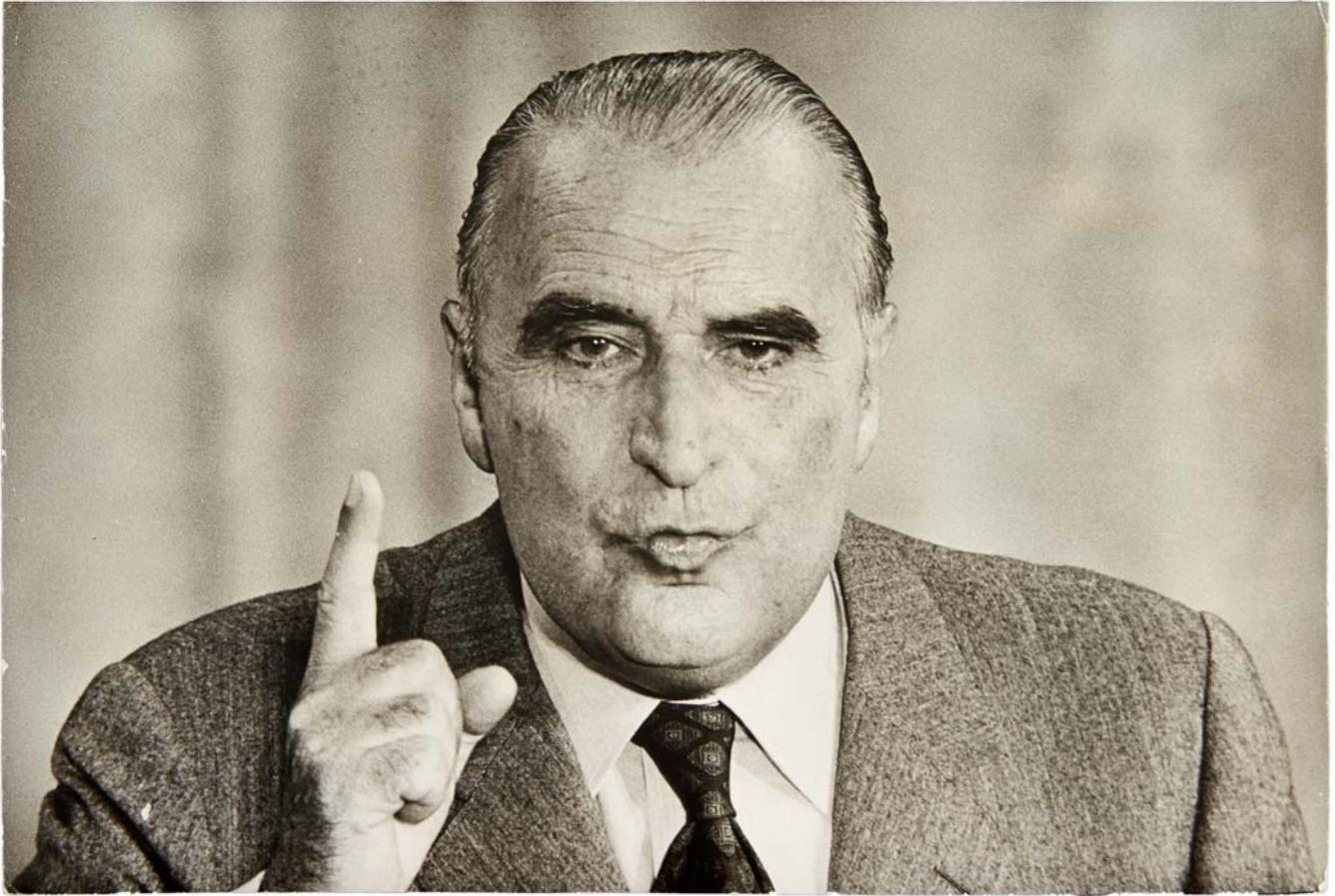
EXEMPLAIRE DU SERVICE DE PRESSE, OFFERT À MICHELLE VIAN PAR JEAN-PAUL SARTRE, AVEC CETTE DÉDICACE HUMORISTIQUE :

À Michelle Vian, pour Maspero représentant en France de Chou en Lai, représentant général de Mao Tsé-toung, le représentant universel, JP Sartre 2.12.68



521

1 000 / 2 000 €



522

LA RÉPUBLIQUE DU PROFESSEUR : RETOUR À L'ORDRE

522

DEPARDON (Raymond). **Portrait de Georges Pompidou**. Paris, le 9 janvier [1967 ? 1968 ?]
Épreuve argentique d'époque de presse : 198 x 301 mm. Cachet au verso de Raymond Depardon.

REMARQUABLE PHOTOGRAPHIE DU PREMIER MINISTRE GEORGES POMPIDOU PRISE LE JOUR
D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE.
Elle est datée au verso du "9 janvier".

D'UN PRÉSIDENT L'AUTRE – DE MONTBOUDIF À TULLE

Né en 1942, Raymond Depardon est à la fois photographe, réalisateur et scénariste. Cofondateur de l'agence Gamma, il a notamment couvert les conflits algériens et vietnamiens et réalisé de nombreux courts-métrages documentaires. Dans *Photographies de personnalités politiques* (2006), Raymond Depardon expose sa philosophie, à rebours de la mainmise des conseillers en communication : "Montrer la solitude de la personnalité politique est au centre de mon travail." Il a été choisi en 2012 par François Hollande pour réaliser le portrait officiel du président de la République.

800 / 1 200 €

**SOIS
JEUNE**

ET

**TAIS
TOI**





523

LES MURS ONT LA PAROLE : QUATRE AFFICHES DE MAI 68

523

[AFFICHE]. **Sois jeune et tais-toi.**

Affiche imprimée en bordeaux, 80 x 60 cm.

Le général de Gaulle bâillonne un jeune homme (la majorité est alors à 21 ans) : résumé en une image de la situation d'un pays qui avait fait sociologiquement sa mue mais dont le pouvoir était encore celui du passé.

1 000 / 2 000 €



524

524

[AFFICHE]. **La Police vous parle tous les soirs à 20 h.**

Affiche imprimée en rouge, 57,5 x 43 cm : sous verre, cadre de bois naturel.

AFFICHE FAMEUSE : UN CRS PARLE DANS UN MICRO DE L'ORTF.

Créé en 1964, l'Office de radiodiffusion-télévision française, ORTF, ne disposait alors que de deux chaînes de télévision. Par son biais, l'information diffusée à la radio et la télévision était alors entièrement sous le contrôle de l'État, en liaison directe avec le ministre de l'Information. Alain Peyrefitte occupa le poste à plusieurs reprises lorsque le général de Gaulle était au pouvoir. En mai 1968, deux ministres s'y succédèrent : Georges Gorse et Yves Guéna.

800 / 1 200 €



525

525

[AFFICHE]. **La Chienlit c'est lui !**

Affiche imprimée en rouge, 37,5 x 31 cm : sous verre, cadre de bois naturel.

SANS DOUTE L'UNE DES PLUS CÉLÈBRES AFFICHES DE MAI 68.

Le portrait caricatural du général de Gaulle, les bras levés, à son habitude, est simplement légendé : "La chienlit, c'est lui !" – allusion à ce que le chef de l'État avait déclaré à des journalistes à propos de la révolte étudiante : "La réforme, oui ; la chienlit, non." On ne peut s'empêcher d'y entendre l'écho d'un sketch fameux de Bourvil bafouillant "l'eau ferrugineuse, oui ; l'alcool, non"...

UNE IMAGE VIVANTE.

Cette affiche a été détachée d'un mur en Mai 68 ; elle est conservée telle que l'amateur l'a trouvée, avec manques aux angles et traces de colle.

2 000 / 3 000 €



526

526

[AFFICHE]. **Portrait du général de Gaulle en CRS.**

Affiche imprimée en noir sur papier kraft : 99 x 69,5 cm

TRÈS GRANDE ET RARE AFFICHE : LE GÉNÉRAL DE GAULLE EST COIFFÉ D'UN CASQUE DE CRS ET PROTÉGÉ PAR UN BOUCLIER.

Superbe composition caractéristique de l'inventivité graphique de la révolte de Mai 68. L'image se passe de tout slogan. On comprend mieux comment tant des acteurs de Mai 68 firent carrière dans les métiers de la communication, notamment dans la publicité, eux qui passèrent du col Mao au Rotary, pour reprendre la formule aigre-douce de Guy Hocquenghem...

2 000 / 3 000 €





527

“COHN-BENDIT PASSERA”

527

JUILLET (Pierre). **Manifestation étudiante.** *Paris, mai 1968.*

Épreuve argentique d'époque : 240 x 300 mm, avec marge inférieure blanche.

Très amusante photographie de Pierre Juillet d'une manifestation étudiante en mai 1968. Sur une pancarte, cette affiche : “Cohn-Bendit passera.”
Tampon du photographe au verso.

600 / 800 €

“DE GAULLE À L'HOSPICE”

528

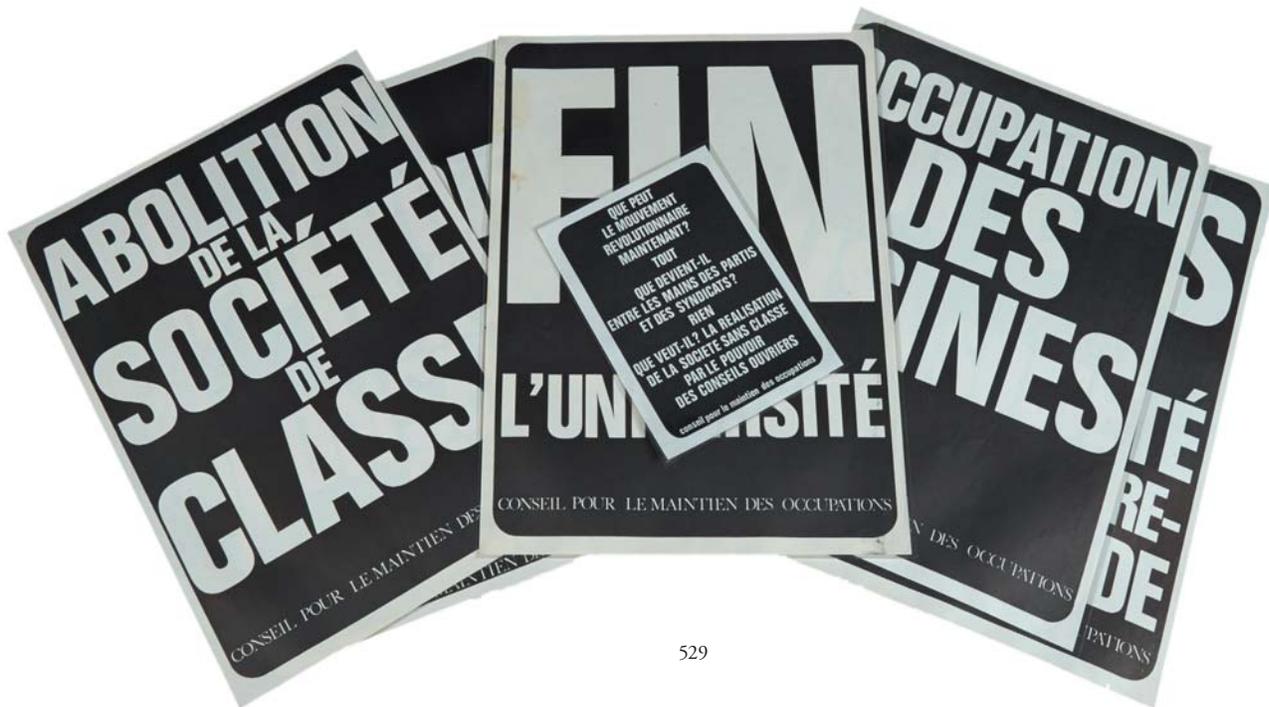
[Mai 1968]. **Manifestante à son balcon.** *Paris, mai 1968.*

Épreuve argentique d'époque non créditée d'un reporter de l'agence Gamma : 300 x 200 mm.

À son balcon, une Parisienne manifeste son soutien à la révolte étudiante. Elle a inscrit sur une pancarte montée sur un chevalet : “De Gaulle à l'hospice”.

600 / 800 €





529

LES ENRAGÉS À L'ASSAUT DE LA SOCIÉTÉ SPECTACULAIRE MARCHANDE

529

ENRAGÉS. COMITÉ POUR LE MAINTIEN DES OPÉRATIONS. **Affiches et tracts du Conseil pour le maintien des opérations.** [Paris, 1968].

5 affiches imprimées sur fond noir (49,5 x 36,7 cm), 1 tract sur fond noir (24,5 x 18 cm), 1 placard (44 x 28,5 cm) et 18 tracts de format A4 : le tout réuni dans deux étuis à rabats de papier noir de Julie Nador.

COLLECTION COMPLÈTE DES 5 AFFICHES PUBLIÉES PAR LES SITUATIONNISTES LORS DE LA RÉVOLTE ÉTUDIANTE DE MAI 1968 AVEC 19 TRACTS ET 1 PLACARD DES MÊMES OU INSPIRÉS PAR EUX.

Contrairement aux affiches de l'époque qui usaient d'abord de l'image, ces six placards signés par le C.M.D.O., Conseil pour le maintien des opérations, ont été imprimés en lettres blanches sur fond noir.

À bas la société spectaculaire-marchande ; Fin de l'université ; Abolition de la société de classes ; Le pouvoir aux conseils de travailleurs ; Occupation des usines.

Enfin, sous forme d'un tract de petite dimension, cette amusante parodie de la fameuse adresse de l'abbé Sieyès en tête de "Qu'est-ce que le Tiers-État ?" : *Que peut le mouvement révolutionnaire maintenant ? Tout. Que devient-il entre les mains des partis et des syndicats ? Rien. Que veut-il ? La réalisation de la société sans classe par le pouvoir des conseils ouvriers.*

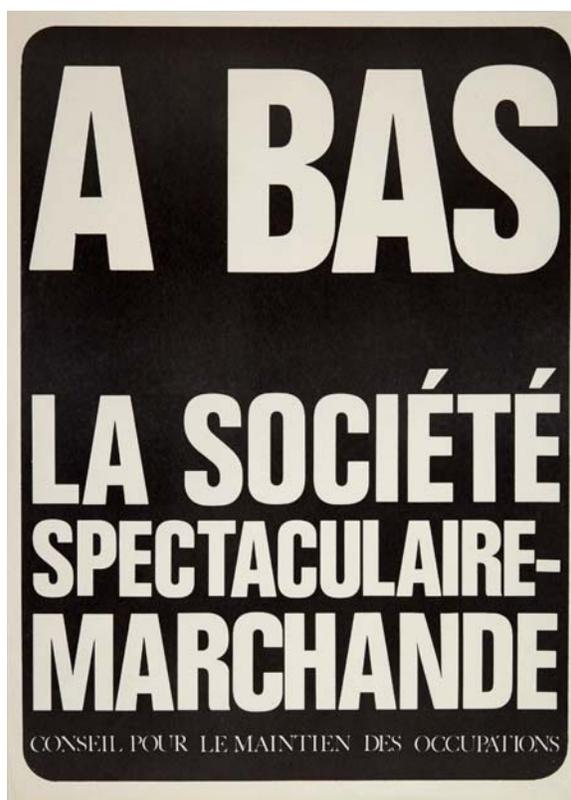
Fondé le 17 mai 1968 sous l'égide de l'Internationale situationniste, le Conseil pour le maintien des opérations eut une existence brève, ayant été dissout le 15 juin suivant. Il publia affiches, tracts et brochures.

On joint un placard et 18 tracts, dont le *Chant des journées de Mai* composé par Guy Debord :

- *Adresse à tous les travailleurs.* 30 mai 1968. Grand placard (44 x 28,5 cm).

Ce que nous avons déjà fait en France hante l'Europe et va bientôt menacer toutes les classes dominantes du monde, des bureaucrates de Moscou et Pékin aux milliardaires de Washington et Tokyo. Comme nous avons fait danser Paris, le prolétariat international va revenir à l'assaut des capitales de tous les États, de toutes les citadelles de l'aliénation (...).

- *Le château brûle ! Adresse au conseil de l'Université de Paris.* 10 mai 1968. Tract signé René Riesel.



- Comité d'occupation de la Sorbonne. *Mot d'ordre à diffuser maintenant par tous les moyens*. Sorbonne, 16 mai 1968, 19 heures. Tract.
- *Reproduction de quelques tracts diffusés à la Sorbonne le 16 mai*. Tract.
- Comité d'occupation de la Sorbonne. (Appel à l'occupation de toutes les usines). Sorbonne, 16 mai [1968]. Tract.
- CMDO. *Rapport sur l'occupation de la Sorbonne*. 19 mai 1968. Tract, 3 pp.
- Groupe 10-Mai. *Premières tâches*. 19 mai 1968, 2 pp.
- *Pour le pouvoir des conseils ouvriers*. 22 mai 1968, tract.
- Groupe 10-Mai. *Révolution mondiale*. 23 mai 1968, 4 pp.
- *Adresse à tous les travailleurs*. 30 mai 1968. Tract, 2 pp.
- *Nos facultés sont infinies*. 31 mai 1968, tract.
- Comité d'action étudiants travailleurs. *Pourquoi la Bourse du Travail a-t-elle téléphoné...* Tract.
- *Aux barricades de Gay-Lussac* (air : La Commune n'est pas morte). Tract
- Comité d'action politique et prolétarienne. *Communiqué*. (Avec un poème de Louis Aragon). Tract.
- Enragés de Montgeron. *Le crachat sur l'offrande !* Tract, 2 pp.
- *Attention aux manipulateurs ! Attention aux bureaucrates !* Tract.
- *Chant de guerre des Polonais de Nanterre*. Et : *Chant de guillotine de Ravachol*. Tract.
- *Macknovchina* (Air : Chant des partisans). Et : *Chant des journées de Mai* (Air : Chanson du passage de l'Ebre). Tract. Le second chant est de Guy Debord.
- Comités d'action de Censier. [Appel à la manifestation en faveur des ouvriers des usines Renault de Flins]. Tract.

Bel ensemble, parfaitement conservé.

“Le mai 1968 de Guy Debord se confond tout entier avec celui des camarades, situationnistes ou non, réunis au sein du Conseil pour le maintiens des occupations. Tout au plus, Debord admet «être celui qui a choisi le moment et la direction de l'attaque» menée par l'I.S., mais l'aventure fut pleinement collective” (*Guy Debord, un art de la guerre*, BnF, 2013, p. 164).

1 000 / 2 000 €

LA JEUNESSE RÉVOLUTIONNAIRE

530

[DIAZ (Venancio), attribué à]. **Portrait d'Ernesto "Che" Guevara.** *Cuba, fin des années 1960.*
Épreuve argentique en très grand format de la fin des années 1960 : 50,5 x 40,2 cm.

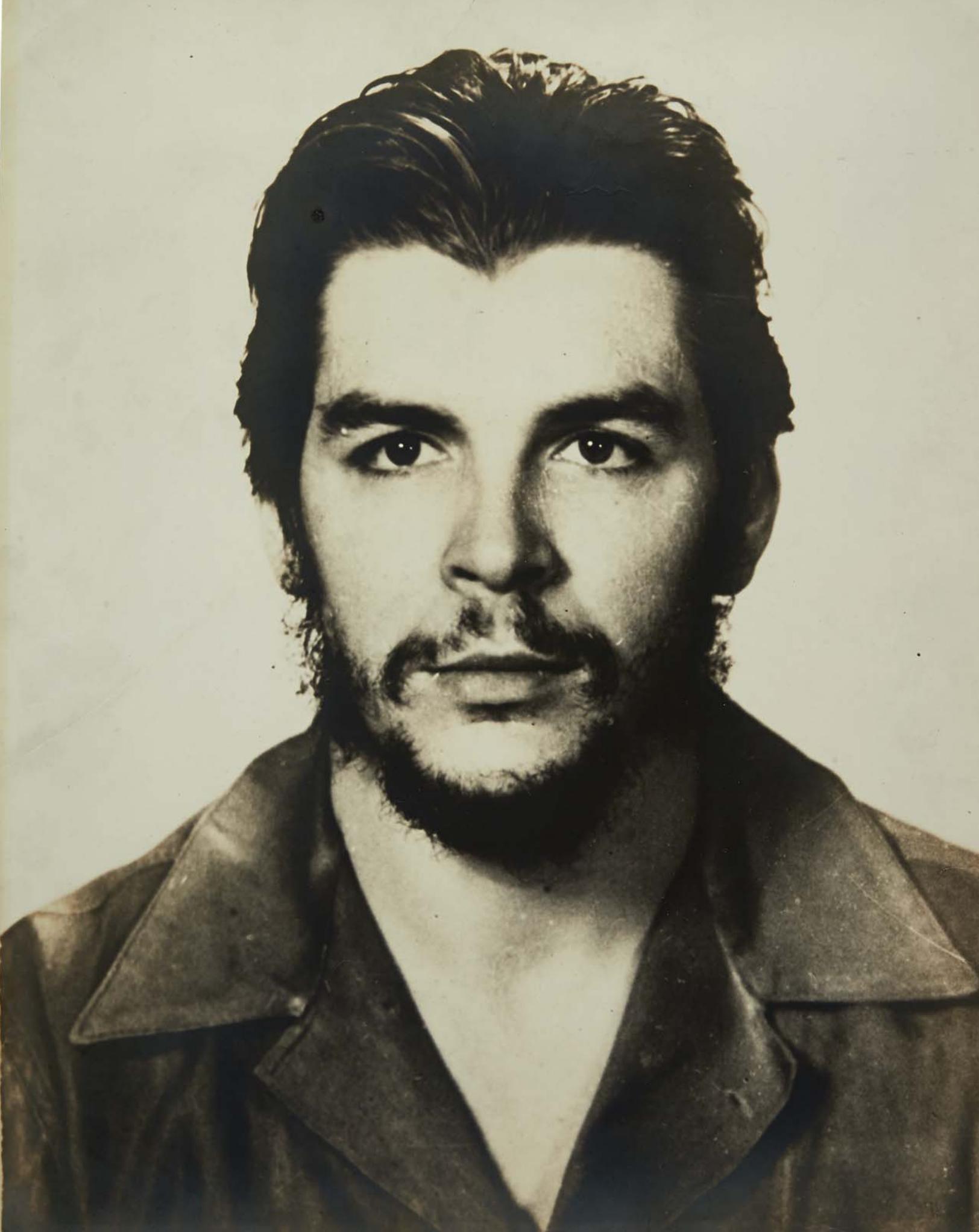
SUPERBE ET TRÈS GRAND PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE DU CHE : IL A SANS DOUTE ÉTÉ RÉALISÉ
PAR VENANCIO DIAZ MAIQUE.

L'épreuve de très grand format a été tirée peu après la mort du Che : fixant les traits du héros de la révolution, elle devient une icône, au sens premier du mot, destinée à la propagande et à la mémoire. Elle exalte la jeunesse révolutionnaire autant que la détermination du combattant. Ces tirages au format de posters étaient destinés à être affichés dans les locaux d'associations cubaines.

Épreuve en très bel état de conservation.

(*Che Guevara, Investigación de Franco el Gaucho*, Paris, 2006).

3 000 / 5 000 €





531

PEACE AND LOVE

531

[MOUVEMENT HIPPIE]. **Festival de l'île de Wight**. 27-29 août 1970.
2 épreuves argentiques de l'époque : 200 x 250 mm.

UN DES MOMENTS PHARES DU MOUVEMENT HIPPIE

Le troisième festival rassembla plus de 600 000 spectateurs. *Les Doors* et *The Who* y tinrent la tête d'affiche, avec Jimi Hendrix qui devait disparaître trois semaines plus tard.

Tampon de l'agence anglaise Central Press, avec légende ronéotypée.

600 / 800 €

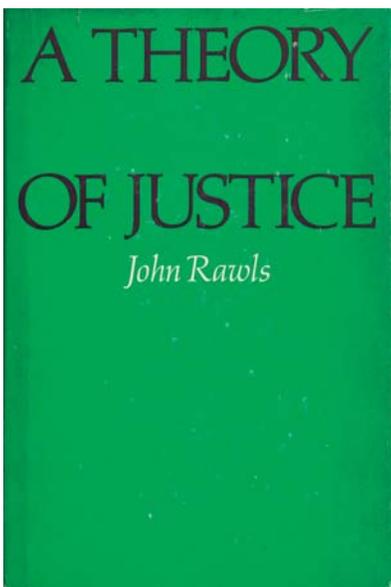
JUSTICE AS FAIRNESS

532

RAWLS (John). **A Theory of Justice**. Cambridge, Harvard University Press, 1971.
In-8 : reliure de l'éditeur en toile, jaquette imprimée de papier vert.

Édition originale.

Justice is the first virtue of social institutions, as truth is of systems of thought. (...) Laws and institutions no matter how efficient and well-arranged must be reformed or abolished if they are unjust. Each person possesses an inviolability founded on justice that even the welfare of society as a whole cannot override (p. 3).



532

UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL : LA JUSTICE COMME ÉQUITÉ.

Les démocraties libérales ont privilégié le respect des libertés au détriment parfois de l'égalité, quand les régimes socialistes ont, eux, restreint les libertés au nom de l'égalité : face à ce dilemme, Rawls propose le principe d'une justice redistributive qui réduirait les inégalités, permettant de concilier les deux principes au cœur de l'idéal démocratique, liberté et égalité. Pour John Rawls (1921-2002), le système qui garantit la liberté à chacun doit accepter le principe de différence, c'est-à-dire que les inégalités sont tolérées si elles permettent de protéger les plus défavorisés et d'améliorer leur situation.

L'ouvrage, paru en plein enlèvement des États-Unis dans la guerre du Vietnam, eut un impact considérable. Traduit dans plus d'une vingtaine de langues et continuellement réédité, il est toujours l'objet de lectures critiques et de débats.

Bel exemplaire, complet de la jaquette de l'éditeur.

Marques de lecture au feutre sur les premières pages.

(Châtelet, Duhamel et Pisier, *Dictionnaire des œuvres politiques*, pp. 915-926 : longue et belle notice de Paul Ricœur.)

200 / 300 €





LA GUERRE DU KIPPOUR

533

[GUERRE ISRAËLO-ARABE DE 1973]. **Soldats israéliens au repos**. 21 octobre 1973. Épreuve argentique d'époque : 240 x 180 mm.

Image prise lors de la guerre qui opposa l'État d'Israël, du 6 au 24 octobre 1973, à une coalition menée par l'Égypte et la Syrie.
Tampon avec légende dactylographiée datée du 21 octobre 1973 de l'Agence France Presse.

600 / 800 €

"THIS IS A BRUTAL BOOK"

534

POWELL (William). **The Anarchist Cookbook**. With a Prefatory Note on Anarchism today by P.M. Bergman. *New York, Lyle Stuart, 1971*. Grand in-4 : broché.

Édition originale.

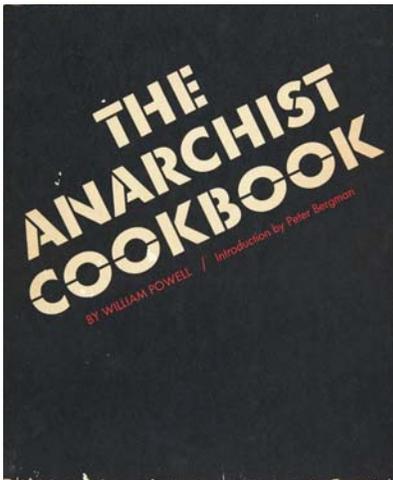
Exemplaire de second tirage, publié le même mois, avec comme caractéristique la mention du prix en quatrième de couverture : "\$ 5.95."

LIVRE DE RECETTES ANARCHISTES OU MANUEL PRATIQUE DE GUÉRILLA PUBLIÉ EN PLEINE GUERRE DU VIETNAM.

Rédigé comme manifeste contre le gouvernement des États-Unis, *The Anarchist Cookbook* contient recettes et instructions pour la fabrication d'explosifs (nombreuses formules erronées), de drogues et d'appareils de surveillance électronique. Il aborde également les méthodes à employer pour tuer en combat rapproché et le sabotage.

BEL EXEMPLAIRE. Petites usures au dos.

200 / 300 €



534

RÉFLEXIONS D'OUTRE-TOMBE SUR LE POUVOIR

535

POMPIDOU (Georges). **Le Nœud gordien**. *Paris, Plon, 1974*. In-8, broché : chemise en demi-marouquin bleu, étui.

Édition originale.

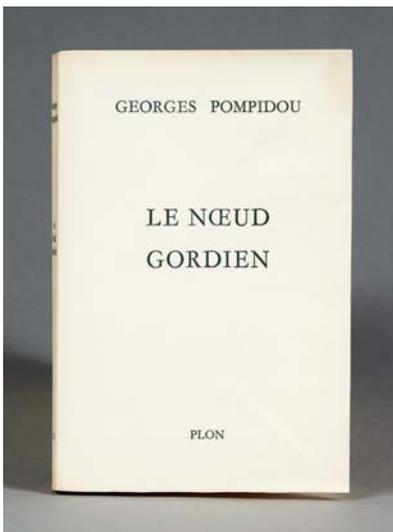
Un des 150 exemplaires numérotés sur pur fil Lafuma (n° 71), seul tirage de luxe.

LE TESTAMENT POLITIQUE DE GEORGES POMPIDOU.

Il a été achevé d'imprimer le 31 mai 1974, soit près de deux mois après sa disparition. Méditation sur le pouvoir commencée, de l'aveu de l'auteur, dès la fin des années 60, non sans un certain pessimisme.

Le fascisme n'est pas si improbable, il est même, je crois, plus près de nous que le totalitarisme communiste. À nous de savoir si nous sommes prêts, pour l'éviter, à résister aux utopies et aux démons de la destruction. « Je n'étais bon ni pour tyran ni pour esclave », disait Chateaubriand. Je souhaite que demain les dirigeants et les citoyens de mon pays soient pénétrés de cette maxime.

600 / 800 €



535



536

LE COMBAT POUR LA DIGNITÉ DES FEMMES

536

HENRY (Maurice). **Simone Veil à la tribune de l'Assemblée nationale**. 28 décembre 1974.
Épreuve argentique de presse d'époque : 18,5 x 26,5 cm.

PHOTOGRAPHIE PRISE LORS DU CÉLÈBRE DISCOURS DU 26 NOVEMBRE 1974, AU COURS DUQUEL SIMONE VEIL DÉFENDIT LE PROJET DE LOI SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE.

Ce discours historique annonce une réforme sociétale d'ampleur qui vaudra à Simone Veil de nombreux désagréments et une pluie d'insultes. Cette loi est considérée comme une des plus importantes du septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

600 / 800 €

CONTRE LE DOLLAR-ROI

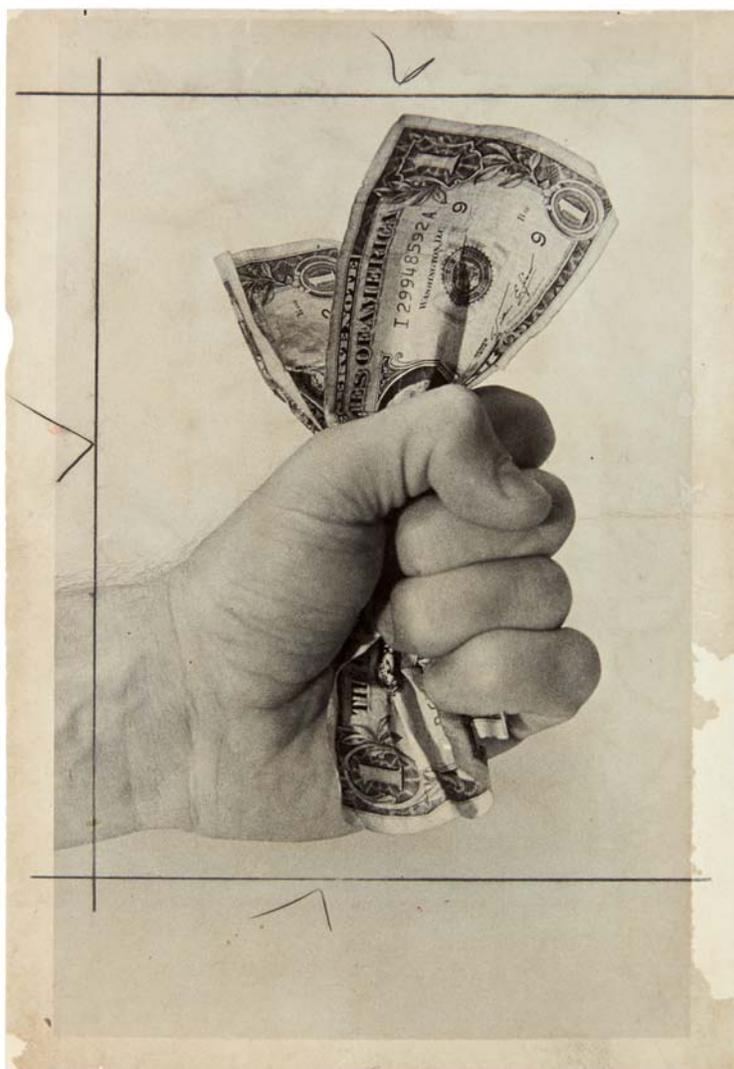
537

ROBINSON. **Money**. 1978.

Épreuve argentique d'époque rehaussée et annotée pour la publication : 250 x 180 mm.

Belle photographie. Elle a été publiée à plusieurs reprises entre novembre 1978 et janvier 1984, comme l'attestent les extraits de journal collés au dos.

400 / 600 €



537

UN LIVRE PROPHÉTIQUE SUR LES ORIGINES ET LES SYMPTÔMES DES BLOCAGES DE LA FRANCE

538

PEYREFITTE (Alain). *Le Mal français*. Paris, Plon, 1976.

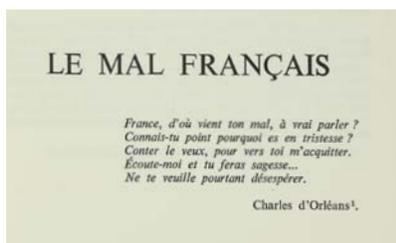
Grand et fort in-8 de VII pp. de titre, remerciements et table, IX pp. d'introduction, 525 pp. : broché.

Édition originale.

UN DES 125 EXEMPLAIRES SUR PUR FIL LAFUMA NAVARRE, SEUL TIRAGE DE LUXE (N° 91).

Le journaliste Philippe Alexandre a résumé le paradoxe Peyrefitte : "Comme ministre – de l'Information, de l'Éducation, puis de la Justice –, Alain Peyrefitte a eu un bilan désastreux. Comme prophète, il a eu le don de double vue, pour avoir annoncé le premier l'éveil de la Chine et le déclin de la France. Malgré un retentissant succès de librairie, son *Mal français* n'a guère inspiré les gouvernements qui se sont succédé depuis trente ans."
Exemplaire parfait.

400 / 600 €



538



540

Le social-démocrate Helmut Schmidt, né en 1918, fut ministre de l'Économie et des Finances sous Willy Brandt, avant de lui succéder comme chancelier de 1974 à 1982. Il a mené une politique d'apaisement vis-à-vis des pays du bloc de l'Est, à contre-courant de celle conduite alors par Ronald Reagan.

Désormais retiré de la vie politique, il intervient régulièrement dans le débat public. Il demeure l'un des hommes politiques allemands les plus charismatiques.

1 000 / 2 000 €

LA PERESTROÏKA : LE BASCULEMENT DU MONDE

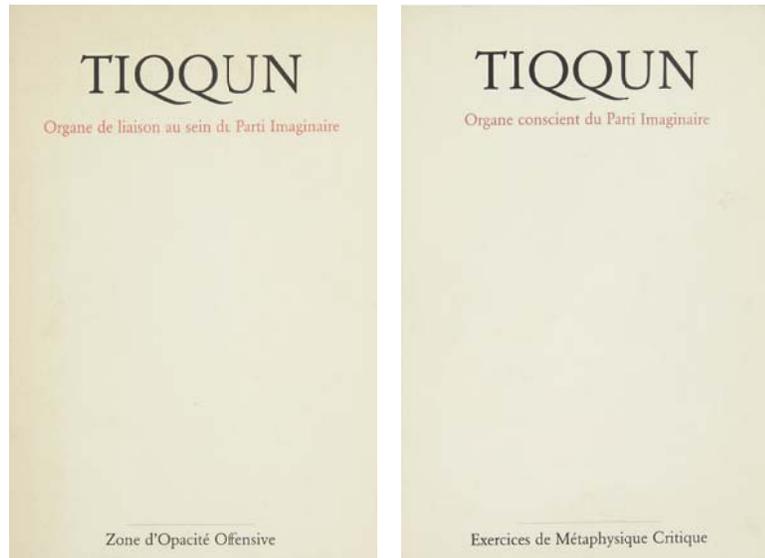
540

[GORBATCHEV (Mikhaïl)]. **Discussion avec des ouvriers dans une République orientale de l'U.R.S.S.** Vers 1989.

Épreuve argentique d'exposition : 305 x 398 mm.

Belle et grande photographie montrant le père de la perestroïka en tête à tête avec des ouvriers dans une République orientale de l'U.R.S.S. Superbe épreuve d'exposition.

800 / 1 200 €



541

LE MAXIMALISME CONTEMPORAIN

541

TIQQUN. Organe conscient du Parti imaginaire. Paris, Zone d'opacité offensive, 1999-2001. 2 volumes in-4 : brochés.

COLLECTION COMPLÈTE DES DEUX SEULS VOLUMES PARUS DE L'ÉPHÉMÈRE REVUE TIQQUN.

Tiqqun, revue philosophique française fondée en 1999, avait pour but de “recréer les conditions d’une autre communauté”. Elle fut dissoute en 2001 à Venise à la suite des attentats du 11 Septembre. Julien Coupat, son fondateur, a par ailleurs été arrêté en 2008 et mis en examen pour “direction d’une association de malfaiteurs et dégradations en relation avec une entreprise terroriste”, à la suite d’une affaire de sabotage de caténaïres à laquelle il semble étranger.

Le *Tiqqun* est aussi un concept philosophique développé par la revue elle-même. Ayant ses origines dans le judaïsme et employé dans la tradition kabbalistique et messianique, il désigne à la fois la réparation, la restitution et la rédemption. Axiome d’une politique sociale maximaliste, les idées de la revue sont bien accueillies par les milieux post-situationnistes, l’ultra-gauche et l’anarchisme.

On joint :

- Comité invisible. *L'Insurrection qui vient*. Paris, La Fabrique éditions, 2007. In-12, broché.

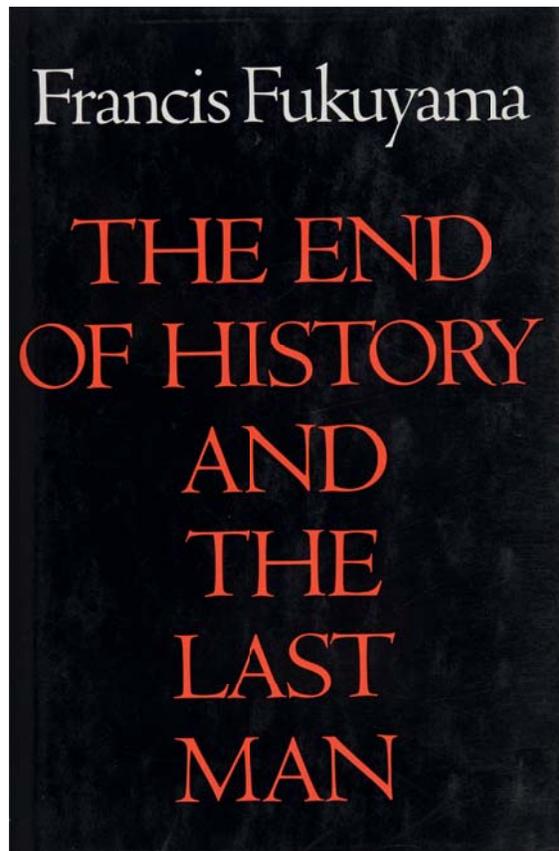
“C’est une chose entendue que tout ne peut aller que de mal en pis. « Le futur n’a plus d’avenir » est la sagesse d’une époque qui en est arrivée, sous ses airs d’extrême normalité, au niveau de conscience des premiers punks.”

Manuel de l’insurrection, l’ouvrage devint fameux en 2008 après l’arrestation de Julien Coupat, suite à une affaire de sabotage de caténaïres à laquelle il était étranger.

- *Appel*. Sans lieu ni date. Petit in-12, broché.

“Chaque jour, la jeunesse attend sa chance comme l’attendent les ouvriers, même les vieux. Ils attendent tous ceux qui sont mécontents et qui réfléchissent. Ils attendent que se lève une force, quelque chose dont ils feront partie, une sorte d’internationale nouvelle, qui ne fera plus les erreurs anciennes – une possibilité d’en finir une fois pour toutes avec le passé. Et que commence quelque chose de nouveau.”

100 / 200 €



542

LE MEILLEUR DES MONDES ?

542

FUKUYAMA (Francis). **The End of History and the Last Man.**

New York & Toronto, Free Press, 1992.

In-8 : cartonnage de l'éditeur, jaquette imprimée.

Édition originale.

LA FIN DE L'HISTOIRE, OU LA VICTOIRE DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE.

L'essai de Francis Fukuyama, philosophe et économiste né en 1952, rencontra un succès planétaire. Livre clé à l'origine de controverses multiples – Jacques Derrida devait en railler l'obsession eschatologique –, *The End of History* évalue les conséquences de la victoire supposée du système démocratique libéral et de l'échec des totalitarismes, tant fascistes que communistes.

Appelé à se prononcer sur ces thèses néohégéliennes, François Furet en a précisé la portée : "Ce qui se termine, c'est l'*histoire* avec un grand H telle que l'avait élaborée le marxisme au XIX^e siècle (...). Il y aura encore une histoire après la nôtre – même si la nôtre, c'est-à-dire celle qui a commencé il y a deux ou trois cents ans en Europe, nous apparaît aujourd'hui comme "fermée". Mais cette histoire à venir est imprévisible. C'est déjà un progrès d'avoir renoncé à la prévoir, pour nous consacrer à l'expliquer" (Prochasson, *François Furet. Les Chemins de la mélancolie*, 2013, p. 366).

Depuis, Fukuyama a prolongé sa réflexion en dénonçant notamment les dérives de la biotechnologie qui signeraient "la fin de l'Homme".

Exemplaire parfait.

200 / 300 €

INDEX

<i>Acte constitutionnel</i>	303	Cadoudal	326	Emerson	59
Adam	151	Caillou	160	Emmanuel	155
Alain	92	Campan	356	Enragés	529
Alexandre II	398	Camus	194, 202, 203	Enzensberger	211
Alibaud	383	Carnot	324, 341	Esclavage	266, 274, 275, 284
Alleg	205	Cassou	151, 164	<i>Étrennes aux fouteurs démocrates</i>	292
Allégret	115	Castillon	8	Farge	151
<i>Almanach des adresses des demoiselles de Paris</i>	292	Castro	509	Favre	404
Alquié	170	Celan	188	Fay	179
Amiel	68	Céline	95, 99, 110, 131, 185, 213	Fénelon	4, 358
Apollinaire	96	Cendrars	100, 104, 122, 190	Flaubert	61
<i>Appeal to the Conscience of the Civilized World</i>	440	Césaire	157, 183, 184, 192	Fondane	130
Aragon	151, 162, 166, 215	Chambers	277	Foucauld	86, 90
Argenson	270, 277	Char	128, 153, 167, 178, 187, 210, 216, 219, 239	Foucault	238
Artaud	133, 189	Charles Quint	242	Fouché	16, 122, 323, 337, 345, 349
<i>Attentats anarchistes</i>	412	Chateaubriand	13, 16, 17, 23, 31, 40, 41, 52	Fouquier-Tinville	301, 302, 314, 315
<i>Au grand jour</i>	112	Che Guevara	530	Fourier	361
Aubrac	482	Chomsky	224	France	94
Aumale	382	Chostakovitch	208	Frégier	373
Aveline	151	Churchill	503	Frénaud	175
Axelos	199, 210	Clemenceau	108, 427, 430, 441	Freund-Valade	483
Bacon	246	Cloots	291	Frissell	501
Bainville	119	Coeurderoy	394	Front prolétarien	504
Balzac (Honoré de)	32	Colbert	251, 257	Frossard	284
Balzac (J.-L. Guez de)	2	Combelle	172	Gambetta	403, 408
Barras	316, 320	Commune	405, 406, 407	Gandhi	444, 455, 493
Barrès	78, 93, 107, 377, 429	Conciergerie	306	Gandhi (Indira)	500
Beaumont	401	Conférence de Versailles	439	Garcia Lorca	129
Beauvoir	194	Constant	21, 24, 26	Garnerin	304
Beccaria	271	<i>Constitution (La) française</i>	295	Gaulle (de)	169, 198, 200, 201, 443, 447, 456, 459, 460, 466, 467, 474, 477, 489, 498, 499
Benda	113	<i>Constitution civile du clergé</i>	289	Gaxotte	496
Benjamin	140	Convulsionnaires	259, 260, 261	Genet	204, 222, 235
Benoist-Méchin	209	Coppons	280	Gentillet	244
Bernanos	124, 145	Coudenhove-Kalergi	485	Gide	115, 138
Besenval	286, 359	Courtiz de Sandras	257	GIP	227
Billy	96	Crevel	128	Giron	151
Binder	438	Crevier	264	Gobineau	56
<i>Black (The) Book</i>	494	<i>Critique sociale</i>	127	Goncourt	69
Blanc	375	Custine	38, 43, 46	Gonzalez	445
Blanc de Saint-Bonnet	53	Dain	366	Gorbatchev	540
Blanche	108	Damas	141	Göring	431
Blanqui	362	Damaze de Raymond	23	Gorki	85
Bloch	492	Dangeau	350	Gormont	83
Bloy	91	Daudet	76, 449, 457	Gouvernement Paul Reynaud	473
Blum	490	Daumal	147	Grande révolte arabe	472
Bodard	233	Dausset	422	Grave	420
Bonald	27, 318, 401	Debord	206, 217	Grose	18
Bonaparte	296, 321, 327	Debray	225, 240	Guéhenno	151
Bonaparte (Napoléon-Louis)	365, 368, 370, 376	Debù-Bridel	151, 161, 162, 163, 164	Guerre d'Algérie	516
Bonnefoy	182	Degottex	223	Guerre d'Espagne	468, 471
Bonnotte	221	Demain	98	Guerre israélo-arabe de 1973	533
Bonstetten	22, 30	Depardon	522	Guilbeaux	98
Borges	197	Descaves	110	Guizot	353, 360, 363, 388, 388
Bosredon Ransijat	325	Desmoulins	281, 308, 310, 311	Hanotaux	84
Bossuet	3	Desnos	141, 159	Hatami	517
Boulainvilliers	258	Diaz	530	Heine	36
Boulanger	413	Disraeli	381	Helvétius	267
Bourget	68, 81	Doisneau	190	Henry	536
Bouthillier	247	Doriot	446	Hergé	120
Brasillach	169, 177	Dreyfus	88	Hermann-Paul	421
Brazza	410	Dreyfus	417, 419, 421, 422	Herriot	139, 176, 491
Breton	111, 153, 183, 184, 191	Drieu La Rochelle	109, 116, 173	Herzen	393
Brisetout	313	Drumont	419	Herzl	416
Broch	126	Dubasty	389	His	23
Brougham	47	Duclos	446	Hitler	464
Bugeaud	386	Dulac	300	Hobbes	250
Bulla	436	Dupont de Nemours	276	Holbach	273, 298
Buonarroti	319	Duras	402	<i>L'Honneur des poètes</i>	151
Buret	372	Dusaulx	14	Hugnet	157
Burlamaqui	262	Éditions de Minuit	151	Hugo	54, 58, 64
Cabet	368, 369	Éluard	152, 168, 174, 196		

Humphreys	352	Marmont	342	Rosenberg	451
Incendie du Reichstag	458	Masaryk	414	Rouget de Lisle	305
<i>Intolérable</i>	227	Mauriac	137, 151, 161	Rousseau	7, 47
Irisson	167	Maurras	425	Roux	218
Jacob	118, 142	Maury	290	Saint-Exupéry	143, 146, 154
Jaurès	89	Maximilien	400	Saint-Foix	5
Joubert	42	Mazarin	251	Saint-John Perse	160, 207, 231, 450
Jouve	101, 102, 144, 171, 201, 237	Mazuline	390	Saint-Remy	392
Jouvenel	495	Mendès-France	502	Saint-Simon (Henri de)	331
Karski	478	Menon	511	Saint-Simon (Louis de Rouvroi, duc de)	57
Kennedy	501, 512	Mercier	11	Sainte-Beuve	44
Kessel	156, 228	Metternich	337	Sand	59
Khrouchtchev	505, 506, 507, 508	Michel	415	Sartre	181, 186, 194, 229, 521
Koestler	202	Michelet	45, 50, 395	Schadeberg	214
Kropotkine	435	Millerand	434	Schiller	20
Krull	121	Mitterrand	519, 520	Schmidt	539
Krumah	510	Mittmann	479	Schmitt	126
La Beaumelle	264	Moesle	470	Schmitt	428
La Boétie	1	Moï Ver	123	Schoelcher	54, 377
La Fayette	287, 322, 355	Monès	238	Schomburg	253
Lally-Tollendal	328	Montesquieu	5, 263, 264	Sénac de Meilhan	282, 317
Lamartine	33, 39, 49	Montesquiou-Fezensac	330	Senancour	28
Lamennais	34, 37	Morgan	151	Senghor	158, 186
Landry	488	Motchane	151	Sieyès	285
La Porte	264	Mouvement Hippie	531	Silhon	249
La Rochefoucauld	278	Music	226	Simone Veil	536
Larsen	511	Mussolini	433, 442, 462	Simonpietri	229
Las Cases	357	Napoléon I ^{er}	330, 332, 334, 338, 339, 340	Soljenitsyne	212, 236
Latour du Moulin	397	Napoléon III	399	Sorel	432
Lattès	520	Naudé	252	<i>Soupirs (Les) de la France esclave</i>	256
Launay	286	Necker	279, 280, 283	Souvarine	127
Lawrence	97, 134	Nehru	493, 500	Staël-Holstein	15, 19, 27
Léautaud	91	Neruda	230	Steinbeck	151
Le Bon	81	Nerval	48	Storch	454
Lebon	417	Ney	346	Supervielle	150
Léger	196	Nicolas	254	Taine	60
Le Graverend	347	Nimier	198	Talleyrand	320, 329
Leiris	220	O'Neddy	35	Tardieu	461
Lély	153	Oswald	518	Thévenot de Morande	12
Le Mercier de La Rivière	272	Ozanam	348	Thiers	378, 387, 409
Lénine	423, 436	Paoli	294	Thomas	151
Leroux	371	Park	477	Thorez	446
Lescure	151	Paulhan	151	Tocqueville	364, 385, 391, 396
Lesseps	411	Péguy	80, 82	Tolstoï	63, 70, 74
Lettres françaises	165	Péguy	418	Triplet	151
Lévi-Strauss	241	Péret	106, 136	Trotsky	426, 437, 463, 475
Libération	484, 487, 488	Pessoa	117	Turgot	276
Liebknecht	438	Pétain	448, 452, 476, 486	Tzara	172
Liste Otto	148	Peyrefitte	538	Vaché	103
Lombard de Langres	351	Phillips	510	Vallès	75
Longue Marche	497	Pichette	184	Vattel	268
Louis XIII	245	Pompidou	522, 535	Vercors	151, 163
Louis XV	265	Postoupalski	114	Verlaine	67, 71, 72, 73, 79, 87
Louis XVIII	335, 336	Powell	534	Vichy	481
Louvois	253	<i>Presse (La)</i>	380, 384	Villermé	374
Lullin de Chateaueux	25	Prévost	135, 195	Voltaire	6, 9, 10, 47
Lyautey	424	Proudhon	379	Warren	497
Machiavel	243	Pruitt	465	Weber	328
Maïakovski	114	<i>Rapport sur la situation militaire en Espagne</i>	333	Weil	193
Mai 68	523, 524, 525, 526, 527, 528, 529	Raspail	367	Wessing	232
Maistre	29	Rawls	532	Whitman	55, 62
Malaparte	125	Raynal	354	Woolley	97
Malraux	121, 131, 132, 207, 515, 228, 237	Réal de Curban	269	Zay	480
Mandchoukouo	453, 469	Refuge	248	Ziwès	200
Manziat	219	Reiser	234	Zola	65, 66, 76, 77
Mao Tsé-Toung	514, 521	Révolution cubaine	513, 515	Zweig	122
Marat	297, 299	Richelieu	247, 255		
Marchant	344	Robespierre	288, 293, 307, 309, 312		
Marcuse	199	Robinson	537		
Marie-Thérèse d'Autriche	265	Roland de La Platière	359		
Maritain	151	Rolland	105		

CONDITIONS DE VENTE.//. CONDITIONS OF SALE

La vente sera faite au comptant et conduite en euros (€). Les acquéreurs paieront en sus des enchères les frais suivants :

Jusqu'à 50 000 € 27,51 % TTC (soit 23 % HT + TVA 19,6%) pour les manuscrits et autographes et 24,26 % TTC (soit 23 % HT + TVA 5,5%) pour les livres.

De 50 000 € à 500 000 € 24,52 % TTC (soit 20,5 % HT + TVA 19,6%) pour les manuscrits et autographes et 21,62 % TTC (soit 20,5 % HT + TVA 5,5%) pour les livres.

Au delà de 500 000 € 20,33 % TTC (soit 17 % HT + TVA 19,6%) pour les manuscrits et autographes et 17,93 % TTC (soit 17 % HT + TVA 5,5%) pour les livres.

Ce calcul s'applique par lot et par tranche. AVIS IMPORTANT : Pour les lots dont le vendeur est non - résident, l'adjudicataire paiera une TVA de 7% en sus de l'adjudication (lots signalés par ■), ou 19,6% (lots signalés par ■) en sus des frais légaux (le montant de cette TVA sera remboursé sur présentation de la preuve d'exportation hors CEE, dans un délai maximum d'un mois). Conformément aux dispositions de l'article 321 - 4 du code de commerce l'astérisque (*) suivant certains lots indique qu'ils sont la propriété d'un des associés de la société Pierre Bergé & associés.

The auction will be conducted in euros (€) and lots will be paid full in cash. As well as the hammer price, buyers will pay the following premium :

Up to 50 000 € 27.51% inclusive of tax (23%+19.6% VAT) for manuscripts and autographs and 24.26 % inclusive of tax (23% + 5.5% VAT) for the books.

From 50 000 € to 500 000 € 24.52% inclusive of tax (20.5%+19.6% VAT) for manuscripts and autographs and 21.62% inclusive of tax (20.5%+5.5% VAT) for the books.

Above 500 000 € 20.33% inclusive of tax (17%+19.6% VAT) for manuscripts and autographs and 17.93 % inclusive of tax (17% + 5.5% VAT) for the books.

This calculation applies to each lot individually. For lots sold by a non - resident the buyer will pay a 7% V.A.T. (lots marked by a ■) or 19.6% VAT (lots marked by a ■) on the hammer price plus the premium (the buyer will be refunded of this V. A. T. when he will be presenting to our cashier the proof of export out of EEC). This calculation applies to each lot individually.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Priseur, sous réserve des rectifications éventuelles annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation de ce fait, une fois l'adjudication prononcée.

GARANTEES

The auctioneer is bound by the indications in the catalogue, modified only by eventual announcements made at the time of the sale noted into the legal records there of. An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the condition of the works offered for sale and therefore no claims will be accepted after the hammer has fallen.

ENCHÈRES

Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue. PBA est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue effective par PBA, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

BIDS

Bidding will be in accordance with the lot numbers listed in the catalogue or as announced by Pierre Bergé & associés, and will be in increments determined by the auctioneer. The highest and last bidder will be the purchaser. Should Pierre Bergé & associés recognise two simultaneous bids on an object, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone peut utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin du catalogue de vente. Ce formulaire doit parvenir à PBA, au plus tard deux jours avant la vente, accompagné des coordonnées bancaires de l'enchérisseur. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer. En aucun cas Pierre Bergé & associés ne pourra être tenu responsable d'un problème de liaison téléphonique.

ABSENTEE BIDS AND TELEPHONE BIDS

Those wishing to make a bid in writing or by telephone should use the form provided with the auction catalogue. This form, accompanied by the bidder's bank details, must be received by PBA no later than two days before the sale. In the event of identical bids, the earliest will take precedence. Telephone bids are a free service designed for clients who are unable to be present at auction. Pierre Bergé & associés cannot be held responsible for any problems due to technical difficulties.

RETRAIT DES ACHATS

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et PBA décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'acquisition prononcée. Toutes les formalités, notamment celles concernant l'exportation, ainsi que les transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

Ventes à Richelieu-Drouot : meubles, tableaux et objets volumineux qui n'auront pas été retirés par leurs acquéreurs le lendemain de la vente avant 10h seront entreposés au 3^{ème} sous-sol de l'Hôtel Drouot où ils pourront être retirés aux horaires suivants : 13h-17h du lundi au vendredi, 8h-12h le samedi.

Magasinage : 6 bis rue Rossini - 75009 Paris Tél : +33 (0)1 48 00 20 56. Tous les frais de stockage dûs aux conditions tarifaires de Drouot SA en vigueur devront être réglés au magasinage de l'Hôtel Drouot avant l'enlèvement des lots et sur présentation du bordereau acquitté.

REMOVAL OF PURCHASES

From the moment the hammer falls, sold items will be in the exclusive responsibility of the buyer. Transportation and storage will be invalidated to the buyer. The buyer will be solely responsible for insurance, and Pierre Bergé & associés assumes no liability for any damage items may incur from the time the hammer falls. All formality procedures, including those concerning exportation as well as transport fall exclusively to the buyer.

Sales at Richelieu-Drouot :

Furniture, paintings and other voluminous objects which have not been retrieved by the buyer on the day following the sales, before 10 am, will be stored in the 3rd basement of the Hotel Drouot where they can be collected at the following hours : 1pm-5pm from Monday to Friday, 8am- 12am on Saturday.

Hotel Drouot Store : 6 bis rue Rossini, 75009, Paris Tel : +33(0)1 48 00 20 56

All due storage fees, according to the tariffs of Drouot SA, have to be paid at the Hotel Drouot's store before the retrieval of items and on presentation of the paid voucher.

PRÉEMPTION

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi du 31 décembre 1921 modifié par l'article 59 de la loi du 10 juillet 2000. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Pierre Bergé & associés n'assumera aucune responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

PRE-EMPTION

In certain cases, the French State is entitled to use its right of pre-emption on works of art or private documents. This means that the state substitutes itself for the last bidder and becomes the buyer. In such a case, a representative of the French State announces the exercise of the pre-emption right during the auction and immediately after the lot has been sold, and this declaration will be recorded in the official sale record. The French State will have then fifteen (15) days to confirm the pre-emption decision. Pierre Bergé & associés will not be held responsible for any administrative decisions of the French State regarding the use of its right of pre-emption.



ORDRE D'ACHAT.//. BID FORM

DEMANDE D'APPEL TÉLÉPHONIQUE.//. PHONE CALL REQUEST

ORDRE FERME.//. ABSENTEE BID

Vente aux enchères publiques

PARIS DROUOT-RICHELIEU
JEUDI 28 ET VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013

BIBLIOTHÈQUE DOMINIQUE DE VILLEPIN
FEUX & FLAMMES

UN ITINÉRAIRE POLITIQUE

Nom et Prénom
Name

Adresse
Address

Téléphone
Phone

Fax
fax

E-mail

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux.)

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes.)

Références bancaires obligatoires (Veuillez joindre un RIB et renvoyer la page suivante dûment remplie)

Required bank references (Please complete and join following page) _____

Références commerciales à Paris ou à Londres

Commercial references in Paris or London _____

Aucune demande de ligne de téléphone ne sera prise en compte pour les lots ayant une estimation inférieure à 800 euros ; veuillez pour ceux-ci laisser des ordres fermes
Please note that only commission bids in writing will be accepted for lots estimated under 800 euros. Telephone bids will not be registered for these lots.

LOT No LOT No	DESCRIPTION DU LOT LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS TOP LIMIT OF BID IN EUROS

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant la vente
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

À envoyer à.//. Send to :
PIERRE BERGÉ & ASSOCIÉS
92 avenue d'Iéna_75116 Paris www.pba-auctions.com
T. +33 (0)1 49 49 90 00 F. +33 (0)1 49 49 90 01

Signature obligatoire :
Required signature :

Date :
T. S. V. P

PIERRE BERGÉ & ASSOCIÉS

**CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE REMPLI PAR TOUT ENCHÉRISSEUR AVANT LA VENTE.
PLEASE NOTE THAT YOU WILL NOT BE ABLE TO BID UNLESS YOU HAVE COMPLETED THIS FORM IN ADVANCE.**

Date de la vente JEUDI 28 ET VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013
Sale date

Nom et Prénom _____
Name and first name

Adresse _____
Address _____

Agent Oui Non
Agent Yes No

**PIÈCES D'IDENTITÉ - PHOTOCOPIE DU PASSEPORT
IDENTIFICATION PAPER - PASSPORT COPY**

Téléphone _____
Phone number

Banque _____
Bank

Personne à contacter _____
Person to contact

N° de compte _____ Téléphone _____
Account number Phone number

Références dans le marché de l'art _____
Account number

**POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER LE +33 (0)1 49 49 90 00
FOR ANY INFORMATION PLEASE CALL +33 (0)1 49 49 90 00**

Je confirme que je m'engage à enchérir en accord avec les conditions de vente imprimées dans le catalogue de cette vente.
I agree that I will bid subject to the conditions of sale printed in the catalogue for this sale.

Signature obligatoire :
Required signature :

Date :

Société de Ventes Volontaires

Agrément n°2002-128

92 avenue d'Iéna 75116 Paris

T. +33 (0)1 49 49 90 00 F. +33 (0)1 49 49 90 01 www.pba-auctions.com

Pierre Bergé & associés

Société de Ventes Volontaires_agrément n°2002-128 du 04.04.02

92, avenue d'Iéna 75116 Paris

T. +33 (0)1 49 49 90 00 **F.** +33 (0)1 49 49 90 01

Pierre Bergé & associés - Belgique

Grand Sablon 40 Grote Zavel Bruxelles B-1000 Brussel

T. +32 (0)2 504 80 30 **F.** +32 (0)2 513 21 65

10, Place Saint-Barthélémy Liège 4000

T. + 32 (0)4 222 26 06

Pierre Bergé & associés - Suisse

11, rue du général Dufour CH-1204 Genève

T. +41 22 737 21 00 **F.** +41 22 737 21 01